

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — A nos abonnés. — Les vieux livres. — L'année archangélique : Saint Pie V ; Fête de Saint Michel (8 mai). — Jeanne d'Arc et le Mont-Saint-Michel (fin). — Ordre de Saint-Michel : Réceptions. — Feuillet d'histoire : L'assaut de 1433. — Sanctuaires de Saint Michel en France : Abbaye de Saint-Michel à Tonnerre. — Le culte de Saint Michel en France : Diocèse d'Amiens. — Faveurs obtenues.

A NOS ABONNÉS

Nous n'avons qu'à nous féliciter chaque année de la régularité avec laquelle rentre le montant des abonnements aux Annales. C'est pour nous la meilleure preuve qu'on apprécie justement la situation financière de nos œuvres, depuis que nous avons été privés de notre principale ressource pécuniaire, attachée aux visites du monument. Les sacrifices ne nous effrayent pas. Mais tous nos bienfaiteurs comprennent que nous avons besoin de tout ce qui nous reste. C'est donc un acte de justice et de charité que nous demandons de nos abonnés de nous faire parvenir exactement et le plus tôt possible leurs cotisations. Nous prions nos zélateurs et nos zélatrices de les recueillir dès qu'ils le pourront. Nous renouvelons également l'avis que nous recevons avec reconnaissance tout ce qu'on veut bien nous envoyer pour nos Apostoliques.

LES VIEUX LIVRES

Sans vouloir insister plus qu'il ne convient sur ce sujet, nous rappelons toutefois à nos bienfaiteurs qu'ils peuvent tirer de ces rebuts inutiles et parfois encombrants une ressource que nous ne devons pas dédaigner. Combien de familles recèlent ainsi et laissent à la poussière et aux vers des ouvrages qui, en tout ou en partie, passeraient volontiers entre les mains remuantes des écoliers ou des maîtres! C'est ainsi que, dernièrement, il nous est tombé entre les mains, par un heureux hasard, les derniers débris d'une édition précieuse de tous les auteurs latins. Le reste était passé régulièrement de l'arrière-grenier au fourneau de la cuisine; et, chose étrange, cet ouvrage considérable, entamé par les vers et détruit par le feu, on refusait depuis longtemps de s'en séparer, parce qu'il venait d'un héritage et restait comme souvenir. Aujourd'hui où la soif du gain ne laisse rien d'improductif; où la plus petite épargne est versée intégralement dans des caisses à intérêts, si minimes qu'ils soient; où les choses les plus viles sont devenues des objets de négoce que nul ne méprise parce qu'ils engendrent des profits; il serait regrettable qu'on voie négligés ces vieux livres qui ont instruit nos pères, et qu'on croit inutiles parce que ceux qui en sont les possesseurs n'en connaissent pas l'usage. S'ils sont nuls ou mauvais, pourquoi les détruire par le feu lorsqu'une bonne œuvre est là qui pourrait en profiter par la transformation? Si petit que soit le produit de ces ventes ou de ces transformations, dût-on n'en retirer que la nourriture d'un jour pour plusieurs enfants, faut-il, pour sa minime valeur, le mépriser? Nous ne le croyons pas. Lorsque nous voyons le mal tirer parti de tout, nous convient-il de négliger quelque moyen de faire le bien! Ce n'est pas avec des armes de roi que David tua Goliath, mais avec le caillou du torrent. Qui sait ce que rapporte une obole mise au service de Dieu!

Nous engageons donc vivement nos zélateurs et nos zélatrices à profiter de leurs rapports avec nos abonnés et nos bienfaiteurs pour provoquer ces dons et ces envois de vieux livres destinés à soutenir sous une forme ou sous une autre l'École apostolique et l'orphelinat.

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

SAINT PIE V (5 mai)

Nous invitons les associés de l'Archiconfrérie à prier d'une manière toute spéciale pour le Souverain Pontife dans cette fête du vainqueur des Turcs. Tout le monde sait que c'est grâce au zèle de Pie V qu'une flotte chrétienne se porta à la rencontre des infidèles, l'atteignit dans le golfe de Lépante et lui infligea un véritable désastre, le 7 octobre 1571. Sa légende rapporte qu'une révélation lui fit connaître le résultat de la bataille au moment même où don Juan écrasait l'armée turque, et qu'il en fit part à ceux qui l'entouraient.

Une invasion plus à redouter pour le monde chrétien que n'était celle des Musulmans au XVI^e siècle, l'invasion du fanatisme antireligieux déborde sur le monde et a peut-être en France son foyer principal. La digue qui veut humainement l'arrêter est ridicule. Dieu seul en est capable. Ayons recours à lui et à l'Ange de la France auquel saint Pie V avait une si grande confiance, comme le prouve l'anecdote suivante :

Au mois d'octobre 1513, deux religieux dominicains, l'un âgé et l'autre jeune, voyageaient dans la Haute-Italie. Ils rencontrèrent un jeune père. « Regardez ce petit, » dit le jeune religieux à son R. P. Prieur.

Cet enfant de dix ans, qui était à se disputer avec une chèvre rêtive, quitta tout pour aller au-devant des religieux leur baiser la main.

« Comment t'appelles-tu ? lui dit le Prieur. — Michel. — C'est un grand patron, mon enfant, le connais-tu ? C'est sans doute un saint et illustre évêque ? — Oh ! non, *Padre*, mon patron, saint Michel, est un archange, le chef des Anges. Quand Lucifer, le premier des esprits célestes, se révolta entraînant, hélas ! beaucoup d'anges à sa suite, saint Michel s'écria : *Qui est comme Dieu ?* et avec les bons anges il chassa les mauvais du Paradis et les précipita en enfer. — C'est ton curé qui t'a appris tout cela ? — Il est malade et ne prêche plus. — Où donc as-tu appris ces choses, car tu ne dois pas savoir lire ? — Si, *Padre*, ma mère me fait lire le soir, quand mes brebis sont à l'étable. Elle me raconte des histoires. C'est elle qui m'a appris celle de Saint Michel et beaucoup d'autres. Je sais aussi écrire. — Ta mère est donc bien savante ? Comment l'appelles-tu ? — Elle s'appelle comme votre saint Dominique, *Domenica*. — Ah ! tu connais saint Dominique et ses religieux ? — Un Père, qui a prêché dans notre église, m'a donné ce chapelet et m'a appris à le dire. — Est-ce que tu le récites tous les jours ? — Oui, je le dis en méditant les mystères joyeux, douloureux et glorieux. Et ce Père m'a promis que si je persévérais et si je pouvais apprendre le latin, je deviendrais un Père prédicateur comme lui. — Alors, tu vas apprendre le latin ? — Oh ! non, la Madone ne le veut pas. Mon père est pauvre, il faut que je vous quitte ; mon troupeau abuse de mon absence. »

Cette rencontre donna à ces deux religieux l'idée d'établir près de leur monastère *Voghera* ce que nous appelons aujourd'hui une *école apostolique*, un asile pour les enfants pauvres, dont l'intelligence et la piété pouvaient donner des espérances.

Le printemps suivant, cette école fut fondée. Le plus jeune des deux religieux dont nous venons de parler alla trouver le curé toujours infirme de *Bosco*. « Connaissez-vous, lui dit-il, un jeune pâtre de votre paroisse appelé Michel ? — C'est mon enfant de chœur, répondit le digne vieillard ; et sa mère est une sainte femme qui communie toutes les fois que je peux dire la sainte messe. Pourquoi me demandez-vous des nouvelles de

cet enfant ? — Nous le connaissons un peu, nous voudrions en faire un frère prêcheur. — Cela ne me paraît guère possible. Ses parents sont de pauvres exilés venus de Bologne. Le jeune Michel est leur fils unique et leur seul soutien. Il n'est donc pas destiné à être moine, mais laboureur. — Laissez-moi vous dire, seigneur curé, que je suis plein d'espoir au sujet de cet enfant. En venant, j'ai dit le rosaire pour lui ; j'espère faire la conquête de ce charmant Michel. — Dans ce cas allez vous-même parler à la famille *Ghisleri*, et vous verrez de vous entendre avec elle. »

Le père donna son consentement à ce bon religieux.

Le jeune Michel alla donc étudier chez les Dominicains de *Voghera*. Il en prit l'habit à l'âge de quinze ans et fut ordonné prêtre à vingt-trois. Il enseigna pendant seize ans, devint maître des novices et ensuite prieur dans plusieurs maisons de l'ordre.

En 1556, le Pape Paul IV le nomma évêque de Népi et de Sutri, et le fit cardinal l'année suivante. Pie IV, successeur de Paul IV, étant mort en 1565, saint Charles Borromée, cardinal-archevêque de Milan, fit donner tous les suffrages au cardinal de *Ghisleri*, qui gouverna l'Église pendant sept ans avec sagesse et gloire, et mérita par ses miracles d'être, après sa mort, mis au rang des saints honorés d'un culte public. On l'honore le 5 mai, sous le nom de saint Pie V.

FÊTE DE SAINT MICHEL (8 mai).

Comme les années précédentes, nous nous préparerons par un *Triduum* à cette fête du 8 mai. Nous invitons nos associés et nos zélateurs à s'unir à nous d'esprit et de cœur pour recommander au saint Archange les besoins si pressants de l'Église et de la France.

Les cérémonies du *Triduum* et de la fête seront les mêmes que les années précédentes.

JEANNE D'ARC ET LE MONT-SAINT-MICHEL

(Fin)

Charles VII était donc préoccupé du sort de la forteresse ; il l'était plus encore, ce semble, du devoir de sa reconnaissance envers Saint Michel. Cela ressort de la forme même des lettres patentes qu'il adresse aux moines de l'abbaye. Il veut que « iceluy très-saint lieu » soit « plus révéremment maintenu et gardé, et le divin service à l'honneur de Dieu et du benoist Archange en iceluy puisse être fait et continué en plus grande paix et tranquillité ; » et ailleurs : « Pour la parfaite dévotion et singulière fiance que nous avons au benoist Archange Saint Michel et son église, et à ce que les religieux soient plus enclins et obligez en iceluy montrer pour nous et les nostres, etc. » On reconnaît la piété de ce Roi qui voulait que le sacrifice de la Messe fût offert à son intention dans la basilique de l'Archange, encourageait les enfants à entreprendre le pèlerinage du Mont et donnait « 16 sous d'argent aux galopins de la cuisine pour aller au Mont-Saint-Michel en temps de Karesme. »

On croirait aisément qu'avec cette confiance ardente dans le Prince de la milice céleste, le Roi de Bourges voyant venir une « inspirée de Saint Michel ; » après s'être assuré par de très minutieuses précautions qu'il n'était point la dupe d'une exaltée ; après avoir cru en elle jusqu'à lui confier des troupes et se confier lui-même à sa direction ; on croirait aisément, disons-nous, qu'il va faire vibrer la fibre populaire en publiant l'intervention sensible de Saint Michel et faire parvenir jusqu'à son sanctuaire privilégié, qui est en son pouvoir, l'expression publique de sa reconnaissance. C'était là un moyen habile d'agir sur l'esprit des masses et de se les attacher définitivement, elles, si convaincues que l'Archange était du côté vraiment français. Enfin, un mot du Roi annonçant aux défenseurs du Mont que Saint Michel était entré en lice par le bras de la jeune fille de Domrémy eût doublé leurs forces et leur confiance. La vérité

Voir la livraison de février.

est que nous ne trouvons aucune trace d'une pareille démarche ; on verrait plutôt le contraire dans ce fait que le duc d'Alençon devant faire une descente sur les marches de Bretagne et ayant demandé que la Pucelle l'y accompagnât, le Roi n'y voulut point consentir.

Ne dirait-on pas qu'il y aurait là une intention providentielle qui se poursuit comme pour mieux affirmer la mission surnaturelle de Jeanne d'Arc ? Ce n'est pas auprès du Mont de l'Archange, ni par conséquent sous l'influence directe du pèlerinage ou des exploits des chevaliers montois, mais à l'autre extrémité de la France que Dieu choisit l'instrument de sa miséricorde. Sous l'égide de Saint Michel, la guerre défensive au Mont, offensive sur la Loire, aboutit à la victoire contre les Anglais, mais sans que les coups se confondent, sans que Jeanne *manifeste* une seule fois dans son plan de guerre, ni plus tard dans son interrogatoire si long, si détaillé, si minutieux, l'intention de marcher au secours du Mont si exposé alors à la fureur de l'ennemi. Délivrer Orléans et conduire le Roi à Reims, voilà le double but que lui ont indiqué ses voix, et si le courant d'opinion populaire avait dû montrer à l'imagination de l'humble paysanne de Domrémy une marche à suivre, un lieu à dégager de la ceinture de fer qui l'entourait, un lieu vénérable à visiter, c'était bien le sanctuaire de Celui qui, le premier, lui avait montré *la grande pitié qui était au royaume de France*.

Comme nous l'avons dit, l'histoire du Mont-Saint-Michel est également muette sur la Pucelle d'Orléans, et cependant nous savons que deux guerriers de l'Avranchin, Thomas de la Paluelle et Jean Guiton se rendirent à Orléans pendant le siège ; que Robert Jollivet, abbé du Mont-Saint-Michel, assistait à une séance de l'interrogatoire de Jeanne à Rouen, mais s'abstint de juger. Il y a plus : l'évêque d'Avranches, Jean de Saint-Avit, qui se trouvait à Rouen, fit un excellent plaidoyer pour prouver son innocence et la délivrer des mains de ses bourreaux. Il fut arrêté comme favorable aux Français, jeté dans les fers où il mourut après dix ans de captivité. Un de ses successeurs consulté dans le procès de révision se prononce énergiquement

pour la réhabilitation de l'héroïne. Le diocèse d'Avranches eut un autre avocat de la gloire immaculée de Jeanne, ce fut le savant Postel, de Barenton, qui vengea la mémoire de la Pucelle de Vaucouleurs en composant un ouvrage intitulé : *Démonstration claire que Dieu a plus de sollicitude de la France qu'il n'a de tous les États temporels*. Enfin, et c'est là encore un signe du doigt de la Providence, ce fut un abbé du Mont-Saint-Michel, le cardinal d'Estouteville qui fut le premier promoteur du procès de réhabilitation. C'est ainsi que les seules relations authentiques entre le Mont de l'Archange et l'inspirée de l'Archange ont lieu après la mort de Jeanne. Dieu aurait-il voulu par là montrer qu'aucune influence humaine, qu'aucun entraînement n'avaient agi sur l'imagination de la libératrice de la France ? On serait porté à le croire.

Mais, quoi qu'il en soit, voici en résumé comment il serait possible et logique d'expliquer l'intervention personnelle et sensible de Saint Michel dans le glorieux épisode de Jeanne d'Arc. Sans être dans les conseils de la Providence, il est des lois dont la sagesse et la bonté divines ne se départent jamais.

L'apparition de Saint Michel au Mont-Tombe, les merveilles qui s'y opéraient chaque jour, avaient créé depuis le VIII^e siècle en France et dans plusieurs provinces étrangères une confiance universelle dans le Prince de la milice céleste. Rois et peuples voyaient en lui l'Ange de la patrie française et l'invoquaient à ce titre. Il devait arriver qu'aux jours de désolation, et surtout à la veille d'une catastrophe qui devenait inévitable, tous les cœurs se tournassent vers le Protecteur officiel du royaume, que la prière fût plus fervente, l'espérance plus ferme que jamais. Le ciel ne reste pas sourd aux supplications de tout un peuple; et, pour montrer que le salut venait bien d'un secours divin, il suscita la faiblesse même pour terrasser la force. L'Archange invoqué apparut, et opposant aux orgueilleux envahisseurs une simple fille des champs, il fit repasser aux léopards le détroit et releva la France de son humiliation. C'est ainsi que la confiance et la prière de tout un peuple purent enfanter un miracle, le plus grand peut-être dont l'histoire des peuples nous offre l'exemple.

ORDRE DE SAINT-MICHEL

RÉCEPTIONS

C'est dans la réception des nouveaux élus, que Louis XI montre clairement le but qu'il poursuit. Pour diminuer le nombre de ses ennemis du dehors et s'attacher davantage les Seigneurs les plus puissants du royaume, il leur impose des engagements multipliés et en exige l'affirmation précise dans un serment solennel. Certains caractères ombrageux, soupçonnant la ruse du diplomate de Péronne, refusèrent l'honneur, à cause de ses conditions, comme nous le verrons du duc de Bretagne; mais les grands vassaux s'y laissèrent prendre et devinrent de fermes appuis du pouvoir royal.

Après que l'élection avait désigné un choix convenable, le Roi faisait envoyer au *seigneur* élu, par un hérault, ses lettres et un collier de l'Ordre, et lui faisait promettre de venir au prochain chapitre faire son acceptation publique. Voici un modèle des lettres royales :

LETTRE DU ROI

A Claude de Montaigu, Seigneur de Conches en Bourgogne, pour luy donner avis qu'il a esté esleu Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel.

DE PAR LE ROY

CHEF ET SOUVERAIN DE L'ORDRE MONSIEUR SAINT MICHEL

Nostre amé et feal : Pour les grans sens, vaillance, prudence et autres louables vertus que nous savons estre en vostre personne, confians pour ce à plain de votre grande et entière loyauté, et esperans la continuation et perseverance d'iceulx de bien en mieulx, et que les augmenterez en toutes haultes, dignes et vertueuses euvres à l'honneur dudict Ordre et recommandation et louenge de vous; aussi par l'advis et oppinion d'aucuns des Chevaliers d'iceluy Ordre, en tel nombre que pour ceste heure les avons peu faire assembler et convoquer :

Nous vous avons esleu à estre perpetuellement, se Dieu plaist, frère et Compaignon dudict Ordre et amyable Compagnie; vous requerant de agreablement recevoir icelle election et amyablement acceper son entrée et vocation à l'Ordre, des status et Ordonnances duquel vous envoyons le double, ensemble ung collier; en vous priant que si ladicte election et accompagnement à l'Ordre vous est agreable, vous veillez icelui collier prendre et porter autour de vostre col, sous la condicion de faire les sermens et autres choses pertinens à plain contenus et declares esdicts status et ordonnances : Lequel collier Dieu veille que vous puissiez longuement porter à sa louenge et service et exaltation de sainte Église, accroissement et honneur de l'Ordre et de vos merites et bonne renommée. Et de l'acceptation et reception, de ladicte election et collier, et des sermens que aurez sur ce faits, vous veillez par vos Lettres certifier. Donnés, etc.

Et plus bas est écrit : Le Roy a despesché ceste cy.

L'adresse est : A Monsieur de Montaigne de Bourgoigne.

Les statuts déterminent ensuite le petit discours du récipiendaire et ses engagements :

L. — Item iceluy chevalier ainsi esleu et qui aura accepté comme dict est ladicte compagnie et fraternité, venu devers le Souverain, à sa venue et protestation dira telles et semblables paroles, *Sire, ou Monsieur* (s'il est du sang), *j'ay veu par vos lettres, comme de la grace de vous et de vos tres honores freres et Compaignons du digne et honorable Ordre de Monsieur saint Michel j'ay esté eslu à iceluy Ordre et Compagnie amiable, dont je me tiens grandement honoré, lequel j'ay reveremment et agréablement receu et accepté, et vous en mercie tant et le plus que faire le puis, et me présente et offre prest d'obtemperer, obeir, et faire touchant iceluy Ordre tout ce que je devray et pourray.* A quoi sera respondu par ledict Souverain, ou de par luy, accompagné du plus grand nombre de Chevaliers que faire se pourra : *Nous et nos Frères et Compaignons de l'Ordre, pour la bonne renommée qu'avons ouy de vous, de vos grands biens, vertus et merites, esperans que vous y persevererez et les augmenterez à l'honneur de l'Ordre et recommandation et louenge de vous; vous avons eslu à estre*

perpetuellement, si Dieu plaist, Frere et Compaignon d'iceluy Ordre, et amiable compaignie; parquoy avez à faire les sermens qui s'en suyvent. C'est à scavoir, qu'à vostre loyal pouvoir vous aiderez à garder, soustenir et défendre les haultesses et droicts de la Couronne et Majeste Royal, et l'autorité du Souverain de l'Ordre et de ses successeurs Souverains, tant que vous vivrez et serez d'iceluy.

LI. — Item de tout vostre pouvoir vous emploirez à maintenir ledict Ordre en estat et honneur, et mettez peine de l'augmenter, sans le souffrir décheoir ou amoindrir, tant que vous y pourrez remedier et pourveoir.

LII. — Item s'il advenoit, que Dieu ne veuille, que en vous fust trouvé aucune faulte, par quoy selon les constitutions de l'Ordre en fussiez privé, sommé el requis de rendre ledict collier; vous en ce cas le renvoierez audict Souverain, ou au Thrésorier de l'Ordre, sans jamais après ladicte sommation porter ledict collier : Et toutes peines, corrections et punitions, qui pour autres moindres cas vous pourraient estre enjoinctes et ordonnées, porterez et accomplirez patiemment, sans avoir, pour et à l'occasion desdictes choses, haine, malvueillance ne rancune envers le Souverain, frères, Compaignons et officiers de l'Ordre.

LIII. — Item que vous viendrez et comparoistrez aux Chapitres, conventions et assemblées de l'Ordre, ou envoyez, selon les statuts et ordonnances dudict Ordre : Et au Souverain ou à ses commis obéirez en toutes choses raisonnables, touchans et regardans le devoir et affaires d'iceluy Ordre. Et de votre loyal pouvoir accomplirez tous les statuts, poincts, articles et ordonnances de l'Ordre, que vous avez veu par escript et ouy lire, et promettez et jurez en general, tout ainsi que si particulièrement et sur chacun poinct vous aviez fait serment spécial. Lesquelles choses ledict chevalier promettra et jurera es mains dudict Souverain, sur sa foi et serment et sur son honneur, sa main touchant la croix et les saintes Evangiles de Dieu.

LIV. — Item, ce fait, ledict Chevalier esleu se mettera reveremment devant le Souverain, qui prendra le collier de l'Ordre et lui mettra autour du col, en disant ou faisant dire telles et semblables paroles : *L'Ordre vous reçoit à son aimable compaignie, et en signe de ce vous donne ce present collier; Dieu vueille que longuement le puissiez porter à sa louenge et*

service, exaltation de sainte Eglise, accroissement et honneur de l'Ordre et de vos merites et bonne renommée; au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit : A quoy ledict Chevalier respondra, Amen; Dieu m'en doint la grace. Et après ce, le Chevalier du premier siège, qui lors sera présent, menera ledict Chevalier nouvellement receu devant le Souverain en son siège, qui le baisera en signe d'amour perpétuelle : Et pareillement le feront par ordre les autres Chevaliers présens.

LV. — Item si ledict Chevalier esleu s'excusoit d'accepter ladicté élection, ledict Souverain le signifiera aux Compaignons de l'Ordre, et chacun d'eulx; en leur mandant et requerant qu'ils soyent appareillés de procéder à l'élection d'un autre, au temps et en la manière qu'il appartiendra.

LVI. — Item les Chevaliers par nous cy devant nommés et appelés frères et Compaignons de l'Ordre et chacun d'eulx, feront les serments en la forme et manière devant escripte.

FEUILLETS D'HISTOIRE

ANGLAIS ET PROTESTANTS AU MONT-SAINT-MICHEL

L'assaut de 1433. — La bannière royale flottait toujours sur les remparts du Mont-Saint-Michel, et les Anglais avaient appris à leurs dépens ce que pesait l'épée de Louis d'Estouteville. Par de fréquentes sorties le vaillant gouverneur de la forteresse leur avait infligé des pertes qui n'avaient fait qu'exciter leur rage et leur soif de vengeance. Bien que, selon la prédiction de la Pucelle d'Orléans, leurs affaires devinssent plus que jamais en mauvaise voie, ils mirent un point d'honneur à ne pas reculer devant une place qui les tenait depuis si longtemps en échec.

Comme pour seconder leur opiniâtreté, la Providence permit qu'un incendie considérable réduisit toute la ville en cendres le lundi de la Quasimodo, l'an 1433. C'était une bonne occasion

de tenter un coup de main et les Anglais n'avaient garde de la laisser passer.

Lord Scale, qui tenait garnison à Pontorson, ayant appris le désastre, réunit une armée que les historiens les plus modérés portent à 20,000 hommes; et, trainant à sa suite une artillerie formidable, il vint s'établir en face du Mont.

En attendant le moment favorable pour l'assaut, il fit installer dans une série de petites bastilles, ses canons, ses bombardes, dont les boulets de pierre pesant 120 et même 160 livres devaient en peu de temps ruiner la muraille.

Le 17 juin était un jour de morte-eau et le commandant anglais voulut en profiter pour donner l'assaut général, ne songeant pas à la protection assurée au Mont par « les mérites de saint Aubert dont on commençait à célébrer la fête. »

Les canons sont dressés sur leurs affûts, les bataillons sont massés, prêts à s'élancer à la brèche. Mais avant de donner le signal, lord Scale envoie une dernière sommation au gouverneur. Le messenger reçut cette fière réponse : « Allez dire à votre maître que nous sommes résolus d'honorer le couronnement de notre légitime souverain Charles VII et de lui conserver cette place ou de nous ensevelir sous ses ruines. » En entendant cette parole héroïque, le général anglais, montrant de la pointe de son épée à ceux qui l'entouraient l'étendard fleurdelisé qui flottait au sommet de la tour, s'écria : « Orgueilleux étendard, je t'abattraï bientôt dans la poussière. » On dit qu'à ce moment un vieux solitaire retiré à Tombelaine vint l'engager à renoncer à son dessein et que, sur son refus, il lui adressa cette parole prophétique : « Prenez garde; on ne s'attaque pas en vain à monseigneur saint Michel. »

L'artillerie reçut l'ordre d'ouvrir le feu. Aussitôt une horrible canonnade vomit contre la muraille une grêle de boulets, et bientôt une portion des remparts s'écroulant, offre aux assiégeants une brèche praticable dans laquelle ils vont s'élancer en poussant des cris de joie.

Aucun bruit ne se fait entendre à l'intérieur; on croirait à

une complète solitude. Mais s'ils sont silencieux, les chevaliers sont là néanmoins, derrière la muraille, la hache d'armes à la main; ils attendent de pied ferme les assaillants.

Les bataillons anglais s'ébranlent; ils traversent la grève au pas de course, soutenus par les archers, qui font pleuvoir une grêle de flèches sur la ville. Les sables soulevés sous leurs pas s'élèvent en tourbillons immenses, enveloppent le Mont et semblent protéger leur marche.

Ils arrivent; ils escaladent la brèche...

Mais laissons la parole à un religieux témoin du combat, et dont on a peut-être eu tort d'infirmier le récit. Au moment où nous sommes arrivés, il monte sur une tour et s'écrie : « Saint Michel, à notre secours. » Il poursuit sa narration :

« Je vis, dit-il, les hommes d'armes courir aux murailles et y déployer le plus admirable courage. De temps en temps j'entendais la voix des guerriers, qui, s'élevant au milieu du cliquetis des armes, du bruit et des clameurs des combattants, poussait des cris de *Montjoie! saint Denis! saint Georges!* Quel spectacle! poursuit le bon religieux! Voilà que sur la brèche on combat corps à corps. Dieu des armées, défendez vos pauvres serviteurs. Notre gouverneur est entouré d'ennemis, il se dégage et monte sur le troisième bastion, il renverse tout ce qui lui résiste, et arrache les enseignes ennemies. L'épée de Guillaume de Verdun vole en éclats; il s'arme d'une hache et porte des coups terribles. Avec quel courage aussi cet homme, couvert d'armes rouges, fait ranger au pied des murailles les troupes anglaises! L'épée haute et le visage découvert, il les anime et les ramène au combat. On précipite sur eux des pierres, des poutres, des rochers. Saint Michel combat pour nous, les ennemis sont repoussés. »

Cette infructueuse attaque jette le découragement parmi les soldats anglais. On les fait combattre, disent-ils, contre l'Archange Saint Michel, peuvent-ils remporter la victoire?

Mais par la même brèche, d'Estouteville s'élance suivi de ses braves à la poursuite des fuyards. Le pont-levis s'abaisse, les

portes des poternes s'ouvrent, toute la garnison accourt à la suite de son chef et pousse les Anglais, la lance dans le dos. Ce fut alors une épouvantable tuerie, car la grève avec son sol sans consistance fatigue, entrave et arrête les malheureux qui tombent sous les coups de hache et d'épée des chevaliers de Saint-Michel. « Le peu qui s'échappa du massacre, dit dom Huymes, se réfugia en leur bastille d'Ardevon où ils se fortifièrent le mieux qu'ils purent, craignant qu'on allât leur y donner quelque aubade. »

Les Anglais perdirent plus de deux mille hommes et laissèrent entre les mains des Français de glorieux trophées dont s'enorgueillit le Mont-Saint-Michel. Parmi ces dépouilles, se trouvent les deux *Michelettes*, énormes bombardes dont l'une porte encore son boulet de pierre, et qui, placées à l'entrée de la ville, rappellent au voyageur l'héroïsme des chevaliers de 1433.

Vainqueurs et vaincus attribuèrent cette victoire à l'intervention « de la Vierge, au glorieux Archange Saint Michel, prince de la milice céleste, et à saint Aubert l'honneur et la gloire des prélats. » Les soldats anglais dirent qu'ils avaient aperçu dans les airs, à la tête des assiégés, Saint Michel armé d'un glaive étincelant, et lorsque le roi Charles VII envoya le comte Dunois complimenter d'Estouteville et ses chevaliers, il fit déposer un ex-voto dans la basilique du Mont.

Heureux temps où le patriotisme faisait surgir autant de héros qu'il y avait de soldats, et où le moine priant au sanctuaire pendant que le chevalier frappait d'estoc et de taille, attirait sur ses armes la bénédiction du Dieu des armées!

SANCTUAIRES DE SAINT MICHEL EN FRANCE

ABBAYE DE SAINT-MICHEL A TONNERRE

(Suite) (1)

Étienne de Nicey fit réunir en un cartulaire de plusieurs volumes tous les titres qui avaient été éparpillés lors de l'invasion des Anglais et Bourguignons, les lettres patentes du roi, les décisions de l'évêque de Langres, les bulles des papes, en un mot tout ce qui pouvait intéresser l'abbaye.

La maison de Pymelle ayant été vendue, Étienne et ses religieux se retirèrent à Jully, pendant les pestes et maladies épidémiques qui régnèrent à Tonnerre. Il fut reçu « benignement » par son neveu Claude de Nicey, prieur de Jully et célièrier de Molesmes. L'indemnité pour leur séjour fut fixée à cent livres tournois et payée le 30 mai 1523 par cinquante écus d'or au soleil.

Sur la fin de sa vie le vénérable abbé se montra un peu faible pour son neveu Ogier de Nicey, en faveur duquel il résigna son titre en cour de Rome, au mois de juin 1531. Les bulles n'arrivèrent qu'après sa mort.

Ogier de Nicey prit possession de l'abbaye avant que ses bulles ne fussent arrivées de Rome, malgré l'opposition d'un grand nombre de religieux et de deux compétiteurs Robert Pierron et Guillaume Raguier, aumônier du roi, nommé par lui abbé de Saint-Michel, le 9 novembre 1531.

Nous ne sommes plus, hélas ! au temps où les saints religieux que l'on choisissait pour gouverner leurs frères, frappés du compte qu'il leur faudrait rendre à Dieu du troupeau qu'il leur confiait et des âmes rachetées au prix du sang de Jésus-Christ, ne recevaient qu'en tremblant cette lourde charge sur leurs faibles épaules, et s'en déchargeaient aussitôt que possible pour expier les fautes qu'ils pouvaient avoir commises dans leur administration, et sur lesquelles on est bien exposé à se faire illusion quand on est élevé au-dessus des autres. Aujourd'hui on se dispute les abbayes comme une proie, sans même penser aux charges qui y sont attachées. L'abbé se réserve les honneurs et les revenus et tout ce qui peut lui être agréable et peut lui concilier quelque faveur, comme la nomination aux bénéfices dépendant du monastère, la répartition des charges entre les religieux dans l'abbaye et les prieurés ; mais tout ce qui concerne le gouvernement et l'administration est laissé entre les mains d'un Prieur « qu'il impose d'autorité,

(1) Voir la livraison d'avril 1882.

» tandis que lui, se promenant de châteaux en châteaux, sourit agréablement à tous ceux qui se font un honneur de recevoir et de fêter « mon » Révérend Père. »

Ogier de Nicey fut conduit et solennellement installé à *Saint-Michel* par Louis d'Arnouville, abbé de Molesmes, accompagné de plusieurs seigneurs des environs. Cette fête ressembla beaucoup plus à l'entrée d'un prince dans sa capitale qu'à celle d'un religieux qui vient prendre le gouvernement de ses frères voués, comme lui, à la mortification et à la pénitence. Il jouit pendant quelque temps des revenus et nomma Louis d'Arnouville son vicaire administrateur pour le temporel et le spirituel. Le fait suivant montre jusqu'à quel point Ogier poussa la cupidité. La cure d'Avreuil étant devenue vacante, Louis d'Arnouville présenta pour ce bénéfice l'abbé Ogier de Nicey lui-même. Son avidité lui avait fait oublier jusqu'à la défense faite par Innocent IV à tout collateur de bénéfice de se nommer lui-même.

Ogier de Nicey fut bientôt supplanté par l'un de ses compétiteurs Guillaume Raguier qui fut le premier abbé commendataire, car Ogier n'avait pas encore ce titre, quoiqu'il en parût digne par son avidité et sa vie de grand seigneur.

Il n'est peut-être pas inutile de dire quelques mots sur les commendes et leur origine.

Il y eut deux espèces de commendes. La première appelée commende *temporaire* consistait à confier pour un temps déterminé un bénéfice soit à un prélat ou à une église en attendant qu'il fût pourvu d'un titulaire ; soit à un laïc, afin qu'il en prît la défense. Le commendataire n'était alors que le protecteur et l'administrateur du bénéfice, il ne devait pas s'en approprier les revenus, mais en rendre compte à qui de droit. La seconde espèce de commende appelée commende *perpétuelle*, et c'est celle qui nous occupe en ce moment, consistait à donner à un laïc ou un clerc, sans l'astreindre à la résidence et à l'administration spirituelle, les revenus d'un bénéfice, église ou abbaye.

Sous la première race, les rois donnèrent souvent en commende à leurs officiers des propriétés ecclésiastiques pour les garantir des invasions des Barbares. Le but que se proposaient les rois était louable, mais des officiers peu délicats, au lieu de se regarder comme des protecteurs, se considérèrent comme de vrais propriétaires. De tout temps les hommes puissants s'accoutumèrent facilement à regarder les biens, dont la charité des fidèles a enrichi l'Église, comme une proie qui leur était proposée. Charlemagne peiné de voir ainsi profaner les choses saintes et frustrer l'intention des donateurs, fit tous ses efforts pour retirer les biens ecclésiastiques des mains des laïcs, mais ses successeurs laissèrent ces abus se multiplier sous leurs yeux. Ils paraissent cependant avoir à peu près cessé à l'avènement

de la troisième race. Les évêques de leur côté avaient souvent confié à des laïcs pour plusieurs mois les bénéfices vacants, afin qu'ils eussent un défenseur jusqu'au moment de la nomination d'un titulaire. Il s'ensuivit que plusieurs seigneurs, même dans les XIII^e et XIV^e siècles, prétextèrent d'anciens usages pour s'emparer, sous le titre de commende, de certains bénéfices au moment où ils étaient sans titulaires, mais ce n'étaient plus que des faits isolés.

Depuis le milieu du XV^e siècle jusqu'en 1793 les abus qui firent gémir l'Église consistèrent dans les commendes perpétuelles. Les souverains pontifes avaient quelquefois concédé à des hommes de qualité certains revenus ecclésiastiques, pour les récompenser de grands services rendus à l'Église et leur fournir le moyen de vivre d'une manière honorable. Cette concession reçut le nom de commende et ceux qui en étaient gratifiés furent appelés commendataires. Et comme ils devaient posséder ce bénéfice pendant toute leur vie on l'appela commende perpétuelle, par opposition à celle dont nous avons déjà parlé, qui n'était que pour un temps déterminé et fut désignée sous le nom de commende temporaire. Beaucoup d'ecclésiastiques reçurent des bénéfices à titre de commendataires, c'est-à-dire qu'on ne les regardait comme tenus par leur titre qu'aux obligations qui auraient été imposées à de simples laïcs auxquels on aurait concédé les revenus de l'église ou de l'abbaye qui leur avait été donnée. Ils n'étaient tenus ni à résider ni à gouverner par eux-mêmes; ils pouvaient se faire remplacer pour le gouvernement et l'administration des sacrements, par un prêtre de leur choix tout en continuant de percevoir les revenus.

Les souverains pontifes ont seuls le droit de disposer ainsi des biens de l'Église, mais les rois prétendirent également avoir ce droit, en vertu du domaine suprême dont ils jouissent dans leurs États, et ils se mirent à distribuer des bénéfices en récompense des services qu'on leur avait rendus. Et plutôt à Dieu qu'ils n'en eussent disposé que pour payer de véritables services! Le concile de Latran dans sa neuvième session, en 1514, condamna cet abus qu'il dit être très préjudiciable au bien de l'Église. Mais François I^{er} peu soucieux des lois de l'Église n'en donna pas moins à peu près toutes les abbayes et prieurés importants à des commendataires. « Les aumônes que la piété de nos ancêtres avait » déposées dans les monastères pendant les siècles précédents pour » s'assurer qu'après leur mort des mains pures s'élèveraient vers le ciel » pour demander à Dieu d'avoir pitié de leur âme et de celle de leurs » enfants, étaient abandonnées à un laïc qui s'occupait beaucoup plus de » l'éclat d'une chasse que de la pompe d'une cérémonie religieuse, ou à un » clerc, qui n'avait de religieux qu'une tonsure aussi petite que possible » et qui passait doucement sa vie à la cour du souverain ou dans le » château de sa famille. »

Bien souvent les revenus d'un évêché ne suffirent pas à ces grands seigneurs, ils y ajoutèrent des abbayes et des prieurés qu'ils ne virent jamais que sur une carte de géographie.

Guillaume Raguier paraît cependant s'être occupé un peu des intérêts de l'abbaye; il fit transporter les reliques à Auxerre pour les soustraire à la fureur des protestants qui ravageaient le centre de la France, brisant les statues et détruisant les chefs-d'œuvre dont la foi de nos pères avait enrichi les monuments et brûlant tout ce qui avait servi au culte catholique. En 1559, il se démit de son titre sans qu'on en connaisse le motif. Il faut croire qu'il répugnait à sa conscience de tondre le troupeau sans lui donner la pâture.

(A suivre.)

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

DIOCÈSE D'AMIENS

MON RÉVÉREND PÈRE,

La chapelle des Petites-Sœurs-des-Pauvres, à Amiens, fut, en 1880, témoin d'une cérémonie bien touchante : la bénédiction d'une belle statue de Saint Michel.

Vous n'ignorez pas, mon Révérend Père, que le berceau de la petite famille des Petites-Sœurs-des-Pauvres est la ville de Saint-Servan, non loin du Mont-Saint-Michel; aussi n'est-il pas étonnant que ces saintes religieuses aient une grande dévotion à Saint Michel. Les Petites-Sœurs assurent que Saint Michel lutte toujours avec avantage contre le démon au moment de la mort de leurs vieillards.

C'est pour augmenter la dévotion à ce saint protecteur dans la communauté, que la Révérende Mère supérieure a fait placer cette statue destinée en même temps à embellir encore notre gracieuse chapelle.

Le lundi de la Pentecôte avait été choisi pour l'inauguration du culte de Saint Michel parmi nous. A quatre heures de l'après-midi commençait la fête présidée par M. le Chanoine custode de la Cathédrale. M. l'abbé Bourdon, curé de Bussus-Jancourt, avait accepté de porter la parole en cette circonstance. Dans un discours éloquent, le prédicateur a montré l'Archange

combattant dans le ciel contre Lucifer et les anges rebelles, se constituant encore aujourd'hui le défenseur de l'Église contre ses ennemis, et à cause des nécessités présentes, plus que jamais disposé à nous donner sa protection et son secours.

Le prédicateur avait été bien choisi, car il appartenait de parler de Saint Michel à un prêtre qui a fait bâtir une église sous le vocable de Saint Michel, après en avoir fait restaurer magnifiquement une autre sous le même vocable.

Après le sermon, M. le chanoine Millant, revêtu de ses insignes, a béni la nouvelle statue et a donné le Salut du T. S. Sacrement.

En quittant la chapelle, les vieillards des Petites-Sœurs aussi bien que les personnes du dehors qui avaient été témoins de la cérémonie paraissaient heureux, et tous, sans doute, sentaient renaître au fond de leur cœur la confiance à la vue du combattant choisi par Dieu pour lutter contre le terrible ennemi du genre humain.

Veuillez agréer, etc.

A. J.

Culte de Saint Michel dans le diocèse d'Amiens.

I. — A AMIENS. — Le pont Saint-Michel à Amiens est ainsi appelé parce qu'il était décoré jadis d'une statue de l'Archange, exécutée en 1464 par un artiste flamand. — Ce nom est donné à une place et à un boulevard d'Amiens.

Au portail de la cathédrale, on remarque le pèsement des âmes. Saint Michel, entre deux anges sonnans de la trompette, tient une balance; sur un plateau, un agneau de Dieu; sur l'autre, une tête à grandes oreilles figurant une âme. Un diable tâche de faire pencher ce dernier plateau. — Au sommet du portail de la Vierge-Dorée, statue colossale de l'Archange protecteur de la France, terrassant le démon avec une croix. — Statues au Musée communal et aux églises de Saint-Leu, Sainte-Anne et Saint-Maurice d'Amiens.

Ancienne église Saint-Michel.

La place Saint-Michel, sur laquelle s'ouvre l'entrée du palais épiscopal a pris ce nom de l'ancienne paroisse qui, il y a quatre-vingts ans, l'occupait entièrement. Cette église était autrefois

hors de la ville sur le bord du fossé des fortifications, car à l'époque de la construction de la cathédrale, le mur d'enceinte de la ville serrait de près la grande église. Pour rendre plus libres les abords de la nouvelle cathédrale, on recula les fortifications. Par suite de ces travaux, l'église de Saint-Michel, ne fut plus dans le faubourg qui portait son nom, mais dans la ville.

Le portail avait été rebâti au commencement du XVI^e siècle des bienfaits du doyen du chapitre de Notre-Dame, Adrien de Henencourt, dont la main libérale s'ouvrait toujours lorsqu'il y avait à accomplir quelque œuvre intéressant la religion et les beaux-arts. Ses armoiries étaient sculptées sur le piédestal de la statue de Saint Michel, placée sur le fronton central. Les murs des pignons des bas côtés étaient obliques, de manière à produire deux larges pans coupés aux angles de toute la façade.

Le clocher, sur le portail, était autrefois terminé en flèche aiguë, mais plus tard on lui donna la forme d'une coupole. En 1787, on fit fondre pour cette église quatre cloches dont la plus forte pesait 700 livres; comme elles étaient fort étroitement logées on les disposa de manière à ce qu'elles sortissent par les ouïes du clocher, lorsqu'on les mettait en branle, ce qui les garantissait de tout choc.

(A suivre.)

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

Savoie. — Mon R. Père, dans un siècle d'égoïsme, au sein d'une société qui se meurt, il est consolant de rencontrer des cœurs magnanimes, embrasés de la plus ardente charité.

L'enfant dont je vous parlais dans ma dernière lettre était déjà aux prises avec l'impitoyable mort.

Mais voici que deux anges visibles, comprenant toute la douleur d'une famille éplorée, se hâtent de vouer le jeune moribond à l'Archange Saint Michel et demandent en même temps une neuvaine sur la Sainte Montagne.

A l'instant leurs vœux sont exaucés; le jour même le malade entrait en convalescence et aujourd'hui il jouit d'une bonne santé.

Gloire, amour, louange et actions de grâces au puissant Archange.

P. Z.

Mayenne. — Mon R. Père, ayant promis quatre messes s'il m'était accordé, par l'intercession de Saint Michel, une chose d'un grand intérêt pour moi, et l'ayant obtenue, je vous envoie 20 fr. pour ces quatre messes promises, plus 5 fr. pour une personne de ma maison qui en a promis deux à 2 fr. 50.
De P.

Domats (Yonne). — Une de nos zélatrices a reçu la lettre suivante, qu'elle nous prie de publier dans les *Annales*, en action de grâces à Saint Michel, pour une guérison obtenue par son intercession :

« Je ne peux oublier le service que vous m'avez rendu, et je n'aurais pas dû rester aussi longtemps sans vous remercier et en même temps vous donner de mes nouvelles, qui sont beaucoup meilleures qu'elles ne l'étaient il y a six mois.

J'étais alors dans un si triste état, que plusieurs médecins m'avaient condamnée : je n'avais plus d'espoir. Mon corps a souffert autant que l'on peut souffrir : mais il n'y a pas de souffrances telles que le désespoir. Souffrir et penser qu'il n'y a pas de guérison possible, c'est horrible !

Ce fut dans ces circonstances que je reçus votre visite, et, pour me consoler, vous me dites : « Puisque la science des hommes est impuissante à vous guérir, adressez-vous donc à Dieu : priez Saint Michel tous les jours, je vais demander une neuvaine à son sanctuaire et faire brûler un cierge en son honneur. » Je me suis adressée à l'Archange et il m'a sauvée de la mort. Tout à coup je me sentis portée à me lever... Aujourd'hui je marche toute la journée et je pense qu'au printemps je pourrai travailler et reprendre mes occupations ordinaires. Si vous saviez, ma chère amie, comme c'est bon de pouvoir dire : Je me promène et je guéris.

Je vous prie de m'aider à rendre grâces à Saint Michel et de remercier pour moi ses Missionnaires et leurs Apostoliques ; dites-leur de publier dans leurs *Annales* mon pauvre récit, s'ils le jugent à propos, ce sera une gloire de plus pour le grand Archange. »
Héloïse L.

Gers. — Mon R. Père, recevez sous ce pli, la somme de 2 fr. pour une neuvaine de lampes à Saint Michel, en action de grâces d'une guérison et d'un heureux voyage, instamment demandés au glorieux Archange.
H. B.

Basses-Pyrénées. — Mon R. Père, j'envoie à vos chers Apostoliques une petite offrande pour Saint Michel, en action de grâces d'une faveur obtenue.
L. de C.

Seine. — Mon R. Père, je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers le glorieux Saint Michel, en vous priant de vouloir bien insérer dans ses *Annales*, la faveur que j'ai obtenue par son intercession, la réussite de l'examen du baccalauréat des sciences de mon fils.

Je joins à ma lettre un mandat-poste de 12 fr. : 2 fr. pour une lampe pendant neuf jours dans la chapelle de Saint-Michel, et 10 fr. pour l'œuvre des Apostoliques, aux prières desquels je recommande les études de mon fils.
De St-P.

Espagne. — Actions de grâces à Saint Michel, patron de la France, pour une heureuse traversée. 3 fr. promis.
L. H.

Belgique. — Mon R. Père, ma sœur ayant promis une offrande en l'honneur de Saint Michel, si elle obtenait la guérison de son petit garçon, tient sa promesse, et vous prie de bien vouloir accepter 20 fr. pour l'École apostolique.

Elle y joint 5 fr. avec prière de faire dire deux messes pour elle-même, étant atteinte depuis six mois d'une maladie très grave.

Elle vous prie de faire mention de la guérison de son fils dans vos *Annales*, en attendant qu'elle puisse parler de la sienne.
S. S.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, je vous envoie 70 fr. pour les abonnés aux *Annales*. Ci-joint la liste des personnes desquelles je suis chargée de vous remettre l'abonnement.

Je vous envoie en plus 5 fr. qu'une personne offre à Saint Michel, en action de grâces pour une faveur accordée.
F. P.

Calvados. — Mon R. Père, un père et une mère vous adressent l'offrande ci-incluse en actions de grâces à Saint Michel des succès de leur fils à l'examen d'admission au volontariat, offrande destinée à l'École apostolique, qu'on prie d'accompagner, de sauvegarder de ses prières le jeune homme appelé sous peu au service, afin que le saint Archange le préserve de toutes sortes de dangers.
L.

X... — Mon R. Père, une personne de ma connaissance promet à Saint Michel de lui faire brûler un cierge de 2 fr. si elle obtenait le jour même une grâce temporelle qu'elle désirait.

Elle remercie Saint Michel de sa protection et vous prie de faire brûler le cierge.

Veillez pour la gloire de Saint Michel le remercier de sa bonne protection par la voie des *Annales*.
E. T.

Manche. — Mon R. Père, j'avais promis à Saint Michel, s'il me favorisait, de faire insérer dans les *Annales* de ce saint Archange, à la gloire de son nom, la guérison de deux personnes que je lui demandais, desquelles on désespérait.

Ayant été exaucée, je viens réaliser ma promesse et vous envoie ci-joint la petite somme de 10 fr. en timbres-poste.
T. R.

Orne. — Mon R. Père, je viens en ce jour, pour remplir une promesse faite à Saint Michel, s'il m'accordait une grâce que je lui demandais, vous prier de vouloir bien faire brûler une lampe à l'autel du Saint Archange ; je vous envoie, à cet effet, 2 fr., plus 1 fr., pour une neuvaine de prières en actions de grâces.
X.

X... — Mon R. Père, j'ai l'honneur d'être auprès de vous l'interprète d'une associée qui a obtenu, par l'intercession de l'Archange Saint Michel, une grâce particulière.

Pour l'honneur du Saint Archange, elle désirerait que vous parliez de cette faveur reçue dans vos *Annales*.

Elle vous demande, de plus, une messe en l'honneur de Notre-Dame-des-Anges et de Saint Michel, et elle voudrait faire brûler un cierge devant la statue de Saint Michel.

Pour toutes ces intentions et en esprit de reconnaissance, elle vous envoie ci-joint un mandat de poste de 20 fr. B.

Sarthe. — Mon R. Père, ayant invoqué de tout cœur Saint Michel, j'ai obtenu la grâce que je sollicitais. M. R.

Finistère. — Mon R. Père, j'avais promis, si j'obtenais par l'intercession de Saint Michel, une grâce temporelle que je demandais depuis longtemps, de lui donner une petite preuve de ma reconnaissance.

J'ai obtenu cette grâce, à cet effet je vous envoie 10 fr. pour vos Apostoliques.

Je me recommande de nouveau à vos prières. C. le S.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, j'avais promis de faire brûler une lampe pendant huit jours devant l'autel de Saint-Michel, si j'obtenais la guérison d'un bon père de famille. Du moment que j'eus fait le vœu, le malade fut bien mieux, je viens donc accomplir ma promesse.

Je vous envoie donc 2 fr. dans cette intention. E. B.

Finistère. — Mon R. Père, je m'empresse de vous adresser le montant d'une messe d'actions de grâces à Saint Michel Archange, en reconnaissance de la protection qu'il a accordée à mon frère dans l'examen qu'il vient de subir avec succès. U. M.

Loir-et-Cher. — Mon R. Père, j'ai prié Saint Michel pour obtenir une grâce temporelle, et j'ai été exaucée.

Je vous envoie 5 fr. que vous affecterez à l'École apostolique. F. C.

Rhône. — Mon R. Père, naguère une personne du monde se mourait sans sacrements, refusant même de les recevoir.

Un associé à l'Archiconfrérie de Saint-Michel recommande cette âme au saint Archange.

Ses prières à peine achevées, le malade demande un prêtre, se confesse et reçoit le corps de Notre-Seigneur dans les meilleures dispositions.

J. F.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Anniversaire du Couronnement. — École apostolique. — La Terre-Sainte (*gravure*). — L'année archangélique : Saint Jean-Baptiste (24 juin). — Ordre de Saint-Michel : Réceptions (*suite*). — Sanctuaires de Saint Michel en France : Abbaye de Saint-Michel à Tonnerre (*suite et fin*). — Faveurs obtenues. — Nécrologie.

ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

L'état actuel de la Basilique, encombrée par les matériaux de la restauration, ne permettant que très difficilement un office public avec toute la solennité que nous lui donnons habituellement, la FÊTE ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT n'aura pas lieu *cette année* dans les conditions ordinaires.

Le dimanche 8 juillet à 10 heures, il y aura une Messe chantée par les *Apostoliques*. Cette Messe sera dite pour nos Bienfaiteurs et nos Associés. Nous y convions tous ceux qui aiment l'Archange et la France.

ÉCOLE APOSTOLIQUE

La reconnaissance est, dit-on, la mémoire du cœur. Nous en avons trouvé la preuve dans la lettre suivante adressée par un de nos apostoliques à sa bienfaitrice. Il est consolant d'avoir fait des sacrifices pour qui sait si bien les apprécier. Nous ne donnons qu'un extrait de cette lettre qu'on pourrait intituler : UN RETOUR SUR LE PASSÉ.

... Vous souvient-il de ce beau soir d'automne où, guidé par sa mère, un enfant vint se présenter aux portes de votre château? On leur ouvrit; jeune et timide, l'enfant laissa la mère parler pour lui, et la pauvre femme essuyant une larme furtive raconta comment, dès sa plus tendre enfance, son fils avait tourné vers l'autel le regard de son cœur; elle redit sa naïve dévotion envers la sainte Vierge, son bonheur de servir la messe, son admiration pour les cérémonies saintes. Il veut être prêtre..., il a bientôt douze ans..., il serait temps..., mais... n'est-ce pas témérité?... la famille est sans ressources!...

Ici, la pauvre mère se voila les yeux pour cacher ses larmes à son enfant; mais lui, sans perdre son assurance : Mère, ne pleure pas, je serai prêtre, et son regard semblait interroger celle qui dès lors devint sa protectrice.

Huit jours s'étaient passés, l'enfant voyait se refermer sur lui les portes du saint asile qui devait abriter sa vocation et protéger ses premiers pas vers le sanctuaire. Il avait dit à sa famille un adieu à la fois joyeux et triste; il avait reçu de sa pauvre mère un dernier baiser, il laissait au pays frères et sœurs, quittant tout sur cette terre, brisant les liens du monde, esclave volontaire de Jésus-Christ.

Savait-il toute la portée du grand acte qu'il accomplissait?

Comprenait-il toute l'étendue de son sacrifice? L'avait-il comparé avec les célestes délices de la maison du Seigneur?...

Dans ces jours bénis où j'aime à reporter mes souvenirs, il semblait qu'un souffle de grâce avait passé sur la France. Le saint Archange jetant un regard consolateur sur la nation bien-aimée avait suscité dans douze jeunes cœurs la noble ambition de l'apostolat. Ces enfants venus des quatre vents du ciel se trouvèrent un jour réunis dans un antique sanctuaire sur les confins de la France. Ils adressèrent à leur commun Protecteur la prière de la reconnaissance, s'embrassèrent au pied de l'autel, reçurent dans le pain eucharistique le sceau de leur alliance et désormais s'appelèrent du doux nom de frères.

L'École apostolique était fondée.

Famille bénie, sanctuaire de paix, asile de bonheur, solitude bien-aimée, salut à toi!

Le faux ami qui nous a vus quittant le sol natal, abdiquer les espérances du siècle, s'est récrié sur l'insensibilité de nos cœurs. Il a plaint nos parents s'il n'a point essayé auprès d'eux des conseils perfides ou des supplications plus perfides encore. C'est qu'il n'a pas compris la sublime folie de la croix qui change le sacrifice en allégresse et l'amertume en délices.

Le Seigneur a promis de ne pas se laisser vaincre en générosité. Lui qui inspire au moissonneur de laisser des épis pour les petits oiseaux, nous a suscité des bienfaiteurs généreux et dévoués. Lui qui donne au lis des champs sa parure, n'a point oublié ses petits apôtres.

Les années en se multipliant ont apporté avec elles l'âge et la force, mais aussi la science qui fait du prêtre un docteur et la vertu qui sait faire de lui un apôtre, un martyr même.

Isolés du monde sur notre antique rocher, partageant nos jours entre le travail et la prière, nous aspirions sans cesse au terme de nos études profanes, entrevoyant dans le lointain le digne objet de nos vœux, la sainte et désirée soutane.

L'orage pourtant grondait; ameutés par une haine aveugle contre l'Église et contre son Christ, les méchants proféraient

des menaces. A leurs sinistres clameurs on opposa le cri de confiance : Saint Michel, à notre secours ! Les foules accoururent à la sainte Basilique, mille bras suppliants s'élevèrent vers le ciel, les voix et les cœurs s'unirent dans une commune supplication et les échos du sanctuaire redirent ce cri de repentir et d'amour : Pitié, mon Dieu ! La rafale passa sans nous terrasser, mais quelle désolation ! quelles ruines accumulées ! Le sacrilège triomphe et l'Église gémit, mais sa plainte maternelle a trouvé un écho dans le cœur de ses enfants.

Semblables au guerrier que l'odeur de la poudre enivre et qui bondit au bruit de la bataille, nous appelons de tous nos vœux le jour trois fois béni où la vertu du Très-Haut descendra en nous et où l'Esprit-Saint déliera nos langues. Déjà entre les mains de notre vénéré Père supérieur nous avons contracté les solennelles promesses qui nous lient au service de l'Église et des âmes. Déjà, nous, les aînés de la famille, nous foulons les parvis du sanctuaire, *Beati qui habitant in domo tua, Domine!* Oui, Seigneur, heureux ceux qui habitent dans votre maison !

A mon tour bientôt je gravirai les degrés de l'autel; pour qui élèverai-je dans mes mains tremblantes l'Hostie du salut?... Mon cœur fait la réponse et le vôtre la comprend. Bientôt peut-être mes lèvres annonceront la parole de vérité. Que dira alors le témoin de ma première enfance devenu le témoin de mon apostolat ?

Quel ne sera pas son étonnement ! *Ecce enim beatam me dicent omnes generationes.* Chacun enviera mon bonheur. Et pourquoi ? Oh, je puis le dire encore avec Marie : *Quia respexit humilitatem... de stercore erigens... ut collocet cum principibus.*

Dieu a jeté sur un pauvre enfant un regard de miséricorde, il l'a appelé du sein de la pauvreté pour en faire un prince de son peuple.

L. P.

LA TERRE-SAINTE

Nous avons reçu de notre Père Supérieur, qui a courageusement entrepris le pèlerinage de Jérusalem, la lettre suivante :

Jérusalem, le 31 mars 1883.

MON CHER PÈRE,

Lorsque je suis parti du Mont-Saint-Michel pour la Terre-Sainte, je vous avais promis de vous écrire bientôt. Je ne l'ai point encore fait; c'est un reproche que je m'adresse et toutefois je puis invoquer des circonstances atténuantes. Ici, la poste pour la France ne part qu'une fois par semaine et j'ai dû attendre patiemment le jour où les lettres sont transportées de Jérusalem à Jaffa. Je vous arriverai donc en retard, mais le proverbe dit : Mieux vaut tard que jamais.

Ce n'est pas une lettre, mais un livre entier qu'il me faudrait vous écrire si je voulais seulement énumérer toutes les choses qui m'ont impressionné et vous faire part des sentiments si divers que j'ai ressentis au fond de l'âme. Peut-on visiter Jérusalem et les Saints-Lieux si remplis de pieux souvenirs sans éprouver les émotions les plus vives, les joies et les tristesses les plus grandes ?

Un mot seulement du voyage. Du Mont-Saint-Michel à Marseille, tout alla bien. Il n'en fut pas de même de Marseille à Jaffa : ce n'était plus le chemin de fer avec sa rapidité et sa sécurité. Tout le temps du voyage la mer fut mauvaise et il nous fallait franchir une distance de près de 4,000 kilomètres. Vous pouvez juger du nombre des pauvres pèlerins que tourmentait le mal de mer. Dois-je l'attribuer à la bienveillante protection de notre cher Archange ? Je ne sais. Mais je n'ai pas été atteint. Je fis bonne contenance jusqu'au bout, et ma santé, qui d'ordinaire n'est pas très brillante, s'est soutenue jusqu'à ce jour, non seulement sur la Méditerranée, mais encore dans le trajet de terre et depuis mon arrivée à Jérusalem.

Pour entretenir et raviver les sentiments de confiance, de courage et de résignation, on avait organisé sur le vaisseau des exercices de piété qui se succédaient du matin au soir : la prière en commun, le saint sacrifice de la Messe, le Rosaire, le Chemin de la Croix, le salut du Saint-Sacrement, des instructions, et surtout, ce qui a été pour tous une grande consolation, l'adoration diurne et nocturne de Notre-Seigneur au Tabernacle. L'empressement et la piété offraient un spectacle vraiment édifiant. Je me serais cru volontiers à l'une de nos retraites.

Le mercredi 14 mars, après huit jours d'une navigation assez périlleuse, nous arrivions en vue de Jaffa, à deux heures de l'après-midi. Chacun se sentait heureux de pouvoir mettre pied à terre; mais, vains désirs, l'état de la mer ne permit pas de débarquer. On dut regagner la haute mer et ce n'est que le samedi matin, 17, que s'est opéré le débarquement. Dans la nuit du 14 au 15, nous eûmes de violents mouvements de tangage; la peur gagna nos pèlerins. Plusieurs dames croyant leur dernier moment arrivé vinrent me demander une dernière absolution. Ma confiance les rassura un peu, elles reprirent courage et j'eus lieu d'admirer leur foi, leur résignation et leur généreux abandon à la Providence. Le vendredi, les flots se calmèrent, et dès le matin du samedi nous descendîmes à terre.

Avec quelle joie, après une traversée si pénible, on sentait la terre ferme sous ses pieds! On paraissait revivre, on retrouvait toute sa gaieté, toute son agilité. Et puis, on était en Terre-Sainte. Déjà les monuments du passé abondaient, les souvenirs nous transportaient à dix-huit siècles en arrière. A Jaffa se trouvait la demeure de Simon le Corroyeur, de Tabithe, ressuscitée par saint Pierre.

Nous ne devons pas nous arrêter à Jaffa; depuis trois jours nos conducteurs nous attendaient, et nous trouvions tout prêts des montures et des véhicules pour nous transporter. De plus, on tenait à être à Jérusalem pour le lendemain, jour des Rameaux, et nous avions 65 kilomètres à faire sur des chariots qui n'ont jamais connu de ressorts et par des chemins

affreux. Nous arrivions à la Ville sainte à huit heures du soir. Croyez bien que nous avons grand besoin du repos de la nuit pour nous remettre des fatigues du vaisseau et du mouvement des chariots, dont les cahots sempiternels nous avaient fait exécuter de Jaffa à Jérusalem une danse de douze heures. On ne connaît point encore en Orient ces confortables et luxueuses inventions qu'on appelle américaines, victoria, pas même le vulgaire break, qui serait pourtant bien utile sur ce qu'on a l'audace d'appeler ici des chemins!

Le dimanche des Rameaux, l'office commence à six heures du matin à l'église du Saint-Sépulcre. Tous les pèlerins tenaient à assister à cette bénédiction solennelle des palmes qui est faite par Son Excellence le Patriarche, et pour laquelle on déploie, comme toutes les fois qu'il officie, une très grande pompe. Il fallut donc être debout de grand matin et, sans songer aux fatigues de la veille, on se rendit au Saint-Sépulcre. Le consul de France avec tout son personnel assiste à cette cérémonie. Une compagnie de soldats turcs maintient l'ordre. Lorsque les palmes sont bénites on les distribue, d'abord au consul et à sa suite, puis aux ecclésiastiques et ensuite aux fidèles. Ces palmes sont très belles et mesurent environ deux mètres de longueur, et comme elles sont portées par tous ceux qui prennent part à la procession, l'ensemble produit un merveilleux coup d'œil. Cette procession, qui suit immédiatement la distribution des palmes, est très solennelle et dure fort longtemps. On fait trois fois le tour du Saint-Sépulcre et on se rend ensuite à la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine, où doit se célébrer la Messe pontificale.

Un fait remarquable et consolant pour nous, Français, est de voir notre consul toujours placé immédiatement auprès du Patriarche. Combien il est à désirer que ce ne soit pas là une vaine parade, mais le témoignage de notre protectorat réel des intérêts catholiques en Orient!

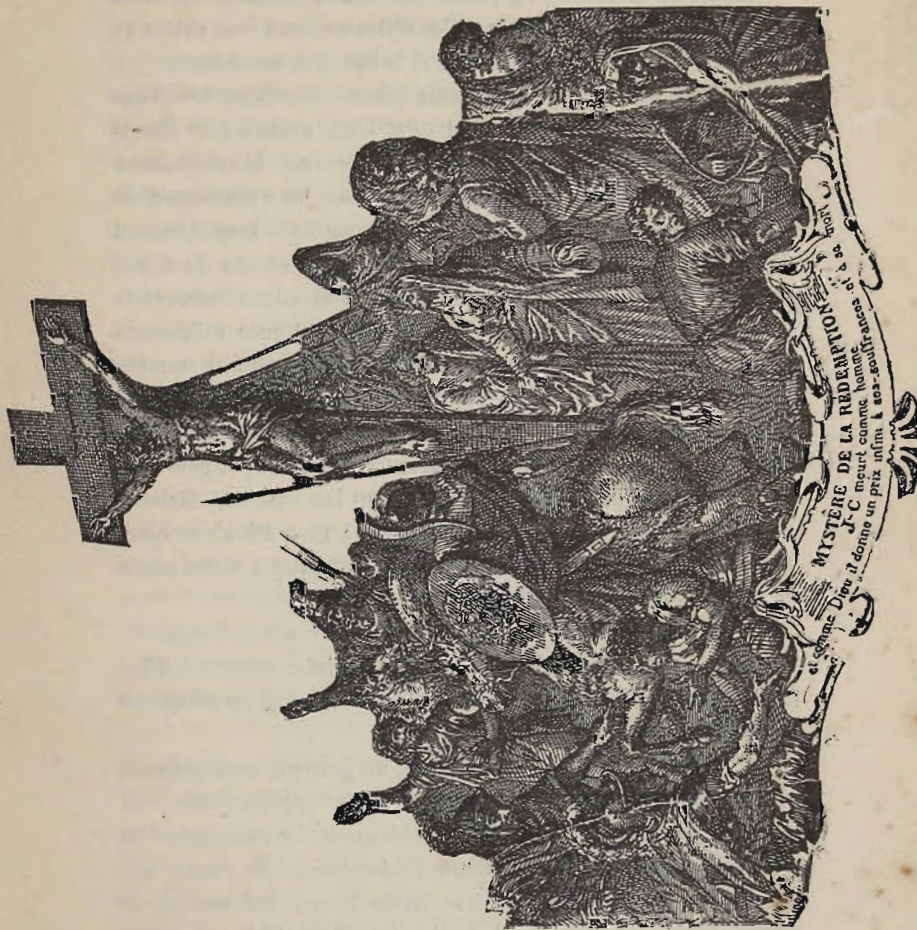
A la Messe solennelle nous avons entendu un chant très remarquable de la Passion. Ce chant est exécuté à trois chœurs,

et il n'est pas nécessaire d'être musicien pour sentir avec quelle justesse est rendu le rôle de chacun des interlocuteurs ; la douceur, la suavité de Notre-Seigneur fait un contraste frappant avec les cris sauvages de la foule en délire. Je n'ai jamais rien entendu d'aussi saisissant.

L'office terminé, nous sommes rentrés au logis, rapportant comme des trophées nos chères palmes, et je me réjouissais déjà beaucoup, peut-être trop, de rapporter la mienne au Mont-Saint-Michel, d'en faire don à notre École apostolique, dont la pensée ne m'a pas quitté pendant tout le voyage. Hélas ! je n'aurai pas la joie de la rapporter intacte. La charité en a emporté deux morceaux.

A mon retour je rencontrai deux pèlerins désolés d'avoir été oubliés le matin à la distribution et de rentrer les mains vides. Ils me supplièrent de faire en leur faveur le sacrifice d'une partie de ma palme. C'était un vrai sacrifice ; je l'ai fait *un peu* de bon cœur, touché que j'étais par la douleur de mes compagnons de voyage, mais je ne pus m'empêcher de leur dire en les voyant serrer dans leur malle, l'un la tête, l'autre le pied de mon rameau : « Vous ne vous doutez peut-être pas de la joie qu'auraient nos Apostoliques de mesurer leur petit laurier béni avec cette belle palme, et de faire de l'un et de l'autre l'ornement de leur salle d'étude. *Mais*, je les connais, *quand je leur dirai que je les ai privés pour vous faire plaisir, ils m'approuveront.* » Je crois qu'en effet nos Apostoliques comprennent ce langage de la charité si ignoré dans le monde, et ils sauront qu'à Jérusalem plus que partout ailleurs on se sent à l'école où se puise la science et la pratique de cette belle vertu.

Je ne vous décrirai pas tout ce qu'il y a de frappant dans les différentes cérémonies de la Semaine sainte célébrées au Saint-Sépulcre. Il y a une teinte de tristesse et de grandeur, un cachet particulier à l'Orient impossibles à décrire. Puis, voir les lieux mêmes où s'est passé tout ce que nos Livres saints nous rapportent des mystères de la vie, de la Passion et de la mort de



Notre-Seigneur, qu'y a-t-il de plus propre à émouvoir une âme religieuse?

Comment décrire l'impression que nous ressentons au chant des lamentations de Jérémie et les réflexions que font naître au tombeau du Sauveur ces plaintes si belles et si touchantes!

Le Jeudi saint on ne communia qu'au Saint-Sépulcre. Tous les membres du pèlerinage, prêtres et laïcs, ayant à leur tête le consul français avec tout son personnel reçurent la communion des mains du Patriarche. Vinrent ensuite les catholiques de Jérusalem et des autres nations. Vous vous ferez probablement les mêmes réflexions qui me viennent à l'esprit sur l'attitude de notre consul qui pratique si librement et si ouvertement sa religion en pays turc lorsque les mêmes pratiques religieuses en France amèneraient sûrement sa révocation. Ici, il semble tout naturel d'être et de se montrer catholique, la religion fait partie de l'existence; tandis qu'en France il est de bon ton de la poursuivre et de chercher à l'anéantir. On verra, et peut-être dans un temps peu éloigné, quels seront les tristes et fâcheux résultats de cette manie antireligieuse. O mon Dieu, acceptez notre pénitence, exaucez nos prières et épargnez à notre patrie ce malheur et cette humiliation!

La nuit du Jeudi au Vendredi saint est la seule de l'année où l'on conserve au Saint-Sépulcre le Très-Saint-Sacrement. Plus de deux cents pèlerins ont tenu à passer cette nuit en adoration dans l'auguste sanctuaire.

Le Vendredi saint est, à Jérusalem, un jour qui impressionne plus que partout ailleurs. Mgr le Patriarche préside l'office qui se célèbre dans la chapelle du Crucifiement, lieu vénérable où s'est consommée l'œuvre de notre Rédemption. On monte par un escalier de douze marches et on se trouve sur une plate-forme divisée en deux parties : la chapelle méridionale construite sur l'endroit où Jésus-Christ a été cloué sur la Croix et la chapelle appelée la *Plantation de la Croix*. Après le chant de la Passion et des longues prières de ce jour l'adoration du Bois-Sacré s'est faite avec la foi la plus vive. Les cœurs étaient

émus et des larmes d'attendrissement et d'amour coulaient des yeux d'un grand nombre de pèlerins. Ah! si nous ne pouvons lire sans une émotion profonde les paroles de Notre-Seigneur expirant : « *Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains,* » qu'on se figure ce qu'on éprouve quand on se trouve au lieu même où ce cri a été entendu, où la terre a tremblé, où les morts sont sortis du tombeau, où la nature entière a pris le deuil au spectacle de l'Homme-Dieu expirant!

Ce même jour du Vendredi saint, j'ai fait avec tous les pèlerins le chemin de la Croix en suivant toutes les stations sur la voie douloureuse parcourue par Notre-Seigneur dans sa Passion. Quel touchant spectacle de voir quatre cents pèlerins français parcourant, dix-huit siècles après Jésus-Christ, le chemin du Calvaire! Mais ce qui frappa le plus la population de Jérusalem, ce fut le portement triomphal de la grande Croix que nous avions sur le vaisseau. Trente hommes la portaient sur leurs épaules et ils étaient suivis par tout le reste des pèlerins qui placés sur deux rangs chantaient le *Stabat Mater*.

Les habitants regardaient avec grande admiration et un véritable respect cette pieuse et magnifique démonstration. Après avoir traversé la ville on arriva à l'église des Franciscains, où fut déposée la Croix. La cérémonie avait duré trois heures.

La journée n'était pas finie. Il y a, le soir du Vendredi saint, au Saint-Sépulcre, une procession extraordinaire qui commence à sept heures pour ne se terminer qu'entre dix et onze heures. Je tins, malgré ma grande fatigue, à assister à cette procession pendant laquelle sept sermons sont prononcés en sept langues différentes sur les différentes scènes de la Passion et aux lieux mêmes où ces scènes se sont passées et qui ont été témoins des cruelles souffrances du Sauveur. Comme vous devez bien le penser, tous les pèlerins ont été fidèles au rendez-vous, et tous, sur deux rangs et un cierge à la main sont restés jusqu'à la fin. De nombreux fidèles accourus pour la Semaine sainte de toutes les contrées de l'univers s'étaient joints à nous. On remarquait surtout un chevalier de Malte venu d'Autriche et dont le costume

attirait sur lui les regards d'un grand nombre. Ce fut le P. Jérôme, franciscain de Paris, qui fit le sermon en français. Je ne compris bien que celui-là et *un peu* le sermon en latin. Le profit des cinq autres fut pour moi d'offrir à Notre-Seigneur en esprit de pénitence et d'expiation la fatigue nouvelle que chacun d'eux venait m'apporter. D'autres, venus d'autres contrées en tiraient leur profit; c'était le moment d'user de réciprocité. Au reste, c'était facile auprès du Saint-Sépulcre qui prêche si éloquemment la charité. Si vous voulez que je parle de l'éloquence, je vous dirai que les sermons en français, en italien et en arabe furent débités avec beaucoup de feu et d'action, et qu'il n'en fut pas de même des autres composés en grec, en espagnol, en latin et en allemand.

Le jour de Pâques a eu des offices splendides. Comme le jour des Rameaux et le Jeudi saint, les soldats turcs maintenaient l'ordre. Je voudrais vous dépeindre la Résurrection célébrée au Saint-Sépulcre, mais j'avoue mon impuissance. Il y a des impressions qu'on ressent, mais qui ne s'expriment pas.

Puis, je m'aperçois que j'ai déjà dépassé les bornes d'une lettre. J'ai voulu déverser dans votre âme le trop-plein de la mienne et vous faire part de la joie qu'on goûte aux sources de la vie et au milieu d'exemples perpétuels de piété et d'édification. Le Saint-Sépulcre était, du reste, la demeure journalière des pèlerins pendant la Semaine sainte. Pouvais-je vous parler d'autre chose?

Dans une seconde lettre je vous entretiendrai des autres sanctuaires de Jérusalem et des alentours. Je tâcherai de compléter mon récit en vous disant ce qui m'aura le plus frappé à Béthléem et à Nazareth.

Je vous prie de présenter mes sentiments bien affectueux à toute notre petite famille religieuse et croyez, etc.

ROBERT,

Supérieur du Mont-Saint-Michel, pèlerin de Jérusalem.

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

SAINT JEAN-BAPTISTE (24 juin).

La vie du Précurseur avait dans les desseins de Dieu une telle importance qu'un ange fut député auprès de Zacharie, son père, pour annoncer son arrivée en ce monde et lui donner un nom de choix. Quel devait donc être le rôle de celui dont Jésus-Christ devait dire: « Il n'est personne de plus grand que lui parmi les enfants des hommes? » Ce rôle, si modeste en apparence, consistait à préparer le monde à recevoir le Fils de Dieu, son Rédempteur. La sainteté en général, la pénitence pratiquée et prêchée devaient être ses moyens d'action, et chacun sait qu'il ne faillit pas à son devoir. Devant les grands, devant le peuple, il parla haut et ferme, et périt à la tâche. Hérode qui le vénérât ne lui demandait qu'une chose, un silence approbateur à l'égard de ses désordres. La sagesse humaine lui disait comme elle dit encore de nos jours: Laissez faire, ne provoquez pas. Mais la vérité brûlait les lèvres de l'apôtre, et elle criait: *Non licet*, il n'est pas permis. Jean mourut; mais la vérité et la justice eurent leur jour, et Hérode mourut de la mort des persécuteurs, et la danseuse fut *décollée*, elle aussi, par l'inexorable glace d'un étang.

Sous mille formes diverses, la vérité reçoit avec maintes menaces l'ordre de transiger, de se taire, de laisser faire. Le mal aime à vivre en paix, à n'être pas troublé par des réclamations qui le découvrent et le flagellent. Lui n'épargne pas le bien; il le poursuit de ses mensonges, de ses calomnies, des barbaries de la force, et le comble de son astucieuse adresse est de faire craindre des dangers plus redoutables encore. Il ne manque pas non plus de prudents selon le monde, même parmi les catholiques, qui tombent dans ce piège que leur prépare

l'ennemi, et qui, à chaque nouveau soufflet que reçoit leur croyance, répètent sur tous les tons : Laissons faire et gardons le silence, il ne faut pas blâmer de peur d'irriter et d'attirer sur nous de nouvelles persécutions. Ces tristes habiletés n'empêchent pas les nouvelles persécutions et amoindrissent le domaine de Dieu. A côté de ces défaillances, nous voyons, grâce au Ciel, de généreux imitateurs de Jean-Baptiste qui placent au-dessus de tous les intérêts le devoir de remontrance, la protestation incessante contre les prétentions audacieuses de la force. Pour eux aussi, il serait plus agréable de se taire, de faire un compromis avec le dieu du jour. Mais ce serait le rôle du mercenaire et ils sont pasteurs. Comme le Précurseur, ils répètent le *Non licet* qui est une condamnation et qui sera un jour une exécution. Ceux-là sont nos modèles et seront nos sauveurs. Il y a dans le sacrifice un germe de vie qui se développe même à travers les désastres, comme on voit fleurir sur les ruines une plante vigoureuse nourrie par les sucs mystérieux que recèlent leurs débris méprisés. On rapporte du P. Olivaint qu'étant dans le monde et déjà résolu à se donner à Dieu, il était indécis sur l'Ordre auquel il allait vouer sa vie. A ce moment, la persécution s'abattait sur les jésuites. Olivaint n'hésita plus ; il se fit jésuite. Soyons certains, nous aussi, que là où est la lutte, là est l'Église, car il est dans la destinée de la vérité d'être toujours en butte aux attaques de ceux qui veulent la détruire ou l'asservir.

Nous allons entrer dans le mois consacré à la dévotion au Sacré-Cœur. Prions Jésus par l'intercession de Saint Michel afin qu'il donne aux combattants la force et la constance, et à l'Église le triomphe sur ses ennemis.

ORDRE DE SAINT-MICHEL

RÉCEPTIONS (suite)

Aussitôt après la création de l'Ordre de Saint-Michel, Louis XI s'empressa de l'envoyer aux principaux Seigneurs du royaume, et on verra par ce qui suit combien le refus lui était sensible et contrariait ses vues. Dès l'année 1469, il fait porter au Duc de Bretagne le Collier de l'Ordre « afin que icelle il portast et jurast tout ainsi et selon que l'avaient prins et juré plusieurs autres Princes et Seigneurs du Royaulme. A quoi le Duc répondit *qu'il ne tirerait jamais au Collier* avec le gouverneur de Lymosin nommé Messire Gilbert de Chabannes, ne avec les maistres Jehans du Roy. »

Mais ce n'était là qu'un prétexte. La vraie raison se trouve dans le mémoire suivant rapporté par l'histoire de la Bretagne.

Articles sur lesquels le Duc de Bretagne faisait difficulté d'entrer dans l'Ordre du Roy.

Premièrement sur ce qu'il estoit réglé dans le premier Statut de cet Ordre que tous les Chevaliers seroient obligez de se dessoire de leurs Ordres, exceptez les Roys, Empereurs et Ducs, qui pourraient retenir avec le consentement du Roy ceux dont ils étaient les Chefs ; le Duc remonstre que par ce moyen luy qui a son Ordre propre, serait privé de le porter sans le consentement du Roy, et qu'il perdrait la liberté de pouvoir quand il luy plairait en créer un autre dont il serait chef. De plus, qu'il se pourrait faire que l'Empereur ou quelque Roy offrirait le sien au Duc, et qu'il serait obligé de le refuser selon les Statuts de l'Ordre du Roy.

Sur le cinquième Statut, qui est de l'étroite union et amitié que doivent se promettre les frères de cet Ordre ; le Duc remontre qu'il se pourrait faire qu'à l'avenir on élirait quelques personnes qui l'auraient notablement offensé, et envers lesquels il ne voudrait pas s'obliger au convenu du Statuts. Outre cela, que le Duc était si relevé au-dessus de ces Chevaliers, que ce

luy serait une chose onéreuse de s'engager à eux pour le peu de récompense qu'il en peut espérer.

Sur le sixième article, par lequel les Chevaliers sont obligés d'aider en personne le Roy dans toutes ses guerres, s'ils n'en sont légitimement empêchez et n'ont porté leur excuse devant le Souverain de l'Ordre; le Duc remontre que la Bretagne qui est un païs maritime, se conserve par le commerce avec les nations étrangères, et qu'il s'exposerait à ruiner son païs, si toutes les fois qu'il plairait au Roy il était obligé de rompre avec elles, ce qui pourrait arriver *pour des causes bien légères* (!). Et que les Bretons, supposé qu'ils soient courageux pour deffendre leur païs, ne sont pas toutefois gens à s'en éloigner pour faire la guerre dans des païs étrangers.

Sur le huitième article, dans lequel le Roy s'oblige de n'entreprendre aucune chose considérable sans l'avis des Chevaliers de l'Ordre, excepté dans les matières où serait requise une grande célérité et où il pourrait être préjudiciable au Roy de révéler son secret; le Duc remontre que ce luy serait une chose fort préjudiciable, s'il était obligé de secourir le Roy dans les guerres qu'il pourrait entreprendre sans lui en donner avis. De plus, que le Duc ne fait jamais la guerre sans le conseil des Prélats, Barons et autres de son pays, qu'ainsi il ne pourrait aller à la guerre comme le ferait un simple chevalier qui n'aurait que soy et quelque peu de gens à conduire, autrement qu'il exposerait son païs et sa personne.

Sur le neuvième article qui oblige les vassaux et sujets du Roy, Chevaliers de cet Ordre, de n'entreprendre aucune guerre, ni long voyage, sans le congé du Roy, s'ils n'en estaient empêchés par le dommage que cela pourrait causer à leurs affaires, toutesfois, dans ce cas même d'en avertir le Roy; le Duc se plaint de l'obscurité du commencement du Statut, et dit que ce n'est pas son intention, quoy qu'en cas d'appel, la Bretagne soit sujette au Parlement du Roy, à Paris, que ni luy, ni les Bretons soient sujets du Roy, *in actibus belli*, et qu'il ne luy soit pas permis de secourir ses alliés, sans préjudice du Roy, à la deffence duquel il est obligé par le dernier traité de paix.

Sur le dixième, où il est dit que s'il s'élevait quelque discorde entre quelques uns des Chevaliers, le chef de l'Ordre deffendra les voyes de fait; et au prochain Chapitre, où les parties assisteront en personne ou par Procureurs, le différent sera réglé, et

les Chevalliers à qui touchera le différent seront obligés de s'en tenir à ce qui sera réglé par le Chapitre; le Duc remontre que ce Statut est fort préjudiciable à sa juridiction, puisque plusieurs des Grands de sa Duché, qui prendraient cet Ordre si le Duc le prenait avant eux, pourraient par ce moyen s'en soustraire et décliner l'autorité du Duc.

Sur le treizième Statut, où il dit que les Chevaliers qui ne seront pas sujets du Roy, pourront deffendre leur Seigneur, si le Roy l'attaque le premier, mais qu'ils ne doivent le suivre contre le Roy s'il est l'agresseur, à moins qu'ils n'y soient forcés, auquel cas ils pourront suivre pourveu qu'il marche en personne et non autrement, et ils seront obligés de le faire savoir au Souverain de l'Ordre par un acte scellé de leur sceau; le Duc demande déclaration de ce mot sujet, et dit que le Statut n'est pas raisonnable de porter les sujets du Duc à lui denier le service qui lui est dû, soit qu'il soit en personne ou non à la guerre.

Sur le dixhuitième article qui donne pouvoir au Souverain et Chevalier de l'Ordre de pouvoir oster le collier aux Chevaliers convaincus de quelque crime; le Duc dit qu'il blesserait les privilèges de sa Duché, s'il permettait qu'on fit le procès à ses sujets sans son autorité et se soumettait lui-même à leur juridiction.

Il y a plusieurs autres articles auxquels le Duc trouve à redire pour les mêmes causes que les précédents ou pour d'autres sujets de peu de conséquence.

Ces observations montrent que le Duc de Bretagne avait percé à jour les intentions de Louis XI et vu, dans la Collation de l'Ordre, autre chose qu'une distinction purement honorifique. De son côté le Roi de France ne put dissimuler ses desseins jusqu'au bout, car la chronique rapporte qu'il se tint pour mal content et déclara la guerre au Duc récalcitrant, en lui donnant dix jours pour réfléchir, c'est-à-dire jusqu'au quinzième jour de février.

Louis XI a donné à la France les premières bases de son unité territoriale et politique. Cette volonté de constituer un royaume puissant, poursuivant par tous les moyens la réalisation de son but, nous fait facilement oublier ce qu'il pouvait y avoir de tortueux dans sa politique.

SANCTUAIRES DE SAINT MICHEL EN FRANCE

ABBAYE DE SAINT-MICHEL A TONNERRE

(Suite et fin) (1)

Le malheureux Marin de Dinteville, fils naturel de Georges de Dinteville, lui succéda. Il n'osa pas prendre le titre d'abbé, dont il se sentait trop indigne, il prit celui de seigneur de Saint-Michel, qui était plus conforme à ses goûts.

Cependant les scandales et les horreurs des huguenots se multipliaient. Le cardinal Odet de Châtillon, intime ami de Jean d'Assienville, abbé de Molesmes, se fit calviniste. Il multiplia d'autant plus ses crimes, qu'il était appelé de Dieu à donner l'exemple de la vertu à l'univers entier : plus on tombe de haut plus la chute est terrible. Il prit une femme et poussa l'effronterie jusqu'à conduire cette concubine sacrilège dans l'abbaye de Molesmes. Par son ordre, ses gens brisèrent les châsses, dont ils donnèrent les pierres précieuses à cette misérable, et brûlèrent toutes les reliques qu'ils purent saisir. Marin de Dinteville voulut en faire autant à Saint-Michel, mais on avait transporté les reliques à Auxerre; arrivé à l'abbaye il ne trouva que des châsses vides et quelques ornements d'or et d'argent, que leur urgente nécessité avait empêché de cacher; il s'en empara et en joignit le prix à celui de la meilleure partie des biens qu'il vendit. Il eut l'audace de mettre dans les actes de vente, qui sont parvenus jusqu'à nous, qu'il vend ces terres et autres biens immeubles pour l'utilité de l'Église. Il fut enfin chassé de Tonnerre comme hérétique, et en 1574 on apprit qu'il était mort de mort violente.

Cependant les religieux de Molesmes, chassés par celui qui devait être leur père et par l'infâme cardinal, se trouvaient sans ressources et sans asile. Pour qu'ils ne fussent pas dans la nécessité de retourner dans le monde qu'ils avaient quitté pour Jésus-Christ, les religieux de Saint-Michel les reçurent comme des frères et partagèrent avec eux le peu que leur avait laissé la cupidité de leur abbé.

Il serait superflu de nous arrêter à ces abbés qui, pour la plupart, visitèrent à peine ceux dont ils ont eu à rendre compte au tribunal de Dieu. Citons seulement ceux qui ont porté un nom plus connu. Nicolas de Fleury, aumônier du roi, qui continua l'aliénation des biens et la ruine de l'abbaye. Il résigna son bénéfice en 1620.

(1) Voir la livraison précédente.

François de Choiseul-Praslin, fils du maréchal de Choiseul. Après avoir résigné, il abandonna la cléricature et épousa Charlotte de Hautefort.

Les biens de l'Église excitaient de plus en plus la cupide avidité des familles puissantes. Les parents décidaient en maîtres absolus ou plutôt en tyrans insensés les destinées de leurs enfants. L'aîné était l'héritier des biens, un autre était désigné pour l'armée, un autre pour l'Église, sans tenir compte des goûts et de l'aptitude du sujet, et encore bien moins de la vocation divine. On désignait souvent un enfant pour la cléricature, parce qu'il lui fallait une position sociale digne de ses ancêtres et que des infirmités le rendaient impropre à l'état militaire et à tout autre emploi; et on obtenait du roi pour cet enfant à peine sorti du berceau, le gouvernement d'une ou de plusieurs églises ou abbayes. De là tant de misères et de scandales que l'Église eut à pleurer. Que pouvait-on attendre de jeunes gens entrés dans les ordres contre leur goût et la volonté de Dieu, et qui pouvaient dire en montrant une infirmité ou une difformité corporelle, comme on le raconte de Talleyrand au séminaire de Saint-Sulpice : « C'est » pourtant cette maudite jambe qui m'a enfermé ici, » ou affublé de ce froc? Il fallait un châtiment exemplaire pour punir ces abus et y mettre fin. La Révolution s'en est chargée.

En 1632, au mois de mars, la peste qui sévissait dans les environs se déclara dans la ville de Tonnerre avec une violence effrayante. C'était, disent les mémoires du temps, une espèce de pourpe ou de fièvre chaude, qui dès le début troublait la raison. A ce fléau vint se joindre la famine, le blé se vendit huit livres le bichet. La peste régna jusqu'au mois de décembre. Une première recrudescence eut lieu au mois de mars 1633, puis une autre plus violente au mois de juillet et d'août de la même année. Les habitants effrayés s'enfuirent abandonnant leurs maisons et leur famille. Les routes étaient semées de morts et de mourants. Les prêtres et les religieux durent se multiplier pour donner les secours spirituels à tous ceux qui étaient frappés, et les secours temporels les plus urgents à ceux qui étaient abandonnés par leur famille.

Il paraît probable que cette fois encore les habitants de Tonnerre ne purent porter tous les corps à Saint-Michel et qu'ils furent obligés d'en enterrer dans le charnier établi en 1031, les ossements intacts retrouvés lors de l'établissement de la gare semblent l'indiquer.

Le plus célèbre et l'un des plus recommandables des abbés commendataires fut Jacques de Souvré. Ses bonnes qualités et ses vertus ne l'empêchèrent cependant pas de cumuler les bénéfices malgré les défenses des saints Conciles de Latran et de Trente. Tant il est vrai qu'on se fait facilement illusion dans sa propre cause, quand la vérité nous serait désagréable! Il était grand prieur de France, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, ambassadeur de cet ordre près du roi, bailli de la Morée, commandeur de

Saint-Jean-de-Latran, abbé du Mont-Saint-Michel au péril de la mer, de Saint-Michel-du-Tréport et de Saint-Michel-de-Tonnerre, et il possédait en outre cinq commanderies de Malte.

Tout en lui reprochant cette pluralité de bénéfices, on doit reconnaître qu'il s'est occupé des églises dont il percevait les revenus. Il fit d'importantes réparations au Mont-Saint-Michel et ce fut lui qui appela à Saint-Michel-de-Tonnerre les religieux de la congrégation de Saint-Maur.

Était-ce parce que les anciens religieux n'étaient plus assez nombreux ? Quelque relâchement s'était-il introduit, ou bien était-ce à cause de l'affection particulière qu'il avait pour cette branche de la famille bénédictine établie au Mont-Saint-Michel depuis 1622 ? Quoi qu'il en soit, des lettres patentes datées du 3 décembre 1666 autorisèrent les anciens religieux, qui furent relégués dans des bâtiments entièrement séparés, et la congrégation de Saint-Maur prit possession le 30 septembre 1667.

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

Orne. — Mon R. Père, je vous envoie 100 fr. pour votre École apostolique pour obtenir la protection de Saint Michel et une petite part dans vos prières. L. F.

Haute-Savoie. — Mon R. Père, ayant eu mon enfant gravement malade, je promis à Saint Michel, s'il m'accordait sa guérison, de le faire insérer dans les *Annales*, afin de propager la dévotion du saint Archange dans notre pays.

Ci-joint une petite offrande pour vos Apostoliques. P. C.

Maine-et-Loire. — Mon R. Père, naguère on recommandait au Mont-Saint-Michel une personne fort avancée en âge qui ne s'était pas confessée depuis bien des années, depuis au moins soixante.

Deux mois s'étaient à peine écoulés que les prières adressées à Saint Michel étaient exaucées, et cette personne se confessait avec un cœur contrit et repentant.

Grâces en soient rendues au grand et puissant Saint Michel. L. J. F.

Sarthe. — Mon R. Père, par une de mes dernières lettres je vous demandais pour une de mes amies, sur le point de subir une opération très cruelle, la grâce de supporter cette opération sans éprouver les accidents redoutés par les médecins; j'ai été pleinement exaucée; veuillez célébrer une messe d'actions de grâces et faire brûler un cierge.

C. E.

Haute-Marne. — Mon R. Père, je vous envoie en timbres-poste 3 fr.; vous en disposerez comme il vous plaira. C'est en reconnaissance de grâces obtenues par l'intercession de Saint Michel, et en le priant de me continuer sa protection, pour moi et ma famille.

Veillez le faire insérer dans vos *Annales* prochaines. V. M.

Seine-et-Oise. — Prise d'une violente douleur pendant une retraite et craignant de ne pouvoir la terminer, je me suis adressée à Saint Michel, et il m'a guérie instantanément.

Grâce lui soit rendue! M. T. A.

Seine-Inférieure. — Mon R. Père, j'ai obtenu une grâce importante par l'intercession de l'Archange Saint Michel à qui j'avais promis une offrande de 25 fr. pour votre École apostolique.

Comme j'ai tardé quelques mois à m'acquitter de cette promesse, je la répare, j'espère, en vous en envoyant le double, c'est-à-dire 50 fr. en un bon sur la poste.

J'ai l'honneur de vous présenter mon profond respect en vous suppliant de me faire l'aumône d'une prière pour que mon fils ne se perde pas.

V. Q.

Côtes-du-Nord. — Mon R. Père, j'avais mis la vente de ma propriété et mon retour au pays natal sous la protection de Saint-Michel.

Ayant obtenu le premier résultat et comptant sur l'autre, je m'empresse de vous envoyer en un mandat-poste la somme que j'avais promise, 25 fr., que vous appliquerez à l'œuvre de l'École apostolique. Je vous demande de dire aux pieds de Saint Michel une messe pour le remercier particulièrement de son intercession et lui demander pour ma famille la continuation de sa divine protection. B. de G.

Loire-Inférieure. — Actions de grâces à Saint Michel, pour un secours dans des affaires difficiles.

Je vous envoie 5 fr., sur lesquels vous prélèverez 2 fr. pour mon abonnement aux *Annales*, 2 fr. pour une messe d'actions de grâces et le cinquième franc sera pour vos Apostoliques. M. M.

Calvados. — Mon R. Père, voulez-vous me permettre de me servir de vos *Annales* pour remercier le bon Dieu d'une grâce temporelle que nous lui avons demandée par l'intercession de la sainte Vierge, de saint Joseph et de Saint Michel et qui nous a été accordée ?

Nous prions Dieu que cette faveur importante soit pour sa plus grande gloire et contribue aussi à ramener à lui un vieux pécheur bien respectable, mais rebelle à la grâce et arrêté, en particulier, par des préjugés jansénistes, et pour lequel on prie depuis longtemps, ainsi que pour un autre pécheur très endurci, et pour leur famille et leurs parents défunts.

A toutes ces intentions, mon R. Père, je vous envoie un mandat de poste de 10 fr. pour dire une messe d'actions de grâces, le surplus sera pour vos Apostoliques sur les bonnes prières desquels nous comptons. J. A. S.

Seine-Inférieure. — Mon R. Père, nous sommes heureux de vous faire savoir que nous avons été favorisés de plusieurs grâces par l'intercession de Saint Michel; nous remercions donc notre saint protecteur et veuillez le mentionner dans les *Annales* en témoignage de notre profonde reconnaissance. F.

Côtes-du-Nord. — Mon enfant étant condamnée par le docteur, j'ai promis une messe pour sa guérison; aussitôt mon vœu fait, ma fille devint mieux.

Je vous prie d'inscrire dans vos *Annales* cette guérison obtenue par l'Archange Saint Michel. E. G.

Ille-et-Vilaine. — En reconnaissance d'une grâce obtenue, je vous envoie une petite offrande de 7 fr. 50 pour vos œuvres sur laquelle vous prélèverez 2 fr. pour une messe d'actions de grâces. J. O.

X... — Mon R. Père, je vous envoie sous ce pli ma petite offrande de 5 fr. pour vos chères œuvres et 2 fr. pour une messe d'actions de grâces à notre cher Archange Saint Michel; je vous avais demandé une neuvaine de prières à la fin de l'année pour mon petit neveu qui était dangereusement malade, avant la fin de la neuvaine tout danger avait disparu, je vous disais dans ma dernière lettre que je vous rendrais compte du résultat pour que vous le fassiez mentionner dans les *Annales* si vous le jugiez bon pour la gloire de Saint Michel notre bien cher protecteur. M. B.

Hérault. — Mon R. Père, au mois de janvier dernier, un membre de ma famille se trouvant dangereusement malade, je l'ai recommandé à Saint Michel.

Comme par enchantement, le mieux ne s'est pas fait attendre.

Alors je remercie le Saint Archange, et comme j'ai habitude de lui recommander toutes choses, j'ai toujours la douce confiance d'être exaucée.

Je vous envoie 2 fr. pour vos Apostoliques, afin de me recommander à leurs prières ainsi que toute ma famille. Q. B.

Savoie. — Mon R. Père, une associée de l'archiconfrérie de Saint-Michel-Archange, ayant obtenu la grâce qu'elle désirait, avait promis de le faire insérer dans les *Annales* de Saint Michel.

Je vous envoie 6 fr. pour deux messes et un cierge que vous voudrez bien faire brûler devant son autel. A. D.

Yonne. — Mon R. Père, gloire, amour et confiance au puissant et grand Saint Michel, chef de la Milice céleste et chevalier du Sacré-Cœur.

Jamais je ne l'ai imploré en vain: souvent même il m'a obtenu mieux que ce que je demandais et cela toujours pour la plus grande gloire du Sacré-Cœur et pour le salut des âmes pour lesquelles je l'invoquais.

La semaine dernière, me trouvant dans une situation très critique qui durait depuis trois mois, je résolus de remettre mon affaire entre les mains de Saint Michel.

Depuis, je cessai complètement de m'en occuper pour lui en laisser toute la responsabilité; seulement, je lui promis 5 fr., une messe en

actions de grâces à son autel et une neuvaine de lampe, ainsi que l'insertion dans ses *Annales* si j'étais exaucée.

Je reçois à l'instant la nouvelle que le succès est complet et si complet que j'ai peine à croire à tant de bonheur.

Je viens donc, mon T. R. Père, avec joie et reconnaissance vous prier de remplir ma promesse. L. F.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos associés M. le baron Frémin du Mesnil, chef d'une famille où la piété envers Saint Michel et le zèle pour étendre son culte sont en honneur. Lui-même fut ami et protecteur de nos œuvres, et nous sommes heureux d'ouvrir nos *Annales* à la petite notice biographique suivante qu'on veut bien nous communiquer :

Le département de la Manche a perdu récemment un des hommes qui l'honoraient le plus par sa piété, sa vaillance et son dévouement.

M. le baron Frémin du Mesnil est mort presque subitement à Coutances et la nouvelle de cette fin, inattendue malgré l'âge du noble défunt, frappait d'une stupeur douloureuse la ville entière et bientôt, dans un vaste rayon, tous ceux qui avaient pu le connaître. C'est que M. le baron du Mesnil, quelle que fût la vigueur de ses convictions et le zèle qu'il y consacrait, n'avait pas d'ennemis. Le respect et la sympathie l'entouraient partout également.

M. le baron Frémin du Mesnil, entré l'un des premiers du concours, à l'École polytechnique en 1822, en sortit de même l'un des premiers pour entrer dans l'armée qu'il avait choisie, l'artillerie.

Commandant de place à Saumur lorsque éclata la Révolution de 1830, il sortit immédiatement d'une carrière où les goûts les plus vifs semblaient l'enchaîner, et rentra dans sa famille. Depuis, il habita d'ordinaire Coutances ou son château de Lingreville. Heureusement sa vie n'était pas de celles qui ne se développent que dans les emplois publics. Il en appliqua l'activité à tous les devoirs que sa position et ses principes lui permettaient de remplir. Il devint, dans la monarchie de Juillet, membre de la commission de l'hospice de Coutances. Le soin des pauvres et leurs intérêts ne pouvaient trouver de serviteur plus intelligent ou plus dévoué.

En 1848, la ville de Coutances, bien inspirée par sa recon-

naissance, désira M. du Mesnil pour maire. Vers la même époque, l'arrondissement le désira pour député. Il ne voulut que la charge de conseiller municipal. Là, comme à la fabrique de Saint-Pierre de Coutances qu'il présidait, comme à la commission de l'hospice, comme à la commission du lycée, comme à la commission des prisons, M. du Mesnil porta toujours la lucidité, l'esprit d'ordre, la sagacité et la persévérance qui le distinguaient. Ses collègues ne sauraient oublier non plus l'aménité et la courtoisie qui rendaient les rapports avec lui pleins de charmes.

Ces rares et aimables qualités ne pouvaient manquer d'être surtout senties et appréciées au Conseil général où il représenta, pendant vingt-cinq ans, le canton de Montmartin-sur-Mer et où il laissa de vifs regrets.

En 1870, M. du Mesnil fut membre du Comité de la Défense nationale. L'élève de l'École polytechnique se retrouva soudain, et l'année terrible le vit constamment prêt à toutes les fatigues et à tous les sacrifices.

Plus tard, avec la même énergie, il contribua très efficacement à la formation dans le département d'un comité pour la défense de l'enseignement catholique et mérita l'honneur d'en être choisi pour président.

C'est à cette œuvre, d'une si haute et si capitale importance, que le vénéré défunt consacra jusqu'à son dernier jour la meilleure partie de son temps et de ses forces : c'est occupé de cette œuvre que Dieu nous l'a pris pour le récompenser.

Mgr Germain voulut présider les obsèques de M. le baron du Mesnil. C'était l'évêque du diocèse, venant ajouter son témoignage au témoignage de Pie IX. Dès 1867, en effet, Pie IX avait nommé M. du Mesnil commandeur de saint Grégoire-le-Grand. Autour du cercueil se pressaient un nombreux clergé, une nombreuse assistance et la noblesse du pays.

Quelques jours après, l'église de Lingreville, restaurée par M. du Mesnil, sa fabrique, dont il était président, et le clergé de la contrée se réunissaient à leur tour dans un commun hommage et dans un commun regret.

Béni soit Dieu ! En France, le respect et la vraie popularité s'attachent encore de préférence au chrétien et à l'homme de bien !

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Fête de l'anniversaire du Couronnement. — Heures des Messes pendant la saison d'été. — Fête de Saint-Michel (29 septembre). — L'année archangélique : Fête de Saint-Bernard. — École apostolique : Notice sur Abel Boujat. — Les Lieux-Saints (*gravure*). — Saint Michel dans les arts (*suite*). — Feuilles d'histoire : Louis de la Moricière. — Faveurs obtenues.

FÊTE DE L'ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

La fête de l'anniversaire du Couronnement de Saint Michel a été célébrée le dimanche 8 juillet. Elle ne pouvait avoir, cette année, toute la solennité que nous aurions désiré lui donner, à raison de l'encombrement de la Basilique par les matériaux de la restauration. Nous avons convié néanmoins à cette fête tous ceux qui aiment le saint Archange, protecteur de la France. Les pèlerins des années précédentes se sont montrés fidèles. Ils ont rempli les parties libres de la Basilique. La ville de Cancale s'est fait remarquer particulièrement par sa nombreuse députation.

La messe a été chantée à dix heures par nos Apostoliques et l'instruction donnée par un des Pères de l'abbaye. A deux heures on se réunissait de nouveau à la Basilique pour

chanter les vêpres, qui furent suivies d'un salut solennel en faveur des personnes qui, pressées par le départ du chemin de fer, ne pouvaient pas attendre le grand salut du soir, à six heures et demie. L'orgue fut tenu par M. l'Organiste de Cancale, qui par son talent remarquable sut en tirer des sons si doux et si harmonieux qu'ils semblaient rivaliser avec les concerts des Anges.

**

Pendant le mois qui vient de s'écouler, nous avons vu beaucoup de pèlerins isolés ou en famille qui sont venus prier le saint Archange et lui demander la force et le courage nécessaires dans les jours difficiles que nous traversons.

Laval nous a envoyé son cercle catholique. Ses chants ont été parfaitement exécutés, et nous avons admiré sa bonne tenue et sa piété franche et aimable. Saint Michel leur tiendra compte de leur démarche et saura récompenser leur bonne volonté.

Le 9 juillet, l'orphelinat et l'ouvroir des jeunes filles de Fougères arrivaient en chantant avec enthousiasme des cantiques en l'honneur de Saint Michel, et gravissaient d'un pas allègre le rocher béni du saint Archange. Le 11, c'était le tour du pensionnat des sœurs Ursulines de Vitré, avec bon nombre de pèlerins de la ville. A tous ces pèlerinages la messe fut dite à neuf heures par un des prêtres qui les dirigeaient ou les accompagnaient, et le salut du Saint-Sacrement fut donné à trois heures. Que de pieuses supplications, que de ferventes prières furent adressées au ciel aux pieds de la statue du saint Archange! Bon courage! Pèlerins pieux et dévoués, vos demandes ne seront pas repoussées, Saint Michel vous obtiendra les faveurs et les

grâces que vous avez sollicitées avec tant d'ardeur et d'empressement.

**

La grave question qui s'agitait depuis longtemps au sujet de la digue qui relie le Mont-Saint-Michel à la terre ferme est terminée. Voici la solution annoncée officiellement à la date du 19 juin dernier :

« La commission chargée d'examiner la question du » Mont-Saint-Michel s'est réunie ce matin au Ministère de » l'Instruction publique. Elle a adopté, par six voix contre » trois, la proposition de M. Morel, consistant à faire » aboutir la digue qui a aujourd'hui son point d'attache » entre la Tour-du-Roi et la Tour-de-l'Escale, aux rochers » qui se trouvent à gauche de la digue, à proximité de » l'entrée du Mont-Saint-Michel. »

**

On vient d'apporter un changement notable pour la visite du monument et du Trésor de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Quatre guides laïcs sont chargés maintenant de faire visiter le monument et l'église.

Nous continuerons cependant de faire voir le Trésor. Cette visite pourra se faire à toute heure du jour et plus facilement avant ou après celle du monument.

(S'adresser au Sacristain de la Basilique, sur la plate-forme du Saut-Gautier, près de la porte de l'Église.)

Le Trésor de l'abbaye contient :

- 1° La magnifique couronne de Saint-Michel, objet d'art d'une très grande valeur ;
- 2° Le bouclier de Saint-Michel ;
- 3° L'ostensoir, un des plus beaux de France ;

4° Les insignes de l'Ordre de Saint-Michel, du dernier chevalier, duc de Mortemart;

5° L'épée et la bannière du général Lamoricière;

6° Plusieurs vases et calices très précieux, dont un donné à la Basilique par Pie IX;

7° Une belle et grande bannière d'Alsace-Lorraine et un grand nombre d'autres bannières et fanions;

8° Des centaines d'*ex-voto* et d'insignes de différents ordres, donnés en actions de grâces pour bienfaits reçus par l'intercession de Saint Michel;

9° Les armoiries des 119 chevaliers défenseurs du Mont-Saint-Michel, etc., etc.

Heures des Messes pendant la saison d'été

Du 1^{er} juillet au 16 octobre, fête de l'apparition de Saint Michel, il y a dans la Basilique,

TOUS LES JOURS :

A 5 h. 1/2, messe de communauté;

A 7 h. 1/2, messe de communion.

TOUS LES DIMANCHES ET FÊTES :

A 6 h. 1/2, première messe;

A 7 h. 1/2, messe de communion;

A 11 h., messe des pèlerins;

A 6 h. 1/2 (soir), Salut et Bénédiction du Saint-Sacrement.

FÊTE DE SAINT-MICHEL (29 septembre)

La neuvaine préparatoire à la fête de Saint-Michel, commencera le vendredi 21 septembre. Il y aura chaque jour, plusieurs messes depuis 5 h. 1/2 jusqu'à 7 h. 1/2, et le soir à 6 h. 1/2, récitation du chapelet de Saint Michel, suivi du Salut du Saint-Sacrement.

— Samedi 29 septembre, à 7 h. 1/2, messe de communion;
à 10 h., grand'messe solennelle, sermon après l'Évangile;
à 2 h., vêpres solennelles suivies du Salut et de la Bénédiction du Saint-Sacrement.

Nous invitons tous nos associés à faire la sainte communion le 29 septembre, jour de la fête, et à prier le puissant Archange pour l'Église et pour la France.

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

FÊTE DE SAINT-BERNARD (20 août)

Le désir que nous avons de propager la dévotion aux saints Anges et en particulier à leur chef l'Archange Saint Michel, nous amène tout naturellement aux pieds de ce grand saint que Fénelon appelait « une merveille dans un siècle barbare. » Mais pour nous, le saint en lui fut encore plus grand que l'orateur, et sa piété dépassa son génie. Sa dévotion particulière envers les anges lui mérita d'être plusieurs fois visité par ces esprits bienheureux. Nous pouvons juger d'ailleurs du respect qu'il leur témoignait par l'admirable discours qu'il prononça à leur louange le jour de la fête de Saint-Michel et dans lequel il traite de leur éminente dignité, de leur office près de nous et de nos devoirs à leur égard. « Ne vous en déplaît, esprits bienheureux, dit-il, nos âmes douées de raison et capables de bonheur, touchent de près à votre nature. Elles font comme vous partie de la cité céleste, bien qu'elles tombent en mainte dégradation. Mais ces ruines vous touchent et vous êtes députés pour les restaurer. Vous venez nous consoler, nous visiter, nous fortifier, et c'est là le triple lien qui rattache votre charité à nos misères pour l'honneur de Dieu, votre gloire et notre intérêt. — En présence

de cette sollicitude des anges députés par Dieu à notre service, ajoute-t-il, quel ne doit pas être notre soin à devenir dignes de cette glorieuse fréquentation ! Malheur à nous, si par nos péchés et nos négligences nous nous montrons indignes de leurs bons offices. Il est des vertus qui les attirent : ce sont la tempérance, la chasteté, la pauvreté volontaire, la prière et les gémissements poussés vers le ciel ; mais surtout l'union et la paix dans la charité. Rien, d'un autre côté, ne les attriste plus que la discorde, les dissensions et les scandales. L'âme humaine vivifie tous les membres unis entre eux, et tout membre séparé est condamné à périr, ne recevant plus d'aucune source la vie qui lui est nécessaire. L'esprit de vie se retire également de quiconque se sépare du Christ Jésus, et les anges en le voyant s'écrient : « Qu'y a-t-il de commun entre nous et ces corps sans vie ? Nous sommes *esprits* et ils ne sont que *chair*. Peut-il y avoir union entre la lumière et les ténèbres ? Nous sommes citoyens d'un royaume d'unité et de paix, et c'est dans ce royaume que nous les attendions. Et comment y viendraient-ils, s'ils sont divisés même entre eux ? »

Que de maux seraient évités, que de biens obtenus, si cette union était établie non seulement entre les mauvais et les bons, mais entre les bons eux-mêmes trop souvent divisés par des questions d'intérêt secondaire ! N'est-ce pas à ces funestes divisions qu'il faut attribuer cette douloureuse impuissance à laquelle nous semblons condamnés ? Cette union des cœurs et des volontés que le paganisme avait détruite, que le Christ était venu rétablir, nul ne pouvait la préconiser avec plus d'autorité que ce moine qui en voyait les merveilleux résultats dans les œuvres des 300 monastères qu'il gouvernait. Notre temps pourrait aussi le démontrer par *les contraires*. La société se divise et se subdivise en une infinité de partis ; et ne pourrait-on pas dire que les conquêtes de la science moderne, si propres à relier matériellement entre eux les peuples et les individus, ne réussissent qu'à produire une division plus profonde d'idées et d'aspirations ? Tant il est vrai que les hommes, pour régner,

ne savent que diviser, et que la ruine est la conséquence fatale de la division !

Que Dieu ramène au milieu de nous cet âge d'or, où l'écrivain inspiré disait de la société chrétienne : *Erant cor unum et anima una!* Ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme !

ÉCOLE APOSTOLIQUE

Nous recommandons aux prières des Bienfaiteurs de nos Œuvres et de tous nos associés l'âme de l'un des enfants de l'École que la mort vient de nous enlever. Ce coup a été pour nous d'autant plus douloureux qu'Abel BOUJAT était un de nos aînés et de nos meilleurs élèves. Arrivé sur le seuil du sanctuaire et portant déjà les livrées ecclésiastiques, il touchait au terme de ses espérances. Dieu nous l'a ravi ; il était sans doute mûr pour le ciel. Prions pour que sa belle âme reçoive bientôt dans la vision de Dieu la récompense de ses vertus.

Un des Apostoliques a composé sur son condisciple et son ami une petite notice biographique que nous publions pour l'édification des Bienfaiteurs de l'École.

NOTICE HISTORIQUE

sur

ABEL-GERMAIN BOUJAT

Abel-Germain Boujat naquit le 31 juillet 1863, à Chitry-le-Fort, humble village du diocèse de Sens.

Dans un pays qui va oubliant les traditions chrétiennes, l'esprit de religion et l'estime générale avaient suffi à mettre en relief sa famille que ne distinguaient ni les richesses ni les honneurs. Par son courage pendant les campagnes du second

Empire, le père d'Abel avait mérité les éloges des chefs et la médaille des braves. Sa mère, femme d'une piété profonde, élevée à la dure école du sacrifice, avait puisé dans l'amour de la Croix la patience et la résignation qui lui firent supporter les rudes épreuves que la Providence lui réservait.

Aucun signe extraordinaire ne révéla dès son berceau ce que devait être notre bien-aimé confrère et ami, mais auprès de ce berceau veillait une mère jalouse du trésor qu'elle conservait à Dieu.

Les premières paroles de l'enfant furent une prière : son premier acte d'amour, un élan vers le Seigneur.

Aussi, put-il plus tard redire la parole du Psalmiste : « Seigneur, vous m'avez prévenu dans votre amour, et dès le berceau mon cœur s'est reposé en vous. » *Suscepisti me de utero matris mee.*

On aurait cependant tort de croire que cet enfant fût né sans passions ; mais les premiers écarts de la nature furent réprimés avec fermeté, et le serpent eut la tête brisée avant d'avoir pu faire une morsure.

L'enfant ne fut pas rebelle à ces premières inspirations ; aussi Dieu commença à opérer en lui.

Dès l'âge de quatre ans, il fut mis à l'école de son village. D'une intelligence très ordinaire et d'une mémoire assez ingrate, il fit pourtant d'étonnants progrès : c'est que déjà se révélait en lui ce qui devait miner plus tard sa santé frêle et délicate : la passion du travail. Nous pourrions citer quelques traits de sa sagesse et de son application, mais laissons la plume à celui qui fut son maître d'alors : Je suis fort affligé de la perte que vous venez de faire, disait-il à celui qui lui fit part de la triste nouvelle ; j'ai connu votre excellent confrère bien peu de temps, deux années seulement ; mais ces quelques mois me suffirent pour reconnaître en lui les germes d'une vocation sûre. Je n'ai eu que des éloges à lui donner pour son travail et ses efforts ; il avait l'amour de l'étude à un très haut degré, sa piété le faisait remarquer entre tous à l'école...

Son amour de Marie l'avait porté à solliciter comme une faveur la permission de sonner l'Angélus, et celui qui nous apprend ce détail fait remarquer qu'avant d'accomplir cette tâche, le petit Abel se rendait vers la statue de Marie comme pour la saluer le premier avant tous, et avoir les prémices de ses faveurs. Sa dévotion à Jésus-Hostie a commencé dès ses plus jeunes ans ; la pratique dans laquelle il a excellé, la visite au Saint-Sacrement, il la pratiquait dès l'âge de dix ans. A la sortie de l'école, pendant que ses bruyants camarades couraient à leurs jeux, Abel entrait à l'église ; il y restait peu de temps, mais ce court moment ne cacha-t-il pas une demande, une prière, un désir exprimé, un vœu réitéré ? Nous n'en doutons pas. L'histoire de sa vocation va commencer.

(Sera continué.)

LA TERRE-SAINTE

Nazareth, le 5 avril 1883.

MON CHER PÈRE,

Dans ma dernière lettre je vous ai raconté brièvement les belles cérémonies dont j'ai été l'heureux témoin à Jérusalem pendant la Semaine sainte. Toutes ont eu lieu au Saint-Sépulcre. Je vous ai promis une seconde épître dans laquelle je vous parlerais des autres sanctuaires de la Ville-Sainte, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses murs.

Il est superflu de revenir sur l'effet qu'a produit sur moi la vue de Jérusalem. J'ai visité ce qu'on dit être les plus belles villes de l'Europe, Paris, Londres, Rome ; Paris avec ses monuments ; Londres avec son mouvement, ses musées, ses industries ; Rome avec ses ruines païennes et ses merveilles chrétiennes, avec ses souvenirs et ses gloires ; rien de tout cela n'a excité en moi la même émotion que j'éprouvais en parcourant les rues de Jérusalem. Je comprends que même avant d'être le

séjour de la Divinité, elle méritât d'être appelée la *Cité de Dieu*, et qu'on dit du ciel qu'il est la « Jérusalem céleste. »

Mais si l'on ajoute à ces impressions la joie que donne au cœur du chrétien et du prêtre le sentiment qu'il foule aux pieds le même sol qui porta l'empreinte des pas de Jésus-Christ, qu'il respire le même air, qu'il gravit les mêmes sentiers, on peut sans exagération répéter cette parole de Chateaubriand : « Quand je vivrais mille ans, jamais je n'oublierai ce désert qui semble respirer encore la grandeur de Jéhovah et les épouvantements de la mort. »

Jérusalem ne ressemble à aucune de nos villes et n'offre aucun de leurs attraits ; elle porte visiblement la trace de la malédiction divine. En voyant cette cité muette, morte, sépulcrale, pour ainsi dire, je ne pouvais m'empêcher de murmurer la célèbre parole de Jérémie : « Est-ce donc là cette ville si parfaite, la joie de toute la terre ? A quoi te comparerai-je, ô Vierge, fille de Sion ? Que trouverai-je qui égale tes malheurs ? Ta douleur est immense et profonde comme la mer. » Mgr Mislin, dans son ouvrage, *les Saints-Lieux*, rend d'une manière assez juste cette physionomie : « C'est, dit-il, une enceinte vaste et lugubre, entourée de débris et de monuments funéraires ; aucun bruit ne sort de ses murs, aucun être vivant ne parcourt les sentiers pierreux de ses vallées ; les oiseaux du ciel se taisent ; le torrent du Cédron est sans eau, les piscines sont desséchées, les rochers d'alentour sont brisés, la terre est comme brûlée et couverte de cendres ; la mort et la douleur habitent seules cette profonde solitude. Toutefois, je remarquai que l'ensemble de la ville, de ses murs et de ses monuments a un air de dignité qui me causa un vif plaisir, et je me dis : Elle est belle encore sous sa désolation. »

Ne faites pas honneur à mon heureuse mémoire des citations qui précèdent : je suis *doctus cum libro*. J'avais dû me munir d'une petite bibliothèque pour mon voyage et choisir, parmi tant de livres excellents composés sur la Palestine, les mieux faits et les moins encombrants. Outre la *Bible*, qui a naturellement

la première place, j'avais pris Chateaubriand, Mgr Mislin et le F. Lievin de Hamme. Le *Guide indicateur* du dernier complète l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* du premier, et on ne pouvait raisonnablement se passer de l'intéressant et savant ouvrage du second, *les Saints-Lieux*. Ce n'est pas, certes, qu'il faille mépriser les œuvres de MM. de Saulcy, de Vogué, de Rey, et j'avoue que j'aurais bien désiré emporter avec moi le *Résumé* de Chauvet et d'Isambert avec le beau livre de M. Lortet ; mais outre que, si chaque pèlerin se faisait suivre d'une telle bibliothèque le vaisseau ne suffirait pas aux bagages, je n'aurais pu trouver le temps de les lire. Il faut savoir modérer ses desirs et nous contenter du possible.

Depuis l'époque où je vous ai écrit ma première lettre, j'ai quitté Jérusalem pour aller à Jaffa, de Jaffa à Kaïffa, et de là nous sommes venus à Nazareth. Je vous aurais écrit dès mon arrivée pour compléter mes notes sur Jérusalem si je n'avais été fort ému d'un accident qui mit notre vie en danger dans la vallée du Térébinthe.

Comme en beaucoup d'autres lieux du monde, les conducteurs de voiture mettent une véritable fureur à vouloir se dépasser mutuellement le long du parcours. Cette ambition était portée à un degré exorbitant chez le cocher dont la voiture suivait la nôtre. Dans une de ses tentatives audacieuses il se jeta brusquement en avant, fouetta rudement ses chevaux et accourut vers nous à fond de train. Notre véhicule allait tranquillement et suivait à sa place la ligne du cortège, lorsqu'un choc violent faillit nous renverser. C'était le phaéton enthousiaste de ses talents qui, en tournant maladroitement de côté venait d'enfoncer le timon de sa voiture dans la nôtre. Je me trouvais aux premières loges pour être blessé grièvement. Par bonheur, une traverse de bois large comme la main se trouva là pour recevoir le premier choc et amortir le coup. Il faut avouer que c'eût été une mort triste et peu héroïque, à cet endroit même où Goliath était tombé sous la fronde de David. Grâce à S. Michel, dont la protection m'a soutenu pendant tout mon pèlerinage,

j'en ai été quitté pour une douleur de quelques jours. Dans quarante-huit heures il n'en sera plus question.

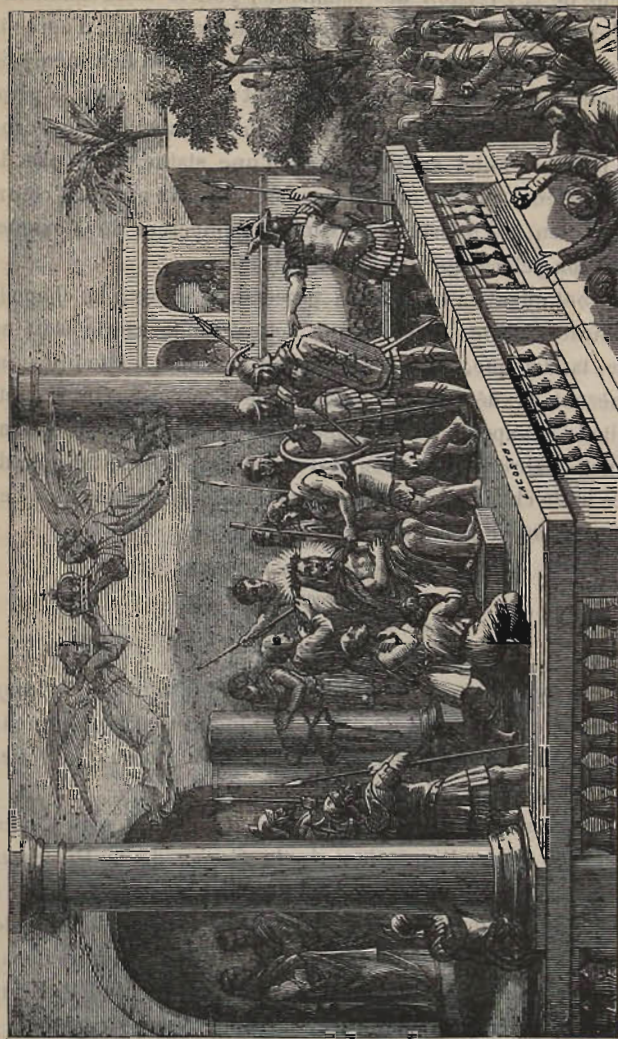
Mais si le coup fut pour moi, l'émotion et l'effroi furent pour les dames qui se trouvaient dans notre voiture, et, à partir de ce moment, la moindre déviation dans la file des *omnibus* (!) fut saluée par les cris effarouchés, aoh! aoh! (arrêtez), que nos pèlerines avaient appris de l'arabe, et cela sans longues études. Ce ne fut pas du reste toujours sans raison, car s'il n'y eut pas des bras et des jambes cassés, il y eut deux voitures renversées et plusieurs pèlerins rapporteront de ce voyage en France des souvenirs cuisants.

Pour nous, après notre aventure, nous croyions tout terminé et notre voiture avait repris sa marche, lorsque tout à coup notre cocher, comme s'il était pris d'un accès de fureur, jette ses guides sur ses chevaux, saute par terre et court sur son ambitieux rival, le renverse de sa voiture et lui assène une véritable grêle de coups, pendant que notre char à bancs s'en allait tout droit vers un profond ravin. Mais voici que les *drogmans* prévenus accourent au galop de leurs chevaux; les voitures s'arrêtent et les deux lutteurs sont mis en demeure de s'expliquer. La cause est plaidée sur-le-champ, et les parties, après une verte semonce, sont renvoyées dos à dos. Ainsi est rétablie la paix et les cochers rendus à leurs *sièges*.

Mais ce récit tragi-comique de notre voyage me fait oublier que je dois vous ramener à Jérusalem et vous parler des sanctuaires de la Ville-Sainte.

Outre le tombeau du Sauveur où se font tous les offices solennels, l'immense basilique du Saint-Sépulcre renferme encore plusieurs chapelles fort remarquables et très vénérées. J'ai suivi avec édification la procession que les Pères Franciscains font tous les jours à quatre heures du soir, à ces différents autels. Au sortir de la sacristie, on monte d'abord à la chapelle de l'*Apparition*, ainsi nommée, parce que la sainte Vierge reçut en ce lieu la première visite de Notre-Seigneur, après sa résurrection. Tout près de là, se trouve la *prison du Christ*,

cachot dans lequel le Sauveur fut jeté et gardé à vue pendant qu'on creusait le trou de la croix et qu'on faisait les derniers préparatifs du supplice.



Prison de Christ, afin qu'il change pour nous en couronne de gloire les ignominieux instruments de sa Passion!

Près de cette chapelle se trouve celle de saint Longin, ce soldat qui frappa de sa lance le divin Crucifié, se convertit et vint à cet endroit passer le reste de sa vie. Plus loin est la chapelle de la *Division des vêtements*, puis le vaste sanctuaire de l'*Invention de la Sainte-Croix*. Vous savez que, d'après la loi, on devait enfouir l'instrument du supplice au lieu même de l'exécution. C'est en cet endroit qu'il fut découvert par l'impératrice sainte Hélène, mère de Constantin. Ce sanctuaire est orné d'un très bel autel en marbre et d'une statue en bronze de sainte Hélène serrant affectueusement la croix sur son cœur. C'est un don de l'infortuné Maximilien, empereur du Mexique, lors de son pèlerinage aux Lieux-Saints.

En continuant sa marche, la procession arrive à la chapelle de *Sainte-Hélène*. C'est là que cette grande sainte était en prière, tandis que, sous ses yeux, on exécutait les fouilles qui amenèrent la découverte de la vraie Croix. — On s'arrête ensuite à la chapelle des *Impropères* où le Sauveur fut couronné d'épines et abreuvé d'injures et d'opprobres. Permettez-moi de redire ici le chant du pieux cortège lorsqu'il arrive en ce lieu témoin de tant d'ignominies :

*Prececur Christum lacrymis;
Pro chlamide coccinea
Spinis, flagris, arundine,
Ut nos coronet gloria.*

Oh! prions; prions le Christ avec larmes, afin qu'il change pour nous en couronne de gloire les ignominieux instruments de sa passion, son manteau de pourpre, les épines, les fouets et le roseau qu'on lui imposa.

La procession se dirige ensuite vers les chapelles du *Crucifiement* et de la *Plantation de la Croix*, de la *Pierre de l'Onction*, de l'*Ange* et du *Tombeau*. Enfin on arrive à la chapelle de *Sainte-Marie-Madeleine*, appelée aussi l'*Église des Latins*, qui est contiguë à celle de l'*Apparition*, point de départ de la procession. En arrivant dans ce sanctuaire, les PP. Franciscains chantent les litanies de la sainte Vierge à genoux et les bras en croix.

Je ne m'arrête pas à vous décrire tous ces sanctuaires dont je vous ai entretenu dans ma précédente lettre. Je ne vous parle pas non plus de l'église des Grecs parce que la procession ne s'y arrête pas : c'est l'ancien chœur des chanoines, qui occupe toute la grande nef de la vaste Basilique et est d'une magnificence extraordinaire.

Dans cette touchante cérémonie les PP. Franciscains sont les représentants du monde catholique, et c'est en son nom qu'ils font tous les jours ces nombreuses *stations*.

En dehors de la Basilique du Saint-Sépulcre, il n'y a plus aucun monument chrétien qui ait un aspect remarquable. Toutes les églises et chapelles de Jérusalem qui étaient au nombre de près de trois cents au commencement du VII^e siècle, furent démolies par Chosroès, roi de Perse, ou changées en mosquées par Omar, successeur de Mahomet. Aujourd'hui il n'y a plus d'autre église paroissiale que celle de Saint-Sauveur réservée aux seize cents catholiques de Jérusalem. La pro-cathédrale commencée par Mgr Valerga et achevée par Son Excellence Mgr Bracco, est consacrée sous le vocable du « Nom de Jésus. » Elle est d'un style gothique assez pur. De très beaux médaillons peints sur les murs représentent sur fond d'or les plus grands saints qui illustrèrent l'Orient.

Les trois églises de la Flagellation, de Sainte-Anne et de l'Ecce-Homo que j'ai visitées sont grandes, d'un style simple et sévère. Elles sont desservies par les PP. Franciscains, les PP. d'Afrique et le R. P. Ratisbonne, fondateur de la Congrégation des sœurs de Sion. Je ne vous dis rien des chapelles des Frères des écoles chrétiennes, des sœurs de Saint-Joseph, de l'hospice de Saint-Louis et de l'hospice autrichien. Elles brillent par leur propriété, mais non par leur architecture.

Je viens de nommer le R. P. Ratisbonne, cet heureux miraculé de Marie. Un jour que j'étais allé lui faire visite et qu'il me fallut accepter la tasse de café traditionnelle, je ne fus pas peu surpris d'entendre la religieuse qui me servait parler du Mont-Saint-Michel. « Je suis, me dit-elle, de Saint-Denis-de-

Cuves, dans l'arrondissement d'Avranches; je suis allée bien souvent au Mont-Saint-Michel. Voilà vingt ans que je suis ici, à la tête de cette maison, je me plais infiniment à Jérusalem. Où en sont donc la Foi et la Religion dans notre Normandie si chrétienne autrefois? » La conversation s'engagea naturellement sur ce point, et en faisant quelques restrictions, hélas! trop justifiées, je pus lui dire que l'Avranchin était encore un des pays les plus chrétiens de la Normandie. Je lui demandai si elle ne désirait pas revenir dans son pays et revoir sa famille. « J'aime bien ma famille, dit-elle, mais j'aime encore mieux gagner ici des petites Juives à Notre-Seigneur. Je reste à Jérusalem, je désire y mourir. »

Je termine sur cette belle parole ma seconde lettre. Si Dieu me prête vie et que la traversée ne soit pas trop malheureuse, je vous en adresserai une troisième, soit du Mont-Carmel, avant de m'embarquer, ou de Pontigny, à mon retour en France.

Agréez, etc.

SAINT MICHEL DANS LES ARTS

CHAPITRE DEUXIÈME

SAINT MICHEL, PRINCE DE LA LUMIÈRE

(Suite) (1)

Quel fut l'objet de cette lutte mystérieuse dont les arts ont fait revivre les moindres incidents et transmis le souvenir à travers les âges? Pourquoi ces deux esprits célestes élevés si haut dans la hiérarchie des êtres, placés sur des trônes immédiatement au-dessous de l'Éternel et destinés à jouir du même bonheur, sont-ils devenus d'implacables ennemis qui se poursuivent sans cesse, ne se donnent jamais un moment de trêve et

(1) Voir les livraisons d'août et de décembre 1880, de juin et de décembre 1881, d'avril et d'octobre 1882, de février 1883.

ne semblent user de leur formidable puissance que pour se donner des coups plus terribles? L'ange est esprit et amour, le vrai et le bon sont les seuls aliments de sa vie; c'est donc dans le domaine de la vérité et de la bonté qu'il faut chercher la cause de cet antagonisme, qui ne doit point cesser avec le temps et dont les échos de l'éternité rediront les suites à jamais lamentables: il est une vérité, une bonté que Lucifer méconnaît et blasphème, tandis que saint Michel l'aime et l'adore; une vérité, une bonté si souveraine, si entière, qu'elle est l'objet d'une haine mortelle et d'un amour généreux, jusqu'au dernier sacrifice. Cette vérité, cette bonté, c'est, au témoignage de la tradition la plus constante, le Verbe qui s'est fait chair et a fixé parmi nous sa demeure, le Verbe dans les humiliations de la crèche et dans les souffrances du Calvaire. Dieu proposa ce mystère d'amour à l'adoration des anges. Satan se révolta, saint Michel obéit. Et, à partir de cette heure solennelle, l'un est devenu cet esprit des ténèbres que Tertullien appelle la « bête ennemie de la lumière; » l'autre a été placé à la tête des phalanges chargées de défendre la Vérité substantielle, cachée sous les voiles de l'humanité. C'est l'affirmation opposée à la négation.

Saint Michel est avant tout *le Prince de la lumière*.

Les artistes avaient là un sujet trop poétique pour négliger d'y chercher de nobles et sublimes inspirations; cet Archange, déjà si radieux devenait plus éclatant de splendeur, quand un reflet du Verbe incarné illuminait sa belle physionomie; son regard, en se portant avec respect sur le visage du Fils de Dieu crucifié, avait une majesté que le Créateur ne lui avait point donnée au premier jour de son existence; tout son être divinisé par la grâce, rehaussé par le mérite d'une soumission aussi prompte que complète, ressemblait à l'or pur qui est déposé dans la fournaise, ou plutôt au rayon qui se confond avec le soleil.

Les saintes Écritures, toujours si riches de poésie, emploient mille figures, mille comparaisons, mille allégories pour nous faire admirer dans les esprits célestes, et spécialement dans

Saint Michel, ce caractère d'anges de la lumière. Leurs grandes ailes déployées représentent le vol sublime de l'âme qui monte vers Dieu et plane dans les sphères de la vérité sans nuage et sans mélange (1). Sur la tête des chérubins brille une pierre de saphir « ayant la figure d'un trône, » et la gloire du Seigneur s'élève de leur front, et le bruit de leurs ailes retentit « comme la voix du Tout-Puissant. » Sous ces ailes sont des mains, semblables aux mains de l'homme, et elles tiennent des charbons lumineux qu'elles répandent sur la terre.

Les messagers du Très-Haut viennent de l'Orient et siègent à l'Orient, d'où l'aurore nous envoie la lumière; quand ils exercent les vengeances divines, ils se servent de la foudre, dont les éclats jaillissent de toutes parts. Ce sont partout et toujours les mêmes symboles. L'ange puise la vérité à sa source et l'apporte à la terre, sans en altérer la pureté et la fécondité, sans y mélanger aucune erreur.

Tel l'Archange Saint Michel apparut à Daniel et à saint Jean (2).

Ce prophète était assis sur les rives du Tigre, et regardait tristement le ciel. Il vit un homme vêtu de lin, portant une ceinture d'or très pur. Son corps étincelait comme la pierre de chrysolithe, son visage brillait comme les éclairs, et ses yeux paraissaient une lampe ardente; ses bras et tout le reste du corps, jusqu'aux pieds, étaient plus éclatants que l'airain; et le son de sa voix ressemblait au bruit d'une multitude.

Saint Jean, à son tour est sur son rocher solitaire, ayant devant lui l'immensité de l'océan, sur sa tête la voûte du firmament. Il est soudain ravi en esprit, et il entend une voix « éclatante comme une trompette, » et, en même temps, il voit sept chandeliers d'or, et au milieu, quelqu'un semblable « au Fils de l'homme, » vêtu d'une longue robe et ceint d'une ceinture d'or. Sa tête et ses cheveux sont blancs comme la laine et la neige, et ses yeux paraissent « comme une flamme de

(1) Voir les Prophètes, en particulier, Ézéchiel, Daniel, Isaïe.

(2) Voir les prophéties de Daniel et l'*Apocalypse* de saint Jean.

feu. » Ses pieds sont semblables à l'airain fin, quand il est dans une fournaise ardente, et sa voix égale le bruit des grandes eaux. Il a sept étoiles en sa main, de sa bouche sort une épée à deux tranchants, et son visage « est aussi lumineux que le soleil dans sa force. » Il est impossible d'exprimer en termes plus poétiques l'attribut d'ange de la lumière, que la tradition se plaira désormais à reconnaître dans le prince de la milice céleste, et que tous les arts honoreront à l'envi dans le cours des siècles chrétiens.

(A suivre.)

FEUILLETS D'HISTOIRE

ANGLAIS ET PROTESTANTS AU MONT-SAINT-MICHEL

LOUIS DE LA MORICIÈRE. — Grâce à la protection sensible de l'Archange, le Mont-Saint-Michel avait résisté victorieusement aux ennemis de la patrie. Les flots de l'invasion anglaise, après avoir submergé toute la Normandie et une grande partie de la France, étaient venus battre vainement les murailles de la forteresse; le drapeau français n'avait pas cessé un instant de dominer ses remparts et de proclamer bien haut que le courage et le patriotisme n'étaient pas éteints dans ce malheureux pays. L'intervention de Dieu suscita enfin la Vierge de Lorraine et la retraite des ennemis permit de respirer aux héros qui, jusqu'au dernier jour, avaient combattu le bon combat.

Cependant le Mont-Saint-Michel et Tombelaine continuèrent d'avoir des défenseurs. Dans les revues de 1455, 1475, 1485 et 1486 on retrouve les mêmes noms glorieux : de Brecey, de Saint-Germain, de Guiton, etc. Si nous unissons sous la garde des mêmes défenseurs les *deux Tombes*, c'est que Tombelaine ayant été évacué par les Anglais, Louis d'Estouteville en fut nommé gouverneur, et que, en 1491, nous voyons sa forteresse

occupée militairement par les seigneurs de Verdun, de Guiton, de Boisvion, etc. En 1450, les îles de Jersey, Guernesey rentraient également sous la domination française.

Un siècle ne s'était pas écoulé que nous retrouvons le Mont sous les armes et prêt à unir de nouveau, contre un ennemi français cette fois, hélas ! la croix et l'épée, la bataille et la prière. Des épisodes nombreux signalèrent cette nouvelle lutte, et le sanctuaire du *glorieux chevalier céleste*, selon le langage de Louis XI, ne pouvait présenter aux adversaires de l'Église catholique une résistance inférieure à celle qui avait découragé les adversaires de la patrie française.

Le premier fait d'armes fut la tentative du sieur de Touchet pour s'emparer du Mont-Saint-Michel au nom du roi de Navarre. Voici comment dom Huynes ouvre son récit :

« La France fut malheureuse au siècle dernier tant pour la sécularisation de la plupart des biens ecclésiastiques que pour avoir engendré et nourri Jean Calvin, lequel, par sa détestable doctrine, la mit tout en combustion, ses sectateurs s'élevant contre le catholicisme. Ces huguenots commencèrent premièrement par des conspirations occultes contre le roy François second. Puis, durant le règne de Charles neufviesme, se jugeants assez forts, ils prirent publiquement les armes et se mirent en campagne contre la Majesté royale, tuant et massacrant plusieurs personnes très dignes de remarques, bruslant les reliques des saints, pillant et renversant les églises. Leurs méchancetés s'augmentèrent encore davantage durant le règne d'Henri troisième, étant favorisés de plusieurs catholiques malcontents, tellement que tous les jours on n'entendait que surprises de villes et châteaux faites par les hérétiques. Un d'entre eux, nommé Le Touchet, surprit cette abbaye en cette sorte :

L'an 1577, ce gentilhomme religieux ayant dessein de se rendre maître de cette abbaye, et prévoyant qu'il n'en pourrait venir à bout par force, se résolut d'user de ce stratagème. Étant environ à deux lieues de ce Mont, il choisit dix-sept ou, selon les autres, vingt-cinq de ses soldats, lesquels il fit habiller

en marchands, et sur leurs chevaux, au lieu d'y mettre des selles, il y fit mettre des panneaux et fourrer dextrement au dedans d'iceux des poignards. Ces marchands, ainsi accommodés, vinrent en pèlerinage en ce Mont et quittèrent leurs armes à la porte, mais non pas celles qu'ils avaient dans leurs panneaux. Arrivés à l'hôtellerie comme gens fort curieux et soigneux du bon traitement de leurs chevaux, ils ne s'en virent fier aux serviteurs de l'hôtellerie, mais eux-mêmes retirèrent leurs panneaux de dessus le dos, les agencèrent tous proprement en un coin, frottèrent leurs chevaux et leur donnèrent de l'avoine. Cela fait (c'était le dimanche, veille de la Magdeleine, après midy), ils burent chacun un coup et montèrent en cette église faisant semblant d'y honorer l'archange Saint Michel ; peu après ils s'introduisirent en la bienveillance des soldats, envoyant quérir du vin et burent ensemble avec toute sorte de réjouissance comme grands camarades. Et delà s'en retournèrent coucher à leur hôtellerie.

(La suite prochainement.)

FAVEURS OBTENUES par l'intercession de Saint Michel

Loire. — Mon R. Père, j'avais promis à Saint Michel de faire inscrire dans ses *Annales* l'expression de ma reconnaissance si ma bien-aimée mère était préservée d'une mort subite et avait le bonheur, dans sa dernière maladie de recevoir le saint Viatique.

Ayant été exaucée au delà de mes vœux et de mes espérances, je viens avec joie tenir ma promesse et je vous prie d'être mon intermédiaire pour remercier le saint Archange par la voie des *Annales*, votre excellente publication. P. B.

Finistère. — Mon R. Père, je vous envoie 3 fr. pour faire dire une messe d'actions de grâces en l'honneur de Saint Michel pour le succès des examens obtenus par nos élèves. C'est la quatrième messe d'actions de grâces que j'ai envoyée pour le même sujet.

Nos élèves désirent vivement que vous fassiez exprimer leur gratitude et leur vraie reconnaissance dans les *Annales*, pour la gloire de Saint Michel et le remercier de sa puissante protection. X...

Seine. — Mon R. Père, veuillez bien accepter 5 fr. pour votre École Apostolique en remerciement d'une grâce demandée à Saint Michel et obtenue.
X...

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, je viens m'acquitter avec joie d'un vœu que nous avons fait à Saint Michel. Ma femme étant sur le point de devenir mère, nous nous étions recommandés d'une manière spéciale au grand Archange.

Je viens aujourd'hui vous faire connaître que Saint Michel a bien voulu nous exaucer.

En reconnaissance, je vous envoie ci-joint la somme de 10 fr. que vous emploierez de la manière que vous jugerez à propos et la plus favorable pour faire connaître, aimer et glorifier le grand Archange.

Reconnaissance et amour à Saint Michel.

J. M.

Seine-et-Oise. — Mon R. Père, j'ai une dette à payer envers Saint Michel, il m'a obtenu plusieurs grâces bien précieuses : voici 4 fr. pour deux neuvaines d'actions de grâces et deux lampes à Saint Michel pendant neuf jours.
X...

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, je vous prie de bien vouloir dire ou faire dire trois messes à l'autel de Saint-Michel, le plus tôt possible, pour des intentions particulières et en reconnaissance d'une faveur obtenue; vous voudrez bien le faire insérer dans vos *Annales*, la promesse en a été faite par la personne qui a obtenu cette faveur : elle désire que Saint Michel en reçoive honneur et reconnaissance.

Ci-joint 10 fr.

F. P.

Seine-et-Oise. — Mon R. Père, j'ai prié Saint Michel pour obtenir une grâce et j'ai été exaucée. Veuillez faire une neuvaine en actions de grâces à Saint Michel.

Ci-joint 10 fr. en timbres-poste pour la neuvaine, vos Apostoliques et l'abonnement aux *Annales*.
Y.

Manche. — Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli un bon de poste de 5 fr., pour remercier Saint Michel d'une grâce corporelle et faire dire une messe, puis faire brûler une lampe devant sa statue, en actions de grâces, avec prière de l'insérer dans vos *Annales*.
A. T.

Manche. — Mon R. Père, je viens acquitter une dette de reconnaissance envers l'Archange Saint Michel, en vous priant de dire une messe d'actions de grâces pour deux faveurs que j'ai obtenues par l'intercession du saint Archange.

Je vous envoie 2 fr. pour cette messe et 1 fr. 75 pour vos Apostoliques.

C. D.

Calvados. — Mon R. Père, veuillez, je vous prie, faire célébrer une messe le 19 courant pour remercier Saint Michel du succès des examens de mon fils.

Je vous autorise à publier cette petite notice dans vos *Annales*, si vous le jugez à propos.

V. C.

Somme. — Mon R. Père, je vous envoie ci-inclus un mandat-poste de 20 fr. en remerciement d'une faveur temporelle.
X...

Mayenne. — Mon R. Père, ci-joint 100 fr. que je vous envoie pour vos Apostoliques pour remercier Saint Michel d'avoir bien voulu agir auprès de Notre-Seigneur pour éloigner le danger auquel mon fils était exposé; prière de dire une messe d'actions de grâces et de le publier, si vous le jugez, dans vos *Annales*.
C. de B.

Paris. — Mon R. Père, j'ai à vous signaler trois grandes faveurs obtenues par l'entremise de Saint Michel.

Les faveurs demandées et désirées sont : la santé de notre bon pasteur, puis le poste auquel il y avait incertitude, décidé en sa faveur.

Notre Cardinal l'a nommé à la tête d'une grande paroisse de Paris.

Enfin, une grande faveur que le bon Dieu m'offre en ce moment, c'est d'être appelé à faire le pèlerinage aux Saints-Lieux.

Vous voudrez donc bien en actions de grâces faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue de Saint Michel.
L. L.

États-Unis d'Amérique. — Mon R. Père, veuillez nous aider à remercier le glorieux Archange en publiant la guérison d'un enfant de douze ans atteint d'une maladie grave, qui déjà avait reçu les derniers sacrements, afin qu'il veuille bien continuer à répandre ses faveurs sur notre Louisiane.

Je recommande aux prières de vos Apostoliques le projet d'érection d'une statue à Saint Michel dans une de nos principales paroisses.
H.

Mayenne. — Mon R. Père, je viens vous prier d'insérer dans vos *Annales* une grâce insigne que Saint Michel m'a obtenue.

Mon fils était dans un grand danger matériel. Il a été sauvé.

J'avais promis une insertion dans les *Annales* si cette faveur, que je demandais par l'intercession du grand Archange, m'était accordée.

Agréez, etc.

De B.

Eure. — Mon R. Père, la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser est la conséquence d'un vœu que j'ai fait au glorieux Archange Saint Michel.

Il y a quelque temps, une famille se trouvant dans la plus grande désolation, me confia ses douleurs; tous les malheurs semblaient s'acharner sur cette famille à laquelle je porte le plus grand intérêt. Je recommandai cette excellente famille à Saint Michel, je fis vœu de faire un pèlerinage à son sanctuaire vénéré, je pris l'engagement de publier dans vos *Annales* le grand crédit de l'Archange auprès de Dieu et sa bonté envers ceux qui ont recours à sa protection si les choses changeaient. J'avais à peine fait mon vœu, que les choses changèrent complètement, des membres de cette famille purent continuer leur vocation religieuse, la paix revint chez les autres, le malheur qui les poursuivait depuis plus de deux ans avait disparu. Ce résultat nous le devons à la protection du glorieux Archange Saint Michel. Qu'il en soit mille fois béni et remercié!
F. F.

Seine-Inférieure. — Mon R. Père, j'avais promis au glorieux Saint Michel de le faire remercier par la voie de vos *Annales*, si la grâce que je lui demandais par une neuvaine que je lui faisais m'était accordée, et comme j'ai été favorablement exaucée par son intercession, je me recommande à vous, mon R. Père, pour bien vouloir le faire insérer dans vos *Annales*.

Je joins à ma lettre un petit mandat de 6 fr. dont vous voudrez bien prélever 2 fr. pour une messe d'actions de grâces à Saint Michel, 2 fr. pour faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue du Sacré-Cœur, 1 fr. pour vos Apostoliques et l'autre franc pour vos Orphelins.

M. C.

Aube. — Mon R. Père, je vous envoie 5 fr. en timbres-poste pour deux messes que j'ai promises à Saint Michel si une enfant malade guérissait; grâce à son intercession, ma chère petite fille va très bien et je viens m'acquitter de ma promesse.

M. H.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, j'ai promis d'envoyer 10 fr. pour une messe à l'autel Saint-Michel et le reste pour vos Apostoliques si ma petite fille très malade guérissait. L'enfant est mieux et j'espère que ce mieux continuera; c'est pourquoi je remplis ma promesse en vous envoyant un bon de 10 fr. que vous voudrez bien employer selon mes intentions.

Je rends grâce à Dieu qui par l'intercession du grand Archange m'a épargné cette nouvelle douleur.

L. J.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, j'ai mis ma famille sous la protection du grand Archange Saint Michel. Naguère je lui ai demandé une faveur pour une personne qui m'est chère, avec promesse, s'il m'exauçait, de lui témoigner ma reconnaissance dans vos *Annales*. Cette faveur m'a été accordée; je viens m'acquitter de ma promesse, et en même temps je prie le bienheureux Archange de veiller sur moi et ma famille.

E. L. M.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, je vous avais écrit à la fin du mois de mai pour vous demander de faire brûler un cierge en l'honneur de Saint Michel pour qu'il obtienne la guérison d'une de mes parentes dont on désespérait.

Dieu a écouté les prières qui lui ont été adressées et ma cousine est guérie.

H. des M.

Calvados. — Mon R. Père, j'ai réclamé l'intervention de Saint Michel dans une affaire qui offrait de grandes difficultés et beaucoup de contradiction; une neuvaine de messes a été célébrée à son autel, et dès le premier jour qui était aussi celui du Sacré-Cœur, le principal obstacle s'est aplani sans que rien pendant toute la durée de l'affaire se soit présenté pour le faire renaître. En reconnaissance, je demande que ceci soit publié pour donner dévotion et confiance au saint Archange. X...

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — La rentrée des classes. — École apostolique : Abel Boujat. — La Terre Sainte. — L'année archangélique : Conversion de Constantin (*gravure*). — Feuilletts d'histoire : Louis de la Moricière. — Le culte de Saint Michel en France : Diocèse d'Amiens (*suite*). — Faveurs obtenues.

LA RENTRÉE DES CLASSES

Les vacances sont terminées. Ces deux mois ont apporté aux enfants un repos nécessaire et aux parents l'occasion de constater les fruits de leurs sacrifices, la réalisation de leurs espérances. Le maintien, le langage, les témoignages de déférence, de respect ou d'affection, tout a été matière à observation; et sans qu'il s'en doute, l'enfant s'est livré tel qu'il est, avec ses qualités, ses défauts, les résultats de l'influence salutaire ou pernicieuse subie au collège, soit dans l'enseignement du maître, soit dans la fréquentation des condisciples. L'heure est venue où il faut interrompre de nouveau l'éducation de la famille et rendre l'écolier à ses études, loin de la maison paternelle, et cependant sous une direction choisie qui doit en continuer les plus saines traditions.

Qui ne concevrait les mille pensées qui agitent l'esprit du père de famille, les inquiétudes du cœur maternel au moment où un double baiser descend comme une bénédiction sur le front de l'adolescent? Une année scolaire va recommencer, et une année scolaire, c'est un pas de plus dans la vie de l'intelligence et dans la vie du cœur; ce peut être un pas décisif d'où dépend l'avenir tout entier d'un individu, d'une famille, parfois d'une nation. « Ah! s'écriait Mirabeau, que l'immoralité de la jeunesse a fait de tort à la chose publique! » Et il est constant que souvent le point de départ de la véritable vie intellectuelle et morale pour les classes dirigeantes est dans l'éducation du collège. C'est là que l'âme humaine se forme par la culture du vrai, du beau et du bien; c'est là qu'elle doit se préparer à soutenir plus tard les bons, mais les durs combats pour la vérité et la justice. Nous ne sommes pas dans un temps, ni dans un pays où la vertu s'impose d'elle-même. Toujours *le ciel souffre violence, et il n'y a que les violents que l'emportent*; mais cette parole divine a une application plus spéciale encore aux jours que nous traversons.

De là une nécessité impérieuse de *forger* les âmes, selon la belle expression de Montaigne, car l'avenir est aux cœurs fortement trempés. Il faut à la génération qui grandit et qui se trouvera en présence des ruines gigantesques accumulées à plaisir par les démolisseurs modernes, une éducation à la hauteur de la tâche qui lui est réservée: il lui faut des principes positifs et certains, bases solides sur lesquelles elle appuiera la réédification des forces sociales; il lui faut des idées saines et des mœurs plus saines encore.

Où donc trouver ce trésor précieux de vérités morales que réclament pour leurs enfants les familles et les sociétés? Les docteurs de morale ne manquent pas. Ils déversent par

milliers chaque jour des feuilles remplies de leurs prétendues découvertes affirmées aujourd'hui, démenties demain avec la même audace. Mais cette instabilité de doctrines est la meilleure preuve de la vanité des auteurs et de leurs théories. L'esprit public s'affadit et il n'est pas jusqu'au bon sens du paysan qui perd de jour en jour quelque chose de sa droiture et de sa fermeté. Quelque chose d'essentiel à notre vie s'en va donc et menace de nous laisser à notre impuissance. Ce quelque chose, c'est Dieu, gardien aussi indispensable pour les vérités de la raison naturelle que pour les vérités de la foi. Il en faut toujours revenir à Lui, et bien fous sont ceux qui ne le comprennent pas ou veulent ne pas le comprendre.

Il est inutile de se dissimuler les obstacles qui se dressent devant l'enseignement chrétien et comment parfois les meilleures volontés se trouvent paralysées par des circonstances impérieuses. Nous plaignons de tout notre cœur, sans le condamner, le pauvre père qui, l'âme triste et les larmes aux yeux, suit du regard son fils sur une voie qui n'est pas celle de son choix. Il n'est pas donné à tous de répéter la parole de saint Paul: *Rien, ni la mort, ni la vie, ni la faim, ni la soif, ni la prison, ni les persécutions, rien ne me séparera de la charité du Christ*. Au départ, les bons conseils, les pieuses recommandations ne manquent pas. Mais combien de temps durera ce léger viatique? C'est là surtout que seraient nécessaires ces caractères énergiques qu'une première éducation a fortement préparés à cette terrible épreuve.

Mais les maîtres chrétiens ont le devoir rigoureux de fortifier par tous les moyens l'esprit et le cœur de leurs élèves; c'est pour cela qu'ils sont choisis de préférence; c'est à cela qu'ils doivent se donner tout entiers. Dans la

classe, toutes les branches de l'enseignement ont une haute portée, et, si resserré que soit le professeur chrétien par les programmes qui lui sont imposés, c'est à lui qu'il appartient de porter la lumière où l'esprit du mal a entassé les ténèbres, de combattre le faux, le mensonge ou l'exagération, pour mettre à leur place la vérité; de donner à Dieu la place qui lui convient, même dans les choses de ce monde.

Ses doctrines sont certaines partout où il peut y avoir certitude, et quant à la morale, les préceptes qu'il enseigne, il doit les pratiquer lui-même, quoi qu'il lui en coûte, et ils ont été déterminés par l'autorité de Dieu même. C'est de ces doctrines intellectuelles et morales que nous attendons la régénération de notre pays, et voilà pourquoi nous réclamons la fermeté dans les maîtres qui enseignent, la vigilance dans les parents, dans les uns et les autres la considération sérieuse des intérêts qui leur sont confiés.

Le souverain Pontife vient d'ordonner des prières solennelles pour tout le mois d'octobre, afin d'attirer sur le monde si coupable la miséricorde du ciel. Songeons, pendant ces supplications, à la jeunesse de nos écoles, afin que Dieu lui donne en abondance lumière, force et vérité.

ÉCOLE APOSTOLIQUE

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR ABEL-GERMAIN BOUJAT

(Suite) (1)

Par son bon cœur, la droiture innée de son esprit, la franche simplicité dont il usait envers tous, Abel avait gagné l'affection de ses jeunes camarades. Deux surtout purent apprécier dans l'intimité les heureuses qualités de cette bonne nature.

(1) Voir la livraison précédente.

Compagnons fidèles de sa trop courte existence, avec lui ils sacrifièrent les joies de la famille, coururent chercher sur la Montagne bénie de Saint Michel la science et la vertu; avec lui ils revêtirent le saint habit au Grand Séminaire de Sens, et quand Dieu voulut le tirer de cette terre d'exil et l'appeler au ciel, ils vinrent verser des larmes sur sa dépouille mortelle et de leurs pieuses mains le porter au lieu du repos.

A l'aube du jour le lis de la vallée entr'ouvre son calice pour recevoir la rosée du ciel, ainsi dès l'aurore de la vie l'âme de notre cher ami s'entr'ouvrait pour ainsi dire et recevait l'abondance de cette rosée céleste, la grâce de Dieu qui forme les saints. Abel allait avoir onze ans; par sa conduite comme par sa piété il était le modèle des enfants du village et plus d'une mère en le contemplant dut s'écrier comme la femme de l'Évangile : *Heureuse celle qui te donna le jour!*

Prenant peu de part au jeu et à la dissipation, Abel trouvait son plus doux plaisir aux pieds du saint Sacrement.

Chez ses parents on le voyait occupé à dresser de petits autels, à décorer les statues de la Vierge et des saints. C'était l'ange du catéchisme, et tout en lui faisait pressentir cette piété douce et simple, cette rectitude de jugement qui l'auraient certainement distingué si Dieu n'avait résolu d'appeler sa belle âme au ciel avant qu'elle ne fût souillée par la poussière du monde.

Aussi ses deux chers amis ne furent-ils point surpris lorsqu'en un moment de douce expansion Abel leur fit part du grand dessein qu'il avait conçu : *Je serai prêtre un jour.*

Heureux ces trois enfants, le même appel divin avait résonné à l'oreille de leur cœur, c'était la voix de Jésus choisissant au seuil de la génération nouvelle les élus de son sacerdoce immortel. Jésus avait parlé, qu'avait-il dit? *Venez et suivez-moi.* Vous suivre Jésus et où donc? Ces trois âmes d'enfants songèrent-elles à se le demander? Non. Elles s'ouvrirent spontanément au souffle de la grâce et dans leur joyeux abandon elles attendirent l'heure de la Providence.

Pourtant ceux qui examinèrent dès lors notre cher Abel le

virèrent anxieux, pensif, triste même. Et pourquoi? C'est que le pauvre enfant voyait un obstacle insurmontable se dresser devant la réalisation de son vœu le plus ardent. Sa vocation demandait de longues études et, partant, de pénibles sacrifices.

La famille était sans ressources.

Aussi Abel hésitait-il à confier à sa mère le secret de son cœur dans la crainte de la voir s'affliger avec lui.

Il en était là quand la Providence, aplanissant tous les obstacles, lui montra la route toute tracée.

Bien loin par delà la Bourgogne, sur la limite de la Normandie et de la Bretagne, baigné par les flots de la Manche se dresse un vieux rocher et sur ce rocher une antique abbaye. Pendant neuf siècles citadelle et couvent, le Mont-Saint-Michel avait conquis toutes les gloires, la science et la sainteté, le courage et la force s'y étaient donné rendez-vous.

L'ouragan révolutionnaire brisa cette quadruple couronne. Au commencement de notre siècle, on avait oublié le Mont-Saint-Michel!

Pendant soixante-dix ans il fut prison!

Un prélat voulut tirer son nom de l'abjection et préserver ses splendeurs de la ruine, il y appela le Révérend Père Robert. Avec la restauration matérielle commença dès lors la restauration morale, l'Archange avait repris possession de son sanctuaire, les saintes œuvres y germèrent à l'envi et parmi elles l'École apostolique.

C'était en 1875. On voulait pour commencer, douze jeunes enfants pieux, généreux, désireux de se consacrer à Dieu dans le pénible service des *missions*.

L'œuvre qu'il s'agissait de fonder devait avoir d'humbles commencements; mais l'humilité est le cachet des œuvres de Dieu, et celle-ci était un acte d'abandon et de confiance en la divine Providence ne possédant d'autre ressource que celle de tendre la main pour recevoir.

Enfant de Chitry, le R. P. Robert tourna son regard comme son cœur vers cette chère paroisse si féconde en apôtres. Il y

vint, et parla de son projet au vénéré pasteur dont il connaissait le zèle et appréciait le dévouement.

Le dimanche suivant le digne curé se fit l'écho du Révérend Père parmi les enfants de son catéchisme, il exposa l'Œuvre, son but, ses moyens, les garanties qu'elle offrait et celles qu'elle demandait en retour.

(A suivre.)

LA TERRE SAINTE

Pontigny, le 24 mai 1883.

MON CHER PÈRE,

Dans ma seconde lettre que je vous ai adressée de Nazareth, je vous promettais de vous écrire du Mont-Carmel ou de Rome. Le temps m'a manqué, et c'est de Pontigny, où je fais séjour en ce moment, que je vous trace ces lignes destinées à compléter les souvenirs de mon beau voyage à Jérusalem.

Je vous ai parlé jusqu'ici des églises ou chapelles catholiques de la Ville-Sainte sans faire mention des églises grecques et arméniennes, ni des synagogues juives ou des mosquées musulmanes sur lesquelles il y aurait cependant beaucoup de choses à dire. En venant à Jérusalem, mon but était avant tout de vénérer les vestiges du Sauveur et son Sépulcre sacré plutôt que d'admirer la magnificence des monuments. Toutefois, je ne pense pas qu'on puisse venir dans cette antique Ville de David sans donner quelques jours à la visite de ses édifices les plus remarquables. Je vais vous dire un mot de ce qui m'a le plus frappé.

Dès les premiers jours après mon arrivée, je voulus faire le tour des murailles de la ville et voir ses environs. Je le fis seul, muni de mon guide indicateur, sans autres armes que ma confiance en Dieu et en Saint Michel. Je sortis par la porte de Sion pour rentrer par celle de Jaffa qui en est très rapprochée.

Je jetai en passant un coup d'œil à la fontaine et à la piscine de Siloé où eut lieu le miracle de l'aveugle-né. Dès le commencement de l'ère chrétienne, on avait élevé sur cette piscine de Siloé une église dédiée à Jésus *Illuminateur*. Le bassin renfermé dans cette église était divisé en deux parties, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Il ne reste plus rien de cette basilique. La piscine est actuellement à ciel ouvert, encombrée de pierres, de mauvaises herbes, et ne contient presque plus d'eau. Je n'avais pas fait deux cents mètres que j'aperçus deux hommes qui venaient à ma rencontre en jouant du bâton. Je jetai un regard sur toute la campagne d'alentour et ne voyant aucun être vivant, je n'étais qu'à moitié rassuré. Cependant, à leurs habits, je vis qu'ils étaient Européens et j'allai à eux d'une manière décidée; je leur demandai la distance qu'il y avait jusqu'au jardin de Gethsémani. Une heure, me répondirent-ils gracieusement et avec un accent britannique prononcé. Cette seule syllabe fit tous les frais de la conversation. Après un salut réciproque, chacun de nous continua son chemin.

A ma droite, j'apercevais les premiers escarpements de la montagne du *Scandale*, ainsi appelée parce que Salomon, dans son égarement, avait fait bâtir là des temples aux fausses divinités. A ma gauche était la colline d'Ophel, sur laquelle Athalie a été égorgée. Un peu plus loin est l'emplacement du figuier auquel se pendit le traître Judas. Mais voici la vallée de Josaphat qui s'ouvre devant moi. Je fais cent pas et je traverse le torrent de Cédron. Sur ma gauche, les tombes musulmanes du cimetière turc qui s'étend jusqu'aux murailles de la ville, font face aux tombes juives qui couvrent, sur ma droite, les pentes du mont des Oliviers. Tous ces souvenirs funéraires sont d'une simplicité tout à fait primitive, sauf trois ou quatre qui sont le tombeau du prophète Zacharie que les Juifs ont tué entre le temple et l'autel, le tombeau de saint Jacques le Mineur, premier évêque de Jérusalem, et ceux de Josaphat et d'Absalon. C'est à côté de ces tombeaux que Notre-Seigneur a laissé huit

de ses Apôtres pour aller prier au jardin de Gethsémani, la veille de son crucifiement.

Le tombeau d'Absalon a quelque chose d'étrange. Sa forme est une base carrée avec une porte au milieu et une pyramide au sommet. C'est pour ce motif que les Mulsumans l'appellent le *bonnet de Pharaon* (*Tantourah Pharaoun*). Une chose frappante, c'est que la base a disparu sous un monceau de pierres. Ce tombeau est l'objet de l'exécration universelle. Tous les Juifs, Turcs ou Arabes, qui passent par là, ramassent des pierres pour les jeter contre ce sépulcre réprouvé. C'est comme la sanction du quatrième commandement de Dieu : *Honore ton père et ta mère*. Absalon s'était révolté contre David, son père, Dieu le punit en le suspendant par les cheveux à un arbre où il trouva la mort, et la postérité continue de le lapider dans le tombeau qu'il s'était fait construire lui-même en ce lieu pour perpétuer son nom. Utile leçon aux enfants !

Laissant à droite, près du torrent de Cédron, le jardin de Gethsémani et la basilique de l'Assomption de la sainte Vierge, que je me proposais de voir plus tard, j'ai rejoint la porte de Saint-Étienne. Avant d'arriver à celle de Damas, je dus monter la pente douce du mont *Scopus*. Cet endroit qui paraît aujourd'hui si désolé à l'œil du pèlerin, a vu s'accomplir des faits mémorables et de célèbres exploits. C'est là que les Assyriens placèrent leur camp lorsqu'ils vinrent assiéger Jérusalem et que l'Ange du Seigneur tua pendant la nuit 185,000 hommes dans leur camp. Ce fut au même lieu qu'Isaïe prédit que le Messie naîtrait d'une vierge. C'est là aussi que Salomon fut sacré roi par ordre de David et aux acclamations du peuple. Près de la piscine d'Ézéchias est le tombeau d'Hérode-Agrrippa. C'est le même Hérode qui fit mourir saint Jacques et emprisonner saint Pierre. Il périt dévoré par les vers à Césarée. A l'angle nord-ouest de la ville, on voit encore les vastes débris d'une tour qu'on appelle château de Goliath. Elle a probablement été construite dans cette partie faible de la ville à l'époque d'Adrien. Ce fut toujours par ce côté que Jérusalem fut assiégée.

Sennachérib, Nabuchodonosor, les Romains, les Croisés et les Sarrasins, tous vinrent camper sur ce plateau élevé qui domine la ville, et qui n'en est pas séparé par un ravin profond comme les autres.

Le chemin de Damas, qui passe tout près du tombeau des Rois, conduit vis-à-vis, sur une hauteur appelée *Sapha*. Elle est célèbre par la rencontre du grand-prêtre Jaddus avec Alexandre le Grand. Cet illustre guerrier devant lequel la terre se taisait, s'étant rendu maître de Tyr, marchait avec une puissante armée contre Jérusalem. Jaddus vint au-devant de lui. Le nom de Dieu, écrit en lettres d'or, brillait sur sa tiare. Le roi de Macédoine, frappé d'une vision qu'il avait eue, se prosterna, l'embrasse et adore le Très-Haut. Un de ses officiers lui ayant demandé pourquoi, lui, en présence duquel la terre était tremblante, il s'était abaissé devant le grand-prêtre et l'avait adoré : « Ce n'est pas le grand-prêtre que j'ai adoré, » répondit Alexandre, mais le Dieu dont il est le pontife. » Et il entra dans la ville, non pas en conquérant, mais en pacificateur. Il voulut même offrir, à son entrée dans le Temple, un sacrifice au Dieu d'Israël qui lui avait promis l'empire du monde par la bouche de Daniel.

Un peu plus loin, avant d'arriver à la porte de Damas, est le tombeau du roi Alexandre Jannée et la grotte de Jérémie. Ce Jannée était devenu si odieux aux Juifs que lorsqu'il leur demanda un jour ce qu'il devait faire pour les contenter, ils lui répondirent : *Mourir*. La grotte de Jérémie a 23 mètres de longueur et environ 13 de hauteur. On croit que c'est là que le prophète d'Anathot a composé ses lamentations et fait entendre ces chants de la douleur avec une voix tour à tour si plaintive, si suppliante et si terrible.

Ce fut près de la porte de Damas que Godefroi de Bouillon, s'élançant le premier du haut d'une tour mouvante sur les remparts, renversa les Musulmans et pénétra dans la ville. De la grotte de Jérémie jusqu'à la porte de Saint-Étienne flottaient les bannières du duc de Normandie, du comte de Flandre et du

brave Tancrède. A leur droite étaient les Anglais. Les quartiers de Godefroi, d'Eustache et de Baudouin s'étendaient au nord et à l'ouest jusqu'à la porte de Jaffa. Le comte Raymond avait planté son drapeau sur le mont Sion. A ces immortels souvenirs, quoique je ne sois jamais allé à la guerre, je me sentis ému. Comment en effet ne pas sentir son âme tressaillir en traversant ces champs de bataille où nos pères accomplirent tant de hauts faits d'armes dans ces mille combats qu'ils livrèrent aux infidèles? Un Français attaché à la foi de ces ancêtres ne sent-il pas encore son sang bouillonner dans ses veines lorsqu'il se dit : Ici combattit Tancrède; là roulait la tour de Godefroi de Bouillon, qui portait l'épouvante au milieu des infidèles?

Le jour qui suivit ma visite autour des murailles de Jérusalem je me rendis au mont Sion. C'est là que je vis cette masse imposante de la tour de David avec ses énormes assises de pierres taillées en bossage, dont les plus petites ont jusqu'à près de 4 mètres en longueur sur 2 mètres de hauteur. C'est, au témoignage des hommes compétents, le plus ancien monument de l'époque hébraïque. L'église a pris le nom de *Tour de David* pour symboliser la toute-puissante protection de la sainte Vierge. Cette tour est environnée de trois autres tours, bâties autrefois par Hérode le Grand et reconstruites au XVI^e siècle par le Turc Soliman.

Elle ne présente sur ses quatre faces qu'une seule ouverture. C'est une petite fenêtre grillée, placée à la naissance des constructions qui ont été surajoutées à la partie antique primitive du monument. La tradition veut que ce soit de cet endroit que David aperçut la femme du brave Urie, Bethsabée, qui se baignait et qui devint la mère de Salomon. C'est aussi dans cette chambre, qu'éclaire la petite fenêtre carrée et que les Musulmans eux-mêmes appellent *l'oratoire de David*, que celui-ci aurait pleuré sa faute et composé ces admirables psaumes, où il exalte avec tant d'éloquence et de poésie, les grandeurs de Dieu, sa justice et ses miséricordes infinies; où il annonça les gloires et les humiliations du Messie dont il était la figure.

En suivant la rue qui va à la porte de Sion, on trouve à trois minutes de la Tour de David, les vastes et magnifiques établissements des Arméniens schismatiques. C'est d'abord la belle église, à trois nefs, de Saint-Jacques-le-Majeur qui renferme dans une petite chapelle latérale, l'endroit où roula la tête de ce grand saint, décapité onze ans après la mort de Jésus-Christ. Cette église, ornée avec un luxe éblouissant, sert de cathédrale aux Arméniens. On en admire la magnificence et les richesses, et, ce qui ne se voit qu'à cette église, on est parfumé par l'eau de rose avec laquelle un sacristain ne manque pas de vous asperger abondamment à votre sortie.

Attenant à l'église est un couvent qui ressemble à un véritable palais, en dehors même de son immense hôtellerie où ces hérétiques peuvent loger au moins 3,000 pèlerins de leur nation. A côté de ce couvent, il s'en trouve un second qui est établi sur l'emplacement du palais d'Anne, et qui est habité par des religieuses schismatiques. Non loin de la citadelle, on voit des vestiges de constructions anciennes. Ce sont les restes de cette porte de fer dont parlent les *Actes des Apôtres*, qui s'ouvrit miraculeusement devant saint Pierre lorsque l'ange du Seigneur l'eut délivré des chaînes et de la prison où Hérode l'avait fait jeter. Le Prince des Apôtres entrant dans la ville, *alla frapper à la maison de Marie, mère de Jean, surnommé Marc, où plusieurs fidèles étaient réunis et priaient*. Cette maison hospitalière, où l'Apôtre fut recueilli après sa délivrance, est aujourd'hui un couvent qui appartient aux Syriens.

Mais l'heure était venue de me rendre à la *Casa Nova*. C'est de là que nous devons partir pour aller visiter l'emplacement du Temple bâti par Salomon ainsi que la mosquée d'Omar et celle d'El-Aksa.

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

LA CONVERSION DE CONSTANTIN (28 octobre)

Le mois d'octobre est tout entier consacré aux Saints-Anges. Nos associés se feront un devoir d'adresser chaque jour à Saint Michel et à tous les Esprits bienheureux, une prière pour la France chrétienne et l'Église, sa Mère. Nous n'avons pas besoin de redire et de faire toucher du doigt les motifs de cette intervention de la prière dans nos angoisses patriotiques; Dieu seul « donne aux puissants, quand il lui plaît, de grandes et terribles leçons (1). » Au lieu d'insister sur le mal que personne n'ignore, nous voulons parler du bien qu'il nous est possible d'accomplir; et voilà pourquoi nous rappelons dans



(1) Bossuet.

le mois des Anges, cette date du 28 octobre si importante dans les annales du monde.

Depuis trois cents ans, c'est-à-dire depuis sa naissance, le Christianisme, fort de la vertu divine de son fondateur, pénétrait dans les masses, rendait aux âmes la vie morale, c'est-à-dire avec la connaissance de leur noble origine et de leur sublime destinée la grandeur et la liberté des enfants de Dieu. La récompense humaine de cet immense bienfait était la persécution, et le cours des siècles devait montrer sous des formes diverses cette monstrueuse ingratitude. Cependant, le temps était venu où la Providence devait étendre à la société politique, l'influence que la foi de Jésus avait jusque-là réservée aux individus. Elle choisit un noble caractère pour cette instauration solennelle et fit un miracle pour lui tracer son devoir.

C'était en 312, deux hommes se disputaient avec la possession de Rome l'empire du monde. La lutte allait bientôt prendre une importance qu'aucun des adversaires ne pouvait soupçonner. Maxence avait déclaré la guerre à Constantin. Celui-ci qui était alors dans les Gaules, pendant que son ennemi était à Rome même, résolut de le prévenir et d'aller l'attaquer sous les murs même de la Ville éternelle où il restait enfermé, parce qu'un oracle le menaçait de mort s'il venait à en sortir. En peu de temps il traversa à marches forcées le nord de l'Italie et vint camper vis-à-vis du pont Milvius, appelé aujourd'hui *Ponte-Molle*. Le 26 octobre, alors qu'il s'avancait à la tête d'un corps de troupes, vers l'heure de midi, une croix éclatante de lumière se dessina au milieu du ciel dans la direction du soleil. Sur la croix miraculeuse on lisait en lettres de feu les mots latins : *In hoc signo vinces*.

L'apparition de ce prodige dont toute l'armée fut témoin ébranla profondément Constantin, qui de longues années après le racontait lui-même à Eusèbe, évêque de Césarée. Tout le reste du jour il songea à cette vision merveilleuse. La nuit suivante, la même croix lui apparaissait de nouveau et Jésus-Christ se révélant au César, lui donnait l'ordre de placer

cette image sur ses drapeaux. Le lendemain, à côté des aigles romaines, on remarquait une bannière d'une forme jusque-là inconnue. C'était une longue pique de bois doré, ayant en haut une traverse en forme de croix au bras de laquelle flottait un drapeau tissu d'or et de pierreries. Au-dessus brillait une couronne d'or et de pierres précieuses au milieu de laquelle était le monogramme du Christ formé de deux initiales grecques de ce nom. Le monogramme et l'image de la croix furent aussi placés sur le casque des soldats. Tel était le fameux *Labarum*. Ainsi, ajoute l'abbé Darras auquel nous empruntons ce récit, la croix réservée jusque-là comme un gibet d'infamie aux plus vils criminels, après trois siècles d'outrages, d'incrédulité et de persécutions, triomphait du monde, prenait sa place parmi les symboles les plus révéérés et devenait l'étendard des légions romaines que le monde vaincu ne regardait qu'avec respect et admiration. « La bataille qui allait se livrer entre Maxence et Constantin, dit Chateaubriand, est du petit nombre de celles qui, expression matérielle de la lutte des opinions, deviennent non un simple fait de guerre, mais une véritable révolution. Deux cultes et deux mondes se rencontrèrent au pont Milvius; deux religions se trouvèrent en présence les armes à la main, au bord du Tibre, à la vue du Capitole. Maxence interrogeait les livres sibyllins, sacrifiait des lions... Constantin arrivait par l'impulsion de la Divinité et la grandeur de son génie.

» Ce sont les paroles qu'on grava sur son arc de triomphe : *Instinctu Divinitatis, mentis magnitudine*. Les anciens dieux du Janicule avaient rangé autour de leurs autels les légions qui avaient en leur nom conquis l'univers; en face de ces soldats étaient ceux du Christ. Le *Labarum* domina les aigles et la terre de Saturne vit régner Celui qui prêcha sur la montagne. Le temps et le genre humain avaient fait un pas. » Ce fut le 28 octobre 312 que fut livrée cette bataille d'Actium du Christianisme. Maxence, infidèle cette fois au vœu qu'il avait fait de ne pas combattre hors de Rome, franchit le Tibre en y jetant derrière lui un pont de bois coupé en deux parties mobiles. Son

plan était d'attirer Constantin sur le pont, d'en séparer alors les deux parties et de noyer ainsi son ennemi dans le fleuve. Il adossa son armée au Tibre, tandis que Constantin déployait sa petite armée dans la plaine. Les lignes de Maxence furent rompues au premier choc. Les plus vaillants de ses guerriers se firent tuer à leur poste; les autres, éperdus, aveuglés, se jetèrent dans le Tibre et y furent pour la plupart engloutis. Maxence fugitif revint à la hâte vers le pont qu'il avait fait construire. La multitude qui s'y pressait en même temps que lui fit écrouler le pont élevé dans un autre espoir. Maxence tomba dans le fleuve, s'y noya et périt ainsi de la mort qu'il avait préparée à son rival. Le Dieu des Chrétiens avait tenu parole à Constantin; le Labarum était victorieux.

De son côté Licinius, l'allié de Constantin triomphait du tyran Maximin Daïa. « La nuit qui précéda la bataille un ange apparut à Licinius, l'avertit de se lever et de prier le Dieu souverain avec toute son armée, lui promettant la victoire à cette condition. Licinius fit appeler son secrétaire, lui dicta une formule déprécatoire dont l'ange lui avait suggéré les paroles et distribua cet écrit à toute son armée. Le matin de la bataille, ses soldats ayant récité trois fois cette prière se jetèrent avec confiance sur les troupes de Maximin, supérieures en nombre, et les mirent en déroute. »

Nous n'eussions pas insisté sur ce double récit si l'action des anges n'y était si sensible. A défaut du témoignage de l'historien Sozomène, la piété de Constantin envers les anges et en particulier envers Saint Michel, suffirait pour nous persuader qu'il reconnaissait leur intervention comme messagers de Dieu dans cette grande circonstance. A peine a-t-il laissé au pape la vieille Rome et s'est-il retiré sur les rives du Bosphore que, dans sa nouvelle capitale, il élève deux temples magnifiques à l'Archange. Et il le fait à la suite d'une vision où un jeune homme d'une radieuse beauté lui adresse ces paroles : « Je suis Michel, maître de la milice du Seigneur, Dieu des vertus, protecteur de la foi des Chrétiens. Lorsque, ministre fidèle et cher à Dieu, tu guer-

royais contre d'impies tyrans, c'est moi qui ai, par mon secours, rendu tes armes victorieuses (1). » Le culte de l'Archange, apporté par Constantin le Grand, fut maintenu par ses successeurs, au point qu'on compta jusqu'à quinze basiliques élevées en son honneur et dont nous donnerons peut-être un jour la description.

D'ailleurs, il faut bien l'avouer, s'il y eut jamais dans l'histoire une circonstance importante où l'Ange de l'Église dut intervenir, c'est bien celle que nous rapportons. Ajoutons que s'il en est une autre où le besoin s'en fasse sentir, c'est bien la nôtre. Ne nous laissons pas de le dire à Dieu dans cette belle prière que l'Église lui adresse chaque dimanche : « Daignez, Seigneur, envoyer des Cieux votre Ange, afin qu'il visite, qu'il garde, qu'il protège et défende vos enfants, qui n'ont d'autre espérance qu'en votre secours. »

FÊTE DU 16 OCTOBRE

Nous rappelons à nos associés que le 16 octobre, fête de l'apparition de Saint Michel à saint Aubert sur le Mont-Tombe, une indulgence plénière leur est accordée aux conditions ordinaires.

Malgré les difficultés que nous subissons sur notre chère Montagne, il y aura, ce jour-là, une messe à 7 h. 1/2, à l'autel Saint-Michel pour nos Bienfaiteurs, la France et l'Église, et le soir salut du Très-Saint-Sacrement.

(1) *Bolland.*, XLVIII, p. 50.

FEUILLETS D'HISTOIRE

ANGLAIS ET PROTESTANTS AU MONT-SAINT-MICHEL

Louis de la Moricière (1)

(Suite)

Le lendemain, sur les sept ou huit heures du matin, ils tirèrent de leurs panneaux les armes qui y étaient cachées, les mirent dextrement sous leurs habits et montèrent en cette église pour entendre la sainte messe (selon qu'ils disaient). Leur arrivée fit réjouir les soldats, lesquels se souvenant du bon traitement qu'avaient reçu leurs compagnons qui étaient le jour précédent de garde, n'en espéraient point un moindre. Montés à l'église ils entendirent une haute messe qu'on chantait lors; firent dire plusieurs basses messes, visitèrent Notre-Dame-sous-Terre et les autres lieux de dévotion. Ce fait, ils s'assemblèrent sur le Sault-Gauthier où quelques-uns demeurèrent, les autres s'en allèrent au corps de garde rire et boire avec les soldats et trois descendirent en ville pour recevoir Le Touchet quand il viendrait.

Ainsi disposés, ils s'aperçurent sur les huit heures et demie qu'un novice nommé Loucelles (ainsi qu'ils confessèrent depuis) avait découvert leur entreprise. C'est pourquoi ils n'eurent patience d'attendre jusqu'à neuf heures, auquel temps Le Touchet devait arriver, mais mirent soudain les armes au poing, désarmèrent les soldats, en tuèrent un nommé Le Fort, qui ne voulait quitter son épée et se saisirent de la porte, frappèrent et vulnérèrent les religieux et prêtres et même les pèlerins qui y étaient pour lors, tellement que les uns se jetèrent par les fenêtres, qui tous presque furent fort offensés, les autres se cachèrent ès lieux plus secrets et maistre Jean Le Mansel, secrétaire de cette abbaye pour lors et maistre des novices, qui nous a laissé par écrit ce qui s'y passa, écrit qu'il eut le col presque à demi coupé par dessus la nuque.

(1) Voir la livraison précédente.

Cela fait, quelques-uns d'iceux étant au Sault-Gauthier, virent une procession arriver et Le Touchet qui venait à grand galop avec onze autres cavaliers et n'ayant la patience de les voir entrer dans la ville, crièrent à qui mieux mieux : Ville gagnée, ville gagnée. A ces cris toute la ville se mit en alarmes et empêcha que la procession ni Le Touchet entrassent. Ce que voyant les cavaliers, ils retournèrent bride et s'enfuirent sans faire autres efforts. De quoi les marchands contrefaits qui étaient en cette abbaye furent grandement marrys, et dès l'après-midi du même jour, Louis de la Moricière, chevalier de l'ordre du Roy, gentilhomme ordinaire de la chambre, sieur de Vicques, enseigne du maréchal de Matignon, étant avolé autour de ce rocher avec sa compagnie pour leur faire commandement de se rendre s'ils n'y voulaient y perdre la vie, ils mirent les armes bas et sortirent le lendemain à huit heures, sans faire aucun tort, n'emportant aucune chose que du dommage et de la honte et quelque argent monnayé qu'on leur donna pour composition. La reddition de ce Mont plut tant au Roy Henry troisième qu'il déposa celui qui était lors capitaine en ce Mont et y mit le sieur de Vicques en sa place où il se comporta généreusement jusques à sa mort. Ce fut le premier qui se nomma *gouverneur* du Mont-Saint-Michel, nom que ses successeurs ont retenu.

« Il n'y avait rien que de très naturel, dit M. P. Féval, dans l'arrivée de la Moricière, venant si fort à point : il se trouvait en ce moment à son château de Lillemanière, près d'Avranches, où un paysan était venu lui dénoncer la présence du sieur de Touchet, en embuscade dans un bois, à une ou deux lieues du Mont, avec des cavaliers. La Moricière prit vingt-cinq chevaux à Avranches, et, comme il redescendait en grève, il vit les huguenots en retraite. Il n'eut qu'à se présenter : les faux pèlerins savaient jouer du couteau, ils jetèrent leurs épées. La Moricière, ajoute-t-il, en modifiant le récit de dom Huynes, aurait voulu les épargner, il n'était pas le maître : son chef, le lieutenant général, depuis maréchal de Matignon, arriva dans la nuit du 22 au 23. C'était le même généreux soldat qui avait demandé la grâce de Montgommery, à Domfront, et refusé d'accomplir la consigne de la Saint-Barthelémy, et néanmoins il fit trancher la tête des trois principaux assassins, ceux qui avaient versé sur les marches de l'autel le sang du prêtre qui y disait la messe. »

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

DIOCÈSE D'AMIENS

(Suite) (1)

La première église Saint-Michel, bâtie en 1240, ne se trouva pas assez abritée par les fortifications pour échapper à l'incendie allumé en 1358, dans les faubourgs d'Amiens, par les Navarrais de Charles le Mauvais. On la reconstruisit dans le cours du XV^e siècle avec les autres églises d'Amiens. L'exiguïté du terrain fut cause qu'on ne put lui donner une largeur convenable. Cinq travées soutenues par des piliers ronds sans chapiteaux composaient tout le vaisseau assez léger et élégant; il était longé par deux bas côtés, dont le droit était très étroit, pour ne pas trop entreprendre sur la rue voisine. Les trois nefs, à l'extérieur, ne se terminaient pas très régulièrement, à cause du biais produit par la ruelle conduisant à l'entrée de l'évêché, mais à l'intérieur tout se trouvait rectifié par d'habiles dispositions. En 1762, l'église de Saint-Michel menaça tellement ruine, que les trésoriers de France, chargés de la voirie, la firent fermer et interdire pour les cérémonies du culte. On refit le clocher et le mur du côté du midi. Les travaux de consolidation ne furent achevés qu'en 1766.

De beaux tableaux décoraient l'intérieur de l'église. Au maître autel, un religieux augustin avait peint l'archange Saint Michel terrassant le démon; à cet autel, une statue représentait le même sujet. Les autres tableaux représentaient N.-D. de Pitié et l'Annonciation. A l'extrémité des bas côtés étaient les chapelles du Crucifix et de Saint-Joseph; contre la clôture du chœur, de chaque côté, étaient adossés les autels de Notre-Dame et de Saint-Roch.

L'église Saint-Michel, en 1793, fut convertie en un magasin à fourrage, et quelques années après elle fut démolie, et le lieu qu'elle occupa devint la place qui porte son nom. (Gose.)

Il y avait à Amiens une compagnie de joueurs d'épée, composée de soixante membres, qui avaient adopté Saint Michel pour patron, parce que l'iconographie l'arme d'une épée.

(1) Voir la livraison d'avril 1883.

On faisait au moyen âge, par soi-même ou par délégué le pèlerinage du Mont-Saint-Michel en Normandie, célèbre par l'apparition du saint Archange au commencement du VIII^e siècle. Pierre Clabault, qui fut six fois mayeur d'Amiens (1422-1441), demande dans son testament que « un pèlerinage soit fait à Monsieur Saint Michel-au-Mont, et qu'à l'église soient offertes quatre livres de chire en cierge. » Ceux qui avaient accompli ce pèlerinage formaient une confrérie spéciale pour honorer Saint Michel. Il y en avait à Amiens, à Abbeville, à Péronne, à Poix, etc.

Les chanoines de N.-D. d'Amiens allaient chanter les premières vêpres du saint Archange à l'église Saint-Michel.

(Corblet.)

II. — A DOULLENS. — Une abbaye de bénédictines, à Doullens, était sous le vocable de Saint Michel. Voici ce que dit M. Dusevel dans sa description historique... du département de la Somme :

L'abbaye de Saint-Michel existait sur l'emplacement de la prison actuelle de la ville; selon le P. Daire elle serait du VIII^e siècle. Aucun document ne justifie cette assertion. Des fouilles faites il y a peu d'années avaient mis à nu des restes de cette abbaye. Il était facile d'y reconnaître le style lombard. Les monnaies les plus anciennes, trouvées parmi les décombres, ne remontaient pas au delà du XII^e siècle. Cette double observation semble prouver que c'est à cette dernière époque qu'il faut reporter celle de la fondation de ce monument qui se faisait remarquer par de beaux cloîtres.

Le portail de l'église de l'abbaye de Saint-Michel était fort simple. Deux pieds droits le flanquaient à droite et à gauche et étaient réunis par une console au sommet d'un pignon arrondi. De chaque côté de la porte partait un autre pied droit qui s'élevait à la hauteur de la voûte où il était arrêté par un cordon au sommet d'un pignon arrondi. Une niche destinée à recevoir des images de saints avait été pratiquée entre les pieds droits et de chaque côté.

On conservait dans cette église le chef de saint Blaise, martyr, et le jour de la fête de ce saint, les religieuses distribuaient des ganses de soie, couleur cramoyse, au peuple qui les portait au cou pour être préservé du mal de gorge.

III. — A PÉRONNE. — Il est certain, dit le chanoine de Sacy, que l'Archange Saint Michel est depuis plus de neuf cents ans

honoré par les Péronnais comme un de leurs principaux protecteurs. Tous les ans encore, il y a une foire célèbre qui commence le 29 septembre et qui dure quinze jours, et il paraît que Philippe le Bel ne fit que la renouveler ou simplement la confirmer par cette charte de 1293 qu'on expose tous les ans à pareil jour. On peut voir dans la vie de M. Thuet que ce vertueux théologal avait essayé de rétablir le chômage de la fête de Saint Michel et qu'il s'était fait écouter.

Le 8 mai de l'année 1646, fête de l'Apparition de Saint Michel, il s'établit à Péronne une confrérie en l'honneur de ce saint Archange. Il y avait depuis bien des années un service fondé pour le même jour, à son honneur, dans l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste. Les nouveaux confrères profitèrent de cette fondation pour solenniser la fête de leur saint patron. Ce qui occasionna ce pieux établissement, c'est que plusieurs Péronnais étaient revenus tout récemment du Mont-Saint-Michel sur mer vers les confins de la Normandie, où, selon la tradition, ce prince des anges apparût en 706 sur un rocher appelé auparavant la *Tombe* et où l'évêque du diocèse lui consacra pour lors une très belle église qui est devenue très célèbre par les pèlerinages. Un statut de la confrérie fut qu'il n'y serait admis personne qui n'eût fait le même voyage. (Sachy).

IV. — A la tour de l'église de Saint-Riquier, statue colossale de Saint Michel comme au portail de la cathédrale. Dans l'église, tableau de Silvestre (1712) représentant la victoire de l'Archange sur le démon.

Statues et verrières dans plusieurs églises du diocèse.

Sept églises ont Saint Michel comme patron principal et deux comme patron secondaire.

Quelques chroniqueurs du moyen âge attribuent à l'intercession de Saint Michel l'heureuse sortie de Guillaume le Conquérant du port de Saint-Valery-sur-Somme pour s'emparer de l'Angleterre. Ce départ longtemps contrarié par les vents eut lieu le jour de Saint-Michel, 29 septembre 1066.

Pour ne pas nommer le diable par son nom, on l'appelait dans certains statuts le *Valet de Saint Michel*. Ainsi, le règlement des archers de Montdidier (1645) condamne à quatre deniers ceux des confrères qui proféreront le nom du *Valet de Saint Michel*.

(Ces renseignements sont copiés à peu près textuellement dans plusieurs auteurs.)

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, je me hâte de vous écrire pour vous faire connaître que j'ai été exaucé. L'affaire de partage que je recommandais était, je le répète, des plus pénibles et des plus compliquées, car de graves intérêts temporels et spirituels en dépendaient. Mais tout est facile à Dieu, *quis ut Deus!* et je n'ai plus que des actions de grâces à rendre au ciel.

Donc je m'adresse encore à vous, mon R. Père, et vous prie de faire brûler un cierge d'un franc au pied de la statue de mon protecteur, et de dire dès que vous le pourrez une messe pour remercier Dieu d'avoir eu pitié de nous. A. du P.

Suisse. — Mon R. Père, veuillez faire insérer dans vos *Annales* prochaines des actions de grâces à Notre-Dame-des-Anges et à Saint Michel pour des secours particuliers dans des affaires difficiles.

Ci-joint une offrande pour les Apostoliques en action de grâces. L. S.

X... — Mon R. Père, j'ai bien tardé de vous remercier; j'ai tenu du reste en retardant à vous faire parvenir la photographie de notre enfant pour vous montrer combien vos prières ont été efficaces, car aujourd'hui elle se porte très bien comme avant sa maladie. V.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, je suis heureux de pouvoir vous dire que Saint Michel m'a protégé ces jours derniers d'une manière particulière.

Comme ma mère vous l'annonçait, il y a quelque temps, en vous demandant une neuvaine, je devais subir un examen; maintenant il est terminé et j'en suis sortie avec succès. L. M.

Loire-Inférieure. — Très R. Père, je suis chargé par M. J. D., associé de l'archiconfrérie, de vous faire parvenir une offrande de 10 fr. en reconnaissance de la réussite d'un examen de capitaine au long cours subi par lui au mois d'avril dernier, et placé sous la protection de Saint Michel. L. T.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, j'avais promis à Saint Michel une messe d'actions de grâces à l'autel Saint-Joseph si j'étais exempté d'une épreuve que je redoutais; j'ai été exaucée, aussi je vous envoie 4 fr. dont 2 fr. pour cette intention et 2 fr. pour vous prier de célébrer une autre messe à l'autel de la Sainte Vierge pour deux examens que mes fils doivent passer en juillet. R. C.

Seine-Inférieure. — Mon R. Père, nous sommes heureux de vous faire savoir que nous avons été favorisés de plusieurs grâces par l'intercession de Saint Michel; nous remercions donc ce grand protecteur, et veuillez recevoir cette petite offrande de 2 fr. pour vos Apostoliques et le faire insérer dans vos *Annales* pour la gloire de ce glorieux Archange.

T.

Seine-Inférieure. — Monsieur le Directeur, mon enfant est sauvé, grâce à la protection puissante de Saint Michel.

Je vous en prie, veuillez faire brûler un cierge pour remercier l'Archange, et pour sa plus grande gloire veuillez insérer dans vos *Annales* qu'aussitôt que nous avons prié Saint Michel la méningite a disparu, et que le médecin a constaté lui-même un mieux sensible et a espéré de le sauver.

Aussi, plein de confiance en Saint Michel, je vous prie, Monsieur le R. Père, de bien vouloir mettre un autre cierge, pour qu'il prenne sous sa protection un petit enfant dont la santé donne les plus grandes inquiétudes.

C. G.

Suisse. — Mon R. Père, ayant eu mon enfant dangereusement malade, j'ai promis à Saint Michel, s'il m'accordait sa guérison, de le faire insérer dans les *Annales*, afin de propager la dévotion du Saint Archange dans notre pays.

Ci-joint une petite offrande pour vos Apostoliques.

I. G.

Manche. — Mon R. Père, je vous envoie ci-joint un mandat de 8 fr., dont : 2 fr. pour mon réabonnement aux *Annales*, 4 fr. pour faire brûler deux lampes pendant neuf jours, l'une devant la statue de Saint Michel et l'autre en l'honneur de Saint Joseph, et enfin 2 fr. pour une messe pour remercier Saint Michel de la grâce qu'il m'a accordée et lui demander sa protection.

H.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, veuillez, je vous prie, faire brûler une lampe devant la statue de Saint Michel pendant neuf jours. J'y joins la somme de 3 fr. pour l'École apostolique en reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de notre bon Archange.

L. du C.

Morbihan. — Monsieur le Supérieur, je vous envoie ci-joint un mandat de 20 fr. pour remercier Saint Michel de grâces obtenues par son intercession et mettre l'avenir de mes enfants sous sa protection.

A. G.

Indre-et-Loire. — Mon R. Père, je vous envoie ci-joint 2 fr. en timbres-poste pour vous prier de bien vouloir faire brûler deux cierges en l'honneur du grand Archange Saint Michel, pour le remercier de quatre grâces particulières obtenues par sa protection.

A.

Meurthe-et-Moselle. — Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous adresser une offrande de 5 fr. à Saint Michel en remerciement d'une grâce obtenue par son intercession.

DE C.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Histoire du Mont-Saint-Michel, de 1863 à 1874. — Feuillet d'histoire : Louis de la Moricière (*gravure*). — Saint Michel dans les arts (*suite*). — École apostolique : Notice sur Abel Boujat (*suite*). — Ordre de l'Aile de Saint-Michel. — Faveurs obtenues.

NOTES ET DOCUMENTS

SUR L'HISTOIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

De 1863 à 1874

Les *Annales du Mont-Saint-Michel* ont tenu nos lecteurs au courant de la restauration matérielle et religieuse de la vieille abbaye depuis l'année 1874, époque de leur apparition. Mais depuis neuf ans déjà cette restauration était commencée, et nous n'avons que des matériaux dispersés çà et là pour attester les courageux efforts de la première heure. Il nous a paru bon de les rassembler en un faisceau et de compléter par leur publication rétrospective la chronique du pèlerinage.

Pour jouir pleinement de la belle nature, disait M^{me} de Staël, il faut l'amour ou la religion, et la religion n'est-elle pas tout amour, ne remplit-elle pas tout le cœur? Ceux qui ont vu le Mont-Saint-Michel il y a vingt ans et qui le visitent de nouveau aujourd'hui éprouvent un sentiment analogue. Le Mont-Saint-Michel est incompréhensible sans la religion, mais avec la reli-

gion il vit, il s'anime; ses pierres ont un langage, sa solitude a des attraits, sa masse imposante est autre chose qu'une habitation vulgaire; elle porte jusqu'au ciel le sanctuaire de l'Archange, la maison de Dieu. Avec la religion la situation pittoresque, mais étrange, de ce monastère assis sur une roche déserte n'est plus inexplicable; mais la persévérante énergie de la foi, l'idéal poursuivi par dix générations de moines *architectes* ont pu seuls enfanter les merveilles qu'il recèle en dépit des ruines, des incendies, des dégradations qui sont autant et peut-être plus l'œuvre des hommes que des injures du temps. Autour de l'église aérienne qui retrouvera un jour, espérons-le, ses deux tours romanes et son beau portail, sa flèche centrale et sa statue de Saint-Michel aux ailes éployées, viennent se ranger comme pour l'élever au-dessus des régions terrestres, les cryptes circulaires qui portent les noms de crypte de Notre-Dame-du-Mont-Tombe, la crypte du Chapitre, la crypte de l'Aquilon, les catacombes, la chapelle Saint-Étienne, la crypte de Notre-Dame-des-Trente-Cierges, la crypte de Saint-Martin. La basilique seule a été complètement rendue à sa destination première et les cryptes froides et nues ne sont encore qu'un objet de curiosité pour le visiteur et le pèlerin. Et cependant c'est un progrès sur le misérable état dans lequel, il y a vingt ans, le Mont-Saint-Michel tenait flétries ces merveilles. Au moyen âge, les parties basses de la forteresse avaient été destinées aux prisonniers d'État pour lesquels plus d'une fois les religieux adoucirent les rigueurs de la captivité; il était réservé au XIX^e siècle de voir le monument tout entier livré au vandalisme et à la destruction.

Comme presque tous les couvents, le Mont-Saint-Michel enlevé aux moines fut transformé en prison en 1792. Dès l'année précédente, d'après le Livre Blanc, « le 12 octobre, le procureur syndic nommé Auvray, accompagné de Maillard et Guillou, était venu enlever, pour les transporter à Avranches, les *calisses*, *coupes*, *saint-ciboire* et *soleil* avec les trois mitres et tout ce qui était précieux, sans aucune réserve. » — Le même jour,

« le district d'Avranches est venu avec une voiture chercher le trésor, les diamants et rubis, et une partie des ossements de plusieurs saints et saintes qui étaient au Mont ont été conduits à Avranches. » Le 16 mai 1792 les premiers prêtres constitutionnels sont renfermés dans la nouvelle prison; plusieurs s'y rendent d'eux-mêmes sur l'ordre de Lecarpentier, entre autres François Grentet, curé de Vains; Bertrand Thomas, curé de Saint-Georges-de-Reintembault. Bientôt trois cents prêtres sont rassemblés dans le monastère devenu l'asile forcé de la fidélité à Dieu et à la conscience.

La nouvelle prison ainsi inaugurée devait, pendant soixante-dix ans, livrer à des mutilations sans nom les beautés de premier ordre qu'elle renfermait. Les derniers prêtres enfermés par la Révolution au Mont-Saint-Michel le quittent en 1796, et ils y sont remplacés par d'autres prisonniers d'État; puis Napoléon en fait une maison de correction, Louis XVIII une prison centrale. D'après un rapport fait au Conseil général de la Manche, « depuis la première incarcération régulière, qui remonte au 1^{er} floréal an III, près de quatorze mille détenus ont occupé la place des disciples de saint Benoît. » L'hôtellerie devint la prison des femmes jusqu'au jour où elle s'écroula, en 1817. A partir de ce moment, le nombre des condamnés exigea qu'on multipliât les locaux destinés à servir de dortoirs, de réfectoire, d'ateliers à près de huit cents personnes. Plusieurs salles furent divisées en deux étages, les Montgommeries, le Réfectoire, la salle du Gouvernement. Toutes les cryptes furent converties en ateliers. Rien ne peut donner une idée du saisissement qu'on éprouvait en présence de ces profanations. En 1860, celui qui écrit ces lignes visitait le monastère; il assista à l'arrivée de quatorze condamnés à l'entrée de l'abbaye. Au coup de cloche qui tinta comme un glas funèbre dans la salle des gardes, un cri répondit : « Aux armes ! » C'était le factionnaire qui appelait le poste. Une dizaine de soldats vinrent se ranger l'arme au bras devant la porte. Celle-ci roula lourdement sur ses gonds et les malheureux attachés deux à deux défilèrent et se ren-

dirent au greffe entre leurs gardiens. Nous montions à leur suite le grand escalier abbatial ; il était aisé de voir qu'ils étaient peu touchés de la beauté des constructions qui, à cet endroit, saisissent le visiteur. Du reste, j'ajouterai que nous-mêmes n'y jetions qu'un regard distrait. Les *uniformes gris* serraient le cœur. De la place Beauregard où se trouvait le greffe, nous entrâmes dans la basilique. Quelle impression douloureuse nous envahit ! La nef formait un immense réfectoire, et ce n'est qu'à travers ses tables que nous pûmes nous diriger vers le sanctuaire. La sacristie (1) était convertie en cuisine ; le pilier le plus voisin supportait une petite fontaine. On taillait le pain dans le petit appartement contigu à la sacristie. Le sanctuaire seul, séparé du reste de l'église par de hautes grilles en bois et des rideaux verts, était réservé au culte. Les chapelles du pourtour étaient de petits ateliers. Depuis l'incendie de 1834, le second étage de la nef avait disparu. La porte qui donne sortie sur la plate-forme était fermée ; mais à travers un guichet ménagé dans son épaisseur on voyait les prisonniers à la *récréation*. Ils marchaient cinq de front et circulairement, mais chacune des files était séparée par une autre qui venait en sens contraire, de sorte qu'il était impossible de rompre le silence qui, du reste, était rigoureusement maintenu par les gardiens en vedette le long du parapet. La lecture de quelque livre ou feuilleton absorbait l'attention de quelques-uns ; les autres rêveurs, tristes, parfois impatients, semblaient chercher en eux-mêmes une distraction, un souvenir moins pénibles encore que la situation présente. — Le moment était favorable pour visiter l'intérieur du monument ; à la suite du gardien-chef, nous descendîmes dans la Merveille.

Il n'est pas rare qu'aujourd'hui encore le touriste et le pèlerin en quête d'impressions terribles, cherchent dans les recoins de

(1) Cet appartement, depuis trois ans, a été enlevé aux Pères pour en faire d'abord le logis du gardien laïque et de sa famille, puis un bureau d'administration. Il est situé au nord-ouest de la basilique et portait le nom de salle de Souvré.

l'abbaye tout l'attirail des supplices mystérieux réservés aux condamnés, les cachots, les chaînes de fer, les oubliettes, la cage de fer, les souterrains, et c'est une véritable déception de trouver le Mont-Saint-Michel avec des merveilles d'art sans les merveilles de la barbarie. A l'époque dont nous parlons la nécessité avait fait disparaître les premières sous les secondes. La crypte des *gros piliers* était couverte de noir de fumée, que projetaient incessamment un ou plusieurs fourneaux employés au vernissage des boutons ; le réfectoire des moines et la salle des chevaliers étaient remplis de métiers de tissage ; le promenoir était devenu un atelier de chapeaux ; ailleurs, on fabriquait des chaussons. Six cachots noirs remplissaient la crypte de l'Aquilon, et les *punis*, entendant des voix étrangères, redoublaient de vociférations contre Dieu et leurs geôliers. Et au milieu de ce lugubre spectacle le regard ne trouvait rien pour se reposer. Les récits du gardien qui nous accompagnait, remplis de révoltes, de tentatives d'assassinat ou d'évasion, achevaient d'écraser l'âme et lui faisaient désirer plus ardemment que jamais l'air pur, la campagne, la liberté.

Aussi nous ne pouvons nous étonner du rapport fait au Conseil général de la Manche en 1856, et dans lequel nous lisons ce qui suit : « Quand de tous côtés on cherche en France à conserver les constructions d'un autre âge et à restaurer les vieux monuments des temps passés, le cœur s'afflige en voyant l'état de dégradation où est tombé l'édifice fameux depuis tant de siècles sous le nom de Mont-Saint-Michel.

» Qu'en a fait la civilisation perfectionnée de nos jours ? Une triste maison centrale de détention. L'église ravagée par un incendie, il y a 25 ans, est soutenue par un échafaudage très grossier. Le cloître est dégradé par d'ignobles constructions qui le divisent en grande salle de travail et petites cellules. La plupart de ses belles arcades sont bouchées et maçonnées jusqu'à la clef de l'ogive. Toutes ces mutilations et bien d'autres encore étaient-elles nécessaires et fallait-il tant de frais pour changer en une prison fétide un séjour tout rempli des souvenirs de notre histoire ?

» J'ajouterai en outre que cette prison a été mal choisie. Elle manque d'air et d'espace; les salles à compartiment sont étroites et basses. L'affreuse odeur des prisons y séjourne malgré toutes les précautions qu'on peut prendre. La face blême des détenus accuse la souffrance et l'étiollement; ils sont si mal qu'ils sont arrivés à ce point de commettre des délits afin de faire aggraver leur peine; ils appellent de tous leurs vœux le baigne et quelquefois l'échafaud. »

Le vœu de la suppression de la prison qui terminait ce rapport fut alors rejeté; mais il fut le point de départ de nouvelles tentatives dont nous retrouvons chaque année l'expression dans les procès-verbaux du Conseil général de la Manche.

En 1860, le rapporteur de la commission disait : « Un de nos collègues prie le Conseil général d'émettre le vœu que le Mont-Saint-Michel cesse d'être une maison de détention pour devenir le Musée des gloires guerrières du moyen âge. Déjà il avait présenté une demande à peu près identique à la session de 1856. Le Conseil l'avait écoutée avec une profonde sympathie, et ne s'était résolu à l'écarter que parce qu'il lui semblait dangereux, pour la conservation de notre vieille abbaye, de lui enlever sa destination actuelle sans lui substituer une destination précise. L'auteur de la proposition complète aujourd'hui son vœu en demandant qu'à la prison soit substitué un Musée des gloires guerrières du moyen âge. »

Cette fois le vœu fut adopté à l'unanimité et l'on put espérer un prochain dénouement. Il fallut cependant l'attendre jusqu'en 1863. C'est en effet par un décret du 20 octobre de cette année que fut supprimée la maison de correction. Les condamnés furent transférés en d'autres prisons en novembre et décembre 1863 et janvier 1864.

Mais qu'allait-on faire du monument? Nous devons le dire à la louange de l'administration de cette époque-là, la première pensée fut de rendre l'abbaye à sa destination primitive. Après un voyage archéologique fait au Mont dans le cours de l'année 1864, la Société des antiquaires fit un rapport significatif à

l'Empereur. « La grande question, y est-il dit, est aujourd'hui de savoir ce qu'on fera du monument, l'une des merveilles de l'univers. *Œuvre de l'Église, il doit être, selon nous, rendu à l'Église.* Mais l'Église est aujourd'hui dans une situation si différente de celle où elle fut pendant les siècles de foi, qu'elle hésite à prendre certaines charges, et que pour accepter des héritages honorables, mais onéreux, elle marchande et fait des conditions. Le vœu des antiquaires est qu'une congrégation savante s'établisse au Mont-Saint-Michel. Nous aimons à croire que le successeur de Mgr Daniel sur le siège épiscopal de Coutances et d'Avranches ne reculera devant aucun effort pour arriver à ce résultat. »

Ce n'était pas trop présumer du zèle de Mgr Bravard. L'éminent et infatigable prélat était animé du plus vif désir de purifier le Mont de Saint Michel de ses souillures et de lui rendre avec sa destination religieuse sa gloire d'autrefois. Il allait plus loin encore dans ses désirs de restauration, il eût voulu réunir ensemble la religion et les arts; donner à l'une la basilique et ses dépendances naturelles, aux autres les magnifiques salles du nord. Sa grande âme se faisait une joie de faire revivre sous cette double impulsion la Merveille de l'Occident.

Craignant d'être devancé par l'industrie qui, dit-on, portait sur le monument un œil d'envie, Mgr Bravard se hâta de demander la location du Mont-Saint-Michel. Elle lui fut accordée par une décision du ministre des finances en date du 23 mars 1865. Mais elle fut faite dans des conditions qui devaient un jour détruire le but qu'on se proposait d'atteindre, parce que les deux parties contractantes ne pouvaient prévoir l'interprétation qu'on en ferait. Écoutons le rapport suivant fait au Conseil général de la Manche :

Au mois de décembre dernier, M. le Préfet de la Manche et Mgr l'Évêque obtenaient une audience pour présenter à Sa Majesté une requête tendant à obtenir pour les évêques de Coutances et d'Avranches, la concession de l'antique abbaye du Mont-Saint-Michel. Sa Majesté daigna accueillir avec bonté la

demande qui lui était adressée. Déjà on avait conçu l'espérance de voir apporter à la conservation de ce monument, toute la sollicitude de notre digne prélat, lorsqu'on vit surgir tout à coup une foule de difficultés qui tiennent au fond même de notre législation et aux usages reçus dans l'administration des domaines.

Avant de tenter une si grande entreprise, Monseigneur voulait en assurer la durée, ou enfin, si c'était possible, demander l'annexion de l'antique abbaye aux bâtiments concédés à l'évêché par le Concordat. Le premier moyen fut trouvé impraticable parce qu'on ne pouvait exonérer l'évêque *ni de l'impôt des 2,500 ouvertures, ni des réparations locatives*. Depuis lors, le projet est resté en suspens.

Pour aplanir ces difficultés, il fut stipulé de vive voix que l'évêque aurait la jouissance de tout le monument, mais que le traité de location ne porterait que sur la partie habitée par les ecclésiastiques, sur l'abbatiale qui seule alors serait soumise aux exigences du fisc. Il faut une évidente mauvaise foi pour prétendre que les chapelains du Mont-Saint-Michel doivent être relégués loin du sanctuaire, sous prétexte que celui-ci n'est pas loué par bail écrit.

Mgr Bravard avait visité pour la première fois le Mont-Saint-Michel, le dimanche de la Quasimodo 1863, nous dit la *Semaine religieuse* du diocèse (février 1865). Du moment qu'il vit la royale abbaye, le pieux prélat forma le désir de rendre à sa religion cet édifice incomparable. Le décret du 20 octobre suivant qui supprima la maison centrale présenta à Sa Grandeur l'occasion de réaliser ses désirs, et depuis lors Elle n'a cessé de poursuivre son but. Dieu a béni ses efforts, et quoique à des conditions onéreuses, le diocèse va rentrer en jouissance de la Merveille de nos rivages avranchais. Nous saluons avec bonheur les destinées futures du Mont qui, sous la puissante direction de Monseigneur, va entrer dans une ère de prospérité religieuse et artistique. Les grands pèlerinages au Sanctuaire de l'Archange protecteur de la France vont renouer

leur chaîne brisée depuis trois quarts de siècle. L'ancienne école théologique de la congrégation de Saint-Maur pourra avoir des remplaçants dans *une maison de hautes études ecclésiastiques* et dans *des ateliers artistiques* où nos églises trouveront ces décorations de bon goût qui nous font trop souvent défaut. Des retraites réuniront dans la basilique de nombreux fidèles surtout de Normandie et de Bretagne. Enfin la *salle des Chevaliers* deviendra un *Musée*, à la restauration duquel seront heureuses de coopérer les anciennes familles du pays qui doivent leur illustration aux guerres soutenues contre l'Angleterre par l'abbaye forteresse.

A peine mis en possession de l'abbaye, Mgr Bravard se mit à l'œuvre. Il installa des missionnaires diocésains dans l'abbatiale, un atelier de vitraux peints dans la Merveille, et commença les réparations les plus urgentes. Il est facile de critiquer cette œuvre matérielle des premiers jours et d'y opposer les travaux actuels. Mgr Bravard ne disposait pas de sommes qui se chiffrent par centaines de mille francs; il a fait preuve de bon sens pratique en consolidant ce qui tombait en ruine, en masquant ce qui n'était que disgracieux.

(A suivre.)

FEUILLETS D'HISTOIRE

ANGLAIS ET PROTESTANTS AU MONT-SAINT-MICHEL

Louis de la Moricière

Nous allons emprunter au charmant livre de M. P. Féval, *les Merveilles du Mont-Saint-Michel*, le gracieux et spirituel récit du second épisode :

En récompense de sa vaillante conduite, la Moricière de Vicques avait été nommé capitaine du Mont, où le cardinal François de Joyeuse avait remplacé Arthur de Cossé comme abbé. Sous la garde de son nouveau gouverneur, le sanctuaire,

durant quelques années, jouit d'une tranquillité relative, en attendant les terribles et derniers assauts que le protestantisme allait lui livrer.

La guerre des trois Henri commençait. Henri III était roi de nom ; Henri de Guise se voyait roi de fait ; Henri de Navarre, qui allait être Henri IV, avait déjà le bénéfice de sa conversion lointaine et la protection de Dieu. Dans la légende bretonne de Guy-Éder, baron de Fontenelle, on voit un ermite de Basse-Bretagne arrêter les soldats de Mercœur sous le Mont-Saint-Michel de la Trinité, qui domine les pierres païennes de Carnac, auprès de Quiberon, et leur dire que « Monseigneur (Saint Michel) a son homme en purgatoire, » d'où rien ne l'empêchera de sortir. Henri IV était prédit jusque dans les chansons du dialecte de Tréguier. Au temps de mon enfance, cette idée de *purgatoire* appliquée au père des Bourbons, captif de l'hérésie, se retrouvait dans tout le pays de Fougères et au delà de Dol, où la Ligue a laissé tant de souvenirs. La croyance existait que le « diable à quatre, » peu mystique pourtant de sa nature, avait une dévotion instinctive à Saint Michel, même au temps où il était huguenot.

Henri III, qui jouait pauvrement le vieux jeu de Catherine, penchait vers les protestants. Il s'enfuit de Paris devant Henri de Guise, vainqueur à la journée des Barricades. Ayant sacrifié ses favoris et proscrit ceux de la religion pour donner confiance aux catholiques, il convoqua les États à Blois, où les deux Guise tombèrent assassinés. La colère de la Ligue fut grande. On traîna dans Paris sur des claies les images de Henri III. Il demanda secours au roi de Navarre et mourut (1589) sous le couteau de Jacques Clément.

L'heure était bonne pour les fils de Montgomery, Jacques et Gabriel, qui avaient promis de venger leur père sur la forteresse, orgueil et honneur du catholicisme. Ils en profitèrent. Les annalistes du Mont donnent peu de détails sur ce nouvel assaut, accompagné de circonstances si curieuses. Nous en prendrons le récit chez le protestant Agrippa d'Aubigné qui

laisse voir bien malgré lui hors du nuage le bras protecteur de l'Archange.

Les deux Montgomery entretenaient des espions autour d'Avranches. Se trouvant au Pont-de-l'Arche avec le roi de Navarre, ils eurent vent d'une absence qui devait mettre La Moricière hors de sa place pendant quelques jours, et partirent aussitôt avec cent cheveu-légers et arquebusiers à cheval. Tout en arrivant, ils s'emparèrent de Saint-James-de-Beuvron par escalade et y combinèrent le perfide mécanisme de leur attaque.

Trois jours après, de grand matin, on vit s'engager en grève une cavalcade de damoiselles, honnêtement dressées (habillées) et qui semblaient être de bon rang. Elles se dirigeaient comme pèlerines vers le sanctuaire. En tête de leur compagnie marchaient en guides quatre pêcheurs.

Les deux principales de ces pèlerines étaient le huguenot Ravardière, très bien attifé et déguisé, qui allait en croupe de La Suze, et le jeune Corbouson (Montgomery), vêtu en pareil carnaval. Deux servantes suivaient, dont l'une était un Écossais nommé Treille, et l'autre le cheveu-léger Vilaines de Mirbolais. Enfin Des Fossés, qui fut plus tard sergent-major à Metz, jouait le rôle de porte-respect. Pêcheurs, belles dames, soubrettes et majordome étaient tout cousus d'armes. A la porte on vint reconnaître ce bel équipage et personne ne conçut de soupçon. Des Fossés mit chapeau bas et dit : « C'est Mademoiselle de Saint-Auviers qui vient voir la dame de La Moricière, pour avoir retraite en la ville, à cause des gens de la religion qui font courses par tout le pays. »

En même temps les deux soubrettes essayaient d'entrer. Un soldat morte-payé voulut badiner avec l'une d'elles et lui toucha au menton. « Barbe il y a ! » s'écria-t-il. Le menton appartenait à l'Écossais Treille qui, voyant l'alarme donnée, planta le stylet de sa manche dans la poitrine du soldat. Aussitôt une mêlée générale s'engagea ; les damoiselles y allaient d'aussi grand cœur que leurs guides et serviteurs. En un clin d'œil toutes les mortes-payés furent hors de combat. Quelques blessés par-

vinrent à gagner à grand'peine, en suivant les remparts, le corps de garde situé sous le ravelin de l'abbaye et s'y barricadèrent, mais on les en délogea, tandis que Corbouson et Ravardière restaient en bas, gardant la porte ouverte pour l'ainé des Montgomery, qu'on voyait déjà courir en grève à la tête de ses arquebusiers et cheval-légers.

Tout n'est pas profit pourtant dans les mascarades. Un brave bourgeois de la ville basse se servit du déguisement des huguenots pour rendre courage aux habitants qui fuyaient, effrayés à la pensée surtout que La Moricière était absent. Ce bourgeois arrêta la déroute en criant : « N'avez-vous pas honte ? Ce ne sont que des femelles ! » Il parvint à faire reculer Ravardière et Corbouson. Déjà même la herse commençait à descendre quand Ravardière eut l'idée de pousser une échelle sous le râteau, qui ne put ainsi toucher terre. Une étroite baie restait : les gens de Montgomery y passèrent, et le sac de la ville prise dura huit jours entiers, pendant lesquels tous les moyens furent tentés pour enlever aussi le château.

Cependant la femme et les enfants de La Moricière étaient dans la forteresse. Quand il reçut avis de la prise de la ville, il sut en même temps que les huguenots menaçaient de mettre tous les siens à mal, s'il tentait le moindre effort pour les déloger. Il ne s'en soucia point, pas plus que de sa fortune, qu'il jeta au vent pour expier son absence à l'heure du péril. Ce fut une armée qu'il réunit à ses frais : mille hommes, dit Agrippa d'Aubigné. Mais, comme il ne fallait pas songer à rentrer de vive force, lui aussi employa un stratagème.

Nous avons parlé des poulains, ce système de cordes et de roues qui servait à monter les grosses provisions dans les celliers. La tour du guindage était située sous la Merveille, auprès de la chapelle Saint-Aubert. La Moricière parvint à s'y loger ; une fois là, il se mit en communication avec les moines, qui déroulèrent les cordages. Les huguenots se moquaient du brave capitaine, qui avait pris tant de peine pour conquérir une bicoque inutile, où ils devaient le traquer dès le lendemain



La bataille s'engagea dans l'unique rue du Mont, pied à pied et corps à corps.
(Merveilles du Mont-Saint-Michel. — Palmé, Paris.)

« comme en une fosse de loups; » mais ils n'en eurent pas le temps. A l'aide des cordes, La Moricière se fit guinder jusqu'au rez-de-chaussée de la Merveille, et par la même voie ses soldats le suivirent deux à deux.

Alors eut lieu la mémorable sortie qui aurait suffi à laisser aux celliers du Mont-Saint-Michel leur nom de Montgommeries, s'ils n'avaient dû avoir sous peu un baptême autre et encore plus sanglant. Par le grand escalier, dit le Gouffre, les défenseurs réintégréés de Saint Michel prirent leur course et tombèrent sur ceux qui naguère étaient de si insolents vainqueurs. D'Aubigné avoue avec quelque tristesse que ses amis avaient essayé de faire des recrues dans le pays, mais ni gentilshommes ni vilains ne s'étaient montrés curieux de loger Genève chez l'Archange.

Les deux Montgomery et leur troupe eurent le temps de se mettre en armes, mais le choc de La Moricière fut comme la foudre. La bataille s'engagea dans l'unique rue du Mont pied à pied et corps à corps; le sang coula en rivière du haut en bas du rocher, car cheval-légers et arquebusiers se battirent bien bravement et tombèrent sur place. Le crime des guerres civiles paraît plus grand quand il dévore ainsi des cœurs intrépides. Lorsque la barricade en pierres sèches, qui défendait le milieu de la rue, fut renversée, les Montgomery et quelques chefs capitulèrent sous un portail où ils s'étaient jetés. Gabriel, le cadet, parvint à s'évader; Jacques rendit son épée à La Moricière qui le traita honorablement; mais il n'en fut pas ainsi des « damoiselles » qu'on faillit pendre avec leurs soubrettes, pour avoir violé *l'ordre de la guerre*. Il fallut de hautes influences pour les sauver.

Théodore-Agrrippa d'Aubigné lui-même ne trouve rien de particulièrement héroïque dans le fait d'armes des frères Montgomery, qui consista à ronger jusqu'à l'os une malheureuse bourgade, à faire tuer une cinquantaine de bons soldats et à implorer eux-mêmes la vie humblement; mais il y avait une barricade, et c'est là l'histoire de toutes les barricades. En

mémoire de leur très mince triomphe de huit jours, couronné par une verte humiliation, les Montgomery firent pourtant ajouter trois « coquilles de Saint-Michel » à leur écusson. Les plaideurs du bon la Fontaine auraient pu aussi se composer un blason avec les coquilles vides de l'huitre que l'arbitre avait avalée.

SAINT MICHEL DANS LES ARTS

CHAPITRE DEUXIÈME

SAINT MICHEL, PRINCE DE LA LUMIÈRE

(Suite) (1)

Comment le pinceau a-t-il exprimé sur la toile, comment le ciseau a-t-il fait ressortir dans le marbre cet attribut d'Ange de la lumière, qui caractérise si merveilleusement le chef de la milice céleste? Il était difficile d'emprunter à la nature des images assez délicates, des couleurs assez harmonieuses, des nuances assez fines pour traduire le *Quis ut Deus* ou l'affirmation triomphante de Saint Michel. Aussi le symbolisme a-t-il varié sur ce point, en particulier depuis la Renaissance.

Ici l'Archange ne doit pas avoir l'attitude belliqueuse que Raphaël lui donne dans son chef-d'œuvre du Louvre. Son regard, expression vivante de sa pensée, ne s'abaisse pas sur le monstre infernal, il s'élève avec une douce majesté et se fixe avec une assurance tempérée par le respect sur le Dieu trois fois saint, dont le trône est placé au-dessus du firmament et devant lequel Lucifer lui-même est obligé de fléchir le genou. Son beau front, où le doute n'a tracé aucune ride, est éclairé d'une lumière surnaturelle qui descend d'en haut, caresse légèrement sa chevelure et inonde son vêtement. Nulle agitation,

(1) Voir les livraisons d'août et de décembre 1880, de juin et de décembre 1881, d'avril et d'octobre 1882, de février et d'août 1883.

nulle crainte ne vient altérer la parfaite régularité de ses traits ou imprimer à ses membres aucun mouvement de colère ou de raideur. Il n'éprouve pas ce dédain orgueilleux qui apparaît dans l'Apollon du Belvédère. S'il garde encore assez souvent sa lance et son bouclier, s'il appuie le pied sur la tête de Satan, c'est en signe de triomphe : il est absorbé dans la contemplation et dans l'amour de l'éternelle vérité, ses lèvres ne s'ouvrent que pour répéter son chant de victoire, et ses grandes ailes ne se déploient que pour accélérer son vol vers les régions de l'infini.

Cette idéale beauté n'a pas été, en général, assez bien comprise, et ce type sublime n'a pas trouvé, dans la suite des siècles, un bon nombre d'interprètes fidèles et intelligents. Les beaux-arts nous fournissent cependant quelques compositions d'une puissante originalité. La miniature du moyen âge est ici beaucoup plus riche que la grande peinture des temps modernes. Les moines, amis et gardiens des lettres, ont toujours honoré en Saint Michel l'Ange de la lumière, « le Prince éthéré, » comme ils l'appelaient dans leur langage poétique ; il ne faut donc pas s'étonner si les enlumineurs ont choisi ce beau sujet pour décorer leurs manuscrits. Les peintres de la Renaissance, au contraire, ont préféré la lutte si dramatique du belliqueux Archange contre le chef de la milice infernale. Il y a pourtant des exceptions qu'il sera bon de signaler. La gravure et la sculpture ont aussi rendu hommage au défenseur de la vérité, et de temps en temps, elles l'ont associé à ceux qui tiennent de Jésus-Christ la mission d'enseigner l'univers et de combattre l'erreur. Citons des exemples :

Le livre d'*Heures* d'Anne de Bretagne (1), qui est connu dans le monde des arts, contient plusieurs chefs-d'œuvre appartenant à cette époque, où les traditions du passé, sans avoir disparu, commencent à se modifier sous l'influence des nou-

(1) Livre d'*Heures* d'Anne de Bretagne, au Musée des Souverains.

velles écoles d'Italie. Nous y trouvons un Saint Michel qui n'est pas indigne du pinceau d'un Raphaël.

L'Archange est seul, tenant d'une main l'épée levée et faisant de l'autre le geste d'un docteur qui enseigne. Son vêtement de pontife, orné des plus riches couleurs, nous rappelle le titre glorieux de *pape invisible* que lui donnent parfois les auteurs des premiers siècles et du moyen-âge (1). Sa tête, aux traits inspirés, est surmontée d'une croix et entourée d'un nimbe lumineux. Son attitude est calme et grave. Il porte une cassette suspendue à son côté. Ses ailes expriment le demi-vol d'un esprit qui s'est approché de la terre pour instruire les hommes, mais qui ne veut pas s'y reposer. Tout, dans cette merveilleuse composition, nous prouve que l'artiste a voulu représenter Saint Michel avec son attribut d'affirmateur et de défenseur de la vérité.

Relevons encore quelques détails dans ce chef-d'œuvre que nous signalons comme un des meilleurs modèles à imiter.

L'épée levée est tenue d'une main ferme et porte sur la lame à deux tranchants le nom de Jésus (2). N'est-ce pas le signe de cette parole qui frappe pour sauver ou pour perdre, pour donner la vie ou la mort, de ce glaive qui sort de la bouche du Christ et ressemble à des traits de feu (3)? Et cette cassette mystérieuse, ne renferme-t-elle pas le livre que l'Agneau seul peut ouvrir? Et ces couleurs, avec leurs tons si variés, ne symbolisent-elles pas la splendeur éclatante de nos dogmes chrétiens? Et cette croix qui domine le front de l'Archange et se perd dans le nimbe, n'est-ce pas l'emblème de cette science qui est seule véritable, parce que seule elle conduit à la sainteté? Il y a là tout un poème, et nous ne pensons pas que l'art moderne puisse rien produire de plus parfait.

(A suivre.)

(1) Voir M. Grimouard de Saint-Laurent, *le Guide de l'Art chrétien*.

(2) On voit sur l'épée le monogramme du Christ : IHS

(3) *Apocalypse* de saint Jean.

ÉCOLE APOSTOLIQUE

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR ABEL-GERMAIN BOUJAT

(Suite) (1)

On conçoit facilement le bonheur du petit Abel, le doigt de Dieu était visible.

L'âme tout émue, le cher enfant courut faire part de la bonne nouvelle à sa mère et la supplier de le laisser partir pour le Mont-Saint-Michel.

L'excellente femme resta un moment pensive, mais ses larmes trahirent une douloureuse émotion. Eh quoi, n'était-ce point folie de laisser partir à deux cents lieues du pays natal un enfant si jeune et si faible; il fallait réfléchir, il fallait attendre, et puis son père accepterait-il une proposition aussi imprévue? Donnerait-il son consentement?...

Abel monta dans sa chambre. Que se passa-t-il entre Dieu et lui? Nul ne le sait, mais il y eut certainement un généreux combat entre la nature et la grâce.

Le pauvre enfant pleura, pria, demanda la force de sortir vainqueur de la redoutable épreuve qu'il allait affronter.

Le soir était venu; Abel soumit sa demande à son père: il raconta comment depuis de longs mois il nourrissait le secret désir de se consacrer à Dieu; il parla avec tant d'énergie de ses aspirations et de ses espérances que ses bons parents comprirent le sacrifice que Dieu leur demandait.

Témoin de leurs larmes, Abel craignait qu'un attachement trop naturel ne retint sur leurs lèvres un « oui » tant désiré, aussi redoublait-il ses instances. Le sacrifice fut fait, sinon avec joie, du moins avec résignation; les parents rassurèrent leur enfant, lui dirent d'espérer et que tout s'arrangerait pour son bonheur.

C'était leur consentement.

(1) Voir la livraison précédente.

Oh! avec quelle joie le petit Abel alla ce soir prendre son repos, son chevet à n'en pas douter fut inondé de bien douces larmes, plus doux encore durent être ses rêves, rêves, hélas! qui ne devaient point avoir leur accomplissement ici-bas.

Il semble que Dieu veuille éprouver par de longs délais la patience de ceux qu'il appelle à de grandes choses. Les parents, de concert avec M. le Curé, avaient consenti au départ, mais tout sembla rester là pour le moment, on n'entendit plus parler de rien. Il fallut reprendre le chemin de l'école, suivre le catéchisme, et cela dura quelques mois encore.

Que de saintes impatiences durent s'agiter dans les jeunes cœurs de nos postulants; le Mont-Saint-Michel revenait souvent, pour ne pas dire toujours, dans les entretiens plus intimes que jamais de nos trois petits amis. Leur imagination les emportait souvent vers cette montagne objet de tous leurs vœux, et ils saluaient de loin l'époque du départ dont chaque jour écoulé rapprochait la date décisive.

Un bien beau jour cependant allait luire pour notre cher Abel. Jour de bénédiction, jour de triomphe, jour d'ineffable allégresse, le jour de la première Communion! Qui dira le bonheur de cette petite âme mise en possession de son Dieu? Qui concevra sans l'avoir goûtée lui-même cette ivresse d'un cœur pur rempli de la Divinité? Oh! avec quelle ferveur le cher enfant dut préparer sa retraite, avec quel saint empressement il dut courir à la Table sacrée, lui qui aimait tant le divin Prisonnier d'amour, lui qu'un spécial attirait dirigeait chaque soir vers le Tabernacle oublié des hommes, lui que nous, ses amis, ses frères, avons entendu si souvent chanter les délices de la sainte Communion, lui qui, sur le soir de sa vie, aimait à redire les impressions gravées dans son cœur par le souvenir de ce jour sans pareil! C'est alors qu'il jura au monde un dernier adieu, et pour le salut des âmes offrit au Seigneur sa vie et ses travaux.

Quelque temps après, Abel écrivait au R. P. Robert une petite lettre pleine d'une enfantine sagesse, mais qui trahissait ses

ardeurs et ses impatiences. Il voulait être à Dieu, il lui tardait de commencer ses études, et, puisque le sacrifice était résolu, il soupirait après le signal du départ.

Il en coûtait pourtant aux parents du cher enfant de se séparer de lui. Tant de candeur, tant de belles qualités le leur avaient rendu doublement précieux, il était l'espoir de la famille, et son père dont la santé délabrée déclinait chaque jour comptait sur son Abel pour l'aider, le remplacer au besoin. Il n'y eut pas jusqu'aux amis de la famille qui ne crurent servir les intérêts du pauvre enfant en suscitant mille obstacles à sa vocation.

La constance du postulant déjoua toutes ces ruses, son parti était arrêté, il ne reculerait jamais.

Le 20 octobre 1875 fut un jour de grande et fébrile émotion pour nos missionnaires en herbe. On venait de recevoir une lettre du R. P. Robert qui ordonnait de partir...

Dès le matin de ce jour mémorable, Abel et ses deux amis, bientôt ses confrères, tous trois accompagnés de leurs familles se rendirent à l'église. Au saint sacrifice offert pour leur persévérance, ils s'approchèrent de la Table sacrée et reçurent dans un cœur bien préparé le Dieu qui console et qui fortifie.

Ils avaient grand besoin de consolation ces trois enfants qui allaient consommer leur sacrifice par l'abandon de ce qui donne le plus de prix à la vie, les joies de la famille et les douceurs du foyer. Ils avaient besoin de forces ces pauvres parents, ces amis éplorés qui voyaient partir, à deux cents lieues du pays, de jeunes enfants qu'à peine ils espéraient revoir.

L'heure de la séparation allait pourtant sonner. Abel jusque-là impassible fut impuissant à retenir ses larmes. Il s'arracha avec peine des bras de son père, il reçut de sa mère un dernier conseil et un dernier baiser, puis il partit le cœur très gros, mais heureux de suivre la voie où Dieu l'appelait.

(La fin au prochain numéro).

ORDRE DE L'AILE DE SAINT-MICHEL

Nous trouvons dans un appendice, aux œuvres du Cistercien Jean Cérîte, l'institution de l'ordre de l'Aile de Saint-Michel, racontée ainsi qu'il suit :

Nous comptons comme faisant partie de notre ordre des religieux qui, dans la Lusitanie, combattant sous la règle de Cîteaux, durent l'origine de leur ordre militaire au très illustre roi de Portugal, Alphonse Henriquez. Je vais donner l'histoire de leur fondation et les règles de leur institut. Voici d'abord la teneur du décret de fondation :

Au nom de Dieu, de Saint Michel Archange et de mon saint Ange Gardien. — Parce qu'il convient de répondre aux bienfaits du Dieu Tout-Puissant par des hommages légitimes, moi, Alphonse, par la grâce de Dieu, roi de Portugal, voulant et désirant vivement reconnaître, autant que le permet ma faiblesse, la faveur divine, et afin que mes descendants se souviennent des merveilles par lesquelles il a affermi notre royaume sur la terre; après mûre délibération et après avoir pris conseil d'hommes de bien que le Seigneur s'est choisis, à savoir de Martin, abbé d'Alcobaça, de Ramulphe, maître es Saintes Lettres, et de plusieurs religieux de ce même monastère, nous avons institué une confrérie de soldats en l'honneur et louange de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la bienheureuse Vierge Marie, sa Mère, sous l'invocation de l'Archange Saint Michel et de mon ange gardien. Voici le motif de cette institution :

Pendant que j'étais dans la ville de Santarem, Albarch, roi de Séville, marcha contre moi avec une armée si considérable que ses bataillons envahirent toutes mes frontières à la fois et vinrent placer leur camp sous les murs de la ville dans laquelle je m'étais renfermé avec une petite troupe de soldats en attendant du secours. Mais voilà que je reçus un courrier qui m'annonçait l'arrivée du roi de Léon (Legionis), et comme je doutais de lui, je craignis qu'il ne vint au secours de mes ennemis. Je pris donc la résolution de livrer bataille à Albarch avant son arrivée, j'ordonnai à tout mon monde de se préparer pour le lendemain. Pour moi, je me mis en prières, et m'adressant à l'ange que Dieu, dans sa miséricorde, m'a donné pour compagnon et pour

gardien, et au bienheureux Archange Saint Michel, je les suppliai de venir à mon secours et de m'arracher des mains de mes ennemis : ce qui arriva, en effet.

Au milieu du combat mon étendard ayant été saisi par l'ennemi, je sautai de mon char pour le leur arracher, et comme dans la mêlée je combattais à pied, il m'arriva, à moi pécheur, un événement merveilleux. Je vis un bras armé qui combattait pour moi et me protégeait, et sa partie supérieure était couverte par une aile, comme l'aile d'un ange; mais je ne voyais pas le corps, et personne n'en vit davantage, bien qu'un grand nombre de Maures eussent vu la main, comme nous l'apprîmes par les prisonniers.

En voyant cette main, je me sentis fortifié et m'élançai contre les ennemis qui tombaient mille à ma gauche, dix mille à ma droite. L'ennemi fut vaincu, nous laissa un grand butin, et nous pûmes voir jonchant la plaine de Santarem cette grande armée qui nous avait poursuivis; et nous chantâmes à notre Dieu le cantique qui loue sa bonté et sa miséricorde.

(La fin au prochain numéro.)

FAVEURS OBTENUES
par l'intercession de Saint Michel

Pas-de-Calais. — Mon R. Père, j'avais l'intention de faire brûler une lampe en l'honneur de Saint Michel si une affaire, qui me paraissait devoir offrir beaucoup de difficultés, était menée à bonne fin.

Elle a réussi contre toutes mes espérances et mes prévisions.

Je viens donc vous prier de vouloir bien faire brûler une lampe en action de grâces pendant neuf jours devant l'autel de Saint Michel et accepter l'offrande de 2 fr. pour une messe, afin d'obtenir une nouvelle grâce.

H. D.

Manche. — Mon R. Père, une de mes amies, qui désire garder l'anonyme, mais cependant vous autorise à l'insérer dans les *Annales* sous les initiales D. A., vous envoie 5 fr., par mon intermédiaire, pour une grâce obtenue par l'intercession de Saint Michel.

V. L.

Mayenne. — Mon R. Père, j'avais promis à Saint Michel, s'il me secourait dans plusieurs circonstances bien pénibles, de le publier dans ses *Annales*; c'est avec bonheur que je viens aujourd'hui m'acquitter de ce devoir et publier ma reconnaissance à ce grand saint qui m'a exaucée.

Je vous envoie, mon R. Père, le montant de mon abonnement, 1 fr. pour votre Orphelinat et 2 fr. pour vouer ma petite fille à Saint Michel.

V. G.

Haute-Garonne. — Mon R. Père, merci de votre excellente lettre et des encourageantes paroles que vous m'y adressiez. J'ai eu confiance et Saint Michel m'a exaucée. Oui, malgré toutes les apparences contraires, j'ai réussi dans mon examen, grâce à mon cher protecteur. Je vous envoie 10 fr., mon R. Père, vous laissant maître d'en disposer de la manière qui vous semblera devoir donner plus de gloire à Saint Michel.

S. M.-J.

Doubs. — Mon R. Père, j'ai enfin le bonheur de vous annoncer que Saint Michel s'est montré tout-puissant.

J'ai obtenu dans la session dernière de juillet, ce brevet supérieur tant désiré. Gloire soit rendue au Saint Archange qui m'a protégée et soutenue d'une manière aussi merveilleuse; je l'avais invoqué dans une prière que j'ai faite pendant plusieurs semaines.

C. G.

Isère. — Mon R. Père, je vous envoie 2 fr. pour payer mon abonnement aux *Annales* de Saint Michel, et 2 fr. en plus pour faire brûler une lampe pendant neuf jours, en reconnaissance de ce que deux de nos élèves ont réussi à l'examen.

S. C.

Seine. — Mon R. Père, j'avais recommandé à la protection de Saint Michel ma femme, qui jouit de la plus faible santé (maladie des bronches et asthme), pour un voyage qu'elle ne pouvait se dispenser de faire. Elle n'a pas trop souffert, puisque nous sommes rentrés sans qu'elle ait eu de très grands oppressements et même dans d'aussi bonnes conditions qu'elle était partie.

Pour remercier Saint Michel, en qui j'ai toute confiance, je vous envoie 10 fr. pour faire dire une messe et une neuvaine à la chapelle de Saint Michel, plus 10 fr. pour continuer les *Annales* que j'ai l'habitude de recevoir.

M.

Sarthe. — Actions de grâces à Saint-Michel, qui m'a obtenu pour un jeune homme le succès dans un examen.

Ci-joint 2 fr. pour vos Apostoliques.

C. B.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, je vous serai infiniment reconnaissant de vouloir bien insérer dans votre prochain numéro des *Annales* le succès que j'ai obtenu pour une grâce demandée au bienheureux Saint Michel.

Je désire aujourd'hui en demander deux autres spéciales et vous prie d'avoir la bonté de joindre vos supplications aux miennes à l'effet de les obtenir, comme je vous prie d'unir vos actions de grâces à celles que j'offre pour la faveur déjà accordée.

Je vous envoie ci-inclus la petite somme de 2 fr. pour la continuation de votre excellente œuvre.

J. R.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, un bachelier reconnaissant vous envoie 2 fr. pour faire brûler un cierge devant l'autel de Saint Michel.

X.

Deux-Sèvres. — Mon R. Père, j'avais promis une somme de 40 fr. à Saint Michel s'il me faisait réussir dans ce que je lui demandai pour affaire.

Ayant réussi, je vous envoie en remerciement la somme de 40 fr. en un mandat sur la poste que vous trouverez ci-inclus dans la lettre. V^{te} C.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, en reconnaissance d'une grâce obtenue je vous envoie en un mandat poste la somme de 25 fr. sur laquelle vous prélèverez 2 fr. pour faire brûler un cierge et 2 fr. pour une messe que je vous prie de dire aux pieds de Saint Michel, pour le remercier de son intercession et lui demander pour moi et ma famille la continuation de sa divine protection ; le reste de la somme sera pour vos Apostoliques afin de nous recommander aussi à leurs prières. V^{te} de C.

Orne. — Mon R. Père, gloire, amour, reconnaissance au Sacré Cœur de Jésus pour une grâce de conversion accordée par l'entremise de Saint Michel, chevalier du Sacré-Cœur.

Ci-joint 2 fr. pour une messe d'action de grâces et 1 fr. pour une neuve également en action de grâces. A. C. G.

Hérault. — Mon R. Père, la reconnaissance me fait un devoir de rendre mes actions de grâces au glorieux Archange Saint Michel pour une faveur signalée que j'ai obtenue par son intercession.

Je lui avais promis, si j'étais exaucée de le faire mentionner dans les *Annales* qui se publient en son honneur ; je vous serais donc bien reconnaissante, mon révérend Père, si vous aviez la bonté d'inscrire l'expression de ma vive reconnaissance et l'espérance que j'ai d'obtenir par l'intercession du saint protecteur de la France de nouvelles grâces que je lui ai recommandées et que je vous prie de solliciter aussi à mes intentions.

M. R. S.

Puy-de-Dôme. — Mon R. Père, au mois de juillet dernier, je suis venue vous prier de recommander à Saint Michel le succès de trois examens, dont celui que se disposait à subir mon mari et qui m'inquiétait particulièrement.

Aujourd'hui j'ai la joie de vous apprendre que les trois examens recommandés ont été trois succès. Je n'ai donc qu'à vous transmettre les remerciements de la mère de famille qui demandait vos bonnes prières pour ses deux fils, et à y joindre mes sincères actions de grâces.

Veillez, je vous prie, mon révérend Père, être auprès de Saint Michel l'interprète de ma profonde reconnaissance ; plus que jamais je réclame pour ma famille et pour moi sa puissante protection.

Ci-joint un mandat-poste de 20 fr. destiné aux Apostoliques. J. B.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Causerie. — La Terre-Sainte (*suite*). — École apostolique : Notice sur Abel Boujat (*suite*). — Notes et documents sur l'histoire du Mont-Saint-Michel (*suite*). — Ordre de l'Aile de Saint-Michel (*suite et fin*). — Faveurs obtenues.

A NOS BIENFAITEURS

CAUSERIE

A quelle époque, chers Bienfaiteurs, remonte votre dernier pèlerinage à Saint Michel, en son sanctuaire du Mont-Saint-Michel? Le temps qui change toute chose en ce monde, excepté les âmes généreuses et les cœurs droits, a touché de son doigt capricieux l'aspect de notre chère montagne, et c'est pourquoi je viens vous proposer une petite visite à l'Archange sans autre déplacement que celui de vos souvenirs. Vous n'avez point cessé d'aimer notre saint Protecteur et les œuvres qui sont nées et ont prospéré sous sa bienfaisante tutelle ; vous serez heureux d'en entendre parler. Que ne pouvons-nous réaliser ce qui va rester à l'état de fiction ! A côté de grandes tristesses, vous béniriez encore Dieu avec nous de ce qu'il nous fait sentir toujours la main de sa Providence paternelle, et vous éprouveriez une joie bien légitime d'être pour quelque chose dans le bien qu'abrite l'aile de Saint Michel.

Franchissons la première enceinte. Le premier pas vous introduit dans l'*Orphelinat*. Vingt petits enfants abandonnés de leurs parents et recueillis par la charité de cœurs dévoués ont été confiés aux Pères qui les ont acceptés volontiers, la plupart gratuitement, quelques-uns pour une modique rétribution. Sous la garde des excellentes religieuses que vous connaissez, ce petit monde vit heureux, sans souci, toujours sûr de trouver de bon pain sur la table, un bon lit au dortoir, des vêtements bien chauds et bien propres. Ils sortent de la classe dont quelques-uns tirent grand profit, grâce à une dose d'intelligence que tous ne partagent pas. Ce n'est pas à cause de leur intelligence, mais de leur malheur qu'ils sont là, et, un jour, grâce plutôt à l'éducation qu'à l'instruction qui leur est donnée, ils feront des ouvriers honnêtes et chrétiens. — Peut-être rencontrerons-nous quelque étrangère dans les corridors qui conduisent à la chapelle. A voir l'empressement des pauvres petits autour d'elle, il est aisé de pressentir une Zélatrice ou une Bienfaitrice qui a voulu jouir pendant quelques jours du bonheur de la retraite et du plaisir de vivre au milieu de ses petits protégés. Un des moyens les plus féconds pour les exciter au travail est de leur déterminer une Bienfaitrice qui veut bien se charger de l'entretien de l'un d'eux. Celui qui a mérité cette faveur sait le nom de la personne charitable qui s'intéresse à lui. Il lui écrit, il en reçoit des lettres d'encouragement parfois accompagnées de petites *gâteries*; il prie pour elle tous les jours, et le grand châtiment d'une faute serait de l'en informer.

Mais ne nous arrêtons pas, et gravissons la pente quelque peu abrupte de la montagne. Nous jetterons en passant un coup d'œil à l'échafaudage dont le sommet aboutit à l'emplacement de l'ancienne hôtellerie bâtie par Robert de Torigny; et dans laquelle les moines exerçaient si largement les bienfaits de l'hospitalité. Plus loin, la roue aux provisions, puis l'abbatiale. Nous arrivons au pied du donjon. Encore quelques marches et nous sommes à la porte du monastère. Inutile de sonner : la porte est toujours ouverte, été comme hiver. Entrons dans la salle

des Gardes; mais n'y stationnons que le temps nécessaire pour en admirer les murs sévères et les voûtes magnifiques. Derrière cette belle cheminée restaurée se trouve le *portier* des missionnaires; une petite porte dissimulée dans l'ombre conduit à sa loge. De l'autre côté de la salle se trouve la loge de notre gardien. Je dis de *notre* gardien, car il est chargé officiellement de faire visiter l'ancienne abbaye, et de veiller à ce que, dans la Basilique, nous ne chantions pas de cantiques séditeux. Mais je vous ai promis une visite à l'Archange et je ne pouvais vous promettre que cela; car il ne m'est permis, comme à vous-mêmes, que de marcher sous la conduite du Guide dans ce monument que j'ai exploré pendant dix ans.

Prenons donc le chemin de l'Église, c'est-à-dire le grand escalier abbatial que vous apercevez déjà par cette immense baie que fermait autrefois une muraille dans laquelle une porte était enclavée. A mi-chemin, à gauche nous allons trouver une petite famille qui nous est bien chère, c'est notre *École apostolique*. Pardonnez-moi de ne vous faire point entrer dans les appartements qu'elle occupe; l'absence de réparations urgentes ayant fait pénétrer l'eau des pluies jusqu'à eux à travers trois étages nous avons dû leur faire abandonner la partie qui leur était réservée. Un peu moins bien, un peu plus pressés, les chers enfants n'en sont ni moins gais ni moins laborieux. Quelqu'un souffre pour eux, ils n'en savent rien et se contentent de remercier Dieu et leurs bienfaiteurs.

Si les œuvres locales venaient à resserrer, quand il s'agit d'eux, les cordons de votre bourse, il faudrait pour nous, multiplier les sacrifices; mais le plus pénible serait de restreindre le nombre de nos Enfants si pieux et si confiants dans votre providence. Car, pourquoi ne pas le dire? sous différents prétextes on nous a enlevé nos ressources en nous laissant toutes nos charges. Nous ne rougissons pas de faire appel à votre charité et nous sommes sûrs que votre visage et votre cœur ne se détourneront point de nos Apostoliques. Nous avons, pour eux et pour les Orphelins, maintenu sur le Saut-Gauthier la

vente des objets concernant le Mont-Saint-Michel et la visite au Trésor de l'abbaye, vous connaissez ce dernier par une livraison précédente. C'est notre seule ressource avec les abonnements aux *Annales*.

Entrons dans la basilique. Elle est encombrée par les matériaux de la restauration ; mais par la première basse nef qu'on nous a réservée, nous pourrons pénétrer jusqu'au bras droit du transept. C'est là que nous avons entassé tout ce qui se rapporte au culte de Saint Michel.

Nous prions avec vous afin que l'Ange de la France soit propice à ses enfants, et vous entendrez les élèves de notre chère École apostolique supplier Saint Michel et la Reine des Anges de combler de bénédictions leurs Bienfaiteurs et leurs Bienfaitrices dont le secours leur est plus que jamais indispensable.

LA TERRE-SAINTE

(Suite) (1)

MON CHER PÈRE,

Dans ma dernière lettre, après vous avoir parlé de la Tour de David et du riche quartier des Arméniens, je vous ai dit en terminant que je me rendais à la *Casa Nova* des Franciscains pour aller de là visiter l'emplacement du Temple bâti par Salomon et la mosquée d'Omar. Notre zélé directeur en avait obtenu la permission du pacha par l'entremise du consul français. Moyennant une gratification, nous avons une garde qui se composait d'un *cavas* du consulat et de plusieurs gendarmes turcs. Ainsi escortés, nous sommes partis environ cinquante pèlerins pour visiter l'esplanade célèbre et la mosquée que les Musulmans appellent *Haram-ech-Cherif* (noble sanctuaire).

Ce n'est même que depuis la guerre de Crimée que les chré-

(1) Voir la livraison d'octobre 1883.

tiens peuvent être autorisés à franchir la porte du Haram-ech-Cherif et à visiter les mosquées d'Omar et d'El-Aksa. Jusqu'alors il y avait peine de mort à l'égard de tout chrétien contrevenant à la défense d'y entrer. J'ai lu dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, par Chateaubriand, que cet homme célèbre, malgré sa réputation universelle, ne put visiter l'intérieur de la mosquée d'Omar et qu'il ne put voir l'esplanade que d'une fenêtre de la maison de Pilate. Je fus bien tenté, dit-il, de risquer tout pour satisfaire mon amour des arts ; mais la crainte de causer la perte des chrétiens de Jérusalem m'arrêta.

Le mont Moriah est sans contredit un des points les plus vénérables de la terre. Ce fut sur son sommet mystérieux qu'Abraham vint de Bersabée, sur l'ordre de Dieu, pour immoler Isaac. Une croyance générale parmi les Juifs est que ce fut sur le mont Moriah qu'Adam offrit à Dieu le premier sacrifice après la Création, et qu'était dressé l'autel de Caïn et d'Abel. David choisit le mont Moriah pour établir le merveilleux édifice qu'il voulait élever à la gloire du Très-Haut. Salomon dut en faire enlever la cime pour la convertir en une vaste plate-forme qu'il fit entourer d'un mur gigantesque qui existe encore pour en soutenir les terres. Cette terrasse forme un immense quadrilatère de 500 mètres de longueur sur 300 de largeur, qui se développe dans la direction du nord au sud.

Pour connaître la cause et l'origine du Temple bâti par Salomon, je n'ai qu'à ouvrir la Bible, et je vois, au deuxième livre des *Rois* que, par un principe d'orgueil, David ordonna le dénombrement de tout son peuple. Dieu irrité envoya pour le châtier une peste terrible qui fit périr soixante-dix mille personnes en trois jours. David reconnut sa faute. Il s'humilia devant Dieu et demanda grâce pour son peuple. Le Très-Haut se laissa toucher et le fléau cessa entièrement. En reconnaissance, David promit de lui élever un Temple magnifique, mais le prophète fut envoyé pour lui faire savoir que l'exécution de ce dessein était réservé à Salomon, son fils. David se contenta donc de rassembler les matériaux qui devaient servir à bâtir le

Temple futur. Salomon jeta les fondements du temple 1008 ans avant J.-C. et il fut achevé au bout de sept ans. Il envoya des ambassadeurs à Hiram, roi de Tyr, pour obtenir des cèdres et des pins du Liban, des architectes phéniciens et un artiste pour diriger les travaux.

Dix mille hommes, se relevant tous les mois, étaient occupés à couper des bois sur les hauteurs du Liban. Salomon avait soixante-dix mille hommes qui portaient des fardeaux et quatre-vingt mille qui taillaient des pierres sur la montagne. Le roi leur commanda de prendre de grandes pierres, des pierres d'un grand prix pour les fondements du Temple. Elles avaient 70 pieds de longueur. Les ouvriers de Salomon et ceux d'Hiram eurent soin de les polir et ceux de Giblos travaillèrent les bois et les pierres. Les matériaux arrivaient tout préparés sur l'emplacement du Temple où l'on n'entendait ni le marteau, ni la scie, ni la hache, ni aucun autre outil de fer. Ceux qui présidaient aux travaux étaient au nombre de trois mille trois cents.

Les ouvrages en fonte et en airain furent exécutés par un artiste nommé Hirôm. Il était de Tyr; il établit ses ateliers dans la plaine du Jourdain, près de Succôth. Ce fut cet homme que Salomon et Hiram aimaient comme un père qui fonda les deux colonnes Boaz et Yachin, c'est-à-dire *force et élévation*, qui furent placées dans le vestibule du Temple. L'historien Josèphe a pu dire du Temple de Jérusalem que jamais le soleil n'éclaira plus admirable ouvrage, et bien qu'il n'existe plus depuis longtemps, il a une renommée qui a traversé tous les siècles. Ce serait une erreur de se le représenter comme un vaste édifice destiné comme nos églises à servir de lieu de réunion. Pour se faire une idée juste de ce qu'il était, il faut distinguer le Temple proprement dit et les parvis dont il était entouré.

De chaque côté, un magnifique portique donnait entrée dans la première enceinte qui était le parvis des Gentils, destiné aux étrangers et aux Juifs impurs. Plus loin était le parvis d'Israël : c'est là que se tenait le peuple pendant les sacrifices et les

prières. Cet espace était entouré de galeries et de colonnades. Le troisième était le parvis des prêtres : c'était là qu'ils exerçaient leurs fonctions. Le Temple venait ensuite. Il était divisé en trois parties : le vestibule, le saint et le sanctuaire. Deux fois par jour un prêtre entrait dans le saint pour y offrir l'encens; le sanctuaire n'était accessible qu'au Grand-Prêtre une fois par an : c'est là que se trouvait l'Arche sous les ailes des Chérubins. Les objets sacrés se trouvaient dans les autres parties du Temple.

Dans ces immenses édifices, on voyait avec profusion des lambris et des sculptures en bois de cèdre, des pavés en marbre; il n'y avait rien dans le Temple qui ne fût couvert d'or, et la beauté du travail égalait partout la richesse de la matière. La dédicace en fut célébrée pendant sept jours et tout le peuple fut convié à cette fête solennelle : cent vingt mille brebis et vingt-deux mille bœufs furent offerts en sacrifice.

Saint Jean Chrysostôme a dit que le Temple de Salomon était la représentation de l'univers avec celle de toutes les choses visibles et invisibles. On y voyait en figure le ciel, la terre et la mer, le soleil et la lune, les sept planètes, les douze signes du zodiaque, les deux hémisphères et les équinoxes, les quatre éléments, les mois et les jours de l'année. Le Grand-Prêtre, avec tous ses vêtements symboliques, apparaissait au milieu de cet univers comme le digne représentant du Créateur.

L'esprit assiégé de ces différents souvenirs, j'arrivai avec les autres pèlerins sur la grande esplanade. Bientôt notre guide nous arrêta pour nous faire remarquer que nous étions sur l'emplacement de la première enceinte du Temple, sur le *parvis des Gentils*. De là, après avoir gravi un escalier de huit marches, nous arrivâmes sur le *parvis d'Israël*. Notre-Seigneur Jésus-Christ y vint souvent. Ce fut là particulièrement qu'à l'âge de douze ans, la sainte Vierge et saint Joseph le retrouvèrent enseignant les Docteurs; ce fut là qu'il remit les péchés à la femme adultère et qu'il exalta une pauvre veuve qu'il avait vue jetant une obole dans le tronc. C'était dans ce même parvis

que se tenaient avec les changeurs les marchands qui vendaient les choses employées dans les sacrifices. Les Juifs, quelque pays qu'ils habitassent, devaient payer annuellement l'impôt du Temple. Lors donc qu'ils venaient à Jérusalem à l'époque des grandes solennités, ils apportaient pour cet impôt comme pour les choses qu'ils achetaient la monnaie étrangère qu'on changeait en monnaie juive, la seule qui eût cours : de là les changeurs qui faisaient trop souvent de cet échange la matière d'un gain illicite. On sait comment Notre-Seigneur, étant entré un jour dans cette partie du Temple, en chassa et les vendeurs et les changeurs, disant : « *Ma maison doit être appelée une maison de prières et vous en avez fait une caverne de voleurs.* »

Nous avançons toujours, et après avoir quitté le *parvis du peuple* et traversé celui des *prêtres*, nous nous trouvions sur la plate-forme où s'élevait le sanctuaire et où s'élève maintenant la mosquée d'Omar. Aujourd'hui, les trois parvis des Gentils, d'Israël et des prêtres, qui formaient comme trois temples entourant le Temple véritable appelé le *Saint des Saints*, sont transformés en un vaste espace uni et découvert qu'on traverse pour aller à la mosquée d'Omar. Le sol de cette esplanade est, en grande partie, le roc même du Moriah qu'on voit en plusieurs endroits taillé à coups de ciseau. Il présente une surface parfaitement nivelée de 500 mètres de longueur sur 300 de largeur.

Tout le monde sait que le Temple de Salomon fut détruit par Nabuchodonosor et rebâti par Zorobabel après la captivité de Babylone. Mais le second a disparu comme le premier. Il n'en reste plus rien. La prédiction de Jésus-Christ à son sujet s'est pleinement accomplie. Il avait dit à ses Apôtres qu'il n'en serait pas laissé une pierre sur une autre pierre qui ne soit renversée.

En effet, il y avait à peine quatre-vingts ans que le Temple était terminé lorsque Titus, à la tête d'une nombreuse armée, vint accomplir cette prophétie avec la plus grande précision. Tout fut mis à feu et à sang dans la vaste cité. Les habitants, sans distinction d'âge ou de sexe, furent passés au fil de l'épée. On a calculé que le nombre des Juifs qui périrent à Jérusalem,

pendant le siège, a été de onze cent mille et de deux cent trente mille dans le reste de la Judée.

Presque toute la ville fut détruite. Titus voulait conserver le Temple pour qu'il restât comme un des plus beaux monuments de l'Empire romain. Mais Jésus-Christ avait annoncé qu'il serait détruit. Un soldat, dit l'historien Josèphe, poussé par une force surnaturelle, y mit le feu. Bientôt la flamme envahit le monument entier qui ne tarda pas à s'abîmer au milieu d'épais tourbillons de feu et de fumée. Qui pourrait méconnaître la main de Dieu dans cette catastrophe effroyable ?

Josèphe raconte que lorsque Titus fut maître de la ville et qu'il eût considéré ses fortifications et tous ses moyens de défense, il s'écria : Il est visible que Dieu a combattu pour nous et a chassé les Juifs de ces tours, puisqu'il n'y avait point de forces humaines ni de machines qui fussent capables de les y forcer. C'est pourquoi il refusa les couronnes que les villes voisines de la Judée étaient venues lui offrir.

D'après Bossuet, le dernier Temple de Jérusalem fut brûlé et détruit le 10 août, le même jour que le premier. Trois cents ans après sa destruction par Titus, pour donner un démenti à la prédiction de Jésus-Christ, un philosophe, devenu empereur, le fameux Julien, surnommé l'*Apostat*, entreprit de rebâti le Temple de Jérusalem. Il chargea Olypius, ancien gouverneur de la Grande-Bretagne, de diriger les travaux. Il n'y avait pas à douter du succès de l'entreprise. Les Juifs qui étaient revenus de tous côtés à Jérusalem se croyaient déjà les maîtres du monde. On avait achevé la démolition des vieux fondements et ainsi, sans s'en douter, on avait accompli dans la dernière rigueur la prophétie divine *qu'il ne resterait pas pierre sur pierre*. Mais quand on eut creusé les nouveaux fondements et qu'on voulut commencer les travaux de construction, il sortit de terre d'effroyables tourbillons de flammes qui consumèrent les ouvriers et les ouvrages commencés. Toujours repoussés par ce feu étrange quand ils essayaient de revenir au travail, les Juifs se virent obligés d'abandonner cet ouvrage pour toujours, et

plusieurs, effrayés et touchés par ces prodiges, reconnurent la divinité de Jésus-Christ et demandèrent le baptême.

Pendant que je considérais attentivement le lieu où s'accomplirent ces terribles événements, un pèlerin, excellent patriote, me fit une réflexion très juste. Ne voyez-vous pas, me dit-il, la justice de Dieu qui depuis 1800 ans s'appesantit d'une manière si frappante sur ce peuple d'Israël qui ne veut pas du règne de Jésus-Christ ? Hélas ! je crains bien que la guerre que l'on fait dans notre belle France à ce même Dieu qui seul cependant est la *voie*, la *vérité* et la *vie*, ne nous amène les mêmes châtiements. Ma réponse fut courte. Je ne fis que lui rappeler la parole du prophète : *Domine, qui elongant se a te, peribunt* (1).

Entrons maintenant dans la mosquée d'Omar, ce monument le plus beau et le plus riche de Jérusalem. Mais avant d'entrer, par respect pour la sainteté du lieu, il faut enlever les souliers de ses pieds. Plusieurs faisaient des difficultés, notamment des dames qui disaient ne vouloir pas témoigner plus de respect à une mosquée qu'à une église et s'exposer au rhume en marchant pieds nus sur le marbre. Elles ignoraient les coutumes musulmanes. Il faut savoir qu'en Orient les usages sont différents de ceux d'Occident. En Orient, on témoigne son respect dans une mosquée non en enlevant son chapeau de la tête, mais en ôtant les souliers de ses pieds.

La mosquée d'Omar est composée de trois enceintes octogonales concentriques dont les plafonds à caissons et la coupole sont soutenus par deux rangées de piliers et de colonnes qui partagent le monument en trois parties.

Entre les piliers sont placées seize colonnes portant des arcs en plein-cintre et couvertes de mosaïques. Ces colonnes monolithes du plus beau marbre sont toutes de hauteur et de module différents. La mosquée d'Omar se fait surtout remarquer par ses belles proportions et sa riche décoration. Les versets du Coran, gravés en lettres d'or, s'étalent sous de capricieuses

(1) *Seigneur, ceux qui s'éloignent de vous sont condamnés à périr.*

arabesques qui courent sur les riches panneaux du pourtour au milieu de sculptures et de peintures où l'or se mêle avec beaucoup d'art et de goût. Mais ce qui frappe par-dessus tout, c'est la lumière douce et saisissante des vitraux. Cet effet merveilleux est produit par une rare combinaison de couleurs variées et très harmonieuses obtenue au moyen de simples verres colorés, sans que l'art du pinceau y entre pour rien.

Au centre de l'édifice et sous la coupole actuelle est la Sakhra, ou rocher sur lequel, d'après la tradition, Ahraham plaça le bûcher où il allait immoler Isaac lorsqu'il en fut empêché par un Ange. Ce rocher, objet de la grande vénération des Musulmans, n'est autre chose que le sommet du mont Moriah. Pour empêcher que personne ne le profane en le touchant, on l'a entouré d'une balustrade en bois artistement faite. Ce rocher contraste singulièrement avec la riche décoration de la mosquée. A l'angle sud-ouest de la Sakhra se trouve une cage en fer où l'on voit l'empreinte d'un pied de Mahomet et deux poils de sa barbe. Au sud, on voit l'étendard du prophète enroulé autour de sa lance et le drapeau d'Omar qui est déployé. Je ne vous parlerai pas de la crypte de la Sakhra que nous avons visitée au sortir de la mosquée. Il n'y a que des fictions musulmanes. J'aime mieux vous parler de la mosquée El-Aksa. C'est une ancienne église catholique bâtie par Justinien en l'honneur de la Présentation de la Sainte Vierge. Elle forme une sorte de parallélogramme de 90 mètres de longueur sur 60 de largeur. Elle a sept nefs. On y voit le tombeau des fils d'Aaron et l'emplacement de l'habitation de la Sainte Vierge lors de son séjour dans le Temple ; et là, quoique en pleine mosquée, nous nous sommes agenouillés pour réciter les cinq *Pater* et *Ave* requis pour gagner l'indulgence plénière. Nous avons vu ensuite l'ancienne salle d'armes des Templiers et les galeries souterraines soutenues par quatre-vingt-huit piliers carrés, bâties du temps de Salomon et restaurées par les Croisés.

Je voulais terminer ma lettre en vous racontant l'histoire des

deux colonnes et celle du pont Sirath. Mais la place me manque. Je n'en ai plus que pour me dire votre parfaitement dévoué en Notre-Seigneur et Saint Michel.

ROBERT,

Supérieur du Mont-Saint-Michel.

ÉCOLE APOSTOLIQUE

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR ABEL-GERMAIN BOUJAT

(Suite) (1)

Le 21 octobre au soir, les portes de l'Abbaye se refermaient sur nos trois postulants : le petit collègue apostolique était complet. Bien menu, à la vérité, était le trousseau de chacun, mais grande la bonne volonté, plus grande encore la confiance en Saint Michel. Comme une plante précieuse et délicate cultivée en serre, arrosée avec précaution, exposée aux plus chauds rayons du soleil, produit sur un sol étranger les fruits les plus savoureux ; ainsi dans cette atmosphère nouvelle, éloignée du monde, associée aux Anges gardiens du Sanctuaire, seule à seule avec Dieu, l'âme de notre cher ami s'embellit de célestes vertus.

Nos *Annales* ont tenu leurs lecteurs au courant des faits et gestes de l'École apostolique. Elles ont raconté ses commencements, expliqué sa formation, dévoilé ses tristesses et ses joies, ses craintes et ses espérances. Elles ont enfin marqué toutes les phases de sa croissance. Mais l'histoire de l'École est l'histoire de ceux qui n'ont vécu que par elle et pour elle. Nous ne suivrons donc pas notre cher confrère et ami dans le détail de ces longues années de travail et de perfection. Mêlé au reste de ses condisciples il ne chercha point à les dépasser. Nous avons déjà dit qu'il ne possédait que des talents fort ordinaires, et ses pre-

(1) Voir la livraison précédente.

mières compositions furent de nature à décourager une volonté moins tenace que la sienne.

Nous aurons fait son plus bel éloge en disant qu'il fut le défenseur et l'ami fidèle de la Règle ; il réalisa l'idéal de l'apostolique, élève modèle voulant devenir apôtre. Si nous interrogeons nos souvenirs, si nous ouvrons les archives de notre École, nous trouvons notre cher Abel nommé sacristain de la chapelle dès 1877 ; son nom se trouve à la même date dans la liste des *moniteurs*.

Obligé par ses fonctions à un plus long séjour dans l'église, il n'y contracta point cette liberté d'allures, fille de l'oubli de Dieu et mère de l'indifférence.

Il eut des émules dans la carrière de la vertu, mais ne se laissa jamais vaincre en ferveur. La sainte Communion dont il s'approchait très fréquemment fut la raison de sa persévérance : nous avons sous les yeux trente de ses lettres écrites au sortir de la Table sainte. On y sent un cœur débordant d'amour et qui veut faire partager son bonheur aux autres : *Magnificate Dominum mecum*.

Ne soyons pas étonnés si un tel amour de Dieu fit grandir chez notre bien-aimé confrère les plus touchants sentiments de charité envers le prochain.

Le proverbe égoïste : *Loin des yeux, loin du cœur*, a menti pour lui. Avec quel empressement il saisissait l'occasion d'écrire à sa famille, quelle aimable attention lui faisait citer par leurs noms les êtres chéris dont il était séparé ; à chacun un petit souvenir, à celui-ci une recommandation, à celui-là une pieuse suggestion, à tel autre une consolation, toujours son *petit sermon*, comme il l'avouait lui-même !

Si la tribulation est l'héritage terrestre des prédestinés, nous affirmons sans crainte qu'elle ajouta plus d'un titre de récompense à la somme de mérites acquis par notre pieux confrère.

En laissant au pays natal ses parents, ses amis, il emportait dans son cœur la douce espérance de les revoir un jour et ne tranchait pas d'un même coup de légitimes attaches. La Provi-

dence se chargea de l'avertir qu'ici-bas n'est pas notre éternelle demeure et sembla par des messages funèbres lui redire à de courts intervalles que sa carrière penchait vers le déclin. Abel ne s'y trompait pas, et se détachant de plus en plus de la terre, n'aspirait qu'à rejoindre ceux qui le précédaient dans un monde meilleur. Un soir, il reçut une lettre bordée de noir; de tristes pressentiments devinrent pour lui une poignante réalité; son cher père n'était plus... Il arrosa cette lettre de ses larmes et courut la lire aux pieds de l'autel. Quand la nuit fut venue, il ne ferma pas la paupière; les sanglots s'échappaient de sa poitrine oppressée, mais son chapelet roulait entre ses doigts. Le lendemain, à la sainte messe, il allait avec ses amis recevoir le Dieu de consolation qui venait d'être pour son père le Dieu de miséricorde.

Ce coup de la Providence acheva de le détacher du monde. Il fit parvenir à sa mère l'expression de sa douleur et tâcha de la consoler par les motifs de l'espérance chrétienne.

L'année 1879 s'acheva pour lui dans un petit collège ecclésiastique de Laval.

Arraché à sa chère solitude du Mont-Saint-Michel, mis en contact avec le monde, il fut au milieu de ses condisciples le levain vivifiant qui fait fermenter toute la pâte. Aussi acharné au travail que zélé pour la dévotion et les pieuses pratiques, il fut une des gloires de la Congrégation de la sainte Vierge.

Chaque soir après la classe on le trouvait à la chapelle. Pendant les promenades, il se joignait aux plus fidèles congréganistes pour réciter le petit office de la sainte Vierge. Sans respect humain comme sans affectation, il accomplissait *bonnement* tous ces exercices dont sa piété lui faisait comme autant de devoirs. Il s'était appliqué le mot de l'apôtre : *Aliorum est servire Deo, vestrum adhærere. Que d'autres soient les serviteurs de Dieu, nous, soyons ses intimes.*

Cependant il arrivait en rhétorique, et la perspective du baccalauréat, le désir d'y réussir, l'espoir de terminer ainsi ses

études littéraires, l'encourageaient dans un travail dont la fastidieuse uniformité décourage tant d'élèves.

Une fièvre typhoïde l'arrêta au commencement de 1881, et, brisant le peu de forces de notre cher Abel, l'obligea à remettre à une date ultérieure son examen d'abord fixé pour le mois de juillet.

Les vacances arrivèrent. On lui permit d'aller dans sa famille. L'héroïque jeune homme fit le sacrifice de cette légitime jouissance, il dit qu'il préférerait rester. Ce n'est que plus tard qu'il avoua avoir ainsi offert ses vacances à Notre-Seigneur afin de réussir aux examens de novembre. Il fut exaucé, le jour de la fête de saint Edme, 16 novembre 1881. Il entra alors en philosophie. Atteint déjà de la maladie qui devait le conduire au tombeau, obligé de faire trêve à ses chères études, plusieurs fois la semaine, il disait en plaisantant : *La carcasse n'est pas solide, mais ça marchera tout de même.* Dès le 20 juillet 1882, il avait son diplôme complet de bachelier; d'une voix unanime, maîtres et élèves lui décernaient le premier Prix d'Honneur; il partait en vacances à Chitry, heureux et plein d'espoir; l'avenir lui souriait; l'illusion ne dura pas longtemps.

(La fin au prochain numéro).

NOTES ET DOCUMENTS

SUR L'HISTOIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

(Suite) (1)

Au mois de novembre 1865, Mgr Bravard annonçait à son diocèse que la vieille Abbaye, secouant ses haillons et les hontes de ses soixante et dix ans de servitude, retrouvait sa véritable vie, sa beauté première, sa physionomie naturelle. L'émotion et la joie du pieux prélat, sa confiance dans l'avenir, rappellent

(1) Voir la livraison précédente.

l'enthousiasme des Hébreux relevant de leurs mains, au retour de la captivité, le Temple de Jérusalem. « L'ancien pèlerinage » est déjà commencé, dit-il dans cette belle Lettre Circulaire. » A notre appel, toutes les paroisses voisines du Mont y sont » allées processionnellement et tour à tour offrir leurs prières » au saint Archange qui les protège.

» A voir ces longues files d'hommes, de femmes, de jeunes » gens et d'enfants traversant les grèves à la suite de leurs » bannières et de leurs croix, gravissant la rue escarpée qui » conduit à l'Abbaye, au chant des vieilles hymnes et des » anciens cantiques, on aurait pu croire au réveil des âges » antérieurs. »

Et plus loin, annonçant l'œuvre des retraites : « Nul lieu » n'est plus propre à favoriser les pensées fortes et les résolutions sincères. — Sur ces cimes majestueuses, on se croit » plus près de Dieu. Le ciel se touche presque avec la main, » et la mer et la terre, dans leurs aspects riches et divers, » racontent magnifiquement le nom du Créateur. On se trouve » petit devant ces manifestations de la puissance incréée, et » l'humilité n'est-elle pas la voie qui rapproche l'homme de » l'infini ? »

C'était donc bien vrai, le Mont-Saint-Michel redevenait lui-même, le séjour de la foi et le sanctuaire de Dieu. Mais il fallait des gardiens à ce sanctuaire, et les yeux se portaient instinctivement vers la grande famille bénédictine qui, pendant sept siècles, avait donné à l'Abbaye ses religieux et sa vie monastique. Solesmes répondit par un refus à la demande qui lui fut adressée; et l'avenir devait prouver combien était juste la raison qu'il en donnait de ne point vouloir habiter dans un monument qui restait la propriété de l'État. Les trappistes refusèrent également, parce que la culture du sol, qui est inhérente à leur genre de vie, ne peut s'exercer au Mont-Saint-Michel. — Et cependant une réunion de prêtres aussi nombreux que l'exigeait le service religieux pour les pèlerinages et les retraites ne pouvait subsister sans être soutenue par les règles et les avan-

tages de la vie commune. L'absence totale de ressources pécuniaires, l'entretien des chapelains, la nécessité de remettre ou de tenir en état les principales parties du monument contraignirent Mgr Bravard de recourir à l'Empereur. Le 24 octobre 1865, il recevait du maréchal Vaillant, ministre de la maison impériale, la lettre suivante : « Monseigneur, j'ai l'honneur » d'annoncer à Votre Grandeur que S. M. l'Empereur, par » décision en date de ce jour, a daigné accorder une subvention » annuelle de 20,000 fr. à l'établissement religieux créé par » vos soins dans l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Michel. Cette » subvention sera ordonnancée par trimestre et par quart au » nom de Votre Grandeur. »

En attendant le jour où une société religieuse voudrait accepter cette charge honorable mais difficile de Missionnaires du Mont-Saint-Michel, Monseigneur fit appel au dévouement d'un vénérable ecclésiastique du diocèse, ancien missionnaire bien connu et singulièrement estimé pour sa charité et son zèle apostoliques. M. l'abbé Lechaplais répondit à cet appel, réunit autour de lui quelques collaborateurs dévoués et vint s'installer comme il put dans les bâtiments à demi ruinés de l'abbatiale. Le premier soin des missionnaires fut de livrer tout entière au culte la basilique de l'Archange et de rendre possible la visite des principales parties du monument. On employa à ce premier travail une grande partie de la somme dont nous avons parlé précédemment, et à cause des mille précautions qu'exigeaient ces démolitions, il n'avança que très lentement.

Cependant, les pèlerinages reprenaient le chemin de la sainte Montagne et renouaient ainsi la chaîne des antiques traditions si longtemps interrompues. Dès le 1^{er} mai, la petite paroisse d'Espas avait gravi au chant des cantiques l'unique rue de la ville et fait résonner les vieilles voûtes de l'Abbaye des hymnes que le Sanctuaire de l'Archange n'avait pas entendues depuis un siècle. Pontorson, Moidrey, Beauvoir, toutes les paroisses du littoral vinrent tour à tour saluer et prier Saint Michel, et nous avons conservé un souvenir bien précis de la singulière

impression de joie et de tristesse tout à la fois que produisait sur nous l'aspect du Mont à ce premier début de transformation.

L'abbaye ressemblait d'une manière frappante à un camp abandonné précipitamment la veille par une armée en déroute; la basilique seul et dans la basilique la grande nef avait été débarrassée du mobilier de la prison. Avec quel bonheur on priaît dans ce magnifique sanctuaire! Au fond de l'abside, à mi-hauteur des voûtes, une statue colossale de l'Archange, foulant aux pieds le dragon, semblait sur le point d'atteindre le sol sur lequel il allait écraser son ennemi. C'était tout. Mais les murailles nues, mais ces hautes voûtes, mais les fidèles venus là pour prier, mais les chants à Saint Michel avaient un langage assez éloquent pour parler à l'âme et lui permettre d'attendre une rénovation plus complète.

Le mercredi 17 mai avait lieu le pèlerinage de la ville d'Avranches, et comme ce pèlerinage avait une importance particulière, nous transcrivons l'article de la *Semaine religieuse* du 21 mai 1865, qui en fait le trop succinct récit :

« Les pèlerinages, recommencés avec tant d'entrain à l'appel de Mgr Bravard, se continuent sans interruption. Quoiqu'on sût bien que le vénéré Prélat était retourné dans sa ville épiscopale la semaine dernière, on n'en a pas moins continué à visiter l'Archange dans son sanctuaire, et cette semaine, le retour de Sa Grandeur a redoublé le zèle des pèlerins. Vains, Saint-James, Genêts, Huisnes s'y sont rendues processionnellement. Mercredi, le pèlerinage des trois paroisses d'Avranches a été splendide. Notre ville est restée presque déserte, tant on s'était porté avec ferveur au Mont-Saint-Michel. Cette procession, présidée par M. le vicaire général Gilbert, a eu un cachet particulier : elle a été une réparation éclatante des profanations impies de la fin du dernier siècle. Elle a reporté quelques-unes des saintes reliques que des mains fidèles étaient parvenues à soustraire au pillage de la Terreur. Ces reliques avaient, depuis lors, été religieusement conservées, et M. l'abbé Gilbert était venu,

mardi, en reconnaître l'authenticité de la part de notre bien-aimé Prélat.

» Avec ces saintes reliques qui pourraient bien être de saint Aubert lui-même, on a reporté au Mont-Saint-Michel des reliques de saint Pair et de saint Scubilion, données par M. l'abbé Gilbert, et un petit fragment de la tête de saint Aubert. Dans l'examen de plusieurs reliques venues au Mont, retrouvées et conservées par les soins pieux de M. l'abbé Berry, vicaire à Saint-Gervais, nous croyons avoir découvert la mâchoire inférieure de saint Aubert, qui manque au chef vénéré à Saint-Gervais. Cette insigne relique a été reportée mercredi au Mont, que ce grand serviteur de Dieu avait choisi pour sa sépulture. La châsse contenait en outre une relique de saint Lô, évêque de Coutances, et une de saint Ortaire, abbé de Landelles. Ces deux reliques faisaient partie de l'ancien trésor du Mont.

» Le riche brancard sur lequel avait été posé le reliquaire fut porté d'abord par M. l'archiprêtre-curé de Saint-Gervais et par M. le curé de Notre-Dame-des-Champs, puis successivement par plusieurs autres membres du clergé. C'était reprendre l'antique usage. Car autrefois les Bénédictins du Mont allaient chaque année porter à la cathédrale d'Avranches le chef de saint Aubert, le jeudi après la Pentecôte; et le chapitre de Saint-André allait à son tour rendre visite à l'Abbaye en y portant solennellement le corps de sainte Pience.

» Le petit séminaire de l'abbaye Blanche, de Mortain, envoie ses élèves, malgré la grande distance à parcourir; un bateau à vapeur sillonne la baie et dépose au pied du roc le premier des nombreux pèlerinages de Granville; Marcey, Vains, Ducey se succèdent tour à tour aux pieds de l'Archange. »

Avant de poursuivre le cours de ces pieuses manifestations en l'honneur de Saint Michel, nous allons rapporter une visite célèbre qui fit espérer un instant la rentrée dans le giron de l'Église d'une secte anglicane qui semble de plus en plus se condamner à rester sur les limites de la Vérité sans y jamais

entrer complètement. On écrivait du Mont-Saint-Michel, le 23 octobre 1865, à la *Semaine religieuse* de Coutances :

« Mgr l'évêque de Coutances a reçu un de ces jours derniers, dans l'abbaye du Mont-Saint-Michel, la visite du célèbre docteur PUSEY. Ce savant professeur de l'Université d'Oxford, en Angleterre, est le fondateur d'une secte de l'Église anglicane, connue sous le nom de *puséisme*. Cette secte est remarquable par les nombreux points de contact qu'elle présente avec la doctrine de l'Église Romaine; elle a servi dans ces derniers temps comme de transition à plusieurs hommes célèbres de l'Angleterre, pour rentrer dans le sein de la véritable Église de Jésus-Christ. Le R. D. Newman, mort il y a peu de temps, supérieur des Oratoriens de Londres, Mgr Manning, récemment nommé par le Souverain Pontife, archevêque de Westminster, ont appartenu à la secte du docteur Pusey.

» L'illustre écrivain est venu en France, pour soumettre à NN. SS. les Évêques un ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre : *L'Église d'Angleterre, portion de l'Église catholique du Christ, moyens de rétablir l'unité visible de l'Église*. Dans cet ouvrage, le docteur protestant, *qui se dit et veut être catholique*, admet tous les dogmes de l'Église Romaine, définis par le saint Concile de Trente, les sept sacrements, la confession auriculaire, la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, *la suprématie du Pape*, etc... Il n'est en désaccord avec l'Église Romaine que sur quelques points de discipline, tels que la communion sous les deux espèces pour les simples fidèles, le célibat obligatoire pour les prêtres, etc... ; et il voudrait que le Souverain Pontife et les Évêques catholiques le reçussent dans leur communion, lui et ses adhérents, avec les concessions disciplinaires qu'il demande. Le Souverain Pontife seul pourrait, s'il le jugeait convenable, accorder aux Puséistes les dispenses qu'ils réclament, et qui sont tout à fait contraires aux usages de l'Église catholique en Occident; et il semble peu probable que le Saint-Siège modifie à ce point la discipline de l'Église. Mais si, comme tout porte à le croire, le savant docteur est dans la

bonne foi, il devra se soumettre au jugement de Celui qu'il regarde comme le successeur de saint Pierre et le Vicaire de J.-C. sur la terre, et suivre avec docilité les avis des évêques, successeurs des Apôtres, que le Saint-Esprit a établis pour gouverner l'Église de Dieu.

» Tel est le conseil que notre vénéré prélat a donné au docteur Pusey, avec la bonté paternelle qui le caractérise; nous nous unissons de tout cœur aux désirs que Sa Grandeur lui exprimait en le quittant, de le voir *enfin* rentrer dans le sein de l'Église de J.-C., dont il a pour ainsi dire ouvert la porte à tant d'autres savants par ses doctes écrits.

» Puisse la bénédiction apostolique de notre pieux évêque, que le célèbre docteur a demandée et reçue à *genoux* avec une foi qui ferait rougir plus d'un catholique, et qui nous a si profondément touchés, faire descendre sur cette noble intelligence les rayons de la lumière et de la grâce divines! Puisse le saint Archange, dans le sanctuaire duquel il a prié avec une piété si touchante, remporter une nouvelle victoire sur celui qui a suscité toutes les hérésies dans l'Église! Puisse la Reine des Anges achever, par sa puissante intercession, de rompre les liens qui attachent encore à l'hérésie cette belle âme!... Tel est le désir du cœur de notre vénéré pontife et de tous ceux qui, comme lui, n'ont pu voir sans une vive émotion la foi et la piété du docteur Pusey! »

ORDRE DE L'AILE DE SAINT-MICHEL

(Suite et fin) (1)

Après cela, je me préparais à marcher contre le roi de Léon, lorsque j'appris qu'il avait voulu venir à mon secours et qu'il s'en retournait pacifiquement dans ses États. Heureux de cette nouvelle, je vins tout joyeux bénir le Seigneur Jésus au monastère d'Alcobaça où je passai trente-trois jours dans la retraite.

(1) Voir la dernière livraison.

C'est afin qu'on n'oublie pas le secours de Saint Michel et de mon ange que j'ai décrété l'institution d'un Ordre militaire dont les membres porteront sur la poitrine une aile de couleur pourpre enrichie d'or et de rayons semblables à ceux que j'ai vus de mes yeux dans le combat (1).

Les soldats qui recevront l'ordre de l'Aile devront jurer l'observation des statuts qui suivent :

1° On n'admettra dans la Société personne qui ne soit déjà noble, de notre Palais ou du Sénat.

2° Porteront l'Aile et seront admis dans l'Ordre tous ceux qui dans la mêlée ont combattu pour reprendre aux ennemis mon étendard.

3° Celui qui fait partie de l'Ordre sera, dans le combat, près du Roi ou de son enseigne et personne ne portera celle-ci s'il n'est décoré de l'Aile.

4° Celui qui reçoit l'Aile jurera entre les mains de l'abbé d'Alcobaça, qui seul peut la conférer, fidélité à Dieu, au Pontife romain et au Roi en la forme accoutumée.

5° Les soldats de cette milice réciteront chaque jour les prières que récitent ordinairement les frères convers de l'Ordre de Citeaux, soit en paix, soit en guerre.

6° Le récipiendaire donnera 50 sols pour réparer l'autel de Saint Michel de l'église d'Alcobaça.

7° Tous les frères de l'Ordre iront à Alcobaça entendre Vêpres, les Matines et la Messe et recevront la communion de la main de l'abbé revêtus de chapes blanches selon l'usage des convers.

8° L'abbé d'Alcobaça aura juridiction sur les membres de l'Ordre ; il pourra les excommunier pour cause de mauvaise vie et les contraindre à changer de conduite.

9° Les membres de l'Ordre vivront dans la continence après un premier veuvage.

10° A la guerre ils porteront l'Aile sur leur bouclier sans autre insigne, et en temps de paix ils devront également la porter.

11° Les chevaliers de l'Ordre seront doux pour les humbles,

(1) La décoration de cet ordre était en effet une aile au demi-vol de pourpre, le bout en bas, sur un cercle à 8 pointes, 4 droites en croix, 4 ondées et aiguës en sautoir : le tout d'or en forme d'étoile rayonnante. Cet insigne se portait sur la poitrine et la devise des chevaliers était : *Quis ut Deus.*

durs pour les superbes, secourables aux femmes, aux vierges et aux veuves. Ils se montreront partout défenseurs de la foi, vaillants contre les ennemis, obéissants à leurs supérieurs.

12° Le nombre des chevaliers sera à la volonté du Roi. Celui qu'il aura choisi, il l'enverra à l'abbé d'Alcobaça, qui lui remettra l'Aile et la chape blanche avec sa bénédiction, recevra de lui le serment prescrit, lui lira les statuts et inscrira son nom sur le livre de l'Ordre.

Et parce que telle est ma volonté et que je veux rappeler à ma postérité le bienfait du Seigneur et de Saint Michel, moi, Roi Alphonse, j'ai fondé cet Ordre au monastère d'Alcobaça l'an de notre Rédemption 1167°.

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

Finistère. — Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus un mandat-poste de 10 fr., en vous priant de vouloir bien faire dire deux messes et deux neuvaines d'action de grâces pour deux enfants qui ont été guéris de maladies très graves par l'intercession de Saint Michel. Ce n'est pas du reste la première fois que j'éprouve les effets de la puissance du saint Archange.

Gloire à lui et que son culte se répande de plus en plus sur la terre et que dans ce moment de crise religieuse que nous traversons il soit toujours le protecteur de l'Église et de la France. A. K.

Eure. — Une personne qui a obtenu par l'intercession de Saint Michel une guérison vivement désirée demande au R. Père directeur des *Annales* une messe d'action de grâces et une prière très particulière pour l'avenir du jeune homme qui a été guéri. X.

Pas-de-Calais. — Mon R. Père, j'ai promis à Saint Michel archange d'envoyer au Mont-Saint-Michel la somme de 2 fr. s'il obtenait à une jeune personne la grâce d'un bon examen.

Ayant été pleinement exaucée, je viens acquitter ma dette de reconnaissance et vous envoie à cette intention 2 fr. en timbres-poste pour faire brûler une lampe à l'autel du saint Archange.

Je serais bien heureuse que vous voulussiez insérer cette faveur dans les *Annales*. H. D.

Deux-Sèvres. — Mon R. Père, je vous envoie 5 fr. pour l'œuvre de Saint Michel, en remerciement de la guérison de mon frère.

J.-M. de C.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, je viens en ce jour pour remplir une promesse faite à Saint Michel, en vous priant de bien vouloir insérer dans ses *Annales* la faveur que j'ai obtenue par son intercession, la réussite de l'examen de mon fils.

Je joins à ma lettre un mandat-poste de 5 fr. : 2 fr. pour une lampe pendant neuf jours dans la chapelle de Saint Michel, 1 fr. pour une neuvaine en l'honneur du saint Archange et 2 fr. pour mon abonnement aux *Annales*.
F. B.

Seine-Inférieure. — Mon R. Père, je m'empresse de vous adresser un mandat de 5 fr., dont 2 fr. pour une messe d'action de grâces et 3 fr. pour vos Apostoliques.

Mon fils avait à passer son premier examen de baccalauréat, et j'avais promis cette offrande si le glorieux Archange nous obtenait le succès; le jeune homme a été très heureux, je m'acquitte donc avec joie de cette dette de reconnaissance.
A. F.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, en reconnaissance d'une grâce obtenue je vous envoie une petite offrande de 4 fr. en timbres-poste pour vos chers Apostoliques sur laquelle vous prélèverez 2 fr. pour une messe d'action de grâces.

Veuillez le mentionner dans vos *Annales* en témoignage de notre profonde reconnaissance.
D. P. L.

Aube. — Mon R. Père, je vous prie de vouloir bien insérer dans vos *Annales* le témoignage d'une grande reconnaissance pour le succès que j'ai eu dans un examen par l'intercession de Saint Michel.

Ci-joint 15 fr., dont 10 fr. pour les Apostoliques et 5 fr. pour deux messes pour obtenir une grâce que je désire.
H.

X... — Mon R. Père, je vous envoie ci-joint un bon de 3 fr., dont 2 fr pour une messe en l'honneur de Saint Michel, que j'ai promis de demander si un jeune homme de mes parents était reçu pour le volontariat.

Cette faveur nous ayant été accordée, je vous prie de vouloir bien offrir une messe en action de grâces.

Je joins 1 fr. pour vos Apostoliques.

A. D.

Oise. — Mon R. Père, je remets à votre zélatrice une offrande de 65 fr., vous priant de faire dire une messe d'actions de grâces pour faveurs obtenues et de faire commencer une neuvaine de prières pour la guérison de deux malades que je recommande tout particulièrement aux ferventes prières de vos pieux Apostoliques.
L.

Ardennes. — Mon R. Père, j'ai prié Saint Michel et j'ai obtenu la grâce que je sollicitais.

J'avais promis une insertion dans les *Annales*, je viens vous prier de la faire et vous envoie 10 fr. pour une messe d'action de grâces. X...

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — A nos Zélateurs et à nos Zélatrices. — Notes et documents sur l'histoire du Mont-Saint-Michel. — Fête du 8 mai. — La Terre-Sainte (*gravure*). — Abel-Germain Boujat (*fin*). — Saint Michel dans les arts. — Faveurs obtenues.

A NOS ZÉLATEURS ET A NOS ZÉLATRICES

Nous sommes arrivés à cette époque de l'année où vous recueillez les cotisations de nos Bienfaiteurs, c'est-à-dire de tous ceux qui, à un titre ou à un autre, soutiennent nos œuvres. Personne d'entre nous n'ignore de quelle abnégation généreuse vous avez besoin pour soutenir cette tâche difficile que vous vous êtes imposée. La foi vous l'a inspirée, la foi seule peut lui donner la constance que rien ne décourage. C'est donc à votre foi et à votre volonté de faire le bien que nous adressons ce nouvel appel. Quelque difficile que soit notre situation au Mont de l'Archange, nous la regardons comme une épreuve providentielle dont le dessein nous échappe, mais qui ne peut nous arrêter. Notre confiance sera-t-elle déçue? Nous l'ignorons et nous attendons dans le labeur et les sacrifices le jour de Dieu et de Saint Michel. L'Archange n'a pas encore dit son mot dans le conflit actuel où se débattent ensemble les prétentions du mal et les intérêts du bien. Il viendra à son jour, à son

heure, et nous devons croire qu'il n'a pas abdiqué son rôle d'Ange Gardien de notre pays. Le dédain et les apostasies à l'ordre du jour obtiendront-ils ce triste et lamentable résultat? A nous de le prévenir et de lui réserver dans notre cœur et dans nos actes un refuge contre les insanités des ennemis de la vérité et de la justice. Et c'est bien à vous, Zélateurs et Zélatrices de sa gloire parmi nous, que revient de droit l'honneur et la charge de réveiller dans les cœurs endormis les ardeurs de la confiance, de la prière et de l'action. L'occasion s'en présente souvent; et si nous la saisissons pour nos désirs et nos intérêts personnels, notre foi saura la saisir et mettre sur nos lèvres la parole qui traite les intérêts de Dieu. Il est si facile de se trouver impuissant, de voir les obstacles et d'en gémir! Mais aussi, il est si noble d'être plus grand que les difficultés et de puiser dans les difficultés mêmes de nouvelles forces! Ne nous flattions pas de rester immobiles au point précis que notre courage a pu atteindre. Si nous n'avancions pas, nous nous laisserons entraîner par le courant chaque jour plus violent de l'indifférence pour ne pas dire de l'hostilité en fait de religion. Parlez donc de Saint Michel, de ses œuvres, de son culte, de tout ce qui se rattache à sa puissante intercession. Ranimez en nos associés la persuasion qu'il nous faut à tout prix faire violence au cœur de Dieu et obtenir de sa miséricorde le triomphe de la vérité et de la justice.

FÊTE DE SAINT-MICHEL (8 mai)

Pendant les trois jours des 5, 6, 7 mai, aura lieu le *Tri-duum* préparatoire à la fête.

Le 8 mai, Messe et Salut du Très Saint Sacrement, comme les années précédentes.

NOTES ET DOCUMENTS
SUR L'HISTOIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

De 1863 à 1874

(Suite) (1)

Dès que la possibilité de rendre au culte le sanctuaire de Saint Michel se fut changée en certitude, Mgr Bravard en écrivit au Souverain Pontife Pie IX, de sainte mémoire, et lui communiqua ses projets de restauration. La réponse ne se fit pas attendre. Elle contenait un bref de félicitations pour le pieux et actif Prélat, une concession d'indulgences pour les pèlerins, et pour le sanctuaire lui-même une promesse qui ne tarda pas à se réaliser.

On sait que l'ancien trésor de l'abbaye possédait, grâce surtout aux libéralités des papes, une très précieuse collection de reliques. Le *Livre blanc* de la commune constate que « le 12 octobre 1791, le district d'Avranches est venu avec une voiture chercher le *Trésor*..., et une partie des ossements de plusieurs saints et saintes qui étaient au Mont-Saint-Michel, ont été conduits à Avranches. Nous avons raconté dans une livraison précédente comment, parmi ces précieux restes, le chef de saint Aubert avait été soustrait par de pieuses mains à la profanation et probablement à la destruction. Aussi bien, le Mont-Saint-Michel ne perdait ses reliquaires d'or et d'argent que pour devenir lui-même l'habitation des *martyrs vivants* du despotisme révolutionnaire. Nous aurons peut-être l'occasion de donner ici la liste des reliques jetées au vent et des prêtres fidèles jetés sous les verrous en 1791. — Hâtons-nous de revenir à notre sujet et de raconter brièvement la fête du 1^{er} août 1866, instituée pour la translation des précieuses reliques envoyées par le Saint-Père au sanctuaire de l'Archange. « Ce jour-là,

(1) Voir les deux livraisons précédentes.

disait la *Semaine religieuse de Limoges*, la célèbre abbaye du Mont-Saint-Michel retrouvait les accents religieux que ses échos ne répétaient plus depuis si longtemps. Les hymnes d'allégresse et de reconnaissance remplaçaient les plaintes de la tristesse et du désespoir. — Cet antique sanctuaire de la prière, métamorphosé en prison par le malheur des temps, était rendu à lui-même et une affluence considérable fêtait solennellement cette nouvelle inauguration. Au milieu d'un grand nombre de prêtres et d'étrangers de distinction, on remarquait le T. R. P. Abbé de la Trappe de Briquebec, accompagné d'un de ses moines, Mgr de Charbonnel, ancien évêque de Toronto; Mgr l'Évêque de Saint-Claude, Mgr l'Archevêque d'Alby, qui avait voulu venir du fond de la France pour pontifier dans l'église du Mont-Saint-Michel, et Mgr de Coutances qui présidait cette belle fête. — Mgr de Charbonnel a rappelé dans un discours plein d'expression quelques-unes des glorieuses et patriotiques légendes qui se rattachent à la vieille abbaye.

Tous les saints et savants religieux qui dorment sous les dalles de ce sanctuaire vénéré, ont dû se réjouir avec les anges et tressaillir dans leurs tombeaux de la justice rendue enfin par la France reconnaissante au Protecteur de la fille aînée de l'Église. »

Cette fête qui ramena dans la basilique de l'Archange la splendeur des solennités pontificales, ne fut que le prélude de celle qui se préparait pour le mois d'octobre 1867 et sur laquelle nous aurons à donner quelques détails.

Cependant ce mouvement extérieur ne ralentissait point l'organisation des œuvres appelées par le vénéré prélat à se développer sous l'œil de l'Archange. Nous ne parlerons que pour mémoire des ateliers de sculpture et de vitraux peints qui purent, dès le mois de mai 1866, envoyer leurs premières œuvres à l'exposition de Saint-Lô. Des difficultés inévitables firent prévoir dès le début que le lieu n'était pas propice à des entreprises de ce genre.

La culture des âmes convient mieux au patronage de Saint

Michel. Les œuvres de religion trouvent sous son aile un refuge naturel, et si l'hospitalité leur était refusée sur son rocher, celui-ci n'en garderait pas moins leur parfum tout céleste. Car il est de sa destination providentielle de les abriter et de les faire fleurir. Soixante et dix ans de prison n'ont pas oblitéré ce caractère indélébile, et toujours le visiteur comme le pèlerin chercheront Dieu dans cette enceinte aux sept églises; l'impie lui-même sera surpris de ne l'y pas rencontrer. Quand on aura dit: il a été une prison, il est un tombeau, il est un résumé splendide de l'architecture française, on n'aura dit qu'une partie de la vérité. La vérité tout entière c'est qu'il a été fait pour Dieu et qu'il est la propriété inaliénable de Dieu.

Aussi les deux œuvres qui devaient prospérer comme la plante croît et prospère dans son sol naturel, prirent-elles dès cette époque leur forme presque définitive. L'orphelinat recevait sous la direction des sœurs de Saint-Joseph ses petits délaissés. Ce fut une véritable fête lorsque, le 24 avril, Mgr Bravard conduisit lui-même dix petits orphelins qui allaient retrouver de petits frères dans les enfants recueillis et amenés quelques jours auparavant par M. l'abbé de Tanquerel. « Sa Grandeur, accompagnée de M. Febvrier, prosecretaire et de M. le Curé du Mont, descendit sur la grève. Tous les enfants en firent autant, et à la vue de cette belle montagne qu'ils devaient habiter, de cette mer azurée, de ces rivages charmants et de ces sables si doux où ils marchaient avec délices, le bonheur et la joie brillaient sur tous les visages. Ces chers orphelins ne savaient comment témoigner leur reconnaissance à Monseigneur, et l'un d'eux dit naïvement à Sa Grandeur qu'il lui donnerait les prémices de la pêche qu'il ferait sur ces belles grèves. »

Ce même jour, Monseigneur organisait le service religieux de l'abbaye confié jusqu'à nouvel ordre aux missionnaires dont nous avons déjà parlé. Le travail déjà ne faisait pas défaut; car, il importe de le remarquer, dès que le service divin reprit possession de son domaine naturel, les âmes se hâtèrent de venir puiser la vie à cette nouvelle source de grâces. Les

jours des 7 et 8 mai, douze paroisses se trouvent réunies dans le sanctuaire de l'Archange pour fêter l'*Apparition au Mont-Gargan*, et le rédacteur de la *Semaine religieuse* du diocèse pouvait dire sans crainte d'être démenti : Nous allons voir maintenant des milliers d'étrangers que le monument lui-même si beau, si merveilleux, attire de tous côtés. Tant qu'il existera pierre sur pierre du remarquable édifice, il est assuré d'avoir des visiteurs, des curieux, des touristes, parce qu'il n'y a qu'un Mont-Saint-Michel au monde. Mais ce n'est pas pour cette classe d'hommes que le Mont-Saint-Michel a été édifié. Nos pères l'élevèrent à la gloire de Dieu et de son saint Archange; ils l'élevèrent pour les pieux pèlerins et toutes les âmes généreuses du monde chrétien. Que le nombre des fidèles ne le cède donc point aux curieux et aux visiteurs !

Cet appel ne restait pas sans écho. Le diocèse de Coutances avait fourni les premiers pèlerins, Rennes envoya bientôt un nombreux contingent, et de jour en jour on vit s'étendre le rayon de cette circonférence mystérieuse dont le Mont de l'Archange était le centre béni. Les fêtes du 29 septembre et du 16 octobre attirent à la vieille abbaye de pieux pèlerins, et le mouvement est déjà assez considérable pour obtenir de l'État la permission de relier, au mois d'octobre 1866, le Mont-Saint-Michel par un fil télégraphique au bureau de Pontorson et par lui au reste de la France.

A cette même époque, un don d'une grande valeur, et par l'œuvre elle-même et par la main qui en faisait hommage, remplit de joie le cœur de tous ceux qui aiment le Mont. Au risque de commettre une indiscrétion que nous croyons sans conséquence, nous pouvons dire à l'éloge de M. Marquet, dernier directeur de la Maison centrale, que c'est à lui que nous devons de voir Marie dans son sanctuaire de la crypte des Gros-Piliers. Ce fut là un touchant hommage personnel; mais surtout nous pouvons y voir une pieuse réparation offerte à la Sainte Vierge et à Saint Michel par la *prison* elle-même, pour effacer le souvenir de la triste et trop longue profanation de

leur sanctuaire. Une belle statue de la Vierge-Noire tenant l'Enfant-Jésus entre ses bras, œuvre d'art exécutée en Bavière, venait donc prendre possession de son sanctuaire et rappeler le souvenir de la véritable Vierge-Noire si pieusement et si constamment vénérée par nos pères.

Il arrive assez fréquemment, ou du moins il arrivait assez fréquemment autrefois que les pèlerins s'informaient d'où venaient ce nom et cette forme de vierge noire donnés à Notre-Dame-du-Mont-Tombe. Nous avons entre les mains une pièce que nous croyons inédite, du moins en son entier, et qui a trait à ce sujet. C'est un procès verbal constatant la découverte de cette statue miraculeusement préservée des flammes dans l'incendie de 1112, sans avoir reçu « aucun dommage, voire mesme le linge qui estoit dessus son chef et le rameau de plumes qu'elle avoit en sa main furent trouvez aussy entier et aussy beau qu'auparavent. » Nous donnons cette pièce importante qui intéressera nos lecteurs :

« Le 19^e avril 1694 je certifie a tous présents et a venir avoir trouvé en la chapelle de Notre-Dame sous terre, derrière la boiserie de l'autel, une ancienne image de bois représentant la très-sainte Vierge et son petit enfant Jésus sur son genouil, qui fut miraculeusement préservée des flammes lors de l'incendie général de l'église et de tout le monastère et mesme de tout ce qui estoit en une chapelle dite des 30 cierges, qui est détruite présentement, et où estoit lad. ancienne image, que l'on trouva après led. incendie en son entier avec le linge qu'elle avoit lors sur son chef et un rameau de plumes en sa main. Ledit embrasement arrivé par le feu du ciel, qui tomba le 25^e avril de l'an mil cent douze, les religieux chantant matines. Lad. image avoit été mise sur l'autel de la chapelle où elle se void à present; mais comme on fit accomoder les deux autels qui y sont par de la boiserie, et peinture qu'on y a fait, et voiant peut estre que cette ancienne image estoit toute depeinte en partie, elle avoit été mise selon toute apparence derrière la boiserie de son

autel, et avoit on substitué en sa place une figure de pierre la représentant aussi et qui est dans la niche dudit autel, au dessous de laquelle il y avoit une espace vide que je voulus fere bouscher d'un bout de planche. Mais comme j'avois été envoyé du prieuré de Lehon dernièrement au Mont-Saint-Michel pour travailler au chartrier, et mettre en ordre les actes et titres des archives du chartrier, j'avois, par la lecture, appris qu'il y avoit eu plusieurs incendies arrivées par le feu du ciel, et entre autres celle cy dessus dicte et que l'image de la Ste Vierge avoit été miraculeusement préservée des flammes. Je fus fort curieux de chercher le lieu où elle auroit pu être mise; je m'avisay donc, auparavant de faire bouscher le trou qui étoit sous la niche, d'y regarder avec une chandelle allumée, et mesme j'allumay une bougie au bout d'une baguette pour mieux voir; et ayant oté le gradin de l'autel pour considérer plus attentivement, j'apperçus derrière, du côté de l'Évangile, une ancienne image, sans pouvoir discerner qui elle représentoit, étant trop proche de la boiserie dud. autel. C'est pourquoy, led. jour 19^e avril, entre midy et une heure, j'allay prier deux de mes confrères de venir m'ayder à retirer cette ancienne image du lieu où elle étoit; je pris aussi un commis et un menuisier à cet effet, et etans allez tous ensemble nous descendimes l'image de pierre qui représente la Ste Vierge, fis oter le haut de la niche, qui n'étoit cousu ny chevillé, passer le menuisier par led. haut avec une chandelle allumée, et moy, tenant encore la baguette avec la bougie pour éclairer encor davantage, et luy demandant quelle figure c'étoit, il me répondit estre de la Ste Vierge et du petit Jésus, qu'il me donna ensuite par le haut de la niche, qui avoit été oté. Je la reçeu avec grande joye et dévotion. Je lui ay fait fere depuis une niche avec un chassi de verre fermant avec un cadena, à cause que les pélerins commençoient de couper de petits morceaux de lad. ancienne figure. J'y ay mis dedans deux couronnes d'argent avec un petit habit à son petit Jésus, et un voile de taffetas rayé sur la teste de l'image de la Ste Vierge, avec une frange d'or faux au bas, et par le dehors de lad. niche, une

espèce de petit voile au devant avec du gallon et frange d'or faux, et ay fait fere un devant d'autel de pareille étoffe à son autel de la chapelle sous terre et en outre à celui de St Aubert, évêque et premier fondateur de ceste abbaye, avec une bordure de dentelle autour d'iceux. Il y a présentement grandement dévotion et la Ste Vierge entherine les vœux de ceux qui viennent en cette chappelle implorer son secours en leurs besoins, ou qui y viennent rendre leurs actions de grâce des faveurs qu'ils y ont reçeu. L'on avoit discontinué d'y célébrer la Ste Messe, mais depuis mon arrivée, et environ la fin du mois de novembre, je mis des napes sur l'autel de lad. chappelle pour y célébrer la Ste Messe, et tous les jours l'y ai célébrée, à la réserve que j'étois célébrant, ou avois la messe de six heures. Je fais et feray toujours mon possible pour luy procurer le culte d'hyperdulie interrompu en son endroit, et mets toute ma confiance en sa protection. Je signe la présente et assure véritable.

» Le 20^e juin aud. an.

» F. Francois GINGATZ.

» F. Jean BOUJU, présent; F. Pierre Corbier, présent;
Jean CABRYX, menuisier, présent; L. PICHERY,
commis. »

LA TERRE-SAINTE

(Suite)

MON CHER PÈRE,

Les deux histoires que je voulais vous raconter avant de finir ma dernière lettre ne sont rien autre chose que deux fictions musulmanes que je trouvais assez singulières et assez plaisantes pour dérider un peu votre front avant de clore mon épître.

Voici la première. Deux colonnes frappent les regards aussitôt qu'on est entré dans la mosquée El-Aksa. Elles sont tellement

rapprochées l'une de l'autre qu'un homme d'une grosseur ordinaire pourrait à peine y passer. Les Musulmans appellent bienheureux celui qui y passe, car après sa mort, disent-ils, il ira directement au ciel. Mais aussi, malheur à celui qui a un embonpoint trop prononcé! Où ira-t-il?...

La seconde fiction est celle du pont appelé Sirath, c'est-à-dire invisible. Ce fameux pont invisible, jeté sur la vallée de Josaphat, communique avec le sommet du mont des Oliviers qui lui sert de culée. Au jugement dernier, il sera le pont de l'épreuve décisive. Malheureusement, comme il est plus fin que le tranchant d'un rasoir, personne ne peut le voir si ce n'est les vrais croyants! Lorsque les mérites et les péchés auront été pesés dans la balance, les âmes devront passer sur le pont d'épreuve. Les justes n'auront rien à craindre, car leurs anges gardiens les soutiendront. Quant aux autres, perdant l'équilibre, ils tomberont infailliblement dans la vallée de Josaphat et l'enfer les engloutira. Telles sont les fictions musulmanes.

Puisque j'en suis à vous raconter des fables, je vais vous dire celle du Juif errant, d'autant mieux que nous nous trouvons près de la maison de Pilate dont le Juif errant est censé avoir été le portier.

La plus ancienne légende que nous ayons à cet égard date du XIII^e siècle. Mathieu Paris, qui appelle le Juif errant Cartophilus, raconte que tandis que Notre Sauveur allait au Calvaire en portant sa croix, ce Juif, par dérision, lui dit en lui frappant sur l'épaule: *Marche plus vite*. Sur quoi Jésus lui aurait répondu: *J'irai, mais toi tu attendras jusqu'à ce que je revienne*. Depuis lors, Cartophilus, ne pouvant mourir, erre par tout le monde et attend le dernier jour où le Christ viendra pour juger tous les hommes.

Le Juif errant, auquel on donne plus communément le nom d'Ahasverus, est la personnification du Judaïsme lui-même en opposition avec le Christianisme. Il est le représentant du peuple juif dispersé sur tout le globe depuis la destruction de Jérusalem, peuple qui ne saurait périr, et qui attend la fin des temps pour

connaître enfin le Messie. Cette dispersion prédite par les prophètes est la peine de ses crimes.

Au sortir de la mosquée El-Aksa nous avons repris nos chaussures et nous nous sommes rendus directement à l'angle sud-est de l'esplanade où on descend, par un escalier de trente-deux marches, dans une chambre appelée: *Berceau de Jésus-Christ*. L'Évangile nous apprend que lorsque les jours de la Purification furent accomplis selon la loi de Moïse, la Sainte Vierge se rendit au Temple pour offrir à Dieu son premier-né. Or, le saint vieillard Siméon, par une inspiration céleste, reconnut en cet enfant le Sauveur du monde. La Tradition rapporte que Siméon, qui avait son habitation à l'angle sud-est du parvis du Temple, invita la Sainte Famille à venir passer quelques jours chez lui et que cette faveur lui fut accordée. Dans cette chambre souterraine on voit une petite niche en pierre du pays, sculptée en forme de coquille à sa partie supérieure et couchée horizontalement sous un dais supporté par quatre colonnettes en marbre blanc; elle passe pour le véritable berceau de Jésus, ou du moins pour lui avoir servi à prendre son repos pendant quelques jours.

Autour de l'enceinte, il y a quatre minarets: trois du côté du couchant et le quatrième près de l'angle sud-est.

À l'angle sud-ouest de la grande enceinte se trouvent les restes d'une muraille que les Juifs regardent comme ayant appartenu au Temple de Salomon et *comme ayant toujours conservé la présence de la majesté divine*. Ils viennent pleurer devant ce mur tous les vendredis: c'est pourquoi on l'appelle la *place des pleurs*. Ce pan de mur, long d'environ 50 mètres, est sans aucun doute de construction ancienne, sans qu'on puisse l'attribuer avec certitude soit à Salomon, soit à Hérode, soit aux Romains. Mais s'il peut inspirer aux Juifs la pensée de comparer l'ancien état de leur pays et son état actuel et surtout de méditer sur la cause des malédictions qui pèsent sur eux, ils ne sauraient y aller trop souvent.

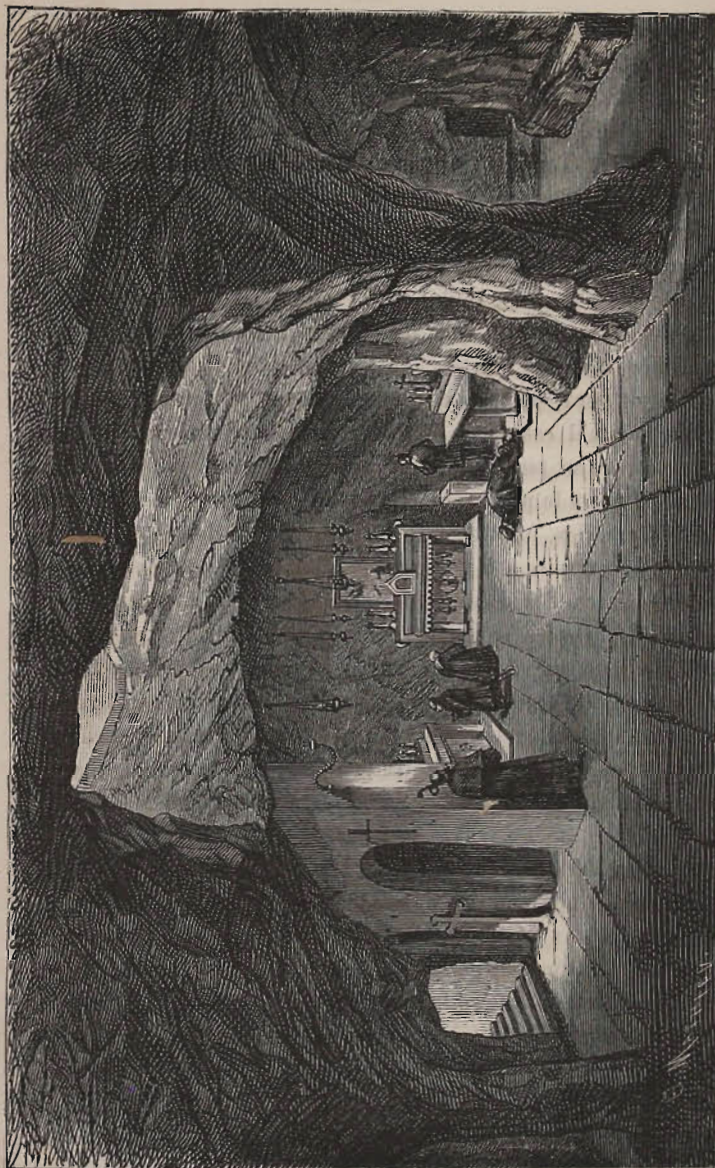
Après avoir fait cent pas vers le nord, nous arrivâmes à la Porte-Dorée, l'un des plus anciens et des plus curieux monu-

ments de Jérusalem; elle se nomme en arabe *Bab-el-Darâhié*. Construite par Salomon, restaurée et embellie par Hérode, elle est encore aujourd'hui ce qu'elle était du temps de Jésus-Christ.

La Porte-Dorée servait de communication entre l'esplanade du Temple et la vallée de Josaphat. Elle est à double entrée avec une profondeur d'environ 20 mètres. C'est un véritable édifice, à l'aspect monumental, grâce à ses belles colonnes, ses pilastres, ses voûtes, ses coupoles et autres ornements qui la décorent. Les Turcs l'ont murée du côté de la vallée parce qu'une tradition conservée parmi eux annonce que les Francs viendront de nouveau attaquer la ville sainte et y entreront en vainqueurs par la Porte-Dorée, un vendredi, à 3 heures du soir.

La Porte-Dorée se présente à nous comme un témoin muet de la Conception immaculée de Marie. En effet, la tradition nous apprend que saint Joachim étant déjà avancé en âge, sans avoir de postérité, se rendit à la campagne pour prier dans la solitude. Là, il fut visité par un ange qui lui annonça qu'il serait le père d'une enfant de bénédiction, à qui il donnerait le nom de *Marie*, et pour preuve de la vérité de cette promesse, l'ange lui dit de retourner à Jérusalem et qu'il rencontrerait Anne, son épouse, à la Porte-Dorée. De son côté, sainte Anne qui était restée seule à Jérusalem, reçut du ciel un message analogue. Ces deux saints époux se rendirent donc à la Porte-Dorée où, en effet, ils se rencontrèrent, et après qu'ils se furent communiqué l'heureuse nouvelle, ils montèrent au Temple pour rendre à Dieu des actions de grâces.

C'est par la Porte-Dorée, à laquelle aboutissait le chemin qui conduisait de Bethphagé au Temple, que Notre-Seigneur Jésus-Christ entra triomphalement à Jérusalem le jour des Rameaux. Un grand nombre étendaient leurs vêtements sur son passage, d'autres coupaient des branches d'arbres et en jonchaient le chemin. Et ceux qui marchaient devant aussi bien que ceux qui suivaient, criaient : Hosanna! Salut et gloire! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! Hosanna au



LA GROTTE DE GETHSEMANI (Voir p. 161)

plus haut des Cieux! Et il entra à Jérusalem dans le Temple (Marc, XI, 2 et suiv.).

En 628, l'empereur Héraclius passa également par cette même porte, chargé du bois sacré de la Croix qu'il avait reprise aux Perses. C'en était une partie notable, longue de 2 mètres et conservée dans un étui d'argent. Animé d'une grande foi, l'empereur qui s'était rendu de Constantinople à Jérusalem pour réparer les désastres occasionnés dix ans auparavant par les armées de Chosroès, voulut porter lui-même la Croix sur ses épaules, à travers les rues de la ville jusqu'à la basilique du Calvaire d'où les Perses l'avaient enlevée. Il avait ordonné qu'on déployât pour la circonstance toute la pompe possible. Mais lorsqu'il essaya de marcher sous son précieux fardeau, l'empereur ne put le faire, se sentant retenu par une force secrète. Alors le patriarche, voyant Héraclius tout couvert d'or et de pierreries, lui dit : « Prince, la richesse de vos vêtements est trop contraire à la pauvreté et à l'humilité de Jésus-Christ pour aspirer à l'honneur de porter sa Croix. » Héraclius comprit et n'hésita pas; il se revêtit à l'instant d'un habit pauvre, se mit pieds nus et put alors s'avancer, accompagné de ses officiers et suivi d'une foule immense qui répandait des larmes de joie. L'Église en célèbre la mémoire le 14 septembre par la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, instituée déjà depuis longtemps en l'honneur de l'apparition de la Croix lumineuse à Constantin.

A une faible distance de la Porte-Dorée, toujours dans la direction du nord, nous rencontrons un petit oratoire turc qu'on n'ouvre jamais et dans lequel, au dire des Musulmans, est conservé le trône de Salomon. Comme le fameux pont Sirath, ce trône demeure invisible; néanmoins les fidèles du Coran y viennent en grande dévotion pour se recommander au grand roi dans toutes les nécessités graves où ils peuvent se trouver, et ils ont soin d'attacher comme *ex-voto* à la grille de fer qui ferme cette humble construction, de petits morceaux d'étoffes qu'ils ont coupés à leurs vêtements. Vous ne pouvez pas vous

figurer le singulier effet que produisent, flottants aux vents, ces innombrables petits chiffons aux couleurs variées.

Pour que je puisse dire que je n'ai rien omis dans mon exploration de tout ce qui fut le fameux Temple de Jérusalem, je vais vous conduire sur l'immense rocher qui se trouve à l'angle nord-ouest de la grande esplanade. C'est sur ce rocher que le grand sacrificateur Hircan, fils de Simon Machabée, avait élevé une citadelle, appelée *Tour-de-Baris*, qui servait d'habitation aux grands-prêtres. On y conservait l'*Ephod* et les autres vêtements du grand sacrificateur; et devant l'armoire qui les renfermait le gouverneur de la forteresse faisait continuellement brûler une lampe. Plus tard, Hérode la fortifia et l'agrandit considérablement, et en souvenir du triumvir Marc-Antoine, son protecteur et son ami, il l'appela *forteresse Antonia*. Titus, après sa victoire, la fit démolir. Celle qui s'élève aujourd'hui au même endroit et qui porte toujours le même nom, repose sur les assises, encore faciles à distinguer, de la citadelle d'Hircan. Elle est contiguë à la demeure du pacha de Jérusalem et à la caserne turque qui occupent l'emplacement du palais de Pilate et sert de lieu d'observation aux soldats.

J'étais brisé de fatigue lorsque je quittai ces merveilles du *Haram-esch-Chérif* qui forme comme une cité à part, ayant son administration séparée, son scheik et ses schérifs qui sont tous des personnages considérables.

J'avais encore à traverser toute la ville pour me rendre à la *casa nova* qui était le lieu de mon repas et de mon repos. Mais les remarques si pleines d'intérêt, de science et de piété de mes compagnons de visite me firent trouver par leurs charmes le chemin moins long et moins pénible.

Le lendemain j'allai de grand matin dire la sainte Messe à la *grotte de l'Agonie*. J'avais à cœur de la dire pour tous nos bienfaiteurs dans ce sanctuaire si vénérable. Je partis seul. Je voulus gagner la rue que les chrétiens appellent la *voie douloureuse*, mais au bout de dix minutes, je vis que j'avais perdu le bon chemin. Je fus longtemps à le retrouver. Mon amour-

propre de Français me disait de ne montrer à personne que j'étais égaré. Puis, comment demander un renseignement à des Turcs ou à des Arabes qui ne comprennent rien à notre langue, pas plus que moi à la leur? Pourtant, apercevant un homme à tournure européenne, feutre sur la tête avec paletot bleu sur le dos, je m'adressai à lui, en français, en disant : Porte Saint-Étienne? *Ja*, me répondit-il, puis faisant un tour sur son talon, il m'indique, de la main, la rue opposée à celle que je croyais la bonne. Son accent me le fit prendre pour un Allemand et je ne tins nul compte de son indication. Je craignais ou qu'il n'eût pas compris ma demande ou qu'il eût voulu se jouer de moi. Je continuai donc mon chemin sans savoir où il me conduisait. Enfin, après bien des marches et des contremarches j'arrivai à la porte Saint-Étienne par laquelle il me fallait passer pour aller à la grotte de l'Agonie. Cette porte Saint-Étienne est ainsi appelée parce que c'est là que saint Étienne fut lapidé. De là à la grotte de l'Agonie, il n'y a guère plus de 3 à 400 mètres.

En descendant lentement la pente abrupte et pierreuse de la montagne qui domine la vallée de Josaphat, je méditais les leçons de sacrifice et de dévouement dont le divin Sauveur nous a donné tant de preuves; je me rappelais aussi qu'il avait souvent foulé cette terre de ses pieds sacrés, en allant prier au jardin des Oliviers. Je traverse un pont jeté sur le torrent desséché du Cédron et je me trouve en face de trois précieux monuments. Je laisse à ma droite le jardin de Gethsémani, et à ma gauche le tombeau de la sainte Vierge, et je me dirige vers la grotte de l'Agonie aussi sainte et aussi célèbre que le Calvaire. C'est dans cette caverne, selon une tradition respectable, que s'étaient réfugiés Adam et Ève, chassés du Paradis terrestre, et qu'ils avaient gémi et pleuré.

« Le site de cette grotte, dit Lamartine, est un des sites les » plus probables et les mieux justifiés par l'aspect des lieux de » tous ceux que la pieuse croyance des fidèles a assignés à » chacune des scènes du drame évangélique. C'est bien là le » creux le plus profond et vraisemblablement alors le plus fui

» des hommes où le Christ persécuté dut chercher un abri pour » méditer, pour prier ou pour souffrir. »

Une petite chapelle fermée entoure maintenant la grotte de Gethsémani et le rocher qui la couvre. En y arrivant par une descente de sept degrés, on l'aperçoit dans toute son imposante nudité. Elle semble respirer toute la tristesse de cette heure suprême. Elle est encore aujourd'hui dans l'état où elle se trouvait au temps de Notre-Seigneur. Elle est de forme presque ronde et assez grande pour qu'on ait pu y placer trois autels. Au milieu de la voûte qui est soutenue par trois forts piliers faisant partie du rocher lui-même on a pratiqué une ouverture pour laisser passer la lumière du jour, et sur cette ouverture s'étend une grille destinée à arrêter les pierres qu'on pourrait y jeter.

Un des Pères Franciscains vient tous les jours offrir le saint sacrifice de la Messe en ce lieu auguste et sacré entre tous. J'ai dit la mienne à l'autel principal qui est au fond de la grotte et où se trouve un tableau qui représente le Sauveur soutenu par un ange que les commentateurs du texte évangélique croient être saint Michel. C'est là que Jésus, le front dans la poussière, a ressenti les terreurs de l'agonie et éprouvé sur tout son corps une sueur de sang. Plusieurs lampes brûlent au-dessus d'une plaque de marbre où on lit avec une impression profonde ces paroles de l'Évangile : *Hic factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram*. Ici il eût une sueur comme de gouttes de sang qui découlaient jusqu'à terre. C'est encore là qu'il a répété cette supplication : *Pater mi, transeat a me calix iste, sed non mea voluntas, sed tua fiat!* Mon Père, éloignez de moi ce calice; cependant que votre volonté soit faite et non pas la mienne!

Je n'essayerai pas de vous dire les douces et vives émotions qu'on éprouve en célébrant la Messe là où sont si multipliés les souvenirs les plus saisissants. Mon action de grâces a été longue, et mes prières et mes demandes ont été répétées et quasi interminables. J'ai voulu prier pour tous nos confrères, pour toutes

nos connaissances, pour tous nos bienfaiteurs. J'avais à solliciter tant de grâces, tant de faveurs et de bénédictions! C'était un défilé sans fin. Aussi, combien de fois n'ai-je pas répété ces invocations des litanies : *Jesu, refugium nostrum, miserere nobis!* Jésus, notre refuge, ayez pitié de nous. *Per Agoniam et Passionem tuam, libera nos Domine.* Par votre Agonie et votre Passion, Seigneur, délivrez-nous de tous les maux qui nous affligent.

Tout vôtre en Notre-Seigneur.

ROBERT,
Pèlerin de Jérusalem.

ÉCOLE APOSTOLIQUE

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR ABEL-GERMAIN BOUJAT

(Fin)

Dès le mois de septembre de cette même année notre cher Abel entra au grand séminaire de Sens. Avec quelle joie il dut franchir le seuil de cette maison bénie, terme de ses longs désirs! Avec quelle sainte allégresse il dut revêtir les livrées du Christ, comme ce fut de bon cœur qu'il s'écria : *Dominus pars hereditatis meæ et calicis mei!*

Dans cette paisible retraite, loin de contempler le monde avec cette tristesse indéfinie des passagers qu'emporte loin du rivage le vaisseau rapide, notre bien-aimé confrère, docile au souffle du divin amour, s'élança au large, guidé par le Maître dont la voix disait : *Duc in altum.* L'Océan de la perfection est vaste; courage et confiance, je te soutiendrai.

Aussi, ne nous étonnons pas si les heureux témoins des merveilles de grâce accomplies dans ce jeune homme, n'ont point hésité à le regarder comme leur modèle.

Notre bien-aimé confrère ne passa que quelques mois au

grand séminaire. Sa santé si faible déclinait rapidement, et pourtant toujours simple, toujours égal à lui-même, le cher malade ne songe point à se plaindre. Sa grande peine est de ne pouvoir se plier comme les autres aux exigences de la règle. Dans ses lettres, il évite de parler de son triste état et pourtant il garde la chambre; bientôt on le dirigera à l'infirmerie et l'hiver ne sera pas passé qu'il prendra la route de Pontigny.

Exténué, amaigri, il essaya encore quelques promenades au soleil du printemps, il essaya de sourire à la vie qui lui échappe, jamais les fleurs ne lui paraîtront plus suaves, le feuillage plus tendre, la nature plus charmante et plus gaie, et pourtant il a déjà un pied dans la tombe.

Le 8 juin 1883, munie du précieux viatique, escortée des prières de la Communauté en larmes, l'âme de notre cher ami secouant ses blanches ailes, prenait son essor vers la patrie bienheureuse.

Nous communiquerons ici la lettre détaillée que nous écrivit celui qui fut témoin des dernières épreuves de notre saint jeune homme :

« J'ai soigné notre cher Abel pendant trois semaines, les trois dernières de sa vie, je ne le quittais guère surtout vers la fin. Ce qui m'a le plus frappé et édifié c'est sa grande résignation et son angélique patience. Il a beaucoup souffert des moyens employés pour amener, sinon la guérison, du moins du soulagement; pendant les deux dernières semaines, il avait le dos et la poitrine couverts de vésicatoires qui lui étaient très douloureux; les nuits se passaient dans une pénible insomnie rebelle à tous les soporifiques, tous les matins son linge de corps, ses draps et son matelas étaient trempés de la sueur incessante de la nuit; son estomac fatigué ne supportait plus aucun aliment; ne pouvant se tenir que sur le côté droit, il avait ce côté tout endolori; eh bien jamais je ne l'ai entendu se plaindre une fois, jamais une exigence; toujours résigné, toujours calme, toujours gai; lorsque parfois je le plaignais, il me répondait avec un doux sourire :

« Oh ! le bon Dieu fait bien, j'ai tant de fautes à expier ! Je l'en remercie, je ferai moins de purgatoire. » La veille de sa mort, à neuf heures du soir, je lui fis sentir qu'il ferait peut-être bien d'avoir recours au grand remède spirituel que l'Église met à notre disposition, l'Extrême-Onction : « Je veux bien, dit-il, je suis prêt, quand vous voudrez. » Le sacrement lui fut administré le lendemain matin à quatre heures et demie en présence de toute la Communauté ; il a répondu lui-même aux prières. Lorsque tout le monde se fut retiré, je restai près de lui, il me prit alors la main, me la pressa et me dit : « Oh ! comme je vous remercie d'avoir songé à cela, je suis bien heureux maintenant. » C'est alors que je lui dis : « Dites donc, cher enfant, si le bon Dieu vous appelait à lui, en entrant au ciel pour qui prieriez-vous d'abord ? — Oh, dit-il, pour ma mère, mes frères et sœurs. — Et puis ? — Pour nos Pères et nos Apostoliques. — Et encore ? — Pour vous qui m'avez soigné et pour tous nos bienfaiteurs. »

C'est à cela que je voulais l'amener, j'en ressentis une grande consolation.

A huit heures il prit un peu de café au lait, puis la respiration devint haletante ; la toux cessa, j'entendis un certain râlement dans la gorge et compris que les derniers moments approchaient.

A onze heures, il me parla de sa mère, me témoigna l'inquiétude de ne point avoir de ses nouvelles et le désir de la voir bientôt ; je lui promis de lui écrire le jour même.

A une heure, je lui mis un vésicatoire sur le cœur pour tâcher de diminuer la suffocation ; à une heure dix minutes, il fit un effort pour se soulever, se renversa sur le dos en jetant un cri prolongé, je lui soulevai la tête dans mes bras et il rendit le dernier soupir.

Quelques minutes avant, j'avais commencé les prières des agonisants, je m'étais arrêté à *Sancte Abel* que je répétais trois fois, c'est alors qu'il poussa le cri et que je me précipitai vers lui.

Sa mort a bien été l'écho de sa vie, douce, calme et pleine de résignation à la sainte volonté de Dieu. »

Tels furent en effet les derniers sentiments de ce cœur apostolique, tendre, dévoué, reconnaissant. Quand la triste nouvelle parvint à Sens, bien que prévue, elle y causa une douloureuse émotion. Les amis du cher défunt accoururent à Pontigny contempler une dernière fois ces traits chéris que la mort avait respectés, consoler cette mère éplorée dont le courage avait besoin d'appui dans une si dure épreuve.

« Je voulais prier pour lui et je me surprénais à l'invoquer, » écrivait l'un de nos confrères. C'est le plus bel éloge de ce vertueux jeune homme que Dieu sembla nous montrer pour nous dire : *Inspice et fac secundum exemplar*. Voilà l'exemple que vous devez suivre.

Bien-aimé confrère et ami, si le Seigneur, riche en miséricorde, a pour vous abrégé les jours d'épreuves, si maintenant mêlé au chœur des bienheureux vous suivez l'Agneau en chantant l'éternel *hosanna*, souvenez-vous de ceux qui furent vos protecteurs et de ceux qui sont toujours vos amis !

SAINT MICHEL DANS LES ARTS

CHAPITRE DEUXIÈME

SAINT MICHEL, PRINCE DE LA LUMIÈRE

(Suite) (1)

Saint Michel, prince de la lumière, témoin et défenseur de la vérité, présente un aspect plus céleste, une physionomie plus douce que cet Archange guerrier dont le bras vigoureux terrasse le dragon révolté ; il ne perd rien de son invincible énergie, et il semble que sa nature déjà si sublime revêt une nouvelle splendeur en s'éloignant de l'ange déchu pour remonter au foyer de l'éternelle lumière. Cette impression que l'on éprouve

(1) Voir les livraisons d'août et de décembre 1880, de juin et de décembre 1881, d'avril et d'octobre 1882, de février, d'août et de décembre 1883.

en contemplant le Saint Michel du livre d'*Heures* d'Anne de Bretagne, grandit à la vue du chef-d'œuvre que possède la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise. C'est une miniature du *Bréviaire* du cardinal Grimani (1).

Ici Saint Michel est vêtu comme un pontife au jour des grandes solennités. Une aube d'une éclatante blancheur enveloppe son corps tout entier; une étole pastorale, portant une inscription, se croise sur sa poitrine; une chape, richement brodée et retenue par une agrafe historiée, couvre ses épaules et s'ouvre avec grâce pour laisser à ses bras leur libre mouvement; d'une main il porte un glaive levé, de l'autre il tient une bannière flottante qui porte dans ses plis le symbole de la victoire sur le prince des ténèbres. Sa chevelure bouclée encadre son visage et descend de chaque côté sur l'orfroi de la chape; ses grandes ailes déployées le soutiennent dans les sphères supérieures; des légions de petits anges l'entourent dans l'attitude du respect et se baignent dans la lumière qui rayonne autour de sa tête. Une croix, enrichie d'ornements précieux, se dresse sur son front, et son regard inspiré se plonge dans les régions de l'infini. L'encadrement de la miniature se compose de fleurs et de feuillages où voltigent des papillons aux couleurs variées.

Ce chef-d'œuvre est du XV^e siècle et annonce déjà une ère de transition. La régularité du dessin, la forme du vêtement pontifical, les plis gracieux de l'aube, la richesse du coloris et la douceur des tons dénotent dans l'auteur un talent de premier ordre et une profonde connaissance des règles de l'art. Sa manière se ressent néanmoins des défauts de l'époque. La profusion des détails nuit à la beauté de l'ensemble. La chape est trop chargée de médaillons et de fleurs. La chevelure est disposée avec un soin excessif. On n'est pas accoutumé à une parure si somptueuse, et on a peine à distinguer l'Archange sous ce vêtement qui rappelle le luxe de Byzance. C'est le Prince de la lumière, mais de cette lumière qui éblouit le regard au lieu de le captiver.

Nous avons dit que Saint Michel, en sa qualité de défenseur de la vérité, est souvent associé au Verbe de Dieu descendu parmi nous et au pontife de Rome, dont la mission est d'enseigner tous les peuples de l'univers. Ces relations entre le

(1) Voir *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*, p. 57.

pape invisible et le pape visible nous fournissent l'explication d'un fait qui a longtemps exercé la critique et la sagacité des historiens. Le glorieux Archange est de temps en temps représenté avec les insignes de l'apôtre saint Pierre; il a son église à côté de son église, son autel à côté de son autel, sa statue à côté de sa statue; le coq lui-même l'accompagne parfois, mais il désigne alors le symbole de la vigilance.

Saint Michel et saint Pierre, le prince de la milice céleste et le prince du Collège apostolique, unis pour établir dans le monde le règne de la vérité, pour confondre le mensonge et l'hérésie, pour opposer une digue au torrent de l'erreur et préserver l'Église des envahissements de l'impiété, voilà bien l'une des pages les plus curieuses et les plus instructives de l'art chrétien au moyen âge. Citons un exemple emprunté à la sigillographie :

Le sceau du chapitre de Strasbourg, gravé en 1491 (1), représente Saint Michel et saint Pierre avec leurs attributs. L'Archange ne paraît pas s'occuper du dragon qu'il foule aux pieds; sa pensée, son regard se portent plus haut. L'apôtre tient à la main cette clef mystérieuse qui ouvre et ferme le royaume des cieux.

Ce sceau n'intéresse pas seulement l'iconographie, il nous offre un modèle de l'art gothique parvenu à sa dernière période : « Les peintres et les sculpteurs, dit M. Versnaeyen, ne sauraient consulter un meilleur document pour se pénétrer de cette époque artistique dans toute sa vérité et pour exercer leur goût. Les détails de cette œuvre de gravure sont gracieux au possible, et la disposition générale est si bien comprise que tout s'y confond harmonieusement : figures, ornements, lignes, traits et lettres forment, en effet, un ensemble ravissant qu'il serait difficile de mieux comprendre (2). » Cette critique est juste. Nous aimerions cependant plus de simplicité dans les ornements, plus de naturel dans l'attitude des personnages.

(A suivre.)

(1) S. Capituli. Ecclesiae. S. Michaelis. Et. Petri. Argen. 1491. — Voir le *Moniteur de la Numismatique et de la Sigillographie*, 1881, 2^e livraison.

(2) *Moniteur de la Numismatique*, loc. cit.

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

Sarthe. — Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous envoyer en timbres-poste la somme de 4 fr. pour remercier Saint Michel d'une grâce corporelle, faire dire une messe puis faire brûler une lampe devant sa statue, en action de grâces, avec prière de l'insérer dans vos *Annales*. M. L.

Indre. — Mon R. Père, j'avais promis au bon Saint Michel, si jamais mon mari guérissait d'une hémoptysie et d'une inflammation d'intestins qu'il a eues, de faire brûler un cierge pendant neuf jours devant la statue de ce grand saint.

Je viens aujourd'hui accomplir ma promesse, mon mari étant hors de danger.

Ci-joint 2 fr. en timbres-poste.

B.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, actions de grâces à Saint Michel pour un secours dans des affaires difficiles. Je vous envoie 2 fr. 50 pour une messe et pour faire brûler un cierge.

E. P.

Seine. — Mon R. Père, je suis heureuse de vous faire savoir que Saint Michel nous a obtenu la grâce que nous sollicitons avec tant d'ardeur; veuillez donc dire une messe d'action de grâces pour remercier notre saint Protecteur, et mentionner dans les *Annales* l'heureux résultat de son intercession, en témoignage de notre profonde reconnaissance.

Ci-joint un mandat-poste de 5 fr. pour vos Apostoliques.

G. L.

Loiret. — Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli un mandat de 20 fr. pour l'École apostolique de Saint Michel, pour m'acquitter d'une promesse pour une faveur obtenue; je me recommande toujours aux prières de vos chers Apostoliques pour obtenir de Dieu, par l'intercession de Saint Michel, le recouvrement de la santé, et plusieurs grâces particulières pour mes enfants et pour moi.

C.

Rhône. — Mon R. Père, il y a quelque temps un jeune homme allait être fatalement exposé à la situation la plus critique pour son âme et pour son corps.

Ses parents élevèrent leurs regards vers le Mont-Saint-Michel d'où semblait devoir leur venir le salut.

Ils furent exaucés, et contrairement à tout espoir humain, son âme et son corps ont été sauvés.

Gloire et reconnaissance à l'Archange Saint Michel!

X.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Notes et documents sur l'histoire du Mont-Saint-Michel (*suite*). — Anniversaire du Couronnement. — Heures des messes pendant la saison d'été. — La Terre-Sainte. — Saint Michel et Clovis (*gravure*). — Le nom de Saint Michel dans l'Écriture-Sainte. — Variétés : Biens de l'abbaye du Mont-Saint-Michel en 1790. — École apostolique : Institution libre de l'Immaculée-Conception. — Faveurs obtenues.

NOTES ET DOCUMENTS

SUR L'HISTOIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

De 1863 à 1874

(*Suite*) (1)

Le service religieux de l'abbaye attendait toujours une organisation définitive, et la restauration matérielle du monument était elle-même entravée dès ses débuts par ces incertitudes prolongées. Cette dernière entreprise exigeait, en effet, un esprit de suite dans le travail et la création de ressources suffisantes pour assurer son avenir; d'un autre côté, il semblait difficile, au milieu des préoccupations multiples qu'entraîne la fondation d'une société religieuse, de donner au culte de Saint Michel l'impulsion qu'il semblait demander. Un appel adressé

(1) Voir les livraisons de décembre 1883, février et avril 1884.

au clergé du diocèse au mois de novembre 1866 par le vénérable supérieur du Mont-Saint-Michel étant resté infructueux, Mgr Bravard vint frapper à la porte de l'abbaye de Pontigny. Il connaissait assez, pour en avoir fait partie lui-même, les *Prêtres auxiliaires* du diocèse de Sens, et il savait devoir obtenir tout ce qui pourrait lui être accordé. Une petite colonie partit en effet, sous la conduite du R. P. Robert, et, le 1^{er} avril 1867, prit en main la direction des œuvres du Mont-Saint-Michel.

On avait déjà exécuté quelques travaux de déblaiement; mais ce qui restait à faire était immense et de nature à décourager une âme moins énergique que celle du nouveau supérieur. Pour lui, il envisagea froidement la situation, quelque difficile qu'elle fût, et, comptant sur la Providence qui l'avait désigné, sur le secours de Saint Michel dont il allait procurer la gloire, il ne compta pas avec les obstacles et mit résolument la main à l'œuvre.

Dans un discours resté célèbre, un orateur ancien disait avec vérité qu'il est naturel à l'homme d'écouter avec un certain plaisir des accusations et des invectives, mais qu'il est souvent inutile et toujours dangereux de faire sa propre apologie; que c'est fatiguer et indisposer l'auditoire. Peut-être serait-il mieux aussi de passer sous silence et de laisser pour toujours dans l'oubli ces trois premières années où la main de l'ouvrier n'entreprend pas une seule œuvre grandiose, mais se fatigue à mille détails obscurs et méprisés d'une *réparation* à défaut de ressources qui permettent une *restauration*. Nous allons en parler néanmoins, mais brièvement, et ce court exposé laissera de côté, pour ne fatiguer ni l'esprit ni le cœur de nos amis, la partie la plus grande et la plus ingrate de l'entreprise.

Il fallait tout d'abord rendre accessible et aux pèlerins et aux touristes ce qu'on est convenu d'appeler la partie monumentale de l'abbaye, les salles de la Merveille et la basilique. On avait enlevé les cloisons et les planchers qui divisaient en deux étages plusieurs de ces salles, les boiseries, les cloisons, les métiers

qui les encombraient, et cette disparition avait mis à nu les plaies béantes infligées par des mains barbares aux murailles, aux colonnes, aux voûtes même de cette grande ruine. D'un autre côté l'état de l'abbatiale n'était rien moins que rassurant pour ceux qui allaient l'habiter. Il eût fallu commencer par tout à la fois. Mais la modicité relative des ressources commandait la prudence et imposait la parcimonie. La salle des Chevaliers à elle seule eût absorbé des sommes dix fois plus considérables que celles dont on pouvait disposer. Le sol était défoncé; les murs creusés çà et là pour supporter les pièces de bois des métiers de tissage; la galerie du sud en ruine; le manteau de l'une des cheminées soutenu par un mur épais qui en masquait l'ouverture; les colonnes et les arceaux couverts de chaux et de plâtre, garnis à l'intersection des tronçons qui formaient le fût de gros clous rouillés, tordus ou brisés; les portes enlevées et leurs gonds descellés. Nous en pourrions presque dire autant de l'Aumônerie, du Cellier et du Réfectoire, sans parler de la crypte des Gros-Piliers que nous avons eu déjà l'occasion de décrire. Les quelques milliers de francs accordés par l'Empereur servirent à l'achat des matériaux. Un parquet fut placé dans toute la longueur des Montgommeries (65 mètres de long sur 12 de large); le sol de la salle des Chevaliers fut nivelé et recouvert d'une épaisse couche de béton; la cheminée du nord débarrassée de son informe pied d'appui eut son manteau soutenu par neuf barres de fer cramponnées et dissimulées dans l'intérieur du mur. Les colonnes furent grattées, leurs chapiteaux, les arceaux des voûtes nettoyés, les piliers et les murs récrépis; la galerie relevée et couronnée d'un revêtement de granit complètement renouvelé. En même temps le transept sud de la basilique exigeait des réparations immédiates, et ces réparations furent commencées. Ce fut alors qu'on suggéra au P. Supérieur l'idée de créer pour ses travaux si urgents et si dispendieux un tarif de visite. La somme d'un franc est bien modique pour le touriste qui élève si haut le budget de ses voyages, et on pouvait présumer que le but si louable de ce

léger impôt ferait taire les objections. L'événement justifia ces prévisions et si cette nouvelle ressource ne suffit pas aux besoins de l'avenir, elle permit du moins d'entreprendre successivement la restauration à peu près complète de la crypte de Notre-Dame de Mont-Tombe, des escaliers tant intérieurs qu'extérieurs, des citernes, des conduits d'eau, des fenêtres de l'église et de la Merveille, et de commencer la restauration du Réfectoire des Moines. Comment ne pas rendre ici un hommage mérité à l'intelligence et au dévouement de celui qu'on peut appeler la *cheville ouvrière* de ces grands et difficiles travaux, de cet humble et infatigable frère Sébastien que connaissaient et admiraient tous les amis du Mont-Saint-Michel? Qui ne l'a vu, le chapelet au cou, grimpé au faite des murailles, suspendu au-dessus de l'abîme, se réservant toujours le poste le plus dangereux et souriant à ceux qu'effrayait sa témérité? Il est mort à la peine. Mais cette mort si pénible pour nous a peut-être été encore pour lui une grâce providentielle, car elle a épargné à son cœur qui aimait tant la vieille abbaye des spectacles qui l'eussent navré. Il est au ciel : sa piété nous donne le droit de l'espérer, et il prie pour ceux que sur la terre il n'a jamais cessé d'édifier.

Pendant que ces travaux rendaient aux principales parties du Mont-Saint-Michel un aspect plus convenable, plus digne de la Merveille de l'Occident, et permettaient de remettre à plus tard une restauration à fond de ce qui n'était que récrépi ou consolidé, on n'oubliait pas l'œuvre spirituelle.

Le culte de Saint Michel fut pendant près de mille ans le culte le plus populaire en France. Nous en trouvons la preuve non seulement dans les temples placés sous son vocable, mais encore dans les coutumes de la vie publique ou privée. Sa fête donne lieu à des assemblées, à des foires et marchés; elle est comme le point de départ d'une année nouvelle, une sorte de 1^{er} janvier, qui fixe l'époque du renouvellement des baux, des contrats, des prises de possession légale. Le Mont-Saint-Michel, sanctuaire et centre de ce culte universel, contribuait encore à

l'entretenir par les pèlerinages incessants auxquels il ouvrait toutes grandes les portes de sa basilique.

Mais à l'époque où nous sommes arrivés, tout est bien changé : l'abbaye a été convertie en prison et le nom de l'Archange est sinon oublié, du moins singulièrement amoindri dans le cœur de la France. La dernière étincelle du feu sacré n'est peut-être pas éteinte, mais elle est enfouie sous une couche épaisse d'indifférence, et c'est cette étincelle qu'il faut ranimer. Déjà, comme nous l'avons vu, les sentiers de la Montagne avaient retenti de nouveau des chants des pèlerins. Il fallait faire davantage et obtenir que ces pieuses manifestations fussent la conséquence durable de la connaissance et de l'amour personnel de Saint Michel.

C'est le but qu'on se proposa d'atteindre en instituant la *Confrérie de l'Archange*, protecteur de l'Église tout entière et de la France en particulier. Les rôles si étendus et si divers que l'Église attribue légitimement au Prince des Anges permit de proposer aux prières des Associés : 1^o une protection spéciale du ciel sur le Souverain-Pontife et sur notre patrie; 2^o la préservation d'une mort subite et imprévue, et surtout la grâce d'une bonne mort; 3^o la délivrance des âmes du Purgatoire.

L'approbation épiscopale et un bref de N. S. P. le Pape Pie IX confirmèrent ces pieuses intentions, et il fut permis d'espérer que notre vœu le plus cher allait se réaliser. Et, en effet, comme si cette dévotion si naturelle au cœur français n'eût attendu que le moment de se réveiller de son sommeil séculaire, les adhésions, les inscriptions ne tardèrent pas à affluer, et nous eûmes la joie de voir des Zélatrices dévouées au culte de l'Archange qui entreprirent alors et n'ont pas cessé depuis de travailler à cette œuvre nouvelle avec une ardeur et une piété admirables.

Mgr Bravard, qui nous secondait de tous ses efforts, comprenait la nécessité d'habituer les foules à reprendre le chemin de la sainte Montagne et de les y attirer par des solennités extraordinaires. Aussi cette année 1867 vit-elle se suivre de près

deux fêtes qui resteront à jamais célèbres dans les annales de la vieille abbaye. Nous ne parlerons aujourd'hui que de la première, celle du 24 septembre.

Nous avons dit dans la livraison précédente que Pie IX avait envoyé des reliques précieuses pour le Mont-Saint-Michel, et que la fête du 1^{er} août 1866 avait été destinée à leur translation. Mais notre zélé Pontife ajouta lui-même de nouvelles reliques à celles qui étaient venues de Rome, les plaça toutes dans le magnifique reliquaire qu'on voit encore dans la basilique, et voulut les placer définitivement dans cette fête du 24 septembre.

Mais laissons la parole à plus autorisé que nous. Le P. Mémain dans un bel article adressé à la *Revue catholique de Coutances* décrivait ainsi la solennité :

« La cité des reliques, tel était l'un des noms que la piété des peuples aimait à donner à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, tant était grand le nombre des saints qui reposaient dans sa basilique et le nombre des châsses précieuses que les princes du monde ou de l'Église y avaient réunies. C'était le *trésor* du monastère et malheureusement c'est ce *trésor* qui eut le plus à souffrir des profanations de 1793. Les reliques sacrées, que des millions de pèlerins vinrent autrefois vénérer, gisent aujourd'hui dispersées ou privées de leurs authentiques. La Providence, il est vrai, nous a conservé la plus précieuse, le chef de saint Aubert, si remarquable par l'expression merveilleuse et toujours subsistante de l'attouchement de Saint Michel. Mais cette relique, doublement sainte et vénérable, n'est plus sur la Montagne choisie par saint Aubert lui-même pour être le lieu de son repos et, depuis la Révolution, elle a été déposée dans l'église de Saint-Gervais d'Avranches.

» Le 24 septembre 1867 a été pour la basilique de l'Archange un jour de réparation. On sait avec quelle générosité Mgr l'évêque de Coutances avait offert les reliques dont il pouvait disposer, et avec quel zèle il s'était adressé au Souverain Pontife pour obtenir quelques parcelles des innombrables reliques conservées à Rome. Le jour de la fête, Monseigneur a rappelé la piété avec laquelle l'auguste Pie IX avait daigné, comme il

l'a raconté depuis, présider lui-même l'enchâssement des saintes parcelles dont il voulait enrichir le sanctuaire de Saint Michel.

» La veille de la fête, les cloches annonçaient au loin l'arrivée de Mgr l'évêque de Coutances et de Mgr Guilbert, évêque préconisé de Gap. On savait depuis plusieurs jours que les autres prélats invités avaient préféré remettre leur visite à la fête du 16 octobre prochain, afin de se trouver alors réunis en plus grand nombre. Un contretemps fâcheux semblait encore mettre obstacle au concours des pèlerins : le temps se mettait alors à la pluie et le matin du 24, le vent et les nuages paraissaient même préparer une tempête qui fut heureusement remplacée par la splendeur d'un beau jour. Malgré ces apparences fâcheuses, une centaine de prêtres et environ 300 autres pèlerins étaient accourus au Mont.

» Les fêtes célébrées dans la basilique, les souvenirs qu'elles rappellent, les émotions qu'elles font naître ont été mille fois décrits, et cependant c'est avec une joie toujours nouvelle qu'on aime à les revoir ou à les rappeler. Quel spectacle que celui de toutes les pompes religieuses dans la basilique aérienne du grand Archange ! Comme ils sont beaux et émouvants ces chants sacrés qui se mêlent aux puissantes voix de la mer et du vent pour les animer, les sanctifier et s'élever avec elles dans l'immensité céleste ! Un jour viendra où les corps glorifiés des saints s'élèveront de la terre pour suivre dans les cieux le triomphe du Christ ; il nous semblait voir ce triomphe, lorsque, le soir, au milieu des flots agités de la marée montante, le cortège des saintes reliques sortit de l'église et se déroula sur cette plate-forme jetée par le génie de nos pères à 400 pieds au-dessus des flots. Les cœurs redisaient avec plus de ferveur les litanies des Saints et le refrain sublime *Sancte Michael... defende nos in praelio...*

» Dans un discours plein d'à-propos et avidement écouté, Mgr l'évêque de Gap rappela les raisons naturelles, humaines et divines qui ont acquis au Mont-Saint-Michel la célébrité dont il jouit ; il dit surtout la gloire qu'avait eue la basilique et qu'elle aurait désormais d'être un trésor de reliques. Une émotion profonde passa du cœur de l'orateur dans celui de l'auditoire, lorsqu'à la fin de son discours il appela la protection de l'Archange sur son nouveau diocèse, sur sa chère Normandie, sur la France et sur l'Église.

» Après le salut solennel, Mgr l'évêque de Coutances prit la parole pour annoncer lui-même à la foule la solennité qui aura lieu le 16 octobre prochain, jour anniversaire de la dédicace de la basilique : le matin, à 10 heures, la messe pontificale avec le sermon par Son Éminence le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen; le soir à 2 heures les vêpres suivies du sermon par Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. D'autres prélats doivent également prendre part à cette solennité.

» Des lettres récentes de Rouen et d'Orléans nous permettent d'annoncer dès maintenant que Son Éminence le cardinal de Bonnechose se trouvera le 14 octobre à Coutances, pour venir le lendemain avec Mgr l'évêque et d'autres prélats au Mont-Saint-Michel, tandis que Mgr Dupanloup arrivera au Mont dans le même temps, venant par Rennes, Dol et Pontorson.

» Tous ceux qui s'intéressent à la restauration du culte de Saint-Michel, tous ceux qui comprennent les grâces que cette restauration doit attirer sur l'Église et sur la France, puisque l'une et l'autre se glorifient d'avoir Saint Michel pour ange protecteur, tous les catholiques français en un mot, ne sauraient assez remercier Mgr l'évêque de Coutances de tous les efforts dépensés par lui dans le but de cette restauration. Le Mont-Saint-Michel a été rendu à la religion, de grandes réparations ont été faites, l'église a retrouvé son trésor de reliques et les prélats les plus illustres montrent aux populations le chemin de l'antique pèlerinage. C'est beaucoup, sans doute, et cependant il y a encore une autre restauration que nous, et mille autres avec nous, nous appelons de tous nos vœux : jusques à quand la basilique restera-t-elle avec sa flèche tronquée et son sommet découronné? Autrefois les peuples y admiraient la statue dorée de l'Archange, élevée à 600 pieds au-dessus des flots; il était là, les ailes déployées, présentant à toutes les tempêtes son épée flamboyante; paratonnerre divin, il dominait la terre et l'océan pour les protéger l'un et l'autre contre l'invisible ennemi des hommes.

» Ah! si Mgr l'Évêque daignait écouter notre prière, nous lui dirions : Ne craignez pas, Monseigneur, d'entreprendre cette restauration; vous ne pouvez pas sans doute en supporter les frais; mais faites un appel aux catholiques de France et même du monde entier. Tous ceux qui visitent la basilique sont unanimes pour nous dire qu'une telle œuvre réunirait les sympathies

et les souscriptions des amis de l'Église, de la France et des arts. Demandez cette œuvre, faites cet appel, et bientôt les peuples contempleront avec amour et bonheur le grand Archange, replacé par vous et par eux sur son trône aérien. »

ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

L'état actuel de la Basilique, encombrée par les matériaux de la restauration, ne permettant pas un office public avec toute la solennité que nous voudrions lui donner, la FÊTE ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT aura lieu, *cette année*, dans les mêmes conditions que l'an dernier.

Le dimanche 6 juillet, nous célébrerons cet anniversaire auquel nous convions tous ceux qui aiment Saint Michel et la France.

- A 6 h. 1/2, première Messe;
- A 7 h. 1/2, Messe de communion;
- A 11 h., Messe chantée et instruction;
- A 2 h., Chapelet de Saint Michel, Vêpres et Salut;
- A 6 h. 1/2, Salut et Bénédiction du Saint-Sacrement.

Heures des Messes pendant la saison d'été

Du 1^{er} juillet au 16 octobre, fête de l'apparition de Saint Michel, il y a dans la Basilique,

TOUS LES JOURS :

- A 5 h. 1/2, Messe de communauté;
- A 7 h. 1/2, Messe de communion;

TOUS LES DIMANCHES ET FÊTES :

- A 6 h. 1/2, première Messe;
- A 7 h. 1/2, Messe de communion;
- A 11 h., Messe des pèlerins;
- A 3 h., Vêpres;
- A 6 h. 1/2 (soir), Salut et Bénédiction du Saint-Sacrement.

LA TERRE-SAINTE

L'interruption forcée que des circonstances graves imposent à l'intéressante correspondance du R. P. Supérieur sur la Terre-Sainte, nous engage à noter ici une faveur dont il a été l'objet et qu'il refuse de raconter. Ce témoignage de haute estime accordé à nos œuvres et à celui qui en a l'initiative depuis dix-sept ans, causera à nos amis le même plaisir qu'il nous a fait éprouver à nous-mêmes.

Dans une visite faite au Patriarche de Jérusalem, le Révérend Père dut parler du Mont-Saint-Michel, de sa situation, de la vénération dont il est l'objet, de son histoire et de ses œuvres. La visite ayant dû être interrompue, une heure fut prise pour le lendemain, et le Père Supérieur fut singulièrement surpris en voyant à son arrivée le Patriarche lui présenter un pli assez volumineux. C'était un brevet de CHEVALIER DU SAINT-SÉPULCRE.

SAINT MICHEL ET CLOVIS

Nous empruntons au livre si intéressant de M. Paul Féval, les *Merveilles du Mont-Saint-Michel*, une page vraiment éloquente, dont il convient d'encadrer la belle gravure que nous devons à l'obligeance de M. Palmé :

Dieu n'a besoin ni d'un homme ni d'une race, mais quand les générations suscitées deviennent stériles avant le temps, Dieu fait élection nouvelle d'une race ou d'un homme. Sitôt que les empereurs manquèrent, Dieu couronna un roi.

Le baptême de Clovis fit la France et ses destinées; ce fut l'Archange qui fit le baptême de Clovis, marquant ainsi d'avance au signe catholique le pays encore païen où devait avoir lieu sa seconde, sa maîtresse apparition.

Avant d'entrer dans le récit même de ce grand fait qui sacra Michel ange royal de notre patrie, jetons, pour en reconnaître

la nécessité historique, un regard très rapide sur l'état du monde chrétien au moment de la conversion de Clovis. L'Empire d'Orient succombait; l'Empire d'Occident, agonisant ou plutôt déjà mort, gisait dépecé en sanglants quartiers par les Huns, les Burgundes, tous ou presque tous ariens. De tous les coins du ciel, la tempête dont parle saint Jérôme était revenue plus terrible, et il est vraisemblable qu'au milieu de ses assourdissants fracas, le baptême d'un chef barbare ne fut point noté comme un événement de grande marque.

C'était pourtant la naissance du monde, et nous allons y voir tout à l'heure la main de Saint Michel, qui est *interprété Dieu*, selon l'expression de Guillaume Benoît, se montrer à l'heure où naquit la France catholique.

Ce docteur ès lois, Guillaume Benoît, qui fut le maître du cardinal Albret, de Louis d'Amboise et du cardinal de Clermont-Lodève, a tracé d'une façon magistrale la visée de Dieu sur le royaume de France : « La garde et la protection de ce royaume, dit-il, est attribuée à l'archange Michel, tour à tour prince de la Synagogue et de l'Église..., et c'est comme marque de ceci qu'après sa miraculeuse apparition sur la terre de l'Église romaine, au Mont-Gargan d'Apulie, Michel a fait sa seconde apparition dans le royaume de France, au lieu nommé le Mont-Tombe. »

Nombre d'écrivains l'ont dit avec plus ou moins d'éloquence, non seulement aux jours éclairés par la foi, mais aussi en notre temps d'orgueilleuse négation. Le mystère du solennel travail qui enfanta le plus glorieux peuple du monde n'est même pas nié par tous les sceptiques, dont quelques-uns accordent que *certaines* croyances, en *certain* temps, ont eu *certaine* utilité. C'était l'opinion de Voltaire, qui aurait inventé Dieu, si Dieu eût manqué à sa haine.

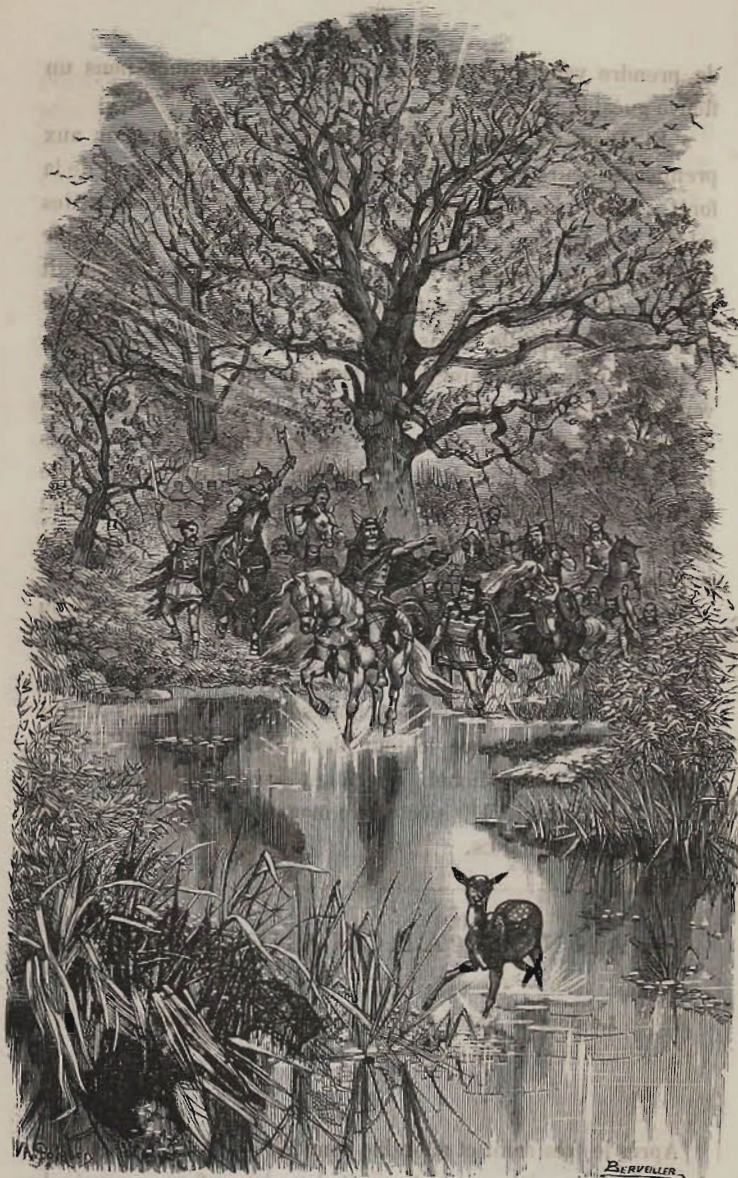
Mais Dieu ne manque ni aux siens ni aux autres. Il n'a jamais manqué, il ne manquera jamais. On voit partout sa générosité infinie dès qu'on la cherche, et nul ne saurait lire sans émotion les paroles prophétiques adressées à Clovis lui-même par le

pape Anastase, qui voyait déjà le rôle de la nation fille aînée de l'Église, quand il écrivait : « Nous nous félicitons, très glorieux fils, de ce que votre entrée dans la foi chrétienne concourt avec notre entrée dans le pontificat, car la Chaire de Pierre pourrait-elle ne pas tressaillir de joie, quand elle voit le filet que ce pêcheur d'hommes a reçu ordre de jeter, se remplir à travers les siècles ? C'est ce que nous avons voulu faire savoir à Votre Sérénité, afin que... vous soyez notre couronne... Glorieux et illustre fils, soyez la consolation de votre mère l'Église ; soyez-lui, pour la soutenir, une colonne de fer... »

Nous avons dit que nous montrerions le doigt de Michel dans la violente mêlée des événements qui précédèrent et accompagnèrent la conversion de Clovis, si différente de celle de Constantin, et pourtant si bien faite pour lui être comparée. C'est notre sujet même, puisque ce baptême éclatant créa pour ainsi dire l'opportunité de la manifestation du Mont-Tombe, et aplanit, plus encore que les travaux de saint Aubert, le terrain où devait s'élever chez nous le premier sanctuaire de l'Archange.

Je vais laisser parler un instant l'auteur du *Catalogue de la gloire du monde*, Guillaume de Chasseneuz, docteur en l'université de Pavie et président du Parlement de Provence au XVII^e siècle. Il est un de ceux qui ont montré clairement saint Michel favorisant l'accès de la nation franque dans la maison de la vraie foi, qu'elle n'a jamais désertée. « Si Michel, dit cet écrivain, accomplit des choses merveilleuses dans la Synagogue..., il en a fait de plus grandes encore (pour l'Église) dans ce royaume. C'est lui qui fournit l'ampoule pleine d'huile au baptême de Clovis, le premier roi de France chrétien... et mit les Allemands en fuite par le secours de Dieu... C'est lui qui servait de guide vers le gué alors que Clovis, qui s'affligeait de voir son armée arrêtée dans son désir de livrer bataille aux Goths hérétiques, implora Dieu en cette manière :

« Dieu, qui êtes le meilleur secours dans les tribulations, ne différez pas en faveur de votre vraie religion, que je défends,



Clovis trouvant miraculeusement un gué le matin de la bataille de Vouillé.

(Extrait des *Merveilles du Mont-Saint-Michel*. — Palmé, Paris.)

de prendre vengeance du Goth hérétique : donnez-nous un fleuve guéable. »

» Et Dieu ne méprisa pas la prière de Clovis, car aux premières lueurs du jour suivant un cerf apparut sortant de la forêt..., puis la bête, excitée par les grandes clameurs des soldats, se mit à nager dans le fleuve, comme un explorateur de la route, en indiquant le gué; et c'était Dieu qui le faisait conduire par Michel, le défenseur et le protecteur de l'Église catholique, à laquelle Clovis croyait alors. »

Mais la nature humaine, pour laquelle Dieu fait tout, devait venir, selon la coutume, à l'encontre de Dieu. Les successeurs de Clovis, et pour les mêmes raisons, avaient fait comme les héritiers de Constantin. Il restait encore assez de levain idolâtre dans les Gaules, assez de civilisation romaine profondément gangrenée pour empoisonner ces princes barbares, race toute jeune et déjà décrépite par les excès.

Cependant, si les neveux du premier Louis dormaient ou chancelaient dans l'ivresse, leur peuple, les Francs, restait robuste autant qu'il le fallait pour porter le poids de sa destinée héroïque. Il n'y avait de condamnés que les princes mérovingiens. C'était encore le tour des Francs et c'était encore l'heure de saint Michel, qui allait paraître et ouvrir avec solennité ce grand VIII^e siècle, ère marquée pour les ACTES DE DIEU PAR LES FRANCS.

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

Le nom de Saint Michel dans l'Écriture-Sainte

I

Après le très saint et adorable nom de Jésus, « qui fait fléchir tout genou au ciel, sur la terre et dans les enfers, » après le nom suave et béni de Marie, « parfum de salut, qui exhale la

grâce divine, » dit saint Ambroise, quel nom plus merveilleux, plus digne de nos méditations que le nom du glorieux Prince des célestes hiérarchies, de celui auquel chaque jour nous adressons, immédiatement après Dieu et la très sainte Vierge, l'humble confession de nos péchés; de celui que nous, associés de son archiconfrérie, invoquons tout particulièrement pour l'Église et la France, contre les dangers du corps et de l'âme pour le temps de la vie et celui de la mort : *Michael*, c'est-à-dire : *QUIS UT DEUS!*

Longtemps ce nom sublime du saint Archange resta ignoré des anciens patriarches, quoiqu'ils fussent souvent favorisés de ses visites et de son secours.

Lorsqu'il apparut à Manué, lui promettant un fils et l'invitant à offrir en holocauste au Seigneur le chevreau dont Manué voulait lui faire un festin, celui-ci lui demanda son nom, « il ne savait pas que ce fût l'ange du Seigneur; l'ange répondit : Pourquoi cherchez-vous à connaître mon nom, qui est admirable?... et il remonta au ciel à travers la flamme du sacrifice » (*Juges*, ch. XIII, v. 15 à 21).

Aux jours douloureux de la captivité des Juifs à Babylone, Gabriel, le messager de la divine miséricorde, l'ange qui devait plus tard annoncer le saint Précurseur, puis saluer en Marie, l'humble Vierge de Juda, la Mère bienheureuse du Verbe incarné; Gabriel, envoyé pour la seconde fois au prophète Daniel, « l'homme de désirs, dont les prières ont été exaucées, » l'assure que « MICHEL, le premier d'entre les princes, lui est venu à secours contre l'ennemi de son peuple » (*Daniel*, ch. x, v. 13). « MICHEL, qui est votre prince » (v. 21). « En ce temps-là, MICHEL, le grand prince se leva, lui, le protecteur des enfants de votre peuple » (ch. XII, v. 1).

Alors seulement, vers l'an du monde 3470, ce nom admirable est révélé à la terre, au prophète auquel il est donné le premier de compter les années qui doivent s'écouler encore jusqu'à l'arrivée du « Saint des Saints, du Christ... qui sera mis à mort pour son peuple. »

QUIS UT DEUS? fut l'exclamation aussi humble que sublime du Prince des célestes milices, proclamant la suprême onnipotence du Créateur (*Tu solus Dominus, Tu solus Altissimus*), son cri de guerre (*quis in nubibus æquabitur Domino?*) (*Ps. LXXXVIII, v. 7*); le cri de ralliement des légions fidèles sous l'étendard de cet invincible chef (*Dominus virtutum nobiscum*) (*Ps. XLV, v. 8*); son cri de triomphe dont les siècles répéteront l'écho, à la honte éternelle de l'orgueilleux qui rêva un jour « d'élever son trône au-dessus des astres du côté de l'aquilon pour être semblable au Très-Haut » (*Isaïe, ch. XIV, v. 13 et 14*).

QUIS UT DEUS! Ce mot qui dans sa mystérieuse beauté résume les perfections, les mérites et les gloires du Vainqueur de Satan, sera désormais sa qualification, sa dénomination rigoureusement vraie, lorsque, messager du Ciel, il descendra vers la terre. En effet, l'écrivain sacré le nomme tantôt *l'ange du Seigneur*, tantôt simplement *le Seigneur*; et lui-même, apparaissant à Agar, à Abraham, à Jacob, à Moïse, etc., s'exprime à la première personne parlant comme *Dieu*, dont il leur apporte les promesses, les préceptes et les menaces :

« JE multiplierai, dit-il à Agar, ta postérité de telle sorte qu'elle deviendra innombrable » (*Genèse, ch. XVII, v. 10 et 13*).

« LE SEIGNEUR dit : Pourrai-JE cacher à Abraham ce que JE dois faire, » etc. (*ch. XVIII, v. 17*).

« Ne mets point la main sur l'enfant, ne lui fais aucun mal, JE connais maintenant que tu crains DIEU, puisque pour m'obéir tu n'as point épargné ton fils unique » (*ch. XXII, v. 12*).

« L'ANGE DU SEIGNEUR m'a dit : (à Jacob)... JE SUIS LE DIEU de Béthel où tu as consacré la pierre et m'as fait un vœu » (*ch. XIII, v. 11 et 13*).

D'après les Saints Pères et les interprètes, ce fut encore par Saint Michel que le Seigneur se manifesta à Moïse et lui donna sa loi, au milieu des redoutables splendeurs du Sinaï. La Sainte-Écriture rapporte que « LE SEIGNEUR parlait à Moïse face à face » (*Exode, ch. XXXIII, v. 11*), et néanmoins « LE

SEIGNEUR lui dit : Tu ne pourras voir MON visage, car nul homme ne ME verra sans mourir » (*v. 20*). — Et quand Moïse descendit de la montagne « son visage jetait des rayons de lumière qui lui étaient restés de son entretien avec LE SEIGNEUR » (*v. 29*).

(A suivre.)

VARIÉTÉS

ÉTAT ET DÉCLARATIONS DES BIENS dépendant de la mense conventuelle à laquelle sont réunis tous les offices claustraux, et des prieurés non unis de l'Abbaye royale du Mont-Saint-Michel au péril de la mer, que donne le R. P. dom Maurice, prieur, aux officiers municipaux d'Avranches, le 19 février 1790, en conséquence du décret de l'Assemblée nationale du 13 novembre 1789, sanctionné par le Roi le 18 du même mois.

Après avoir brièvement rappelé la fondation et la topographie du monastère, dom Maurice donne le détail des immeubles :

PROVINCE DE NORMANDIE

LE MONT-SAINT-MICHEL. — Art. 1^{er}. — L'Église qui fait l'admiration des connaisseurs, la Maison abbatiale, les Exils, le Dortoir, le Cloître; la salle des Chevaliers qui fait l'admiration de tous les étrangers et où Louis XI a institué l'ordre de Saint-Michel; Cuisines; un très beau et très spacieux Réfectoire; au-dessous, des Souterrains; la salle du Gouvernement; l'Hôtellerie et les Caves où on fait entrer toutes les grosses provisions au moyen d'une roue de 30 pieds de diamètre.

Art. 2 à 6. — Au pied du château, trois petits jardins défrichés sur le roc et clos de murs, qui ne produisent que de petits légumes et des fleurs pour la récréation des Religieux. Également au pied du château, la chapelle Saint-Aubert et le petit bois de la *Merveille*. Hors la ville, les fénils, magasins pour la décharge des grosses provisions. Dans la ville, il y a la

maison du Roy bâtie sur la troisième porte et composée de deux chambres avec un grenier. Les prisons se trouvent au bout. Cette maison est habitée par le curé, à cause de la vétusté du presbytère. Les rentes seigneuriales dues à l'abbaye sur les maisons et jardins de la ville s'élèvent à la somme de 154 livres, *tant en argent qu'en volailles*. Les habitants du Mont sont au nombre de soixante chefs de famille, vivant pour la plupart de leur pêche, faisant la garde journallement et jouissant du droit de bourgeoisie. Les grèves et herbus qui s'étendent autour du rocher, du nord-est au sud-ouest, appartiennent à la communauté, suivant les titres et chartres qui sont entre les mains de M. Feydau, directeur des Économats. Le produit de ces grèves immenses serait considérable si elles étaient encloses et mises en culture : *ce qui aurait été exécuté sans un procès actuellement pendant et indécié au Conseil d'État du Roy, intenté de la part du sieur Quinette de la Hogue, qui avait surpris la religion de Louis XV par une inféodation de 240 livres de rente.*

ARDEVON. — Art. 10 à 14. — L'abbaye possède en cette paroisse : 1° le manoir avec jardin, colombier, bois de haute futaie, prairies et terres labourables ; 2° les fermes de la Rencontre et de la Bidonnière, *avec les dixmes des gros bleds, sarrasins et poids qui se perçoivent à l'onzième* ; 3° les rentes seigneuriales et les droits de treizième.

BEAUVOIR. — Art. 15 à 18. — Le manoir, la moitié de toutes les dimes, le moulin de la Carcane, et les rentes seigneuriales. L'opposition de M. Quinette de la Hogue empêche de toucher le revenu des inféodations consenties par les religieux depuis 1766.

HUISNES. — Art. 19 à 25. — Les religieux, gros décimateurs de cette paroisse, y possèdent les terres de la Herseudière, de Lillemanière, du Jardin et de Boulenaye, qui sont affermées ; ils font valoir par eux-mêmes deux herbages et marais. Les rentes seigneuriales, y compris celles du fief de Verdun, se montent à 293 liv. 10 sols.

TANIS. — Art. 26 et 27. — La métairie de Maubrun, et les rentes seigneuriales, y compris les fiefs de Verdun et du Roy.

MACEY. — Art. 28 à 30. — Le manoir de Noyant, ses rentes seigneuriales, et les deux tiers des dimes, *avec ce qui en appartient à la chapelle de Saint-Sever.*

CUREY. — Art. 31 et 32. — Les deux tiers des dimes, et les rentes seigneuriales.

CÉAUX. — Art. 33. — « Les fiefs et seigneuries de Céaux, auxquelles il n'y a aucun domaine situé en la paroisse dudit nom, consistent en quelques rentes seigneuriales, tant en argent que volailles et droits de treizième, le tout estimé à 120 livres. »

ESPAS. — Art. 34 et 35. — La moitié des dimes et plusieurs rentes.

BOUCEY. — Art. 36. — Les deux tiers des dimes.

AUCEY. — Art. 37. — Un petit trait de dime.

ARGOUGES et SERVON. — Art. 38 et 39. — Le quart des dimes.

SAINT-AUBIN-DE-TERREGATE. — Art. 40. — Le trait de dime de Baalan.

PONTS. — Art. 41. — Le trait de dime de Saint-Michel.

LA FERME GÉNÉRALE DE BRION. — Art. 42 à 51. — Cette ferme, située en plusieurs paroisses faisant partie de la baronnie de Genêts, comprend : le manoir de Brion, avec jardins, bois taillis et de haute futaie, prairies, terres labourables et pièces d'eau ;

Les dimes des Genêts et Saint-Michel-des-Loups ;

Le moulin de Genêts et le Moulin-le-Comte à Bacilly ;

Les traits de dimes de Tissey, des Sablons ; du Tilleul et de Claquerel, à Sartilly ; et les Biards, au bailliage de Mortain ;

La terre du Bourgée, à Saint-Michel-des-Loups ;

Les rentes seigneuriales de Genêts, Dragey, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Jean-le-Thomas, et de Bouillon, où il n'y a aucun domaine ;

Les rentes foncières de 200 liv., dues par M. de Chantore pour l'aliénation du fief de Bacilly en 1747, et de 45 liv., due par F. Nicolle, fiefataire de la terre des Bouillons, en Saint-Jean-de-la-Haize, pour la fondation de M. de Vicq.

« Lesdits religieux observent que dans ladite paroisse de Saint-Michel-des-Loups, il y a une lande très considérable, nommée la lande de Beuvais, autrefois la forêt de l'abbaye, qui fait partie de la première donation du duc de Normandie, dont les paroisses circonvoisines se sont emparées. »

(La fin à la prochaine livraison).

ÉCOLE APOSTOLIQUE

Les Bienfaiteurs de l'École apprendront avec plaisir le nouveau succès que la Providence vient de nous accorder. M. Talva, après un an de préparation à l'*Institution libre de l'Immaculée-Conception de Laval*, vient de recevoir son diplôme de licencié ès lettres à la Faculté des lettres de Rennes.

Nous profitons de cette occasion pour recommander vivement cette Institution qui est appelée à rendre de grands services au pays et à la religion, par l'esprit dont elle s'inspire et le soin qu'elle prend des enfants qui lui sont confiés. — Nous nous faisons un devoir de mettre sous les yeux de nos lecteurs un extrait de son *prospectus*, en ajoutant que la pension varie entre 600 et 800 francs, selon les classes que fréquente l'élève :

L'*Institution libre de l'Immaculée-Conception* se propose un double but : développer l'intelligence des enfants par une instruction aussi solide que variée, et former leur cœur par une éducation chrétienne et une discipline exacte, unissant la fermeté à la douceur.

Pour atteindre ce double but, les maîtres ne se contenteront pas d'inculquer la science à leurs élèves ; mais, avec le concours assidu des parents, ils s'efforceront de maintenir en eux l'esprit de famille et d'exciter leurs sentiments religieux, pour en faire des hommes de foi et de devoir, utiles au foyer domestique et à la patrie.

L'Institution admet des *externes libres*, des *externes recommandés*, des *demi-pensionnaires* et des *pensionnaires*.

L'instruction comprend :

1^o L'*enseignement secondaire*, c'est-à-dire les matières exigées pour le baccalauréat.

2^o L'*enseignement secondaire spécial* : la langue française, l'histoire et la géographie, les mathématiques, la géométrie, l'arpentage, le lever des plans, la comptabilité, le dessin linéaire, la physique, la chimie, la cosmographie, les études agricoles et l'histoire naturelle. Les élèves ayant suivi tous ces

cours pourront être admissibles aux écoles d'Alfort, des arts et métiers, au volontariat, aux ponts et chaussées, etc.

3^o L'*enseignement primaire* : la lecture, l'écriture, le calcul, l'orthographe. *Les petits enfants sont confiés à des Religieuses qui leur prodiguent les soins les plus affectueux.*

Il y a, en outre, un cours de langues vivantes.

Pour entretenir l'émulation des élèves, les principales récompenses sont : l'*inscription au tableau d'honneur* tous les quinze jours ; la *lettre de satisfaction* tous les trois mois, pour bonne conduite et régularité dans tous les exercices, et le *billet de satisfaction* donné chaque mois par le professeur pour application au travail.

Les parents des externes pourront stimuler l'ardeur de leurs enfants en consultant chaque jour avec soin les notes et les observations du cahier de correspondance.

Sous le rapport de l'hygiène, l'établissement ne laisse rien à désirer. La nourriture y est saine et abondante. Tout lieu affecté aux exercices scolaires est gai et bien aéré.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

§ 1. — Les élèves considéreront comme la première de toutes les études celle de la religion, qui, en leur donnant une foi éclairée, les attachera fortement à leurs devoirs de chrétiens.

Ils montreront leur foi par le recueillement et la piété dans les prières, surtout à l'église, et spécialement pendant le saint sacrifice de la messe.

Il est prescrit aux élèves qui ne se préparent pas encore à la première communion, d'aller à confesse tous les trois mois. Tous les autres élèves s'approcheront chaque mois du tribunal de la pénitence.

§ 2. — Les élèves respecteront, dans tous leurs maîtres, l'autorité paternelle dont ils sont dépositaires et dont la source est en Dieu.

L'obéissance ne sera point en eux l'effet d'une crainte basse et servile ; elle aura son principe dans la foi, comme il convient à des âmes nobles et chrétiennes.

En toute occasion, soit dans l'Institution, soit au dehors, ils donneront à leurs maîtres des marques de leur respect et de leur attachement.

§ 3. — Un sentiment profond de charité chrétienne doit unir tous les élèves de l'Institution.

Ils devront mettre dans leurs rapports entre eux cette douceur, cette politesse de langage et de manières qui annoncent la bonne éducation.

L'usage de se tutoyer leur est interdit, excepté aux frères et aux cousins.

Ils se garderont bien de faire, soit dans l'Institution, soit au dehors, aucun rapport qui puisse causer de la peine à un condisciple.

Pour tous les renseignements, s'adresser à *M. le Supérieur de l'Immaculée-Conception, à Laval (Mayenne)*.

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

Côte-d'Or. — Mon R. Père, en faisant une neuvaine à Saint Michel, j'avais promis que s'il m'accorderait sa protection dans un procès et des difficultés très grandes, je lui en témoignerais ma reconnaissance en le publiant dans les *Annales*. Ayant été pleinement exaucée, je m'empresse de tenir ma promesse et je vous envoie 30 fr. pour les Apostoliques, en leur demandant de prier pour ma famille et mes parents défunts. N.

Manche. — Je vous envoie 100 fr. pour votre École apostolique; c'est à l'intention d'obtenir la continuation de la protection de Saint Michel sur une famille. Je viens demander une messe et une neuvaine de prières. Je vous prie de vouloir bien faire mention de cet envoi dans votre prochain bulletin. B.

Seine-Inférieure. — Mon R. Père, nous sommes heureux de vous faire savoir que nous avons été favorisés de plusieurs grâces par l'intercession de Saint Michel; nous remercions donc ce grand protecteur, et veuillez recevoir cette petite offrande de 2 fr. pour vos Apostoliques et le faire insérer dans vos *Annales* pour la gloire de ce saint Archange. T.

Seine. — Mon R. Père, veuillez insérer dans les prochaines *Annales* ce petit alinéa :

On remercie Saint Michel de sa protection relativement à des affaires difficiles; on espère de nouveau son intercession pour achever l'œuvre déjà commencée. N. L.

Morbihan. — Mon R. Père, je viens de faire une neuvaine à Saint Michel pour demander la guérison d'une personne dangereusement malade. Ayant été exaucée, je vous envoie 2 fr. pour une messe d'action de grâces. E. E.

Angleterre. — Mon R. Père, j'ai promis à Saint Michel, s'il me rendait une grande faveur que je lui ai demandée, de lui envoyer une somme de 10 schellings.

Ayant obtenu la grâce, je vous envoie ladite somme et je vous prie de dire une messe pour moi devant l'autel de notre saint Archange. H. G.

Manche. — Mon R. Père, je vous envoie ci-joint un petit mandat poste de 2 fr., en vous priant de dire une messe d'actions de grâces à Saint Michel pour une faveur obtenue par son intercession. B. de R.

Calvados. — Honneur, gloire et reconnaissance à Saint Michel! Je l'ai invoqué et une fois de plus il a prouvé que, si dans la vie on veut lutter, le bien l'emportera toujours à la fin sur le mal. A. F. L.

Somme. — Mon R. Père, ayant obtenu par l'intercession de Saint Michel, l'arrêt d'un incendie, par des circonstances incompréhensibles, je viens vous prier de vouloir insérer ce fait dans vos *Annales*, afin de donner plus de confiance en ce saint protecteur.

A cet effet, vous voudrez bien faire brûler une lampe pendant neuf jours devant son image, et faire dire une messe d'actions de grâces. M. F.

Belgique. — Mon R. Père, je viens vous exprimer toute ma reconnaissance pour le généreux concours de vos prières.

J'ai pleinement été exaucée, mon fils était souffrant et je ne croyais pas obtenir son rétablissement de si tôt, car différents traitements avaient été essayés sans le moindre résultat, quand par l'intercession de Saint Michel nous avons eu une guérison aussi radicale qu'inattendue. Pour la gloire de Saint Michel je vous prie d'en faire mention dans vos *Annales*. V^{ve} E. N.

Indre. — Mon R. Père, au mois d'août dernier, je vous avais prié de vouloir bien recommander à Saint Michel une bonne personne très malade; à peine la recommandation fut-elle envoyée, que la personne sentit un mieux très sensible; aujourd'hui elle est parfaitement guérie et recommence à travailler avec ardeur à la gloire du bon Dieu. L. G.

Mayenne. — Mon R. Père, je suis heureuse de vous annoncer que vos bonnes prières à l'Archange Saint Michel ont chassé l'ange exterminateur; l'épidémie a disparu, la mortalité a cessé depuis la fin de la neuvaine. Veuillez, mon révérend Père, croire à notre reconnaissance.

Je vous envoie 5 fr. pour vos Apostoliques, comme je vous l'avais promis. De la T.

Loire. — Mon R. Père, depuis bien des années, je demande chaque jour à Saint Michel de préserver ma chère maman de mort subite et de me donner la consolation de lui voir recevoir le bon Dieu à son heure suprême, afin qu'elle soit soutenue et fortifiée par Lui, pour le dernier combat !

Oh ! j'ai été exaucée au delà de mes vœux, ma tendre mère a reçu tous les sacrements et a fait la mort d'une prédestinée.

Veillez bien, mon Père, m'aider à acquitter ma promesse en faisant insérer dans vos *Annales* l'expression de ma vive reconnaissance envers le glorieux et tout puissant Saint Michel, pour la grande grâce qu'il m'a accordée.
M. L.

Seine. — Mon R. Père, j'ai eu l'honneur de m'adresser à vous, il y a déjà quelque temps, pour obtenir par l'intercession de Saint Michel la conversion de deux personnes âgées.

Le bon Dieu vient de séparer ce ménage uni depuis si longtemps, mais celui qui est mort a reçu tous les sacrements avec la plus grande piété, et celle qui reste, accablée par l'excès de sa douleur, est revenue à Dieu et sa conversion est réellement sincère ; aussi malgré le grand deuil que me cause cette mort, je ne puis que rendre grâce à Dieu et à Saint Michel pour cette double conversion, et suivant ma promesse je vous adresse 20 fr. en un bon de poste.

Je désire que sur cette offrande, il soit prélevé les honoraires d'une messe d'actions de grâce en l'honneur de Saint Michel et d'une autre pour le repos de l'âme de celui qui n'est plus ; le reste est pour l'École apostolique.
M.

Gers. — Mon R. Père, j'ai demandé une grande grâce à Saint Michel, il me l'a obtenue ; en reconnaissance de ce bienfait, je vous envoie 21 fr., vous laissant maître d'en disposer de la manière qui vous semblera devoir donner plus de gloire à Saint Michel. Vous direz une messe d'action de grâce.
V. D.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, j'ai prié Saint-Michel et j'ai obtenu la grâce que je sollicitais.
J'avais promis une insertion dans les *Annales*, je viens vous prier de la faire.

Je vous envoie 10 fr. en timbres-poste, sur lesquels je vous prie de prélever 2 fr. pour faire brûler une lampe devant la statue de saint Joseph et les honoraires d'une messe en actions de grâce.

Le surplus sera pour vos Apostoliques aux prières desquels je me recommande pour la réussite d'une autre chose que je demande à saint Joseph.
L.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Quelques beaux jours au Mont-Saint-Michel. — L'année archangélique : le nom de Saint Michel dans l'Écriture-Sainte (*suite*). — Roger II, abbé du Mont-Saint-Michel (*gravure*). — La Terre-Sainte (*suite*). — Saint Michel dans les arts (*suite*). — Faveurs obtenues.

QUELQUES BEAUX JOURS AU MONT-SAINT-MICHEL

Le Mont-Saint-Michel ! Les beaux jours d'autrefois sont moins nombreux pour lui maintenant, et comme les heures de bonheur ici-bas, ils s'écoulent rapidement ! Aussi est-ce avec une impatiente avidité que nous les saisissons pour en savourer les douceurs. Jadis de pieux et doctes moines, de valeureux capitaines, d'héroïques chevaliers couvrirent de gloire ce rocher choisi par l'Archange ; l'historien et le poète le célébrèrent en l'immortalisant.

Aujourd'hui que voyons-nous ? L'impiété se répand partout avec ses effets délétères. Cependant le Mont-Saint-Michel, le Mont de la prière et de la foi, conserve son cachet et demeure encore et toujours le sanctuaire, rendez-vous de l'homme de cœur et du chrétien convaincu. De temps à autre, il voit encore luire de beaux et glorieux jours ! Oh ! c'est que plus les ténèbres sont épaisses, plus le rayon de lumière qui les vient percer est brillant ! Plus la nuit est sombre, plus l'éclat de l'étoile est vif !

Alors le Mont-Saint-Michel redevient ce qu'il devrait toujours être, « le séjour de la piété. »

Voici quelques-uns de ces beaux jours :

I

Le 25 mai, en la fête de saint Grégoire VII, le grand champion des droits de l'Église et de Dieu, arrivaient au Mont-Saint-Michel de jeunes champions de l'Archange. Un cercle de musiciens, composé d'anciens élèves de l'Institution Saint-Vincent, de Rennes, s'était joint aux élèves de la Pension. Ils venaient, ces pieux jeunes gens, au nombre de quatre-vingts, sous la conduite de leurs anciens et toujours chers maîtres, invoquer l'Ange des combats et implorer sa protection dans la lutte qu'il leur faut chaque jour engager et soutenir contre le monde. Leur vénérable directeur, M. Dartois, chanoine honoraire de la métropole, célébra la sainte messe, pendant laquelle la musique, artistement dirigée, exécuta avec un ensemble parfait et une admirable expression de magnifiques morceaux. Dans ces flots d'harmonie, on sentait autre chose que le souffle habilement ménagé d'un poumon humain; on sentait la prière d'un cœur pur et chrétien empruntant, pour se dégager vers le ciel, le concours d'un instrument de musique. Pendant que leurs suaves accords caressaient ainsi agréablement nos oreilles, ces jeunes gens, par leur attitude, leur recueillement, leur piété, charmaient encore nos cœurs et les remplissaient d'édification. Les exercices de l'après-midi, la procession au chant de nos chères litanies de Saint Michel, le salut, ramenèrent pour nous les charmes et les joies du matin, et lorsque l'heure du départ venue, nous vîmes ces jeunes chrétiens descendre la Montagne et reprendre le chemin de Rennes, nos yeux les suivirent longtemps et nos cœurs redisaient : « Saint Michel! défendez-les dans le combat! Qu'ils soient toujours vôtres! »

Je ne veux pas terminer l'histoire de cette belle journée sans me donner le bonheur de rendre un juste hommage au courage et à la foi d'un jeune officier chrétien. Je le vis, en présence

d'un grand nombre de personnes, détacher son épée, la placer sur l'autel Saint-Michel, s'agenouiller pieusement et prier, pendant que le R. P. Supérieur récitait la formule de prière prescrite et bénissait l'épée. Une épée ainsi bénite et en de telles mains sera toujours l'épée d'un brave.

Honneur à vous, soldat chrétien! Ainsi faisaient nos pères! Ah! si notre France n'avait pour défenseurs que des cœurs comme le vôtre!

II

Le 9 juin devait renouveler pour le Mont et pour nous les joies du 25 mai, joies d'autant plus vives que ceux qui en furent l'objet étaient des hommes.

Au soir de ce jour, en effet, M. le Curé de Combrée, au diocèse d'Angers, accourait à la tête de soixante-cinq de ses paroissiens, représentants de tous, demander à Saint Michel de bénir sa paroisse, d'y conserver, affermir et augmenter le bien que poursuivait son zèle.

A huit heures du soir, tous ces hommes, un cierge à la main, se réunissaient aux pieds du saint Archange pour commencer la grande procession aux flambeaux à travers les grandes et magnifiques salles de l'Abbaye. Hélas! rien n'est parfait dans ce bas monde! L'air trop vif des couloirs éteignit plus d'un cierge, mais ce qu'il ne parvint pas à éteindre, ce fut la foi ardente de ces cœurs chrétiens, dont les voix mâles redisaient toujours sous ces voûtes séculaires :

« Sancte Michaël, ora pro nobis! »

Oh oui, je n'en doute pas, Saint Michel, du haut du ciel entendit les accents de leur pressant appel, et il défendra dans leurs cœurs cette foi ardente qui les amenait aux pieds de son autel.

Au retour de cette édifiante procession, M. le Curé de Combrée adressa à ses chers paroissiens quelques paroles pleines de feu, qu'ils reçurent avec un pieux et silencieux re-

cueillement, et que Dieu, sortant de l'auguste Tabernacle où son amour pour les hommes le retient captif, vint bénir et féconder.

Le lendemain, la grand'messe les réunissait tous à dix heures dans la basilique. Qu'il était beau le spectacle qu'offraient ces chrétiens, chantant tous en chœur et à pleine voix les louanges de leur Dieu et le *Credo* de leur foi! Qu'il était beau surtout de les voir tous venir s'agenouiller à la Table sainte et y recevoir avec amour le Jésus de l'Eucharistie! Ce n'était pas là un spectacle humain, c'était une scène divine. Chaque jour dans la Cité sainte doit s'écouler ainsi.

Lorsqu'on quitte les fêtes du monde, on s'en retourne le cœur brisé, fatigué, vide..., souvent même gonflé de remords! Il n'en fut pas ainsi pour nos chers pèlerins! Leurs larmes de bonheur et leurs regards remplis de regrets jetés vers ce Mont qu'ils allaient quitter, disaient assez éloquemment que la joie la plus vraie et la plus pure était dans leurs cœurs; qu'ils ne désiraient qu'une chose, se la donner un jour de nouveau!

« Saint Michel, nous reviendrons! »

fut le cri de départ.

Vous tous, chers Zélateurs et Zélatrices du culte de Saint Michel; vous tous, ses fidèles, vous aussi, n'est-ce pas, vous reviendrez et vous n'oublierez pas le vieux Mont de l'Archange.

III

Enfin arrivait notre grande fête de l'anniversaire du Couronnement de la statue de Saint Michel! Elle non plus n'a pas passé sans nous apporter son contingent de consolations. Nous craignons beaucoup cependant, et chaque jour nous nous disions en répétant le proverbe :

« Donec eris felix, multos numerabis amicos. »

Autrefois, aux beaux jours de notre chère œuvre, nos fêtes couvraient les routes de pèlerins! Mais demain...

Une fois encore notre France, la France de la foi, la vraie France, a fait mentir le proverbe et agréablement trompé nos craintives prévisions. Notre joie fut grande au matin de ce beau jour, à la vue de la foule se pressant dans la chapelle de Saint-Michel et remplissant l'espace si restreint que nous a ménagé avec tant de parcimonie la restauration du Monument. Bon nombre même ne purent trouver place. L'heure de la grand'messe arriva et le R. P. Supérieur, revêtu des ornements sacrés, monta à l'autel. Nos chers Apostoliques, admirablement soutenus par l'harmonium, que voulut bien tenir un jeune et pieux artiste de Cancale, entonnèrent les chants sacrés. Après le chant de l'Évangile, un des Pères prit la parole et fit dans une allocution pleine d'à-propos un ardent appel à la prière. Ensuite le saint sacrifice se continua; la Victime sainte immolée sur l'autel jeta de nouveau vers le ciel le cri du sang, pour apaiser la colère divine et retomber sur les cœurs fidèles qui l'offraient par les mains du prêtre, en pluie abondante de grâces et de bénédictions.

Les offices de l'après-midi, avec les vêpres et le salut solennel du très saint Sacrement nous réunirent de nouveau. Nous venions, aux pieds de Saint Michel, nous promettre mutuellement tous de faire revivre ces beaux jours qui viennent de marquer ces quelques semaines. Nous venions, sous l'œil de Dieu, nous dire l'adieu chrétien et nous y donner de nouveau rendez-vous.

Merci, à vous tous qui avez contribué à rehausser l'éclat de nos fêtes! Merci à vous, cœurs chrétiens, qui êtes venus vous ranger sous l'étendard de la fidélité et de la foi, sous la bannière de Saint Michel! Merci et honneur à toi, ville de Cancale, qui chaque année, nous envoies au nom de tes marins balancés sur les flots souvent furieux de l'Océan l'élite de tes enfants. Puissent nos voix, par Saint Michel, monter jusqu'au ciel et faire violence au cœur de Dieu! Que notre cri soit encore et toujours celui de l'Archange, soldat du Christ : *Quis ut Deus!*

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

Le nom de Saint Michel dans l'Écriture-Sainte

(Suite) (1)

Est-il besoin d'autres textes pour établir la glorieuse prérogative du noble Archange ?

QUIS UT DEUS ! C'est l'hymne magnifique dans sa brièveté, la louange parfaite de Celui qui, en opposant cet accent d'humilité et de soumission au cri d'orgueil et de révolte de Satan au mérité, Lui, d'être élevé par le Seigneur « au-dessus des astres, » et seul choisi pour l'organe de la divine parole et l'image de la gloire du Très-Haut.

C'est aussi une invocation puissante, un cri de détresse auquel le grand Archange ne peut refuser le secours de son bras invincible, puisqu'il lui rappelle son glorieux combat couronné d'un triomphe éternel.

II

Étudions maintenant le sens pratique de ce nom *admirable*, véritable *Magnificat* du Saint Archange, recueillons-le comme une fleur tombée du ciel, essayons d'en exprimer le mystique parfum : la foi, l'adoration, l'espérance, la charité, l'humilité, la componction s'en exhalent.

QUIS UT DEUS ! Qu'est-ce à dire ? Qui est semblable à Dieu ? Nul ne peut lui être comparé. Il est le souverain premier Être qui a dit lui-même : « Je suis celui qui EST, possédant seul la plénitude de l'être. Il est seul éternel, seul immuable, seul tout-puissant, seul infini dans sa nature et dans ses perfections. Seul, il existe par lui-même, et rien n'existe que par lui ; d'un

(1) Voir la livraison précédente.

souffle de son être il anima tout ce qui vit et respire. « O lumière éternelle qui ne reposes qu'en toi, qui seule te comprends, et qui comprise et comprenant, t'aimes et te souris ! » (Dante, *Paradis*, chant 33). »

QUIS UT DEUS ! c'est l'hymne muette de l'univers entier à la gloire de son Créateur. — L'azur éthéré de la voûte céleste étincelant d'astres innombrables ; les splendeurs du soleil qui illuminent et vivifient tour à tour les deux hémisphères, l'inépuisable fécondité de la terre dans une perpétuelle jeunesse que chaque printemps renouvelle, l'immensité de l'Océan, la majestueuse fureur de ses flots dont un grain de sable limite l'impétuosité, toutes les merveilles du monde physique, en un mot, ne proclament-elles pas la puissance du divin architecte ! « J'ai entendu les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre et au sein des mers s'écrier : Bénédiction et honneur, gloire et puissance à Celui qui siège sur le trône » (*Apoc.*, ch. v, § 13).

QUIS UT DEUS ! C'est l'acte d'adoration de l'homme, chef-d'œuvre de la Création, roi de l'univers, effrayé des mystères qu'il rencontre en lui-même, des sublimes facultés de son âme prisonnière d'un corps qui ne peut la contenir ; elle lui commande, et elle ignore par quels ressorts cachés elle lui impose l'obéissance ; il la sert et l'assujettit au plaisir et à la douleur ; elle l'anime et le vivifie dans une étroite union dont elle ne peut pénétrer le secret. Accablée du poids de sa propre grandeur qu'elle ne peut comprendre, elle s'écrie avec l'aigle de Meaux : « O Dieu, qu'est ce donc que l'homme ? Est-ce un prodige ? Est-ce un composé de choses incompatibles ? Ou bien est-ce une énigme inexplicable ? »

QUIS UT DEUS ! C'est l'acte de foi du chrétien aux splendides et consolantes vérités de sa religion : la régénération de l'homme déchu opérée par l'incarnation du Verbe de Dieu ; la vie nouvelle entée sur la souche dégénérée par l'adoption et la consécration baptismales, puis entretenue, fortifiée, renouvelée par les sacrements, ces sources fécondes et inépuisables d'où jaillissent sans cesse les mérites et le sang même du Sauveur, céleste

dictame, semence de vie, gage d'immortalité, enfin la prédestination au bonheur éternel dans la vision béatifique et la possession de Dieu même : « Seigneur, qu'est-ce que l'homme pour vous être manifesté à lui, et le fils de l'homme pour l'avoir tant élevé? » (Ps. CXLIII, v. 3).

QUIS UT DEUS! C'est le soupir d'espérance qui s'exhalait de l'âme tendre et pieuse du cygne de Cambrai : « ... Quand sera-ce, Seigneur? O beau jour sans nuage et sans fin dont vous serez vous-même le soleil et où vous coulerez au travers de mon cœur comme un torrent de volupté! A cette douce espérance mes os tressaillent et s'écrient : *Qui est semblable à vous?* Mon cœur se fond et ma chair tombe en défaillance, ô Dieu de mon cœur et mon éternelle portion! » (Fénelon, *Traité de l'existence de Dieu*, ch. v, prière).

QUIS UT DEUS! C'est l'acte d'amour, l'exaltation de l'âme en Dieu, lorsque recueillie aux pieds du divin Maître elle goûte dans de suaves épanouissements la joie intime de sa présence : elle se dilate, s'offre, se donne, heureuse et confuse, confiante et craintive dans le sentiment de son indignité et de sa faiblesse : « O Seigneur, vous êtes en moi comme la lumière et la vérité qui m'éclaire, comme le chaste attrait auquel mon cœur se prend » (Bossuet).

QUIS UT DEUS! C'est le gémissement d'humble componction de la brebis fugitive rentrée au bercail après de longs égarements. Combien il a été bon pour elle le divin Pasteur qui n'a cessé de la poursuivre, alors qu'elle le fuyait! Plus heureux, ce semble, qu'elle lorsqu'il la retrouva, il voulut la rapporter sur ses épaules afin de lui épargner les fatigues du retour et la consoler par sa tendresse de ce qu'elle avait souffert éloignée de lui : « O Dieu, *qui est semblable à vous?* Combien m'avez-vous fait éprouver de tribulations et de maux Et lorsque vous vous êtes retourné vers moi vous m'avez fait revivre en me retirant des abîmes de la terre » (Ps. LXX, v. 19 et 20).

(A suivre.)

Roger II, abbé du Mont-Saint-Michel

Les religieux se plaignaient hautement de Roger, l'ancien chapelain du Conquérant, qui, loin de courber la tête, montrait beaucoup d'arrogance. Créature de Guillaume, il se croyait certain de la faveur de son fils et en vint bientôt jusqu'à reléguer dans divers monastères tous ceux qui désapprouvaient sa conduite.

Quelques-uns furent exilés ainsi à l'abbaye de Saint-Vigor, dont le saint homme, Robert de Tombelaine, était prieur. Celui-ci ayant appris ce qui se passait au Mont, où il avait gardé beaucoup d'admirateurs et d'amis, écrivit une lettre dans laquelle lui, l'ami d'Anastase, d'Anselme et de Lanfranc, racontait la vision extraordinaire d'un de ses religieux : « Une nuit, dit cette lettre, il (le religieux) me pria de rassembler auprès de son lit tous les moines du Mont (exilés à Saint-Vigor). De la part de Dieu, leur cria-t-il, de la part de Saint Michel, ne retournez point au Mont tant que cet homme en est l'abbé. Si vous désobéissiez, vous auriez une mauvaise fin... Le Seigneur vous prouvera la vérité de mes paroles. »

Robert de Tombelaine était entouré de la vénération universelle. Sa lettre courut de monastère en monastère et parvint jusqu'aux oreilles du roi duc, dont la conscience inquiète prêtait par moment grande attention aux choses surnaturelles. Il avait déjà reçu les plaintes de l'abbaye et n'y avait point répondu, mais cette fois, il appela Roger à son tribunal à la ville de Caen. Le *Gallia Christiana* dit simplement de Roger : « Comme il n'avait de quoi se défendre, » il résigna son pouvoir et ne fut point enterré au Mont-Saint-Michel.

On est bien obligé de remarquer que le *Livre des Miracles* continue d'être prophète : Saint Michel ne veut pas donner chez lui sépulture à ces intrus. Mais d'un autre côté, il y a quelque chose de diabolique dans la longue obstination que mettent les fils de Robert le Diable à violer sans prétexte aucun le droit

d'élection conféré par leurs aïeux aux serviteurs de l'Archange. En sortant de son tribunal où il venait de condamner Roger I^{er}, créature de son père, Henri imposa à l'abbaye sa créature à lui, Roger II. Les moines ne furent pas même consultés par ce fondateur des « libertés anglicanes, » qui paraît avoir compris la liberté un peu capricieusement et comme le font nos librepenseurs, dans toutes les libres questions où ils se mettent à l'aise en confisquant le droit d'autrui à leur profit.

Cependant, le choix du roi d'Angleterre, inique en son principe, fut ici le meilleur possible. Roger II, le nouvel abbé, était un homme « docte, de grande religion et en tout capable de gouverner un monastère, au spirituel comme au temporel. » Le bien peut naître du mal pour peu que cela plaise à Dieu. Dans la déroute morale de nos dernières années, nous avons vu avec émerveillement un ministre partisan de la bénédiction nuptiale donnée par M. le Maire et des enterrements à la fleur jaune mériter une réputation proverbiale pour le bonheur de ses choix en fait d'évêques. Ce sont les jeux de la clémence divine.

Roger II, à peine installé, demanda le concours de ses moines pour le resserrement de la discipline que les guerres et le passage des abbés « du bon plaisir royal » avaient tristement relâchée. Une autre tâche lui incombait, la mauvaise gestion de Roger I^{er} qui, par malheur avait duré vingt et un ans, laissant le temporel de l'abbaye dans une situation très menaçante. Il y avait eu des ventes indûment et mal faites; des revendications se produisaient, soit devant les tribunaux, soit même à main armée : Roger II, homme de patience et d'intelligence, frayait laborieusement son chemin à travers mille difficultés presque inextricables, lorsqu'il se trouva tout à coup arrêté par un obstacle plus violent et plus puissant que tous les autres.

Un baron de la contrée, Thomas de Saint-Jean, lui déclara la guerre dans toute la force du mot et ne la fit pas de main morte. Il avait de nombreux vassaux qu'il tenait toujours en armes et partait chaque matin pour aller ravager les biens du



THOMAS DE SAINT-JEAN DEVANT ROGER II

monastère, tantôt ici, tantôt là, depuis Saint-Méloir de Bretagne jusqu'au lieu où Granville fut bâti, de l'autre côté de Saint-Pair.

Roger II ne voulut point opposer la force à la force. Il l'aurait pu. Il aima mieux garder au sanctuaire sa paix et ne rien tenir que du pouvoir de Dieu, délégué à son Ange. Cette pensée, belle en soi, emprunta une grandeur plus frappante à la simplicité pieuse que Roger mit à la traduire en fait. Sa CLAMEUR, comme on appela cette prière d'espèce inusitée et solennellement pressante dont il usa, émut le ciel, étonna la terre et a laissé une trace très marquée dans l'histoire. La parole doit rester ici aux chroniqueurs de l'époque : ce sont des témoins. Ils disent :

« Les religieux résolurent de célébrer *une clameur très pieuse*, sans l'omettre un seul jour, devant l'autel de Saint Michel, pendant que l'on chantait messe en présence du très saint et très vénérable corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ... chantant avec larmes *Miserere mei* et clamant *Kyrie eleison*. »

Thomas de Saint-Jean commença par faire comme beaucoup de gens qui, en lisant ceci, seront tentés de sourire. Il haussa même les épaules, une fois, deux fois peut-être, mais la troisième fois qu'on lui apporta l'écho du grand cri que ses persécutés élevaient contre lui jusqu'à Dieu, il songea. La clameur du sanctuaire continuait. Le persécuté s'étonna, puis il s'épouvanta, *exhorruit*, dit le texte. Et le voilà un jour qui sort de son castel en armes, car la fureur le transporte. Il est suivi de ses frères et de toute une troupe de barons. On traverse les grèves en bon ordre comme s'il s'agissait d'un siège, on sonne le cor sous les murailles et l'abbé se présente aux portes grandes ouvertes.

Ce n'est qu'un vieil homme ; il est désarmé. Il ne demande pas même : « Qui êtes-vous et que voulez-vous ? » car la maison de l'Archange n'a pas besoin de s'informer ; son hospitalité appartient à tous.

Ce sont les assaillants qui interrogent : « Moine, s'écrie Thomas de Saint-Jean, est-il vrai que tu as eu l'audace de crier jusqu'à Dieu contre moi et contre mes frères ? » Roger répond :

« C'est vrai, » et quand Thomas furibond demande pourquoi, Roger répond encore avec sa fermeté tranquille : « *Parce que tu as dépouillé et volé mon maître saint Michel*. »

A ce nom tous reculent comme si à la place du vieillard sans défense, l'immortelle jeunesse de l'Archange apparaissait soudain, brandissant l'épée de flamme qui « nous défend dans le combat. »

Thomas et les siens tombent à genoux, et chacun d'eux s'écrie en cherchant les mains de ces moines naguère abhorrés et méprisés : « Je serai votre soldat et votre serviteur. »

(*Les Merveilles du Mont-Saint-Michel*. — Palmé, Paris).

LA TERRE-SAINTE

(*Suite*)

MON CHER PÈRE,

Vous avez profité de mon absence pour faire connaître aux lecteurs de nos *Annales*, dans le dernier numéro de juin, que j'avais été honoré du titre de chevalier du Saint-Sépulcre. Je me réservais de faire connaître à mon heure et avec les circonstances qui en rehaussent le prix ce témoignage d'honneur que Son Excellence le Patriarche de Jérusalem a voulu donner en ma personne au Mont-Saint-Michel. Mais permettez-moi de vous le dire, sans toutefois vouloir vous contrister, j'eusse mieux aimé votre silence que votre communication.

Je vais continuer maintenant le récit de mon pèlerinage à Jérusalem. Vous me disiez dans une de vos dernières missives qu'on aimait à lire les lettres sur la Terre-Sainte et qu'on en désirait la continuation. Sûrement, je ne doute pas que vous ne soyez du nombre, car il y a intérêt pour vous ; c'est autant de pages en moins à préparer ou à composer. Mais pour les lecteurs

des *Annales* ce ne peut être qu'une marque d'indulgence et de bonté à mon égard en même temps que le signe d'un bon sentiment de piété et de respect pour les lieux sanctifiés par la présence de Notre-Seigneur.

J'ai encore à vous parler du jardin de Gethsémani, de la basilique de l'Assomption et du mont des Oliviers. Je serai court; du moins c'est ma pensée en commençant, car en parlant de Jérusalem, les pèlerins ne sont-ils pas comme les enfants qui ne tarissent jamais lorsqu'ils causent de leur famille, de leur maison ou de leur pays?

J'ai visité trois fois le jardin de Gethsémani. La première fois j'étais seul, et les deux autres fois avec deux pèlerins dont un connaissait particulièrement l'endroit; c'était M. l'abbé Garnier, de Langres, qui faisait pour la troisième fois un voyage de Palestine et qui a publié un volume très intéressant sur cette contrée.

Le jardin de Gethsémani, comme la montagne des Oliviers, se trouve à l'orient de Jérusalem. Il n'en est séparé que par la vallée de Josaphat au fond de laquelle coule le torrent de Cédron qui est à sec la plus grande partie de l'année. C'est à ce jardin qu'après la Cène et l'institution de la sainte Eucharistie Jésus accompagné de ses disciples se rendit par le versant oriental du mont Sion. Il aimait à s'y retirer tous les soirs pour se reposer dans la solitude des rudes fatigues de la journée. Cette fois, il ne prit avec lui pour être témoins de son indicible tristesse que trois de ses disciples, Pierre, Jacques et Jean, laissant les huit autres en un lieu qui est situé sur la voie même de la Captivité, entre le tombeau de Josaphat et l'enclos actuel du jardin. On sait que Judas en sortant du Cénacle était allé trouver les ennemis du Sauveur pour le leur livrer.

Pour mettre ce lieu si vénérable à l'abri de l'indiscrétion des visiteurs, les Pères Franciscains qui en ont la propriété l'ont fait entourer d'un mur assez élevé et ils en confient la garde à un de leurs Frères. Cet enclos renferme huit oliviers d'une grosseur énorme et d'une extrême décrépitude. La tradition

veut que ces arbres soient réellement ceux qui furent témoins des incompréhensibles tristesses du Fils de Dieu et des élans d'amour qu'il fit monter vers son Père dans la nuit qui précéda sa mort. C'est du reste un fait que l'olivier est un arbre d'une durée sans terme; Plin le Naturaliste dit qu'il est immortel.

Pour entrer, une porte basse et en fer s'ouvre dans le mur d'enclos; elle se trouve à l'orient, du côté de la montagne. En face de cette porte est le rocher à surface plane où Jésus laissa ses trois disciples en leur recommandant de veiller et de prier pendant qu'il irait lui-même le faire seul à l'écart. C'est là qu'il vint à trois reprises différentes leur faire la même recommandation et où les mêmes disciples se livrèrent au sommeil au lieu de prier. La prière les eût rendus forts, et pour l'avoir négligée en un moment si grave ils vont céder devant la crainte des Juifs, et au moment du péril, ils vont abandonner leur divin Maître. « C'est courir à la tentation que de ne pas courir à la prière, » dit à cette occasion saint Pierre Bouche-d'Or.

Dès que l'ange, qu'on croit être l'archange Saint Michel, venu pour le fortifier eut disparu, Jésus se leva et vint trouver ses disciples en leur disant : « Levez-vous, allons; celui qui doit me trahir est près d'ici. » Il parlait encore lorsque Judas arriva avec une troupe nombreuse. Il était un peu plus de minuit.

L'endroit où Judas trahit et livra son maître se trouve au sud-est du jardin de Gethsémani, non loin de la porte, au fond d'une impasse et il est indiqué par une colonne enclavée dans le mur. Ce lieu qu'on ne peut regarder sans un frémissement secret, est appelé dans le pays *osculo*, le baiser ou *terra maledicta*, terre maudite. Le pèlerin n'est pas tenté de s'arrêter longtemps; après avoir détesté le crime de Judas et adoré le Fils du Très-Haut, trahi et garrotté comme un malfaiteur, il s'éloigne, saisi d'horreur en se disant intérieurement : La mort! mille fois la mort! mais jamais l'infidélité, jamais la trahison!

Le jardin actuel est beaucoup moins étendu que l'ancien qui renfermait la grotte de l'Agonie, la pierre où les trois Apôtres dormirent et l'*osculo*. Ce jardin est maintenant un parterre bien

entretenu où la renoncule, l'œillet, le dahlia, le cocardeau, la rose et d'autres fleurs s'épanouissent avec éclat par les soins du Frère qui n'épargne pas le jeu de son arrosoir. Tout est cultivé avec soin et les allées elles-mêmes sont propres et bordées de jasmins et de rosiers qu'une grille légère en fil de fer protège contre les indiscretions des visiteurs. Un chemin de croix avec ses quatorze stations est incrusté à l'intérieur du mur. Comme une âme sérieuse et méditatrice est bien ici ! Jamais peut-être depuis plus de dix-huit siècles, on n'a entendu ici aucun éclat de rire ; jamais peut-être on n'a vu le moindre sourire, si ce n'est le sourire bienveillant du Frère gardien. On se rappelle, en parcourant ces allées, en s'arrêtant à l'ombre de ces arbres les paroles de l'Homme-Dieu à ses Apôtres la nuit qui précéda son sacrifice au Calvaire : *Mon âme est triste jusqu'à la mort*, et l'on se prend à s'attrister soi-même, et l'on voudrait être seul, près de ces arbres au pied desquels a prié Jésus-Christ, pour compatir à ses douleurs et étudier tout ému cet exemplaire divin, afin d'y puiser des leçons de patience et de résignation dans l'adversité et des encouragements dans les luttes si fréquentes de la vertu. O puissance de la foi, que tu es grande sur le cœur de l'homme docile à tes inspirations ! Seule tu sais faire son bonheur et sa joie ; et qu'ils sont à plaindre ceux qui ne te connaissent pas et qui n'apprécient que les joies mondaines, toujours accompagnées d'angoisses et suivies de dégoût !

Avant de sortir du jardin de Gethsémani nous tenions à emporter un souvenir de ce lieu sacré. Nous savions qu'on ne doit pas toucher aux oliviers. Il y a une défense expresse sous peine d'excommunication, depuis l'indiscrette dévotion de certains pèlerins qui ont fait périr un neuvième olivier qui existait à côté des huit survivants. Mais pensant que le Frère jardinier était autorisé à donner les petites branches qu'il coupe selon le besoin des oliviers, nous nous dirigeons vers lui et nous lui demandons pour chacun de nous une petite branche des gros oliviers. Avec un gracieux sourire il se met à scier une petite branche en trois morceaux et nous remet à chacun notre part. Heureux de cette

munificence nous sortons du jardin vénéré. Si donc vous en désirez une parcelle, je pourrai vous satisfaire. J'ai encore la moitié de ma part. Je suis prêt à en donner comme souvenir à toute personne qui m'en fera la demande.

Au sortir du jardin de Gethsémani nous nous dirigeons vers l'église souterraine qui renferme le tombeau de la sainte Vierge. Il y a à peine 50 mètres de distance. C'est là qu'elle avait été ensevelie ; mais Dieu n'a pas voulu que cette demeure de la mort gardât le corps qui avait été la demeure de l'Auteur de la vie ; exempt de toute souillure le corps de Marie devait échapper à la contagion du tombeau. C'est là qu'a eu lieu l'Assomption.

On arrive à l'église par le sud. On trouve d'abord un assez grand espace aplani et pavé où l'on descend par trois marches et sur lequel s'élevait autrefois une abbaye de Bénédictins. On descend ensuite un grand et magnifique escalier en marbre dans la direction du sud au nord ; il a quarante-huit marches ; dix à douze personnes peuvent s'y tenir de front. Il y a d'abord, à droite, une porte fermée qui conduisait dans la grotte de l'Agonie ; un peu plus bas du même côté, un enfoncement qui renferme les tombeaux de saint Joachim et de sainte Anne, et vis-à-vis, à gauche, un autre enfoncement qui contient le tombeau de saint Joseph. Ces tombeaux étaient la propriété des catholiques, mais ils leur ont été enlevés par les Grecs.

Quand on est arrivé au bas de l'escalier, on est dans une église qui a la forme d'une croix longue de 32 mètres et large de 7. Elle est solidement murée de tous les côtés ; sa partie orientale est taillée dans le roc. Elle ne reçoit de lumière que par une ouverture pratiquée dans la voûte, du côté de la montagne et par l'escalier. Le tombeau de la sainte Vierge est placé au milieu de la grande nef. Toutes les anciennes descriptions s'accordent à dire que ce tombeau était taillé dans le roc, comme celui de Notre-Seigneur. Il est aussi dans un petit monument ou chapelle qui a deux entrées, l'une au couchant, l'autre au nord. Les Grecs célèbrent leurs offices sur la table de marbre qui recouvre le tombeau ; les catholiques y disaient

la messe quand ce monument était en leur possession. Nos religieux y entretenaient alors vingt et une lampes. Au VII^e siècle, il y avait une église supérieure au-dessus de l'église souterraine. Godefroy de Bouillon mit ce sanctuaire en grand honneur et y fonda une abbaye de Bénédictins. La reine Mélisende, femme de Baudouin III et régente, rebâtit cette église vers le milieu de la domination chrétienne. Elle fut ensevelie dans cette église. Elle y avait un sépulcre de marbre blanc fermé par des portes de fer. Lorsque les chrétiens perdirent la Ville sainte, le couvent fut détruit, mais l'église souterraine fut respectée. Les Musulmans étant devenus maîtres de la Palestine, reconnurent les droits des catholiques sur cette basilique. Mais, selon le caractère des souverains et des gouverneurs, selon leur cupidité et leur intolérance, nos religieux et nos pèlerins devaient payer le droit d'y aller faire leurs prières.

Les Musulmans ont toujours eu beaucoup de dévotion pour le tombeau de la Sainte Vierge; ils y ont toujours eu un endroit pour prier, un *mhrab*, et pendant le XVI^e siècle, ils avaient même converti toute l'église en mosquée. Mais l'année 1698, les catholiques rentrèrent dans toutes leurs anciennes possessions. C'est au comte de Vergennes, ambassadeur de France auprès de la Porte, qu'on doit le dernier firman qui stipule d'une manière complète les droits des catholiques sur les principaux sanctuaires de Jérusalem. Mais, malgré le firman, Ragib-Pacha, devenu grand vizir, se hâta de donner aux Grecs cette église. A toutes les réclamations il se contenta de répondre : *Ces lieux appartiennent au sultan, mon maître, il les concède à qui il lui plaît : il se peut qu'ils aient été toujours aux mains des Francs, mais aujourd'hui Sa Majesté veut qu'ils soient aux Grecs.* A ce trait reconnaissez les Turcs. Telle sera toujours la valeur des traités avec la Porte quand elle sera puissante, soit par elle-même, soit par ses protecteurs, soit par nos dissensions.

O Marie, reine et protectrice des pèlerins, je me rappelle avec bonheur le respect profond, la confiance filiale dont j'ai été pénétré en visitant le sanctuaire où furent déposées vos dé-

pouilles mortelles; faites que toujours je sois digne de vous, et que mon âme, au sortir de cette vie, puisse, comme la vôtre, s'élaner d'un vol rapide vers les régions célestes pour contempler son bien-aimé et chanter avec vous ses louanges!

Entre la basilique de l'Assomption et le jardin de Gethsémani, il y a un chemin qui de Jérusalem conduit sur la montagne des Oliviers. Mais au lieu de prendre le côté du mont des Oliviers, nous nous dirigeons vers la *Casa nova* où nous appelait l'heure de midi. Nous traversons le pont élevé sur le Cédron, nous coupons au plus court, en sortant de la vallée de Josaphat, et nous arrivons à la porte de Saint-Étienne, ainsi appelée parce que c'est là que fut lapidé ce grand et courageux prédicateur de l'Évangile.

En foulant aux pieds ce sol arrosé du sang du premier martyr, nous échangeâmes des réflexions pieuses suivies de comparaisons et de rapprochements entre cette époque et la nôtre. Je dis ensuite à mes co-pèlerins que le plus ancien de nos Pères du Mont-Saint-Michel portait le nom d'Étienne et que les cathédrales de Sens et d'Auxerre, dans lesquelles, pendant mes études, j'avais passé tant et de si délicieux moments, étaient sous le vocable de ce protomartyr. Émus, nous nous agenouillons sur cette terre consacrée par son sang pour prier, chacun à nos intentions. Notre éloquent évêque, nos confrères, nos amis, nos bienfaiteurs ne furent point oubliés. Ah! veuille ce généreux martyr nous obtenir toutes les bénédictions célestes, afin que nous méritions comme lui de voir un jour les cieux ouverts à notre courage et à nos vertus!

Ce n'est pas sans peine que nous sommes arrivés à la *Casa nova*. Chemin faisant, un de mes deux compagnons fut pris dans le pied de grandes douleurs de rhumatisme articulaire, ce qui retarda beaucoup notre marche. Si le médecin du pèlerinage eût été là, il aurait pu lui administrer le remède dont il s'était déjà servi pour le guérir du même mal sur le vaisseau. Nous logions dans la même cabine et je fus le témoin unique de l'administration du remède. Voulez-vous le connaître? Le voici :

C'est dans le poignet qu'il avait son rhumatisme articulaire. L'heure étant venue d'appliquer le remède, le domestique prépare une cuvette pleine d'eau fraîche et une serviette bien blanche. Le docteur enlève son habit, trempe la serviette dans l'eau, la plie en long avec soin et pendant trois minutes frappe à coups redoublés avec la serviette mouillée sur l'endroit endolori. Le patient pousse des cris de douleur et demande grâce. Le docteur, tout essoufflé et en sueur, continue de frapper pendant les trois minutes requises pour la guérison. Le succès, en effet, fut complet. Après l'opération, le malade ne souffrait plus, il était guéri.

Agréez, etc.

ROBERT,

Supérieur du Mont-Saint-Michel.

SAINT MICHEL DANS LES ARTS

CHAPITRE DEUXIÈME

SAINT MICHEL, PRINCE DE LA LUMIÈRE

(Suite) (1)

La couleur avec ses tons mystérieux, ses nuances variées et son éclat éblouissant, permet au peintre de traduire sur la toile l'expression de cette radieuse physionomie, où l'éternelle vérité concentre un de ses rayons les plus purs et les plus célestes. L'artiste, si son pinceau est délicat, si son esprit est élevé, peut, sans être trop téméraire, essayer de reproduire l'attribut de prince de la lumière que les siècles chrétiens honorent en Saint Michel. Le ciseau du sculpteur est plus impuissant. Si le marbre se prête docilement à la volonté du statuaire qui veut représenter la force matérielle et la beauté physique sous des

(1) Voir les livraisons d'août et de décembre 1880, de juin et de décembre 1881, d'avril et d'octobre 1882, de février, d'août et de décembre 1883, d'avril 1884.

formes sensibles, il n'a ni assez de flexibilité, ni assez de transparence pour recevoir l'empreinte que la main du Tout-Puissant a dessinée sur le visage de l'Archange, au jour où le *Quis ut Deus!* a retenti sous les voûtes du firmament. La pierre, le marbre et le bois sont dépourvus de mouvement; la lumière est le foyer de la vie et de l'éternité.

C'est pour cela, sans doute, que la sculpture est ici beaucoup moins riche en chefs-d'œuvre et surtout beaucoup moins heureuse que la peinture. Elle affectionne l'ange des batailles armé d'une cuirasse impénétrable, brandissant d'un bras vigoureux une épée à deux tranchants et foulant sous son pied vainqueur le dragon aux abois (1); mais elle semble avouer sa faiblesse quand on lui parle de ce personnage invincible qui habite les régions supérieures et se nourrit d'un aliment divin. Il y a cependant des artistes qui ont choisi ce thème et se sont montrés à la hauteur de la tâche. Citons quelques exemples.

Le 2 octobre de l'année 1877, quelques membres d'un comité de Paris se présentaient au Vatican et offraient à Pie IX une statue d'argent, ornementée d'or. Cette statue symbolisait l'attribut de prince de la lumière et représentait l'Archange dissipant de la pointe de son épée les ténèbres du monde et portant d'une main ferme l'étendard du Sacré-Cœur, avec le chant de victoire : *Quis ut Deus!* L'immortel Pontife loua la composition et l'exécution de cette œuvre d'art et répéta à l'adresse de la France des paroles de reconnaissance et de tendresse. Unir Saint Michel avec le Sacré-Cœur, l'ami et le défenseur de la vérité avec le Verbe éternel manifestant à la terre l'amour si infini du Créateur, c'est une belle et sublime conception. Nous n'osons pas dire que l'artiste, dont le mérite est cependant incontesté, se soit élevé au-dessus de toute critique. Son ange, malgré son enthousiasme, malgré son élan vers les régions célestes, ressemble trop au génie des combats; il manque de calme, peut-être même un peu de dignité. La vérité s'affirme avec énergie, elle ne se propage pas à grands coups d'épée. Ces observations n'atténuent en rien les éloges tombés des lèvres augustes de Pie IX.

Le sujet est traité avec plus d'ampleur dans la statue monumentale qui s'élève au milieu de la cour d'honneur du grand

(1) Voir le chap. I, sur Saint Michel, ange des batailles.

séminaire de Coutances. L'homme de talent qui en est l'auteur a voulu représenter Saint Michel et comme affirmation vivante de la vérité, et comme défenseur des saines doctrines, et comme modèle des étudiants placés sous sa protection. En présence de cette composition remarquable, il est facile de reconnaître le « prince éthéré, » le « glorieux Saint Michel » du moyen âge. L'Archange touche à peine de la pointe du pied l'esprit de mensonge, qui cherche en vain à dissimuler sa rage et son désespoir; il est semblable à une vision du ciel illuminant la terre et dissipant les ténèbres de l'erreur; il marche à la tête des chœurs angéliques symbolisés par les neuf étoiles gravées sur son bouclier; le manteau qui flotte sur ses épaules et la couronne qui orne sa tête rappellent la plus noble de ses fonctions. Cette couronne a la forme d'une tiare de pontife et se termine par un globe entouré d'une zone et dominé par la croix. Touchante et vive image de l'Église, que le Verbe incarné embrasse de son amour et réchauffe au flambeau de sa vérité!

L'art chrétien ne saurait trop entrer dans la voie que vient de tracer l'auteur du Saint Michel dont Mgr de Coutances a enrichi son grand séminaire (1). Quel plus bel exemple peut-on placer sous les yeux des jeunes étudiants que celui de l'Archange, premier vainqueur de Lucifer, champion invincible de la vérité, incorruptible gardien des dogmes révélés et ami fidèle du Cœur de Jésus?

(A suivre.)

FAVEURS OBTENUES
par l'intercession de Saint Michel

Savoie. — Mon R. Père, je suis bien en retard pour remplir la promesse que j'ai faite à Saint Michel lors d'une terrible maladie survenue à ma pauvre femme et qui mettait doublement sa vie en danger, en raison des complications multiples de son triste état. Simultanément, nous fîmes ma chère malade et moi vœu à la Vierge réconciatrice de la Salette, et à la Vierge noire des Abymes de Myans, protectrice de la Savoie, ainsi qu'au glorieux Archange Saint Michel. A ce dernier, nous promîmes de

(1) Le Saint Michel du grand séminaire de Coutances est dû à l'habile ciseau de M. Potet, artiste nantais.

faire célébrer deux messes en son honneur, de faire brûler deux cierges de 1 fr. devant sa statue, et de faire inscrire dans les *Annales* qui se publient mensuellement la guérison de ma vertueuse femme.

Ayant été pleinement exaucé et voulant surtout ne pas être ingrat, je vous adresse ci-joint 8 fr. en un bon postal aux intentions mentionnées ci-dessus. D.

Hautes-Alpes. — Mon R. Père, plusieurs jeunes filles qui ont obtenu par Saint Michel de grands succès, vous prient par mon intermédiaire de publier ces faveurs pour la gloire du puissant Archange. D'autres, qui désirent pareil bienfait vous demandent dans ce but une part aux prières de votre pieuse Archiconfrérie, bien résolues à proclamer à leur tour la protection dont le bon saint Archange voudra bien les couvrir.

Ci-joint une offrande de 15 fr. comme expression de leurs divers sentiments.
Sœur M. G.

Haute-Savoie. — Mon R. Père, une personne vient remplir une promesse faite à Saint Michel, vous priant d'insérer dans ses *Annales* plusieurs grâces obtenues de la sainte Vierge par l'intercession de Saint Michel. Ci-joint un mandat de 20 fr. pour une neuvaine de messes d'action de grâces et la 10^e messe selon ses intentions. Cette personne se recommande elle et sa famille à vos bonnes prières. X.

Eure. — Mon R. Père, je vous prie d'insérer dans vos *Annales*, notre sincère reconnaissance envers le glorieux Saint Michel pour trois grâces spéciales obtenues par son intercession. A. L. B.

Calvados. — Mon R. Père, j'avais promis à Saint Michel s'il m'obtenait une faveur temporelle que je sollicitais, de le faire publier dans les *Annales*. J'ai été exaucée, et je viens accomplir ma promesse en réclamant de nouveau son intercession pour une entreprise difficile. A. B.
Ci-joint 2 fr. pour vos Apostoliques.

Pas-de-Calais. — Je vous envoie sous ce pli un mandat-poste de 10 fr. pour une messe d'action de grâces d'une faveur obtenue par l'intercession de Saint Michel, le reste pour vos Apostoliques. B.

X... — Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous adresser la somme de 10 fr., pour m'acquitter d'une promesse que j'avais faite à Saint Michel s'il m'obtenait une faveur que je sollicitais; il me l'a obtenue. M. L.

Maine-et-Loire. — Mon R. Père, je suis heureuse de vous annoncer que mon cher neveu a subi avec succès son examen de bachelier ès sciences à Montpellier. Je vous remercie des prières que vous avez bien voulu faire en sa faveur pour lui obtenir la puissante protection du glorieux archange Saint Michel. St L. de G.

Manche. — Mon R. Père, je vous adresse une modeste offrande de 10 fr. pour une messe d'action de grâces pour une faveur obtenue par l'intercession de Saint Michel. De C.

Côtes-du-Nord. — Mon R. Père, je vous remets sous ce pli 2 fr. pour faire brûler une lampe devant la statue de Saint Michel et 1 fr. pour vos Apostoliques, en reconnaissance d'une grâce obtenue. J. S.

Marne. — Mon R. Père, reconnaissance à l'archange Saint Michel pour une grâce obtenue par son intercession. X.

Seine-Inférieure. — Mon R. Père, j'avais promis à Saint Michel que si mon cher enfant réussissait dans ses examens je vous enverrais une offrande pour vos Écoles. Il a réussi, je vous envoie donc avec reconnaissance et bonheur la somme de 50 fr. Une anonyme.

Loire. — Mon R. Père, Saint Michel m'a exaucée : mon frère vient de recevoir une grande faveur; merci de vos bonnes prières; j'aurai sous peu l'occasion de vous en demander de nouvelles.

En attendant, veuillez, je vous prie, accepter ma modeste offrande pour vos Apostoliques. M. C.

Yonne. — Mon R. Père, je vous adresse sous ce pli un bon de 25 fr. pour votre École apostolique, en reconnaissance d'une faveur obtenue; daigne Saint Michel me continuer sa bienveillante protection! D.

Yonne. — Mon R. Père, j'avais promis une petite offrande à Saint Michel si mon fils était reçu à son examen, j'ai été exaucée et je m'empresse de vous envoyer 3 fr. pour une messe d'action de grâces et 7 fr. pour votre École apostolique. X.

Aude. — M^{me} d'A., ma mère, me charge de vous communiquer qu'ayant obtenu par l'intermédiaire de Saint Michel une faveur signalée, elle désire qu'il en soit fait mention dans vos *Annales*, ainsi que de la grande reconnaissance qu'elle éprouve à cet égard. J. d'A.

Ille-et-Vilaine. — Une personne innocente était accusée comme coupable. Malgré son innocence, elle craignait beaucoup d'être condamnée. Elle a prié Saint Michel et a promis une messe à son célèbre sanctuaire si son innocence était reconnue. Elle l'a été complètement.

Veuillez donc dire la messe promise et insérer cette heureuse issue dans vos *Annales*. D. L.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Les visites du monument et les pèlerinages. — La Terre-Sainte. — Henri IV et Saint Michel (*gravure*). — Dévotion de M. l'abbé Moigno à Saint Michel. — Variétés. — Le culte de Saint Michel en France. — Les chevaliers bretons de Saint Michel. — Faveurs obtenues.

LES VISITES DU MONUMENT

ET LES PÈLERINAGES

Depuis la publication des dernières *Annales*, plusieurs personnages célèbres à différents titres sont venus visiter le Mont-Saint-Michel. Nous avons vu M. le Ministre des affaires étrangères, M. le Ministre de l'agriculture, M. le maréchal de Mac-Mahon, Son Excellence le Nonce apostolique à Paris, Mgr l'Archevêque de Reims, Mgr l'Évêque de Luçon, et plusieurs sénateurs, députés et préfets.

Le nombre des visiteurs du Mont-Saint-Michel a considérablement augmenté cette année. Le midi de la France, à raison des influences cholériques dont il était atteint, a été peu visité. On s'est dirigé de préférence vers l'ouest et le nord. On est venu visiter la *Jérusalem de l'Occident*, comme l'appelaient nos pères, qui de tout temps a attiré et fixé les regards, mais surtout depuis que le Ministère des beaux-arts a terminé la belle restauration du cloître, cette œuvre splendide de l'abbé Raoul de Villedieu, finie en 1228.

La basilique du Mont-Saint-Michel, dans l'état où elle est, ne permet plus de grandes réunions. De nombreux étais, placés pour soutenir la voûte et la tour, et une barrière en planches

entre la grande et la petite nef, ne laissent plus que le transept méridional pour faire les offices. Mais si les foules n'ont pu venir à l'église, un certain nombre de pèlerins isolés ont apporté la joie à notre âme et nous ont beaucoup édifiés, car rien ne pouvait troubler leur piété et leur ferveur au pied de l'autel ou de la statue du saint Archange.

Le cercle catholique d'ouvriers d'Avranches, composé de 80 membres, est venu faire son pèlerinage à Saint Michel, le dimanche 21 septembre. M. Gautier, leur aumônier, a dit, à huit heures, à l'autel de Saint Michel, la sainte Messe à laquelle tous ont assisté et la plupart fait la sainte communion. Ils sont revenus, à deux heures, pour assister à la procession qui a été faite à la crypte de Notre-Dame-du-Mont-Tombe. M. le Curé de la paroisse catholique de Moscou (Russie), protonotaire apostolique, étant venu, ce même jour, pour faire son pèlerinage à Saint Michel, leur a adressé la parole au retour et fait une magnifique instruction sur la nécessité et l'efficacité de la prière. Un Salut solennel a terminé la cérémonie.

Honneur et remerciements aux membres du cercle catholique d'Avranches ! Ils se sont souvenus qu'ils sont nés sous l'aile de Saint Michel et que c'est de lui qu'ils doivent attendre aide et protection. Ils ont beaucoup prié dans leur pèlerinage. Leurs bonnes et énergiques résolutions produiront leurs fruits. Ils verront couronner de succès et de victoires leur volonté ferme, courageuse et persévérante. Confiance invincible en Saint Michel ! *Quis ut Deus !*

FÊTE DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL A SAINT AUBERT

ET DE LA DÉDICACE DE LA BASILIQUE

Nous rappelons aux associés de l'Archiconfrérie de Saint Michel que la fête de l'Apparition de Saint Michel à saint Aubert et de la Dédicace de la Basilique se célèbre le 16 octobre. Ce jour-là, les Messes se célébreront aux heures ordinaires, et le Salut solennel aura lieu à six heures et demie.

Il y a Indulgence plénière pour les membres de l'Archiconfrérie de Saint Michel. La Messe de communion sera dite à sept heures et demie, à l'autel de Saint Michel, pour nos Bienfaiteurs, l'Église et la France.

LA TERRE-SAINTÉ

MON CHER PÈRE,

A Jérusalem, les jours s'écoulaient vite; la quinzaine que nous y avons passée m'a paru comme un jour. Quand on examine les grands faits d'histoire et les étonnants souvenirs que renferme cette antique cité, on reconnaît facilement que ce n'est pas une semaine ou un mois qu'il faudrait, mais peut-être une année entière, pour se rendre compte des événements, en étudier la philosophie et en déduire les leçons qu'elle contient. Mais je ne suis pas venu à Jérusalem en philosophe ou en géologue, j'y suis allé en chrétien et je m'arrête surtout aux faits bibliques et aux monuments qui nous restent de la foi et de la bravoure de nos ancêtres.

Je vais finir aujourd'hui mon exploration hors de la ville. Je vous en aurai dépeint toute la partie extérieure, lorsque je vous aurai parlé de la montagne des Oliviers. Il est peu de montagnes qui soient aussi saintes que celle des Oliviers et où les souvenirs pieux s'accumulent en plus grand nombre; car elle a été sanctifiée depuis sa base, au jardin de Gethsémani, où le Sauveur venait prier si souvent, jusqu'à son sommet, d'où il s'est élevé dans le ciel. Elle a été sanctifiée par les larmes de l'Homme-Dieu pleurant sur Jérusalem et par les gouttes de sueur et de sang qui tombaient de son corps sur la terre, à l'heure de son agonie. Elle a été sanctifiée par ses pieds sacrés, qui en montaient et en descendaient les pentes arides lorsqu'il instruisait ses disciples, qu'il leur apprenait l'*Oraison dominicale*, et aussi quand il allait de Jérusalem à Béthanie porter des paroles d'affection et manifester sa toute-puissance.

Ce mont sacré est à 830 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée. De mon habitation, chez les Franciscains, il y a plus de trois kilomètres pour arriver à son sommet. La pente est fort raide et longue. La montagne tire son nom de l'olivier

qui autrefois s'y plaisait mieux que partout ailleurs. Aujourd'hui les oliviers n'y tiennent pas un rang distingué; les figuiers, les caroubiers et les abricotiers semblent leur disputer la place. En montant un sentier jaune et tortueux, route impériale du pays, j'avais en main mon *Guide* du frère Liéven de Hamme. Je m'aperçus tout à coup que j'étais à l'endroit jadis consacré par une église qui portait le nom touchant de *Dominus-Flevit*. C'était le lieu où le Sauveur, laissant tomber sur Jérusalem un regard plein de tendresse et d'amour, pleura sur elle en pensant aux malheurs qui la menaçaient. Je m'étais retourné pour me reposer un peu. Mais alors quelle ne fut pas ma surprise en apercevant devant moi Jérusalem! Vue à cette distance, à cette hauteur, sur son plan incliné, ce n'est plus cette Jérusalem avec ses décombres et ses rues étroites! Les deux coupoles qui surmontent la basilique du Saint-Sépulcre, l'immense dôme de la mosquée d'Omar, cette foule de minarets qui dominent toutes les maisons, les couvents qui se distinguent par leur élévation, leur étendue, ces murs à créneaux, ces portes antiques, tout donne à la ville sainte un air de grandeur et de magnificence qui transporte, et le pèlerin étonné reconnaît avec bonheur que si Jérusalem est une reine découronnée, elle est du moins toujours une reine et sans contredit la reine de l'Orient.

Après avoir dépassé le *Dominus-Flevit* on arrive au *tombeau des prophètes*. C'est une galerie disposée pour recevoir des cercueils. On ignore quels prophètes y furent ensevelis. Au dernier étage de la montagne s'élève un couvent de carmélites françaises, fondé par la princesse de la Tour-d'Auvergne. On l'appelle le *Pater*, parce que c'est le lieu où le Christ avait enseigné à la terre cette sublime prière que des millions de bouches redisent à toute heure sur la surface du globe. *Pater noster, qui es in caelis*.

Ce qui m'a le plus intéressé dans le monastère, c'est le cloître qui est ouvert aux étrangers et dont le mur intérieur est divisé en trente-deux panneaux qui contiennent l'*oraison dominicale* en trente-deux langues différentes. J'ai vu là l'urne contenant

le cœur du prince de la Tour-d'Auvergne, père de la fondatrice. On y voit aussi le tombeau de la princesse préparé d'avance et surmonté de sa statue en marbre blanc. Je m'éloignais avec regret de ce cloître intéressant, lorsque je vis deux prêtres français qui arrivaient pour le visiter. Je rentrai avec eux. Je voulais prendre note des trente-deux langues qui le long des murs reproduisent le *Pater* sur ces magnifiques panneaux en faïence peinte. Je pense que vous ne serez pas fâché de savoir quelles sont ces trente-deux langues. Les voici dans leur ordre : turc, allemand, anglais, moscovite, danois, slavons, norvégien, grec, syriac, chaldéen, latin, polonais, espagnol, portugais, géorgien, italien, français, samaritain, suédois, breton, tibétain, flamand, tartare, sanscrit, chinois, éthiopien, copte, indoustan, kurde, hébreux, arménien, arabe.

J'avais déjà vu le *Pater* traduit en quarante langues, à la très-riche bibliothèque du grand séminaire de Strasbourg. J'avais vu aussi la bulle *Ineffabilis* traduite en près de deux cents langues ou dialectes, mais rien ne m'avait impressionné comme ces trente-deux *Pater* peints et reproduits à l'endroit même où Notre-Seigneur avait appris cette prière à ses apôtres.

En montant encore un peu, on arrive au sommet de la montagne. C'est l'endroit de l'Ascension de Notre-Seigneur. Sainte Hélène, avait fait construire une basilique, au lieu même où Jésus après avoir accompli sa mission divine monta au Ciel, en présence de sa mère et de cent vingt disciples. Elle portait alors le nom de *Basilique de l'Ascension*. Saint Jérôme et plusieurs autres Pères nous apprennent qu'on n'a pu fermer la coupole au lieu où Notre-Seigneur, s'est élevé, à travers les airs et que le sol sur lequel se trouvaient les vestiges de ses pieds, n'a pu être couvert de marbre. Saint Arculfe, qui l'a visitée au VII^e siècle, nous en a laissé une description fort détaillée. Il dit que c'était une rotonde, sans toit ni voûte n'ayant qu'un autel dans sa partie orientale; au couchant, il y avait huit fenêtres, éclairées par huit lampes d'où jaillissait, pendant la nuit une si vive lumière, qu'elle se répandait sur la vallée du Cédron et

même jusque sur la ville de Jérusalem. Cette basilique a suivi les péripéties des autres sanctuaires de la Palestine, il n'en existe aujourd'hui que des restes informes et une vaste cour au centre de laquelle s'élève une petite mosquée de six à sept mètres de diamètre. Tous les voyageurs ont parlé de la trace des pieds du Sauveur qui se trouve encore imprimée dans le rocher. Les fidèles qui viennent adorer ici Jésus-Christ, *in loco ubi steterunt pedes ejus* (Ps. CXXXI), ne manquent pas de baiser les derniers vestiges qu'il a laissés sur la terre. L'empreinte que l'on voit aujourd'hui est enfoncée dans un rocher de couleur jaunâtre. La forme du pied est assez distincte; cependant l'empreinte paraît comme usée par tous les objets qui l'ont touchée depuis tant de siècles. Mais, rien ne peut faire supposer qu'elle ait été faite de main d'homme. On raconte qu'un gentilhomme de Provence traversa les mers et vint sur la montagne des Oliviers où ayant baisé maintes fois les saints vestiges, il prononça quelques paroles et rendit son âme à Dieu. Quel amour plus ardent pour Notre-Seigneur pouvait-il avoir en son cœur? Nul doute que son âme partant du lieu de l'Ascension n'ait suivi la trace du Sauveur jusqu'à la droite de Dieu le Père.

La bonne supérieure des sœurs de Sion dont le pays natal est près du Mont-Saint-Michel, comme je vous l'ai déjà écrit, me disait dans son couvent de l'*Ecce Homo*, à Jérusalem, qu'une femme très pieuse et très pénitente était venue, il y a deux ans, du fond de la Bretagne et avait fixé son séjour dans une grotte de la montagne des Oliviers, et là ne cessait de méditer sur le mystère de l'Ascension, demandant à Dieu que son âme prit au plutôt la même route que celle du Sauveur. Elle tomba malade au bout de six mois. Les religieuses la firent amener à leur maison de Jérusalem et voulurent lui donner tous les soins que réclamait sa maladie. Mais bientôt la bonne mère voyant que sa fin était proche, fit venir toutes ses sœurs auprès de cette âme séraphique pour qu'elles fussent témoins de la mort d'une sainte.

Je suis persuadé que plus d'un de nos pèlerins eût désiré mourir en ce lieu où la route du ciel semble toute tracée, et à

dire vrai, un pèlerin n'aurait-il pas le droit de rendre son âme à Dieu au sommet du lieu de l'Ascension? Il a suivi Jésus-Christ dans toutes ses humiliations; il l'a accompagné depuis le jardin des douleurs jusqu'au Calvaire; pourquoi ne suivrait-il pas son maître bien-aimé jusque dans le ciel? Pourquoi serait-il obligé de descendre la montagne pour gémir encore au milieu du monde?... Mais adorons les décrets de la sagesse infinie de Dieu, souverain arbitre de la vie et de la mort, et n'oublions pas pour notre consolation que celui qui aura le mieux combattu sera aussi le mieux récompensé.

A côté de la cour qui entoure la mosquée s'élève un minaret. J'ai pu y monter moyennant un *bacchiche*. Arrivé sur le haut du minaret, je vis se dérouler à mes yeux l'horizon le plus pittoresque et le plus grandiose. Je doute que dans l'univers on rencontre beaucoup de points de vue semblables. D'un côté, c'est Jérusalem et les montagnes d'Éphraïm et de Juda; de l'autre, c'est la Pentapole avec la mer Morte; c'est Jéricho avec ses jardins de verdure. Le Jourdain lui-même est à l'arrière du tableau et au delà sont les montagnes de l'Arabie avec leurs flancs sauvages et leurs têtes nues. Il me semble voir encore la grande figure de Moïse fixée sur ce mont des Oliviers et contemplant pour la première et dernière fois cette Terre Promise dans laquelle il ne lui sera pas donné d'entrer.

La montagne des Oliviers a trois sommets dont le plus élevé est celui du milieu, où eut lieu l'Ascension. Celui du nord s'appelle *Viri-Galilæi*, en mémoire des Apôtres qui ont entendu de ce même lieu la parole des Anges : *Hommes de Galilée, que faites-vous là, les yeux tournés vers le ciel?*

Le sommet qui est au midi s'appelle mont de l'*Offense* ou du *Scandale*, parce que ce fut là, en face du Temple du vrai Dieu, que Salomon, à la fin de sa vie, fit bâtir des temples aux idoles.

La nouvelle lune qui précédait la Pâque était notifiée aux Israélites dans toute la Palestine, et même à ceux qui habitaient les bords de l'Euphrate, par des feux allumés sur la montagne des Oliviers, auxquels correspondaient des signaux qui allaient

de montagne à montagne annoncer partout en un instant le commencement de l'année ecclésiastique. La Pâque des Juifs commençait le jour de la première pleine lune du mois de *nizan* (mars ou avril) et durait sept jours.

Le 7 mai 351, un prodige éclatant manifesta la gloire de Dieu aux yeux des habitants de Jérusalem. Une croix lumineuse, égale en splendeur à l'astre du jour, fut aperçue au-dessus de la vallée de Josaphat; elle s'étendait du Golgotha au sommet de la montagne des Oliviers. Elle dura plusieurs heures, et tout le peuple, après l'avoir contemplée, courut dans l'église pour chanter les louanges de Celui qui rendait ainsi témoignage à la foi des chrétiens.

A l'arrivée des croisés devant Jérusalem, Tancrede vint seul sur le mont des Oliviers, contempler la ville sainte. Cinq musulmans l'ayant aperçu, s'avancèrent contre lui. Le héros chrétien ne refusa point ce combat si inégal; il tua trois de ses ennemis, et les deux autres prirent la fuite.

Après un grand nombre d'assauts meurtriers et infructueux, les croisés, comme autrefois les Israélites autour de Jéricho, firent le tour des murailles de la sainte cité, les pieds nus, et chantant des psaumes et des cantiques. Ils vinrent sur la hauteur de l'Ascension ou ils admirèrent la ville promise à leurs armes. Ensuite excités par les paroles d'Arnould de Rohes et de Pierre l'Ermite, ils s'humilièrent devant Dieu, oublièrent leurs discordes et jurèrent d'être fidèles aux préceptes de l'Évangile.

Sous Beaudouin III, les habitants de Jérusalem défirent sur la montagne des Oliviers plusieurs princes turcs qui étaient venus menacer la ville, et qui furent presque tous tués dans leur fuite à travers les montagnes; le reste tomba dans les mains d'une troupe de guerriers de Naplouse qui, selon Guillaume de Tyr, réalisa ce proverbe de l'Écriture : *La chenille a dévoré ce que la sauterelle avait laissé.*

A une petite distance est la grotte de sainte Pélagie où fit pénitence et mourut cette célèbre comédienne d'Antioche, du Ve siècle. Convertie par la parole de saint Nonne, évêque

d'Édesse, elle appela ses esclaves et leur donnant avec la liberté des chaînes d'or : « Hâtez-vous, leur dit-elle, de vous affranchir de la servitude du siècle. » Huit jours après son baptême elle dépouilla la robe blanche, revêt le cilice, part pour Jérusalem. Antioche ne la vit plus.

En descendant la montagne pour opérer mon retour à la *Casa nova*, je trouve de nouveaux aliments à ma piété, car je suis au pays des touchants souvenirs. J'entre dans la chapelle du *Credo*, qui n'est pas bien éloignée du lieu du *Pater*. C'est là que les Apôtres se sont assemblés pour former le symbole et dresser ce formulaire qui est le résumé des principales vérités de la foi. Je me sentais ému et fatigué. Néanmoins la vue des douze Apôtres formulant chacun son article réveilla puissamment ma foi dans mon âme. Le symbole des Apôtres! N'est-ce pas en effet notre plus beau titre de gloire? Le symbole des Apôtres! Ne l'avons-nous pas appris sur les genoux de nos mères? Ne l'a-t-on pas développé à notre intelligence, au moment heureux de notre première communion? Ne l'avons-nous pas récité sous les yeux de notre évêque au jour de notre consécration sacerdotale? Dieu ne nous a-t-il pas fait la grâce de marcher jusqu'ici à la lueur de son divin flambeau? Ah! puissions-nous, cher ami, vous et moi et tous nos confrères, continuer à vivre fidèles afin de mériter de mourir dans la foi catholique, apostolique et romaine! Je sens tout le bonheur de croire et de croire fortement. J'ai lu la vie de Jouffroy. Ce philosophe, à la recherche du bonheur, proclamait hautement que le plus grand malheur de l'homme ici-bas, était de n'avoir pas la foi. Hélas! cette pensée jeta le trouble dans son âme, en considérant, le sort futur de la jeunesse française élevée, aujourd'hui, dans des écoles prétendues neutres. Quel sera en effet son avenir? O pénibles angoisses! Son malheur entrevu fit jaillir une larme de mes yeux et un soupir de mon cœur, puis je m'agenouillai plein d'émotion sur la dalle et je récitai le *Credo* avec le *Parce Domine*.

Agréez, etc.

ROBERT,
Supérieur du Mont-Saint-Michel.

HENRI IV ET SAINT MICHEL

D'après PAUL FÉVAL (1)

Dans la légende bretonne de Guy-Eder, baron de Fontenelle, on voit un ermite de Basse-Bretagne arrêter les soldats de Mercœur sous le *Mont Saint-Michel de la Trinité*, qui domine les pierres païennes de Carnac, auprès de Quiberon et leur dire que « MONSEIGNEUR (Saint Michel) a son HOMME en purgatoire, » d'où rien ne l'empêchera de sortir. Henri IV était prédit jusque dans les chansons du dialecte de Tréguier. Au temps de mon enfance, cette idée de *purgatoire* appliquée au père des Bourbons, captif de l'hérésie, se retrouvait dans tout le pays de Fougères et au delà de Dol, où la Ligue a laissé tant de souvenirs. La croyance existait que « le diable à quatre, » peu mystique pourtant de sa nature, avait une dévotion instinctive à Saint Michel (2), même au temps où il était huguenot.

Henri III, qui jouait pauvrement le vieux jeu de Catherine, penchait vers les protestants. Il s'enfuit de Paris devant Henri de Guise, vainqueur à la journée des Barricades. Ayant sacrifié ses favoris et proscrit ceux de la religion pour donner confiance aux catholiques, il convoqua les États à Blois, où les deux Guise tombèrent assassinés. La colère de la Ligue fut grande. On traîna dans Paris les images de Henri III sur des claies. Il demanda secours au roi de Navarre, et mourut (1589) sous le couteau de Jacques Clément.

Henri IV cependant gagnait de jour en jour du terrain, à mesure qu'il laissait voir l'attrait qui le menait vers la foi. Les vieux huguenots se défiaient de lui plus que les catholiques eux-

(1) *Merveilles du Mont-Saint-Michel*.

(2) Feu M. de Kerdanet, qui a ajouté de si curieuses notes à la *Vie des saints de Bretagne* de D. Albert le Grand, avait un cantique (ou chanson) que je n'ai pas retrouvé et dont le refrain était : *Michel au roi porte la foi*.

mêmes, en qui l'idée de la légitimité, dont les racines sont si profondes chez nous, combattait la répugnance religieuse. Sauf ce mal d'hérésie qu'il avait gagné au berceau, il était LE ROI; il n'y avait point à cet égard deux opinions.

La France n'aurait jamais accepté un maître protestant, c'est vrai; mais ces maladies qu'on apporte en naissant, se guérissent par la grâce de Dieu, et d'un bout à l'autre de la France il y avait des prières publiques et privées, des jeûnes, des offrandes, des pèlerinages pour la conversion de celui qui était encore l'ennemi et qui allait être le père. Cette même année, Tombe-laine fit sa soumission à Henri IV. Le Mont lui-même combattait toujours; mais il pria, et ces battements d'ailes qui accompagnaient les « voix » de Jeanne d'Arc, devaient bruir déjà mystérieusement sous la tente du fils de saint Louis, aïeul de Louis XIV, aux heures de la solitude.

Cela fut dit en matière de raillerie par les huguenots qui s'écrièrent : « Voilà Saint Michel parti pour Paris ! » quand ils virent disparaître un jour la statue d'or tournant sur son pivot et la pyramide qui la portait. Mais dans les chapelles du rivage, les enfants orphelins, les veuves et les mères harassées de pleurer leurs époux ou leurs fils enlevés par la guerre, levaient les bras au ciel, et les pèlerins bravant mille dangers pour traverser en procession les grèves, répétaient le naïf et pieux refrain du *Voyage de l'Archange*, qui courait les campagnes :

Michel au roi,
Porte la foi...

Il y avait, hélas ! une façon plus naturelle d'expliquer la disparition de la resplendissante statue que tout le pays naguère admirait : « Le vingt-deuxième jour de mars (1594), dit un manuscrit, fust brûlée la pyramide de la tour de l'église de ce lieu, qui estoit la plus haute du royaume, ensemble l'édifice du rond-point de ladite esglise, avec neuf cloches qui estoient dedans, qui furent fondues par négligence de la Chesnaye Vaulouet, à cause qu'il ne voulut bailler les clefs de ladite tour. »

Henri IV était sacré roi de France depuis le 21 mars 1594. Trois ans après, Mercœur avait fait sa soumission au père des Bourbons devenu catholique, et quand le Mocqueur assassina Quéroland, le Mont de l'Archange et son capitaine étaient déjà rendus à la défense de l'autorité deux fois légitime, selon la loi divine et selon le droit humain.

« Voilà donc, s'écrie le chroniqueur dans sa joie de Français et de catholique, voilà donc le Mont délivré de ses agresseurs ! Il demeure fixe et stable, et plus splendide que jamais... N'est-ce pas chose étrange que depuis neuf cents ans en ça et plus, la place de Saint Michel n'ait jamais été réduite?... Pour moy, je ne voy rien de plus admirable ni qui fasse mieux cognoistre combien Dieu a ce saint lieu pour agreable. Gloire à lui !... » Et il répète ailleurs : « Gloire ! gloire ! gloire à luy seul auteur et maistre de tant de merveilles ! »

Nous n'avons point parlé du cardinal abbé de Joyeuse. A quoi bon ? Les abbés, en vérité, depuis Robert Jollivet, avaient plus nui que servi au dessein de Dieu, qui, du haut de la montagne élue, épanchait le mystérieux *Sursum corda* comme un soufite de vie invincible dans l'agonie des guerres étrangères et civiles, au plus profond des angoisses de la patrie. L'Ange en ces derniers jours avait mené tout seul sa longue et victorieuse bataille, supérieur direct de ses religieux et commandant immédiat de ses soldats.

Il pouvait remettre au fourreau l'épée miraculeuse prêtée un jour à Jeanne d'Arc, puisque sa merveille suprême et la plus éclatante était accomplie : le cher ennemi de Rome avait reçu le pardon et la bénédiction du Pontife romain. La France avait vaincu ; la fille aînée de l'Église retrouvait son ROI TRÈS CHRÉTIEN.

C'est la fin de l'épopée surnaturelle qui plana au-dessus des événements de ces siècles, et notre œuvre touche à son terme. Mais l'Archange, prince du peuple de Dieu, avant de replier ses ailes (non point pour toujours), fendit l'air encore une fois, si on en croit le *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, qui parle



Saint Michel se tenant à côté d'Henri IV, en l'église de Notre-Dame-de-Paris, le 22 mars 1594.

(Merveilles du Mont-Saint-Michel. — Palmé, Paris.)

ainsi : « En cette heureuse journée (de l'entrée à Paris, 22 mars 1594), Henri le Grand, IV^e du nom, rendant grâces à Dieu dans l'église de Notre-Dame... par toute l'assistance en indicible nombre, près de Sa Majesté fut vu SAINT MICHEL ARCHANGE, GARDIEN DE LA FRANCE (en façon d'un jeune enfant, signalé par excellence en beauté et revêtu en blanc, ainsi qu'ordinairement les peintres nous dépeignent les anges), qui, tout le long de la cérémonie, se tint au costé droit du roi, et, icelle finie, disparut aussitôt, sans que l'on pût savoir quelle route il avoit prise, dont le roi, qui l'avoit fixement contemplé tout le long de la messe, fut espris en son cœur de telle jouissance... qu'il dit tout haut : « Nos ennemis sont bien perdus, puisque Dieu nous envoie Anges à secours... »

Mieux que personne, le Français par excellence, Henri de Bourbon, pouvait reconnaître le messager céleste qui, selon la légende de nos rivages de l'Ouest... « AU ROI PORTAIT LA FOI. »

DÉVOTION DE M. L'ABBÉ MOIGNO

A SAINT MICHEL

La mort vient de frapper M. l'abbé Moigno. Le Mont-Saint-Michel perd en lui un de ses plus grands admirateurs et un de ses bienfaiteurs les plus dévoués. Cet illustre savant, connu du monde entier, était très dévot à Saint Michel. Nous avons de lui bien des lettres qui témoignent de sa piété sincère et de sa confiance filiale envers le chef de la milice céleste. Il y a quelques années, lorsqu'il voulut publier son ouvrage intitulé : *Les Splendeurs de la foi*, il envoya au sanctuaire de Saint Michel en *ex-voto* son anneau de docteur, qui est muni d'une riche topaze. Il voulait ainsi obtenir par l'intercession de Saint Michel, les bénédictions du ciel sur son œuvre la plus importante. Voici la lettre qu'il écrivait au Rév. Père supérieur du Mont-Saint-Michel,

lorsqu'il voulut publier le sixième et dernier volume de ce splendide ouvrage :

« Mon très vénéré Père, j'ai grandement besoin que le bon Dieu vienne à mon aide; je suis toujours écrasé par la trop lourde dette (10,500 fr.) que fait peser sur mes épaules mon cinquième volume des *Splendeurs de la foi*. Cependant, je suis plein de confiance. L'article de la *Revue de Dublin* que je crois vous avoir communiqué, en déclarant mes *Splendeurs* sans rivales dans la littérature catholique, en me mettant au-dessus du cardinal Wisemann (ce que je ne méritais pas), et le Congrès catholique de Francfort, en émettant en leur faveur un vote solennel, ont bien hâté mon succès.

» Je vous remercie des litanies de Saint Michel que vous m'avez envoyées. Je renouvelle presque tous les jours ma consécration au grand Archange. Le moment est venu de faire imprimer mon sixième volume : *Le miracle au tribunal de l'histoire* où Saint Michel a sa belle pièce. Priez Dieu qu'il m'inspire et m'arme d'un courage nouveau. Dites pour moi une messe le plus tôt possible.

» Je suis en union de vos saints sacrifices, sous l'étendard et le bouclier de Saint Michel.

» Votre très humble confrère,

» L'abbé L. MOIGNO. »

Le *Moniteur universel* publie sur l'abbé Moigno un article plein d'intérêt et de respect. Le spirituel chroniqueur a beaucoup connu l'éminent savant; il rend un hommage ému à ses vertus et à sa science. Il nous montre l'abbé Moigno se trouvant riche avec 425 fr. et un léger casuel comme diacre d'office à Saint-Germain-des-Prés.

« Il est vrai que la paroisse le logeait dans une sorte de maisonnette accolée au flanc de l'église, près de la porte latérale. On lisait sur le mur : *Sonnette des sacrements*. Souvent, la nuit, l'ami d'Arago et d'Ampère était réveillé en sursaut pour aller, à travers la pluie ou la neige, porter le viatique à quelque bonne

emme : « Par bonheur, me disait-il, j'ai le sommeil d'un enfant. Dès que je pose la tête sur l'oreiller, je m'endors. »

» La porte d'entrée s'ouvrait sur un couloir obscur, aboutissant à un jardinet grand comme un mouchoir de poche et tout encombré de poules et de lapins, de pigeons et de canards. A droite, un escalier raide, étroit et obscur montait à la cuisine, puis au cabinet de travail de l'abbé. Il m'est arrivé de trouver toutes les portes ouvertes et d'errer dans les couloirs en jetant des appels longtemps sans écho. A la fin, la vieille bonne infirme, qui le servait depuis un demi-siècle, arrivait en clopinant, et nous cherchions ensemble son maître, qui, parfois, était parti pour le bureau du journal ou pour une séance de l'Académie, en oubliant de fermer sa porte.

» Et en dehors de ses livres et de ses papiers, qu'aurait-on pu lui voler, mon Dieu ? Le mobilier de sa chambre à coucher lui avait coûté 35 fr. dans une vente du quartier. Il fut fracassé, le 20 janvier 1871, par un obus prussien, qui tomba sur la toiture de Saint-Germain-des-Prés ; mais la ville de Paris, dans sa munificence, récolta, comme des objets précieux, les fragments du bois de lit, de la table de nuit et des chaises de paille.

» Quant au cabinet de travail, c'était un déversoir, un abîme où venaient s'engouffrer, chaque jour, les publications scientifiques du monde entier, sans en excepter l'Océanie.

» L'abbé Moigno était en correspondance avec tous les chimistes, physiciens, mathématiciens et naturalistes du globe. Les fauteuils y servaient aux usages les plus divers, excepté à celui pour lequel ils ont été créés : ils supportaient des in-folio, des rames de papier noirci, des fioles, des échantillons, des appareils : il se retrouvait sans peine au milieu de ce chaos.

» La vie de l'abbé Moigno était réglée et méthodique comme un théorème :

» Toujours couché entre dix et onze heures du soir, toujours levé à six heures du matin, eût-il été dérangé deux ou trois fois la nuit, il ne faisait son premier repas qu'à midi. Et quel repas ! J'en appelle à ses invités, s'il en survit. Aux grands jours, un

lapin du jardinet en faisait tous les frais. La rouelle de veau aux carottes marquait la limite extrême de ses horizons culinaires.

» La première fois que je vis l'abbé Moigno, il profita d'un moment où la bonne vieille boîteuse lui apportait ses journaux pour me la présenter en me vantant son caractère, son esprit d'ordre et ses talents de ménagère. Son caractère ? Comment ne pas être doux avec un homme qui était la douceur même et se laissait mener comme un enfant ? Son esprit d'ordre ? J'en avais eu des échantillons dans la tenue de la maisonnette. Quant à son talent de cordon bleu, l'abbé Moigno était le juge le plus incompetent qui ne fut jamais. On eût pu le faire diner de croûtes de pain et d'eau claire, sans qu'il s'en aperçût, et même de racines carrées ou cubiques en détournant son attention par une causerie vive et animée.

» Et rien n'était plus facile que d'amener une conversation attrayante :

» Quel que fût le visiteur qui vint le voir, l'abbé Moigno pouvait causer avec lui, il avait appris en se jouant, non seulement l'hébreu et les langues classiques, mais l'anglais, l'italien, l'espagnol, le portugais, l'allemand et l'arabe. La particularité la plus saillante de son esprit était une mémoire extraordinaire, encore aidée par d'ingénieux moyens mnémotechniques. Ce qu'il lisait s'écrivait dans sa tête ; il n'oubliait jamais ce qu'il avait une fois appris, — et il avait tout appris. L'obus prussien lui broya cinq cents volumes ; mais comme il les avait lus tous, il ne les considéra pas comme perdus. Au minimum, il se rappelait le livre, la page et la ligne où se trouvait le renseignement dont il avait besoin. Sur son invitation, je le mis à l'épreuve, en lui demandant à brûle-pourpoint les noms du 36^e patriarche de Constantinople, du 123^e pape et du 10^e comte palatin du Rhin. Il réfléchit quelques secondes, et répondit : Sergius, Landon, Conrad de Souabe.

» Je vérifiai aussitôt. C'était bien cela. J'avoue que je fus saisi. »

VARIÉTÉS

Les biens de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel en 1789

(Suite) (1)

PROVINCE DE BRETAGNE

PLEINE-FOUGÈRES. — Art. 52. — L'ancien manoir de Monttroult, consistant en prairies, terres labourables, moulin à eau, rentes foncières et seigneuriales, droits de lods et ventes, etc.

SAINT-MÉLOIR-DES-ONDES. — Art. 53. — Le manoir seigneurial et ses dépendances.

CANCALE. — Art. 51. — Les dîmes de tous les blés.

Prieurés non unis dont jouit la Communauté.

Le prieuré de Notre-Dame de Tombelaine, dont est titulaire dom François Ragot, sous-prieur de l'abbaye, possède la terre du Fougeray à Bacilly, et le fief de Bricqueville, dans le diocèse de Coutances.

Le prieuré de Saint-Nicolas de Pontorson, dont est titulaire dom Latour, religieux de Pont-Levoy, possède une maison avec jardin et la dime de Caugey.

Le prieuré de Mont-Dol, dont est titulaire dom Georges Le Fèvre, religieux de Saint-Vincent du Mans, est évalué à 350 liv.

Le prieuré de Saint-Symphorien-de-Craon en Anjou, dont est titulaire dom Langevin, religieux et procureur de l'abbaye de la Couture, vaut 760 liv.

Le prieuré de la Bayette, dont est titulaire dom Étienne Barat, prieur de l'abbaye de Lantenac, au diocèse de Saint-Brieuc, est situé à la Dorée, dans le Maine, et vaut 6,670 liv., « plus le bois de haute futaie et taillis du prieuré, contenant 52 arpents 82 perches, lequel ne produit aucun revenu depuis 40 ans, et est entièrement dévasté par les habitants des paroisses voisines. »

(1) Voir la livraison de juin 1884.

Art. 60 et 61.

Enfin une rente foncière de 75 liv. due par le prieuré de Saint-Germain-sur-Ay, et une de 20 liv. due par les six vicaires de la cathédrale d'Avranches pour dîmes de la paroisse de Juilley.

Le total général des revenus de l'abbaye du Mont-Saint-Michel est de 47,807 liv. 7 sols 8 deniers.

Les charges sont de 12,870 liv. 19 sols 10 deniers.

Ces charges consistent dans les décimes à la caisse du Clergé; dans les suppléments de pension ou portions congrues des Curés du Mont-Saint-Michel, Ponts, Ardevon, Huisnes, Curey, Genêts et Cancale; dans le traitement de certains vicaires; dans la desserte de chapelles, dans des rentes à divers; dans la réparation des églises de possession de l'abbaye, etc.

Biens meubles.

Dans le chœur de l'église, un grillage en avant, un autel de bois marbré et doré, garni de six grands chandeliers et d'un crucifix en cuivre, de tapisseries antiques pour le sanctuaire, une belle boiserie peinte en portraits dans le chœur, avec un superbe aigle, *quoique dans le gothique*, bancs pour le célébrant et les chantres, lampe et bénitier de cuivre, deux crédenches en marbre avec pieds dorés.

La sacristie, garnie d'une boiserie antique avec toutes les armoires nécessaires, renferme : 1° six ornements complets de velours cramoisi, de satin blanc brodé en or, de drap d'or et d'argent, de velours violet, de velours noir garni de moire d'argent et de velours vert; 2° un dais de velours cramoisi brodé en or; 3° deux écharpes; 4° deux tapis et trois coussins; 5° une vingtaine de chasubles; 6° quarante-trois aubes et tout le linge d'autel nécessaire; 7° des soutanes rouges avec des aubes fines pour les enfants de chœur.

« Il y a dans la tour six cloches qui peuvent peser six à sept mille. »

Le Trésor possède, en argent : une croix de procession, deux chandeliers, un encensoir avec sa navette; deux burettes avec le plateau; un bâton de chantre; une masse de bedeau, un calice, deux paix et une boîte pour les saintes huiles; — en

vermeil : quatre calices et un ostensor sans pied : on prend le plus grand calice pour lui en servir.

Le Trésor a de plus une statue de Saint Michel, couverte d'une feuille d'or très mince; une châsse d'argent contenant le corps de saint Aubert; un bras d'argent renfermant un bras du même saint; un dôme de cuivre doré et argenté, contenant le chef de saint Aubert;

Douze autres reliquaires en argent;

Une petite Vierge d'argent; un saint Nicolas d'argent doré; un saint Yves d'argent avec un rubis; une croix d'argent doré contenant une parcelle de la vraie croix;

Deux mitres garnies de perles;

Dix reliquaires en bois doré.

« Ledit Trésor renfermé par un beau grillage en fer. »
La Bibliothèque est riche de 1,236 in-^{fo}; 458 in-4^o; 333 in-8^o; 1,199 in-12; 30 in-16. En manuscrits, il y a 161 in-^{fo}; 109 in-4^o; 17 in-12; 3 in-16; 1,081 reliés en parchemin et de tous formats; un atlas en trois volumes. Tous ces ouvrages concernent les saintes Écritures, les Conciles, les saints Pères, la Théologie, l'Éloquence, le Droit canon et le Droit civil, le Monachisme, la Littérature, la Poésie, la Philosophie et l'Histoire.

Le grand Réfectoire est lambrissé d'une boiserie aux armes de Lorraine; on y voit une chaire, sept tables, sept tableaux et deux armoires.

La salle des Hôtes est lambrissée et tapissée.

La Grande-Chambre, où les religieux s'assemblent après le diner, est meublée de six fauteuils, un sofa, douze chaises, une commode et deux tables à tapis vert.

Dans l'Hôtellerie, huit chambres sont meublées.

Les Religieux affirment que tous les titres concernant l'Abbaye se trouvent dans le Chartrier, sauf quelques-uns relatifs à la seigneurie du Mesnil-Adelée, qui ont été confiés, sur récépissé, au comte de Cresnay, et quelques autres mis entre les mains de M. Pinot de la Cocherie, avocat de la maison, et de M. Porée, son procureur, pour la poursuite de procès.

LE CULTE DE SAINT MICHEL EN FRANCE

— DIOCÈSE DE VALENCE —

Le glorieux archevêque Saint Michel possède dans le diocèse de Valence de nombreuses églises dédiées en son honneur. On n'y compte pas moins de seize paroisses, actuellement existantes, placée sous son vocable, ce sont les suivantes : Saint-Ange, Saint-Michel-de-Montmirail, Châteaudouble, Montchenu, Pisançon, Échevis, dans l'arrondissement de Valence; la Laupie, Clansayes, Poët-Laval, la Garde-Adhémar, dans celui de Montélimar; Remuzat, Rochebrune, Châteauneuf-de-Bordette, Novezan, Reilhanette et Vers, dans celui de Nyons. Il n'y en a pas actuellement dans l'arrondissement de Die, mais les anciennes paroisses de Besaudun, dans le canton de Bourdeaux, et d'Espenel, dans celui de Saillans, lui étaient pareillement dédiées, ainsi que primitivement celle de Marignac (canton de Die) qui prit plus tard le titre de Notre-Dame-de-Pitié. L'ancienne paroisse de Léoux (commune de Villeperdrix) dans l'arrondissement de Nyons, était aussi sous le vocable de Saint Michel.

Outre ces églises paroissiales il existe encore dans le diocèse de Valence différents quartiers qui portent le nom de Saint-Michel et où se trouvaient autrefois des chapelles, églises ou prieurés dédiés en son honneur; ils ont disparu pour la plupart. En voici quelques-uns :

1^o L'ancien prieuré de Saint-Michel, à Vaunavey. Il reste encore des débris imposants de l'église bâtie au sommet d'un mamelon conique qui s'élève subitement au milieu de la plaine.
2^o Le prieuré d'Anse, sur un rocher élevé taillé à pic de toutes parts et qui domine le petit village d'Ansage, près de Beaufort (canton de Crest nord). Il n'en reste plus aucun vestige.
3^o L'ancienne église bâtie sur le rocher qui domine Pierrelatte, c'était l'église de la citadelle; elle fut érigée en collégiale par Louis XI en 1475 et détruite pendant les guerres de religion. Il n'en reste plus rien.
4^o Chapelle de l'ancien château de Pellafol-sur-Barbières (canton de Bourg-de-Péage), bâtie sur une corne de rocher que l'on appelle encore la corne de Saint Michel.

Il n'en reste que quelques pans de mur. 5^e Chapelle de Saint-Michel encore subsistante, dans la garenne du château de Suzela-Rousse. 6^e L'une des anciennes églises de Montélimar, disparue depuis longtemps, était dédiée à Saint Michel. 7^e Ancien prieuré de Saint-Michel à Soyaux (canton Crest sud). Il y a encore dans les anciens cimetières de Lachau (canton de Séderon), de Montbrison (canton de Grignan) et de Roynac, près Marsaume, des chapelles dédiées à Saint Michel. Tout près de la belle église Saint-Barnard-de-Romans s'élevait autrefois une chapelle à Saint Michel, dont on voit encore quelques restes qui donnent une haute idée de son architecture; M. Chevalier père en a publié une notice. Nos vieux titres font aussi mention d'une ancienne église de Saint-Michel-d'Albon, la même sans doute qui a laissé son nom au quartier de Saint-Michel-sur-Anneyron.

Il y avait des chapelles dédiées à Saint Michel dans les églises de Livron, de Valaurie (près Grignan) et de Chabeuil; cette dernière avait pour patron un M. de Saint-Ange, dont la famille l'avait sans doute fondée par allusion à son nom. Je trouve aussi une ancienne chapelle de Saint-Michel à Valence, mais je ne sais où la prendre, elle était sans doute dans la cathédrale.

Enfin, je dois signaler une chapelle récemment fondée à Rochefort-Samson (canton de Bourg-de-Péage) par une pieuse famille qui a voulu se placer sous la protection du glorieux Archange, dont elle porte le nom (elle s'appelle Michel), en lui élevant près de sa demeure un fort beau sanctuaire. Cette chapelle a été bénite solennellement le 29 septembre de l'année dernière par M. le Curé de Rochefort-Samson, au milieu d'un concours considérable de ses religieux paroissiens.

J'ai remarqué des médaillons de Saint Michel sur la plupart des cloches anciennes. On voulait sans doute marquer par là la puissance de Saint Michel sur la foudre et les tempêtes et sur toutes les intempéries de l'air que la cloche a pour effet de conjurer. C'est pour ce motif aussi, c'est-à-dire pour honorer le glorieux Archange comme maître des puissances de l'air, que la plupart des lieux qui lui sont dédiés se trouvent sur des points culminants.

BIBLIOGRAPHIE

LES CHEVALIERS BRETONS DE SAINT MICHEL

PAR LE COMTE D'HOZIER

Publiés avec une préface et des notes, par GASTON DE CARNÉ.

Jean-François d'Hozier, juge d'armes de France, avait composé, de 1783 à 1793, sur les Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel, un volumineux recueil de notices, restées manuscrites jusqu'à ce jour. Cette collection, si précieuse pour l'histoire des familles françaises, n'a été acquise par la Bibliothèque Nationale qu'en 1851.

M. Gaston de Carné, membre de la Société des Bibliophiles Bretons, a pensé qu'il serait intéressant de connaître la place que les Bretons ont occupée dans l'Ordre; et c'est le résultat de ses recherches qu'il publie aujourd'hui en un volume in-8^o de 500 pages. Les dernières données des Nobiliaires Bretons n'avaient porté qu'à environ 230 le nombre des Chevaliers de Saint Michel appartenant à la Bretagne. Les perquisitions de M. Gaston de Carné ont élevé ce nombre à 600.

Les notices publiées offrent de l'intérêt à plusieurs points de vue. Avec la conscience qui distinguait la grande race des généalogistes, d'Hozier n'a travaillé que pièces en mains; et c'est toujours sur titres originaux qu'il a basé ses témoignages. Il n'a rien négligé de ce qui pouvait rendre son travail intéressant. Il a indiqué les principaux traits biographiques de tous les personnages nommés, leurs services à la cour ou dans les armées, les fonctions qu'ils ont remplies, les gouvernements qu'ils ont occupés, les missions dont la confiance royale les avait honorés, la date de leur admission dans l'Ordre de Saint-Michel, et toutes les dates importantes qui tombaient dans le champ de ses vastes recherches. Enfin, il a retrouvé les noms des pères et mères de tous les Chevaliers.

Ajoutons que, pour compléter l'utilité de ce recueil, au double point de vue historique et généalogique, M. Gaston de Carné a joint une préface et des notes au texte qu'il publiait.

La préface est une étude sur l'Ordre de Saint-Michel, dont l'histoire, très intéressante, est peu connue. Les notes, qui, à elles seules, formeraient un volume, donnent les alliances contractées par les membres de l'Ordre. Puisées aux meilleures sources, elles mentionnent également 150 noms de Chevaliers de Saint Michel, dont l'existence a échappé à d'Hozier, et contiennent de nombreux renseignements, d'un caractère entièrement inédit.

Une table alphabétique, à la fin de l'ouvrage, réunit tous les noms des personnes citées dans le volume.

Prix 10 fr., franco 11 fr., chez Vincent Forest et Émile Grimand, place du Commerce, 4, à Nantes.

FAVEURS OBTENUES
par l'intercession de Saint Michel

Mon R. Père, je suis heureuse d'accomplir une promesse faite à Saint Michel. Il vient de m'accorder une grâce que je sollicitais depuis longtemps.

Je vous prie d'employer les 10 fr. que je vous envoie à faire brûler une lampe devant l'autel de Saint Michel pendant trois jours ; le surplus sera consacré à l'œuvre apostolique.
L. P.

Manche. — Mon R. Père, veuillez avoir la bonté d'insérer dans vos *Annales* le témoignage de ma vive reconnaissance envers Saint Michel pour sa visible intervention dans l'examen que j'ai subi avec succès. Je vous envoie pour remplir mon engagement un mandat de 10 fr.

F. A. M.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, je vous prie de vouloir bien faire dire trois messes, une à l'autel de Notre-Dame-des-Anges comme *auxilium christianorum*, une à l'autel de saint Joseph et la troisième à l'autel de Saint Michel, en actions de grâces pour les grands secours que j'ai obtenus.

L. M.

Yonne. — Mon R. Père, M^{me} D... offre ses actions de grâces au saint Archange pour une nouvelle faveur qu'elle a obtenue par son intercession et vous prie d'accepter 25 fr. pour vos chers enfants de l'École apostolique, aux prières desquels elle se recommande de nouveau, ainsi que sa famille.

M. C.

Mon R. Père, mon frère ayant à subir ces jours derniers son examen de baccalauréat, j'avais fait vœu, s'il réussissait, de faire insérer cette faveur dans vos intéressantes *Annales*. Cette faveur ayant été accordée, je viens tenir ma promesse en vous demandant de publier ce fait dans votre revue.

Alexis de R.

Plusieurs personnes nous ont écrit pour faire insérer aux *Annales* soit leur succès dans leurs examens, soit des grâces insignes obtenues aussitôt après l'invocation de Saint Michel. Nous sommes heureux d'avoir à remercier le glorieux Archange de sa puissante intercession en leur faveur. Mais la place nous manque pour citer leurs lettres. Voici leur département et leurs initiales : Manche, N. A. et J. M. ; Ille-et-Vilaine, J. B., V. G. et F. P. ; Côtes-du-Nord, A. L. ; Rhône, F. S., M. P. et C. P. ; Sarthe, une abonnée ; Seine-et-Oise, E. M. ; Savoie, J. C. ; Seine-Inférieure, M. C.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Fêtes de Saint Michel. — L'année archangélique : le nom de Saint Michel dans l'Écriture-Sainte (*suite*). — Ordre de Saint-Michel (*gravure*). — Saint Michel dans les arts. — A Tombelaine (poésie). — Pierre Corneille. — Faveurs obtenues.

FÊTES DE SAINT MICHEL

Le 29 septembre et le 16 octobre

Les deux fêtes de Saint Michel, le 29 septembre et le 16 octobre, ont été célébrées, comme les années précédentes, dans l'église consacrée au culte du Saint Archange. Nous disions dans les dernières *Annales* que les visiteurs et pèlerins du merveilleux sanctuaire n'avaient jamais été plus nombreux. C'est la même remarque qui a été faite pour l'assistance aux solennités de ces jours de fêtes.

Le 29 septembre est l'anniversaire de la dédicace de l'église bâtie au Mont-Gargan, en Italie, en mémoire de l'apparition du Chef des anges en ce lieu privilégié et le 16 octobre est l'anniversaire de l'église abbatiale du Mont-Saint-Michel et tout à la fois de l'apparition du puissant Archange à saint Aubert, évêque d'Avranches, pour lui demander de bâtir sur ce rocher de granit une église en son honneur. C'est donc le 16 octobre qui est le

jour de la véritable fête du Mont-Saint-Michel. Cependant la foule afflue davantage le 29 septembre. C'est sans doute parce que tous les calendriers annoncent la fête de ce jour que l'Église a rendue universelle, tandis qu'ils ne disent rien de celle du 16 octobre, qui n'est que locale.

La première de ces deux fêtes a attiré au Mont-Saint-Michel un très grand nombre de pèlerins. La partie de l'église restée libre ne put contenir la foule venue de bien des pays divers pour assister aux pieux exercices et pour fêter et implorer le grand Archange. Une neuvaine préparatoire avait eu lieu, comme toutes les années précédentes, avant la fête. Pendant neuf jours, des chants et des cantiques, la récitation du chapelet de Saint Michel et le salut du Saint Sacrement avaient attiré les grâces du ciel et préparé les cœurs à la communion générale qui devait se faire à la messe matinale de sept heures et demie. Jamais on ne la vit plus nombreuse et plus pieuse.

Ce fut un missionnaire, le R. P. Ferdinand Guillon, venant de passer quatorze ans au milieu des sauvages, dans les Montagnes-Rocheuses, qui fit l'exhortation avant la communion. Ses paroles étaient vives et émouvantes. Elles se ressentaient parfois de la longue absence de la patrie, mais elles impressionnaient d'autant plus qu'on connaissait l'inépuisable dévouement et les travaux inouïs du fervent apôtre.

La grand'messe et les autres offices de la journée ont été célébrés par un autre missionnaire, le R. P. Lemée, de Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche). Il était venu chanter sa première grand'messe au Mont-Saint-Michel, pour se recommander au grand Archange, à la veille de partir pour la Cochinchine occidentale. Il voulait se mettre sous sa protection afin d'accomplir plus fructueusement l'œuvre de conversion qu'il allait entreprendre au milieu des peuplades *encore assises à l'ombre de la mort*.

Après l'Évangile, le discours prononcé par un des Pères de l'Abbaye a eu pour but d'apporter la consolation et la confiance aux cœurs ulcérés par les excès de l'impiété, en montrant que

l'Église est immortelle et que la France chrétienne ne périra pas. Ces paroles pleines de chaleur et de conviction ont ranimé le courage et la foi de nombreux chrétiens venus pour s'édifier et pour puiser dans les enseignements de la Religion une force et une énergie plus grandes dans la pratique de la vie.

A deux heures a commencé l'exercice comprenant la récitation du chapelet de Saint Michel, la bénédiction des objets de piété, la procession à Notre-Dame-du-Mont-Tombe et le salut solennel du Saint Sacrement. Cette année, la procession a été un peu plus longue. La grande nef de l'église étant complètement obstruée, on est sorti de la basilique par la porte de la nef latérale sud ; on a traversé la plate-forme devant l'église pour rentrer par la porte de la nef latérale nord ; on a suivi ensuite la voie ordinaire à travers le cloître, la crypte des Gros-Piliers et la salle des Chevaliers.

Cette procession a toujours vivement ému ceux qui en ont fait partie ou qui en ont été les heureux témoins. Quels beaux souvenirs ! Quels frappants spectacles rappellent ces grandes salles, ces cryptes mystérieuses ! Quels suaves sentiments, quelles douces et pieuses émotions réveillent ces chants harmonieux que répercutent les lointains échos ! Les longues files d'ecclésiastiques et de fidèles qui faisaient partie de la procession remplirent la crypte de Notre-Dame et la grande salle des Chevaliers. Tous, hommes, femmes et enfants étaient rangés sur plusieurs lignes. Leurs voix réunies, se mariant et s'harmonisant parfaitement ensemble, enlevèrent d'enthousiasme l'*Ave Maris stella* et le *Domine salvum fac Leonem XIII*. La consécration à la Sainte Vierge étant faite, la procession se remit en marche en chantant le cantique à Saint Michel :

Saint Michel, à votre puissance
Nous venons demander
L'appui des anciens jours...

L'émotion avait gagné les cœurs. De retour à l'église, chacun s'agenouilla pour prier le saint Archange et adorer le Saint

Sacrement. On commença immédiatement le salut solennel, pendant lequel un artiste distingué du diocèse de Dijon toucha l'orgue de la basilique et fit preuve d'un rare talent. Après la bénédiction du Saint Sacrement, le R. P. Supérieur des chapelains de l'abbaye adressa quelques paroles de sincères remerciements aux ecclésiastiques et aux nombreux fidèles qui, par leur présence, lui avaient apporté ainsi qu'aux siens un baume et une consolation. Il voulut déposer dans leur âme, avant le départ, une parole de confiance et d'encouragement, et finit en leur promettant une prière aux pieds du saint Archange.

* *

Le dimanche 2 novembre, sept pèlerins arrivaient de Cancale au Mont-Saint-Michel. Ils avaient pris l'engagement de venir au célèbre sanctuaire du saint Archange pour le remercier de les avoir visiblement protégés pendant une traversée très difficile de soixante-dix-sept jours qu'ils venaient de faire, de Saint-Pierre-Miquelon à Granville. Les exercices de piété auxquels ils se sont livrés et la sainte communion qu'ils ont faite au vénéré sanctuaire, avec la plus grande ferveur, ont fait l'édification de tous les assistants. Huit jours après, un autre pêcheur venait de la même ville pour témoigner aussi sa reconnaissance au puissant Archange. L'année précédente, son bateau s'était brisé contre les glaces, et il l'avait perdu. Cette année, il avait promis à Saint Michel de faire dire deux messes en son honneur s'il n'éprouvait pas d'accident pendant la traversée. Or, son voyage ayant été très heureux, il venait, il y a quelques jours, accomplir sa promesse.

* *

Depuis longtemps des artistes peintres travaillaient au sommet de l'abside du Panthéon. Il vient d'être découvert et laisse voir une magnifique mosaïque sur fond d'or avec cette inscription : *Angelum Gallix custodem Christus patriæ facta docet.*

Le sujet est heureusement choisi. Le Christ est debout, Jeanne d'Arc et la sainte Bergère de Paris sont agenouillées devant lui; la Vierge Marie est à son côté; il montre nos futures destinées à l'Ange gardien de la France, à un ange militaire et résolu, qui est peut-être le mieux réussi des cinq personnages.

Puissions-nous voir aussi bientôt la voûte de la basilique du Mont-Saint-Michel restaurée et ornée d'une magnifique mosaïque! Puissions-nous voir bientôt une flèche surmontée d'une statue de Saint Michel! Une vieille légende dit que la France ne sera bien assise que quand la statue du Chef des anges sera replacée sur la flèche qui doit dominer l'église.

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

Le nom de Saint Michel dans l'Écriture-Sainte

(Suite) (1)

III

Le cri de guerre du saint Archange est encore et surtout une arme puissante dans les luttes quotidiennes de la vie; un cri de force, de zèle, de triomphe.

QUIS UT DEUS! répond fièrement le chrétien aux suggestions du monde et de l'enfer, aux enivrements de la gloire, aux fiévreuses agitations du plaisir. Et il « marche impunément sur l'aspic et le basilic et foule à ses pieds le lion et le dragon. »

QUIS UT DEUS! en face du sacrifice à faire pour immoler cet amour-propre, d'autant plus sensible qu'il a été blessé; pardonner cette injure qui est une ingratitude, accepter cette déception qui brise une espérance longtemps caressée.

QUIS UT DEUS! dit l'âme fidèle aux joies, aux affections, aux sentiments les plus purs et les plus intimes de son cœur, pour

(1) Voir les livraisons de juin et août 1884.

les rapporter et les assujettir au « Dieu jaloux » qui veut « être aimé par-dessus toutes choses. »

QUIS UT DEUS! dans la lutte intestine de cette séparation qui coûte les larmes du cœur, dans ce déchirement de l'âme qui se sent arracher par la mort une moitié d'elle-même plus chère que sa propre vie.

QUIS UT DEUS! Elle a compris le sens de cette divine parole, cette enfant qui rayonnante de la double beauté de sa jeunesse et de son innocence, consent à « oublier son peuple et la maison de son père, » fuit un monde dont elle n'a encore vu que les sourires pour s'immoler dans la solitude du cloître aux saintes austérités de la pénitence; ou s'élançant, brave comme le guerrier, intrépide comme l'apôtre, à travers les dangers des combats, afin de consoler l'agonie du héros qui succombe; ou affronter les miasmes délétères d'un hôpital, l'air infect d'un cachot pour prodiguer à tous les membres souffrants de Jésus-Christ les trésors de sa charité et de son dévouement.

QUIS UT DEUS! *Ergo nunc tua gens se tibi consecrat.* Et le cœur palpitant d'ineffable émotion, le jeune lévite, prosterné sur les dalles du sanctuaire, brise avec les affections, les joies, les souvenirs, les espérances du siècle pour embrasser la sainte folie de la Croix et s'immoler tout entier au Seigneur dans les liens d'une triple consécration. Bientôt peut-être dévoré de la soif du divin Crucifié, il franchira l'espace et ira par delà les mers, sous la zone torride ou vers les régions glacées, dans les steppes arides ou les cités barbares, là où l'obéissance voudra l'envoyer, dans la faim, la soif, le dénuement, les fatigues de toutes sortes pour arracher des âmes à l'enfer et les soumettre à Jésus-Christ.

QUIS UT DEUS! *Ergo nostra manes portio, tu Deus!* répétera-t-il sous le climat dévorant qui le mine, dans les privations, la souffrance, l'isolement; au souvenir du beau ciel de sa patrie, des douceurs de la maison paternelle, des consolations de la famille et de l'amitié.

QUIS UT DEUS! dans les combats, les périls, les supplices, en

face de la mort ou glorieuse par le martyre, ou obscure dans le délaissement, et en exhalant son dernier soupir, il lèvera les yeux au ciel et murmurer encore : *Quis ut Deus!*

QUIS UT DEUS! C'est l'action de grâces éternelle des élus, l'abrégé des célestes cantiques qu'entendit l'aigle de Pathmos dans sa mystérieuse et prophétique vision : « Les quatre animaux ne cessaient jour et nuit de dire : Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu tout-puissant, qui était, qui est et qui doit venir. Et les vingt-quatre vieillards se prosternaient devant celui qui est assis sur le trône, et ils adoraient celui qui vit dans les siècles des siècles, et ils jetaient leurs couronnes devant le trône en disant : Vous êtes digne, ô Seigneur notre Dieu, de recevoir gloire, honneur et puissance, parce que vous avez créé toutes choses et que c'est par votre volonté qu'elles subsistent et qu'elles ont été créées » (*Apoc.*, chap. iv, v. 8 et 11).

QUIS UT DEUS! N'est-ce pas encore le cri de terreur par lequel les maudits, dans les gémissements et la rage d'un désespoir infini, confesseront contre eux-mêmes la justice du souverain juge : O épée de Dieu, ne te reposeras-tu jamais? » (*Jérémie*, chap. XLVII, v. 7). O justice divine! O Dieu des vengeances! qui est semblable à vous?

IV

Il serait facile de poursuivre cette étude, et entrant dans le détail de toutes les pratiques de la piété et de la vie intérieure, de montrer que cette magnifique parole QUIS UT DEUS! en résume l'esprit et la perfection depuis le premier soupir de l'âme au réveil jusqu'à son dernier regard vers le ciel avant de s'abandonner au repos.

QUIS UT DEUS! C'est bien là une pensée sanctifiante à laquelle s'applique merveilleusement cette page d'un pieux auteur au sujet du saint exercice de la présence de Dieu : « Armez-vous de cette pensée, vous éviterez le mal et vous ferez le bien. Souvenez-vous de Dieu dans toutes vos actions, et vous le servirez avec un cœur droit et parfait. Souvenez-vous-en le matin,

et ouvrant les yeux à la lumière, vous garantirez votre esprit des mauvaises pensées et vous éviterez l'immodération du sommeil et du repos. Souvenez-vous-en lorsque vous vous mettez en devoir de prier, et vous comprimerez les écarts de l'esprit et du cœur. Souvenez-vous-en lorsque vous vous mettez à l'ouvrage, et travaillant pour le Seigneur, il deviendra lui-même votre récompense. Souvenez-vous-en dans toutes les œuvres de la piété et de la miséricorde, et vous n'oserez pas chercher votre intérêt personnel, mais vous vous proposerez uniquement la gloire de Dieu et le salut des âmes. Souvenez-vous-en au milieu de vos repas et vous ne dépasserez jamais les bornes de la sobriété chrétienne. Souvenez-vous-en dans les délassements de votre esprit, et vous ne vous en permettrez jamais de criminels. Souvenez-vous-en dans les conversations, et vous mettrez une garde sévère sur vos lèvres, et vous entourerez vos oreilles d'une haie d'épines. Souvenez-vous-en à la promenade et dans les rues, et vous observerez le pacte que vous fîtes avec vos yeux le jour de votre baptême. Souvenez-vous-en dans les tentations, et vous vous préserverez du mal. Souvenez-vous-en dans les peines et les contretemps de la vie, et vous conserverez la résignation et la paix. En vérité, je vous le dis, souvenez-vous-en » (*Arvisenet*).

(*A suivre.*)

ORDRE DE SAINT-MICHEL

CHAPELLES DE L'ORDRE

L'Ordre de Saint-Michel avait été fondé le 1^{er} août 1469 et la célébration du premier Chapitre avait eu lieu au Mont-Saint Michel, sous la présidence de Louis XI qui y créa les premiers chevaliers. Il est probable qu'elle fut la seule.

Henri II donna à l'Ordre comme siège régulier la Sainte-

Chapelle de Vincennes par lettres patentes du mois de septembre 1557. Nous publions intégralement ces ordonnances :

Henry, par la grace de Dieu Roy de France, Chef et Souverain de l'Ordre Monseigneur Saint Michel. A tous presens et advenir, Salut. Comme le Roy Louis XI^e de tres louable et recommandable memoire nostre predecesseur, que Dieu absolve, pour esmouvoir et inciter les Princes, Chevaliers et autres grands personnages de son Royaume de noble extraction, à proüesse, vaillance et toutes œuvres vertueuses, pour eux principalement employer à la défense et protection de notre sainte foy catholique, de nostre Mère sainte Eglise, et pareillement de nostre Royaume, au bien, salut et prospérité d'iceluy, eust en son vivant, à la gloire et louange de Dieu nostre créateur, de sa glorieuse Mere et commemoration de Monseigneur Saint Michel Archange, institué ce noble et excellent Ordre et fraternité de Chevalerie, que l'on dit l'Ordre Saint Michel, auquel sont appelez et associez tels gentilshommes de nom et d'armes que nos prédécesseurs et Nous, Souverains dudit Ordre, avons congneus sans reproche, et par leurs loüables faits et prouesses le merite; comme estant le premier et principal lieu et degré d'honneur auprès de nostre personne, et auquel sont appelez de Nous Freres et Compagnons; auquel Ordre aussy ont esté souventefois associez Empereurs, Roys et autres grands Princes, qui se sont conjoints à Nous en estroite et parfaicte amitié au commun bien et salut de la chose publicque Chrestienne, sous la forme et loüables conditions, Statuts et Ordonnances, à plain contenües et declarées par le livre de l'institution d'icelluy; entre lesquelles y en a aucunes non encores parfaites et accomplies, et autres non entretenües et observées comme il appartient, principalement la fondation du College dudict Ordre, et creation des Chanoines, Vicaires pour l'establisement et fournissement d'icelluy Collège. Sçavoir faisons, que Nous ce considéré qui de tout nostre cœur desirons maintenir ledit Ordre en honneur et exaltation, et son principal fondement estably à la loüange de Dieu nostre créateur, et suyvnt la bonne et sainte intention

de nos prédécesseurs, donner ordre et effect à la fondation d'icelluy College pour y estre fait continuelles prieres et oraisons à la mercy des armes de Nous et desdicts freres Chevaliers trespassez. Avons pour ces causes et par l'advise et deliberation d'iceux nosdits Freres, fait, ordonné et établi, faisons, ordonnons et établissons les choses qui s'ensuyvent.

Premièrement quant audit College, combien que par ledit Roy Louis XI^e nostre predecesseur, il eust esté ordonné qu'il seroit estably et fondé en l'Eglise du Mont Saint Michel : neantmoins considerans que pour estre lieu grandement esloigné et de tres difficile accès, il seroit quasi impossible de ordinairement Nous y assembler avecques nos freres Chevaliers, tant pour la celebration de la feste dudict glorieux Saint Michel, et prieres des trépassés, que aussy pour les assemblées et conventions qu'il nous convient souvent faire pour l'observation des Statuts dudict Ordre; avons pour ces causes voulu et ordonné, voulons et ordonnons que ledict College soit translaté de là, et mis et estably en nostre Sainte Chapelle du Bois de Vincennes, pour dorénavant y estre fait et célébré le divin Service et solemnitez accoustumées dudict Ordre la veille et jour dudict Saint Michel, et pareillement les prieres qui doivent estre faictes pour les ames desdicts freres Chevaliers trespassez, la plus part desquels ont pris et prennent mort pour la deffense et protection de Nous et de nostre Royaume; auquel lieu pareillement seront faictes les assemblées, conventions, et délibérations, pour l'entretenement des Chapitres, Statuts et Ordonnances dudict Ordre; voulans que désormais ladite Sainte Chapelle du Bois de Vincennes soit intitulée et nommée la Sainte Chapelle de l'Ordre Monsieur Saint Michel.

Item, pour ce que par l'institution dudict Ordre, il estoit ordonné que après la mort d'aucun Chevalier un chacun de ses freres Compagnons estoit tenu faire dire vingt Messes et aumosner estoit la somme de six escus pour la remission de son ame, chose très difficile d'estre sans obmission observée, pour estre nosdicts freres Chevaliers le plus souvent espendus en



LOUIS XI IMPOSE LE CORDON DE L'ORDRE DE SAINT-MICHEL

(Merveilles du Mont-Saint-Michel. — Palmé, Paris).

plusieurs lieux et loingtains regions pour nostre service ; au moyen dequoy nous avons voulu et ordonné, voulons et ordonnons que chacun jour de l'an horsmis les dimanches et festes solennelles ; soit dict et celebré une Messe haute en ladicte Sainte Chapelle, pour les ames des Roys, Souverains et freres Chevaliers dudict Ordre trespassez ; pour la dotation et fondation de laquelle nous avons ordonné et ordonnons la somme de cinq cent livres tournois par an, à icelle avoir et prendre sur l'estat general de nos Finances, auquel nous voulons qu'elle soit ordinairement couchée et employée et chacun an délivrée par le Tresorier de nostre Espargne au Receveur de ladicte Sainte Chapelle, à ce que par luy elle soit distribuée aux Bénéficiers d'icelle, presens et assistans chacun jour à ladicte Messe, selon le règlement qui en fera faict par le Chancelier dudict Ordre ; et ce toutesfois, en attendant que pour la dotation et fondation de ladicte Messe nous ayons baillé et assigné autre pareille et semblable somme de cinq cent livres tournois de rendre fonciere, en bon et suffisant heritage annuel et perpetuel.

(A suivre.)

SAINT MICHEL DANS LES ARTS

CHAPITRE DEUXIÈME

SAINT MICHEL, PRINCE DE LA LUMIÈRE

(Suite) (1)

Saint Michel et saint François d'Assise. — L'art, comme la théologie, l'histoire et la littérature, associe Saint Michel prince de la lumière aux amis et aux défenseurs de la vérité, au Verbe de Dieu descendu sur la terre pour instruire l'humanité assise

(1) Voir les livraisons d'août et de décembre 1880, de juin et de décembre 1881, d'avril et d'octobre 1882, de février, d'août et décembre 1883, d'avril et d'août 1884.

dans les ténèbres et dans les ombres de la mort : à Pierre, et, en sa personne, à tous les Pontifes dépositaires infaillibles des dogmes révélés. Cette tradition des premiers siècles s'est perpétuée, et, au moyen âge, à cette époque décisive pour la fondation des grandes nationalités et des peuples chrétiens, l'Archange exerce toujours sa glorieuse mission de concert avec les hommes prédestinés de Dieu, avec les illustres conquérants qui arrachent le monde à la tyrannique domination de l'erreur. Une heureuse coïncidence nous en fournit un exemple remarquable.

Au moment où nous prenons la plume pour continuer notre étude historique et critique sur Saint Michel dans les arts, nous recevons l'ouvrage que la librairie catholique de M. Plon vient de publier à la gloire de *saint François d'Assise*. Ce volume, le plus beau, le plus richement illustré que nous connaissions en ce genre, renferme sur notre sujet un grand nombre de documents précieux (1). Nous allons les utiliser avec fruit dans le double but d'honorer le Chef de la milice céleste et de payer un juste tribut de louanges au père de la famille franciscaine, qui porte l'étendard de Jésus-Christ aux extrémités du monde, et lutte avec une invincible constance pour les droits de la justice et de la liberté.

Saint Michel et saint François, c'est-à-dire la nature angélique dans sa plus sublime expression et la nature humaine divinisée sous la douce influence de la grâce, l'Archange qui se tient aux pieds du trône de l'Eternel et le héros du plus beau siècle chrétien, unis dans une même pensée, travaillant à la même œuvre, n'est-ce pas pour l'artiste un thème d'une ravissante poésie ?

On peut dire de tous les saints qu'ils sont des anges revêtus d'un corps mortel, car tous ont en quelque sorte dépouillé la nature humaine et donné au monde le spectacle d'une vie dont

(1) *Saint François d'Assise*, volume grand in-4°, chez Plon, rue Garancière, 10, à Paris. L'illustration contient 7 eaux-fortes signées Gaillard, de Mare, Flameng, Le Rat ; 9 héliogravures, 3 chromolithographies, 4 dessins de maîtres reproduits en chromotypographie, 22 grandes gravures sur bois hors texte reproduisant les chefs-d'œuvre de l'art, et plus de 200 gravures dans le texte.

Cet ouvrage est publié par les soins du T. R. P. Arsène, du T. R. P. Louis-Antoine et de M. l'abbé Brin. Nous le recommandons pour les étrennes de 1885.

la vertu et l'héroïsme sont plutôt du ciel que de la terre. Mais ce n'est pas seulement par son angélique pureté, par sa charité vraiment séraphique que François d'Assise se rapproche du Prince de la milice céleste. Entre Saint Michel et le fils de Bernadone, il n'y a pas que la ressemblance établie par la sainteté entre l'homme et l'ange, il y a encore, s'il est permis de s'exprimer ainsi, de remarquables analogies de caractère, et entre la mission de l'un et de l'autre, il est facile de saisir des rapports qui montrent dans le pauvre de Jésus-Christ, le lieutenant de Saint Michel et le continuateur de son œuvre.

Vaincu au sommet des cieux et précipité au fond de l'abîme, Lucifer songe à la vengeance. Le poète anglais, dans sa brillante fiction, nous le montre au milieu d'un étang de soufre et de feu, dévorant en silence la honte de sa défaite et frémissant de rage à la pensée de sa grandeur évanouie, puis demandant conseil aux compagnons de son infortune et se décidant enfin à régner avec eux en maîtres sur la terre plutôt que d'essayer inutilement une nouvelle entreprise contre le ciel. La terre leur est ouverte; ils s'y précipitent d'un vol rapide et c'est sur ce théâtre qu'ils vont reprendre la guerre où ils viennent d'être vaincus (1). Désormais, ce ne sera plus cette bataille gigantesque dont le ciel fut autrefois le témoin. Mais pour être moins éclatante, la lutte n'en sera pas moins terrible, et tous les jours, à tous les instants, entre la cité du bien et la cité du mal, entre les enfants du Christ et ceux de Satan, entre la vie et la mort, continue de se livrer ce duel mémorable dont parle la sainte Liturgie et dont, seul, le dernier jour éclairera la sanglante issue :

Mors et vita duello
Confluxere mirando.

Si le mal a ses champions, le bien a aussi les siens. Dans tous les siècles, on les reconnaît à l'ardeur qu'ils déploient dans la lutte et aux coups terribles qu'ils portent à leurs ennemis. A l'époque où vécut saint François, l'antagonisme entre le bien

(1) « Væ terræ et mari quia descendit diabolus ad vos » (*Apoc.*, XII, 12).
« Et abiit facere prælium cum reliquis de semine ejus qui custodiant mandata Dei » (*Apoc.*, XIV, 17).

et le mal était loin d'avoir disparu. Une pléiade d'hommes de génie cultivent les sciences divines et humaines, ils consomment leurs veilles à composer dans le silence des cloîtres ces livres admirables dont l'étendue étonne la pensée, et où la postérité impartiale, frappée d'étonnement comme devant les monuments splendides de la foi et de la piété des ancêtres, reconnaît l'œuvre de la haute intelligence et du travail infatigable d'une génération à jamais disparue. Mais en même temps la superstition règne en souveraine dans les campagnes, l'hérésie lève l'étendard de la révolte : tantôt elle demande la victoire au tranchant du glaive et verse à flots le sang chrétien; tantôt, couverte du masque de l'hypocrisie, elle s'efforce de corrompre la sève vivifiante du Catholicisme et d'arracher au front des docteurs et des martyrs la couronne de leur sainteté.

Saint François fut l'homme dont la Providence se servit pour relever les courages abattus et soutenir son Église ébranlée. Dans sa jeunesse, il n'avait pas désespéré de devenir grand prince. Les livres de chevalerie ne contenaient pas d'aventures qu'il ne rêvât. Il avait d'abord conçu le dessein de conquérir sa principauté, en s'engageant à la suite de Gauthier de Brienne qui allait revendiquer contre Frédéric II le beau royaume de Sicile. Ce fut alors, dit Ozanam, qu'il eut un songe mystérieux : il se vit au milieu d'un palais superbe; les salles paraissaient remplies d'armes et de riches harnais, des boucliers resplendissants étaient suspendus aux murailles, et comme il demandait à qui appartenaient ce château et ces armures, il lui fut répondu que tout cela serait à lui et à ses chevaliers. Saint François reconnut dans ce songe un avertissement du ciel et crut l'interpréter en fondant l'Ordre des Frères Mineurs, qui était à ses yeux comme une chevalerie errante, instituée pour défendre la cause de Dieu et prendre en mains la protection des faibles. Aussi pourra-t-il dire plus tard en parlant de ses disciples : « Ce sont là mes paladins de la Table-Ronde. »

Ce fut Dieu qui le conduisit sur le sommet de l'Alverne, où il devait le revêtir des insignes de sa puissance, et dans le Séraphin qu'il envoya pour imprimer dans sa chair virginale les empreintes de la Passion, il est permis de voir, avec une tradition autorisée, Saint Michel lui-même qui venait armer son lieutenant Chevalier du Christ.

Pour terrasser le dragon infernal, François n'aura pas la

cuirasse brillante de l'Archange, ni son épée flamboyante, ni son bouclier d'airain, ni cet aspect tantôt terrible comme il convient à un guerrier, tantôt calme comme il convient à un habitant des cieux, avec lequel le représentent les peintres et les poètes. Non, c'est dans la pauvreté, la chasteté et l'humilité qu'il va se forger une armure, et son corps, amaigri par la souffrance, ne veut d'autre cuirasse qu'une robe de bure. Avec de telles armes, il sera encore redoutable à ses ennemis; son adversaire, devant lequel ni épée, ni lance, ni bouclier ne peuvent tenir, pour qui le fer n'est que de la paille et l'airain qu'un bois vermoulu (1), reculera devant lui et sera sensible à ses coups.

De nombreux disciples se rangeront sous ses ordres. Déjà le 26 mai de l'an 1219, le jour de la Pentecôte, dans cette riante vallée que dominant les terrasses d'Assise, cinq mille hommes étaient campés sous des nattes et des abris de feuillages. Ils avaient la terre pour lit et un sac pour vêtement. On les voyait par groupes de quarante, de quatre-vingts, s'entretenant de Dieu, priant, psalmodiant, mais tout rayonnants de joie. Leur émotion gagnait le peuple et les gentilshommes venus des villes voisines pour admirer un spectacle si nouveau : « Vraiment, disaient-ils, c'est ici le camp de Dieu et le rendez-vous de ses chevaliers. » C'était en effet le chapitre général des Frères Mineurs tenu par saint François.

Ainsi, il est facile de reconnaître dans le mendiant d'Assise un digne lieutenant du Prince de la milice céleste, et les noms de Chevalier du Christ, de gonfalonnier du Christ, de connétable de l'armée sainte, viennent encore confirmer une vérité que le seul examen de la mission qu'il a remplie dans le monde suffirait à démontrer.

Le Mont-Saint-Michel lui-même atteste la foi de nos ancêtres aux relations mystérieuses de Saint Michel avec saint François.

En l'année où le fondateur de la famille franciscaine fut rangé au nombre des saints, les architectes chargés de construire la Merveille sculptaient sur un tympan du cloître l'image du stigmatisé de l'Alverne, et le représentaient les bras étendus, les yeux levés au Ciel, comme pour contempler le visage radieux du Séraphin. La main des révolutions, prévenant les injures du temps, a mutilé et presque effacé sur la pierre les traits du

(1) *Job*, Description du Léviathan.

patriarche d'Assise; mais grâce à un dessin conservé à la Bibliothèque Nationale, M. Plon a pu reproduire le tympan du cloître dans l'état où il était au siècle dernier (1).

Le saint François du Mont-Saint-Michel n'a ni la grâce, ni la beauté que lui donne l'art italien; cependant, et par son ancienneté, et par sa présence dans la cité de l'Archange, et par la place qu'il occupe, servant pour ainsi dire de signature et de cachet à la Merveille de l'Occident, il mérite de fixer l'attention de tous les membres enrôlés dans la famille franciscaine, de tous les serviteurs de Saint Michel et de tous les amis de l'art chrétien.

(A suivre.)

La Société archéologique d'Avranches a entendu dans sa séance du 30 octobre dernier la lecture des deux sonnets suivants qui font le plus grand honneur à leur auteur :

A TOMBELAINE

Pour Elaine qui i loc fut,
Tombe Elaine ce nom reçut.
ROBERT WACE.

J'aime ce vieux rocher qu'on nomme Tombelaine!
Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai toujours pensé
Qu'il était le tombeau d'une autre belle *Helène*
Dont le souvenir dort à l'ombre du passé.

Quand le sable n'est plus par Zéphyr caressé,
Quand la bise de mer, à l'âpre et froide haleine,
Fait moutonner les flots à la sinistre laine,
Sans doute elle repose en son tombeau glacé.

Mais quand s'ouvrent les fleurs, le printemps la réveille,
Du vieux Mont, tout près d'elle, elle voit la Merveille;
La côte qui s'étend de Cancale à Genêts;

Joyeuse, elle gravit le Piton-de-Folie;
Et cueillant au hasard troènes et genêts.
Elle admire longtemps Avranches la jolie.

(1) *Saint François d'Assise*. Voir le dessin de M. de Rothemont à la Bibliothèque Nationale, mss. n° 4902.

A SAINT-JEAN-LE-THOMAS

A Saint-Jean-le-Thomas, au pied d'une colline,
Village souriant, au bord des flots posé,
Imprégné des senteurs de la brise marine,
Qui rêve nonchalant par la mer caressé,

J'aime à venir l'été, dans une humble chaumine,
Achever quelque rêve au printemps commencé,
A respirer l'air pur plein de l'odeur saline
Du varech par les flots au rivage laissé.

Dans ce lieu retiré, que je me trouve à l'aise!
Il fait si bon le soir sur la haute falaise
Que mai joyeux remplit de genêts aux fleurs d'or!

Et pendant que Zéphyr murmure sa romance,
Le vieux Mont-Saint-Michel, dans cette grève immense,
Géant, semble garder Tombelaine qui dort!

UN RIMEUR AVRANCHAIS.

PIERRE CORNEILLE

Nous avons reçu d'un de nos abonnés la lettre suivante avec des notes sur l'histoire du grand Corneille dont on vient de célébrer le deuxième centenaire. Nous publions la lettre et nous sommes heureux de reproduire les notes de notre bienveillant abonné.

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Je suis un lecteur assidu de vos *Annales*. Je les lis avec grand intérêt. Ce qui me plaît, c'est que vous ne vous occupez presque exclusivement que de votre Mont-Saint-Michel et du grand Lutteur qui lui a donné son nom. Il y a bien parfois une lettre ou une réclame de vos Apostoliques qui ont faim. J'aime beaucoup cette œuvre et je voudrais que toutes les âmes pieuses

leur vinssent en aide. Vous instruisez et nourrissez gratuitement ces enfants pauvres dont vous voulez faire des prêtres; il faut bien qu'on vienne à votre secours, d'autant plus qu'au Mont-Saint-Michel on vous a privés de toutes vos ressources précédentes.

Aujourd'hui, il y a une foule de publications mensuelles ou trimestrielles. Je les laisse de côté, car n'ayant rien à dire, elles s'en vont butinant de toutes parts et rabâchent les nouvelles ou les faits plus ou moins intéressants que mon journal quotidien m'a déjà mis sous les yeux. Je vous dirai cependant, mais sans critique, que j'aimerais voir de temps en temps, dans vos *Annales*, une relation sur les faits et gestes des grands hommes qui ont habité ou seulement visité le Mont-Saint-Michel. N'y a-t-il pas aussi quelques célébrités dans les pays ou provinces d'alentour qui ont puisé leurs inspirations à la Merveille de l'Occident? Vous nous intéresseriez en nous les faisant connaître et vous nous montreriez ainsi la valeur du suc qu'on puise à votre source. Il y a, par exemple, le grand Corneille, dont on vient de célébrer le deuxième centenaire. Vous savez que c'est un Normand. Puisque le Mont-Saint-Michel est en Normandie, n'est-il pas probable qu'il a visité votre Abbaye qui a toujours été en si grand renom, et surtout il y a deux siècles? C'est pourquoi je vous envoie ci-inclus des notes que j'ai recueillies sur cet homme célèbre. La pensée m'en est venue le 29 septembre, fête de Saint-Michel, pendant que j'assistais à l'office que le bon M. Millant célébrait ce jour-là à Saint-Roch pour cet homme de génie. Je laisse à votre appréciation d'insérer ces notes dans vos prochaines *Annales*.

NOTE SUR LE POÈTE PIERRE CORNEILLE

Pierre Corneille est né à Rouen, mais il a vécu autant à Paris qu'à Rouen. Il embrassa d'abord la carrière du barreau; mais quoi qu'il fit, plaidant pour les intérêts même les plus minimes, il entra comme malgré lui dans des considérations si hautes,

il avait des vues si larges, des aperçus si profonds, son style était si pompeux et si magnifique qu'on oubliait bientôt le mur mitoyen et, par suite, il perdait souvent sa cause. Il sentit qu'il faisait fausse route ; il se tourna vers les lettres, vers la poésie française, et dès lors il ne marcha plus que de succès en succès, de triomphe en triomphe. Quand on lit ses œuvres, on est ravi d'admiration. On voit dans le *Cid* les élans les plus ardents du patriotisme. On trouve dans *Polyeucte* toutes les délicatesses du cœur et toutes les tendresses, toutes les intrépidités de la foi. Les larmes viennent aux yeux quand on lit ces vers du monologue de *Polyeucte* :

Saintes douceurs du Ciel, adorables pensées,
Vous remplissez un cœur qui vous veut recevoir ;
De vos attrait sacrés les âmes possédées
Ne conçoivent plus rien qui les puisse émouvoir ;
Vous promettez beaucoup et donnez davantage :

Vos biens ne sont point inconstants,
Et l'heureux trépas que j'attends,
Ne vous sert que d'un doux passage
Pour nous introduire au partage
Qui nous rend à jamais contents.

Quelles beautés, quelles pensées célestes ! Mais revenons à notre héros lui-même. Il ne fallait plus à cette grande âme que le calme profond et serein des vérités éternelles, et il consacra à la poésie religieuse la verve vigoureuse de ses dernières années.

Il avait écrit dans sa première jeunesse des vers peut-être trop tendres. Il se les reprochait ; il s'en accusa, et son confesseur lui donna pour pénitence de traduire en vers français les trois premiers chapitres du premier livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Il le fit d'abord par devoir, mais bientôt il s'affectionna tellement à ce travail, le public reçut avec une telle faveur ces premiers essais, qu'il traduisit l'*Imitation* tout entière, puis l'office de la sainte Vierge, les sept psaumes de la pénitence et enfin toutes les hymnes du bréviaire romain. Ce

n'est peut-être pas toujours le Corneille du *Cid* et de *Polyeucte*, mais c'est toujours le grand Corneille. Fidèle à ses devoirs de fils, d'époux et de père, Corneille montra toujours aussi pour ses devoirs de chrétien une inviolable soumission. Il avait l'usage des sacrements et récita tous les jours son bréviaire romain pendant les trente dernières années de sa vie. Vous parlez de sa traduction de l'*Imitation*. Ajoutons, pour l'étonnement de notre siècle pusillanime, qu'arrête le respect humain le moins respectable, que le grand Corneille fut marguillier de l'église Saint-Sauveur de Rouen, sa paroisse. Il avait succédé à son père, avocat général à la table de marbre du Parlement de Normandie, en qualité de fabricant.

Sa signature brille aux comptes de 1648, 1649, 1650. Aux comptes de 1651-1652, l'écriture de ce grand homme remplit trente-trois pages entières. Tout est de sa main ; c'est l'état des recettes et des dépenses de la paroisse que Pierre Corneille présente, comme trésorier en charge, à ses collègues. Le libellé de ce compte peut être lu dans l'*Introduction* aux œuvres des deux Corneille (Pierre et Thomas), pages xvii et seq. de l'édition *Variorum*, publiée sous la direction de Charles Louandre, librairie Charpentier, Paris, 1865, à laquelle tous ces détails sont empruntés.

C'est la même année que Corneille écrivait — peut-être avec la même plume qui avait tracé le compte de sa paroisse — sa tragédie de *Nicomède*, composée certainement à Rouen.

Ainsi, Corneille laissait *Nicomède* et les Romains pour aller faire raccommoder une des branches du petit chandelier de l'église Saint-Sauveur ; pour s'occuper de la fourniture du luminaire, pour recevoir les loyers des boutiques du cimetière, les droits d'enterrement, et compter la cueillette des bassins de quête.

Puissions-nous avoir, de temps en temps, pour la grandeur de la patrie française, quelques dévots de cette taille !

Victor Hugo n'eût pas été tout à fait déplacé à la présidence qui lui fut offerte du bicentenaire du poète marguillier, car

l'auteur même des *Misérables* offrit à sa paroisse, le jour du baptême d'un de ses enfants, deux magnifiques bénitiers en coquille que l'on admire encore dans l'église Saint-Paul-Saint-Louis, rue Saint-Antoine, à Paris. Dieu lui fasse la grâce de revenir à cette foi chrétienne où son génie s'alluma et à laquelle le grand Corneille ne faillit jamais !

Si nous en croyons le *Manuel du voyageur à Paris*, de P. Villers, édité en 1805, l'église Saint-Roch posséderait un tableau bien précieux : c'est un *Christ*, qui aurait inspiré à Corneille le quatrain suivant :

Pécheur, tu vois ici le Dieu qui t'a fait naître ;
Sa mort est ton ouvrage et devient ton appui.
Dans cet excès d'amour, tu dois au moins connaître
Que s'il est mort pour toi, tu dois vivre pour lui !

D'après Picot, ce quatrain aurait été trouvé manuscrit au verso d'un exemplaire de l'*Imitation de Jésus-Christ*, édition de 1658.

Le deuxième centenaire de Corneille a été célébré à Paris le 29 septembre dernier, et à Rouen le 5 octobre suivant. A Paris, M. le Curé de Saint-Roch a prononcé, au service solennel fait à cette occasion, une allocution qui a produit la meilleure impression sur l'assistance. Aussi, à l'issue de la cérémonie, les délégués de l'Académie française sont-ils allés remercier M. le Curé de Saint-Roch.

Rouen, lieu de naissance de Corneille, avait convoqué, à son tour, des milliers d'invités pour célébrer avec le plus de pompe possible ce deuxième centenaire et faire une manifestation nationale en l'honneur du grand poète devant sa statue de bronze, inaugurée en 1834, cent cinquante ans après sa mort. Plusieurs discours furent prononcés. M. Got a lu, à la représentation extraordinaire de ce jour, l'éloge de Corneille fait par Racine à l'Académie française et qui se termine par ces mots : « La France se souviendra que sous le règne du plus grand des rois florissait le plus grand des poètes. »

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

Finistère. — Mon R. Père, je vous envoie 43 fr. 50, montant des abonnements de mes associés, plus 4 fr., dont deux pour une messe d'action de grâces pour mon père, âgé de 84 ans et qui depuis 15 ans ne s'était pas approché des sacrements, les deux autres francs pour vos Apostoliques.

Reconnaissance à Saint Michel.

A. G.

Seine. — Mon R. Père, j'avais promis à Saint Michel, il y a, hélas ! plusieurs années, je le confesse, une messe si l'un de mes fils réussissait dans un de ses examens. J'ai obtenu cette grâce, et bien que tardivement, je viens remplir cette promesse en vous priant de l'insérer dans les *Annales*.

M. G.

Savoie. — Mon R. Père, un enfant auquel nous tenions beaucoup était atteint d'une cruelle méningite qui le conduisit en quelques jours aux portes du tombeau. Tous les remèdes humains avaient été essayés, mais en vain ; le docteur avait déclaré qu'il n'y avait plus qu'à se résigner au sacrifice, tout espoir de guérison étant perdu.

Dans cette détresse, nous tournâmes nos regards vers le ciel, en nous adressant à Saint Michel ; ce fut une inspiration, notre prière fut pleinement exaucée. La fièvre quitta dès lors notre petit cher malade qui reprit peu à peu des forces et fut bientôt hors de danger. Aujourd'hui il a recouvré une parfaite santé et la maladie n'a laissé aucune trace.

Comme gage de la reconnaissance de notre famille à l'égard du glorieux Archange, je vous demande, R. Père, de vouloir bien faire mention dans vos *Annales* de la grâce obtenue ; je vous prie également de célébrer pour cette faveur une messe d'action de grâces.

M^{me} X.

Paris. — Ayant eu recours aux Cœurs de Jésus et de Marie, ainsi qu'à saint Joseph et à Saint Michel, pour obtenir une grâce, j'ai eu le bonheur d'être exaucée. Je viens donc accomplir la promesse que j'ai faite à Saint Michel de faire insérer cette faveur dans vos *Annales*.

J. S., abonnée.

Belgique. — Reconnaissance à Saint Michel pour une faveur obtenue par son intercession. D.

Hérault. — Mon R. Père, je vous envoie 2 fr. en vous priant de dire une messe en l'honneur du saint Archange, en reconnaissance d'une grâce obtenue par son intercession, le priant de nous continuer sa protection. A. G.

Finistère. — Je vous envoie un bon de poste de 5 fr. pour une messe en reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de Saint Michel, le surplus sera pour vos Apostoliques. En réclamant son intercession pour une autre grâce spéciale, je promets une nouvelle offrande dès que je l'aurai obtenue. S. S.

Savoie. — Mon R. Père, je viens vous prier d'avoir la bonté de dire une messe à l'autel du saint Archange, en remerciement d'une faveur matérielle demandée et obtenue par sa médiation. J. C.

Ile-et-Vilaine. — Mon R. Père, je vous envoie 10 fr. pour vos Apostoliques, afin qu'ils remercient Dieu pour moi et pour ma famille des grâces qu'il nous a accordées, par l'intercession de Saint Michel, dans une affaire difficile où j'ai parfaitement réussi. Vous voudrez bien dire une messe d'action de grâces en l'honneur de Saint Michel. F. P.

Seine-Inférieure. — Mon R. Père, je viens vous demander la voie de vos *Annales* pour remercier le glorieux Archange Saint Michel de sa protection visible dans une affaire qui lui a été confiée.

Je joins à ma lettre une petite somme que je vous demande de répartir comme suit : 10 fr. pour vos Apostoliques, 10 fr. pour vos orphelins. Le surplus pour deux messes dont l'une en action de grâces envers le glorieux Archange et l'autre pour le repos des âmes du purgatoire.

M. C.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Notes et documents sur l'histoire du Mont-Saint-Michel (*suite*). — La Terre-Sainte (*gravure*). — Saint Michel dans les arts. — Variétés : L'abbaye du Mont-Saint-Michel et ses prieurés dans l'archidiocèse de Rennes. — Une fête en l'honneur de saint Aubert. — Faveurs obtenues.

NOTES ET DOCUMENTS

SUR L'HISTOIRE DU MONT-SAINT-MICHEL

De 1863 à 1874

(*Suite*) (1)

La fête du 24 septembre 1867 n'avait été qu'un prélude de la grande solennité qui se préparait pour le 16 octobre. Nous nous reportons avec un véritable bonheur vers cette époque pénible par les difficultés matérielles d'une situation à peine ébauchée, mais grande et toute de joie par la ferveur universelle des premiers jours. C'est le sentiment qui déborde dans la description suivante due à la même plume qui nous retrace la fête du 24 septembre :

« Le 16 octobre 1867 comptera parmi les jours les plus mémorables dans l'histoire du Mont-Saint-Michel ; il faut même remonter aux plus florissantes époques de cette histoire pour retrouver dans le sanctuaire de l'Archange une aussi grande

(1) Voir les livraisons de décembre 1883, février, avril et juin 1884.

affluence de prélats, de prêtres et de fidèles. On sait que ce jour est l'anniversaire de l'apparition de Saint Michel à saint Aubert, l'anniversaire aussi de la dédicace de la basilique du Mont, et cette année, Mgr l'évêque de Coutances avait voulu solenniser cette fête d'une manière toute particulière en y invitant les évêques de la province de Normandie.

» Dès la veille, Son Ém. Mgr de Bonnechose, archevêque de Rouen, Mgr l'évêque de Coutances, NN. SS. Devoucoux, évêque d'Évreux, Hugonin, évêque de Bayeux, Guilbert, évêque préconisé de Gap, M. l'abbé Trégaro, aumônier en chef de la marine, et de plus une suite nombreuse et d'autant plus dévouée qu'elle ne pouvait attendre dans cette circonstance qu'une hospitalité improvisée, débarquaient au Mont au moment de la haute mer. Cette réunion de prélats se trouvait complétée, le lendemain, par l'arrivée de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, et du révérend Père Bernard, abbé de la Trappe de Briqueduc. La présence de tous ces illustres prélats dans le sanctuaire de l'Ange protecteur de l'Église romaine, empruntait encore aux circonstances si graves du temps présent un caractère tout spécial d'opportunité et de solennité.

» Grâce au zèle et au bon goût de M. le marquis de Cacqueray, de MM. Étienne et Grossmann, la basilique revoyait toutes les gloires de son passé racontées par les oriflammes, les bannières, les écussons qui ornaient ses arceaux et ses murs. Ce jour était vraiment pour elle une résurrection, une seconde dédicace pour un avenir nouveau. La grande salle des Chevaliers destinée à recevoir les hôtes illustres de l'abbaye, avait pareillement retrouvé ses armoiries, ses faisceaux d'armes, tous ses décors d'autrefois, et de plus, par une heureuse innovation, des massifs de fleurs et de verdure, formaient à l'extrémité des nefs de véritables parterres. Enfin, à la porte de la ville comme à la porte du couvent, des mâts vénitiens soutenaient des arcs de triomphe composés de filets et de coquillages, décorations toutes locales pour un village de pêcheurs.

» Dieu nous donnera-t-il un temps favorable? Telle était la

préoccupation générale, lorsque le matin de la fête le soleil se leva radieux et de ses premiers rayons dissipa tous les nuages et toutes les craintes. Des milliers de pèlerins à pied, en bateau ou en voiture arrivaient alors à travers les grèves ou à travers la mer et affluaient dans les rues étroites du Mont. Cette arrivée de pèlerins continua jusqu'au soir.

» Après la messe pontificale, célébrée par Mgr l'évêque d'Évreux, Son Ém. Mgr l'archevêque de Rouen monta en chaire et esquisa à grands traits l'histoire du Mont-Saint-Michel. Nous nous abstenons ici d'analyser ce magnifique discours, puisque les lecteurs de la *Revue* l'auront dans son entier. Disons seulement combien était vive l'émotion des auditeurs en entendant raconter les gloires de cette Montagne restée toujours vierge de la domination anglaise et vierge aussi de l'hérésie protestante au temps des Huguenots. L'émotion fut aussi vive lorsque l'illustre cardinal montra que si l'Église et la France ont pour protecteur le même Archange, c'est qu'elles ont aussi une mission commune à remplir, l'une devant être le bouclier de l'autre. L'émotion fut plus vive encore lorsque arrivant aux attentats commis aujourd'hui contre l'Église romaine, l'orateur exprima sa douleur, le but de son pèlerinage, les prières qu'il était venu adresser à l'Ange protecteur de l'Église et de la France.

» Nous ne saurions taire ici la pensée qu'éveillait en nous la présence des évêques de Rouen et d'Orléans réunis dans le sanctuaire de Saint-Michel; ces deux villes n'ont-elles pas été le théâtre, l'une du triomphe terrestre et l'autre du triomphe éternel de Jeanne d'Arc, et n'est-ce pas Saint Michel qui, par ses apparitions, ses conseils et ses ordres, a conduit l'humble bergère à ce double triomphe? En reconnaissance de cette intervention céleste, le victorieux Charles VII est venu en pèlerinage sur ce Mont, et son fils Louis XI y a institué l'Ordre des chevaliers de Saint-Michel.

» Mgr Dupanloup, l'évêque de Jeanne d'Arc, avait été invité à prêcher à l'issue des vêpres, et certes, nul n'était plus autorisé à parler dans la basilique du Mont. Au milieu des luttes mo-

dernes, Mgr Dupanloup ne semble-t-il pas avoir reçu la mission et les armes de l'Archange pour combattre et vaincre une fois de plus l'ennemi de toute justice? Grande était donc l'attente générale, lorsque Mgr l'évêque d'Orléans parut en chaire. Hélas! la voix fatiguée et presque éteinte de l'orateur ne pouvait satisfaire cette attente. Il dut se contenter de prononcer quelques paroles, à peine entendues des premiers auditeurs. La fête restait incomplète.

» Pour consoler la douleur de l'auditoire, Mgr l'évêque de Coutances remplaça aussitôt l'orateur, et sut tirer de son âme ardente et de son cœur débordant de zèle, une émouvante improvisation.

» Ce discours était recueilli et sera probablement reproduit dans la *Revue*. Nous espérons y trouver le discours lu par Monseigneur à la fin du dîner. Nous savons que ce discours a été fréquemment interrompu par les cris de : Vive Pie IX! Vive Mgr Dupanloup! Mgr l'évêque de Coutances aime le Mont, et qui donc en Normandie, en Bretagne ou en France, pourrait ne pas aimer ce sanctuaire choisi par le prince des Anges, consacré par tant de saints et resté toujours vierge des envahissements de l'étranger ou de l'hérésie? Montagne élevée par le Créateur au milieu du site le plus splendide et pour être le trône de l'Archange fidèle, Montagne surélevée encore par le dévouement de tant de générations qui sont venues l'apporter leur amour, leurs travaux et leur cendre, nous partageons pour toi la même dévotion, et nous espérons que le culte de Saint Michel restauré ici par le digne successeur de saint Aubert ne sera pas inutile pour attirer sur l'Église comme sur la France les grâces et la protection dont elles ont tant besoin. »

MEMAIN,

Missionnaire du Mont-Saint-Michel.

La lettre suivante complète ce premier récit :

« Un de nos amis d'Avranches nous envoie sur la fête religieuse de mercredi dernier au Mont-Saint-Michel les détails suivants qui seront lus avec intérêt et plaisir :

» Avranches, 17 octobre 1867.

» Malgré le temps affreux qui règne depuis quinze jours, malgré les contrariétés de la route boueuse, malgré les difficultés du passage des grèves et d'une traversée courte, mais périlleuse, une foule considérable venue de tous les points de la Normandie et de la Bretagne se trouvait réunie hier matin, vers dix heures et demie, dans la magnifique église de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Cette masse de fidèles répondait ainsi d'une façon éclatante à l'appel que Mgr l'évêque de Coutances, dans un mandement à la fois touchant et concis, leur avait récemment adressé.

» La fête du Mont-Saint-Michel occupait jadis une place importante dans les annales chrétiennes, elle était inscrite dans tous les missels de Normandie et de Bretagne, l'Angleterre et l'Irlande. Depuis l'an 1156 où le savant abbé Robert de Torigny vivait et dirigeait ce monastère, aucune solennité ne pouvait présenter autant de pompe et d'intérêt que celle dont nous venons de voir le renouvellement. A la prière du prélat dévoué et distingué dont peut à juste titre s'enorgueillir notre diocèse, s'étaient gracieusement rendus NN. SS. les évêques de Bayeux, d'Évreux, ainsi que l'illustre et vaillant évêque d'Orléans. Ayant à leur tête l'éminent cardinal-archevêque de Rouen, ils sont accourus, bravant toutes fatigues, offrir à Monseigneur de Coutances l'expression de leurs sentiments privés d'affection et d'estime, et plus encore, les témoignages éclatants de leur sympathie et de leur concours pour l'œuvre de restauration artistique et religieuse entreprise par lui au Mont-Saint-Michel.

» Si comme à l'époque de l'antique splendeur de l'abbaye, à l'époque de Robert du Mont, si les abbés actuels se mettent à écrire de pieuses annales, la journée du 16 octobre 1867 leur fournira le sujet de quelques belles pages. Ils y relateront le changement inopinément survenu, comme par suite d'une faveur providentielle dans l'atmosphère maussade de la saison. Ils parleront de ce beau soleil d'automne qui est venu rehausser l'éclat de la solennité; ils enregistreront avec bonheur le nombre

et l'élite des fidèles que tant d'obstacles n'avaient pu arrêter dans leur ardeur et leur soumission à la voix de leur premier pasteur.

» L'office du matin a été célébré pontificalement par Mgr l'évêque d'Évreux. A l'issue de la messe, Son Ém. le cardinal de Bonnechose est monté en chaire, et dans une courte et substantielle improvisation il s'est posé cette question qui a servi de thème à son discours : « Où sommes-nous ? Pourquoi sommes-nous ici ?... » Après avoir, comme premier point, passé rapidement en revue l'histoire du Mont-Saint-Michel depuis l'époque des druides jusqu'à la Révolution de 1789, l'éloquent orateur a rappelé que jamais ce rocher n'a subi d'invasion ni de possession étrangères, malgré des sièges dont, grâce à de valeureux chevaliers et aussi à l'intercession de l'Archange, son saint patron, il a toujours triomphé. Son Éminence a fait un chaleureux appel à la dévotion des fidèles pour seconder les grandes vues et les pieuses aspirations de Mgr l'évêque de Coutances pour la restauration de cette Merveille de l'Occident, et les a invités à rendre au sanctuaire, où se sont jadis accomplis tant de miracles, l'antique confiance de leurs pères, en se retremant eux-mêmes dans la foi la plus absolue dans la toute-puissance de l'intercession de l'Archange Michel près de Dieu.

» A l'issue de la messe, alors qu'il restait encore un certain nombre de visiteurs avides d'admirer la basilique, Monseigneur de Coutances et d'Avranches, qui avait disposé dans la salle des Chevaliers son banquet épiscopal, s'apercevant d'absences regrettables dues à l'intempérie de la saison, s'empressa de voler à la chapelle pour combler les vides et aussi faire de nouveaux heureux. Remarquant plusieurs officiers de la ligne, de passage ce jour-là à Pontorson, et venus pour prendre part à la fête, Sa Grandeur les a engagés de la façon la plus courtoise à prendre place à la table épiscopale et, dit-on, leur a fait à cette occasion une allusion pleine de cordialité et de délicatesse relativement à leur mission, à leurs devoirs et aux circonstances où se trouve en ce moment l'Église obligée de se montrer militante contre les tendances anticatholiques de notre époque.

» Après l'office du soir, Monseigneur de Coutances et Avranches a conduit à la chaire pontificale improvisée Mgr Dupanloup dont la physionomie si fine, si énergique, dont le regard pénétrant, dont l'attitude digne et empreinte de tristesse a profondément impressionné l'assistance. L'aigle d'Orléans, après avoir exprimé son chagrin sincère de ne pouvoir, dans un jour aussi solennel, adresser mieux que quelques paroles sympathiques à son bien-aimé frère de Coutances, a alors prononcé quelques mots sur les dangers que court l'Église en ce moment, sur les tendances antichrétiennes de certains moralistes du jour...

» Puis, descendant de la chaire de vérité, le courageux athlète de la catholicité a laissé la place à Mgr Bravard, qui la lui avait demandée pour remercier Son Ém. le cardinal de Rouen, NN. SS. de Bayeux et d'Évreux et l'évêque d'Orléans lui-même, de leur concours généreux et si méritoire dans ces temps agités. Sa Grandeur, développant ensuite le but qu'elle s'est proposé en acceptant la tâche de restaurer l'antique monastère, s'est reposée, pour ne point être accablée, a-t-elle dit, sur les sympathies durables des amis de l'art chrétien. Jamais peut-être Mgr Bravard, dont la voix était pleine de larmes de joie et d'émotion, n'a eu de plus doux accents que dans l'expression du bonheur qu'il ressentait en ce jour de gloire pour sa vie d'évêque, et dans les témoignages de gratitude profonde qu'il a adressés aux illustres et éminents prélats venus pour s'associer à sa grande œuvre.

» Après ces adieux d'un cœur profondément agité, la foule s'est retirée à la hâte pour partir avant la venue de la mer; les plus fervents pleins d'une foi nouvelle et chacun fier de porter dans sa famille le récit de ce grand jour, et de disposer les siens à venir l'an prochain fêter le même anniversaire.

» Aucun accident n'est survenu dans l'immense baie sillonnée de toutes parts par les files de piétons et de voitures qui toutes, à six heures du soir, étaient de retour à la rive du Couesnon. »

(*L'Ordre et la Liberté de Caen*).

L. B.

LA TERRE-SAINTE

MON CHER PÈRE,

Dans mes lettres précédentes, vous avez pu voir tout l'attrait et l'intérêt qu'apporte avec soi le pèlerinage en Terre-Sainte, soit au point de vue religieux, soit au point de vue historique, soit même au point de vue de la géologie. Je ne suis plus étonné de voir que tant d'auteurs ont étudié si passionnément la Palestine et particulièrement les Lieux-Saints. Le livre remarquable que vient de publier M. Guérin, ce chercheur si judicieux, sur la Syrie et la Palestine, est peut-être le vingtième qui a paru depuis le commencement de la seconde moitié du XIX^e siècle. Si donc vous désirez vous instruire et vous édifier, donner satisfaction à votre esprit et à votre cœur, vous n'avez qu'à vous procurer ce nouvel ouvrage.

Mais quittons pour un moment Jérusalem. Après vous avoir raconté ce qui m'a le plus intéressé et le plus frappé à l'intérieur comme à l'extérieur de la ville de Jérusalem, vous vous attendez à ce que je vous transporte plus loin. Entendez-vous les pasteurs qui se disent entre eux : *Transeamus usque Bethleem; allons jusqu'à Bethléem*. Eh bien, laissez-moi répéter aussi ces mêmes paroles : *Allons à Bethléem*. Un pèlerin pourrait-il venir à Jérusalem sans aller vénérer la grotte où est né le Sauveur du monde?

C'était le lundi de Pâques, 26 mars, que les 450 pèlerins devaient faire leur pèlerinage à Bethléem. Comme jamais aucune voiture n'entre dans Jérusalem, on dût se transporter à 6 heures du matin, sur la place attenante à la porte de Jaffa, pour prendre, les uns une voiture, les autres un cheval, selon les conventions arrêtées quelques jours auparavant. On part bientôt au galop, précédés d'une grande oriflamme. Nous avons à gauche le mont du Mauvais-Conseil et la vallée de Gihon, sous le rempart occidental de Jérusalem. A droite nous longeons

le grand établissement juif en forme de cité ouvrière de Montefiori. A deux kilomètres on voit un reste de maison habitée autrefois par le saint vieillard Siméon, le serviteur de Dieu qui attendait la consolation d'Israël et qui, en prenant l'enfant Jésus dans ses bras, entonna son cantique d'action de grâces : *Nunc dimittis servum tuum, Domine* (1).

La route qui se dirige vers le sud n'est pas sans offrir de l'intérêt. Elle traverse la plaine de Raphaïm qui s'étend de Jérusalem jusqu'au puits des Mages. Sur le bord du chemin on vénérât autrefois un térébinthe sous lequel la Sainte Vierge s'était reposée avec saint Joseph, quand ils portèrent à Jérusalem l'enfant Jésus pour la Présentation. Ce térébinthe n'existe plus; il a été brûlé en 1646 par un Arabe qui voulait empêcher les pèlerins de marcher sur son champ. La tradition raconte que trois jours après cet acte de destruction, l'Arabe mourut avec toute sa famille et que tout son bétail périt en même temps.

Un peu plus loin on traverse Baalpharasin où David brûla les idoles des Philistins. Nous apercevons ensuite le *puits des Mages*. C'est là qu'après avoir quitté Hérode, les Mages revirent l'Étoile avec une grande joie. Ils en avaient été privés un moment; mais c'était une épreuve qui ne devait pas être de longue durée. Bientôt l'astre qu'ils avaient vu en Orient reparut à leurs yeux et les conduisit à la crèche du Sauveur. On est ici à égale distance de Bethléem et de Jérusalem. Notre voiture s'arrête quelques minutes. Il paraît que le *puits des Mages* est le rendez-vous et le lieu de repos des pèlerins.

Nous continuons notre route et nous arrivons au lieu rendu célèbre par la rencontre de l'Ange et du prophète Habacuc qui fut transporté avec la rapidité de l'éclair à Babylone pour donner à manger à Daniel, dans la fosse aux lions. Un peu au delà, du côté gauche, apparaît un vaste bâtiment entouré de vergers, où l'olivier et le figuier attestent la fertilité du sol; c'est le couvent de Saint-Élie, habité par des moines grecs. Un rocher

(1) *Maintenant, Seigneur, laissez partir de ce monde votre serviteur.*

sur le bord du chemin porte l'empreinte du corps du prophète Élie qui s'y arrêta lorsqu'il fuyait la persécution de Jézabel. L'Ange du Seigneur le réveilla et lui enjoignit de prendre cette nourriture et ce breuvage mystérieux dont il est parlé au III^e livre des Rois, chapitre xix^e, et que tous les commentateurs présentent comme le symbole de la divine Eucharistie. En effet, ne voyons-nous pas là l'ombre des choses futures, *umbræ futurorum*? Le prophète assis sur la pierre du chemin, c'est le chrétien voyageur; ce long trajet qui lui reste à faire, c'est la vie; cette nourriture mystérieuse apportée par l'Ange, c'est l'Eucharistie, viatique des âmes. Fortifiées de ce pain céleste, elles montent jusqu'au sommet de la montagne du Dieu trois fois saint et éternel, *usque ad montem Dei Horeb*.

A un kilomètre plus loin, est le tombeau de Rachel sur le bord du chemin. Rachel mourut en donnant le jour à Benjamin, à son retour de la Mésopotamie. Jacob lui éleva ce monument. Ce sépulcre mentionné par les pèlerins de tous les âges, sert aujourd'hui de mosquée; il est en grande vénération chez les Juifs et les Musulmans comme chez les chrétiens, surtout parmi les femmes. A quelques pas de l'hôpital des chevaliers de Saint-Jean construit par les soins de M. le comte de Caboga, consul d'Autriche à Jérusalem, on passe sur le lieu appelé *champ des pois chiches* d'où Jacob aurait tiré les lentilles qu'il donna à Ésaü en échange de son droit d'aînesse. D'après une vieille légende, un homme semait un jour des pois chiches dans le champ qui a conservé ce nom, lorsque Notre-Seigneur venant à passer lui dit : Que sèmes-tu là, mon ami? L'homme répondit en se moquant : Je sème des pierres. — Soit! répartit Jésus, eh bien, tu recueilleras des pierres. Et quand le semeur vint pour faire sa récolte, il ne trouva que des pierres dans son champ. Cette légende est une leçon de morale qui condamne la dureté du cœur. On retrouve souvent en Orient ces naïves légendes, et le voyageur aime à les recueillir comme une expression de la poésie et de l'imagination naturelle des peuples qu'il a visités.

Nous touchons à Bethléem. La consigne est de s'arrêter à un

demi-kilomètre de la ville et de s'attendre tous pour se mettre en procession et traverser ainsi la cité de David, en chantant des cantiques alternés avec le *Magnificat*. Une partie des habitants étaient venus au-devant de nous et nous témoignaient leur sympathie par une attitude joyeuse et expansive. Les enfants, comme partout, montraient beaucoup d'empressement et de curiosité; mais ceux-ci n'étaient pas bruyants. Notre entrée à Bethléem était un vrai triomphe. Les 40 musiciens de l'Établissement de dom Belloni nous attendaient sur la place, et pour fêter notre arrivée ils firent retentir leurs instruments en donnant ce qu'ils avaient de meilleur dans leur répertoire. Pendant une demi-heure, nous pouvions nous croire dans une ville française, à Avranches, par exemple, sur la place du Palet, ravis par l'harmonie de l'admirable fanfare des élèves des Frères.

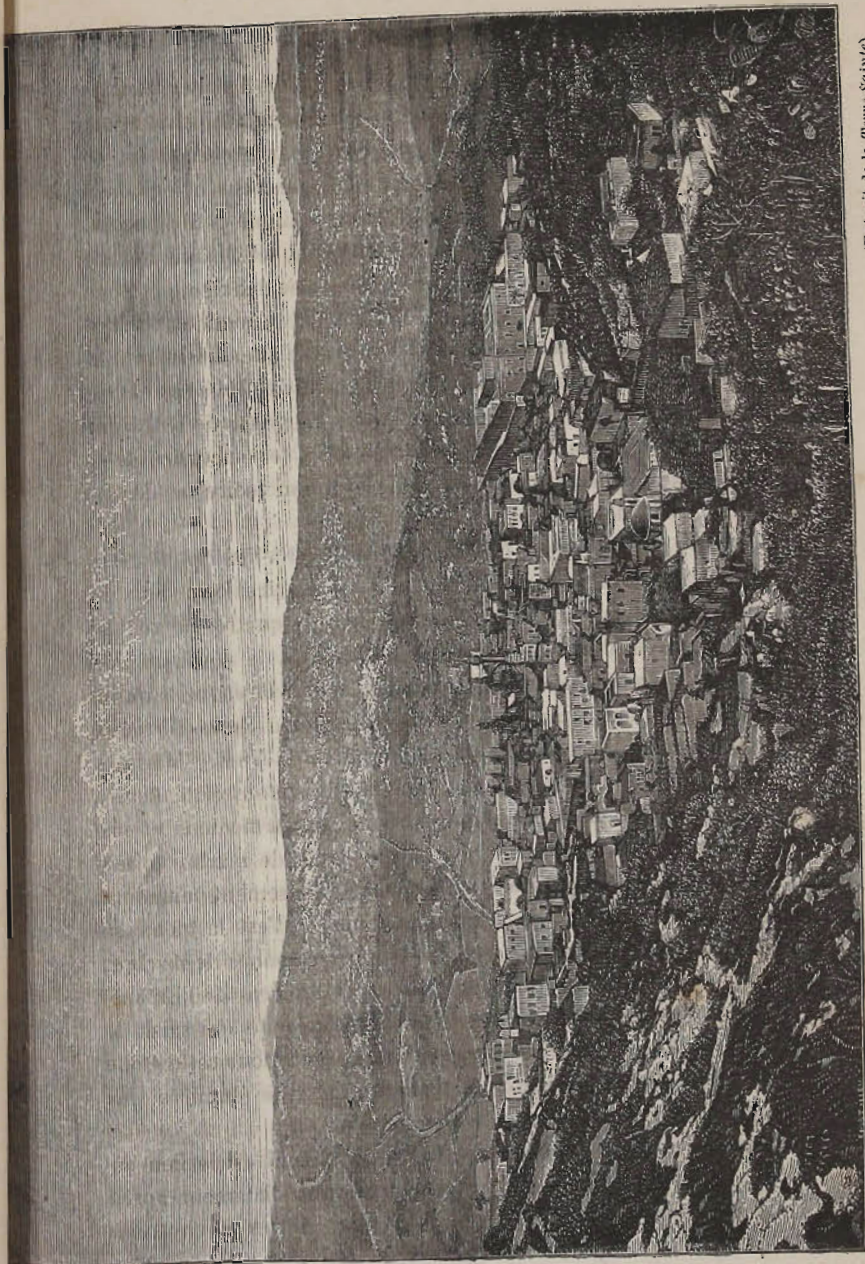
L'église paroissiale de Sainte-Catherine, nouvellement rebâtie aux frais des catholiques de Bethléem, quoique très vaste et à trois nefs, ne put contenir la foule qui nous avait accompagnés. Une partie fut obligée de stationner sous les cloîtres. Tous les pèlerins ayant pris la place qui leur était réservée, le R. P. Directeur du pèlerinage ouvre un gros in-quarto et lit à la date du 25 décembre le Martyrologe qui commence ainsi : « L'an depuis la création du monde, lorsque Dieu, au commencement, créa le ciel et la terre, 5199... Jésus-Christ, Dieu éternel, et fils du Père éternel, s'étant fait homme, naît à Bethléem, ville de Juda, de la glorieuse Vierge Marie. » Tous écoutaient avec attention et en grand silence; tous paraissaient impressionnés, et le discours qui suivit ne fit que continuer à préparer pieusement tous les pèlerins à faire la sainte communion et à s'incorporer le divin Enfant de la crèche, à la messe solennelle qui fut chantée immédiatement après.

Je n'ai pu offrir le saint sacrifice qu'à 10 heures, à l'autel des *Saints-Innocents*. Lorsque je fus rentré à la sacristie, on me dit qu'un habitant de Bethléem demandait partout aux pèlerins où il pourrait me trouver, qu'il voulait absolument me voir, disant qu'il me connaissait. Je priai le frère sacristain de le faire

conduire au parloir, où j'allais me rendre aussitôt mon action de grâces finie. En arrivant au parloir, je reconnus mon visiteur. Il était venu au Mont-Saint-Michel deux ans auparavant; il l'avait visité avec grand intérêt. Il avait demandé à voir le supérieur; nous avons causé assez longuement ensemble de Bethléem et de Jérusalem, de la Palestine et du Liban. Il m'avait dit qu'il était le deuxième des trois fils d'un bon et pieux vieillard nommé David. Lorsqu'il me vit, il fit éclater ses sentiments de joie et de sympathie d'une manière si vive que les pèlerins qui se trouvaient au parloir en paraissaient tout surpris et étonnés. Il m'exprima dans un français peu châtié tout son bonheur de me revoir et son dévouement entier pour moi pendant mon séjour à Bethléem. Il me répéta plusieurs fois qu'il tenait à me faire les honneurs de sa ville natale et qu'il se mettait complètement à ma disposition.

Après l'avoir remercié par des expressions pleines de la politesse française et un peu de la chaleur orientale à cause de la circonstance, je lui dis que je n'étais pas seul; mais que j'avais avec moi deux compagnons de pèlerinage dont je ne pouvais pas convenablement me séparer. *Vos amis sont à moi*, me répondit-il, *moi, catholique comme vous. A Bethléem, beaucoup de religion, je vous le montrerai.* Si son enthousiasme paraissait un peu exubérant, ses paroles toutefois ne manquaient en rien aux principes catholiques. Néanmoins je voulus m'assurer à qui j'avais affaire. J'obtins de le quitter un moment. J'allai demander des renseignements au R. P. curé de la paroisse qui me dit que la famille David était l'une des meilleures de la ville, et que le puîné, s'il était plus vif que les autres, était aussi le plus religieux et le plus dévoué. Il ajouta qu'ils faisaient bâtir actuellement un véritable château avec l'argent français qu'ils avaient gagné dans leur négoce des objets de piété. Ayant donc rejoint mes deux collègues, nous nous rendons ensemble vers notre futur *cicerone* pour lequel le renseignement reçu m'avait donné de l'estime.

Quoique Bethléem n'ait ni l'étendue, ni l'importance de



(Extrait de la Terre-Sainte).

VUE DE BETHLÉEM

Jérusalem, il y a cependant beaucoup de choses à visiter, et notre nouveau guide nous prévient que nous aurons de la peine à tout voir en un jour. Il nous conduit d'abord à la grotte où est né Notre-Seigneur. C'était bien là en effet que nous avons hâte d'aller pour satisfaire notre piété. Munis d'une petite bougie, nous pénétrons dans un chemin souterrain, taillé dans le roc; nous traversons une première grotte puis une deuxième et nous arrivons à l'endroit qui vit naître le Sauveur du monde. Aussitôt nous tombons à genoux et nous baisons avec attendrissement la pierre sacrée; il nous semble voir l'Enfant divin, Marie en extase l'adore et Joseph en silence le contemple. La grotte de Bethléem renferme trois sanctuaires bien distincts : le sanctuaire de la Nativité, le sanctuaire de la Crèche et le sanctuaire de l'Adoration des Mages.

1° *Le sanctuaire de la Nativité.* — Il est à l'extrémité de la grotte; c'est comme un enfoncement demi-circulaire dans le rocher, profond de deux mètres et large de quatre. Le rocher est recouvert de marbre incrusté de jaspe et de porphyre. Au milieu rayonne une étoile de vermeil autour de laquelle on lit cette inscription latine : *Hic de Virgine Maria Jesus-Christus natus est.* « C'est ici que J.-C. est né de la Vierge Marie. » Quinze lampes brûlent jour et nuit au-dessus de cette étoile. Quatre appartiennent aux Latins, cinq aux Arméniens et six aux Grecs. Au-dessous des lampes une table de marbre forme un autel. C'est là que Marie enfanta mystérieusement puis adora celui qu'elle venait de mettre au monde. C'est là qu'on se prosterne sous cet autel soutenu par deux colonnes de marbre, pour toucher et baiser la place qui reçut le corps de l'Enfant-Dieu. Qui pourrait exprimer l'émotion profonde qui saisit le pèlerin quand il s'agenouille pour baiser avec amour cette étoile qui rappelle l'arrivée sur la terre de la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde ?

2° *Le sanctuaire de la Crèche.* — La Crèche est le lieu où la Sainte Vierge coucha l'Enfant Jésus immédiatement après sa naissance; elle est éloignée de cinq mètres environ de

l'autel de la Nativité. Elle était incrustée dans le rocher. C'est en ce lieu que les bergers avertis par les anges vinrent adorer Jésus couché sur un peu de paille. Au-dessus de la Crèche brûlent continuellement cinq lampes derrière lesquelles un magnifique tableau représente l'adoration des bergers. Le jour de Noël on ôte ce tableau et la roche nue reste exposée quelque temps à la vénération des fidèles; alors le Père gardien la lave avec respect et recueille précieusement les petites parcelles qui s'en détachent. Le bois de la Crèche n'est plus à Bethléem. Lors de l'invasion musulmane, elle fut transportée en Occident et déposée, la seconde année du pontificat de Théodore, en 642, dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, à Rome. Au moment de l'invasion piémontaise, Pie IX fit transporter la Crèche de Sainte-Marie-Majeure au Vatican.

3° *Le sanctuaire de l'Adoration des Mages.* — Vis-à-vis de la Crèche et dans la même cavité est l'endroit où les Mages se prosternèrent pour adorer l'Enfant Jésus. Un autel est érigé contre la paroi du mur opposé et porte le nom d'*Adoration des Mages*. Il appartient exclusivement aux catholiques ainsi que la Crèche, tandis que l'autel de la *Nativité* est exclusivement aux Grecs et aux Arméniens. La grotte est revêtue de tentures de soie rouge très anciennes. La voûte, élevée de trois mètres, est garnie de trente-deux lampes d'or et d'argent, présents des rois et des princes d'Occident.

Voilà l'étable de Bethléem telle qu'elle est aujourd'hui. Il est plus facile d'en faire la description que de dire les pieux sentiments, les délicieuses émotions qu'elle fait naître dans l'âme du chrétien et du prêtre qui ont le bonheur de la visiter.

Mais notre excellent guide nous avertit qu'il est midi. Il nous invite à venir dîner avec sa famille. Je lui dis que notre repas était préparé chez les Franciscains. Je lui adressai donc de vifs remerciements avec promesse d'aller dans la soirée faire une visite à sa famille. Ma prochaine lettre vous parlera de cette visite, qui vous intéressera beaucoup.

Agréé, etc.

ROBERT,

Supérieur du Mont-Saint-Michel.

SAINT MICHEL DANS LES ARTS

CHAPITRE DEUXIÈME

SAINT MICHEL, PRINCE DE LA LUMIÈRE

(Suite) (1)

Saint Michel et saint François d'Assise (2). — La vision de l'Alverne a fourni aux artistes un thème d'une richesse inépuisable et en même temps d'une ravissante poésie. Cette montagne à l'aspect gigantesque, avec sa cime qui se perd dans un ciel d'une radieuse beauté, avec ses roches fendues et taillées en formes capricieuses, avec ses torrents impétueux et sa végétation sauvage; ces horizons sans limites qui s'ouvrent aux regards étonnés et se prolongent sur la riante Italie; ce personnage mystérieux qui apparaît dans un globe lumineux et s'approche doucement, porté sur de grandes ailes déployées à la manière d'une croix; ce saint accoutumé aux ravissements de l'extase, fixant le séraphin avec amour et recevant dans son corps virginal les caractères de la Passion du Sauveur; tout cet ensemble inspire le génie, qui sait comprendre la vraie notion du beau et veut s'élever au-dessus des régions où le talent vulgaire se prostitue et se dégrade.

Dans le nombre incalculable d'artistes qui reproduisent la scène émouvante de l'Alverne, nous pouvons distinguer un triple courant d'opinions. Plusieurs voient Notre-Seigneur lui-même, ou le Crucifié du Calvaire, en celui qui se montre à

(1) Voir les livraisons d'août et de décembre 1880, de juin et de décembre 1881, d'avril et d'octobre 1882, de février, d'août et de décembre 1883, d'avril, d'août et de décembre 1884.

(2) Consulter le bel ouvrage que les RR. PP. Capucins et M. l'abbé Brin viennent de publier, à Paris, chez M. Plon, rue Garancière, 10. — *Saint François d'Assise*, illustré de plusieurs gravures dans le texte et hors texte.

François d'Assise, non plus dans l'attitude de la souffrance, mais environné d'une gloire éclatante et baigné dans les rayons d'une croix étincelante de lumière. A ce premier groupe se rattachent l'immortel Giotto, Baroccio et Rubens (1). D'autres, surtout au XIII^e et au XIV^e siècle, remplacent Notre-Seigneur par un séraphin auquel ils ne donnent aucun nom particulier. Nous en avons un exemple fort intéressant dans le *Bréviaire* franciscain de Jeanne d'Évreux (2). Ce volume, dont les enluminures rappellent les plus belles années du XIV^e siècle, contient dans une lettre initiale un esprit angélique, n'ayant du corps humain que la tête et les bras et s'appuyant sur six ailes disposées avec une grâce parfaite. Saint François, à genoux, les mains jointes, écoute le messager céleste et témoigne par une attitude pieuse et recueillie que Dieu opère en lui une merveille inattendue. Rien de plus frais, de plus délicat, de plus original que cette charmante petite miniature. Elle vaut à elle seule un tableau de grand maître. Enfin des artistes de mérite reconnaissent Saint Michel lui-même, ou le prince de la lumière dans le séraphin qui apparaît à François et inonde de clarté la grotte de l'Alverne.

Cette opinion est conforme à l'ancienne tradition dont nous avons déjà constaté l'existence et invoqué le témoignage; elle s'accorde, du reste, avec les circonstances et ne contredit pas la *légende* si poétique de frère Bonaventure. Le patriarche d'Assise honore d'un culte spécial le Chef de la milice angélique, et c'est pour se préparer à sa fête qu'il se livre depuis plusieurs semaines à toutes les austérités de la pénitence. Tout d'un coup, à l'aube du jour, au moment où il est en prière sur le penchant de la montagne, « il voit descendre des hauteurs du ciel un séraphin aux six ailes de feu, éblouissantes de lumière. L'esprit céleste vole tout près de lui et laisse voir entre ses ailes

(1) Voir les chefs-d'œuvre publiés dans le *Saint François d'Assise* pl. XXI^e, pp. 404 et 412.

(2) *Ibidem*, p. 243.

l'image de Jésus crucifié (1). » Ainsi parle saint Bonaventure. Il ne défend pas de voir le messager par excellence du Verbe éternel, le glorieux Archange Saint Michel, dans le personnage qui marque aux signes de la Rédemption le parfait imitateur du Fils de Dieu fait homme.

Nous pouvons citer ici comme exemple une œuvre d'art publiée en 1629, dans le livre de Stengel sur les *Anges*. C'est une gravure d'une merveilleuse finesse, représentant l'apparition de l'Alverne. Le cuivre se prête avec souplesse à l'inspiration de l'artiste et le burin exprime toutes les nuances qui caractérisent l'une des scènes les plus inimitables. On dirait un génie grec en présence d'un guerrier qui se dispose au combat. L'iconographie traditionnelle du moyen âge a disparu devant l'arbitraire, et l'inspiration est remplacée par l'imitation trop servile des formes humaines; cependant nous trouvons encore dans cette gravure une trace des belles et grandes époques de l'art chrétien.

François d'Assise, comme nous aurons l'occasion de le dire, est également uni à Saint Michel dans les fonctions de gardien et de peseur des âmes (2); mais c'est surtout en qualité de défenseur de la saine doctrine, d'apôtre de l'Évangile et d'ami du Verbe incarné qu'il a des rapports avec le Prince de la lumière, avec celui dont le nom seul est une affirmation vivante de la vérité et une immortelle protestation contre l'erreur et le mensonge.

(A suivre.)

VARIÉTÉS

M. le chanoine Guillotin de Corson, le savant auteur du *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, a publié dans le chapitre X du deuxième volume de son ouvrage, la nomenclature des prieurés de l'archidiocèse de Rennes, dépendant de

(1) Cf. saint Bonaventure, ch. XIII.

(2) *Saint François d'Assise*, p. 206.

l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Nous profitons de son aimable et gracieuse autorisation pour reproduire dans les *Annales* cette étude intéressante.

L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL ET SES PRIEURÉS

DANS LE TERRITOIRE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE RENNES

Fondé au commencement du VIII^e siècle par saint Aubert, évêque d'Avranches, le monastère du Mont-Saint-Michel fut érigé en abbaye bénédictine par les ducs de Normandie au X^e siècle et subsista jusqu'en 1790; il se trouvait alors dans le diocèse d'Avranches, dont il était la gloire.

1^o MONTDOL (SAINT-MICHEL DE).

« *D'azur à un monde d'or croisé de même* (1). »

En 1158, Hugues, archevêque de Dol, avec le consentement de son Chapitre, donna aux religieux de l'abbaye du Mont-Saint-Michel la chapelle de Saint-Michel de Montdol, avec toutes ses dépendances, *capellam Sancti Michaelis supra montem Doli sitam cum universis pertinenciis suis*. Cette donation fut approuvée par Geffroy, doyen de Dol, Robert, chantre et Gilduin, trésorier de la cathédrale, et elle fut acceptée par Guillaume de Saint-Patern, moine du Mont-Saint-Michel (2).

Mais quelque temps après Jean étant devenu trésorier de Dol, au temps de l'évêque Rolland (1177-1187), prétendit que cette chapelle appartenait à la trésorerie de Dol et s'opposa formellement à ce que les moines du Mont-Saint-Michel vinsent en prendre possession. Toutefois ces derniers vainquirent la résistance de Jean en lui promettant quelques dédommagements, notamment une mine de froment chaque année à prendre sur le fief d'Hervé de Montdol (3). Le pape Alexandre III, par sa bulle du 27 janvier 1179, approuva cet arrangement en confirmant les moines du Mont-Saint-Michel dans la possession de la chapelle de Montdol, *capellam Sancti Michaelis de Monte Doli* (4).

(1) *Armorial général ms. de 1698*.

(2) D. Morice, *Preuves de l'Hist. de Bret.*, I, 774.

(3) *Bibl. Nat., Blancs-Manteaux*, n^o 86, p. 769.

(4) *Chron. de Robert de Torigny*, abbé du Mont-Saint-Michel, II, 317.

A la suite de ces donations fut fondé le prieuré de Montdol, appelé quelquefois le petit Mont-Saint-Michel, et possédé paisiblement ensuite jusqu'en 1789 par les religieux du grand Mont-Saint-Michel.

Cet établissement n'eut jamais toutefois beaucoup d'importance : « C'est, — écrivait dom Le Roy en 1647, — un prieuré en titre, à présent possédé en commende par un séculier à simple tonsure ; il est affermé 300 livres tournois seulement (1). »

En 1790, il se composait d'un logis prioral, d'une chapelle, d'un petit fief et de quelques petites pièces de terre. Le tout était affermé par le prieur dom Le Febvre 461 liv. 9 s. au recteur de Montdol. Les charges du bénéfice consistaient en 104 messes, qui devaient être dites primitivement dans la chapelle, mais qu'on disait alors en l'église paroissiale, parce que le sanctuaire prioral était ruiné.

Admirablement posé au sommet même de la montagne, dominant les riches cultures du marais de Dol et toute l'immense baie de Cancale, le prieuré de Montdol devait offrir un aspect des plus pittoresques. Sa chapelle, dédiée à Saint Michel, avait été bâtie sur l'emplacement et même, dit-on, avec les débris d'un ancien temple païen, et l'on y conservait des autels antiques appelés tauroboles qui lui donnèrent au siècle dernier une certaine célébrité (2). L'édifice était en forme d'équerre, et dans la partie orientale se trouvaient adossés au mur et côte à côte ces deux autels, qu'on avait au moyen de plâtre appropriés au culte catholique. Quant au logis prioral, il avait été reconstruit au XVII^e siècle par le prieur Philippe Thoreau, chantre et vicaire général de Dol, qui aimait à y séjourner ; on attribuait aussi à ce même personnage une dernière restauration de la chapelle et les plantations d'arbres qui l'avoisinaient. Le fait est qu'il y nomma une cloche en 1676.

Mais tout cela était tombé en décadence dès avant la Révolution, car dom Le Febvre, nommé prieur en 1787, dut prendre possession de l'église paroissiale, ayant trouvé « la chapelle

(1) *Curieuses recherches sur le Mont-Saint-Michel*, manuscrit publié dernièrement par la Société des Antiquaires de Normandie.

(2) L'abbé Déric a décrit ces deux autels dans son *Hist. ecclésiast. de Bret.*, II, 186.

priorale de Saint-Michel du Montdol totalement en ruines aussi bien que les maisons et logements dudit prieuré (1). »

Il ne reste aujourd'hui nul débris de ce prieuré de Montdol, mais à sa place s'élève une colonne surmontée d'une statue de la Sainte Vierge bénissant la contrée.

(A suivre.)

UNE FÊTE EN L'HONNEUR DE SAINT AUBERT

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Les documents que vous m'avez fournis sur saint Aubert m'ont aidé à réaliser un dessein caressé depuis longtemps. Vicaire de Madré, voilà tantôt douze ans, il m'avait été donné d'apprécier par moi-même l'ardente dévotion de cette religieuse paroisse, et en général de toute la région pour le saint Pontife d'Avranches. Dès ce moment, il m'eût été si doux de parler du créateur de la Merveille occidentale à ses nombreux pèlerins !... Malgré mes laborieuses recherches, je ne pus rien trouver aux archives de la paroisse, relativement à la chapelle qu'elle a érigée en l'honneur du grand Évêque de l'Avranchin. Je quittai Madré pour me rendre où la Providence m'appelait, mais j'emportai dans mon cœur la résolution d'accomplir un jour le vœu chéri de mon âme, si Dieu daignait m'accorder la santé. M. l'abbé Derouet, présentement curé de Madré, m'a offert l'occasion tant désirée ; je lui en exprime ma plus vive gratitude ; sa piété, s'harmonisant avec son bon goût, a suavement restauré l'unique sanctuaire qui soit dédié à saint Aubert dans le diocèse de Laval. Sans présenter de caractère architectural, il est grand et d'une propreté exquise. Une sacristie bien meublée et fort commode s'élève à l'extrémité du chœur. Deux superbes statues, l'une de Saint Michel Archange, l'autre de saint Aubert décorent l'intérieur de la chapelle et frappent l'attention des pèlerins. On ne saurait qu'applaudir à l'idée qui préside à cette heureuse disposition. Le protecteur de l'Église romaine, l'ange tutélaire de la France est inséparable des hommages que notre foi et notre amour sont pressés de rendre à celui qui ne fut que l'exécuteur de ses ins-

(1) *Reg. des insinuations ecclésiast. de l'évêché de Dol.*

pirations. A la partie supérieure d'une des portes latérales, le fidèle, qui prend plaisir à constater l'origine antique de son culte, lit gravée sur une pierre la date vénérable de 1575. Autour de la chapelle s'étend une enceinte fermée par des murs assez élevés, qui sert de cimetière aux habitants des villages circonvoisins. Avec quelle admirable énergie ils intiment leur volonté suprême de dormir leur dernier sommeil à l'ombre du grand saint Aubert!... Des arbres séculaires prêtent leur ombrage et favorisent le recueillement de la prière et de la méditation. Je ne crains pas de l'affirmer, Saint-Aubert dans son ensemble forme un lieu de pèlerinage des plus délicieux de la Mayenne.

Le chrétien ne voit pas, sans attendrissement et sans charmes, la sollicitude des mères de famille qui font faire les premiers pas à leurs enfants autour du sanctuaire. Il est inouï dans la contrée que les chers petits êtres ne s'acheminent pas tout de suite après leur pèlerinage. Les pauvres des alentours demandent la charité, au nom du « grand saint Aubert. » Jamais ils ne s'en retournent sans avoir recueilli d'abondants morceaux de pain. Malheur à celui qui oserait mépriser saint Aubert!... Il serait impitoyablement éconduit.

Je connaissais toutes ces traditions du pays, mais l'histoire du ministre des volontés de l'Archange Saint Michel restait ignorée pour moi, quand M. l'abbé Derouet me pria d'adresser une parole d'édification le jour de sa fête, le 18 juin. Vous savez, mon Révérend Père, dans quelles conditions j'allai frapper à votre porte. Je repris le chemin de Bonlay, riche de documents et de souvenirs...

Le 18 juin, j'ai laissé déborder mon cœur. Il ne m'a pas été difficile de rencontrer un écho dans l'âme des religieux pèlerins de saint Aubert. J'ai prononcé avec un accent convaincu le nom du grand serviteur de Dieu, et leur pieuse attention a été captivée.

J'ai parcouru la vie du grand élu de Dieu. J'ai raconté son illustre naissance, sa promotion providentielle au siège épiscopal d'Avranches, son esprit de prière et de retraite. Le Mont-Tombe constitue le séjour privilégié de ses méditations. L'Archange Saint Michel lui apparaît à trois reprises successives et lui ordonne d'ériger sur la Montagne un sanctuaire en son honneur. Le saint Pontife hésite. Le Prince de la milice céleste lui per-

fore le crâne. Les témoignages les plus décisifs de la science moderne attestent la réalité de l'ouverture pratiquée à l'os pariétal. Le pied du petit Bain roule à l'abîme l'énorme rocher qui s'oppose à la construction de l'édifice, et son empreinte proclame aux générations futures le miracle de la faiblesse sur la force. Le saint Evêque d'Avranches touche le sommet de la Montagne de son bâton, et aussitôt, sous ce contact mystérieux, on voit sourdre une onde miraculeuse, qui suffit non seulement aux habitants du Mont-Tombe, mais où les malades, dévorés par les fièvres, viennent puiser leur santé première. Il députa vers le Mont-Gargano, en Italie, trois chanoines, qui en rapportent d'insignes reliques pour le sanctuaire du Mont-Tombe. Au passage du précieux trésor, une pauvre aveugle recouvre soudain la douce lumière des cieux, et sa reconnaissance pousse ce cri qui traverse les âges : *Qu'il fait beau voir!*... Le village, hameau qu'elle habitait, s'appelait Astériac; depuis cette époque il a pris le nom de « Beauvoir, » qu'il porte encore aujourd'hui. Saint Aubert fait la dédicace du sanctuaire élevé en l'honneur du Vainqueur de Satan, l'an 709 de l'ère chrétienne. Il demeure encore seize années sur cette terre d'exil, après avoir créé la Merveille d'Occident, dont la virginité et la foi n'ont jamais été souillées par les horreurs de la domination étrangère, ni par les crimes de l'hérésie. En l'an 960 sa tombe est profanée, mais l'an 1009, le vénérable abbé Hildebert a le bonheur de retrouver les restes qui ont appartenu à l'illustre et saint Pontife d'Avranches. Le diocèse, afin de rappeler à la postérité la mémoire d'un événement miraculeux, célèbre chaque année, le 18 juin, la fête de l'élévation de saint Aubert.

Mon Révérend Père, j'espère que l'éloge biographique de saint Aubert, envisagé sous ses grandes lignes, aura pu faire quelque bien à ses nombreux pèlerins, qui n'avaient jamais entendu parler de sa sainte et si glorieuse existence. J'avais voulu donner à mon culte pour cet élu du ciel l'inoubliable satisfaction de combler cette lacune. Vous m'avez prodigué votre concours et vos encouragements. Ah! je supplie saint Aubert de toute mon âme qu'il vous récompense de la douce et si intime joie que vous m'avez procurée.

Daignez recevoir, mon très honoré Père, avec l'expression de ma gratitude, l'hommage de ma considération la plus respectueuse.

H. G.

FAVEURS OBTENUES
par l'intercession de Saint Michel

Côtes-du-Nord. — Mon R. Père, ayant obtenu du glorieux Archange Saint Michel une faveur toute spéciale, je viens vous prier de vouloir bien dire en l'honneur de ce puissant avocat une messe d'action de grâces, et nous le prions de vouloir bien nous continuer sa protection qui s'est montrée si visible envers nous dans l'affaire difficile que nous lui confiâmes le 8 décembre.
M. Le M.

Manche. — Mon R. Père, je vous envoie 100 fr. pour votre École apostolique avec la demande d'une messe et d'une neuvaine de prières. C'est afin d'obtenir la protection de Saint Michel pour moi et pour ma famille.
Une anonyme du diocèse.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, c'est avec joie et reconnaissance envers le grand Archange Saint Michel, qui m'a obtenu par sa puissante intercession une heureuse issue pour une affaire temporelle très grave, que je vous envoie ci-joint un mandat poste de 5 fr. pour vos Apostoliques.
J. M.

Côtes-du-Nord. — J'avais confié à Saint Michel une affaire embrouillée et difficile : tout s'est arrangé au delà de mes désirs. Gloire et reconnaissance à mon protecteur.

Je vous remets ci-inclus 2 fr. pour une messe d'action de grâces en l'honneur de Saint Michel, 2 fr. pour une seconde messe à mes intentions et 1 fr. pour vos Apostoliques.
F.

Loire. — Mon R. Père, je viens avec joie offrir au puissant Archange l'hommage de ma gratitude pour deux grâces insignes qu'il vient de m'accorder : le retour à Dieu d'une personne bien chère, éloignée des sacrements depuis plusieurs années, et la réconciliation de deux frères désunis. Amour et reconnaissance au glorieux Prince de la Cour céleste.
A. L.

Hérault. — Mon R. Père, je vous envoie un mandat de 10 fr. sur bon poste en remerciement des grâces que j'ai implorées et que j'ai obtenues de Saint Michel dans un travail délicat et qui a parfaitement réussi. S'il m'accorde deux autres grâces que je lui demande, je lui ferai la même offrande.
C. N. L.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — A nos Abonnés et à nos Bienfaiteurs. — Tolle... Tolle!!! — Henri II et saint Thomas Becket (*gravure*). — Saint Michel dans les arts. — Variétés : Les prieurés du Mont-Saint-Michel dans l'archidiocèse de Rennes (*suite*). — Sonnet à Saint Michel. — Faveurs obtenues.

A NOS ABONNÉS ET A NOS BIENFAITEURS

Onze années se sont écoulées depuis le jour où nos *Annales* établirent pour la première fois des relations suivies entre le Mont-Saint-Michel et les Bienfaiteurs de ses œuvres. Depuis lors, les événements se sont précipités et ont jeté dans les âmes chrétiennes des inquiétudes qui ont dépassé toute prévision. L'heure actuelle est tout entière aux agitations d'un double mouvement qui ne peut que grandir. D'un côté la guerre au Christianisme, à ses institutions, à ses lois, à ses œuvres, à sa vie sociale et privée ; de l'autre, la résistance active et passive aux empiétements d'un mal d'autant plus violent qu'il se sent en faveur auprès des puissants du monde. L'avenir, nous le savons, sera à l'Église, malgré les espérances et les triomphes prématurés

de l'ennemi. C'est pour cela qu'il faut à l'Église des ouvriers, des apôtres, des prêtres, et c'est aussi pour cela que nous tenons, à tout prix, à donner, dans la mesure de nos ressources, le moyen de se développer aux vocations des enfants pauvres qui viennent frapper à notre porte. L'École apostolique n'a pas d'autre but et nous ne nous lasserons pas de demander pour elle l'obole de nos Abonnés et de nos Bienfaiteurs. Nous recommandons de nouveau cette chère œuvre à nos Zélateurs et à nos Zélatrices, bien persuadés qu'elle est appelée à faire un bien réel au jour voulu par la divine Providence. Nous leur rappelons que le prix de l'abonnement aux *Annales* et les dons particuliers forment la SEULE ressource sur laquelle nous puissions compter. Il est des courages qui ne défont pas ; mais il en est aussi qui faiblissent devant les difficultés et parfois devant l'indifférence plus difficile à vaincre que l'hostilité ouverte. La pensée que nous travaillons pour Dieu et son Église rendra des forces à quiconque veut le bien et à quiconque sait comprendre la parole de Notre-Seigneur : *Le royaume de Dieu souffre violence et ce sont les violents qui l'emportent.*

FÊTE DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL (8 mai)

Comme les années précédentes, nous nous préparerons par un *Triduum* à cette fête du 8 mai. Nous invitons nos associés et nos zélateurs à s'unir à nous d'esprit et de cœur pour recommander au saint Archange les besoins si pressants de l'Église et de la France.

Les cérémonies du *Triduum* et de la fête seront les mêmes que les années précédentes.

TOLLE... TOLLE!!!

De tout temps la société humaine a été divisée par rapport à Dieu en deux camps bien distincts.

D'un côté, c'est le camp des enfants de Dieu réunis, comme le dit saint Ignace, sur les collines de Jérusalem, à l'ombre du Calvaire, dont la Croix prêche l'abnégation, le dévouement, la charité ; les Apôtres, sous la direction de Jésus, y commandent la légion triomphante des Martyrs, le bataillon sacré des Confesseurs, le chaste chœur des Vierges, et aussi la foule serrée des fidèles militants.

De l'autre côté, c'est le camp des fils de Satan, retranché dans Babylone, la cité maudite, sous l'étendard menteur qui porte dans ses plis : honneurs, plaisirs, richesses. La hideuse cohorte des démons y guide à l'assaut de l'Église les malheureuses victimes du vice et de l'impiété.

Certes, ce n'est pas d'hier que la lutte est engagée entre la vérité et l'erreur. A toutes les époques, l'enfer a vomi dans le monde des sectes corruptrices dont la tâche a été de ruiner le règne de Dieu dans les cœurs.

Depuis trois cents ans seulement, voyez se dérouler le satanique programme : Haine au Catholicisme ! s'écrie Luther, et le tiers de l'Europe fait défection à l'Église. A bas le Christianisme ! et vive la philosophie ! continue Voltaire, et les ténèbres de l'impiété commencent à envahir les âmes. Plus de religion ! à bas Dieu ! conclut la génération présente, et la logique inexorable poursuit : plus de famille, à bas la propriété, périsse la société ! TOLLE... TOLLE!!!

Nul ne saurait le nier, l'époque que nous traversons est triste entre toutes. Notre pauvre France offre un spectacle inouï chez les païens, inconnu chez les sauvages mêmes. C'est celui du tiers de la race virile n'entretenant plus aucun commerce avec

Dieu, se laissant absorber par les intérêts temporels, fasciner par les merveilleuses découvertes de la science et mettant hors de question l'âme et ses immortelles destinées.

Ce qui est plus douloureux, c'est de voir à l'œuvre des malheureux moins nombreux, c'est vrai, mais plus coupables, qui animés d'une rage satanique, ne rougissent plus d'afficher au grand jour non seulement la haine de Jésus-Christ et le mépris de son Église, mais des prétentions aussi criminelles qu'insensées qui ne vont à rien moins qu'à effacer du vocabulaire le nom même de Dieu.

En veut-on la preuve? La voici :

Sur le tronc odieux de la franc-maçonnerie, une branche nouvelle vient de pousser : c'est une Société officiellement autorisée, qui s'appelle l'*anti-déiste*, et dont le drapeau porte cette maxime infâme que n'eût pas désavouée Voltaire : « Dieu, voilà l'ennemi. » Les premiers articles des statuts des anti-déistes indiquent le but réel de l'association :

« ART. 2. — Le but de la Société est de faire supprimer le mot *Dieu* dans toutes les langues du monde. Dieu n'étant qu'une fiction, son nom n'a aucune signification. Il n'a donc pas sa raison d'être.

» ART. 3. — Tout écrivain, publiciste et poète, membre de la Société, ne devra employer les mots *Dieu*, *Puissance divine* et *Providence* que pour les combattre, jamais pour les invoquer, car invoquer ces mots, c'est perpétuer l'erreur en faisant supposer une puissance surnaturelle. Il en sera de même pour tous les membres de la Société, dans leurs correspondances et dans leurs conversations.

» ART. 4. — Pour être conséquent avec les principes de nos statuts, il est bien entendu que le mot *Dieu* ne doit pas être prononcé dans un discours sur la tombe d'un sociétaire. On a l'habitude, la routine en pareille circonstance de dire à la fin des discours : *Adieu*. Il faut supprimer ce mot et le remplacer par le mot : *A ton souvenir!* (!!!).

» ART. 5. — Toute citoyenne, tout citoyen peuvent faire partie

de la Société depuis leur naissance, le père signera pour les enfants, les protecteurs pour les mineurs et les orphelins. »

Trente et un articles ont à peine suffi aux anti-déistes pour y répandre tout leur venin de folle impiété.

Le simple bon sens de nos lecteurs fera justice de si absurdes prétentions et nous dispensera de combattre ces propositions blasphématoires contre lesquelles s'indigne toute âme chrétienne.

Oui, il faut être descendu bien bas dans l'échelle des êtres intelligents pour répudier ainsi le plus beau caractère qui distingue l'homme de l'animal : la religion.

Comment! Dieu n'est qu'un mot vide de sens? Vous croira-t-il celui qui levant vers les splendeurs des cieux ses yeux interrogateurs, ou les abaissant sur les merveilles de la nature, sent monter de son cœur à ses lèvres un hymne d'admiration et de reconnaissance?

Vous croira-t-il, le chrétien coupable, mais repentant, qui gravit en esprit les sentiers du Calvaire, certain d'y trouver la paix avec la réconciliation? Vous croira-t-il, celui dont l'âme généreuse, trop à l'étroit dans un corps mortel, fait chaque jour un effort nouveau pour se dégager des liens périssables qui l'attachent ici-bas? Vous croira-t-il enfin, celui qui sait trouver en Dieu le soutien de ses peines, le baume de ses douleurs, le prix de ses sacrifices? Qui donc vous croira? Personne.

Mais qui vous écouterait? Oh! ce sera l'immense foule de ces cœurs misérables, qui le plus souvent ont mis le comble à leurs désordres en chassant de leur cœur, avec les derniers vestiges d'une vertu chancelante, les dernières lueurs d'une foi douteuse; et, chose épouvantable, le nombre de ces malheureux s'accroît avec une effrayante rapidité; leurs doctrines et plus que leurs doctrines, leurs exemples ont déjà porté des fruits pernicieux. Les lois athées qui battent en brèche l'antique édifice de la foi chrétienne nous préparent une génération d'indifférents sinon d'impies, et l'oubli, le mépris du nom de Dieu consommera la ruine de l'individu, de la famille et de la société.

Comment cela?

La foi en Dieu, créateur et conservateur du monde, souverain arbitre de nos destinées, rémunérateur et vengeur, voilà la base de toute religion. C'est contre cette base que dirige l'effort de sa rage la secte que nous venons de dénoncer. Supposons une famille, et nous ne pouvons le nier, il s'en trouve, qui n'a plus aucun rapport avec Dieu ; l'essence de la famille c'est l'union, l'union c'est la charité dont la source est en Dieu. Quand la saison des charmes aura disparu, et elle passe vite, quand l'intérêt, rejeton de l'égoïsme, sera en jeu, alors disparaîtra le semblant d'union qui rapprochait les cœurs du père et de la mère. Comment sera élevé l'enfant ? Il croîtra avec des vices dont les racines vigoureuses plongeront dans les derniers replis du cœur. Son orgueil naissant s'appellera vivacité, son humeur impérieuse fermeté, sa dissimulation sera de l'adresse, on nommera finesse sa fausseté.

Tout ce bagage de charmants défauts le suivra dans l'école. A cet âge où l'âme demande pour ses facultés en croissance le solide et sain aliment des dogmes révélés et de la pure morale, que lui fournira-t-on ? L'insuffisante nourriture des sciences et des connaissances humaines, une morale civique où de temps à autre intervient un Dieu sans forme, sans culte, sans révélation. Il n'aura pas dix-huit ans qu'il entendra des hommes mûris par l'âge, proclamés maîtres de la science, lui dire que vertu et vice c'est tout un, que la justice est le droit du plus fort, la morale une affaire d'instinct, Dieu un vieil épouvantail à ranger au nombre des fossiles. Que sais-je ?

Victime de cet enseignement matérialiste à l'ordre du jour, que devient l'esprit du jeune homme ? C'est la girouette indécise qui tourne à tous les vents, c'est l'épave qui tourbillonne au gré des flots courroucés. Que devient son cœur ? C'est un cloaque dont nous nous dispenserons d'analyser la fange, mais il y a là de quoi frémir, car de l'aveu de tous les hommes sensés la corruption du cœur et la corruption précoce ont atteint dans notre siècle des proportions qui défont toute comparaison. Suivons notre jeune homme dans le monde hélas ! qu'il est à plaindre !

N'allez pas croire que libre de lui-même il va chercher à asseoir l'édifice de sa vie sur les bases solides que lui indiqueront des amis sérieux ; non, il se laissera fasciner par le spectacle de cette civilisation corrompue et corruptrice qu'eût pu nous envier Rome aux jours de sa décadence. Les livres, les théâtres, les journaux dont le cynisme le plus éhonté s'étale au grand jour, suffisent amplement à ruiner cette intelligence et ce cœur.

Tirons le rideau sur ce navrant spectacle et ne sondons pas les angoisses secrètes, les tristesses amères qui, tôt ou tard, conduiront ce malheureux à l'abîme du désespoir, si voisin du suicide.

Voilà l'homme tel que le rêvent les anti-déistes. Comme le lierre qui, s'il ne s'attache à l'arbre, rampe misérablement dans la boue, foulé aux pieds des animaux, tel l'homme qui ne s'attache fermement à Dieu se traîne dans la fange des vices, méprisé de tous, même des auteurs de son abjection. Essayera-t-il du moins de redresser la tête et dans un dernier effort tentera-t-il de se rattacher à Dieu ? Non, il n'en a même pas la pensée. Semblable à ce malade qui par dégoût de la nourriture rejette l'aliment qu'on lui présente, celui qui n'a pas su connaître Dieu, l'aimer, le comprendre, celui-là n'a pas faim de Dieu ; il mourra dans sa torpeur et son indifférence. Vainement vous tenterez de lui faire contempler les radieuses splendeurs de Dieu et de sa religion sainte, il est comme ces oiseaux qui aiment à rôder dans les ténèbres et qui trouvent odieuse la lumière du soleil.

C'est le châtement infligé au vil contempteur de ce vœu que formule chaque jour l'âme chrétienne : *Sanctificetur nomen tuum.*

HENRI II D'ANGLETERRE ET SAINT THOMAS BECKET

Par PAUL FÉVAL

Lors du premier pèlerinage d'Henri Plantagenet au Mont-Saint-Michel, Thomas Becket s'était rencontré avec Robert de Thorigny, et une belle amitié était née entre ces deux natures si différentes pourtant, car autant Robert était conciliant et prudent à cause de sa charge, autant Thomas, à cause de la sienne, était entier et absolu. L'un avait à faire vivre une communauté opprimée, l'autre avait à porter le drapeau même de l'Église souveraine.

Aussitôt que Thomas fut assis sur le siège de Cantorbéry avec le titre de primat d'Angleterre, son amitié pour son roi céda le pas à sa fidélité envers Dieu. Henri ayant voulu mettre son talon sur les libertés de l'Église, comme il foulait tout aux pieds, Thomas Becket l'arrêta au premier pas avec une énergie inflexible. Henri étonné d'abord, puis furieux, essaya de briser cette résistance; il se trouva qu'elle était de fer. Henri fit condamner Thomas à la prison par les magistrats-valets de son parlement. Thomas se réfugia en France. En 1170, Henri le rappela avec de belles promesses; Thomas appartenait au service de Dieu, il revint et fit bien, puisqu'il avait le cœur pur et qu'il était préparé au martyre. A peine avait-il repris possession de son siège que de nouveaux empiétements du roi amenèrent une résistance nouvelle de la part du primat, si bien que la querelle se ranima plus violente, et qu'un jour Henri II, dans un de ces fauves accès où sa cautèle l'abandonnait, s'écria devant sa cour : « Honte et malheur aux lâches valets qui me laissent si longtemps exposé à l'insolence d'un prêtre ! »

Cela valait juste un coup de hache.

Quelques jours après, le 29 décembre dans l'après-midi, quatre chevaliers : Renauld, Guillaume de Tracy, Hugues de Morville et Richard Le Breton, s'introduisirent au palais archiépiscopal

où ils sommèrent Thomas de lever les suspenses prononcées contre les violateurs des lois de l'Église et de reprendre le chemin de l'exil. Thomas refusa l'un et l'autre : « C'est déjà trop d'avoir quitté mon Église une fois, dit-il. Je reste ici, et quiconque frappera l'Église sera frappé par les armes que l'Église m'a confiées. »

Les quatre gentilshommes voulurent l'entraîner de vive force. On dit qu'ils s'étaient armés de toutes pièces pour livrer cette lâche et sacrilège bataille. Les clerics du primat le dégagèrent et le firent entrer dans la basilique, où les quatre chevaliers pénétrèrent presque en même temps que lui, criant : « Où est Thomas Becket, traître au roi et au royaume? — Me voici, répondit le pontife, qui aurait pu fuir et ne le voulut; je ne suis point traître au roi, mais prêtre du Seigneur. »

On lui dit qu'il allait mourir. Il répondit : « Je suis prêt; puisse mon sang donner à l'Église paix et liberté ! »

Aussitôt, les quatre chevaliers se jetèrent sur lui, cherchant à l'entraîner, il saisit une colonne, et en ce moment Renauld lui asséna un premier coup sur la tête, Guillaume de Tracy lui en porta deux autres à la même place, et le coup de grâce fut donné par Richard Le Breton. Ainsi, le Plantagenet n'eut plus motif d'accuser ses valets de fainéantise.

La Chrétienté tout entière accueillit par un cri d'horreur la nouvelle de cet effroyable attentat. Henri fut épouvanté : les historiens le représentent tremblant au fond de son palais. Ce métier de tigre a de mauvaises heures. Le roi de France écrivit au pape pour lui rappeler qu'il était armé du glaive de Pierre et que toute l'Église attendait l'arrêt de sa justice.

La justice du Saint-Père ne fut pas lente à venir. Alexandre III envoya deux légats chargés d'instruire cette cause d'autant plus funeste, que le coupable portait sceptre et couronne : Théodrin, cardinal du titre de Saint-Vitas, et Albert, cardinal du titre de Saint-Laurent. Dès que le roi-duc apprit leur arrivée sur ses terres, il quitta l'Irlande, où il avait d'abord réfugié son inquiétude et rentra en Normandie. Il avait de l'effroi, mais non point

encore de repentir. Il rompit brusquement une première entrevue à Goron, une autre à Savigny, où il congédia les légats avec insolence, disant : « Allez où il vous plaira. » Tout crime contient un germe de schisme, et la grande trahison du huitième Henri couvait dans le mauvais cœur de ce roi.

Les évêques de Lisieux, de Poitiers, de Salisbury et sans doute l'abbé du Mont-Saint-Michel, s'interposèrent alors. Robert ne parle pas de lui-même en cette occasion, mais il avait le don des négociateurs-nés, qui est de s'effacer, et il fut très étroitement mêlé à tous ces événements, conseillant d'un côté la soumission, de l'autre la miséricorde. A la troisième entrevue, qui eut lieu à Avranches, toute la morgue d'Henri tomba. Il parla enfin en chrétien repentant et demanda seulement que l'acte solennel de sa pénitence fût remis au dimanche suivant, pour que son fils pût y assister.

Ainsi en fut-il : le dimanche 22 mai 1172, sur la place de la cathédrale Saint-André d'Avranches, le vieux roi criminel se présenta pour faire amende honorable, et le peuple vit la juste grandeur de l'Église : les légats présentèrent le livre des Évangiles à Henri pour qu'il y étendît la main, et il dit ce qui devait être la vérité, tout chrétien le souhaite : « Je jure que je n'ai ni ordonné ni voulu le meurtre de l'archevêque, mais j'accepterai la satisfaction qui me sera imposée par l'Église, parce que mes paroles ont pu donner à croire que ce meurtre serait selon mon plaisir. »

Ayant été mené au seuil de la cathédrale, il s'y agenouilla sur une pierre que l'on montre encore, sans néanmoins dépouiller ses vêtements ni être frappé de verges. Cela fait, on lui ouvrit l'accès du temple : l'Église avait ressuscité ce mort.

Une autre cérémonie pareille, mais plus solennelle encore, eut lieu quatre mois plus tard au même lieu en présence de l'archevêque de Rouen, de tous les évêques et de tous les abbés de la province, entourés d'une foule immense venue de tous les pays. Henri renouvela ses déclarations et ses serments sur les reliques



Les légats présentèrent le livre des Évangiles à Henri II pour qu'il y étendît la main.

(Les Merveilles du Mont-Saint-Michel. — Palmé, Paris.)

des saints. L'héritier de la couronne d'Angleterre était là qui se soumit comme lui et comme lui jura.

Saint Michel du haut de sa maison, à travers les grèves, vit cette dure pénitence qui écrasa un terrible orgueil; les chroniques du temps souhaitent qu'elle ait été sincère, et l'une d'elles en exprime l'espérance par cette raison que le Plantagenet fût puni dès ce monde par les rébellions de ses sujets et de ses propres enfants, « les peines de cette vie, dit-elle, sont la clémence de Dieu. »

Nous avons expliqué déjà la réserve excessive de Robert par rapport à ces choses qu'il suivit de si près et où il fut même partie très heureusement active. M. L. Delisle après avoir remarqué ce silence du pieux abbé (qui s'étend à tous les méfaits du roi-duc), l'attribue à « la respectueuse affection qu'il avait vouée » à son souverain et ajoute « qu'autrement ce silence serait d'autant plus étonnant qu'il avait particulièrement connu Thomas Becket. » Dans son œuvre Robert n'accorda à saint Thomas qu'un paragraphe de quatre lignes et quatre vers latins pleins de jeux de mots intraduisibles, ce n'est en vérité pas assez.

SAINT MICHEL DANS LES ARTS

CHAPITRE DEUXIÈME

SAINT MICHEL, PRINCE DE LA LUMIÈRE

(Suite) (1)

Nous quittons à regret l'incomparable volume qui nous a fourni de riches et de précieux documents; mais nous aurons plus d'une fois l'occasion d'y revenir (2). Du reste, d'autres

(1) Voir les livraisons d'août et de décembre 1880, de juin et de décembre 1881, d'avril et d'octobre 1882, de février, d'août et de décembre 1883, d'avril, d'août et de décembre 1884, de février 1885.

(2) *Saint François d'Assise*, en vente chez les Pères du Mont-Saint-Michel.

voix se font entendre, et à côté du peintre et du sculpteur, l'architecte, le musicien et le poète chantent aussi dans leur langage harmonieux la gloire et le triomphe, la puissance, la force et la beauté de cet Archange dont le nom seul est comme le reflet de la lumière divine, comme l'éclat du soleil de justice qui s'est levé sur le monde, le jour où le Verbe de Dieu naquit de l'auguste Vierge et nous apparut « plein de grâce et de vérité. »

L'architecture ancienne présente ici un aspect fort curieux et les monuments élevés en l'honneur de Saint Michel revêtent souvent une forme symbolique dont la signification a échappé à la plupart des savants. C'est au sommet des montagnes, sur les points les plus culminants que se dressent les sanctuaires dédiés à l'Archange; c'est dans les tours que ses autels sont placés de préférence; c'est sur les beffrois que son image se montre à nos regards, semblable à une vision descendue des cieux. Il y a bien là, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, une réminiscence du combat que l'Ange des batailles a livré au prince des ténèbres, au génie malfaisant toujours occupé à nous tendre des pièges, toujours suspendu sur nos têtes, épiant l'heure favorable pour fondre sur sa victime et lui donner la mort; mais une autre pensée, à la fois plus féconde et plus sublime, semble dominer dans les conceptions hardies des artistes chrétiens.

Il faut à l'Ange de la lumière une région supérieure, un trône élevé au-dessus des sphères terrestres, une habitation aérienne, où il puisse se rapprocher de nous sans poser le pied sur notre sol fangeux, sans toucher de l'aile la poussière de nos chemins; il suspend son vol sur les cimes, et de là, il fait entendre à l'univers non seulement le cri d'alarme qu'il jeta au milieu des célestes phalanges, mais en même temps il remplit ses fonctions de pontife invisible, il affirme, il défend, il enseigne la vérité.

Tel on le voit sur le môle d'Adrien, dans la cité des Papes; tel il apparaît à l'extrémité de la Péninsule, sur le *Monte Gargano*; tel il élit domicile au sommet du Mont-Tombe, aux confins de la Bretagne et de la Normandie; tel encore sur la plupart des montagnes de l'Asie, de l'Europe et du Nouveau Monde. C'est ainsi qu'un architecte ancien le représente sur l'imposante façade de l'église de Lucques, en Toscane. L'Archange est là, debout, la croix à la main, comme un *mission-*

naire. Il n'apporte aucune attention à son ennemi, captif sous ses pieds; son regard plonge dans l'infini; il étend ses grandes ailes pour s'élaner à la conquête des nations, et vêtu à la façon des prédicateurs, il fait un geste majestueux et montre notre globe surmonté du signe de la Rédemption. Il n'y a rien de forcé dans l'ensemble, rien de choquant dans les détails. Nous sommes en présence d'un monument qui appartient à la belle époque du moyen âge (1).

Nous n'en saurions dire autant de l'hôtel de ville de Bruxelles. Le Saint-Michel placé sur le beffroi de Bruxelles est bien du XV^e siècle; mais il a perdu la dignité du pontife pour acquérir la vigueur du soldat: il est plutôt Ange des batailles que défenseur de la vérité. La Croix domine toujours son front; mais son costume est celui d'un chevalier. Nous sommes arrivés au siècle où l'iconographie chrétienne se transforme; bientôt Raphaël va paraître, et après lui, le type de l'Archange guerrier remplacera presque partout l'idéal de prince de la lumière (2).

Avant de terminer ce chapitre, il nous reste à étudier la musique, la poésie, la légende pour y trouver les traces de l'idée que nous essayons de mettre en évidence. (A suivre.)

VARIÉTÉS

L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL ET SES PRIEURÉS

DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE RENNES

(Suite) (3)

PRIEURS DU MONTDOL (4)

Guillaume (1184).

Dom Nicolas de Launay (1400).

Philippe Thoreau, chanoine, chantre et vicaire général de Dol (1676).

Dom Joseph Joly, Bénédictin, † 1725.

(1) Voir *Saint Michel et le Mont-Saint-Michel*, p. 481.

(2) *Ibidem*, p. 123.

(3) Voir la livraison précédente.

(4) D. Huynes, *Hist. générale du Mont-Saint-Michel*. — *Reg. des insinuations ecclés. de l'évêché de Dol*, etc.

Dom Julien de Bérue, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, nommé par l'abbé du Mont-Saint-Michel le 29 octobre 1725; prit possession de la chapelle et du manoir prioral le 15 mai 1726; † 1743.

Dom Jean-Baptiste Giron, Bénédictin de Marmoutiers, pourvu par l'abbé du Mont-Saint-Michel le 20 août 1743, prit possession le 2 mai 1744. Il repoussa les prétentions de dom Jean-Claude Brunet, qui se fit pourvoir à Rome en 1748, devint prieur claustral de Saint-Vincent du Mans, et ne résigna Montdol que le 7 avril 1787, en faveur du suivant.

Dom Georges-Gatien Le Febvre, cellier de Saint-Vincent du Mans, chapelain de Saint-Barthélemy, Saint-Michel et Notre-Dame-de-la-Cherche à Redon, se fit pourvoir à Rome et prit possession, le 1^{er} décembre 1787, du prieuré de Montdol, qu'il conserva jusqu'à la Révolution.

2^o MONTROUAUD (SAINT-LAURENT DE)

En l'an 1030, Alain III, duc de Bretagne, confirma toutes les donations faites en son duché à l'abbaye du Mont-Saint-Michel; il donna de plus à ce monastère la seigneurie et la terre de Montrouaud, avec ses appartenances; la terre de Rozel-sur-Couasnon, avec les marais adjacents; la terre de Lavas, un moulin et quelques autres dépendances (1). Le prince fit solennellement cette donation au Mont-Saint-Michel même et en déposa les lettres sur l'autel de l'Archange, le dimanche des octaves de Pâques, pendant la grand'messe, recommandant bien aux religieux de prier pour le repos de l'âme de son père et de le faire participer lui-même à leurs prières (2).

En 1194, Raoul et Geffroy, fils de Hamon de Montrouaud, vendirent aux moines du Mont-Saint-Michel tous les droits qu'ils avaient sur le moulin de Montrouaud et tous ceux qu'ils pourraient avoir un jour sur d'autres moulins construits dans ce

(1) « Terra posita super fluvium qui vocatur Coisnun et nominatur illa terra Villa Bohel, cum omni maresco... aliam terram que vocatur terra de Lavas cum uno molendino... aliam quoque villam que juxta supradictam terram est posita quodam medio fluviale intercurrente, que vocatur Mons Rohalt, cum dimidio molendino quod ad eam pertinet » (D. Morice, *Preuves de l'Hist. de Bret.*, I. 330.

(2) D. Huynes, *Hist. générale du Mont-Saint-Michel*.

village ou à côté de ce village; or, ils y possédaient la moitié des droits de mouture (1).

Les religieux du Mont-Saint-Michel fondèrent donc de bonne heure un établissement à Montrouaud, en la paroisse de Pleine-Fougères.

En 1238, une querelle survenue entre Jean-le-Roux, duc de Bretagne, et l'abbé du Mont-Saint-Michel, nous apprend que ce prince n'oubliait pas que Montrouaud était une fondation faite par les ducs ses prédécesseurs, *eleemosina videlicet Montrouaut cum omnibus pertinenciis suis quam nostri antecessores eisdem (monachis) contulerant*. Aussi ce prince se permettait-il alors d'adresser quelques réclamations aux moines du Mont-Saint-Michel. Les ducs de Bretagne, disait-il, avaient fondé l'aumône de Montrouaud en faveur du Mont-Saint-Michel, à la condition que l'abbé de ce monastère entretiendrait deux moines à Montrouaud, priant en ce lieu pour eux et pour leur famille. Or, il paraît que certaines difficultés s'opposaient à cette résidence des religieux à Montrouaud, ce dont se plaignait le prince. Cependant, après l'explication donnée par les moines, Jean-le-Roux voulut bien consentir à ce que cette résidence ne fût pas observée si l'abbé du Mont-Saint-Michel employait deux religieux à prier dans son abbaye tout spécialement pour les fondateurs de l'aumône de Montrouaud. On voit par là qu'à cette époque Montrouaud n'était pas ce qu'on appelait un véritable prieuré, puisque les religieux ne résidaient point. Le duc Jean régla en même temps l'exercice de la juridiction seigneuriale dont jouissaient à Montrouaud les moines du Mont-Saint-Michel. La même année 1238, Alain, seigneur de Beaufort, donna un moulin et un pré à l'établissement de Montrouaud (2).

Plus tard, Jean, abbé du Mont-Saint-Michel, demanda à Jean du Bois, évêque de Dol, la permission d'élever une chapelle dans son manoir de Montrouaud, où, disait-il, avait jadis existé un oratoire. L'évêque acquiesça à cette demande, tout en réservant les droits de l'église paroissiale de Pleine-Fougères, dat

(1) « Jus quod habebant in molendino de Montrouaut et quod habere possent in pluribus molendinis si fierent in villa vel extra villam de Montrouaut; jus autem eorum erat medietas molneragii » (*Bibl. Nat., Blancs-Manteaux*, n° 86).

(2) *Bibl. Nat., Blancs-Manteaux*, n° 86. — D. Le Roy, *Curieuses Recherches sur le Mont-Saint-Michel*.

facultatem construendi oratorii in manerio de Monteraoudi ubi dicebatur alium fuisse, sive in alio loco honesto dicti manerii, absque tamen parochialis ecclesie prejudicio. Cette permission épiscopale est datée du manoir des Ormes, et du jour de la Pentecôte 1319. Deux ans plus tard, le 14 août 1321, le Chapitre de Dol donna lui-même son consentement à cette fondation. « J'estime, — écrivait en 1647 dom Le Roy, — que cette chapelle est celle qui est à présent toute ruinée, située un peu à l'écart des bastiments dudit lieu de Montrouaud, qui sont aussi tous en ruine, tant par le choc des guerres civiles que par le peu de soin des moines du Mont-Saint-Michel à les faire réparer. »

Quant au logis prioral, il fut reconstruit peu de temps après la chapelle, semble-t-il, car en 1332 les habitants de Montrouaud s'engagèrent envers les religieux à leur aider « à bastir et reparer leur manoir dudit lieu. »

En 1564, François Le Roux, abbé du Mont-Saint-Michel, vendit, pour payer les taxes imposées par le roi, la terre de Montrouaud 4,000 livres à François du Breil, sieur des Hommeaux. Mais en 1589, les religieux de l'abbaye rachetèrent par retrait féodal cette vieille terre au profit de la mense conventuelle, moyennant 4,000 livres pour le fonds et 10 livres pour les frais.

Toutefois, le 1^{er} mai 1632, les moines du Mont-Saint-Michel se dessaisirent de la terre de Montrouaud en faveur de leur abbé commendataire, Henry de Lorraine, duc de Guise; ce dernier s'engagea, par suite de cette cession, à payer environ 40,000 livres que les religieux devaient à Jacques Berthoust, chanoine de Coutances et prieur de Boisroger.

Montrouaud, uni ainsi à la mense abbatiale, ne tarda pas à revenir à la mense conventuelle; en 1644, en effet, Jacques de Souvré, abbé commendataire du Mont-Saint-Michel, transféra à ses religieux cette terre seigneuriale de Montrouaud, estimée alors 400 livres de rente, pour partie de l'assiette de 1,200 livres qu'il devait chaque année pour faire les réparations de l'abbaye (1).

En 1682, les religieux du Mont-Saint-Michel rendirent aveu au roi pour leur seigneurie de Montrouaud, consistant en ce qui

(1) *Curieuses Recherches sur le Mont-Saint-Michel*.

suit : « L'ancien manoir de Montrouaud et son colombier, présentement en ruine, devant lequel ils ont une petite chapelle, le tout au milieu d'une pièce de terre contenant 8 journaux ; — le fief de Montrouaud, s'étendant en Pleine-Fougères et Saint-Georges-de-Gréhaigne, avec une haute justice ; — le moulin de Montrouaud — et deux autres fiefs en Pleine-Fougères (1). »

Comme l'on voit, les moines du Mont-Saint-Michel n'avaient plus à cette époque à Montrouaud qu'une seigneurie unie à leur mense conventuelle (2).

Il ne reste plus de trace de l'ancien manoir de Montrouaud, qui avoisinait le village de ce nom ; la chapelle elle-même n'a pas laissé de vestiges ; la statue de saint Laurent, placée dans une niche champêtre, rappelle son souvenir.

3^o SAINT-BROLADRE

« De sable à un bâton prioral d'argent accosté des deux lettres S. B. d'or (3). »

Par un acte de l'an 1075, Tréhan de Saint-Broladre, fils de Brient et seigneur de Saint-Broladre, rappela tout ce qu'il avait précédemment donné au Mont-Saint-Michel, c'est-à-dire ce qu'il avait eu de droit patrimonial dans l'église de Saint-Broladre, dans la dîme de cette paroisse et dans les sépultures, plus le dixième du revenu de son moulin et de son verger, et un terrain de 12 acres, c'est-à-dire de près de 4 hectares.

Après avoir rapporté cette première donation, il ajouta : « Voyant ensuite la fin de ma vie approcher, je reçus des moines du Mont-Saint-Michel l'habit religieux, et à cette occasion leur donnai la terre des Courts-Sillons et celle de Busbadric, tout ce que j'avais dans la terre des Longs-Sillons, celle de Torpol, et enfin dans le cimetière de Saint-Broladre, l'habitation d'Éven, qui faisait partie de mon domaine (4). »

(1) *Arch. Nation.*, p. 1720.

(2) Aussi en 1727 un prêtre de Dol, Charles Le Cornu, s'étant fait pourvoir à Rome du prétendu prieuré de Montrouaud et en ayant pris possession le 18 mai 1728, malgré les religieux du Mont-Saint-Michel, ne put-il maintenir ses prétentions.

(3) *Armorial général ms. de 1698.*

(4) « *Mansuram Eveni in cymiterio S. Broaladrii* » — D. Morice, *Preuves de l'Hist. de Bret.*, I, 441.

Adeline, sa femme, et Geoffroy, son fils, consentirent à toutes ces donations, et pour ce qui regardait celle de l'église, des dîmes et des droits ecclésiastiques, Tréhan obtint l'approbation de son proche seigneur, Jean, fils de Riwallon, seigneur de Combour, et aussi celle d'Éven, archevêque de Dol.

« Cependant Tréhan de Saint-Broladre ne mourut point alors ; il rendit même aux moines leur habit ; mais loin de leur reprendre les biens qu'il leur avait donnés, il passa son temps à confirmer et à augmenter ses donations. Ainsi, l'abbé du Mont-Saint-Michel ayant envoyé à Saint-Broladre quelques-uns de ses religieux fonder un prieuré, Tréhan donna à ce nouveau petit monastère un terrain d'une acre pour faire un jardin, et comme cela ne suffisait pas, il y joignit son propre jardin et sa grange (1). »

« D'ailleurs, si en reprenant la santé il avait quitté la robe monacale, ce n'était point absolument sans esprit de retour ; on le voit aux conditions qu'il eut soin de stipuler dans sa charte confirmative de 1081, où il dit : « Tout ce que dessus, je le » donne à Saint-Michel pour le salut de mon âme, pour celui » de mes ancêtres et de mes descendants, et aussi à condition » que quand j'irai en pèlerinage au sanctuaire de Saint-Michel, » l'abbaye me donnera le pain et le vin ; en outre, si la guerre » me force à séjourner au Mont, tant que j'y resterai j'aurai » chaque jour ma portion de pain et de breuvage, comme l'un » des moines du couvent ; enfin, si un jour je veux me faire » moine, je serai reçu dans la communauté avec ce que j'aurai » de bien meuble et d'argent, et mon hoir semblablement (2). »

« Le seigneur de Saint-Broladre reprit-il effectivement avant sa mort l'habit de saint Benoît ? Les actes ne nous le disent pas, mais nous sommes autorisés à le croire. Ce qui est sûr, c'est que sa libéralité envers le sanctuaire de Saint-Michel excita autour de lui une vraie émulation. C'est d'abord son frère Urvoi, qui donne aux religieux 2 acres de terre et tout ce qu'il y avait de dîmes en Saint-Broladre ; puis c'est un vassal, Hervé, fils de Mainguy, qui leur donne 12 acres de terre, la dîme de son fief de Saint-Broladre, tous ses droits dans les églises de cette paroisse, et enfin son frère Auvrai pour en faire un moine. Vers

(1) *Cart. du Mont-Saint-Michel*, 70.

(2) *M. de la Borderie, Semaine religieuse de Rennes*, VI, 28.

le même temps, un croisé, Guillaume, fils d'Irfroi, au moment de partir pour la Terre-Sainte, leur donna un trait de dime en Saint-Broladre; enfin, de 1130 à 1140 environ, Hugues, fils de Renouf, leur donna une mesure à Saint-Broladre, près le pont Angot, et 10 journées de fauche chaque année dans sa verdière (1).

(A suivre.)

GUILLAUME DE SAINT-PAIR

Ce trouvère, moine de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, vivait au XII^e siècle, sous Robert de Thorigny, abbé de ce monastère. Nous avons de lui, en vers français, l'histoire de la fondation de cette abbaye, de ses abbés et des miracles qui y furent anciennement opérés par l'intercession du saint Archange. Mais, suivant le poète, son ouvrage n'est qu'une traduction d'une histoire latine, composée probablement par quelque religieux de ce monastère, ou bien, comme tant d'autres trouvères, croyant donner du poids à son ouvrage, lui attribue-t-il une telle origine; quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que son poème offre de l'intérêt sous plusieurs rapports.

D'abord la description qu'il nous fait de l'antique position du Mont-Saint-Michel, présente des détails géographiques et géologiques : il dit que cette montagne, aujourd'hui entourée par la mer, l'était jadis par une forêt très renommée, qu'il appelle *Quokelunde*, et qu'on pouvait facilement aller d'Avranches au *Poelet* et à la cité de *Ridolet*. J'ignore la position de ces anciens lieux, probablement engloutis par la mer; mais je crois assez aux détails historiques que donne le poète; il écrivait sous les yeux de son abbé de Thorigny, *alias* Robert du Mont, annaliste instruit et peu crédule :

Dessus Avranches vers Bretagne
Qui toustems fut terre grifaine,
Est la forest de Quokelunde
Dunt grant parole est par le monde;

(1) M. de la Borderie, *Semaine religieuse de Rennes*, VI, 28. — *Cart. du Mont-Saint-Michel*.

Ceu qui or est mer et areine,
En iceltems ert forest pleine
De mainte riche veneison,
Mes ore il noet li poisson,
Dunc peust l'en tres-bien aler,
Ni estuest ja crendre la mer,
D'Avranches dreit a Poelet
A la cité de Ridolet,
En la forest avoit un mont...
Etc.

Ces révolutions dans le territoire du Mont-Saint-Michel durent avoir lieu, suivant le poète, sous l'épiscopat de saint Aubert et sous le règne de Childebert.

Le trouvère se fait connaître dans les vers suivants :

Uns juvencels, moine est del mont,
Deus en sonrègne port li dunt
Guillelme a non de Saint Paier
Escrit en cest quaier
El tems Robeirt de Thorigné,
Fut cest Romans fait et trové.
Etc.

L'église du Mont-Saint-Michel était autrefois très renommée par les pèlerinages des fidèles et surtout par ceux des ducs de Normandie, des rois d'Angleterre et d'Écosse, et des rois de France, Louis VII, saint Louis, Philippe le Hardi, Charles VI, Louis XI et François I^{er}.

Avant la Révolution, on voyait encore les bourgeois des villes de notre basse province, former des associations pour aller en pèlerinage au Mont-Saint-Michel; on partait avec le drapeau, tambour battant et le bourdon en main; celui qui le premier apercevait le Mont, était déclaré roi de l'association. On revenait de même en corps, le manteau orné de coquilles; le roi portait la couronne, et on finissait par former des confréries de Saint-Michel dans la paroisse d'où l'on était parti.

Le poète décrit ces fêtes comme célébrées dès les plus anciens temps :

Les meschines et les vallez
Chescuns d'els dit vers ou sonnez,
Neis li viellart, revunt chantant
De l'ecce sunt tint semblant...

Cil jugleor la ou il vunt
Tuit lor vieles traites unt,
Lais et sonnez vunt vielant,
Le tems est beals, la joie est grant,
Cors et hoisines et fresteals
Et fleustes et chalemeals
Sonnoient, si que les montaignes
En retintoient et les pleignes
Rues ont fait par les chemins
Plenté i out de divers vins
Pain et pasté fruit et poissons,
Oisels, oubleies, veneisons
De totes pars aveit avendre.
Etc.

Nous ne connaissons pas d'autre ouvrage de Guillaume de Saint-Pair, qui dit l'avoir composé pour l'instruction des pèlerins. Le manuscrit qui le renfermait a passé en Angleterre pendant la Révolution.

SONNET A SAINT-MICHEL

Pareil à l'Océan, quand mugit la tempête,
Ce monde est remué jusqu'en ses profondeurs.
L'enfer est déchainé; Satan, lève la tête.
Contre Dieu, contre nous, chrétiens, quelles clameurs!

Satan sera vaincu. Mais quelle âme inquiète
N'éprouve en ce temps sombre au moins quelques terreurs!
Qui va sauver l'Église et changer en défaite
Le triomphe insolent du Père des erreurs?...

Ce sera lui, l'Archange à l'épée invincible;
Lui, l'envoyé de Dieu, lui, le guerrier terrible,
Qui terrassa jadis les anges révoltés.

On le verra descendre, éclatant de lumière;
Il viendra, messenger de Jésus, de sa Mère:
Nos ennemis fuiront, confus, épouvantés!

Charles DUBOIS.

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

Manche. — Mon R. Père, j'ai invoqué Saint Michel et j'ai été exaucée. Je vous envoie 5 fr. que j'avais promis. X.

Seine-Inférieure. — Mon R. Père, je viens enfin m'acquitter de mes dettes: notre jeune Mère va très bien et nos malades sont guéris ou en très bonne voie; veuillez, mon R. Père, faire dire une messe d'action de grâce en l'honneur de notre bon Archange. L. L.

Ille-et-Vilaine. — Je vous envoie 10 fr. par la poste pour une messe d'action de grâce en l'honneur de Saint Michel, en reconnaissance du succès obtenu par notre cher fils, à ses examens. UNE ASSOCIÉE.

Seine. — Mon R. Père, je vous envoie sous ce pli 20 fr. pour vos Apostoliques en action de grâce pour une faveur obtenue par Saint Michel. X.

Mon R. Père, la province des Pères Capucins de Savoie remercie Saint Michel Archange et saint Antoine de Padoue pour une faveur signalée qu'elle a obtenue de leur toute-puissante protection.
Une prière aux pieds de Saint Michel.

Haute-Garonne. — Mon R. Père, une personne affligée depuis longtemps de peines intérieures a été délivrée par l'usage du chapellet de Saint Michel et de la confiance au saint Archange. W.

Seine-Inférieure. — Mon R. Père, pour remercier Dieu de la guérison d'une personne bien chère atteinte d'une terrible maladie et pour laquelle j'avais réclamé le secours de vos prières, je vous envoie 10 fr., afin que vous vouliez bien les employer à faire dire trois messes d'action de grâce à l'autel de Saint Michel, de Notre-Dame-des-Anges et saint Joseph, faire brûler une lampe à saint Joseph, une neuvaine et dire une messe pour obtenir plusieurs grâces importantes. UNE ABONNÉE.

Manche. — Mon R. Père, il y a quelques semaines nous étions, moi et ma famille, dans de grandes inquiétudes relativement à une affaire temporelle dont le résultat tel que nous le désirions devait être pour nous le sujet d'une grande paix. Je recommandai à Saint Michel, de toute l'ardeur de ma foi, cette inquiétude; mon espérance n'a point été vaine, le saint Archange est venu à notre secours.

Je vous adresse ci-joint un mandat de 10 fr. dont 2 fr. pour mon abonnement et 8 fr. pour vos Apostoliques, sur lesquels cependant vous voudrez bien prélever le prix d'un cierge. H. D.

Seine. — Mon R. Père, je viens vous annoncer que le saint Archange a bien voulu exaucer ma prière et que j'ai été reçu avec succès à mes examens de droit.

Je vous prie de vouloir bien insérer cette nouvelle faveur dans vos *Annales* et de faire dire une messe d'action de grâces.

Je dois également dire ici à la gloire de Saint Michel, que j'ai fini fort heureusement mon année de volontariat et que je suis resté fidèle à toutes mes pratiques religieuses. Du B. de L.

Gironde. — Mon R. Père, je vous envoie 2 fr. pour faire brûler une lampe et 1 fr. pour vos Apostoliques en reconnaissance du succès d'une entreprise importante. L.

Seine-Inférieure. — Reconnaissance à l'Archange Saint Michel qui a été prié pour le succès d'une affaire temporelle importante, et insertion dans les *Annales* pour la gloire du saint Archange et pour inspirer de plus en plus une confiance entière en sa puissante protection. L. B. de L.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, je vous envoie sous ce pli un bon de poste de 10 fr., vous priant de faire allumer une lampe devant la statue du saint Archange, en reconnaissance d'une grâce obtenue par son intercession. Le surplus de la somme est destiné à la caisse de vos chers Apostoliques. S.

Mayenne. — Mon R. Père, je vous prie de bien vouloir faire mettre dans vos *Annales* toute la reconnaissance que je dois à Saint Michel pour la protection qu'il m'a accordée dans une circonstance qui paraissait presque désespérée, et de faire dire deux messes en action de grâces que j'avais promises en son honneur s'il venait à mon secours. Des G.

Aube. — Mon R. Père, je me suis mal expliqué sans doute dans ma lettre du mois dernier où je vous envoyais 15 fr. dont 5 en action de grâces à Dieu et à Saint Michel pour le succès d'un examen. Je suis très désireux de voir une brève mention de cette faveur obtenue par le saint Archange dans vos pieuses *Annales*. Si cela peut inspirer à d'autres la pensée de recourir dans le même sens à son intercession, et accroître quelque peu les hommages qui lui sont dus, j'en serai bien heureux. H. B.

Mayenne. — Mon T. R. Père, je désire faire connaître une grâce que l'intercession de Saint Michel nous a fait obtenir. Depuis bien longtemps mon mari avait abandonné ses devoirs religieux. Atteint d'une maladie qui ne pardonne pas, il allait paraître devant Dieu, sans vouloir se reconcilier avec lui. Deux prêtres avaient été éconduits, poliment il est vrai, mais froidement, lorsque sous l'influence du glorieux Saint Michel, il appelle un de ses apôtres, se confesse avec une piété peu commune. Il a pu recevoir trois fois la sainte Communion avant de s'endormir dans le Seigneur. L.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Anniversaire du Couronnement. — Tolle... Tolle!!! (*suite*).
La Terre-Sainte (*suite; gravure*). — L'année archangélique : Le nom de Saint Michel dans l'Écriture-Sainte (*suite*). — Culte de Saint Michel.
— Au Rédacteur. — Variétés : L'Abbaye du Mont-Saint-Michel et ses prieurés dans l'archidiocèse de Rennes (*suite*). — Faveurs obtenues.

ANNIVERSAIRE

DU

COURONNEMENT DE S^T MICHEL

Cet Anniversaire sera célébré

LE DIMANCHE 5 JUILLET PROCHAIN

TRIDUUM PRÉPARATOIRE

Le jeudi 2 juillet commenceront, dans la Basilique, les exercices du Triduum préparatoire à la solennité de l'anniversaire du Couronnement.

Chaque jour il y aura :

Une messe à 5 h. 1/2, — à 6 h. 1/2, — à 7 h. 1/2.

Le soir à 6 h., chapelet de Saint Michel et salut du Saint Sacrement.

JOUR DE L'ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT

Dimanche, 5 juillet

A 5 h. 1/2, commenceront les messes aux autels préparés dans la Basilique.

— A 7 h. 1/2, messe de communion au sanctuaire de Saint Michel.

— A 10 h., grand'messe et instruction.

— A 2 h. 1/2, récitation du Chapelet de Saint Michel, bénédiction des objets de piété et procession par le Cloître et la salle des Chevaliers, à N.-D. du Mont-Tombe. Ensuite, Salut solennel.

— A 6 h. 1/2, Salut et bénédiction du T. S. Sacrement.

AVIS PARTICULIERS A MM. LES ECCLÉSIASTIQUES

Les prêtres peuvent dire la messe votive de Saint Michel, par un indult, en date du 10 juin 1875, qui accorde cette faveur, même les jours de fête double majeur, à tout prêtre venant en pèlerinage au Mont-Saint-Michel.

AVIS AUX PÈLERINS

En vertu d'un indult accordé par le Souverain-Pontife, tous les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, chaque mois, en faisant la sainte communion dans le vénéré sanctuaire de Saint Michel.

VU ET APPROUVÉ :

† ABEL,

Évêque de Coutances et Avranches.

TOLLE... TOLLE!!!

(Suite) (1)

Il est douloureux le spectacle de l'homme sans Dieu, sans prières, sans foi, sans espérances immortelles. Mais combien plus triste et plus amer est le tableau de la femme qui ne connaît pas, n'aime pas, ne prie pas Dieu ! Nous nous plaignons à le reconnaître, elles sont nombreuses les femmes chrétiennes, les mères vertueuses, les vierges innocentes, honneur et espoir de l'Église. Nos ennemis le savent bien ; aussi la campagne antidéiste n'annonce rien moins que le projet de ravir à la femme sa foi, sa vertu, son honneur, et, sur les débris de la famille chrétienne, établir la famille sans Dieu. L'inférieur dessein est en voie d'exécution : plus de couche nuptiale bénie du ciel ; plus d'enfant sacré dans son berceau par le baptême ; plus de prières ni d'espérances sur la tombe. *Tolle!! Tolle!!*

Insensés qui voulez écarter Dieu de la famille, sur quelle base la fonderiez-vous ? *Quel lien donnerez-vous au mariage ? Quelle autorité accorderez-vous au père ? Quelle protection à la mère ? Quelle sauvegarde à l'enfant ?* Considérez les fruits empoisonnés de l'arbre de mort que vos mains criminelles veulent acclimater chez nous.

L'attrait passager de la jeunesse, la fragile beauté du visage, la séduction du regard, ces qualités du corps sont-elles capables d'entretenir une flamme qui ne doit pas s'éteindre ? Pas plus que les dons du corps, les dons de l'esprit ne peuvent fonder la famille. L'esprit est un astre solitaire qui aspire à briller plus qu'à s'unir ; son éclat souvent éloigne, loin de rapprocher. Que dire alors de l'impuissance des calculs de l'ambition et des combinaisons de la vanité ? La fascination d'un nom, l'illusion d'un titre, le prestige d'une belle fortune déterminent bien

(1) Voir la livraison précédente.

souvent des alliances imprudentes, unions à contresens, dont la nature s'indigne et dont la raison murmure ; sources malheureuses de crimes souvent, de catastrophes quelquefois, de tristesse toujours. C'est que la famille vient de quelque chose de plus élevé que les sens, de meilleur que l'esprit, de plus pur, de plus profond ; elle vient du cœur, elle procède de l'amour, l'amour qui appelle le dévouement, l'abnégation, le sacrifice, l'amour qui ne connaît qu'un mot : *se donner*.

Chose admirable et terrible à la fois : l'amour est un bienfait, il peut être un fléau. Les plus héroïques vertus, les crimes les plus honteux sont les fruits de l'amour. Combien donc il importe de savoir et le soutenir et le contenir : le soutenir, car l'amour est une flamme qui s'éteint faute d'aliment ; le contenir, car c'est un torrent débordé qui porte avec lui la dévastation et la mort.

Oui, c'est un don divin que l'amour ; mais ici, comme dans tout le reste, l'homme tombé a imprimé le cachet de sa décadence : l'expérience des siècles le proclame, l'histoire en porte le témoignage. Il semble que le joug de l'amour soit simple, facile et doux ; illusion ! A côté de ces élans sublimes du cœur, il y a une impuissance douloureuse à aimer longtemps, à aimer toujours, à aimer uniquement l'objet de notre première préférence. Pour se garantir contre lui-même, l'homme a imploré l'intervention de la loi ; il a dû reconnaître, ô douleur, la triste insuffisance de son serment d'amour, et la puissance publique invoquée, au lieu de garantir le cœur contre ses défaillances, a été lâche et odieuse ; elle a faibli, elle a sanctionné toutes les faiblesses, autorisé l'ignominie, ouvert la porte au crime. C'est assez dire que pour asseoir l'édifice de la famille, il faut creuser jusqu'au roc même de la religion : il faut mettre Dieu à la base ; sans cela, vains efforts, vains serments ; le foyer qui n'est pas appuyé à l'autel croulera.

L'union conjugale pour faire le bonheur des époux suppose la condition nécessaire à toute union, l'amour ; mais l'amour ne se maintient qu'à la condition de croître.

La saison des charmes passe comme à l'automne se flétrit et tombe la parure du printemps, l'âge vient, les traits s'altèrent, le visage perd son éclat, et déjà l'amour a disparu comme le voyageur en quête de plaisirs change de climat en changeant de saison. Voilà le lien conjugal qui tend à se rompre. C'est que ces jeunes époux n'ont point demandé à Dieu de bénir leur amour; c'est qu'apercevant l'un chez l'autre seulement la fragile enveloppe du corps, ils n'ont pas deviné l'âme qui s'embellit de vertus et riche de son trésor se rit des injures du temps au seuil même de l'éternité.

Cette impuissance de l'homme à alimenter et à contenir son amour est plus grande encore devant cette autre loi de la famille *la loi du sacrifice*; le dévouement peut-il germer dans un cœur voué à l'égoïsme? Et pourtant que d'épines, que de douleurs dans les âpres sentiers de la vie! C'est pour cela que l'Église avait institué un Sacrement, source efficace de force, et vous n'en avez pas voulu. Aussi, dans quel abîme d'ignominie vous êtes tombés! Oui; poussez des cris de joie, impies et athées de tout ordre et de tout rang, votre triomphe est sans pareil. Incapables d'aimer, vous descendez jusqu'au mépris de l'amour, et le scepticisme et l'immoralité aidant vous en riez comme d'un rêve amer; vous le foulez aux pieds comme une idole menteuse achevant de détruire la famille qui ne peut pas vivre sans lui. TOLLE... TOLLE!!!

Mais c'est trop peu pour les antidéistes de s'être avilis eux-mêmes, ils osent proclamer que là où il y a un amour sincère il ne peut y avoir de crime; que le devoir dans le mariage n'est rien, que le sentiment y est souverain et arbitre de tout; ils appellent le divorce un droit imprescriptible du cœur, l'adultère un droit inaliénable de la liberté, le serment de fidélité une absurdité, celui de soumission une bassesse. Eh bien, qu'ils triomphent! le divorce est passé à l'état de loi.

Mais, dit la sainte Écriture, *Abyssus abyssum invocat*, l'abîme appelle l'abîme: le lien conjugal est rompu, la paternité se découronne.

En faisant tomber de sa tête le diadème de la foi, l'homme perd avec la confiance de sa compagne le respect de ses enfants, oublieux de sa dignité et de sa responsabilité; il se voit ravir ses droits les plus incontestables. Les pouvoirs publics décrètent l'incapacité générale du père à instruire, à gouverner et à punir les enfants. La législation lui enlève le droit de tester; il reste désarmé devant l'ingratitude et la cupidité d'un fils prodigue et débauché. Il n'est plus que l'usufruitier de ses biens. Est-il devenu vieux et infirme? C'est un embarras; bien plus, c'est un obstacle. Il se verra abandonné cruellement par des enfants qu'auront enrichis ses sueurs et ses souffrances. Quelle humiliation! Veuille Dieu lui épargner un dernier opprobre en fermant sur lui sa tombe avant qu'il ne voie son nom déshonoré; car ces mêmes enfants s'arracheront les lambeaux de sa fortune morcelée, trouvant insuffisante la part accordée à chacun par la loi, ils chercheront dans le mariage le moyen d'ajouter à leur fortune, pour ajouter à leurs jouissances égoïstes. Vis-à-vis d'une société ainsi composée, l'enfant est une douleur pour la mère, une sollicitude pour le père. Qu'importe le besoin qu'éprouvent la société de soutiens, la patrie de défenseurs? Voilà le dernier résultat de cette fureur d'indépendance et de cette rage d'égalité dont sont possédés nos modernes socialistes: Arrière l'Église! haine à l'autorité! guerre à Dieu! Principes détestables, pouviez-vous donner lieu à des conséquences moins funestes!

L'homme avili par le mépris du nom de Dieu, s'il parvient à faire goûter à la femme le poison de l'impiété, la verra descendre plus bas que lui dans la voie de la dégradation. D'après le plan divin la femme doit être pour l'homme un aide et un soutien; elle a mission de l'élever, le purifier, le consoler, le détacher de la terre pour le conduire au ciel. Plus que l'homme, la femme goûte et comprend Dieu; elle est plus que lui riche d'affection et de dévouement; elle a plus que lui la passion du sacrifice, il n'y a pas un don qui ne soit au cœur de la femme; Dieu n'a rien fait de plus beau. Pour incliner vers elle le cœur de l'homme il lui a donné la beauté; il a mis dans son esprit de

la grâce et de la hardiesse ; dans son cœur, un trésor d'amour et de dévouement, et dans ce cœur il s'est choisi une place. S'il en est chassé, ces dons admirables se corrompent et leur corruption empoisonnera la société.

L'esprit de la femme dévoyée fera des prodiges d'audace. Aux jours de troubles, on entendra dans les clubs des cris d'impiété qui feront frémir ; ces cris sortiront de la bouche des femmes. On se pressera sur les boulevards pour assister à des conférences où l'on enseignera le matérialisme le plus éhonté, le socialisme le plus cynique ; ces conférences seront faites par des femmes. Aux jours de catastrophes, on rencontrera sur ces mêmes boulevards des bandes échevelées et sanglantes, mille fois plus redoutables que des bandes d'hommes ou de bêtes : ce seront des bandes de femmes.

Ce n'est pas tout encore. La femme qui renferme dans son cœur un plus riche trésor d'amour et a la vocation de plus grands sacrifices devient par la déviation de cet amour et par le mépris de cette vocation un prodige d'égoïsme.

Ennemie de la souffrance, lâche en face du sacrifice, elle ne saura pas être mère, ou bien si elle accepte une fois les premiers sacrifices de la maternité elle se hâtera d'en éviter les charges et d'en éluder les obligations. L'enfant pour elle est un fardeau, des mains mercenaires l'élèveront, un lait étranger le nourrira, pendant que fastueusement vêtue elle, sa mère, courra à toutes les fêtes, sera de toutes les soirées, ne laissera échapper aucune occasion d'étaler à tous les yeux son luxe et sa folle vanité. Comprend-on que pour une telle femme le mariage soit une servitude et le foyer une prison ? L'ennui domestique, mauvais conseiller s'il en fut, et un ennui intolérable, tourmenteront ce cœur frivole. Devra-t-on s'étonner alors de découvrir dans cette mère égoïste une épouse infidèle ?

C'est pourtant là l'abîme où aboutira la femme sans Dieu ; car il n'est donné à aucune force humaine de retenir sur cette pente criminelle l'infortunée qui s'y laisse glisser.

Aussi, de nos jours, des désordres de toutes sortes viennent-

ils affliger les cœurs catholiques. Les mille voix de la presse publient les scandales les plus ignominieux ; l'œil inquisiteur de la justice découvre des crimes qu'on aurait crus pour jamais enfouis dans les débris du paganisme ; on sent que l'esprit du mal travaille les sociétés. Dieu n'est plus là pour soutenir et fortifier contre le mal les faiblesses du cœur humain. Prenez-y garde. Votre cri judaïque TOLLE... TOLLE!!! Point de Dieu, point de prêtre, pourrait appeler sur notre pays des malédictions que vous seriez impuissants à conjurer. C'est aux âmes chrétiennes à détourner ces malheurs et à réserver au Christ dans la famille une place sacrée, d'où personne ne puisse le chasser.

LA TERRE-SAINTE

(Suite)

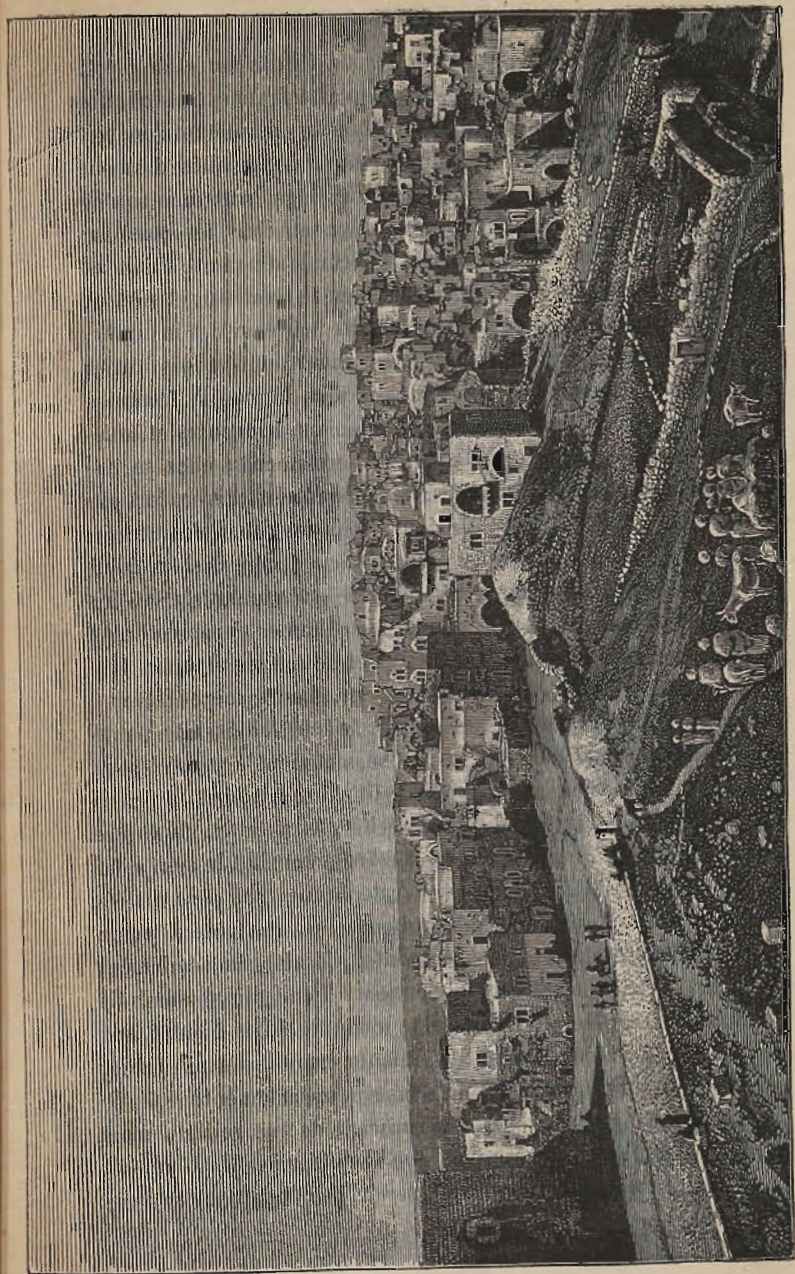
Bethléem ! Je vous ai parlé de cette jolie petite ville dans ma dernière lettre. Ce sera encore mon thème dans celle-ci. Vous vous rappelez sans doute que mes collègues et moi, nous nous étions séparés de notre aimable *cicerone* pour aller prendre notre repas préparé chez les Franciscains. A peine deux heures étaient-elles sonnées qu'on vint me prévenir que M. David m'attendait au parloir. C'était notre guide dévoué du matin qui venait me chercher pour me conduire à sa famille que j'avais promis de visiter. Je partis seul avec lui. Infatigable causeur, il employa tout le temps du chemin, environ un kilomètre et demi, à m'expliquer les beautés du pays et les différentes industries de ses compatriotes. Il me conduisit par la grande rue. Ne vous imaginez pas une voie large et spacieuse. En Orient, on ne connaît guère le service des agents voyers. L'usage du macadam n'est pas encore mis en pratique dans les rues, pas plus que l'empierrement sur les routes.

*

Nous arrivons à la demeure de la famille David. Une grande cour précède les appartements. Vis-à-vis la grande porte d'entrée, à vingt-cinq mètres environ, est un vaste et double escalier de dix marches, avec rampe en fer. Les deux frères de mon guide sont là qui nous attendent. Aussitôt que je fus monté, l'aîné prit la parole et me souhaita la bienvenue. Je lui répondis en lui faisant part de tout le bonheur que j'éprouvais de voir leur belle cité et surtout d'avoir une réception si cordiale dans leur famille.

Je fus introduit dans une très grande salle carrée à plafond élevé. Une table était placée au milieu, avec des sièges tout à l'entour. Outre la porte d'entrée, trois autres portes à double battant donnaient sur cette salle. Lorsque le père est présent, tous les enfants gardent le silence. Le père absent, c'est l'aîné qui le remplace. En conséquence, je n'avais plus affaire qu'à l'aîné. Aussi, une fois entrés dans la maison, celui qui m'avait conduit, et qui, certes, le long de la route n'avait pas sa langue dans sa poche, ne prononça plus un mot. Tel est en Palestine le respect profond de l'autorité paternelle qu'aucun des fils ne se permettrait de prendre la parole sans en avoir obtenu de son père l'autorisation ou, en l'absence du père, de son frère aîné.

Après avoir conversé quelque temps sur la beauté de la contrée et sur la piété des catholiques de la ville, mon interlocuteur se leva, s'approcha plus près de moi et me dit à mi-voix : Nous sommes mariés tous les trois. Nos femmes désireraient vous saluer. Voudriez-vous agréer qu'elles vinssent vous présenter leurs hommages? Sur ma réponse affirmative, il envoya son plus jeune frère les prévenir. Bientôt les trois portes s'ouvrent. Chacune sort de son appartement et je les vois arriver toutes les trois en même temps. L'ensemble de leur costume fixe mon attention, car c'est le même que portait il y a dix-huit cents ans la très sainte Vierge. Sur une sorte d'aube blanche serrée à la taille par une ceinture, elles portaient une tunique bleue à larges manches, dont le plastron en soie rouge était terminé par un feston jaune.



JERUSALEM. — Vue du côté de Jérusalem (Extrait de *La Terre-Sainte*).

Je leur adressai quelques paroles de félicitation et de piété. Je leur parlai des grandes vertus dont les femmes catholiques de France donnaient l'exemple. Je leur dis qu'habituant l'endroit prédestiné qui vit naître le Sauveur du monde, elles devaient avoir assurément à cœur de puiser à longs traits à la source des grâces et de marcher courageusement dans les voies du dévouement et de la perfection, à l'exemple de sainte Paule et de sainte Eustochie dont elles vénéraient le tombeau, et surtout à l'exemple de la très sainte Mère du Rédempteur des hommes, qui avait habité leur ville. Mon truchement leur traduisait mes paroles, car elles ne connaissaient pas plus la langue française que je ne savais l'arabe. Elles paraissaient heureuses et satisfaites. Après quelques paroles de remerciements, elles se recommandèrent à mes prières. Elles allaient se retirer, lorsque l'ainé ajouta : Excellent Supérieur, vous avez bien des titres à notre vénération, mais vous voudrez bien encore ajouter celui d'accorder votre précieuse bénédiction à nos enfants. Sur un signe d'assentiment que je donnai, les femmes s'empressèrent d'aller chercher chacune ses enfants et de me les amener. Il y en avait sept ou huit de cinq à dix ans. Leurs mères paraissaient joyeuses en me les présentant. Je leur faisais une petite croix sur le front. Les plus grands se mettaient à genoux pour la recevoir. Je demandai au plus petit s'il savait bien sa prière par cœur ; son père lui dit de la réciter, et aussitôt, faisant le signe de la croix, il dit le *Pater* et l'*Ave* en arabe. Je demandai au plus grand s'il savait bien son catéchisme, son père me répondit qu'à huit ans il le savait tout entier et sans faute. Comme ces enfants paraissaient tous contents ! Comme ils semblaient remplis de satisfaction et de bonheur ! Pour moi, j'admirais leur bonne tenue et leur admirable modestie. Mais bientôt, sur un signe de l'ainé, femmes et enfants, après m'avoir salué, disparurent en rentrant chacun dans son appartement.

Je leur demandai alors la permission de me retirer, mais l'ainé me dit : Notre père sait que vous êtes ici. Il se réjouit dans la pensée de vous voir. Il serait bien contristé si vous

partiez sans lui faire visite. Il y a quinze jours qu'il est malade. Il vous attend. Conduit par les trois frères, j'arrivai à la chambre du malade qui était la cinquième. Quand je fus à côté de lui, il se découvrit avec le plus profond respect et me dit : On m'a annoncé le pèlerinage des cinq cents Français à la grotte de la Nativité, mais je n'en verrai aucun si ce n'est vous. Vous apportez donc une grande joie à mon âme en venant me donner votre sainte bénédiction. Notre maison ne voit pas souvent un représentant de Jésus-Christ venu de si loin, un apôtre si dévoué de son Évangile. Je rends grâces à Dieu pour le bonheur que vous me procurez. J'en garderai l'heureux souvenir jusqu'au dernier de mes jours. Votre heureuse visite m'aidera à bien mourir, en supportant plus patiemment mes souffrances et en me faisant obtenir une plus belle couronne au ciel... O Dieu de mes pères, puissé-je aller bientôt jouir avec vous de ces récompenses qui sont promises à la vertu et aux sacrifices ! En prononçant ces paroles, sa voix était émue et ses yeux versaient des larmes. J'étais attendri moi-même à la vue de cette foi patriarcale et de cette touchante sérénité d'âme. Ses trois fils se mirent à genoux pendant la bénédiction que je donnai à leur père vénéré. Avant de sortir, je lui adressai quelques paroles de consolation en lui assurant que je ne l'oublierais pas et que je le recommanderais au pèlerinage du glorieux Archange Saint Michel dont j'étais le directeur. Je l'invitai aussi à bien prier pour les pèlerins et pour la France, et d'offrir à Dieu ses souffrances pour obtenir la liberté de l'Église. Ses fils me reconduisirent ensuite à la grande salle, où j'arrivai tout ému du spectacle de foi vive dont je venais d'être le témoin.

La table qui était au milieu de la salle était proprement préparée et ornée d'un bouquet de fleurs, d'un grand verre et de plusieurs bouteilles dont une à forme originale. C'étaient des rafraichissements. En Orient, toutes les fois qu'on fait une visite, il faut accepter un rafraichissement. Je connais la coutume française, me dit leur chef ; chez vous, chaque personne

a son verre. Ici, en Palestine, il n'y a qu'un seul verre dans chaque famille. Je vous prie d'accepter ce cordial rafraîchissant. Nous serons heureux que vous le preniez. Cela nous portera bonheur. Votre visite nous fait le plus grand plaisir. *Dieu soit loué!*... Je pris donc le grand verre rempli de la liqueur bien-faisante, et après avoir souhaité guérison à leur bon père et santé à toute leur famille, j'en absorbai une partie, puis je passai le verre à mon voisin. Je sentis que le cordial ne me faisait pas de mal par les quarante degrés de chaleur dont nous gratifiait, le 26 mars, à Bethléem, le beau soleil d'Orient. Ne voulant pas accepter des deux autres bouteilles qu'il m'offrait, il me montra leurs travaux de sculpture sur les pierres de la contrée et sur celles venant de la mer *Morte* ou de la mer *Rouge*. Quelques sujets étaient parfaitement réusis, d'autres, quoique bien travaillés, laissaient encore à désirer. J'emportai comme souvenir un saint Jean baptisant Jésus-Christ. Après les avoir remerciés des deux heures délicieuses qu'ils m'avaient fait passer chez eux, je les quittai; c'était dans la grande rue où ils m'avaient reconduit et où ils tinrent à mettre à ma disposition mon *cicerone* du matin.

Heureux d'avoir retrouvé la liberté de la parole, mon guide, plein d'obséquieux dévouement, m'offrit de me conduire à l'établissement de dom Belloni, berceau de l'œuvre si importante de la Sainte-Famille. Cette œuvre a été approuvée par Pie IX et Léon XIII, par Mgr Valerga et Mgr Bracco, et par de nombreux évêques. Elle possède déjà l'Orphelinat catholique de Bethléem, le Noviciat des Frères de la Sainte-Famille et l'École d'agriculture de Beit-Gemal.

Quant à l'Orphelinat, situé à l'entrée de Bethléem, il renferme une centaine de jeunes enfants et deux cents externes auxquels on apprend l'arabe, le français, l'italien, l'histoire, la géographie, les mathématiques, le dessin, la sculpture et divers métiers qui peuvent aider plus tard ces enfants devenus grands à gagner leur vie. Inutile d'ajouter que l'instruction religieuse prime tout le reste. Dom Belloni a daigné me faire voir lui-

même, en détail, tout l'établissement, qui du reste n'a de remarquable que la vaste étendue des salles et sa magnifique vue sur la vallée des *Pasteurs* et sur le mont des *Francs*.

Le Noviciat compte environ trente religieux profès ou novices.

L'École d'agriculture est un domaine de neuf cents hectares de terrain, dû à la générosité du marquis de Bute, et qui contient quarante orphelins sous la direction des Frères de la Sainte-Famille.

Je dus me hâter de rejoindre la voiture qui m'attendait pour partir. La visite si intéressante que j'avais faite à la famille David m'avait pris mon meilleur temps. Mon guide me fut fidèle jusqu'à la fin. Il vint à la voiture avec moi; il voulut m'aider à y monter et à me mettre en bonne place. Mes compagnons de voyage du matin m'avaient attendu. Nous nous trouvions des derniers pour partir.

Voilà ma première visite à Bethléem. Mais pouvais-je me contenter d'une seule visite? Non. J'avais encore trop à voir pour n'y pas retourner. Aussi deux jours après j'y revenais, accompagné d'un prêtre de Paris et d'une demoiselle de Metz. Ils désiraient comme moi compléter leur première visite et donner satisfaction à leur piété.

Pour moi, je tenais à dire la sainte Messe dans la grotte de la Nativité, et dans ce second voyage j'ai eu cette consolation. Je l'ai dite pour tous nos Bienfaiteurs vivants et défunts. Lorsque j'eus fini mon action de grâces où j'ai passé des moments délicieux, j'ai visité les autres grottes adjacentes que je n'avais pas pu voir l'avant-veille. Je vis d'abord celle de saint Joseph, où il reçut de l'Ange l'ordre de partir pour l'Égypte avec l'Enfant et sa Mère. J'avais déjà vu celle des saints Innocents où, quarante-huit heures auparavant, j'avais offert le saint sacrifice. Je passai à celle de saint Eusèbe de Crémone, disciple et successeur de saint Jérôme, et à celle des saintes Paule et Eustochie, issues du sang des Gracques et des Scipion, qui distribuèrent la plus grande partie de leur fortune aux pauvres et vinrent s'établir à Bethléem, où elles fondèrent plusieurs monastères

sous la direction de saint Jérôme. La dernière grotte est celle où se trouve le tombeau de ce saint docteur. Son corps n'y est plus : il a été transporté à Rome, à Saint-Marie-Majeure, près de la Crèche du Sauveur des hommes qu'il a tant aimé et si bien servi. A côté de cette chapelle est le lieu où il priait et travaillait jour et nuit, se faisant instruire dans les langues, correspondant avec tous les grands hommes de son siècle, confondant les hérétiques, commentant les Pères de l'Église et faisant la traduction de la Bible, que le grand Concile de Trente a déclarée *canonique*. C'est pourquoi on appelle cet endroit l'*oratoire* de saint Jérôme.

Le lieu où il enseignait aux enfants la grammaire et la crainte du Seigneur se trouve dans le couvent des Arméniens qui en permettent difficilement la visite.

Les trois couvents franciscain, grec et arménien entourent la basilique. Le plus remarquable des trois est, sans contredit, celui des Pères de Terre-Sainte, sorte de forteresse qui domine le versant nord de la montagne et devait être imprenable. L'église paroissiale est rebâtie à neuf dans de belles et gracieuses proportions ; elle sera pour les générations futures un souvenir de la munificence de l'empereur d'Autriche, François-Joseph, qui fit la visite des Saints-Lieux en 1869, à son retour de l'inauguration du canal de Suez et s'arrêta quelques jours à Bethléem. Nous dinons à la table où il prit lui-même ses repas avec sa suite ; son portrait et celui de l'impératrice décorent les murs de la salle à manger. Un bon religieux nous a raconté l'accueil touchant qui lui fut fait et l'impression heureuse que l'on a conservée de son passage.

J'aurais encore à vous parler de l'admirable basilique de Bethléem, de la grotte du Lait, de l'église des Pasteurs et du monastère des Carmélites nouvellement construit par une noble Française, mais ma lettre serait trop longue. Je finis. A une autre fois.

Agréez, etc.

ROBERT,

Supérieur du Mont-Saint-Michel.

L'ANNÉE ARCHANGÉLIQUE

Le nom de Saint Michel dans l'Écriture-Sainte

(Suite) (1)

Passant à un autre ordre d'idées, et parcourant par la pensée la scène entière du monde, nous verrons au flambeau de la foi ce mot puissant *QUIS UT DEUS!* empreint sur tous les fronts qu'illumine le prestige de la beauté, du génie, de la science, de la gloire, de la puissance, de la majesté, de la sainteté ; nous le verrons buriné sur toutes les merveilles de l'art et de l'industrie, sur toutes ces œuvres grandioses dont la magnificence nous étonne ; nous le sentirons vibrer au fond de tous les nobles sentiments de toutes les vertus, de toutes les abnégations, de tous les dévouements, de tous les héroïsmes enfin. « O Lumière qui éclairez tout ! O vie qui animez tout ! O vérité qui nourrissez tout ! O bien qui rassasiez tout ! O amour qui unissez tout ! O mon Père céleste, je vous loue en tout ! » (*Bossuet*).

Si nous plaçant à un point de vue différent, nous considérons les inquiétudes, les peines, les souffrances, les angoisses sans nombre qui affligent l'humanité ; les dissensions, les jalousies, les haines, les injustices, les crimes de toute sorte qui souillent la terre, les calamités, les fléaux, les guerres qui déciment les populations épouvantées, grand Dieu ! quel déluge de maux ! Quel lugubre concert de sanglots et de gémissements !

QUIS UT DEUS! répétons-nous encore des profondeurs de cet abîme de misères : la Providence divine a des secrets impénétrables que nous devons adorer en tremblant. Dans sa main, le bien et le mal, le juste qu'elle prescrit et l'injuste qu'elle laisse faire, la vie et la mort sont les instruments de ses desseins éternels. « Quel mal y a-t-il dans la ville que le Seigneur n'ait fait ? » (*Amos*, chap. III, v 6).

(1) Voir les livraisons de juin, août, décembre 1884.

VI

Nous lisons au livre de la *Genèse*, chap. xxviii, que « Jacob étant parti de Bersabée et arrivant après le coucher du soleil dans un lieu solitaire, voulut s'y reposer, prit une pierre, la plaça sous sa tête et s'endormit. Et il vit en songe une échelle dont le pied était posé sur la terre, et dont le haut touchait au ciel; et des anges montaient d'un côté et descendaient de l'autre. Et Dieu était comme appuyé sur l'échelle et disait : Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham, ton père, le Dieu d'Isaac, etc. »

Qu'il nous soit permis de comparer le repos du saint Patriarche sur la pierre du désert au repos mystique de l'âme chrétienne dans le silence de la retraite et de la méditation loin du bruit et des agitations du monde.

Bienheureuse halte au milieu des fatigues de la route, sommeil réparateur qui retrempe les forces épuisées, « qui me donnera des ailes comme à la colombe pour m'envoler et me reposer ? » J'irai chercher le désert sur la Montagne bénie où le saint Archange Michel a placé son trône terrestre; je demanderai le sommeil du silence et les songes fortifiants de la méditation et de l'oraison à ce Sanctuaire privilégié que les Anges honorent de leurs visites, et dont les voûtes semblent conserver l'écho de leurs célestes concerts.

C'est bien là cette solitude où le divin Maître « conduit l'âme infidèle quand il veut parler à son cœur. » Là toutes les pierres ont une voix qui répète *QUIS UT DEUS!* et aux pieds du céleste Prince l'âme a l'intelligence de cette exclamation sublime... Là elle songe divinement : elle voit le temple se substituer à la mystérieuse échelle, qui touchait à la terre et atteignait le ciel; elle voit Michel et ses Anges en descendre continuellement les degrés à l'appel de ses serviteurs, les couvrir de son bouclier, les défendre de son épée, leur apporter force et victoire; puis remonter au ciel présenter au Très-Haut leurs soupirs, leurs vœux, leurs travaux, leurs mérites. Et Dieu, comme appuyé

sur le haut de l'échelle lui dit dans le secret du cœur : « Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham, ton père... je serai ton protecteur. »

Et en s'éveillant, elle sent que Dieu était vraiment là, et elle s'écrie avec le saint Patriarche : « Que ce lieu est redoutable ! C'est bien la maison de Dieu et la porte du ciel ! »

Nous avons goûté ce charme indicible de la présence de Dieu et des saints Anges, qui recueille si délicieusement l'âme et inspire la prière sous les voûtes majestueuses de la noble Basilique; nous avons médité aux pieds de la sainte Madone dans le religieux silence de son incomparable crypte dont les piliers supportent le sanctuaire et l'autel, comme les bras de Marie portaient Jésus enfant; nous avons entendu raisonner tous les échos de la sainte Montagne des hymnes et des saints cantiques à la gloire de l'Archange, aux grands jours des pèlerinages; heureux témoin d'un bienfait signalé de saint Michel, favorisé nous-même d'une protection bien sensible toutes les fois que nous l'avons invoqué; nous avons besoin de lui rendre des actions de grâces, d'exalter sa puissance, de glorifier son nom.

Tel est le motif qui nous a porté à étudier la sublime interprétation de ce nom admirable. Une méditation approfondie sur ce sujet si vaste et si relevé nous a terrifié dans le sentiment de notre insuffisance, mais pressé par notre reconnaissance, nous avons invoqué l'exemple du Psalmiste : *Credidi, propter quod locutus sum*, et nous avons essayé de parler.

Puisse cette esquisse à grands traits et trop imparfaite glorifier Saint Michel dans notre humiliation ! Qu'il daigne accueillir comme l'obole de la veuve l'humble offrande de notre indigence, l'associer au tribut de louanges et d'hommages que de nombreux pèlerins déposaient naguère à ses pieds dans ce sanctuaire auguste d'où il étend son bouclier protecteur sur notre Patrie bien-aimée.

Phare d'espérance au milieu de la tempête, guide notre frère esquif, ne le laisse pas sombrer !

Sainte Montagne, nos yeux se lèvent vers toi, en implorant le secours que nous attendons !

Puissant Archange, arme ton bras pour notre défense. Souviens-toi de nous, Michel, prince très glorieux, prie pour nous le Fils de Dieu, ici, partout et toujours ! *QUIS UT DEUS!*

CULTE DE SAINT MICHEL

Une belle statue de Saint Michel terrassant le dragon a été inaugurée à Vieux, près Caen, le dimanche 10 mai dernier. Richement polychromée et avec un goût exquis, elle a pris place dans le chœur de l'église, du côté de l'épître, sur un gracieux piédestal où se lit le cri de guerre de l'Archange : *Quis ut Deus.*

Le curé, M. l'abbé Deschamps, avait invité pour prêcher la cérémonie un enfant de la paroisse, M. l'abbé Martin, aumônier de la Visitation de Caen. A la fin des Vêpres, la statue fut solennellement bénite par M. le Curé, et on chanta avec enthousiasme le cantique : *Saint Michel, à votre puissance...* Ensuite, le prédicateur monte en chaire. Il exposa avec force et clarté les grandeurs de l'Archange, en montrant qu'il avait toujours été le champion invincible des droits de Dieu et de l'Église, le protecteur de la France et le défenseur des âmes persécutées. Il félicita la paroisse de Vieux de se consacrer à ce puissant Prince de la Cour céleste. Et il dit à ses auditeurs que la statue de Saint Michel, chaque fois qu'ils la verraient, devait leur rappeler qu'il fallait, à son exemple, lutter énergiquement contre le mal, figuré par le dragon, et employer, pour le vaincre, les armes angéliques : l'humilité et l'amour de Dieu. Que Saint Michel leur soit en aide, et ils triompheront.

La cérémonie a été vraiment belle et touchante. Elle va donner un nouvel essor au culte de Saint Michel dans la paroisse de Vieux et les environs.

AU RÉDACTEUR

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je vous prie de me renouveler mon abonnement aux *Annales du Mont-Saint-Michel* pour l'année qui commence avec le numéro d'avril.

Dans votre dernier numéro, dans l'article intitulé *Guillaume de Saint-Pair*, vous vous demandez quelle était la position des lieux désignés sous le nom de *Poelet* et de la *cité de Ridolet* ; ces localités dites-vous sont probablement englouties aujourd'hui par la mer. Voulez-vous me permettre de vous donner quelques renseignements à leur sujet ?

Cette forêt de Quokelunde, séparant Avranches de la Bretagne, est évidemment celle que d'autres nomment forêt de Sciscy, laquelle a laissé son nom modifié par les siècles aux îles Chausey. Je n'ignore pas que l'existence de cette forêt a été contestée ; cependant je crois que de grands bois s'élevaient sur nos côtes normandes et bretonnes aux environs d'Avranches et de Cancale, c'est-à-dire là où se trouve aujourd'hui la baie de Cancale.

Quant au *Poelet* et à la cité de *Ridolet* il n'y a aucun doute possible. Le *Poelet* c'est le Poulet, *pagus Alethi*, le canton d'Aleth, circonscription formant encore au siècle dernier le doyenné de Poulet, dont le chef-lieu rural était Saint-Jouan-des-Guéréts, mais qui renfermait la ville de Saint-Malo et Saint-Servan son faubourg.

La *cité de Ridolet* est certainement une mauvaise lecture ou une mauvaise copie ; il faut lire et dire la *cité de Quidalet* ; de même que le Poulet est la région d'Aleth, en breton *pou Aleth*, de même Quidalet signifie le bourg d'Aleth *gwic Aleth*. Or, Aleth c'est cette ville gallo-romaine dont saint Malo fut le premier évêque, que ruinèrent les invasions du IX^e siècle et dont il ne reste que quelques vestiges dans le quartier de Saint-Servan appelé encore la Cité.

Guillaume de Saint-Pair, disant donc qu'on allait jadis

D'Avranches dreit à Poelet

A la cité de Ridolet,

nous apprend qu'alors on se rendait directement d'Avranches

à Aleth, c'est-à-dire à Saint-Servan, sans avoir besoin de contourner, comme il faut faire aujourd'hui, toute la baie de Cancale.

Faites de cette petite note l'usage que bon vous semblera, mon Révérend Père, et agréer l'expression des sentiments de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et obéissant serviteur.

L'Abbé GUILLOTIN DE CORSON,
Chanoine honoraire.

VARIÉTÉS

L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL ET SES PRIEURÉS

DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE RENNES

(Suite) (1)

« Bientôt pourtant, continue M. de la Borderie, la réaction arriva. A la mort de Guillaume, fils d'Irfroi, Hervé, son frère et son héritier, enleva aux moines la dime qu'il leur avait donnée; — vers le même temps, Beaudoin, fils d'Homenès, leur arracha violemment, pour se l'approprier, la terre de Torpol, qu'ils tenaient de la générosité de Tréhan; — enfin un descendant et héritier de ce dernier, très vraisemblablement son petit-fils, appelé Hélié Bouterat, ne se gêna pas pour reprendre une bonne partie des libéralités de son aïeul.

» Mais tous ces larrons finirent tour à tour par venir à résipiscence. Hervé, frère de Guillaume fils d'Irfroi, frappé de la main de Dieu, se voyant atteint d'une maladie mortelle, appela près de lui Baudry, archevêque de Dol (de 1107 à 1130), et sur son ordre, il rendit leur dime aux moines, qui lui dirent une trentaine de messes après sa mort et célébrèrent tous les ans pour lui un service anniversaire (2). Beaudoin, fils d'Homenès, tint plus longtemps; nombre de fois il fut frappé des foudres de l'excommunication sans vouloir lâcher prise, mais enfin la vieillesse eut raison de lui; sentant venir son dernier jour, il restitua aux moines, vers 1140, la terre qu'il leur avait usurpée

(1) Voir la livraison précédente.

(2) D. Morice, *Preuves de l'Hist. de Brct.*, I, 522.

et fit affirmer solennellement cette restitution non seulement par son fils aîné Guérin, mais par tous ses fils et filles; puis il demanda et reçut des moines l'habit monastique, et il obtint même d'eux l'engagement de recevoir dans leur communauté l'un de ses fils, soit l'aîné, soit tel autre que l'aîné leur désignerait (1). — Hélié Bouterat n'attendit pas la maladie pour réparer ses torts; en pleine santé, assisté de ses deux fils aînés, il vint au Mont, et là, sur l'autel du grand Archange, touchant la relique insigne du bras de saint Aubert, il renouvela, presque dans les mêmes termes, la donation jadis faite par son aïeul Tréhan de Saint-Broladre, à laquelle il ajouta encore une acre de pré. L'acte dressé pour constater cette confirmation nous apprend que le verger de Tréhan avait été depuis sa mort changé en vigne (2). »

Mais les moines ne furent pas seulement attaqués à Saint-Broladre par les laïques; Jean, trésorier de Dol sous l'épiscopat de Rolland (1177-1187), et dont le mauvais vouloir envers le Mont-Saint-Michel nous est déjà connu, prétendit que la trésorerie de Dol avait des droits sur l'église de Saint-Broladre. Les religieux, désireux de la paix, firent comme à Montdol; ils donnèrent quelque chose à cet avide trésorier et lui firent retirer ses plaintes (3).

Vers le même temps, Étienne, évêque de Rennes (1168-1178), fut délégué par le Saint-Siège pour mettre d'accord les moines du Mont-Saint-Michel et un clerc nommé Pierre qui prétendait aussi avoir droit sur l'église de Saint-Broladre. Ce dernier, sur l'avis du prélat, renonça toutefois à ses prétentions moyennant 10 livres, monnaie du Mans, que l'abbé du Mont-Saint-Michel lui versa par l'entremise de l'abbé de la Vieuville; puis il prêta serment entre les mains de l'évêque de Rennes et en présence d'Albert, évêque de Saint-Malo, de ne plus jamais inquiéter les religieux du Mont (4).

L'Abbé GUILLOTIN DE CORSON,
Chanoine honoraire.

(A suivre.)

(1) *Cart. du Mont-Saint-Michel*, f° 102.

(2) *Ibidem.*

(3) *Bibl. Nat.*, *Blancs-Manteaux*, n° 86, p. 769.

(4) *Chronique de Robert de Thorigny*, abbé du Mont-Saint-Michel, II, 292.

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

Calvados. — Mon R. Père, reconnaissance à Saint Michel pour le succès d'une mission qui avait été placée sous sa protection. X.

Eure. — Mon R. Père, gloire et reconnaissance à Saint Michel que j'ai prié dans plusieurs circonstances difficiles et qui m'a toujours exaucé. Veuillez accepter, mon R. Père, l'offrande de 30 fr. que j'ai l'honneur de vous adresser en action de grâces, et faire brûler une lampe pendant neuf jours devant la statue du saint Archange. *Un abonné.*

Seine. — Mon R. Père, ma fille a été reçue à son examen. Veuillez faire célébrer une messe d'action de grâces, remercier Saint Michel et publier cette faveur obtenue dans vos *Annales*. M.

Manche. — Mon R. Père, m'étant trouvée dans une grande inquiétude, et ne sachant quelle décision prendre au sujet d'une action très importante, je me confiai à la protection de Saint Michel, lui promettant si j'étais exaucée une messe en action de grâces, ainsi que l'insertion de cette faveur dans les *Annales*.

Et ayant obtenu les grâces que je sollicitais, je vous envoie 3 fr. en timbres, dont 1 fr. pour vos Apostoliques et 2 fr. pour la messe d'action de grâces. L.

Haute-Savoie. — Mon R. Père, je vous envoie ci-joint un bon de poste de 5 fr. pour une messe de reconnaissance à Saint Michel, par l'intercession duquel j'ai obtenu une réussite d'examen. M. de L.

Nord. — Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous adresser une offrande de 15 fr. pour votre École apostolique en reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de Saint Michel. M. G.

Orne. — Mon R. Père, je vous adresse un mandat-poste de 7 fr., dont 2 fr. pour renouveler mon abonnement et 5 fr. pour vos Apostoliques, en reconnaissance d'une grâce temporelle obtenue et que j'avais placée sous la protection de Saint Michel. A. L. B.

Loiret. — Mon R. Père, ci-joint modeste offrande à Saint Michel pour une grâce obtenue et pour en demander une autre. N.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Fête de l'anniversaire du couronnement de Saint Michel. — Heures des messes pendant la saison d'été. — Fête de Notre-Dame-des-Anges (2 août). — Fête de Saint-Michel (29 septembre). — Pèlerinage de Chartres au Mont-Saint-Michel. — Feuilles d'histoire : Le Combat de la Broussinière (*gravure*). — École apostolique. — Le cercle catholique d'Alençon au Mont-Saint-Michel. — Variétés : L'Abbaye du Mont-Saint-Michel et ses prieurés dans l'archidiocèse de Rennes (*suite*). — Faveurs obtenues.

FÊTE DE L'ANNIVERSAIRE

DU COURONNEMENT DE SAINT MICHEL

Le huitième anniversaire du couronnement a rappelé les pieux pèlerins au sanctuaire du saint Archange; malgré les difficultés de l'époque, l'inclémence de la saison, les fatigues de la route, ils sont venus cette année encore.

Plus que leur nombre, leur piété et leur foi nous ont consolés dans les douloureuses épreuves que les œuvres de Dieu traversent en ce moment.

Un *triduum* de prières précéda la solennité fixée au dimanche 5 juillet.

Ce jour-là, dès 5 heures du matin, les prêtres occupaient les différents autels, offrant l'hostie de salut pour l'Église et la France.

La messe de communion venait de finir, et les fidèles serviteurs de Saint Michel terminaient leur action de grâces lorsque retentit aux pieds de l'abbaye le cantique si connu :

Saint Michel, à votre puissance
Nous venons demander l'appui des anciens jours.

C'étaient les pèlerins d'Alençon groupés sous la bannière des cercles catholiques qui gravissaient les vastes escaliers conduisant au sanctuaire.

Du haut des plates-formes les Apostoliques saluaient les nouveaux arrivants par le chant majestueux du *Sancte Michaël*.

La vieille basilique ouvrit toutes grandes ses portes à cette phalange de généreux chrétiens; pour eux se célébra la messe solennelle chantée par nos jeunes Apostoliques; pour eux les échos du temple aérien redirent les plus beaux cantiques au Prince des Anges; pour eux aussi M. l'Aumônier du lycée d'Alençon puisa dans son cœur inspiré des paroles apostoliques et traça un saisissant tableau des devoirs du chrétien à l'époque actuelle.

A 2 heures 1/2, les pèlerins étaient de nouveau réunis dans l'enceinte de la basilique; ils s'unissaient au prêtre récitant le chapelet de Saint Michel, suppliant les neuf chœurs angéliques et leur glorieux Chef de veiller sur leurs entreprises, de les soutenir dans leurs luttes et de les assister à l'heure du dernier jugement.

C'est alors que se déroula cette procession à N.-D. du Mont-Tombe, qui impressionne si vivement les pèlerins. On descendit par les sombres couloirs et les humides galeries dans ce beau cloître et ce beau dortoir des anciens moines. On s'arrêta sous les nobles voûtes de la salle des Chevaliers, et tous d'une même voix chantèrent le *Domine salvum fac*

Pontificem nostrum Leonem. Alors le cortège franchit l'entrée de la célèbre crypte des Gros-Piliers; on fit cercle autour de la vierge Noire, pendant que les Apostoliques de leurs voix enfantines redisaient ces beaux versets : *Monstrare esse matrem... Ite para tutum... Mites fac et castos*.

Après l'acte de consécration à Marie, la procession reprit le chemin de la basilique, y retrouva l'autel illuminé. Chacun s'agenouilla pour une dernière prière, s'inclina sous la bénédiction du T.-S.-Sacrement, leva une dernière fois les yeux vers la statue de l'Ange triomphateur, et sortit pendant que les Apostoliques chantaient leur cantique d'adieu qui est aussi leur hymne de bienvenue : *Sancte Michaël Archangele, defende nos in praelio, ut non pereamus in tremendo iudicio*.

HEURES DES MESSES PENDANT LA SAISON D'ÉTÉ

Du 1^{er} au 16 octobre, fête de l'apparition de Saint Michel, il y a dans la Basilique.

Tous les jours :

A 5 heures 1/2, messe de communauté.
A 7 heures 1/2, messe de communion.

Tous les dimanches et fêtes :

A 6 heures 1/2, première messe.
A 7 heures 1/2, messe de communion.
A 11 heures, messe des pèlerins.
A 6 heures 1/2 soir, salut et bénédiction du Saint-Sacrement.

FÊTE DE NOTRE-DAME-DES-ANGES (2 août)

La Basilique du Mont-Saint-Michel possède, par un indult de Pie IX, l'insigne faveur de la **Portioncule**. Chaque année, un grand nombre de fidèles viennent profiter des indulgences si nombreuses obtenues par saint François d'Assise. Nous exhortons nos associés qui le peuvent, à ne point négliger une si heureuse occasion de purifier complètement leur âme, et de payer, par une peine légère, les dettes que nous contractons presque inévitablement envers la justice de Dieu.

Les indulgences de la Portioncule pourront être gagnées depuis le samedi 1^{er} août, aux premières vêpres de la fête, jusqu'au soir du lendemain.

FÊTE DE SAINT MICHEL (29 septembre)

La neuvaine préparatoire à la fête de Saint Michel commencera le Lundi 21 septembre. Il y aura chaque jour plusieurs messes depuis 5 heures 1/2 jusqu'à 7 heures 1/2; et le soir à 6 heures 1/2, récitation du chapelet de Saint Michel, suivi du salut du Saint-Sacrement.

Mardi 29 septembre, à 7 heures 1/2, messe de communion;
à 10 heures, grand'messe solennelle,
sermon après l'Évangile;
à 2 heures, vêpres solennelles suivies
du salut et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Nous invitons tous nos associés à faire la sainte communion le 29 septembre, jour de la fête, et à prier le puissant Archange pour l'Église et pour la France.

PÈLERINAGE DE CHARTRES AU MONT-SAINT-MICHEL

Nous recevons du sympathique rédacteur du *Courrier d'Eure-et-Loir* le récit suivant du pèlerinage chartrain au Mont-Saint-Michel :

Six cents pèlerins environ partaient de Chartres samedi soir pour aller prier, en son sanctuaire du Mont-Saint-Michel, l'Archange protecteur de la France.

Grâce aux précautions prises par les organisateurs du pèlerinage et notamment par M. l'abbé Guérin, vicaire de la cathédrale de Chartres, chargé de la direction, le voyage se fait dans d'excellentes conditions.

Au départ de Chartres, une foule sympathique accompagne les pèlerins jusqu'au lieu d'embarquement. On part. L'*Ave maris stella* éclate de tous côtés. Les enfants de Notre-Dame de Chartres, au moment d'aller saluer, au milieu des flots, d'où s'élève son trône, Saint Michel, le chevalier de Marie, mettent leur voyage sous la protection de leur Reine commune. Le chapelet succède au chant qui célèbre l'*Étoile de la mer*. A Courville, à la Loupe, à Nogent, des amis s'unissent à nous. *Vive Notre-Dame de Chartres! Vive Saint Michel!* Le vrai voyage commence.

A sept heures du matin, sous une brume intense, nous apercevons, au travers d'un épais brouillard, la masse du Mont qui s'estompe à l'horizon. Courage et confiance, Saint Michel ne laissera pas ses pèlerins sous la pluie. En effet, au moment où les premiers d'entre nous passent la porte de la ville, la brume se dissipe. Nous aurons une splendide journée.

Vite à la basilique. Les petites rues du Mont sont gravies à la hâte. Partout l'accueil le plus cordial. On nous indique les pentes les moins mauvaises. Nous voilà parvenus au donjon. Un dernier effort, un peu rude, nous sommes sur la plate-forme. C'est la basilique, c'est Saint Michel. Tout le monde s'agenouille et prie devant sa statue.

Les messes commencent. Une trentaine de prêtres du diocèse de Chartres nous ont accompagnés. Partout le saint sacrifice, partout des communions. Quelles ardentes prières pour l'Église, le Souverain-Pontife et la France!

Vite, il faut redescendre les quelques cents mètres au bout desquels nous trouverons le pain du corps. L'heure presse. La messe solennelle nous rappelle à la basilique.

Déjà, à notre arrivée, nous avons vu au haut des degrés notre vénéré curé, M. l'abbé Dancret, nous accueillant avec son bon sourire. Arrivé de la veille au Mont, il nous y attend et nous reçoit au milieu des bons Pères qui se multiplient et se font tout à tous.

C'est M. le Curé qui célèbre l'office solennel, assisté de MM. les abbés Delepine et Rebiflé. Les chants liturgiques se font entendre, et le *Credo*, jeté par les six cents voix des pèlerins aux voûtes de la basilique, commente le *Quis est Deus* du glorieux Archange.

L'un des vicaires de Notre-Dame de Chartres, M. l'abbé Pichot, monte en chaire, et dans une allocution qui touche profondément son auditoire, il dit à quels titres, catholiques, Français et Chartrains, nous avons le devoir d'invoquer Saint Michel et le droit de compter sur sa protection. Une pieuse prière à Saint Michel, quelques avis de M. l'abbé Guérin terminent la cérémonie, puis on se sépare pour quelques instants.

C'est l'heure du déjeuner, des promenades sur les grèves. On visite l'oratoire de Saint-Aubert, les enfants courent à la recherche des coquillages et chacun se fait plus ou moins enfant à leur suite. On se rencontre, on échange les premières impressions de cette journée bénie. Un regard des grèves à la Merveille, à la basilique, le cœur y est déjà, c'est aux jambes à y porter le corps. Deux heures et demie vont sonner, c'est l'heure de l'exercice. A l'escalade du ciel!

Le Révérend Père Supérieur des Pères de Saint-Michel récite le chapelet de l'Archange et bénit les objets achetés par les pèlerins; puis la procession se forme au chant des litanies

des saints, dont un Père, à la voix vibrante, chante les versets. Le pèlerinage tout entier répond par cette invocation cent fois répétée : *Sancte Michaël, ora pro nobis.*

La procession, au chant des litanies, parcourt la basilique, dont une partie est encore livrée aux ouvriers qui la restaurent, la plate-forme du *Plomb-du-Four*, le cloître, joyau sans pareil, la Merveille de la Merveille, puis elle descend dans la crypte des Gros-Piliers. De partout retentit l'invocation : *Sancte Michaël, ora pro nobis.* Tous les cœurs, toutes les âmes sont fondues dans une prière commune. Quel délicieux, quel édifiant spectacle!

Mais nous voilà dans la crypte des Gros-Piliers, devant la statue de Notre-Dame du Mont-Tombe, la vierge Noire du Mont. Notre-Dame de Chartres, nous vous retrouvons donc à cette heure de notre pèlerinage.

Alors de tous les cœurs, de toutes les voix jaillit le cantique des Chartrains :

Protectrice de la France,
Vierge de Chartres, au secours!
Fais éclater ta puissance
Comme dans les anciens jours.

Quel moment d'émotion indicible, de bonheur quasi céleste! Les yeux se mouillent de douces larmes, les chants semblent, par leur ardeur, vouloir faire violence au ciel : Vierge de Chartres, au secours! au secours! et les voix des arrivants se mêlent aux voix de ceux qui déjà sont groupés au pied de l'autel, et du fond des longs couloirs, l'écho nous rejette encore ce cri de notre cœur : Vierge de Chartres, au secours! au secours!

M. le Curé de la cathédrale se fait l'écho des sentiments de tous, et dans quelques paroles émues, il nous engage à persévérer dans la prière : Dieu nous exaucera, nous dit-il encore, bien que nous ne voyons pas nos prières recevoir aussitôt l'effet que nous en attendons.

Les cantiques reprennent, la procession se reforme avec un

ordre admirable et bientôt nous voilà dans la salle des Chevaliers. Elle est immense. Là, tous réunis, nous entonnons de tout notre cœur le cantique des pèlerins à Saint Michel :

Saint Michel, à votre puissance,
Nous venons demander l'appui des anciens jours.
Qu'il monte jusqu'à vous ce vieux cri de la France,
Saint Michel, à notre secours !

L'effet de ces six cents voix, unies dans un cri d'espérance et de prière, est incomparable. On entonne le *Magnificat*, entrecoupé du chant de l'*Ave Michaël*, sur le ton du *Magnificat* de Lourdes, et nous remontons à la basilique.

Le salut du Saint-Sacrement y termine les pieux exercices de cette journée.

Personne, toutefois ne quitte encore le sommet du Mont. C'est l'heure où la marée va monter et nous voulons, du haut de cet admirable observatoire, contempler le flot arrivant et qui nous apporte avec lui cette grande voix de la mer qui semble chanter sans fin la gloire de son Créateur.

La voilà. Les grèves se recouvrent, le flot vient battre les murailles du vieux Mont, les remparts sont couronnés de centaines de têtes, et du phare, sur lequel a bien voulu nous conduire l'un des bons Pères, le plus affable de tous (et Dieu sait ce qu'ils ont tous été bons et aimables pour les pèlerins), le spectacle est à la fois grandiose du côté de la mer et très amusant du côté des plates-formes.

Toute la soirée, les remparts ont été couverts de visiteurs, surtout du côté de Tombelaine, où l'on aperçoit un panorama magnifique et la haute mer.

Lundi matin, communions nombreuses à toutes les messes particulières, et à la messe solennelle du pèlerinage.

Il y avait de longues années, paraît-il, que la basilique n'avait reçu à la fois autant de pieux pèlerins. Puissent les fils de Notre-Dame de Chartres avoir donné un élan nouveau à la foi des chrétiens de France ! Saint Michel est le vainqueur du

démon. Il a fait entendre aux anges révoltés le *Quis ut Deus* qui les a terrassés et plongés dans l'enfer. N'avons-nous donc pas aujourd'hui, plus que jamais, à faire triompher les droits de Dieu ? N'est-il pas temps que le *Quis ut Deus*, une fois de plus, vienne remettre chacun et chaque chose en son lieu ? C'est l'œuvre de Saint Michel.

Oh oui ! que nos pèlerinages courent et se pressent aux pieds de la Vierge Marie ! Sous quelque titre qu'elle soit invoquée, c'est la Mère des miséricordes et nous avons tous personnellement besoin de la miséricorde. Notre pauvre pays en a besoin, lui aussi. Marie nous la donnera.

Mais nous avons aussi besoin de la justice qui frappe ceux que la miséricorde ne saurait atteindre, ceux qui s'endurcissent contre Dieu. Et Saint Michel, ne l'oublions pas, Saint Michel est l'ange des justices éternelles.

A Saint Michel donc, et que de la France entière jaillisse cette prière que nous avons été si heureux et si fiers de chanter à ses pieds :

Saint Michel, à votre puissance,
Nous venons demander l'appui des anciens jours.
Qu'il monte jusqu'à vous, ce vieux cri de la France,
Saint Michel, à notre secours !

Hélas ! l'heure a sonné, il faut quitter le Mont. M. le Curé de Notre-Dame offre, en notre nom, le témoignage de notre reconnaissance, aux bons Pères qui nous ont littéralement entourés, pendant notre séjour, de complaisance, d'attention, d'affabilité paternelle ; puis M. l'abbé Pichot, au nom du pèlerinage, remercie M. le Curé de la cathédrale qui n'a pas craint de compromettre sa santé en venant de si loin présider au pèlerinage de sa paroisse ; il remercie M. l'abbé Guérin, l'infatigable ouvrier de cette œuvre de foi et demande pour ces Messieurs, une petite prière spéciale.

Le retour s'est, comme le départ, admirablement passé. L'*Ave maris stella*, le chapelet, la prière en ont divisé les

heures, et de temps en temps un cri de *Vive Saint Michel!* parti de l'un des wagons, parcourait en un instant le train tout entier.

Oui, *Vive Saint Michel*, les Chartrains ne lui ont pas dit adieu, mais au revoir.

DUBREUIL.

FEUILLETS D'HISTOIRE

LE COMBAT DE LA BROUSSINIÈRE

C'était en 1422. Charles VI venait de mourir léguant à son fils une armée découragée, une couronne disputée, des provinces envahies : les lis de France s'effaçaient devant les léopards d'Angleterre. Mais Saint Michel se levait pour la défense de son peuple, et déjà son action se faisait pressentir autour de l'Abbaye forteresse, dernier asile en ces contrées de la prière française et du courage français.

Vers ce temps-là, l'occasion cherchée de frapper un coup d'éclat qui relevât les esprits se présenta et fut saisie par Jean d'Harcourt, capitaine du Mont. A la fin de l'été de cette année 1422, ses espions l'avisèrent qu'une troupe de 2,500 ou 3,000 Anglais, gorgés de butin, rentrait en Normandie après avoir sacagé l'Anjou et le Maine. Aussitôt Jean d'Harcourt, alors en Touraine, envoya des ordres pour concentrer les débris de ses compagnies et leur donna rendez-vous à Laval. Laval se trouvait sur le passage des Anglais et faisait partie de cette ligne de communication qu'on espérait établir entre le Mont-Saint-Michel et le centre de la France. Conseil y fut tenu, dans lequel on prit la résolution de couper le parti ennemi.

Le lendemain, qui était un dimanche placé entre le 29 septembre, fête de l'Archange et le 16 octobre, anniversaire de son apparition à saint Aubert, Jean d'Harcourt se porta au petit



Le Combat de la Broussinière

village de la Broussinière, non loin de la Gravelle sur la marche de Bretagne; il s'était mis à la tête de ses gens de pied et devait attendre en bataille, tandis que le Breton Louis de Trémargan et Ambroise de Loré, avec cent soixante lances, iraient à l'ennemi pour le harceler et l'attirer.

Que nul ne dédaigne cette escarmouche qui ne commença pas encore peut-être le grand relèvement national, mais qui en fut un symptôme avant-coureur, car elle fit battre à nouveau pendant bien des jours le cœur perclus de la patrie.

Une réserve était formée par la compagnie de Jean de la Haye, baron de Coulonces, serviteur de Saint Michel. Vers huit heures du matin, les Anglais furent en vue sur la route du Maine. Ils allaient en belle ordonnance, chassant devant eux les lances de Trémargan, et ne voyant ni les gens de pied du comte d'Aumale ni la réserve de Jean de la Haye. A la distance d'un trait d'arc seulement, ils reconnurent l'embuscade et prirent position de défense, plantant au-devant de leur front les pieux ferrés qu'ils portaient toujours en abondance pour former chevaux de frise et rompre le choc des cavaliers; mais cette fois, cela ne leur devait pas réussir : les gens de pied d'Harcourt, marchant sous la devise qui ne voulait « aultre ayde, sinon Saint Michel, » tournèrent la palissade improvisée et chargèrent avec une telle furie que quatorze cents Anglais demeurèrent sur la place à ce premier choc, et « furent faits enterrer par le héraut d'Alençon. » En suite de quoi trois cents furent tués en fuyant par les gens d'armes, et d'autres çà et là : « car n'en échappa presque aucun, à l'exception de cent prisonniers. » Parmi les captifs était le chef anglais Alexandre de la Pole, frère cadet du comte de Suffolk, Thomas Bourg ou Borough, Thomas Clifton et dix-huit nobles hommes, qui payèrent une très forte rançon. Dans l'histoire ce combat porte le nom de la Gravelle; il eut lieu où nous l'avons dit.

Jean d'Harcourt était un vrai homme de guerre : il poursuivit son avantage et se dirigea à marches forcées sur Avranches, la principale entre les citadelles qui faisaient le blocus du Mont.

Jean de la Pole, autre frère de Suffolk, tenait la place et sortit au-devant des Français à la tête de sa forte garnison. Les écrivains du temps ne disent pas où la rencontre eut lieu; on sait seulement que La Pole fut battu et pris.

Malgré la perte de leur chef, les Anglais d'Avranches résistèrent très vaillamment derrière les murailles, et le duc de Bedford eut le temps de leur envoyer du secours : ce qui força Jean d'Harcourt à faire retraite, en laissant derrière lui Robert d'Estouteville pour tenir la campagne, avec le Mont-Saint-Michel pour refuge et base d'opérations.

Paul FÉVAL.

ÉCOLE APOSTOLIQUE

Lettre d'un élève de l'École à sa famille après sa consécration.

CHERS PARENTS,

Il y avait déjà longtemps, bien longtemps que je demandais une grâce au bon Dieu par l'intercession de Saint Michel; grâce insigne qu'il me tardait de recevoir. Dieu, dans sa miséricorde, a jeté un regard de compassion sur moi et il me l'a enfin accordée.

J'ai été reçu Apostolique.

C'était le 7 mai, au retour de la promenade, le R. P. Supérieur me fit monter à sa chambre. A peine étais-je assis qu'il me demanda le sourire aux lèvres : « Voulez-vous être Apostolique? — Oh oui! mon Père, c'est mon plus ardent désir si vous m'en trouvez digne. — Eh bien! mon enfant, remerciez Saint Michel, demain vous lui ferez votre première consécration. » Et le bon Père me renvoya en me faisant une petite croix sur le front.

Avec quelle joie j'allais rejoindre mes condisciples ! Avec quelle impatience j'attendais le bienheureux moment de ma consécration !

Jusqu'ici postulant, j'allais donc être un véritable Apostolique, un fils privilégié de Saint Michel !

Le Révérend Père m'avait donné une petite feuille pour copier la formule que je devais prononcer solennellement le lendemain. Comme je l'emportai joyeusement et précieusement ! Avec quelle ardeur je me mis à la transcrire ; avec quelle attention je soignai mon écriture !

Après une nuit calme et paisible, le lendemain arriva. Au *Benedicamus Domino*, je répondis par un joyeux *Deo gratias*, et dans un instant je fus sur pied. Toujours préoccupé de mon bonheur, je trouvai bien longues les deux heures qui précéderent la messe. Elle sonna enfin, et, muni de la formule copiée la veille, je suivis mes condisciples à l'église.

Notre Père Sous-Directeur célébra la messe. Avant la communion, il voulut nous expliquer le sens de ce beau nom d'Apostolique que nous allions recevoir à notre tour : « *Élève modèle qui veut devenir Apôtre*, l'Apostolique est tenu de pratiquer les vertus exigées de tout chrétien ; l'humilité, la charité et la pureté doivent embellir son cœur. Mais sa qualité de futur Apôtre demande des vertus spéciales : l'esprit de prière et l'amour du sacrifice. A l'exemple du divin Modèle, il doit entretenir dans son âme le feu du zèle qui convertit, puisqu'un jour il doit être appelé à convertir. »

Oui ! nous voulions être Apostoliques, et nous allions le promettre solennellement en présence de nos Pères et de nos bienfaiteurs. Nous approchons du saint autel le cœur ému, l'âme recueillie. C'était le moment de la communion, le Père tenait la sainte hostie entre ses doigts. J'avais à la main la formule de consécration, je la lis d'une voix tremblante et je la place sur l'autel ; alors le Père dépose sur mes lèvres le corps sacré de Jésus, il devient le cachet du traité d'alliance que mon âme vient de contracter avec lui : *Pone me in signaculum*

super cor tuum. Je lui disais que je voulais être disciple de sa Croix, prédicateur de son nom et Apôtre de sa doctrine. Je lui demandais de garder dans mon petit cœur les bonnes dispositions que je ressentais alors. Je le priais de répandre ses plus précieuses bénédictions sur vous, mes chers parents, sur nos bons maîtres et sur nos vénérés bienfaiteurs. Nous étions sept privilégiés qui nous étions consacrés ainsi solennellement ce matin-là. Comme la journée fût bonne et heureuse ! Oui, mes chers parents, on n'est vraiment content qu'avec le bon Dieu.

Aussi, c'en est fait ; je veux dès aujourd'hui me montrer digne de mon beau titre d'Apostolique, et j'espère, au prix des plus constants efforts, avancer dans la voie de la perfection et atteindre le but qu'on nous propose ici : la gloire de Dieu et le salut des âmes.

LE CERCLE CATHOLIQUE D'ALENÇON AU MONT-SAINT-MICHEL

Le dimanche 5 juillet, l'Archange à qui rien n'échappe de ce qui se passe sur les grèves qu'il surveille et dans le cœur des soldats qui luttent sous ses ordres, vit avec joie venir du côté de la France une caravane qui se hâtait vers sa montagne. C'étaient les ouvriers du Cercle catholique d'Alençon.

Les arrivants avaient voyagé toute la nuit, sous la conduite de leur cher directeur M. l'abbé Dupuy. A neuf heures du soir ils avaient dit au revoir à leurs camarades restés à Alençon : minuit, sonnait à la grosse horloge d'Argentan, leur avait rappelé que, dans le pèlerinage de la vie, le temps se hâte gravement ; l'aurore leur avait montré le donjon de Vire levant sa tête au-dessus d'un bois ; enfin, le long des tamaris à la verdure tendre, aux fleurs roses, ils apercevaient, comme un petit nuage, monter à l'horizon la merveille du Mont, étrange avant d'être colossale. Il apparut bientôt sur la grève d'un gris mat, tel qu'un gros

coquillage irisé et azuré, que la marée aurait laissé derrière elle. Puis, son aspect se rembrunit, ses formes devinrent cyclopéennes. On reconnaît déjà le travail des différents âges qui ont contribué à le former : le XIII^e siècle sort du XII^e et le domine, le XV^e sort du XIV^e et surmonte tous les autres siècles comme une floraison de cette architecture. On croirait voir un arbre *indogène* se développer par le dedans et faire sortir une écorce d'une autre, jusqu'à l'apparition de sa fleur.

On approche : la petite ville se voit au pied du monastère.

Par une nouvelle métamorphose d'optique, la vieille abbaye ressemble à une noble dame qui recueillerait dans un pan de sa robe des créatures faibles et chétives. Elle déroule son giron, où tient la ville entière et que frange en spirale une écharpe ornée de tours, comme si, craintifs encore, elle abritait contre les Normands les fugitifs et les exilés.

Le Cercle aborde, monte de tours en tours, de halte en halte jusqu'à l'entrée. L'escalier s'enfonce sous la poterne : une lueur glisse d'en haut par la fente de la herse et montre une porte de fer garnie de clous. Les escaliers recommencent au delà de la porte ; ils ne s'élèvent pas en droite ligne, mais ils cachent leur longueur par leurs inflexions, afin que de la première marche on ne voie point le décourageant lointain de la dernière.

Elle est escaladée, cette Babel chrétienne, fondée sur le roc inébranlable comme la foi : tous les ouvriers se rassemblent à son faite, comme à un centre d'unité supérieure et de sublime fraternité.

Que venaient-ils faire sur ce sommet, ces ouvriers ?

Ils venaient trouver le Chef des milices célestes, celui qui, le premier, prit parti pour le bien contre le mal, et lui dire : « O prince ! nous aussi, nous sommes les champions du bien, dans un siècle où l'iniquité et l'impiété semblent prévaloir. Nous sentons peser sur nous l'aversion d'un monde importuné de notre foi, qui fut la sienne. Ici le travail manque, à cause de ce mépris dont on nous honore ; là, le labeur est excessif pour être sans repos ; nous ne nous plaignons point, mais nous venons à

toi, céleste Puissance, afin que tu nous investisses de force, de courage, de caractère, de magnanimité, nobles attributs de ceux-là qui sont tes chevaliers, et qui ne leur aident pas seulement à supporter leurs propres misères, mais à devenir les auxiliaires d'autrui par l'apostolat de la parole et de l'exemple. »

Le R. P. Robert, supérieur des missionnaires du Mont, a célébré le saint sacrifice. Les ouvriers ont chanté le cantique des cercles, la maîtrise du Mont, l'hymne de Saint Michel dont le refrain demande aux échos du ciel et de la terre : « Qui donc est semblable au Seigneur Dieu ? » M. Dupuy, directeur du Cercle, a tiré de son cœur des paroles pleines de mesure et d'à-propos contre l'erreur des puissants, qui croient pouvoir se passer du Christ, faire le bien sans lui, et régner plus d'un jour.

Après les vêpres, le Cercle, formé en long cortège, a promené sa bannière à travers les nefs, les cloîtres, les corridors, les sinueux détours d'un monument plein de surprises, et jusque dans ces salles obscures et basses qui conduisent à d'autres plus basses et plus obscures, où des piliers massifs s'alignent tristement dans ce vestibule de la tombe. Les jeunes ouvriers croyaient voir encore les anciens hôtes du monastère mener leur vie régulière, en une demeure distribuée comme cette vie même selon la raison. Entre le ciel, image de l'infini, et les caveaux, images de la sépulture, les fils de saint Benoît coulaient leurs jours laborieux. Ici, dans la grande salle aux quatre rangs de colonnes, ils travaillaient ; là, dans l'ampleur d'un réfectoire homérique, ils réparaient leurs forces dans la joie et la sobriété ; là, ils dormaient en plein ciel, sous la tutelle de l'Archange ; là, ils passaient et repassaient comme des ombres légères, derrière les colonnettes fleuries. Mais, soit qu'ils décorassent les vélins de vignettes d'or et d'azur ; soit qu'un bœuf entier, nourriture d'une armée de travailleurs, tournât devant un chêne en feu dans l'âtre géant dont la cheminée reste comme une tour ; soit que le doux sommeil eût fermé leurs yeux, ils faisaient tout cela pour la gloire de Dieu.

Le monde, ils ne le voyaient plus ; ou plutôt ils en apercevaient

une image dans l'agitation perpétuelle des flots qui bruissaient si loin au-dessous d'eux. Encore n'apercevaient-ils les flots que par des fentes étroites, ménagées de place en place le long du cloître, afin que leur pensée fût moins attentive à la poésie de la mer qu'à l'Auteur de toute poésie, qui les admettait déjà, en ce berceau aérien de leur immortalité naissante, à sa familiarité et à sa paix.

Après que le Cercle eut connu le Mont au point de vue religieux, l'architecture lui fut expliquée; ou plus justement, les travailleurs du XIX^e siècle renouèrent connaissance avec leurs frères, les travailleurs du XIII^e, car rien ne sépare moins que la mort et que le temps les hommes qui travaillent aux époques diverses à l'œuvre de la civilisation chrétienne. Solidaires par le patrimoine de leurs connaissances et l'émulation de leurs efforts, ces travailleurs sont de la même famille. Ce n'est pas seulement aux trésors de mérites amassés par leurs aînés que les modernes chrétiens puisent les moyens de faciliter leur salut dans la vie future, c'est aux trésors des connaissances acquises par les générations défuntes de leurs prédécesseurs, que les ouvriers catholiques peuvent emprunter les secrets d'utilité, de beauté, de stabilité pour édifier ces demeures qui doivent abriter, ennoblir, prolonger la vie présente. Aussi les ouvriers du Cercle entraient-ils là comme chez eux. Ils étaient comme des fils longtemps absents, qui reviendraient pour un jour visiter la maison paternelle. Ils l'ont trouvée déserte, passée même en des mains étrangères; mais leurs voix et leurs prières appelaient ces hôtes des anciens jours, et ceux-ci, moines ou chevaliers, étaient contents de leurs fils.

Le pèlerinage est revenu par Granville. Mais ni les roches noires et tailladées par les lames des falaises du Cotentin, ni le bassin où les navires entrent en grand nombre, ne pouvaient faire oublier la beauté supérieure de la maison où, dans une paix inaccessible aux orages, on avait imploré le « *Défenseur de la foi.* »

Florentin LORJOT.

VARIÉTÉS

L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL ET SES PRIEURÉS

DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE RENNES

(Suite) (1)

A la suite de ces conventions, le pape Alexandre III confirma en 1179 l'abbaye du Mont-Saint-Michel dans la possession de l'église Saint-Pierre de Saint-Broladre et de toutes ses dépendances : « *Ecclesiam Sancti Petri de Sancto Brœladio, cum pertinenciis suis* (2). »

« Vers l'an 1220, les moines du Mont-Saint-Michel voulurent améliorer et accroître les bâtiments de leur prieuré de Saint-Broladre. Ces bâtiments se trouvaient situés au pied d'une haute colline de granit et le mur de clôture confinait à deux fiefs différents, l'un appartenant au sire de Combour, l'autre relevant de l'évêque de Dol et tenu sous sa mouvance par Guillaume Bouterat, dans lequel il faut sans doute voir un descendant de cet Hélié Bouterat dont on a parlé plus haut et par lui des premiers seigneurs de Saint-Broladre, fondateurs du prieuré. Ce mur qui lui-même, paraît-il, avait besoin d'être reconstruit, était mitoyen. Guillaume Bouterat d'une part et de l'autre Guillaume de Coëtquen, qui était alors baron de Combour, firent aux moines l'abandon de tous leurs droits sur ce mur et sur le terrain où il était assis; et ils leur permirent, en outre, de prendre dans la colline voisine toute la pierre et la terre qu'il leur faudrait pour réparer et accroître leur prieuré. La charte de Guillaume de Coëtquen est datée de l'an 1220. L'autre, sans date, mais évidemment de la même année et presque de la même teneur, est donnée au nom de Guillaume Bouterat par Raoul d'Aubigné, son sénéchal. On y voit encore que ce Bouterat avait

(1) Voir les livraisons d'avril et de juin.

(2) *Ibidem*, II, 317.

atteint récemment sa majorité et reçu de l'évêque de Dol l'investiture de son fief, qu'il venait de prendre la croix et se préparait en ce moment même à partir pour la Terre-Sainte (1).

« En 1326, Raoul de Villedieu, abbé de Mont-Saint-Michel, étant venu à mourir, un certain Louis des Jonchères, se disant bailli du roi de France en Bretagne, se mit en possession du prieuré de Saint-Broladre, sans doute en se targuant du droit de régale. Mais ce droit n'était point reçu en Bretagne, et le prieur de Saint-Broladre résista de son mieux à l'envahisseur qui, néanmoins, ayant la force pour lui, s'installa dans le prieuré, en perçut les fruits et y causa cent dommages. Le prieur ne se tint point pour battu et assigna des Jonchères devant la cour séculière de l'évêque de Dol, pour s'y voir condamner à 10 liv. tournois (environ 1,000 fr. de nos jours) de dommages-intérêts, et interdire sévèrement à l'avenir toute usurpation de ce genre. Le procès traîna en longueur, mais enfin, au mois de mai 1238, le prieur eut la satisfaction de le gagner de tous points, si ce n'est que l'indemnité réclamée par lui fut fixée à 5 liv. »

Vingt ans plus tard, une autre entreprise tentée contre le prieuré de Saint-Broladre eut pour ses auteurs une issue moins favorable encore.

« Il s'agissait de savoir si le prieur avait le droit de prendre à dime dans les terres nouvellement mises en culture, ce qu'on appelait alors les noales. Ce droit lui était contesté par deux chevaliers du voisinage, Jean de Cherrueix et Thomas Bardou ou Bardou, qui voulaient se l'attribuer à eux-mêmes. Cependant, en l'an 1259, le cas s'étant présenté, le prieur, fort de son droit et de ses titres, perçut la dime et la serra dans sa grange. Mais aussitôt voici trois jeunes gens, Radou et Jean, fils de Jean de Cherrueix, et Olivier, fils de Thomas Bardou, qui accourent furieux, envahissent le prieuré et enlèvent le grain de la dime, non sans force injures, gourmades et voies de fait plus ou moins graves à l'adresse des moines et de leurs hommes.

(1) *Bibl. Nat., Blancs-Manteaux*, n° 86, p. 759 — D. Morice, *Preuves de l'Hist. de Bret.*, I, 491.

» L'abbé du Mont-Saint-Michel, prenant la cause du prieur, assigna ses adversaires devant le sénéchal de Rennes, qui, après de longs débats, fit accepter aux parties la composition suivante : Jean de Cherrueix et Thomas Bardou renoncèrent absolument, pour eux et les leurs, à tous droits sur les noales de la paroisse de Saint-Broladre. En réparation des injures, violences et dommages commis par leurs fils, ils s'engagèrent à payer à l'abbaye une somme de 40 liv., et comme il fallait aussi, au point de vue religieux, une pénitence publique, il fut stipulé que les deux chevaliers, ou leurs fils pour eux, se présenteraient dans l'église du Mont-Saint-Michel le dimanche avant la Saint-Denis (5 octobre 1259), qu'ils suivraient la procession en braies et en chemises, sans avoir sur eux nul vêtement de laine, et qu'ils porteraient eux-mêmes en main les verges avec lesquelles ils seraient, après la procession, fustigés par un des moines du couvent. On leur permit toutefois de se racheter, s'ils le voulaient, de cette pénitence publique, en payant à l'abbaye une somme de 10 liv., outre les 40 susmentionnées. Nous ne savons ce qu'ils choisirent (1). »

Les déclarations faites par divers prieurs de Saint-Broladre nous font connaître ce qu'était leur bénéfice dans les derniers siècles.

En 1620, le prieur Pierre Bardoul déclara avoir « rebasti le grand corps de logis dudit prieuré de quatre-vingts pieds de long, au pignon duquel y a une chapelle avec sa sacristie, ses lutrin, vitres, tableaux et garniture de ces ustensiles ; » il ajouta qu'il avait aussi reconstruit un moulin à vent et fait rentrer plusieurs domaines précédemment aliénés.

En 1679, on voyait dans un même enclos, au bourg de Saint-Broladre, le susdit grand corps de logis, — une chapelle au bout occidental de cette maison priorale, — une grange et un pressoir, — des jardins devant et derrière le logis, — et un colombier ; c'était là le prieuré proprement dit, dont dépendait

(1) M. de la Borderie, *Semaine Religieuse de Rennes*. — *Bibl. Nat., Blancs-Manteaux*, n° 86, p. 683.

aussi, en 1790, « la chapelle Saint-Julien, érigée au nord de l'église paroissiale de Saint-Broladre, proche le chœur et vers la mer. » Les moines possédaient, en outre, un autre jardin « avec colombier volant, » — des prés en Saint-Broladre et en Saint-Marcen, — un moulin, — quatre communs en Saint-Broladre et en Saint-Marcen, nommés le Rocher-Baudoin, le Rocher-Maroul, le Rocher-Normand et la Masse. Ils jouissaient des deux tiers des dîmes grosses et menues de la paroisse de Saint-Broladre, d'un dimereau en Saint-Marcen et d'un autre dimereau en Saints. Ils avaient deux fiefs en Saint-Broladre et deux autres fiefs en Saint-Marcen, avec une juridiction seigneuriale de moyenne et basse justice (1).

A cette époque et depuis longtemps déjà, le prieuré de Saint-Broladre n'était plus conventuel : « Ce n'est — écrivait dom Le Roy en 1647 — qu'un prieuré simple tenu en commende et affermé 7 à 800 écus par an. »

En 1790, le dernier prieur, Gabriel de Raincourt, déclara au district de Dol que son bénéfice était affermé 3,125 liv.; mais les charges diminuaient grandement ce revenu brut.

Aujourd'hui, il ne reste plus du prieuré de Saint-Broladre que l'antique manoir converti en maison de ferme; toutefois ce logis prioral, posé comme un nid d'aigle dans un coin du rocher, qui domine le bourg et la mer, présente avec son grand pavillon, sa tourelle en encorbellement et ses longs escaliers de pierre encadrés dans la verdure, un aspect des plus pittoresques et dont on garde volontiers souvenir.

L'Abbé GUILLOTIN DE CORSON,

Chanoine honoraire.

(A suivre.)

(1) Arch. dép. de la Loire-Inférieure.

FAVEURS OBTENUES
par l'intercession de Saint Michel

Paris. — Mon R. Père, ayant obtenu du glorieux Archange Saint Michel la grâce que je sollicitais pour ma mère qui a reçu les derniers Sacrements avec toute sa connaissance, je viens m'acquitter, quoique un peu tardivement, de ma promesse et vous prier de vouloir bien dire une messe d'action de grâces en l'honneur de Saint Michel. S. L.

Belgique. — Mon R. Père, j'ai le bonheur de vous annoncer que Saint Michel a bien intercédé pour le pauvre malade; mardi dernier, il s'est confessé et a communiqué le lendemain d'une manière bien édifiante. Gloire à Notre-Dame de Lourdes et à Saint Michel.
Je vous remets ci-inclus 5 fr. pour l'École apostolique en reconnaissance de cette grâce. M. B.

Vendée. — Mon R. Père, je vous remets sous ce pli 20 fr., vous priant de faire dire une messe et brûler un cierge en reconnaissance d'une grâce temporelle que j'ai obtenue par l'intercession de Saint Michel, et une seconde messe pour une nouvelle affaire temporelle que je recommande tout particulièrement à notre puissant Protecteur.
Le restant de la somme pour vos chers Apostoliques. Une abonnée.

Maine-et-Loire. — Mon R. Père, j'ai prié Saint Michel pour un jeune homme qui se mourait et qui ne voulait pas voir de prêtre; ma prière a été exaucée, et je viens remercier le saint Archange et vous prier de dire une messe de reconnaissance. B. V.

Meurthe-et-Moselle. — Mon R. Père, l'année dernière, au mois de juillet, j'ai eu le privilège de visiter le Sanctuaire béni consacré au puissant Archange, protecteur de la France.
Là, j'ai demandé au Seigneur, par l'intercession de Saint Michel, une grâce que je viens d'obtenir.
Je vous adresse à cet effet, mon R. Père, comme témoignage de ma reconnaissance, une petite offrande que vous emploierez pour vos œuvres, ainsi que vous le jugerez utile. Baronne E. d'A.

Loire-Inférieure. — Mon R. Père, je vous envoie 10 fr. en reconnaissance à Saint Michel pour la guérison presque miraculeuse d'un beau petit enfant. D.

Vienne. — Mon R. Père, je viens remercier de tout mon cœur Saint Michel Archange de la grâce qu'il a daigné m'obtenir, le priant instamment de me continuer sa protection et ses faveurs pour la même intention. Je viens aujourd'hui réaliser la promesse que je lui avais faite de faire dire neuf messes d'action de grâces à son autel, s'il m'exauçait.

Vicomtesse de M.

Manche. — Mon R. Père, ci-joint un mandat sur la poste de 10 fr. que j'ai l'honneur de vous envoyer pour vous prier de faire dire une messe de reconnaissance à la chapelle de l'Archange, pour le succès d'un examen obtenu par son intercession.

Une abonnée.

Paris. — Mon R. Père, j'ai promis au glorieux Archange Saint Michel que s'il m'obtenait une grâce temporelle que je sollicitais par son intercession, je lui exprimerais ma reconnaissance par la publication dans les *Annales* de la protection qu'il veut bien accorder à ceux qui l'invoquent. Je viens donc vous prier de vouloir bien ajouter le témoignage de ma gratitude à ceux que vous recevez tous les jours.

En reconnaissance de cette faveur et pour la guérison d'une personne de ma famille (condamnée par le médecin), je vous prie de commencer une neuvaine de prières et d'offrir le saint sacrifice de la messe à cette double intention.

H. C.

Manche. — Mon R. Père, je ne veux pas être ingrate envers Saint Michel. Je vous prie donc d'insérer dans vos *Annales* l'expression de ma reconnaissance pour sa toute-puissante intercession dans deux circonstances importantes.

P. L.

Marne. — Mon R. Père, j'ai prié Saint Michel pour lui demander une faveur temporelle; je l'ai obtenue. J'offre, selon ma promesse, 5 fr. pour une messe de reconnaissance et le reste pour vos Apostoliques.

M. P. C.

Manche. — Mon R. Père, ayant obtenu plusieurs faveurs par l'intercession de Saint Michel, je vous envoie 2 fr. pour une messe d'action de grâces.

C. D.

Plusieurs personnes nous ont écrit pour faire insérer aux *Annales* soit leur succès dans leurs examens, soit des grâces insignes obtenues aussitôt après l'invocation de Saint Michel. Nous sommes heureux d'avoir à remercier le glorieux Archange de sa puissante intercession en leur faveur. Mais la place nous manque pour citer leurs lettres. Voici leur département et leurs initiales : Manche, N. A. et J. M.; Ille-et-Vilaine, J. B., V. G. et F. P.; Côtes-du-Nord, A. L.; Ain, P. C.; Aveyron, C. F.; Mayenne, R. B.; Manche, M. H.; Orne, A. L.; Loire-Inférieure, D.; Deux-Sèvres, C. G.; Seine, M. V. H.; M. de L.

Puis une anonyme avec ces mots : Action de grâces à Saint Michel pour une opération qui a merveilleusement réussi.

M.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — Tolle... Tolle!!! (*fin*). — La Terre-Sainte (*suite*). — Bibliographie : Le Mois de Saint Michel. — Approbation de Mgr l'Évêque de Coutances et Avranches. — Lettre du R. P. Félix à l'auteur. — Variétés : L'Abbaye du Mont-Saint-Michel et ses prieurés dans l'archidiocèse de Rennes (*suite*). — Faveurs obtenues.

TOLLE... TOLLE!!!

(*Suite et fin*) (1)

Les ravages causés dans l'âme humaine et dans la famille par le mépris du nom de Dieu ne sont pourtant que l'écho des désordres de la société telle que l'ont rêvée les antidéistes. Leur satanique programme n'est pas encore rempli, mais ils ont frappé leurs premiers coups, et il n'est pas difficile de voir combien la société souffre des premières plaies qu'ils lui ont faites.

Le nom de Dieu est rayé de nos codes; la loi se proclame athée; les pouvoirs publics prétendent ne relever que d'eux-mêmes; l'Église est désignée au mépris de tous; le prêtre est

(1) Voir les livraisons d'avril et de juin.

insulté, relégué dans son église; le religieux exilé, opprimé; le Christ arraché de l'école, banni du tribunal, écarté du lit des malades, chassé de la voie publique; et ce n'est pas tout encore : des nuages redoutables se lèvent sur l'horizon, ils recèlent dans leurs flancs de nouvelles tempêtes. Vous avez hâte de jouir du spectacle de la société sans Dieu; prenez-y garde, soldats de Satan, le soleil n'éclairera pas impunément votre triomphe, vous secouez les colonnes du temple, vous serez écrasés sous ses débris.

Je vois dix, vingt, trente millions d'hommes composer une société. Différents dans leurs volontés, hostiles dans leurs projets, opposés dans leurs vues, ils se fondent néanmoins dans l'unité, chacun sacrifie son intérêt particulier à l'intérêt général, et pourtant les passions sont là; les pauvres sont très nombreux, les riches en plus faible proportion; les uns commandent, les autres obéissent.

Quelle est la base, la clef de voûte, le ciment de cet édifice politique et social? Je le demande à la sagesse, elle n'a qu'une réponse : c'est Dieu.

C'est sur Dieu que s'appuient tous les droits : il est la sanction de tous les devoirs, le motif de tous les sacrifices, le frein de toutes les passions, le baume de toutes les douleurs. *Tolle... Tolle!!* Vous n'en voulez plus, et que mettez-vous à sa place? L'intérêt privé, le sentiment du devoir? Mais le vulgaire borné saura-t-il se convaincre que c'est son intérêt de souffrir, d'obéir, de travailler, et puis cette recherche de l'intérêt particulier ne conduit-elle pas droit à l'égoïsme et à l'égoïsme le plus odieux? Quel mobile plus efficace et plus noble remplacera donc l'abjecte doctrine de l'intérêt? J'entends retentir le grand mot d'*honneur*. C'est le seul phare encore debout, mais combien la lumière en est faible, surtout à cette heure où l'on acclame le succès à tout prix, où l'on s'incline devant lui d'où qu'il vienne; où, plus que jamais, la fin justifie les moyens!

Que l'on s'étonne si la société languit; on lui a arraché le pain substantiel de la présence de Dieu, on l'a affamée, et pour

tromper sa souffrance on lui jette en pâture l'intérêt bien entendu, l'honneur bien compris, sans lui apprendre comment relever par les pensées de la foi l'insipide saveur des aliments qu'on lui présente.

Oui, il y a un malaise dans la société. Tant que le frein religieux fut là pour modérer les passions, notre chère France ne cessa de grandir et de se développer; toutes les forces vitales du pays guidées et soutenues par la Religion, travaillant de concert, avaient conquis à notre patrie la place d'honneur dans l'assemblée des peuples. A partir du jour où les hommes de mal ont porté la main sur cet ensemble de vérités dont vivait la société, la société pencha vers son déclin. Dans le cours de cette maladie dont elle mourra, à moins qu'un miracle de Dieu n'intervienne, elle a eu de funestes crises et ses soubresauts ont retenti dans l'Europe entière. Semblable à un pauvre malade couché sur son lit de douleurs et demandant sans cesse qu'on le change de position, la France tous les quinze ans renouvelle ses constitutions, culbute ses gouvernants, et dans son délire salue la révolution nouvelle comme le début d'une ère de prospérité. Illusion! Elle ne fait que rouler d'abîme en abîme, et si Dieu ne s'en mêle, le jour de sa perte approche à grands pas.

Ah! *Tolle... Tolle!!* Plus de Dieu! Vive le progrès! Quel est-il donc ce progrès qui ressemble tant à une décadence! On secoue le joug de l'obéissance, on abhorre le travail, on vilipende les lois, on méprise la patience, on tourne en ridicule l'abnégation, on se rit du vieux mot de vertu, on renverse ces assises séculaires de l'ordre et de la prospérité, et on veut être un grand peuple!

Les nations ne vivent pas sans Dieu. *Tolle... Tolle!!* On n'en veut plus : alors c'est la fin. Chassé de la vie publique d'une nation, Dieu, en se retirant, lui laisse un vide immense; comment le combler? Il ne reste plus que la matière; la matière c'est la jouissance, c'est le plaisir; on s'y précipite avec transport, on en épuise la coupe avec frénésie, et pourtant le pauvre cœur est vide encore, il invoque de nouveaux plaisirs, il appelle

de nouvelles jouissances. Il faut de l'or, on en aura; on descendra aux dernières bassesses, on consentira aux dernières platitudes, on se résoudra aux plus honteuses spéculations, on dépensera ce qu'on possède, on empruntera pour dépenser encore. Étonnez-vous si au milieu de cette fureur de luxe s'abîment vertu, magnanimité, tendresse, amitié, désintéressement, gloire, pensée, arts, tout ce qui fait le bonheur et l'honneur de la vie.

Peut-on croire que la société restera debout sur des bases si profondément ébranlées? Les hautes classes de la société, saturées de matérialisme, soufflèrent sur la bourgeoisie l'esprit d'impiété et d'immoralité; 1793 vint leur faire apprécier les fruits de leurs pernicieux exemples. Plus cyniquement et plus audacieusement impie que ses maîtres, la bourgeoisie de nos jours s'acharne à enlever au peuple toute religion, toute morale, toute conscience; 1871 est venu lui faire sonder l'abîme qu'elle s'est creusé à elle-même et vers lequel la pousse incessamment le peuple, ivre de jalousie et de colère.

Ce peuple qui est le nombre, qui est la force, aspire au pouvoir et prépare son avènement dans le monde social; l'avenir est à lui, il veut sortir de sa misère, il veut briser ses chaînes, il fait pressentir à la société une nouvelle secousse qui sera terrible, car Dieu n'est plus là.

Dieu n'est plus là dans l'atelier pour dire à l'ouvrier : Comme toi j'ai travaillé; supporte tes fatigues jusqu'au jour de l'éternel repos.

Dieu n'est plus là dans la mansarde pour dire au pauvre : Comme toi je n'ai pas eu une pierre pour reposer ma tête; supporte ta misère jusqu'au jour de l'éternel bonheur.

Dieu n'est plus là; l'espérance, la consolation, la patience sont remontées aux cieux.

Dieu n'est plus là; le luxe des riches, leur arrogance, leur dureté exaspèrent le peuple; leur mollesse l'encourage; il cherche le moyen de réaliser les sauvages désirs qui se remuent dans son cœur; et il est des apôtres du mal qui, loin de tout

mettre en œuvre pour calmer cette effervescence menaçante, s'en vont dire au peuple : Sache-le donc, la vie n'est qu'une orgie entre deux néants; le plaisir est tout; il est la fin de l'homme sur la terre; c'est la société qui s'oppose à ce que tu jouisses; donc, à bas la société, à bas la famille, à bas le pouvoir, l'armée, la magistrature, à bas Dieu!

Ces doctrines insensées ont trouvé un fatal écho dans le cœur du peuple, il s'est dit : Ah! le ciel est vide et la terre est tout? eh bien, ayons-en notre part; nous avons trop souffert, jouissons à notre tour, entendons-nous, associons-nous, fortifions-nous, voici venir l'heure de la vengeance, et il a fondé l'*Internationale*, unissant dans une même haine et vouant à la même destruction l'ordre civil, politique et religieux; le pétrole et la dynamite sont ses armes, il est prêt à tous les crimes, surtout aux crimes les plus monstrueux.

Ennemis du nom de Dieu, voilà votre œuvre; ce sera votre châtiment; vous avez préparé vous-mêmes la verge dont vous serez châtiés. Un duel terrible s'annonce entre le peuple et vous, le péril est immense. Qui pourra le conjurer?

LA TERRE-SAINTE

(Suite)

Dans ma dernière lettre, je vous ai raconté ma visite aux grottes de Bethléem, à l'établissement de dom Belloni et à la famille David. Vous voulez bien me dire que ces détails d'intérieur vous ont beaucoup intéressé. Ah! mon cher Père, ils vous eussent intéressé bien davantage si vous les aviez vus de vos yeux ou entendus de vos oreilles; car autre chose est de voir ou d'entendre, et autre chose est de lire. Si le simple récit vous charme, qu'en serait-il de la réalité? En effet, quoi de plus

saisissant que la vue de notre entrée triomphale à Bethléem, le lundi de Pâques, processionnellement, bannières déployées, priant et chantant, accompagnés de plus de 50 musiciens venus à notre rencontre et dont l'harmonie nous enlève! Quoi de plus émouvant que l'accueil sympathique que nous fait cette population enthousiasmée de notre foi et heureuse de notre bonheur! Ce spectacle était de nature à remuer jusqu'au plus intime les fibres d'un cœur chrétien.

Bethléem renferme environ 5,500 habitants et compte plus de 3,000 catholiques. Nous nous trouvions ainsi chez nous et au milieu des nôtres. Tous les pèlerins qui le peuvent aiment à y revenir. Jérusalem, c'est la tristesse; mais Bethléem, c'est la joie. M. l'abbé Azaïs dépeint admirablement la beauté et les charmes de cette cité :

« Quand on promène ses regards, dit-il, sur ces collines aux molles ondulations, sur ces vallées paisibles, on sent que c'est là, selon l'expression du royal prophète, que la miséricorde et la vérité, la justice et la paix se sont embrassées comme des sœurs, et ces lieux semblent respirer l'ineffable douceur de ce mystère de grâce et de salut. Le paysage, jusqu'alors si triste, paraît s'embellir; les coteaux ont plus de verdure; les rochers eux-mêmes semblent prendre une autre teinte; l'on dirait qu'un soleil plus doux resplendit sur cette cité qui vit se lever le Soleil de justice. Cette petite ville assise sur une colline élevée, à 10 kilomètres de Jérusalem, attire de loin les regards et semble briller comme une fleur au sein des montagnes arides de la Judée. On redit avec joie, en la voyant, cette parole du prophète Michée, annonçant huit siècles à l'avance la grandeur future de cette bourgade : *Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la dernière d'entre les principales villes de Juda, car c'est de toi que sortira le Chef qui conduira mon peuple d'Israël.* Elle a été l'aimable berceau de Jésus, et c'est là ce qui fait son éternelle gloire. Tandis qu'on cherche vainement la place où furent Memphis et Babylone, cette petite ville subsiste toujours, après tant de révolutions qui ont bouleversé la

Palestine, et demeure à jamais célèbre entre toutes les cités. »

Pour terminer ce que j'avais à vous dire sur Bethléem, il me reste à vous parler de trois choses que ma précédente lettre ne put contenir, savoir : la Basilique, la Grotte du Lait et l'Église des Pasteurs.

La Basilique bâtie sur l'Étable a été commencée par sainte Hélène et achevée par Constantin. Cette Église qui porte le nom de *Sainte-Marie* est peut-être la plus belle de toute la Palestine. Souvent elle a été réparée; néanmoins elle porte toujours les marques de son antiquité. Elle n'a point de voûte; son toit couvert de lames de plomb est soutenu par une charpente en bois de cèdre d'un travail admirable; elle a cinq nefs et quatre rangs de colonnes de marbre, surmontées de chapiteaux d'ordre corinthien parfaitement sculptés. Malheureusement cette superbe basilique a eu le sort de presque tous les lieux saints; elle est tombée entre les mains des barbares qui l'ont défigurée. Les Grecs et les Arméniens, après s'en être emparés, l'ont trouvée beaucoup trop vaste pour eux; ils ont élevé une grossière muraille entre le chœur et la nef. Le chœur leur sert d'église; la belle et gracieuse nef a été délaissée et livrée à d'indignes profanations. C'est à peine si les Pères de la Terre-Sainte ont obtenu le droit de passage dans le chœur séparé des nefs par la clôture dont je viens de parler. Cette odieuse cloison fut élevée par les Grecs en 1852.

Deux soldats turcs, l'un à la grotte, l'autre dans la basilique, sont chargés d'empêcher tout conflit entre catholiques et dissidents. Bien que les schismatiques jouissent, il leur est interdit de faire acte de propriété. Si, par malheur, il leur prenait fantaisie de réparer la nuit une vitre brisée, elle tomberait infailliblement à la pointe du jour, par le fait des catholiques; et lorsqu'un travail est très urgent, on s'adresse au gouverneur de Jérusalem qui pourvoit d'office aux réparations, aux frais de la Turquie. C'est ainsi que dernièrement, le curé schismatique, de la Grotte des Pasteurs, ayant réclamé le droit de restaurer une porte qu'il prétendait avoir été démontée par nos pèlerins,

il lui a été répondu qu'on aviserait. Par suite de cet état de choses, la basilique de Bethléem qui possède de vraies richesses, a toutes les apparences d'un édifice délabré. Personne n'ayant le droit de travailler à son embellissement et le gouvernement turc se gardant bien de dépasser le strict nécessaire, on devine que les décors luxueux ont été depuis longtemps supprimés.

J'ai été témoin d'une sépulture d'enfant présidée par un prêtre grec; un homme d'une quarantaine d'années portait le petit cadavre sur les mains devant la poitrine, comme chez nous lorsqu'on présente au baptême un nouveau-né. J'ai vu aussi dans le cimetière catholique quelques femmes accroupies autour d'une fosse nouvellement fermée; j'ai supposé qu'elles y priaient pour un parent ou un ami. Les femmes sont isolées des hommes à toutes les cérémonies. Les femmes catholiques ont gardé autant que possible les mœurs et les coutumes musulmanes compatibles avec notre religion; leur costume, ici et à Jérusalem, se compose, surtout aux jours de fête, d'une robe blanche très simple et d'un grand voile blanc qui leur cache la figure. Les jours ouvrables, le voile est de couleur; elles voient très bien à travers le tissu, mais il est impossible de distinguer leur physionomie. Assez souvent aussi elles se passent de ce voile, ce qui n'est pas toujours une preuve de grande vertu. Dans les églises on ne trouve ni bancs, ni chaises. On est obligé de se tenir debout, ou agenouillé par terre, ou assis sur ses talons.

Un sanctuaire très vénéré aussi dans Bethléem, c'est la *Grotte du Lait*. La tradition nous apprend que saint Joseph averti par l'ange qu'Hérode allait chercher l'Enfant Jésus pour le faire mourir, le prit avec sa mère et se retira tout d'abord en cet endroit. La sainte Vierge, en allaitant le divin Enfant, laissa tomber quelques gouttes de son lait qui donnèrent à la pierre de cette grotte la faculté d'en procurer aux nourrices qui en manquent.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les mères catholiques, schismatiques, turques, même les femmes de Bédouins venues

du fond du désert, prennent de cette pierre crayeuse, la font dissoudre dans l'eau qu'elles boivent en invoquant Marie. Ce qu'il y a de positif aussi, c'est que beaucoup d'entre elles affirment qu'elles ont reçu la grâce désirée. Le savant Quaresmius, dans son *Histoire de la Terre-Sainte*, dit en parlant de la vertu miraculeuse de cette grotte: « Depuis que saint Paul a rejeté la vipère qui l'avait mordu à la main, dans l'île de Malte, il n'y a plus à Malte ni serpents ni animaux venimeux. Or, si une telle vertu a été donnée à cette terre à cause de saint Paul, pourquoi refuserions-nous de croire que Dieu, pour honorer la Vierge Marie, a communiqué une vertu semblable et encore plus grande à cette grotte sanctifiée par la présence de Jésus et de Marie? » Cette grotte est creusée presque en entier dans un tuf blanchâtre et friable; quelques fûts de colonne soutiennent la voûte qui est assez basse, et vers le milieu s'élève un autel sur lequel les Franciscains, propriétaires de la grotte, célèbrent tous les jours la sainte messe.

A un kilomètre plus loin, dans la même direction, est l'*Église des Pasteurs*. Pour y arriver, on passe à côté des ruines d'une maison qu'on dit avoir été habitée par saint Joseph. Près de l'église est une citerne qui porte le nom de *Bir-Mariam* (*citerne de Marie*). Une tradition raconte qu'un jour la sainte Vierge, passant par là, aperçut un homme qui tirait de l'eau et lui demanda à boire. Bois, lui dit brusquement celui-ci, sans lui permettre de se servir du vase qu'il avait à son usage; alors Marie, pleine de confiance en Dieu, s'approcha de la citerne et l'eau montant jusqu'au bord, lui permit de se désaltérer.

Aussitôt que je fus entré dans l'*Église des Pasteurs*, ainsi appelée parce qu'elle occupe l'endroit où étaient les bergers lorsqu'ils entendirent les anges chanter le magnifique cantique: *Gloria in excelsis Deo*, M. le Curé de la paroisse qui se trouvait là vint à moi et m'offrit de me faire les honneurs de sa petite église nouvellement agrandie. Il m'expliqua pourquoi il avait dû l'agrandir. Depuis un an, 43 Grecs schismatiques avaient quitté le schisme et étaient devenus de fervents catholiques.

L'église étant trop petite pour les contenir, il a dû l'agrandir afin qu'ils pussent assister aux offices avec les autres paroissiens. Il m'en montra la grande pénurie. En effet tout semble y manquer. Je n'y vis qu'une statue de la sainte Vierge d'un mètre de hauteur environ, habillée d'une robe de toute couleur et agrémentée d'un léger voile de mousseline. Elle est placée dans une niche du côté gauche. Son visage paraît noirci par la fumée. Je lui en demandai la raison. C'est un vrai miracle, me répondit-il : il y a six mois un cierge qui brûlait à côté, mit le feu à sa robe. Tout brûla sur elle et à l'entour. La Vierge seule resta saine et sauve, quoique elle fût en bois.

Après m'avoir exposé le bon marché de ses frais d'agrandissement, il me dit qu'il n'en devait plus que la moitié et qu'il espérait que quelque personne pieuse et généreuse l'aiderait à payer le reste. Arrivé vers l'autel, il me fit voir une nappe fort belle, dont il paraissait heureux et fier. Cette nappe est toute neuve, me dit-il, elle m'a été apportée, il n'y a que quelques jours. Elle vient de France, ajouta-t-il, et de la province la plus éloignée. C'est de la Bretagne alors, lui dis-je. Oui, me dit-il : M^{lle} de B..., n'est-elle pas bretonne? C'est elle qui me l'a envoyée par une dame du pèlerinage. Lorsque je lui eus appris que je connaissais sa pieuse bienfaitrice qui habitait un département voisin du Mont Saint-Michel, et dont le frère est député, il me pria d'être son interprète auprès d'elle et de la remercier pour lui. Je l'engageai à lui envoyer plutôt lui-même une lettre de remerciement et de reconnaissance et de lui exposer sa détresse, bien persuadé qu'elle y serait sensible et qu'elle lui enverrait encore d'autres objets dont il manquait. Il me remercia avec effusion et les larmes dans les yeux, m'assurant qu'il prierait avec tous ses paroissiens pour les bienfaiteurs de sa pauvre église. Sur ce, je lui fis mon offrande, en lui souhaitant quelques âmes généreuses qui vinssent parfaire la somme dont il avait besoin pour solder ses dépenses d'agrandissement.

Comme j'avais encore du temps avant le départ fixé à quatre heures, j'en profitai pour visiter la *Citerne de David*, près de

la maison paternelle du saint roi prophète et la maison nouvelle des Carmélites. La *Citerne de David*, n'a rien de remarquable. C'est de cette citerne qu'il parlait, lorsque, dans une guerre contre les Philistins, il s'écria en présence de ses troupes : « Oh ! si quelqu'un pouvait me donner de l'eau de la citerne qui est près de la porte de Bethléem ! » Et trois de ses soldats s'étant détachés pour aller en puiser, David ne voulut pas en boire. « A Dieu ne plaise, dit-il, que je boive le sang de ces hommes qui, au péril de leur vie, m'ont apporté de l'eau ! » Il leur avait fallu traverser l'armée ennemie maîtresse dans Bethléem.

La nouvelle maison des Carmélites est bâtie à environ un kilomètre de Bethléem. Pour m'y conduire, les Pères Franciscains m'avaient donné un vieux Musulman arabe qui ne connaissait pas un mot de français. Il me fit passer par des sentiers étroits et abrupts. Il allait droit devant lui, sans faire attention si je le suivais. Quand il était loin, j'étais obligé de siffler pour l'appeler; alors il s'arrêtait, puis il reprenait sa course. Quand il était à 50 mètres en avant, je faisais entendre mon cri d'appel; il se retournait prestement et par son attitude, il avait l'air de m'accuser tacitement d'indolence. Je crois qu'il ignorait la valeur des circonstances atténuantes. Je n'étais pas accoutumé comme lui à porter 40 degrés de chaleur. Enfin, nous arrivons devant une grande porte cochère qu'il me montre de ses deux mains. C'était le Carmel. Je le récompensai d'un large bakchiche qui le fit sourire et le rendit heureux. Je fus reçu par M. l'Aumônier et avant de faire ma visite à la Révérende Mère Prieure, je dus me conformer à l'usage qui est de boire, en arrivant, un bon verre de liqueur rafraîchissante; ce qui d'ailleurs n'est pas à dédaigner par un temps de chaleur tropicale. La Révérende Mère Prieure est du midi de la France. Elle m'apprit qu'elles étaient 21 religieuses dans la maison, que l'acclimatation était très facile à Bethléem et que depuis quatre ans qu'elles étaient venues de France, aucune d'entre elles n'avait supporté la moindre indisposition. Je suis persuadée, me

dit-elle, qu'au Carmel de Troyes où est votre sœur, il y a plus de malades qu'ici. La pèlerine de Metz, qui était venue de Jérusalem à Bethléem dans la même voiture que moi m'avait prié de demander pour elle de la graine des fleurs qu'elles cultivent au Carmel. Je fis ma commission et les sœurs m'en remirent avec une telle largesse, qu'à mon retour en France, je pus faire bon nombre d'heureux. C'est M^{lle} Berthe de Saint-Cricq Dartigaux, riche Béarnaise, qui a fondé ce grand monastère près la crèche du Sauveur. Elle a voulu marcher sur les traces de sainte Paule et de sainte Eustochie. Elle vit dans la société de ces vierges admirables, n'ayant pas de plus douce consolation que celle de partager leurs pieux exercices. Elle poursuit en même temps la construction non moins remarquable de la maison destinée aux missionnaires du Sacré-Cœur de Bétharam, qui sont venus à Bethléem pour le service spirituel de ce couvent et qui sont appelés à rendre en Terre-Sainte de signalés services. Le prix vénal de cette grandiose construction, serait en France de cinq à six cent mille francs; mais en Palestine, la main-d'œuvre n'est pas chère. Un bon tailleur de pierre ne se paye que 2 fr. 50 et les ouvriers exceptionnels n'exigent jamais plus de 4 fr. Plusieurs sont très experts et très entendus; ils travaillent avec art. Lorsque le monastère et ses dépendances seront terminés, M^{lle} de Saint-Cricq se propose de réaliser une œuvre semblable à Nazareth. Que Dieu bénisse ses efforts! Les trois Carmels de Bethléem, de Nazareth et de Jérusalem seront un fort levier pour la conversion des Arabes. Il faut reconnaître toutefois que si le retour des schismatiques n'offre pas de difficultés sérieuses, la conversion des Musulmans est aujourd'hui presque impossible. En principe, ils sont libres, en fait ils ne peuvent pas se convertir au catholicisme sans sortir de leur pays.

Le moment du départ pour rentrer à Jérusalem est arrivé; nous sommes tous réunis; chacun prend sa place. Le directeur de la poste de Bethléem se joint à nous et occupe la place laissée vide à côté du cocher. J'ai remarqué, tant est grand le respect

de toute autorité en Orient, que toutes les personnes que nous rencontrions sur la route saluaient très respectueusement le directeur de la poste, lequel répondait au salut par un léger signe de tête. Qu'en est-il en France?

Agréez, etc.

ROBERT,
Supérieur du Mont-Saint-Michel.

BIBLIOGRAPHIE

LE MOIS DE SAINT-MICHEL

PAR M. L'ABBÉ SOYER. — 1 VOL. IN-12. — COTTIER, TOURS

Rien ne sera plus agréable aux âmes dévouées au grand Archange que d'apprendre de quelle façon a été célébré le mois qui désormais lui sera consacré. A peine l'idée de cette pratique a-t-elle été émise que des milliers d'âmes d'élite l'ont acclamée comme répondant à un besoin de leur cœur. Elles ont compris que, comme pour les grandes dévotions catholiques, ce ne serait pas trop d'un mois pour en savourer les fruits. Désormais le mois de septembre s'appellera le mois de Saint Michel, comme le mois de janvier s'appelle le mois de la sainte Enfance, celui de mars mois de saint Joseph, celui de mai mois de Marie, celui de juin mois du Sacré-Cœur, celui de juillet mois du Précieux-Sang, celui d'octobre mois du saint Rosaire, celui de novembre, mois des Morts.

Comme pour ces différentes dévotions, tout est venu de l'initiative des fidèles, ce qui lui donne un cachet divin. Les commencements en sont humbles, mais tout annonce que l'œuvre ira se développant. Cette année, il n'y a pas eu de réunions journalières dans les paroisses. Les pieux fidèles,

abandonnés à eux-mêmes, se sont unis d'esprit et de cœur dans la méditation des lectures du *Mois de Saint Michel, vengeur des droits de Dieu*, et y ont puisé les enseignements catholiques qui font défaut à notre génération et même à des âmes qui se croient pieuses.

Les communautés religieuses seules, comme au Mont-Saint-Michel, à Montmartre et à la Salette, ont réuni leurs membres aux pieds du saint Archange, et sollicité, par des prières et des chants, la protection dont nous avons, à l'heure actuelle, un si pressant besoin. Oh! comme saint Michel a été grandement glorifié par ces âmes généreuses qui s'appellent les Carmélites, les Dominicaines, les Clarisses, les Visitandines, les Dames du Sacré-Cœur, de la Charité, de Saint-Vincent-de-Paul et de Nevers, de Saint-Thomas-de-Villeneuve, de Sion, les Petites-Sœurs, etc.! Elles ont ainsi porté au trône de l'Archange les supplications des diocèses auxquels elles appartiennent particulièrement, ceux de Cambrai, Coutances, Paris, Nevers, Moulins, Autun, Lyon, Belley, Grenoble, Valence, Marseille, Annecy, Laval, Sens, etc. La compagnie de Jésus qui est pour ainsi dire l'incarnation de l'Archange, « Vengeur des droits de Dieu, » a contribué pour une large part à cette croisade spirituelle à laquelle se sont joints un grand nombre d'autres Ordres dont nous serions heureux de connaître les noms.

Nous avons la douce confiance que de zélés correspondants voudront bien nous faire part de ce qu'ils ont vu ou appris concernant la célébration du mois de Saint Michel. A notre tour, nous communiquerons ces renseignements à nos lecteurs et ensemble nous nous édifierons.

C'est notre conviction : par la pratique du *mois*, les droits de Dieu seront vengés, et le nom de Saint Michel deviendra plus populaire que jamais.

ÉVÊCHÉ
DE
COUTANCES
ET
AVRANCHES

APPROBATION

Après avoir fait examiner le livre intitulé : *Mois de Saint Michel, vengeur des droits de Dieu, ou le chérubin d'Ézéchiël d'après la tradition*, Nous croyons devoir le recommander à l'attention des fidèles de Notre diocèse.

L'auteur l'a dit avec raison : « Les blasphèmes de notre époque retentissent dans le monde comme un écho des blasphèmes de Lucifer. Dieu est provoqué; la vertu est niée, vilipendée, l'Église est sur la croix; le ciel est méprisé, l'enfer bravé. »

Puisse son livre, écrit sur Notre demande, faire accepter à tant d'âmes, qui ne la connaissent plus, la vérité, « cette vérité dont Saint Michel a été le premier prédicateur, et dans laquelle il s'est tenu; faire reconnaître les droits divins dont Saint Michel a été le premier défenseur contre les prétentions de Lucifer et dont l'Église est la gardienne et la protectrice ici-bas!

Puisse-t-il faire apprécier à la génération contemporaine la grâce qu'elle ne sait plus estimer, la vertu qu'elle néglige trop, l'Incarnation dont elle répudie le bienfait, l'avenir éternel dont elle a perdu le souci!

Puissent les fidèles mettre sérieusement à profit chacune des lectures proposées à leur méditation et réaliser les résolutions qui en sont le fruit!

Ce sera la récompense du travail consciencieux de l'auteur, le relèvement de tant d'âmes abattues, le remède aux maux qui nous désolent, la gloire du Christ et de son Église, le triomphe de Dieu par la dévotion à Saint Michel.

C'est en même temps le vœu sincère d'un évêque qui aime son époque, qui en constate avec douleur les égarements, et

qui voit, dans le rajeunissement du culte rendu à l'Archange protecteur de son diocèse, un moyen efficace, un espoir certain de régénération et de salut.

† ABEL,

Évêque de Coutances et d'Arranches.

Coutances, en l'octave de saint Laurent, 17 août 1885.

LETTRE DU R. P. FÉLIX A L'AUTEUR

MONSIEUR LE CURÉ,

Vous avez bien voulu me faire hommage de votre beau livre, *le Mois de Saint Michel*, et solliciter mon humble avis sur cet important ouvrage.

Je l'ai pu parcourir avec la rapidité que m'imposent mes trop nombreuses occupations, et je suis heureux de vous dire que j'ai admiré dans ce livre, avec la beauté de la forme et la solidité du fond, une grande érudition et une grande orthodoxie.

Vous avez uni dans votre ouvrage une forte nourriture intellectuelle, et tout en y gardant le caractère de piété et d'onction qu'exigeait le sujet, vous avez trouvé le moyen d'infliger aux grandes erreurs de ce temps les stigmates et les flétrissures qu'elles méritent ; et, avec le grand Archange dont vous vous êtes fait l'apôtre éloquent, vous déclarez une guerre légitime et courageuse au rationalisme, au naturalisme, au libéralisme, au révolutionarisme, à l'athéisme, et à ce qui renferme plus ou moins tout cela, à l'antichristianisme.

Vous donnez aux méditations et réflexions que vous proposez au lecteur dans votre *Mois de Saint Michel*, une élévation, une profondeur et une étendue peu ordinaires aux œuvres de ce genre.

Ces qualités même n'empêcheront-elles pas votre excellent livre d'être assez populaire, et ne feront-elles pas quelque

obstacle à la grande propagation qu'il devrait avoir et qu'il mérite ? C'est ce que je n'oserais décider. Mais tous ceux qui sauront vous lire, vous comprendre et vous apprécier, trouveront certainement dans ce beau *Mois de Saint Michel*, à s'instruire et à s'édifier ; et je me persuade que votre livre, à mesure qu'il sera connu et goûté par le pieux public auquel vous vous adressez, contribuera à développer de plus en plus parmi nous la connaissance, l'amour et le culte de notre grand et puissant Archange.

Agrééz, Monsieur le Curé, avec toutes mes félicitations, l'expression de tout mon respect.

Votre humble serviteur en J.-C.,
J. FÉLIX.

Lille, 12 août 1885.

VARIÉTÉS

L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL ET SES PRIEURÉS

DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE RENNES

(Suite) (1)

Prieurs de Saint-Broladre (2)

Raynaud, vers 1140.

Dom Robert Jollivet, maître ès arts, religieux du Mont-Saint-Michel, devint abbé de ce monastère en 1411 ; † à Rouen en 1444 et inhumé dans l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel.

Guillaume d'Estouteville, fils de Jean, sire d'Estouteville, et de Marguerite d'Harcourt, abbé commendataire du Mont-Saint-Michel en 1445, conserva la jouissance de Saint-Broladre comme avait probablement fait son prédécesseur ; † cardinal, archevêque, etc., à Rome, en 1482.

(1) Voir les livraisons d'avril, juin et août.

(2) D. Huynes, *Hist. génér. du Mont-Saint-Michel*. — D. Le Roy *Curieuses Recherches*. — *Reg. des insin. eccl. de l'évêché de Dol*, etc.

Dom Germain Laure, aumônier du Mont-Saint-Michel, rendit aveu en 1494 et fut élu abbé de ce monastère en 1510; † dès 1513.

Guillaume de Lignières, prieur commendataire, rendit aveu au roi le 16 octobre 1541.

Pierre Bardoul, prieur vers la fin du XVI^e siècle, rendit aveu le 12 juin 1620.

Louis Guirard, pourvu à Rome, prit possession le 11 février 1640; il avait dû repousser les prétentions de Jean de Kergoff, Charles de Rossol et Jean de Saint-Cyr, convaincus de confidence.

Jean de Keraly, fils de M. du Fau-Keraly, conseiller au Parlement de Bretagne (1647).

Pierre Collin de la Biochaye résigna le 18 juillet 1660 en faveur de Jean Champion.

Joachim d'Estréhan, résigna en faveur du suivant vers 1670.

Jean-Baptiste d'Estréhan rendit aveu au roi le 18 janvier 1679.

Michel de Préauvé (1712).

Raphaël d'Estréhan, cleric de Paris et y demeurant, résigna le 17 avril 1734 en faveur du suivant, avec réserve de 400 livres de pension.

Jacques de Loremy, prêtre du diocèse de Tournay, pourvu à Rome, prit possession le 27 août 1734 du manoir prioral et, dans l'église paroissiale, de la chapelle du Nord, dépendant de son prieuré; † 1736.

Dom Gabriel-Gaspard de Raincourt, bénédictin de Saint-Pierre de Baume, en Franche-Comté, fut pourvu le 4 mai 1736 et prit possession le 3 août suivant. Il eut à repousser D. Jean-Baptiste Bellegarde, bénédictin du Mont-Saint-Michel, et Jean-François du Bois, chanoine de Saint-Amable de Riom, qui prétendaient au bénéfice. Resté paisible possesseur du prieuré et devenu doyen du chapitre de Baume, D. de Raincourt résigna le 3 novembre 1779 en faveur du suivant, avec réserve d'une pension de 700 livres.

Louis-Gabriel de Raincourt, chanoine et trésorier de Saint-Pierre de Maçon, pourvu en cour de Rome, prit possession le 7 juillet 1779 du prieuré de Saint-Broladre, qu'il conserva jusqu'à la Révolution.

4^e SAINT-MÉLOIR-DES-ONDES

Dès le commencement du XI^e siècle, l'église de Saint-Méloir-des-Ondes fut donnée, ainsi que celle de Cancale, à l'abbaye du Mont-Saint-Michel par Geoffroy I^{er}, duc de Bretagne, mort avant 1008.

Mais les moines ne demeurèrent pas d'abord paisibles pos-

sesseurs de ces églises, qui leur furent complètement enlevées; ce qu'apprenant le duc Alain III, vers l'an 1030, ce prince fit rendre justice aux religieux, et confirmant les donations faites par son père, il leur assura les églises de Saint-Méloir et de Saint-Méen de Cancale, la terre de ce nom et le port de Portpican, *ecclesias duas sitas in territorio quod vocatur Pavalet scilicet Sancti Meler atque Sancti Mewen. . . , terram quoque prope littus maris sitam que dicitur Chancavena et portum qui nominatur Porpican*. A partir de ce moment, Saint-Méloir ne sortit plus des mains des religieux du Mont-Saint-Michel, qui y fondèrent un prieuré (1).

Vers l'an 1098, les moines se virent disputer la possession d'une portion du cimetière de Saint-Méloir par trois personnages appelés Guillaume Goyon, Guignen, vicaire du pays d'Aleth, et Drigon le Prêtre. Ils allèrent aussitôt demander justice au tribunal du comte de Rennes, duc de Bretagne. Mais, avant que celui-ci eût rendu sa sentence, Guillaume Goyon et ses compagnons renoncèrent à leurs prétentions et abandonnèrent au Mont-Saint-Michel, en toute propriété, la portion du cimetière qu'ils réclamaient, et que l'acte appelle « la première corde de ce cimetière, » dénomination qui indique à la fois et la contenance du terrain et sa situation sur le bord extérieur de l'enclos. Ils stipulèrent toutefois que cette partie du cimetière serait affectée exclusivement à la sépulture des morts, sauf le droit réservé au moine et au prêtre desservant l'église de Saint-Méloir d'y bâtir une maison à leur usage (2).

« On voit par là, dit M. de la Borderie, qu'il y avait alors à Saint-Méloir tout à la fois un moine et un prêtre séculier. Le moine était délégué par l'abbé du Mont-Saint-Michel pour régir les domaines, recevoir les revenus et exercer les droits dont l'ensemble constituait ce qu'on appelait le prieuré de Saint-Méloir. Parmi ces droits se trouvait à l'origine le gouvernement

(1) D. Morice, *Preuves de l'Hist. de Bret.*, I, 372, 380.

(2) *Revue de Bretagne et de Vendée*, XXIX, 393. — *Cartul. du Mont-Saint-Michel*, f^o 70.

spirituel de la paroisse elle-même ; mais la discipline ecclésiastique ayant interdit aux religieux l'exercice du ministère pastoral, force fut au prieur de se faire remplacer dans les fonctions curiales par un prêtre séculier à l'entretien duquel il dut pourvoir (1). »

C'est à propos de cette pension du curé de Saint-Méloir qu'eut lieu la transaction suivante, datée du 30 décembre 1165, et conclue entre ce prêtre et les religieux du Mont-Saint-Michel :

« Par cet arrangement, auquel Albert, évêque de Saint-Malo, donna sa sanction, il fut réglé que les offrandes faites par les fidèles dans l'église de Saint-Méloir seraient partagées moitié par moitié entre le curé et les moines. Ceux-ci, toutefois, devaient avoir les deux tiers des offrandes des jours de Noël, de Pâques et de la Toussaint, et en revanche, le curé percevait seul en totalité celles qui avaient spécialement pour but de rémunérer quelqu'une des fonctions de son ministère paroissial, à savoir : les offrandes des confréries, des baptêmes, des épousailles, des confessions, et tout ce que l'église recevait dans les enterrements. Quant à la dime des blés, elle devait être tout entière serrée dans la grange des moines, qui n'en donnaient au curé qu'un neuvième et gardaient le reste pour eux. Pour faire accepter ces conditions au curé Huon, les moines lui promirent toutefois, à sa vie durant, une rente de deux mines de seigle et deux mines d'orge (2). »

Un autre acte de 1191, par lequel l'évêque de Saint-Malo, Pierre Giraud, confirme les biens du Mont-Saint-Michel dans son diocèse, nous apprend que si, dans les paroisses de Saint-Méloir et de Cancale, la dime des blés appartenait aux moines pour huit neuvièmes et au curé pour un neuvième seulement, toutes les autres dimes, par exemple celle du croit des animaux, se partageaient entre eux par moitié (3).

(1) *Ibidem.*

(2) *Revue de Bretagne et de Vendée*, XXIX, 395. — *Cartul. Montis Sancti Michaëlis*, 134.

(3) *Bibl. Nat., Blancs-Manteaux*, n° 86, p. 788.

Un peu avant ce dernier acte, le pape Alexandre III confirma, le 27 janvier 1179, l'abbaye du Mont-Saint-Michel dans la possession des églises de Saint-Méloir et de Cancale, de leurs chapelles et de leurs autres dépendances, *ecclesiam Sancti Melorii et ecclesiam Sancti Mevenni, cum capellis et earum pertinentiis* (1).

Les questions de dime dont nous venons de parler donnèrent lieu en 1215 à un différend assez curieux entre Geoffroy de Thorigny, prieur de Saint-Méloir, et le curé du même lieu, appelé Robert de Radeweie. « Il s'agissait de la dime des vignes, dont la culture prenait à cette époque en notre pays un développement dont on ne se douterait guère aujourd'hui. La cause fut portée au tribunal de l'évêque de Saint-Malo, qui fit accepter aux deux parties une transaction portant que dans les terres changées de blé en vigne le curé aurait seulement le neuvième de la dime et les moines le reste, mais que dans toutes les anciennes vignes il partagerait par moitié avec les moines (2). »

Peu de temps après, en 1221, Alain de Motey concéda aux moines de Saint-Méloir l'emplacement d'une maison et certains jardins qui avoisinaient leur manoir. En 1251, Hugues Le Champ leur donna le champ Saint-Méen, et Hamon l'Épine le fief de l'Abbaye, le tout en Cancale. La famille Goyon, dont un membre avait d'abord cherché chicane aux religieux, semble aussi avoir favorisé plus tard l'établissement des religieux, comme nous le prouvent les donations faites au prieuré de Saint-Méloir par Olivier Goyon et Damète Goyon, femme d'Adam d'Herefort. Enfin, Richard Le Maréchal et Gervaise de Dinan, sa femme, cédèrent aux moines les droits de juridiction qu'ils avaient sur leurs hommes de Saint-Méloir, se réservant seulement l'exécution des criminels condamnés à mort par le tribunal des religieux (3).

(1) *Chronique de Robert de Thorigny*, abbé du Mont-St-Michel, II, 317.

(2) *Revue de Bretagne*, XXIX, p. 396.

(3) *Bibl. Nat., Blancs-Manteaux*, n° 86, p. 779. — D. Morice, *Preuves de l'Hist. de Bret.*, I, 579, 643, 893.

Le jour de la Purification 1259, Nicolas, évêque de Saint-Malo, visita le prieuré de Saint-Méloir et reconnut que cette maison ne lui devait point de devoir de procuration. Cependant, vers la même époque, les moines du Mont-Saint-Michel voulurent bien accorder 6 livres par an à l'archevêque de Tours pour son droit de visite à Saint-Méloir, Saint-Broladre et Montdol, et 2 livres à l'évêque de Saint-Malo pour sa visite à Saint-Méloir. En 1682 ils payaient encore exactement ces 40 sols au prélat malouin (1).

Le prieuré de Saint-Méloir acquit, comme l'on voit, une véritable importance. Ses biens s'étendaient dans les paroisses de Saint-Méloir-des-Ondes, Cancale, Saint-Benoît-des-Ondes, Saint-Coulomb et Pleurtuit. Les religieux étaient patrons et présentateurs des cures de Saint-Méloir, Cancale et Saint-Benoît, et prenaient dans les églises de Saint-Méloir et de Cancale la moitié de toutes les oblations ordinaires et les deux tiers de celles faites à Noël, à Pâques et à la Toussaint (2).

Au bourg même de Saint-Méloir se trouvait le manoir seigneurial et prioral de Saint-Méloir, avec ses grange, jardins, cour et masures, le tout contenant deux journaux clos de murailles; de cette maison dépendaient le Domaine, contenant cinq journaux de terre, et le Pré-au-Prieur, en contenant trois.

Les moines dimaient en 1682 comme au XIII^e-siècle, c'est-à-dire qu'ils levaient « toutes les dimes dans les paroisses de Cancale et de Saint-Méloir, excepté la neuvième partie, qui appartient aux recteurs et vicaires perpétuels; à l'égard des verdages, lins, chanvres et prémices, le tout est partagé entre eux et les vicaires perpétuels par moitié; enfin, ils ont aussi les deux tiers des dimes dans toute la paroisse de Saint-Benoît. »

L'Abbé GUILLOTIN DE CORSON,
Chanoine honoraire.

(A suivre.)

(1) *Gallia christiana*, XIV, 1005. — D. Le Roy, *Cur. Recherches sur le Mont-Saint-Michel*.

(2) *Arch. Nation.*, p. 1720.

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

Seine-et-Marne. — Mon R. Père, offrande de 20 fr. à Saint Michel pour une faveur obtenue, prière de faire dire une messe d'action de grâces.

Une anonyme.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, j'avais fait une promesse au grand Archange Saint Michel, pour le cas où l'un de mes enfants serait admis dans ses examens pour le baccalauréat, et je viens tenir ma promesse; en vous adressant le bon de 20 fr. sur la poste ci-inclus, et en vous exprimant ma reconnaissance pour Saint Michel.

Je lui demande en outre de vouloir bien diriger mon fils, dans le choix d'une carrière et je vous prie de joindre quelques prières aux nôtres en cette intention.

C.

Nord. — Mon R. Père, m'étant trouvée dans une grande perplexité, je m'adressai à Saint Michel, qui m'a secourue d'une manière tout à fait inattendue. Je crois à l'efficacité et à la puissance de sa protection, et dans toutes mes difficultés il sera désormais mon soutien et mon appui.

C. M. B.

Seine-Inférieure. — Mon R. Père, je vous envoie un mandat de 20 fr. pour faire dire trois messes pour remercier Saint Michel de guérisons d'enfants de mes amis que je lui avais demandées, et pour faire brûler six cierges, dont un pour obtenir la réussite d'une affaire importante.

M.

Manche. — Mon R. Père, je vous envoie 5 fr. pour vos Apostoliques, en reconnaissance du succès de mes examens.

M.

Nièvre. — Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous adresser la modique somme de 3 fr. dont vous disposerez pour le sanctuaire de Saint Michel.

Je remercie ce grand saint de m'avoir exaucée dans la prière que je lui ai adressée.

E.

Calvados. — Mon R. Père, ayant réclamé plusieurs fois dans des circonstances pénibles ou difficiles l'intercession de Saint Michel, j'ai obtenu les grâces que je sollicitais. Je viens donc accomplir les promesses que j'avais faites, en vous envoyant 55 fr. pour vos Apostoliques. Je vous serai obligée d'insérer dans vos *Annales* ce témoignage de ma reconnaissance envers le glorieux Archange.

M. C.

Calvados. — Mon R. Père, ci-joint un mandat de 10 fr. que je vous prie d'employer à dire des messes en action de grâces de faveurs obtenues par l'intercession de Saint Michel.

B.

Seine. — Mon R. Père, j'avais promis 5 fr. au grand Saint Michel si j'étais reçu à la première partie du baccalauréat, j'ai réussi. Je viens m'acquitter de cette promesse, pour la deuxième partie; je vous prie de faire dire pour moi une messe le mercredi 22 juillet, jour où je passerai mon examen écrit, et une autre le lendemain pour mon examen oral.

R.

Calvados. — Mon R. Père, ayant en dernièrement l'une de mes petites filles au plus mal, j'ai eu recours à la puissante intercession de Saint Michel, et ayant eu le bonheur d'obtenir sa guérison, je m'empresse d'accomplir ma promesse envers lui en vous envoyant 25 fr. pour vos Apostoliques, plus 5 fr. promis dans une autre circonstance.

M. C.

Plusieurs personnes nous ont écrit pour faire insérer aux *Annales* soit leur succès dans leurs examens, soit des grâces insignes obtenues aussitôt après l'invocation de Saint Michel. Nous sommes heureux d'avoir à remercier le glorieux Archange de sa puissante intercession en leur faveur. Mais la place nous manque pour citer leurs lettres. Voici leur département et leurs initiales.

Aube, B. P. B. — Ain, A. J. — Bouches-du-Rhône, F. B. — Isère, A. M. — Ille-et-Vilaine, J. M. B., J., E. L., *deux anonymes* — Loire, M. A. — Loire-Inférieure, *une abonnée*. — Saône-et-Loire, C. G. — Sarthe, *une abonnée*.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — A nos Bienfaiteurs. — École apostolique. — Notre-Dame du Rosaire et Saint Michel (*gravure*). — Monsieur le comte Fernex de Montgex. — Saint Michel dans les arts. — Variétés : L'Abbaye du Mont-Saint-Michel et ses prieurés dans l'archidiocèse de Rennes (*suite*). — Faveurs obtenues.

A NOS BIENFAITEURS

Le poète avait dit : « Dans la prospérité, les amis ne vous feront pas défaut; mais si le temps se charge de nuages, si la tempête gronde, si l'orage vient à vous frapper, vous serez seul. » Qui donc parmi les hommes n'a éprouvé les froides impressions de cette dure solitude que l'égoïsme naturel creuse sans pitié autour du malheureux? Aussi le paganisme ancien et nouveau a-t-il pu connaître dans les relations d'homme à homme, l'amitié, la compassion, parfois le dévouement momentané; mais la charité, la grande et belle charité qui a soif de dévouement perpétuel, qui pressent et recherche le bien à faire, les misères à soulager, les cœurs à guérir, les douleurs à consoler, cette charité désintéressée qui immole le bienfaiteur au profit de son frère malheureux, cette charité qui est à la philanthropie ce que le fleuve est au ruisseau, cette charité n'est pas un épanchement

spontané du cœur humain. Vertu essentiellement chrétienne, elle a cela de commun avec toutes les vertus nées du Calvaire qu'elle ne s'exerce pas sans sacrifice et par conséquent sans mérite. Ce serait ingratitude de ne le pas reconnaître. On mesure, nous le savons, avec orgueil les sommes considérables que les intérêts de parti jettent sans compter à l'achat des consciences, à la propagande du mal, à la démoralisation des classes pauvres. Le but indique la valeur de l'acte et il ne serait pas difficile de trouver comme agent universel de ces œuvres malsaines la main de l'égoïsme. Mais pourquoi nous arrêter à cette opposition du bien et du mal? Jetons un voile sur le côté mauvais du pauvre cœur humain. Assez souvent nous avons l'occasion de gémir sur les entraînements, sur les œuvres malsaines. Trouvons un sujet de joie dans cette circonstance remarquable de la vie sociale contemporaine que les efforts et les succès du mal, loin d'étouffer la charité chrétienne, ne font que la provoquer à une extension plus merveilleuse de ses œuvres. Qui pourrait énumérer, par exemple, les enfants qui, à l'heure présente, dans notre pays de France, doivent à la charité privée le pain de l'âme et le pain du corps? Combien de ces petits êtres si intéressants parce qu'ils n'ont plus, pour les préserver de la griffe et de la dent du lion qui rôde autour d'eux, ni la force d'un père, ni la tendre vigilance d'une mère; combien d'orphelins, comme ceux qui vivent sous la garde de Saint Michel, n'attendent que des bienfaiteurs suscités par la Providence la vie du corps, tandis qu'ils trouvent la sécurité de leur âme dans le dévouement des ouvriers de la religion?

Dieu n'abandonne pas les siens. Selon la raison humaine, nous faisons acte de téméraire audace en posant la base de ces deux œuvres qui prolongent leur existence à travers les difficultés de tout genre. Grâce à la Providence et aux âmes généreuses qu'elle inspire, depuis dix ans elles vivent au jour le jour, espérant toujours vivre encore le lendemain. Aussi, *Apostoliques* et *Orphelins* grandissent dans l'amour de Dieu et dans la reconnaissance à l'égard de leurs bienfaiteurs. De nombreuses grâces

sont accordées au monde par l'intercession de Saint Michel et les *Annales* ne suffisent pas toujours à les enregistrer. Nous n'en doutons pas, elles sont dues en grande partie aux prières qui, tous les jours du cœur des enfants portent à l'autel de l'Archange les vœux de leurs bienfaiteurs. Leur présence seule sur la sainte Montagne n'est-elle pas déjà une prière? La lampe qui se consume devant le Très-Saint-Sacrement représente la prière de tout une paroisse, de toute l'Église. Les vingt lampes qui brûlent devant la statue de Saint-Michel n'ont-elles pas cette pieuse destination de représenter pendant une ou plusieurs fois neuf jours la prière des âmes qui sollicitent la puissance de l'Archange. Combien ne sont pas plus précieuses ces lampes vivantes, intelligentes, aimantes, qui s'appellent des cœurs d'enfants voués au culte de l'Église, ou simplement entretenus sous sa garde tutélaire! Certes, nous sommes loin du verre d'eau offert au nom de Jésus-Christ, et cependant lui-même ne sera pas sans récompense.

Vous faites donc, chers bienfaiteurs, non seulement une œuvre bonne en soi, mais encore une œuvre utile à vous-mêmes et c'est dans un sens très réel que votre aumône vous rapporte au centuple devant Dieu. Et ne pourrait-on pas dire que la société elle-même profitera dans une mesure considérable à votre œuvre? Élever des âmes dans ces jours où tout les porte à la dégradation; inspirer les sentiments généreux qui sont voués au mépris; souffler le feu de l'apostolat du bien alors que le mal ne compte plus ses zéloteurs, n'est-ce pas contribuer au relèvement de la morale publique? Et y contribuer de quelque manière que ce soit n'est-ce pas *faire le bien*?

Enfin, chers bienfaiteurs, il ne vous sera pas non plus indifférent de savoir qu'au Mont de l'Archange, vos personnes et vos familles ne sont pas oubliées devant Dieu. C'est ainsi que la reconnaissance des enfants de l'École apostolique et de l'Orphelinat vous offrira dans quelques semaines leurs vœux de bonne année. Veuillez les agréer, certains qu'ils seront faits de grand cœur.

ÉCOLE APOSTOLIQUE

Nous laissons à l'un des élèves de l'École le soin de raconter une petite excursion dont une de leurs bienfaitrices leur a procuré le plaisir pendant les vacances.

CHERS PARENTS,

On nous faisait venir l'eau à la bouche en nous parlant de ces interminables courses, de ces mémorables promenades, de ces trottes insensées qui signalaient jadis les vacances des Apostoliques ; ils nous faisaient trépigner d'envie nos aînés, en nous disant leurs *gestes* du temps passé. Ah ! certes, on peut être fier d'avoir sillonné Bretagne et Normandie, couru de Granville à Dol, salué et Genets et Antrain, traversé d'ici, de là et Couesnon et Sélune !

Eh bien, nous aussi, nous avons eu notre part du gâteau, vous m'entendez. C'était en septembre, à cette heure-là vous étiez peut-être à travailler, et moi je me prélassais dans un wagon de troisième classe avec les autres Apostoliques ; le R. P. Supérieur était au milieu de nous, et faut-il le dire, sa présence comprimait un peu les trop joyeux élans de mon bonheur. On était si content dès l'abord qu'on se poussait dans l'embrasure des portières, les écriteaux prohibitifs étaient pour nous nuls et non avenue. Que voyait-on donc de si beau ? Eh ! des bœufs dans les champs, des moutons à côté, des oies parmi, des arbres comme partout et des maisons comme nulle part. Nous avions quitté Pontorson et déjà nous touchions Avranches, sans avoir perdu de vue notre Mont-Saint-Michel. Sans nous arrêter, nous filons sur Folligny, et de là nous gagnons Granville. Tout cela s'est fait à la vapeur, si bien que j'ai oublié le nom des quelques bourgades que nous avons rasées en passant. A Granville, notre hôtellerie était trouvée : le collège visité jadis par nos anciens. Après un petit tour de ville qui nous permit d'aller rendre visite à deux insignes bienfaitrices de l'École et de jeter en passant un coup d'œil aux navires qui remplissent le port, nous regagnons le logis. Souper, faire la prière, monter au lit, ce fut l'affaire d'un instant. Vous dirais-je que la nuit fut courte, vous le devinez,

surtout si j'ajoute que Granville n'était pas le but final de notre promenade. Nous devions donc aller plus loin : où donc ? quand donc ? Voilà deux points d'interrogation qui rendaient très durs nos oreillers. Aussi, le lendemain dès six heures, nous avions entendu la messe et nous faisons les cent pas sur les quais, pendant qu'autour de nous, marins et marchands par leurs manœuvres et leurs cris, annonçaient le commencement d'une rude journée.

De fait, le temps était magnifique, je trouvais pourtant la mer un peu agitée (moi qui le suis très peu, vous le savez), elle clapotait le long des jetées qui ferment les bassins, pendant que ses vagues affolées assaillaient la plage de Saint-Pair, et mordaient les rochers de la pointe du Phare. Cependant il était parmi ces navires qui se remuaient lourdement dans le port un bateau de belle apparence que le Révérend Père nous indiqua du doigt : « Celui-ci. » Les matelots qui montaient cette embarcation, saisissant une longue planche goudronnée et l'appuyant d'un bout sur la jetée, de l'autre sur le bord du bateau, nous firent un pont branlant qui nous aida à abandonner le plancher des vaches. Nous étions embarqués. Je crois vraiment que je ne serais pas un bon marin, car je me sentais mal à l'aise, balancé par le flot qui, prenant notre embarcation en flanc, lui imprimait ce mouvement qu'on appelle roulis. J'étais là assis sur une planche regardant défilier Saint-Pair, et Carolles et Bouillon ; nous avions mis le cap sur Chausey. On avait entonné l'*Ave maris stella* et conclu par un *Sancte Michaël* au moment où, se dégageant des brumes lointaines, notre sainte Montagne venait de paraître à nos yeux. Mes compagnons s'enthousiasmaient, les marins fumaient stoïquement leurs courtes pipes, blasés qu'ils sont sur les beautés de la mer. Pour moi, j'achevais de céder aux poissons mon déjeuner du matin ; j'avais le mal de mer !!! Penché sur les flots, auxquels je prodiguais de singuliers gages d'admiration, si je levais les yeux, c'était pour voir quand Chausey serait là tout près de nous. C'est que pour moi, Chausey, c'était la délivrance. On y aborda. Je sautai le premier à terre, et tout heureux de me dégourdir les jambes, je hâtais le pas vers la maison hospitalière où le nom de Saint Michel nous méritait le vivre et le couvert. Cette journée fut vraiment une journée de vacances ; la promenade pour occupation, sans autre souci que celui de varier nos plaisirs, et puis licence

de chanter, de courir, de sauter des rochers sur les galets, parmi les varechs et les mille et une espèces de coquillages que la mer nourrit dans son sein, le tout sans craindre ce terrible mal de mer devenu depuis lors mon cauchemar. C'est au bruit des flots de la marée montante que je m'endormais ce soir-là. Pour le coup, le classique *Benedicamus* nous fut communiqué à 7 heures du matin, événement inouï dans les annales de ma vie d'écolier.

Le jour qui s'ouvrait devant nous fut employé à la visite de l'île, je devrais dire des îles, car Chausey se compose d'une multitude d'îlots pour la plupart stériles et inhabités. Les oiseaux de mer se disputent seuls les trous de ces âpres rochers que mine depuis des siècles le travail lent des vagues irritées. Du temps où l'âne du charitable curé d'Astériac portait encore la pitance aux pieux solitaires du Mont-Tombe, Chausey était la barrière de la forêt de Scissy; les disciples des saints Pair et Scubilion y avaient édifié l'ermitage de Mandane, et un bras de mer guéable au moment du reflux séparait seul les insulaires de leurs frères du continent.

Aujourd'hui et depuis longtemps les poissons et les homards font leurs évolutions dans la retraite des fauves expulsés par le liquide élément, si bien qu'aujourd'hui on hésite à croire que le rossignol ait jamais chanté entre Granville et Cancale.

Qu'on s'en réjouisse ou qu'on en pleure, Chausey est la triste victime des injures de l'Océan; sous la rafale amère qui les balaye sans cesse, ces îles n'ont pourtant pas renoncé à leur gentille décoration de verdure, et l'industrielle population qui les habite sait encore leur conserver des charmes pour l'œil de l'étranger. Ici, comme au soleil de Nice, le figuier pousse en pleine terre, le myrte se laisse tailler et le gazon ne peut plus compter ses fleurs quand Paris secoue à peine son manteau de givre.

Je ne vous parle que pour mémoire du sémaphore qui regarde Jersey et du fort qui envisage Granville comme pour lui dire : S'il le faut je te prêterai mon aide. Du haut du phare gaillardement assis sur sa base de roc vif, on distingue le cintre décrit par les côtes normandes et bretonnes autour du Mont-Saint-Michel, et avec peu de brouillard et beaucoup de bonne volonté on peut découvrir Jersey.

Dans la soirée, munis de lignes patiemment amorcées, nous

avons essayé d'établir un trait d'union entre les poissons et nous; je dis essayé, car cela n'a pas réussi du tout.

En retournant à notre logis, nous nous sommes arrêtés pour réciter bien pieusement, comme toujours, notre chapelet dans la petite église paroissiale dont l'exquise propreté m'a tout d'abord frappé.

Le lendemain d'une journée si bien remplie, notre bateau appareillait non loin du rivage; déjà les voiles étaient hissées, l'ancre était levée, il s'agissait de repartir.

La traversée fut plus heureuse que la première fois, c'est que la mer était calme et comme endormie; on cinglait vers Granville dont les hautes murailles dominant tous les environs. C'était l'heure où du port sortaient en foule des bateaux pêcheurs aux blanches voiles, semblables aux abeilles qui volent dès l'aurore à la quête du miel, pour rentrer le soir chargées de butin, dans la ruche qui leur sert d'asile.

Comme nous ne devons être au Mont que le lendemain soir, nous avons encore toute une journée devant nous. Laisant le Révérend Père à Granville, nous partons pour Saint-Pair dont le gracieux clocher émerge du sein des nombreuses villas parsemées sur cette côte enchanteresse. Après avoir vénéré les insignes reliques conservées dans cette église, nous regagnons Granville. Le lendemain nous étions à Avranches.

On dit de bien belles choses sur cette dernière ville. Le fait est qu'elle est admirablement située. Sur la croupe arrondie d'une verte colline, dont les pieds plongent dans la Sée, s'étagent de charmantes maisons dont les balcons regardent le Mont-Saint-Michel. Notre première visite fut pour les églises : Saint-Gervais qui garde le chef vénérable de saint Aubert depuis la grande Révolution; Saint-Saturnin, petite, mais coquette, et Notre-Dame-des-Champs, encore en construction, mais qui dans un avenir prochain sera le plus bel ornement de la cité.

Avranches était notre dernière étape, le train du soir nous ramena à Pontorson.

De là au Mont-Saint-Michel tout le monde sait qu'il n'y a pas deux lieues. Pour ne pas perdre l'habitude de marcher, nous fîmes à pied ce dernier trajet.

Maintenant nous allons essayer de faire une nouvelle année d'études, que Saint Michel et nos chers bienfaiteurs ne nous

abandonnent pas! Vous savez, chers parents, toutes les appréhensions que je cache sous ce dernier souhait. Les temps sont malheureux pour nous, mais ne nous plaignons pas trop, car les autres sont-ils sur un lit de roses?

Adieu!

G...

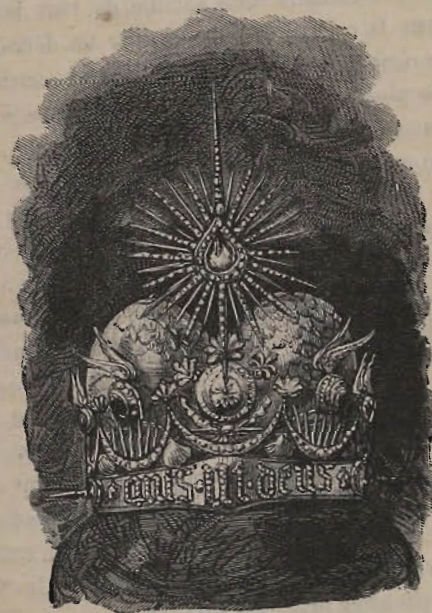
NOTRE-DAME DU ROSAIRE ET SAINT MICHEL

L'année qui va s'ouvrir dans quelques semaines sera spécialement consacrée à la prière si touchante du rosaire. La piété des anciens religieux du Mont-Saint-Michel avait dédié à la très sainte Vierge, invoquée sous ce titre, la chapelle du pourtour de la basilique. Nous ne séparerons pas non plus dans nos prières cette double dévotion qui semble s'unir si harmonieusement comme pour se compléter. Aussi bien s'impose-t-elle simultanément aux cœurs chrétiens alarmés plus que jamais des progrès et du triomphe momentané du mal. La prière fervente à Marie nous obtiendra le secours du ciel, et ce secours ne sera-t-il pas l'envoi des légions angéliques qui combattront pour nous et avec nous en faveur de la vérité et de la justice, pour le triomphe de notre Mère la sainte Église?

L'esprit du siècle tend à exclure de la conduite de la vie le surnaturel, c'est-à-dire l'action invisible, mais réelle de la Providence. Plus que jamais il accomplit la prophétie de l'Écriture qui nous montre l'impie se livrant à tous les désordres de l'esprit et du cœur et répétant son incessante question : Qui s'en occupe? Où est Dieu? Combien de chrétiens ont plus d'un trait de ressemblance avec Giézy, le serviteur du prophète Élisée, épouvanté à la vue d'une armée accourue pour s'emparer de l'homme de Dieu; plus surpris encore de voir le calme sourire de son maître! « Ouvrez, Seigneur, les yeux de cet enfant, dit Élisée; » et voilà que Giézy regarde, et il voit au-dessus de l'armée ennemie des légions innombrables, l'épée hors du

fourreau et prêtes à exterminer, au premier signal, les bataillons qui se croient follement certains de saisir leur proie.

Les Anges sont autour de nous, Saint Michel à leur tête, car il ne se sépare pas de ses fidèles légions, et c'est ce que veut nous dire l'Église lorsque, dans la fête du 29 septembre, elle honore en même temps et le saint Archange et tous les esprits bienheureux qui forment la cour du Roi des rois. C'est aussi de cette pensée que s'inspirait l'artiste qui plaçait dans le diadème de notre statue de Saint Michel, au Mont-Saint-Michel,



une aigle-marine représentant le Chef et neuf pierres précieuses surmontées d'ailes d'or représentant l'armée angélique sous la main et aux ordres de Saint Michel.

Là est donc la force, le secours providentiel que nous attendons de Dieu. C'est aussi le modèle à suivre pour nous et nous en trouvons la démonstration dans un ouvrage plein de doctrine

*

et de piété que vient de publier M. l'abbé Soyer, ouvrage que nous recommandons vivement à nos lecteurs (1).

La dévotion à Saint Michel, dit-il dans la méditation préparatoire au premier jour de septembre, est l'expression de la doctrine catholique sur la vie du chrétien ici-bas. La lutte est tout particulièrement l'élément de la sainteté... Le chrétien doit être, comme Saint Michel, le soldat de Dieu, toujours debout, revêtu de son armure céleste, lutter avec courage et tenir son ennemi palpitant sous ses pieds...

Notre faiblesse, dans cette bataille de tous les jours, sera soutenue par la prière, et puisque, par un décret, Léon XIII ordonne la récitation quotidienne du Rosaire, aucune prière ne saurait être plus efficace pour obtenir le concours des Anges dont nous avons tant besoin.

Nous n'avons pas l'intention de faire ressortir ici la puissance accordée à la récitation du Rosaire par la Reine des Anges. Mais puisque l'occasion s'en présente, nous croyons être agréable et utile à nos lecteurs en leur rappelant l'origine de cette touchante pratique, et nous allons l'emprunter à l'intéressante publication dominicaine qui porte elle-même ce nom de *Rosaire* :

Le Rosaire eut pour berceau la petite église de Muret. Il y prit naissance vers 1213. Son établissement à Toulouse date de la même année et fut signalé par un prodige. Saint Dominique, attristé par les scènes de carnage qu'il avait eues sous les yeux, résolut de s'éloigner du théâtre de la guerre, estimant qu'il fallait demander à des combats plus pacifiques la victoire sur l'hérésie. Après avoir pris congé de son illustre ami, Simon de Montfort, il dirigea ses pas vers la ville de Toulouse. Il y travaillait depuis quelque temps déjà à l'évangélisation des âmes, déployant le zèle d'Élie et l'éloquence de saint Paul, et cependant son ministère restait infructueux, sa parole était frappée

(1) *Mois de Saint Michel, vengeur des droits de Dieu*. En vente, chez Cattier à Tours et chez les Pères du Mont-Saint-Michel.

de stérilité, et le peuple tenait toujours pour le manichéisme et combattait pour lui, selon l'expression d'un historien, comme on combat *pro aris et focis*.

Le cœur brisé de douleur, l'apôtre quitta un moment le champ de bataille et se retira dans une caverne cachée au fond de la forêt voisine, pour y implorer avec plus de force le secours de la Mère de Dieu. Là, il mêle les larmes à la prière, la pénitence aux supplications, et se jette devant la face de Dieu, comme une victime pour les péchés du peuple; il conjure le ciel d'épargner les Toulousains, et de tourner contre lui sa colère, et, pour mieux obtenir grâce, il flagelle son corps avec une sanglante barbarie, jusqu'à ce qu'il tombe épuisé sur le sol. Pendant que le vaillant athlète du Christ baignait dans son sang, la Reine du ciel, accompagnée de trois nobles vierges, se montra à lui. Son visage était doux comme le jour qui se lève, et sa parole enivrante comme la voix qui annonce la terre au naufragé et la victoire au soldat défaillant. « Dominique, mon cher fils, lui dit-elle, parce que sous l'inspiration de Jésus et avec mon secours, tu as combattu vaillamment les ennemis de la foi, voilà que j'accours à ta prière et que je viens à ton aide; si tu veux que ta prédication soit féconde, prêche mon Rosaire, et tu verras bientôt les bénédictions de Dieu sur ta parole. »

Ranimé tout à coup et plein d'une force divine, Dominique rentra à Toulouse. Voilà qu'aussitôt toutes les cloches de la métropole s'ébranlent d'elles-mêmes et jettent dans les airs des sons d'une puissance inconnue. Le peuple surpris accourt à l'église pour se rendre compte de cette merveille. Dominique était en chaire, l'œil en feu, le front illuminé, la parole inspirée et vibrante, prêchant le Rosaire de Marie, développant ses mystères et exhortant les chrétiens à jeter souvent au ciel cette prière qui épouvante les démons, réjouit les anges, attendrit le cœur de l'auguste Mère de Dieu et obtient à la terre le pardon et le salut. Ce n'était plus cet homme humble qui n'ouvrait jamais la bouche pour sa défense personnelle, c'est l'apôtre intrépide qui plaide la cause de Jésus-Christ, c'est le voyant, le prophète qui

a lu dans les mystères de Dieu, c'est l'évangéliste qui se sent au cœur une force irrésistible qui l'oblige à parler et à déchirer devant les hommes les secrets de la révélation. Le peuple s'étonne, se regarde, admire et cependant hésite toujours; la bataille n'est pas encore gagnée dans les âmes; la vérité n'a pas encore arraché aux lèvres de ces hommes l'aveu de leur défaite. Il faut qu'une puissance plus haute intervienne, et voilà que Dieu se fait entendre par la grande voix de la tempête. Un ouragan terrible se déchaîne subitement sur la ville; les vents mugissent avec furie, les éclairs succèdent aux éclairs, la foudre gronde et sillonne la nue, des cataractes d'eau semblent s'ouvrir et le sol tremble sous les coups répétés du tonnerre. On dirait que la dernière heure du monde est venue et que la terre va rentrer aux abîmes. Dominique s'écrie alors : « Voilà les signes de la colère divine, ô peuple, soumettez-vous à Dieu. Il se tient et frappe à la porte de vos cœurs, et, parce que vous le repoussez, il tonne dans les nues et menace vos têtes. Ah! tremblez devant lui, si vous voulez éviter ses coups et échapper à la damnation. Tournez-vous vers Jésus et la Mère de Jésus. La Vierge Mère du Sauveur est en même temps mère de la miséricorde, prenez-la pour avocate : le Fils ne refuse rien à la Mère. Aimez la prière du Christ et de Marie, prenez le Rosaire, ayez-en le culte et abjurez l'hérésie. Je vous jure, au nom de la Vierge, que si vous embrassez la dévotion du Rosaire, la tempête s'apaisera et le ciel redeviendra serein. N'hésitez pas, car je vois devant moi cent cinquante anges, armés pour la vengeance et envoyés par le Christ pour châtier vos crimes. »

Au même moment on entendait une voix, la voix des esprits de l'abîme qui s'écriaient : « Malheur, malheur à nous; voilà que par la puissance du Rosaire nous allons être retenus au fond du gouffre, comme par des chaînes de feu. » Or, il y avait en un des points les plus élevés de l'église une image de la Mère de Dieu. On la vit à trois reprises étendre son bras vers le ciel et l'abaisser avec menace vers la terre. Dominique s'écria : « Non,

il n'y a plus pour vous que des châtiments et d'horribles malheurs, si vous ne cherchez le salut dans le Rosaire! » Alors, le peuple vaincu tomba la face contre terre; les sanglots mal contenus éclatèrent; chacun se frappait la poitrine, et on n'entendit plus que la voix des hommes et des femmes criant miséricorde. Dominique, se tournant vers la statue de la Mère de Dieu, laissa échapper cette prière entrecoupée de gémissements : « O puissante Reine du ciel et de la terre, voyez le repentir de ces chrétiens, entendez leurs supplications; ils regrettent le passé et leurs regrets vous assurent d'un avenir meilleur; déposez votre courroux, suspendez vos menaces et replacez votre bras dans votre sein miséricordieux. »

Au moment où l'apôtre prononçait ces paroles, la statue de Marie retira le bras qu'elle avait étendu auparavant avec menace, les vents s'apaisèrent, la foudre fit entendre dans le lointain son dernier roulement, et les secousses du sol s'arrêtèrent subitement. Les Toulousains se mirent à la merci de saint Dominique et dès le lendemain, dès l'aube du jour, ils s'en vinrent couverts de vêtements de pénitence et une torche à la main, faire amende honorable à la Mère de Dieu. Le serviteur de Marie leur rappela les grands événements de la veille et leur fit un beau discours sur le Rosaire. Tous eurent à cœur de pratiquer cette dévotion, de s'enrôler dans la confrérie et de recevoir le chapelet des mains de saint Dominique.

N.-D. du Saint-Rosaire, priez pour nous!
Saint Michel archange, priez pour nous!

MONSIEUR LE COMTE FERNEX DE MONTGEX

L'un des premiers et plus fervents zélateurs des œuvres du Mont-Saint-Michel vient de quitter ce monde terrestre pour aller jouir au ciel des récompenses que son zèle pour les bonnes œuvres lui a si bien méritées. Il était surtout d'un dévouement admirable pour notre École apostolique. Il en comprenait toute l'importance. Il venait à son secours et assez souvent il écrivait au Mont-Saint-Michel, désirant être au courant des progrès de nos Apostoliques dans la piété et dans les études. Il était heureux quand il apprenait qu'ils nous donnaient une entière satisfaction. Il avait grande confiance dans leurs prières et bien des fois il eut à les remercier de ce qu'ils avaient obtenu, aux pieds de la statue de Saint Michel, un plein succès dans ses affaires et un dénouement favorable dans ses difficultés.

La chapelle qu'il a bâtie en l'honneur du saint Archange est un témoignage parlant de sa dévotion au puissant chef de la milice angélique. Nous prions pour le repos de son âme et la reconnaissance nous fait un devoir d'invoquer pour elle les prières de nos zélateurs et zélatrices.

Voici la lettre par laquelle on nous a annoncé sa mort :

Chambéry, 23 septembre 1885.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Le 19 août dernier, fête de saint Louis d'Anjou, M. le comte Louis-Marie Fernex de Montgex, disait adieu à la terre pour entrer dans la joie de ce Dieu qu'il a tant aimé.

A d'autres le soin de parler dignement de ce vaillant chrétien ! Il est difficile de louer un homme dont le mérite et la vertu sont au-dessus de tout éloge.

La chapelle du Mont-de-Curienne dira à nos descendants tout son généreux dévouement et son immense amour envers l'Archange Saint Michel. Aussi Dieu permit que le suprême

travail, la dernière pensée de cette riche et brillante intelligence fût une lettre au Mont-Saint-Michel. N'est-ce pas là une preuve infaillible de la bienveillante protection de celui qui allait bientôt introduire cette grande âme dans le *séjour de la lumière et de la paix* ?

Honneur immortel à ce preux serviteur de Saint Michel ! Ne craignons pas de marcher sur ses traces.

Agréez, etc.

X.

SAINT MICHEL DANS LES ARTS

CHAPITRE DEUXIÈME

SAINT MICHEL, PRINCE DE LA LUMIÈRE

(Suite) (1)

La musique religieuse et la poésie sacrée, ces deux filles du ciel, qui font entendre dans nos basiliques les harmonies des anges et des saints, aiment par-dessus tout à chanter et à publier la gloire, la puissance et la bonté du Verbe de Dieu, qui descend parmi nous et apparaît à nos regards plein de grâce et de vérité.

Rien n'est sublime comme ces strophes de la sainte Liturgie ! Tantôt joyeuses et alertes, elles annoncent au monde la naissance du Sauveur et invitent les bergers, les petits de la terre, à contempler le Verbe, ou la lumière qui vient de briller au milieu des ténèbres de la nuit ; tantôt tristes, lugubres, elles nous transportent au jour de la Passion, où le Soleil de justice voile sa splendeur et semble replonger l'univers dans le chaos primitif ; tantôt majestueuses, triomphantes, elles célèbrent le

(1) Voir les livraisons d'août et de décembre 1880, de juin et de décembre 1881, d'avril et d'octobre 1882, de février, d'août et de décembre 1883, d'avril, d'août et de décembre 1884, de février et d'avril 1885.

Roi de gloire, qui, vainqueur de la mort, renverse la pierre du sépulcre et s'élève dans les airs accompagné d'une escorte d'esprits bienheureux.

L'écho de cette harmonie se propage dans l'immense étendue des cieux, et répète les louanges des saints qui ont pris le Sauveur pour modèle et se sont éclairés à la lumière du Verbe de Dieu.

Au premier rang, au-dessous de l'auguste Marie; figure l'archange Saint Michel. La musique et la poésie le saluent non seulement comme le vainqueur de Satan révolté, mais aussi en sa qualité d'ange de la lumière, de gardien des saines doctrines, d'ami et de défenseur des âmes qui luttent pour le triomphe de la vérité.

L'office des morts, avec ses notes à la fois si graves et si religieuses, avec ses accents de tristesse et ses cris d'espérance, avec son *Libera* et son *Dies iræ*, nous montre Saint Michel dans une vision céleste rangeant les âmes sous son étendard où le *Quis ut Deus* est écrit en lettres de feu, et les introduisant dans la lumière très sainte et très pure où la divinité a fixé sa demeure :

« *Signifer sanctus Michaël repræsentet eas in lucem sanctam.* »

Le glorieux Archange n'est pas seulement le « défenseur » et le « peseur » des âmes; il les conduit à la lumière. Il ne se contente pas de leur servir de modèle, en affirmant l'éternelle vérité, en proclamant à leur tête les gloires et les grandeurs du Tout-Puissant; il les fait pénétrer dans les sphères que le Soleil de justice inonde de ses splendeurs. C'est qu'il est le prince de la lumière.

Une hymne que l'on attribue à saint Ambroise et dont l'assonance et le rythme attestent une haute antiquité, nous offre des particularités remarquables sur le sujet qui nous occupe. L'Archange y figure avec la plus noble attribution qui puisse honorer un esprit bienheureux élevé à la contemplation des trois Personnes divines et initié aux secrets les plus intimes de

l'ordre surnaturel; il est, pour employer l'énergique expression du poète, « l'enseigne des mystères célestes. » Il les connaît, ils sont gravés dans sa vaste intelligence comme sur un drapeau, il se montre à la terre et il dit aux hommes : « Regardez et lisez. »

« *Mysteriorum signifer*
» *Cœlestium, Archangele,*
» *Te supplicantes quæsumus*
» *Ut nos placatus visites.* »

Ce flambeau qu'il apporte au monde dissipe les ténèbres de l'erreur, devient un foyer de lumière pour nos intelligences, purifie nos sens eux-mêmes et dirige nos pas dans les sentiers de la paix.

« *Errorum omnes auferat,*
» *Vagosque sensus corrigat,*
» *Et dirigat vestigia*
» *Nostra pacis per semitam (1).* »

Saint Michel, en vertu de ses glorieux privilèges, participe à cette connaissance des âmes qui est le secret de Dieu. Il entend nos supplications, il voit notre repentir, il pénètre nos intentions; il est encore, à ce titre, le prince de la lumière. Cette pensée est traduite avec grâce et naïveté dans une pieuse et délicate poésie du XV^e siècle. En voici un extrait :

A jointes mains merci vous prie :
Car vous avés la cognoissance
Des bonnes âmes, et puissance
Recevoir et mener en gloire.
Si veuillez avoir en memoire
Mon âme, quand l'eure viendra
Que du cors partir li faudra;
Par vous soit conduite tout droit
En Paradis, que Dieu l'ottroit!

(A suivre.)

(1) Voir les *Hymni mediæ ævi*, de Mone.

VARIÉTÉS

L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL ET SES PRIEURÉS

DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE RENNES

(Suite) (1)

Notons aussi que le port de Cancale appartenait auxdits religieux; que ceux-ci jouissaient du droit de haute justice et de plusieurs fiefs seigneuriaux, et qu'ils étaient exempts de payer aucunes coutumes pour les vins et les provisions employés à leur usage.

En revanche, les Bénédictins devaient dire deux messes par semaine dans l'église de Saint-Méloir, et ils étaient en outre tenus de distribuer, chaque année, quatre mines de paumelle aux pauvres des paroisses de Saint-Méloir et de Cancale.

Au temps de Pierre Le Roy, abbé du Mont-Saint-Michel, le titre du prieuré de Saint-Méloir fut éteint en 1401 et ses revenus furent unis à la mense abbatiale; aussi en 1556 le cardinal d'Annebault, abbé du Mont-Saint-Michel, rendit-il aveu au roi pour son prieuré de Saint-Méloir, et en 1644 Jacques de Souvré, un de ses successeurs, afferma-t-il, entre autres dépendances de son abbaye, « les prioré et seigneurie de Cancale et Saint-Méloir » pour la somme de 4,000 livres, outre les charges. Notons en passant, parmi ces redevances, « douze pots d'huile » dus aux religieux du Mont, et 36 sols dus aux Innocents, c'est-à-dire probablement aux enfants faisant jadis en l'abbaye la fête des Innocents (2).

Il n'est point fait mention dans ces actes d'une chapelle priorale, mais nous savons que dans l'église paroissiale de Saint-Méloir les moines avaient une chapelle prohibitive

(1) Voir les livraisons d'avril, juin, août et octobre.

(2) D. Le Roy, *Cur. Recherches sur le Mont-Saint-Michel*, 735 et 772.

appelée chapelle de Saint-Michel; ils la cédèrent en 1723 à Alain Le Breton, seigneur de la Plassinais, qui y plaça son banc et son enfeu. Au sommet du principal vitrail de cette église de Saint-Méloir on voyait encore en 1760 les armoiries du Mont-Saint-Michel, de sable à dix coquilles d'argent posées 4, 3, 2, 1, au chef d'or à trois fleurs de lys de gueules, surmontées d'une crosse et d'une mitre. Les mêmes armoiries, accompagnées de celles de Bretagne, se voyaient aussi sur le banc des officiers de la juridiction seigneuriale du prieuré (1).

Les Bénédictins du Mont-Saint-Michel étaient alors considérés comme fondateurs de l'église et seigneurs de la paroisse de Saint-Méloir. En 1728, ils affermaient 3,800 livres ce qu'ils possédaient en cette paroisse, c'est-à-dire « sept traits de dimes, un logis prioral et quelques fiefs et terres y annexés (2). »

Aujourd'hui, on montre encore dans le bourg de Saint-Méloir l'ancien logis prioral; c'est une maison insignifiante, placée au nord et proche de l'église.

4^o VILLAMÉE (SAINT-MARTIN DE)

« D'or à une croix ancrée de gueules (3). »

En 990, Conan, comte de Rennes, donna à l'abbaye du Mont-Saint-Michel quatre villages nommés Ville-Amois, Passillé, Lislèle et Ville-Perdue, avec toutes les terres qui en dépendaient, « *Villam Amois et villam Passilei et villam Issel et Villam Perdutit* (4). » Conan, en faisant don de ces terres à l'abbaye, lui concéda en même temps tous les droits de juridiction sur leurs habitants, à raison des crimes ou délits qu'ils pourraient commettre eux-mêmes dans leur circonscription; mais il réserva à sa justice ordinaire la connaissance des crimes et délits qui pourraient y être commis par des étrangers, comme aussi celle

(1) *Terrier ms. de la seigneurie de Châteauneuf.*

(2) *Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine.*

(3) *Armorial général ms. de 1698.*

(4) D. Morice, *Preuves de l'Hist. de Bret.*, I, 350.

des crimes et délits commis par les hommes des moines en dehors des limites de leur domaine (1).

« Les religieux, en prenant possession des terres qu'ils devaient à la libéralité de Conan, y construisirent, pour les biens spirituels de leurs tenanciers, une église au lieu de Ville-Amois, dont elle emprunta le nom, devenu plus tard Villamée. Cette église, ils la possédèrent pendant un demi-siècle dans toutes les conditions des autres églises, c'est-à-dire dans une complète dépendance de l'Ordinaire, tant sous le rapport de la juridiction que sous celui des redevances et autres devoirs. Mais, en 1050, Main, pour lors évêque de Rennes, renonça en son nom et au nom de ses successeurs à tous les droits qu'il pouvait prétendre sur elle, ainsi que sur l'église de Poilley, et en fit l'abandon complet à l'abbaye du Mont-Saint-Michel (2). »

Ce don du patronage des deux églises de Villamée et de Poilley fut confirmé en 1164 par Étienne, évêque de Rennes, et en 1184 par Philippe, son successeur. Étienne fit cette confirmation très solennellement, le 30 septembre, dans le monastère de Sainte-Croix de Vitré; il abandonna aux religieux du Mont-Saint-Michel les deux églises en question, avec toutes leurs dépendances, « *ecclesiam Ville Amois cum pertinenciis suis et ecclesiam de Poilleio cum pertinenciis suis*, » et autorisa les moines à posséder toute espèce de bénéfices dans son diocèse, « *beneficia tam mundana quam ecclesiastica*. » Raoul, archidiaque de Rennes, approuva cet acte, fait en présence du chantre Élie, d'Éven, chapelain de l'évêque, de Jean, doyen de Vitré, de Philippe de Poilley, etc. En 1179, le pape Alexandre III confirma, de son côté, le Mont-Saint-Michel en possession de ces églises, « *ecclesiam de Poilleio et ecclesiam de Villamers, cum villa ipsa et aliis earum pertinenciis* (3). »

(1) En 1301, le prieur de Villamée fit reconnaître par le seigneur de Fougères son droit « de pouvoir congnoître des crimes dans l'estendue de la seigneurie du susdit prioré. » (D. Le Roy, *Cur. Recherches sur le Mont-Saint-Michel*.)

(2) M. Maupillé, *Notices hist. sur le canton de Louvigné*.

(3) *Chron. de Robert de Thorigny*, abbé du Mont-Saint-Michel, II, 272 et 317.

Les donations qui précèdent donnèrent naissance au prieuré de Villamée, dont l'église de Poilley devint une annexe.

Les barons de Fougères approuvèrent volontiers toutes ces libéralités faites dans leur territoire à l'abbaye du Mont-Saint-Michel; mais ils se réservèrent un droit de « mangier o tous ses nécessaires pour eux et tous leurs gens, une fois l'an, pour un jour et pour une nuit, au prieuré de Villamer. » Lorsque les rois de France devinrent seigneurs de Fougères, les religieux demandèrent à Philippe de Valois de renoncer à ce droit, et ce prince voulut bien y consentir en 1324 (1).

Vers la fin du XIV^e siècle, le prieur de Villamée refusa d'admettre d'autres moines près de lui, ce qui irrita tellement le seigneur de Fougères qu'il fit saisir en 1397 le revenu de ce prieuré « tant pour la nourriture et entretien de deux religieux en iceluy prieuré, devant demeurer avec le prieur, que pour les réparations qui estoient nécessitées d'y estre faites. Par là on peut juger, dit dom Le Roy, quels estoient les moines qui habitoient seuls es prieurés, » et combien fut sage l'abbé Pierre Le Roy, qui à cette époque éteignit un grand nombre de ces « prieurés champêtres, » pour obliger ses religieux à vivre régulièrement en communauté (2).

En 1652, le domaine proche du prieuré de Villamée se composait de la maison priorale, avec cellier, étable, cour devant et jardin derrière, le tout situé près l'église et le cimetière; — la métairie du Prieuré, contenant environ 40 journaux de terre, avec ses maisons, granges, jardins, vivier, etc.; — l'étang et le moulin de Villamée, auquel les vassaux étaient tenus de porter leurs grains; — un petit bois de chênes, etc.

Les moines possédaient, en outre, d'assez nombreux fiefs: en Villamée, les fiefs de la Touche, de la Bouvrée, de la Touraille, des Isabelles, de Lislèle, de la Charrière, de la Tréhonnais, des Coudrais, de Ville-Perdue, et le Fief-aux-

(1) *Bibl. Nat., ms. lat., n° 22357*.

(2) *Cur. Recherches sur le Mont-Saint-Michel*.

Moines; — en Poilley, le fief du Bourg; — en Parigné, le fief du Haut-Pays, de Dohin et des Bayettes (1).

Le prieur de Villamée avait droit de haute, moyenne et basse justice dans toute l'étendue de ces fiefs; — droit de cep et collier au bourg de Villamée; — droit de mettre les délinquants aux prisons de Fougères, à raison de quel droit il devait à la cour de cette baronnie une rente de 7 livres appelée garde.

Il avait, de plus, droit de terrage dans toutes les terres dépendant du prieuré, sauf dans le fief du bourg de Poilley, droit qui consistait dans la levée de la douzième gerbe de tous grains recueillis chaque année; — droit de corvée pour faucher et faner ses foins, et en outre celui d'exiger 2 deniers par chaque tête de porc et de tout bétail nourri dans les fiefs de la Bouvrie, de la Touraille et de la Tréhonnais.

Il avait enfin droit d'enfeu, banc, armoiries, prééminences, et tous autres droits de seigneur fondateur dans l'église de Villamée.

L'une des charges du prieur consistait en une rente de 40 livres qu'il devait à l'abbaye du Mont-Saint-Michel (2).

Quand arriva la Révolution, le prieuré de Villamée était depuis longtemps tombé en commende; ses revenus furent estimés en 1790, comme il suit: métairie, 800 livres; — moulin, 600 livres; — rentes seigneuriales, 30 livres, — et grosses dîmes, 2,000 livres; le tout donnait au prieur un revenu brut de 3,430 livres, dont il fallait déduire les charges (3).

Prieurs de Villamée (4)

Dom Pierre Toustain offrit en 1559 à l'abbaye du Mont-Saint-Michel un beau reliquaire portant cette inscription: « Anno dni

(1) Une partie de ces fiefs avait été aliénée au XVI^e siècle, mais les prieurs en firent rentrer un bon nombre au siècle suivant.

(2) Déclaration du prieuré en 1652 et 1680.

(3) Arch. dép. d'Ille-et-Vil. I, V, 27.

(4) D. Haynes, *Hist. gén. du Mont-Saint-Michel*. — *Reg. des insin. ecclés. de l'évêché de Rennes*, etc.

1559 frater Petrus Toustain prior prioratus de Villa Maris fecit hoc fieri. »

René de la Haye Saint-Hilaire, prieur de Saint-Brice, rendit aveu au roi le 29 août 1553; il jouissait encore en commende de Villamée en 1565.

Dom Guillaume du Chesnay, rendit aveu au roi en 1606; il devint prieur claustral du Mont-Saint-Michel tout en conservant son prieuré de Villamée; † 30 novembre 1617 et inhumé au Mont, dans la chapelle Saint-Aubert.

Dom Louis de Vion, religieux de l'abbaye de Saint-Denis, rendit aveu au roi le 5 septembre 1624.

Dom Albert Barbet résigna en 1641.

Dom Gabriel-Nicolas Ruault, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, prit possession le 23 mai 1641 et rendit aveu au roi le 3 juin suivant, puis le 6 décembre 1652; il résigna en 1658.

Dom Claude-Fulgence de Chabannes, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, prit possession le 9 janvier 1659.

Dom Jean-Baptiste-Guillaume de Bellegarde, prieur de Saint-Gildas de Rhuys (1669).

Dom Fulgence de Chabannes possédait en 1676 le prieuré, pour lequel il rendit aveu le 30 janvier 1681.

Dom Joseph Rosset, prieur dès 1701; † 1722.

Dom François Torquat, bénédictin de Saint-Melaine, nommé en 1722, résigna en 1746.

Dom Thomas-Julien Lamande, également religieux de Saint-Melaine, pourvu par l'abbé du Mont-Saint-Michel, prit possession le 9 février 1747. Ce prieur eut à repousser les prétentions de Jean-Claude Marion, prêtre de Genève, et de Louis Verchère, qui se firent pourvoir à Rome l'un en 1748, l'autre en 1750. Dom Lamandé habita successivement les monastères de Saint-Melaine, Solesmes, Landévennec, Quimperlé et le Pirmil, et résigna en 1780 en faveur du suivant.

Jean-François du Breuilh, acolyte de Paris, fut pourvu en décembre 1780 et fut le dernier prieur de Villamée; il fit lui-même la déclaration des biens de son bénéfice en 1790.

L'Abbé GUILLOTIN DE CORSON,
Chanoine honoraire.

FAVEURS OBTENUES

par l'intercession de Saint Michel

Aisne. — Mon R. Père, je vous remets sous ce pli un bon de poste de 10 fr., vous priant de faire dire une messe à l'autel de Notre-Dame-des-Anges et de faire allumer une lampe devant la statue de Saint Michel, en action de grâces de faveurs obtenues. Le surplus sera versé à la caisse des Apostoliques.

Anonyme.

Manche. — Mon R. Père, envoi de 100 fr. pour les Apostoliques avec demande d'une messe et d'une neuvaine de prières pour obtenir pour une famille la protection de Saint Michel.

Une abonnée.

Meurthe-et-Moselle. — Mon R. Père, je vous envoie ci-joint 2 fr. pour une messe d'action de grâces pour une faveur obtenue par Saint Michel.

M.

Manche. — Mon R. Père, ayant obtenu par l'entremise de Saint Michel une grâce temporelle, je vous prie de vouloir bien célébrer une messe d'action de grâces en son honneur. Ci-joint un mandat de 5 fr. que je vous prie de vouloir bien accepter comme honoraires.

De B.

Seine. — Mon R. Père, pour la France, 10 fr.

X.

Plusieurs personnes nous ont écrit pour faire insérer aux *Annales* soit leur succès dans leurs examens, soit des grâces insignes obtenues aussitôt après l'invocation de Saint Michel. Nous sommes heureux d'avoir à remercier le glorieux Archange de sa puissante intercession en leur faveur. Mais la place nous manque pour citer leurs lettres. Voici leur département et leurs initiales :

Aude, M. M. — Haute-Garonne, M. de S. — Loire-Inférieure, L. C.; A. M.
— Lot-et-Garonne, H. B. — Morbihan, sœur Saint-Joseph. — Seine, R. P.;
Le D. — Seine-Inférieure, M. — Ille-et-Vilaine, sœur A.

Eure. — Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous adresser le mandat ci-joint pour vos Apostoliques, en reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de la très sainte Vierge et de l'Archange Saint Michel.

V.

Manche. — Mon R. Père, envoi de 20 fr. pour les Apostoliques avec demande d'une neuvaine de prières.

Anonyme.

Suisse. — Mon R. Père, sous ce pli 2 fr. pour une messe d'action de grâces pour une faveur obtenue par l'intercession de Saint Michel.

C. G.

ANNALES

DU

MONT-SAINT-MICHEL

SOMMAIRE. — A nos Zélateurs et à nos Zélatrices. — Jeanne d'Arc et les femmes de France. — La restauration religieuse et sociale par le culte de Saint Michel et des saints Anges. — L'origine légendaire du Mont-Saint-Michel. — Une recommandation. — Faveurs obtenues. — Table des matières.

A NOS ZÉLATEURS ET A NOS ZÉLATRICES

Nous terminons avec cette livraison la douzième année d'existence de nos Annales. La situation qui nous est faite dans notre chère Abbaye rend moins nombreuses les manifestations de la piété publique au sanctuaire de l'Archange, parce qu'elle les rend moins faciles. Que sera l'avenir? Nous en laissons à Dieu le secret. Quoi qu'il en soit, nous n'en admirons pas moins la protection de Saint Michel qui conserve son œuvre, malgré ces difficultés si graves, et c'est pour cela que nous voulons continuer à publier tout ce qui peut contribuer à sa gloire. L'École apostolique ne cesse pas de bien douces consolations ainsi que les orphelins dont l'existence est abritée sous l'aile de l'Archange. C'est pour ces trois œuvres que nous vous remercions de votre pieux et infatigable concours et que nous demandons à votre cœur la persévérance.

JEANNE D'ARC ET LES FEMMES DE FRANCE

Nous empruntons au journal *le Monde* quelques passages d'un article qui, nous le pensons, intéressera nos lecteurs :

La nouvelle que le procès de béatification de Jeanne d'Arc est introduit réjouit tous les cœurs français. Il semble que jamais, en aucun temps, la France n'ait souhaité davantage pouvoir invoquer dans ses prières le nom de l'héroïque chrétienne qui, lorsque l'Église lui aura donné la plus glorieuse des couronnes, sera la sainte même de la patrie.

Appliquez à l'étude de l'histoire cette psychologie que l'on met partout à l'heure présente et vous serez frappé de voir combien la crise que traversa le XV^e siècle ressemble à celle que nous traversons. C'est le même désarroi dans les intelligences, le même affolement et la même anxiété dans les âmes; dans les affaires publiques, c'est la même malchance obstinée, la même *déveine*, dirait-on dans l'argot du boulevard. Rien ne réussit; et cette nation ensorcelée perd justement ce qui la faisait réussir jadis, c'est-à-dire la confiance en elle-même. Le cri perpétuel qui est le mot d'ordre de toutes les paniques d'alors : « Trahis! trahis! » est un cri du siège de Paris, un cri de Lang-Son. Tout va de travers sans qu'on arrive à savoir pourquoi, et le pays, selon la juste expression de Froissart, « semble sortir de la ligne droite... »

Une réaction d'abord lente, longtemps presque invisible, se produit, et le côté le plus intéressant peut-être dans l'existence de Jeanne d'Arc, c'est de constater le travail mystérieux qui s'opère dans les âmes pour préparer sa venue. Dans le miracle même où il fait éclater sa bonté, Dieu s'inspire de sa justice et l'apparition de la Libératrice est comme la récompense d'efforts obscurs, de dévouements silencieux, d'incessantes prières qui montent vers le ciel de tous les coins de cette terre de France si durement foulée par l'étranger.

C'est Saint Michel, l'Archange à l'épée flamboyante, qui personnifie l'idée de salut. D'innombrables pèlerinages se dirigent vers le sanctuaire vénéré de Saint Michel, au péril de la mer. Des bandes d'enfants quittent tout, et, marchant droit devant eux, vont prier le saint de délivrer leur malheureux pays. Une miniature d'un manuscrit contemporain nous montre une escouade d'enfants arrivant au Mont, intrépides et doux, ne doutant de rien; en les apercevant, les moines, debout sur la tour, lèvent les bras en l'air et font de grands gestes d'étonnement.

Sur la route, il survenait parfois à ces bambins plus d'une méchante aventure. Un jour, après avoir mangé dans une auberge, ils se trouvèrent fort empêchés de payer leur écot; l'hôtelier les souffleta, puis, après leur départ, il trouva six sols qu'une main inconnue avait déposés sur le dressoir; il courut après les petits pèlerins, leur remit cet argent et leur demanda pardon.

J'ai rappelé ailleurs ce trait de Jeanne d'Arc prête à monter à cheval pour aller délivrer Orléans et envoyant son anneau de jeune fille à la veuve de Duguesclin. Je ne sais rien qui soit d'un symbolisme plus touchant, qui indique mieux les liens qui existaient entre ces âmes qui communiaient dans l'amour du Christ et dans l'amour de la France. Comment, dans un village perdu de la Lorraine, cette gardeuse de moutons avait-elle appris le rôle qu'avait joué Duguesclin? Quel élan portait sa pensée vers celle qui avait porté le nom du héros breton? On n'avait pas encore de journaux alors pour répandre les nouvelles; c'est peut-être pour cela, après tout, qu'on connaissait de temps en temps la vérité.

Les moines, les Franciscains particulièrement, furent les infatigables ouvriers de cette campagne, par l'idée qui précéda la campagne de Jeanne d'Arc. Il paraît démontré maintenant que Jeanne d'Arc, comme Le Dante, comme saint Louis, comme Christophe Colomb, appartenait au tiers ordre de Saint-François. Sainte Colette, la réformatrice de l'ordre des Dames de pau-

vreté, la fondatrice des Clarisses, fut une amie de la Pucelle et c'est un spectacle attendrissant que cette amitié de la sainte recluse et de l'héroïne du champ de bataille.

Le célèbre prédicateur de l'époque, Frère Richard, allait de ville en ville et de hameau en hameau portant la bonne parole patriotique et s'occupant aussi des moyens de réussir. Dans leur magnifique ouvrage, *Saint François d'Assise*, publié l'an dernier, les RR. PP. Capucins ont mis avec raison ce point en relief. « Tour à tour sombre et jovial, impatient et tendre, il savait à merveille captiver et remuer les multitudes. Son irrésistible éloquence réveillait de toute part l'amour de la France, que la conquête anglaise n'avait pu éteindre. Il annonçait hardiment la délivrance prochaine du pays et ne se gênait pas pour faire de la propagande en faveur du roi légitime : « Semez, semez, bonnes gens, semez foison de fèves, car celui qui doit venir viendra bref, » disait-il un jour à ses auditeurs. Ceux-ci suivaient ses conseils à la lettre, et nous savons par le témoignage d'un contemporain que les fèves semées sur la recommandation du Cordelier contribuèrent à nourrir l'armée royale lorsqu'elle fit le trajet de Troyes à Châlons, dans la campagne du sacre. »

Frère Richard fut le confident, le conseiller, le confesseur de la bonne Lorraine. Quand ils se retrouvèrent à Troyes en 1428, on assista à ce spectacle sublime encore et digne d'être retracé par un maître du pinceau : l'homme de Dieu s'agenouillant devant la vaillante plébéienne et la remerciant d'avoir sauvé la France.

Pour moi, cette recommandation du bon religieux de faire semer des fèves pour ravitailler les troupes en vue de la campagne prochaine m'a toujours plu infiniment; elle montre dans le moine le patriote attentif et prévoyant. Ce minime détail souligne une fois de plus le caractère particulier du miracle que Dieu accomplit par Jeanne d'Arc en faveur de la France. Le même siècle, à quelques années de distance, vit une nation se sauver et une nation périr. Les Grecs allaient s'amuser à l'Hip-

podrome, en attendant tranquillement qu'un ange descendant sur la colonne de saint Isaac vint délivrer Byzance; les Français aidèrent le Très-Haut à réaliser sur nous les desseins de sa miséricorde.

*

**

Il semble qu'une fois sur les autels, sainte Jeanne d'Arc pourrait être ce qu'a été Saint Michel au XV^e siècle, un ralliement pour toutes les âmes qui pensent de même et qui s'ignorent. Derrière ce monde de cabotins, d'intrigants, de charlatans qui nous étourdit de son vacarme et nous dégoûte de ses scandales, une autre France peut-être s'organise et se prépare. Il faut le souhaiter et l'espérer; il faut reconnaître aussi qu'on n'aperçoit pas de manifestation saisissante de ce mouvement, encore bien latent, s'il est commencé.

C'est une loi sociale que lorsque l'homme s'abaisse, la femme s'élève. C'est en vain cependant qu'on regarde, on ne voit pas la femme française, qui a exercé toujours une influence si féconde dans notre histoire, se souvenir beaucoup de sa mission.

Toutes les classes sans doute fournissent d'admirables recrues à l'armée des servantes du Christ. Quand il s'agit de braver le choléra, de soigner les vieillards et les infirmes, nos religieuses sont toujours au premier rang; mais, dans la vie ordinaire, on ne constate point que les terribles événements que nous avons traversés, les ignominies auxquelles nous assistons aient éveillé chez les femmes le désir de se consacrer à la défense de tout ce qui est noble et respectable. Mères, épouses, sœurs, elles auraient pu avoir une action considérable, relever les courages, préserver les leurs des tentations basses, exciter à l'héroïsme et au sacrifice; il n'apparaît point qu'elles y aient beaucoup songé.

Le personnel féminin qui occupe la scène parisienne est composé à peu près comme au temps de l'Empire. Certaines célébrités mondaines, qui étaient déjà mûres au moment du Congrès de Paris, continuent à étaler des grâces bientôt septuagénaires et à tenir, comme on dit, le sceptre de l'élégance.

On décrit leurs toilettes, on cite leur nom quand il s'agit de l'organisation d'une fête ou d'un jour d'abonnement à mettre à la mode dans un théâtre. Mais nulle part on ne rencontre de ces êtres de dévouement, d'enthousiasme, de généreuse passion qui réveillent parfois par l'ascendant de leur conviction une époque découragée et endormie.

L'accueil fait par l'Église à la cause de Jeanne d'Arc, en rappelant à tous ce qu'une humble paysanne a accompli pour son pays, éveillera peut-être dans le cœur des femmes de France des pensées plus graves et plus hautes que celles qui semblent les absorber aujourd'hui. Plus d'une peut-être jettera le livre futile, le roman corrupteur, la feuille à anecdotes équivoques, pour évoquer l'image de l'héroïque fille du peuple; elle relira cette vie si merveilleuse et si courte qui, commencée dans une chaumière, se termine dans les flammes d'un bûcher. Elle distinguera mieux par la comparaison les côtés odieux et bêtes de l'existence d'aujourd'hui, si agitée et si vide, la niaiserie de l'argent prodigué à des couturiers qui divisent leurs clients en trois classes : les escrocs, les suspects et les sans sou. Tout cela pourquoi faire? Pour arriver à être citée dans une gazette ou à être reçue par quelque banquier dont la famille, il y a soixante ans, rognait des écus dans la Judengasse de Francfort. Alors la femme, sauvée d'elle-même, remerciera le Pontife qui, dans son amour pour la France, aura activé ce procès de canonisation pendant depuis si longtemps et nous aura permis de dire : « Sainte Jeanne d'Arc, priez pour nous! »

Ed. DRUMONT.

LA RESTAURATION RELIGIEUSE ET SOCIALE

PAR LE CULTE DE S. MICHEL ET DES SS. ANGES

Considérations présentées au treizième Congrès catholique de Lille, par M. l'abbé SOYER, curé de Villebaudon (Manche) :

MONSEIGNEUR,
MESDAMES, MESSIEURS,

Au lendemain de la capitulation de Paris, sous le canon prussien, le grand polémiste catholique du XIX^e siècle écrivait :

« Je crois à la résurrection de la France, parce que Dieu a fait les nations guérissables, particulièrement les nations qui, plus trempées du baptême, ont aussi donné plus de sang à Jésus-Christ. On dit que la France a apostasié; je l'ai dit moi-même dans l'excès de ma douleur, voyant à quel point honteux l'erreur a pu nous conquérir; mais je sais bien que le fond de la France n'a point apostasié et n'a point abdicqué. Par la grâce de Dieu, ou nous conquerrons les conquérants, ou nous les mettrons dehors. Nous savons maintenant quelles destructions devaient opérer chez nous les termites de l'hérésie. Ils nous ont livrés à l'ennemi extérieur. Dans la force épouvantable du mot, jadis ignoré de nous, nous sommes un peuple *défait*. Mais le secret de l'unité n'est pas perdu, et les ouvriers de l'unité, qui avaient « fait la France comme les abeilles font la ruche, » n'ont pas disparu. Nous nous referons par ce ciment et par ces ouvriers (1). »

Qui de nous n'a pas constaté la douloureuse réalité de ce tableau? Qui de nous n'a en même temps, partagé les patriotiques espérances de L. Veillot? Il est vrai, nous avons « mis dehors » l'ennemi extérieur; mais, hélas! presque aussitôt nous sommes devenus la proie d'un ennemi intérieur qui a juré notre ruine. Depuis plusieurs années il attaque, selon le mot d'ordre,

(1) *Paris pendant les deux sièges*, CXVII.

lentement, mais sûrement, les parties vitales de notre organisation religieuse et sociale. Il a déjà escompté l'époque où il aura tout détruit jusqu'aux fondements.

Réduits à nos seules forces, nous ne pouvons que succomber sous les ruines. La tactique de notre adversaire est habile; c'est celle de Satan. Saint Paul était effrayé de ses « profondeurs. »

Mais Dieu y a pourvu. Il nous a donné des « ouvriers » qui répareront les brèches et qui, même s'il le faut, referont l'édifice en entier. Ils sont habiles, et le ciment est de qualité.

Nous avons aussi un bras merveilleusement puissant auquel nul ennemi ne saurait résister. Vous le connaissez, car vous avez entendu ces paroles de saint Grégoire le Grand que l'Église a faites siennes : *Quoties miræ virtutis aliquid agitur, Michaël mitti perhibetur* (1); toutes les fois que s'accomplit dans le monde une œuvre de merveilleuse puissance, nous sommes fondés à croire que Saint Michel est envoyé.

Ne pensez-vous pas qu'on méconnaît aujourd'hui cette vérité, et que, par là même, on néglige trop le culte du grand Archange? Ne jugez-vous pas qu'il est temps de réagir contre le saducéisme contemporain, et de revenir à ces enseignements et à ces pratiques de piété qui ont exercé une si grande influence sur les générations pleines de foi?

On m'a prié de profiter de vos solennelles assises pour présenter quelques considérations capables de faire apprécier l'excellence du culte dont on veut me faire l'apôtre.

Je n'irai pas chercher bien loin mes arguments. Votre programme me suffit. Si je vous montre que le culte de Saint Michel, entendu comme il doit l'être, est un des moyens les plus efficaces pour remplir votre devise, c'est-à-dire renouveler tout dans le Christ, *instaurare omnia in Christo* (2), j'aurai atteint le but que je me suis proposé et j'aurai répondu à l'attente de mes commettants.

(1) *Office de Saint Michel*, II^e nocturne, VI^e leçon.

(2) *Ephes.*, I, 10.

En tête de votre programme vous avez inscrit les « œuvres de foi et de prière. »

C'est en vain, en effet, que l'on voudrait bâtir sur un autre fondement. Sans la foi on ne fait rien d'agréable à Dieu (1), sans la prière il n'y a pas de vie chrétienne. Mais, hélas! qui de nous, à la vue de la génération présente, ne s'est écrié avec le prophète Jérémie : *Fides perit*, la foi a péri? Qui de nous n'a gémi sur le grand nombre d'âmes qui ne prient point? Ah! qu'il est besoin de rappeler à tous l'exemple de l'Archange qui, le premier, a courbé sa haute intelligence devant les mystères divins, et le premier aussi, a fait monter jusqu'à Dieu, l'encens d'une prière bien faite! *Quis ut Deus!* C'est le cri de la foi! C'est l'accent de la prière! Mais la foi, comme la prière, n'a pas qu'un seul objet, de là ces différentes œuvres dont votre programme fait l'énumération.

Et d'abord les *œuvres du Très-Saint-Sacrement*.

Le tabernacle où réside notre Dieu, l'autel sur lequel il s'immole, la table sainte où il se donne en nourriture, voilà le centre du culte catholique, voilà ce qui attire les âmes que l'Écriture appelle des « aigles, » voilà le ciel sur la terre.

Vous gémissiez sur l'abandon dans lequel on laisse le Dieu du tabernacle, et vous travaillez à lui procurer des « adorateurs en esprit et en vérité. » Que faites-vous que de vous joindre aux légions angéliques qui, de jour et de nuit, souhaitent « à l'Agneau immolé, puissance, divinité, sagesse, force, honneur, gloire et bénédiction! » Vous recommandez l'assistance quotidienne à la sainte messe! C'est bien là une œuvre angélique entre toutes dont les saints et les docteurs nous ont décrit toute la sublimité, et que l'Église elle-même présente de la façon la plus solennelle à notre imitation. Écoutez ce qu'elle dit dans la préface : « Les anges louent sa majesté, les dominations l'adorent, les puissances tremblent, les cieux des cieux avec

(1) *Sine fide impossibile est placere Deo.*

leurs séraphins tressaillent d'une même acclamation. Et nous, ne faisant qu'un même chœur de louanges nous disons à Dieu : Saint, Saint, Saint. Les cieux et la terre sont pleins, débordent de votre gloire. »

Vous appelez les âmes à la table eucharistique ; vous faites plus : selon le conseil évangélique, vous les y poussez, *compelle intrare*. A vos yeux, « la France est un calice qui a contenu le corps et le sang du Christ. Des mains infâmes l'ont arraché du tabernacle, l'ont souillé, l'ont rempli de boissons impures. Mais Dieu n'a pas perdu de vue cet or profané et avili, et n'a pas oublié son ancienne gloire. S'il le jette au creuset, ce n'est pas pour l'anéantir, c'est pour le purifier. Lui ayant rendu sa pureté, il lui rendra sa forme et sa splendeur, et il le remplira du nouveau vin qui germe la vie (1). » Voilà le but de vos travaux. C'est aussi le sujet de la joie des anges dans le ciel. Ils n'ont rien tant à cœur que de voir l'homme partager ce pain qui est leur aliment éternel et par là même, leur vie. Cette merveille jetait saint Thomas d'Aquin dans l'étonnement et lui inspirait ces hymnes qu'on dirait dictées par les anges.

Les *pèlerinages* tant décriés autrefois même par l'auteur de *l'Imitation*, à cause des abus irréparables de tout ce qui est humain, sont aujourd'hui remis en honneur.

Nos sanctuaires nationaux se remplissent de foules qui viennent des quatre vents du ciel affirmer leur foi, leur espérance et leur amour.

Que j'aime à voir ces pieux pèlerins conduits par leurs anges qui, eux aussi, s'empressent de venir vénérer les lieux sanctifiés par la présence de leur Roi ou de leur Reine ou même pour les restes de quelque grand serviteur de Dieu ! Ma pensée se reporte à la nuit de Noël, et je contemple les milices angéliques conduisant les premiers pèlerins au berceau du Sauveur.

Je bénis Dieu de ce qu'il m'a donné, à moi le dernier de tous, comme à chacun de mes frères, un conducteur fidèle dans le pèlerinage de cette vie.

(1) L. Veillot, *Paris pendant les deux sièges*.

Je le sais, le saducéisme sourit de pitié ; mais le chrétien qui a foi dans l'Écriture, lit dans le livre de *Tobie* sa propre histoire et remercie Dieu de lui avoir donné par l'intermédiaire de Saint Michel un protecteur non moins dévoué que Raphaël.

Ne pensez-vous pas qu'il serait temps de remettre en lumière ces vérités qui remplissent l'âme d'un parfum céleste, la fortifient dans le bien et lui font mettre toute sa confiance en Dieu et dans ses anges ?

Les *œuvres de catéchisme* recevront aussi une puissante impulsion et seront appréciées comme elles méritent de l'être.

Le vrai modèle du catéchiste est l'ange gardien. Apprendre à ces chers petits d'où ils viennent, où ils vont ; leur enseigner ce qu'ils ont à faire ; leur dépeindre les charmes de la vertu et la laideur du vice ; les préserver du scandale afin de conserver dans leur âme la ressemblance divine, voilà ce que Notre-Seigneur lui-même nous recommande comme une œuvre angélique.

Ne soyez pas surpris si Saint Michel a pris l'enfance sous sa protection et si celle-ci s'est montrée reconnaissante. Les chroniques nous racontent qu'à une certaine époque les enfants se rendaient en troupes au sanctuaire de Normandie. Ils venaient de la Lorraine et jusque de l'Allemagne, conduits par une puissance merveilleuse à laquelle rien ne résistait. Ceux qui tentaient de les arrêter étaient entraînés à leur tour et devenaient ainsi les guides forcés des privilégiés de l'Archange.

Il n'est pas besoin d'insister sur les rapports de Saint Michel avec les *œuvres pontificales*. Tout ce qui concerne la défense de l'Église et du Souverain Pontife doit relever de son ministère. Il est le protecteur-né de ces œuvres qui ne font que seconder ses efforts.

Les *œuvres militaires* ne sauraient non plus lui être étrangères. N'est-il pas le premier soldat qui se soit levé pour la cause de Dieu ? N'enseigne-t-il pas à tout homme qui combat la vertu et le devoir ? Et pour peu que celui-ci veuille l'appeler à son secours et se mettre sous sa direction, il lui fait espérer des

merveilles d'habileté et de force. Vous connaissez les hauts faits de nos pères marchant à l'ennemi au cri de *Dieu le veut!* C'était l'écho du *Quis ut Deus!*

(A suivre.)

L'ORIGINE LÉGENDAIRE

DU MONT-SAINT-MICHEL

Point n'est besoin d'apprendre que Saint Michel et Lucifer n'ont jamais été cousins-germains, même du temps qu'ils habitaient tous deux le ciel, puisque alors Lucifer, Pange radieux transformé en diable avec le nom réprobateur de Satan, osa regarder l'archange Michel d'un air de supériorité et de mépris et convoiter la place suprême que Dieu ne pouvait lui céder.

Tout le monde sait cela; c'est pourquoi nous n'insisterons pas.

Michel et Satan sont donc deux ennemis jurés, irréconciliables, et pour cette raison le plus faible cherche sans cesse l'occasion de livrer bataille au plus fort. Si Messire le Diable triomphe souvent d'une façon indirecte, il n'a jamais eu la bonne fortune de terrasser son adversaire en loyal combat, bien qu'il soit le père de toutes les ruses imaginables. Tenez plutôt :

C'était en 709, l'année même où se produisit un cataclysme autour du Mont-Tombe, que nous appelons aujourd'hui le Mont-Saint-Michel, où la mer envahit toute la forêt de Scissy, qui s'étendait depuis les îles Chausey jusqu'au delà du susdit Mont, et fit une immense grève de cette forêt, le laissant, ainsi que celui de Tombelaine, isolé de toute végétation. Naturellement les flots de la Manche vinrent faire leur flux et leur reflux dans cette baie nouvelle.

Or, les deux montagnes qui s'élevaient désertes au beau milieu de ces grèves sablonneuses, fixèrent tout particulièrement l'attention de Sa Majesté le Roi des enfers.

— Voilà mon affaire, se dit-il. Proposons une partie à monseigneur Saint Michel.

Et il l'appela soudain.

Et Michel apparut.

— Que me veux-tu encore, lui demanda-t-il?

— Jouer tout bonnement au plus malin, répliqua sataniquement le maudit.

— Que te sert de jouer, ange de mort, vampire de l'humanité? Tu as perdu d'avance, car tu n'ignores pas que la lumière dissipe les ténèbres. Cependant, puisque tu le désires, j'accepte. Règle toi-même la partie.

Alors le rebelle partit d'un rire infernal qui fit trembler les sables mouvants, mais qui n'intimida point le chevalier du ciel.

— Tu vois, lui montra-t-il, ces deux petites montagnes? Je voudrais pouvoir seulement dire qu'elles sont de ma création. Oh! si cela était, je serais créateur aussi, moi! je serais dieu à ma façon! Mais, hélas! je n'ai que le terrible amour de la destruction et je détruis par vengeance, par haine, par mépris, par orgueil. J'aime la discorde et je la fais germer partout, comme l'ivraie germe sous les pas du laboureur. Ah! si je disposais d'assez de puissance pour vaincre cet orgueil qui m'a damné, j'oserais peut-être songer à me faire pardonner... Je te dis cela à toi, Michel, parce que ta présence, qui me gêne, me force presque de reconnaître que je suis l'inégal de ton Dieu, et pourtant ma nature altière ne peut se résoudre à cet aveu. D'ailleurs, ne suis-je pas le chef, le prince de ceux qui ont répété mon cri : *Non serviam?*... — Tu vois, dis-je, ces deux rochers? Eh bien, à toi qui te vantes de savoir tout faire mieux que moi, j'ai bonne envie de prouver que tu ne m'égalas point comme maître de l'œuvre, ou comme architecte, si mieux tu aimes. Tu ne serais pas fâché, ce me semble, d'avoir une résidence ici-bas; de mon côté, j'y aspire. Ces deux monuments seront désormais les contrastes élevés pour la perdition et pour la gloire des générations humaines. Tu peux choisir lequel des deux monts t'agrée, et nous nous mettrons à la besogne.

— Choisis toi-même, repartit Michel.

— Nenni ! fit malignement Lucifer, car si je choisisais le grand mont, tu pourrais objecter que j'aurais pris d'abord un avantage sur toi. Tirons plutôt à la courte-paille.

— Je ne sache pas que tu en trouves facilement sur la grève, reprit Michel en riant. Tiens, prends le grand ; je me contente du petit.

— Soit, conclut Satan avec un certain air de satisfaction. A l'œuvre donc !

Cet entretien avait lieu par une belle après-midi de décembre ; il faisait un temps clair, vif, piquant, âpre, qui présageait une nuit parsemée d'étoiles, mais glaciale.

Et c'est justement durant cette nuit-là que Michel et Lucifer devaient bâtir chacun leur chef-d'œuvre.

Les légions angéliques, au service de l'Archange, édifièrent d'après ses ordres, un magnifique palais dont nous reparlerons tout à l'heure.

Quant au maudit, il déploya tout son génie pour élever, avec l'aide de ses diabolins, un ensemble de constructions du plus bizarre effet et d'une conception étrangement hardie.

Cette multitude de démons-là fit toute la nuit un vacarme épouvantable. Tous travaillèrent avec une ardeur fiévreuse, frénétique. Les uns allèrent chercher les matériaux dans les carrières voisines, les autres les équarrèrent, les taillèrent, les sculptèrent, les polirent, les hissèrent, les maçonnèrent, les cimentèrent, etc. ; il y en eut même qui échafaudèrent ou qui tinrent le cordeau, tandis que Satan, tout entier à son œuvre, inspectait les travaux.

Il faut croire, toutefois, qu'ils avaient tous le compas dans l'œil, car lorsque le jour fut venu, l'ensemble de cet édifice offrit un aspect vraiment grandiose. Satan était donc capable d'édifier !

En toisant son ouvrage, il eut dans le regard un éclair de joie orgueilleuse.

— Enfoncé monseigneur ! rugit-il soudain d'une voix hideusement vibrante.

Puis il se tourna vers Tombelaine.

Alors une stupéfaction générale s'empara de lui. Ce qu'il avait construit avec tant de soins, d'efforts et de génie, ne pouvait rivaliser avec le splendide édifice de son ennemi, et lui semblait maintenant lourd, mastoc, grossier, sans harmonie.

Il voulut s'en approcher pour mieux s'en rendre compte ; mais à chaque pas qu'il faisait, il convenait forcément en lui-même de la supériorité du travail de Michel.

Lorsqu'il en fut assez près, son étonnement redoubla, car il se mirait comme un paon dans ce mirifique palais d'une architecture tellement belle, tellement harmonieuse, qu'il ne soupçonnait pas auparavant qu'on en pût avoir la moindre pensée. Des glaces partout, partout des glaces ! Et de plus le soleil levant l'embrasait déjà. C'était plus que féérique, c'était archangéliquement radieux.

Saint Michel, voyant son désappointement, ne lui demanda même pas s'il s'avouait vaincu ; il l'invita poliment à visiter, mais à une distance respectable, l'extérieur de son habitation princière.

Satan accepta, et sa confusion redoubla à la vue des merveilles, toujours de glace, qui l'éblouissaient. De quelque côté qu'il regardât, c'était son noir portrait qui s'offrait à lui. Sa curiosité était piquée au plus haut point, et il aurait bien voulu pénétrer dans l'intérieur de ce palais de cristal ; mais telle n'était pas l'intention de son cicérone improvisé.

Cependant l'Archange suivait attentivement les ébahissements de son adversaire, cherchant le moment propice d'en profiter. Le croyant venu, il lui décocha cette phrase :

— Tu me sembles bien penaud, mon vieux Lucifer. Ne t'avais-je pas prédit la perte de ta partie. Néanmoins, je tiens à te proposer un échange.

— Lequel ? fit Satan, avec une lueur d'espoir.

— Veux-tu me céder ton château contre le mien ?

— L'Archange avait à peine achevé, que le prince des démons avait conclu l'échange.

— D'accord, reprit Michel; mais avant que je prenne possession de ton castel, il faut que tu me le termines entièrement à ma façon.

— Qu'à cela ne tienne! Que faut-il faire?

— Prendre cinq pierres blanches et pose-les toi-même où je te dirai.

Et Saint Michel lui indiqua successivement le haut de la grande tour, le milieu, le bas et les deux côtés.

— Ça y est maintenant, fit le prince de la milice céleste d'un ton de triomphe. La croix est parfaite comme cela : *Quis ut Deus! Vade retro, Satanas!* Ce mont est ma demeure! Il s'appellera désormais le *Mont-Saint-Michel!*

— Que m'importe! riposta en fuyant le maudit; ton mont Tombelaine est à moi, et je vais y établir pompeusement ma demeure en compagnie de mes tribus de démons! Il s'appellera le Mont-du-Diable!

Mais Satan n'avait pas vu clair dans son marché; le dépit, la jalousie et la convoitise l'avaient aveuglé tellement qu'il ne s'était pas rendu compte des matériaux que l'Archange avait employés pour édifier son palais.

A peine donc se fut-il installé dedans, que les rayons du soleil fondirent les admirables glaces qui avaient tant causé son étonnement et excité son envie. Satan rageait; mais il était trop tard. Il lui fallut déguerpir.

Michel s'était servi des glaçons formés par les trois rivières la Sée, la Sélune et le Couësnon, qui se réunissent entre le Mont-Saint-Michel et le Mont-Tombelaine. Il connaissait le côté faible du vieux Bézélébuth, et il lui fut facile de mystifier une fois de plus son esprit orgueilleux et dominateur par les brillantes, mais trompeuses apparences de son palais de cristal.

Jules DURAND.

Novembre 1885.

UNE RECOMMANDATION

Un humble associé de l'Archiconfrérie du Mont-Saint-Michel, pèlerin de cette année au sanctuaire du grand Archange, a l'honneur de s'adresser à vous pour une recommandation.

Il s'agit d'une mission qui doit être donnée dans une paroisse du Midi. Cette paroisse est la mienne, quoique j'habite Paris par position. La mission donnée par un Père capucin doit commencer dimanche prochain 20 décembre. J'ai été chargé de la recommander au Vœu national et à Notre-Dame-des-Victoires, l'idée m'est venue aussitôt de la recommander au grand Archange.

Ce qui me permet de vous le demander avec plus de confiance, mon Révérend Père, c'est le détail qui suit :

Une des fêtes de la mission doit être marquée par l'inauguration de la statue de *Saint Michel*.

Cette statue est offerte par l'humble associé qui a l'honneur de vous écrire, mon Révérend Père, et voici pourquoi je l'ai offerte :

1^o J'ai toujours eu un amour sans bornes pour l'Ange de la France. Il est mon bienfaiteur et protecteur particulier. Cette année encore je l'ai chaudement invoqué dans une circonstance capitale et sa protection ne m'a pas fait défaut. Je l'aime donc de toutes mes forces et voudrais le faire aimer et glorifier.

2^o Notre église est très bien ornée, elle possède de nombreuses statues. J'étais peiné de ne pas voir l'Ange de la patrie dans une église française; il m'a semblé que Saint Michel ayant dans cette paroisse un protégé particulier, c'était à ce protégé qu'il appartenait de réparer cette lacune.

3^o Je demande au glorieux Archange de protéger cette paroisse et je suis sûr qu'il n'y manquera pas.

4^o Ce que je lui demande surtout, c'est de protéger d'une manière toute spéciale les *petits garçons* de la paroisse. Qu'il les protège comme il m'a protégé, et, j'en ai la confiance, ils y répondront mieux que moi! Que ces petits Français soient sous l'égide spéciale du Gardien de la France, de l'Ange de la patrie!

C'est cette statue dont la bénédiction fera une des fêtes de la mission.

Si toutes ces raisons vous paraissent mériter une recommandation, mon Révérend Père, je vous la demande avec instance.

Je vous demande également de vouloir bien faire célébrer une messe à l'intention de cette mission, le 20 décembre ou le jour le plus rapproché qu'il se pourra à l'autel du saint Archange.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, à cet effet, un modeste bon de poste de 10 fr., sur lequel vous voudrez bien prélever les honoraires de cette messe. Quant au reste, je vous prie de le donner à un de vos orphelins, à votre choix, en lui recommandant de bien prier pour la mission et pour le pauvre associé qui s'en fait l'avocat auprès du grand Archange.

Veillez agréer, etc.

A. P.

FAVEURS OBTENUES
par l'intercession de Saint Michel

Mayenne. — Mon R. Père, notre confiance dans la protection du bon Saint Michel est sans bornes; un de mes amis avait une plaie qu'il ne pouvait guérir, il s'est recommandé et il est guéri; il vient de me remettre 5 fr., 2 fr. pour une messe et 3 fr. pour les Orphelins en reconnaissance de cette grâce.

M. G., f^{me} G.

Isère. — Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli un mandat-poste de 10 fr., avec prière de faire dire, à mon intention, cinq messes en l'honneur de Saint Michel pour le remercier d'une grâce obtenue et lui demander la conversion d'une personne.

S^r M. DE LA P.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, je viens vous prier de bien vouloir insérer dans les *Annales de Saint-Michel* ma reconnaissance envers ce grand saint pour un rapprochement de famille que je sollicitais de Dieu depuis longtemps, et de me faire dire une messe en l'honneur du saint Archange que je lui avais promise aussitôt ma faveur obtenue et dont je vous envoie les honoraires de 2 fr.

X...

Creuse. — Mon R. Père, je viens vous prier d'avoir la bonté de faire insérer dans vos *Annales* la grande faveur ci-après :
« Mon bon frère, toujours fervent chrétien, vient d'être nommé à..., et par conséquent ne partira pas pour le Tonkin. »

Notre R. Mère vous prie aussi, mon très R. Père, de vouloir bien inscrire parmi les grâces obtenues par l'intercession de Saint Michel, la réussite de deux élèves dans leurs examens.

S^r M. A. DE J.

Savoie. — Mon R. Père, je suis bien en retard avec le bon Saint Michel; il ne le mérite pas cependant, car il m'a accordé bien vite une grâce temporelle que je lui demandais avec ferveur.

J'avais promis au saint Archange que lorsque je serais exaucée, je vous demanderais une messe d'action de grâces à son autel, que j'offrirais une lampe devant son image, pendant neuf jours; que je vous prierais de m'abonner pour un an aux *Annales* qui apprennent tant à aimer ce bon et puissant protecteur, et enfin que je vous demanderais dans ces annales une petite place pour dire à tout le monde que Saint Michel est vraiment un secours très assuré en tout et toujours, et qu'on peut en toute circonstance lui demander avec confiance son intercession.

C'est pour accomplir ma promesse que je vous prie, mon R. Père, de vouloir bien recevoir le mandat ci-joint de 6 fr., dont je vous serais très reconnaissante de disposer selon mes intentions.

F. M.

Ille-et-Vilaine. — Mon R. Père, je vous envoie ci-joint 2 fr. en timbres-poste pour une messe d'action de grâces, pour une faveur obtenue par l'intercession de l'Archange Saint Michel, et le prier de vouloir bien nous continuer sa protection.

C. C.

Maine-et-Loire. — Mon R. Père, ayant obtenu du glorieux Saint Michel une grâce que je sollicitais, je viens aujourd'hui accomplir la promesse que je lui avais faite en vous envoyant un mandat-poste de 20 fr. pour vos Apostoliques.

Je remercie ce grand saint de m'avoir exaucée dans les prières que je lui ai adressées.

C. B.

Seine. — Mon R. Père, je viens vous demander de faire brûler une lampe pendant neuf jours, devant l'autel de l'Archange Saint Michel, en action de grâces pour une conversion obtenue par son intercession.

Je lui avais recommandé un malade à l'extrémité, et loin de Dieu il s'est enfin décidé à recevoir son curé et a été administré.

Je joins à ma lettre 2 fr. en timbres-poste, et vous prie, mon R. Père, de recevoir l'expression de mon respect.

M. DE ST-P.

Haute-Garonne. — Mon R. Père, j'ai l'honneur de vous envoyer sous ce pli la modeste somme de 7 fr., en vous priant de recevoir les 5 fr. pour vos jeunes Apostoliques en reconnaissance de la réussite d'une affaire. Une autre personne vous envoie 2 fr. pour dire une messe afin d'obtenir une grâce particulière.

V^{re} C. B.

Rhône. — Mon R. Père, une personne pieuse vous fait parvenir la petite somme de 20 fr., en action de grâces pour une difficulté qui s'est arrangée entre deux partis, sans procès, ce qui était à craindre.

Il y aura, mon R. Père, 10 fr. pour une neuvaine d'action de grâces à Saint Michel.

Si vous voulez bien, mon R. Père, comprendre dans les prières de cette neuvaine, une ou trois messes, à l'intention de la personne qui la demande, elle en serait très satisfaite.

Les autres 10 fr., mon R. Père, sont pour vos Apostoliques.

Le tout pour avoir part à vos pieux suffrages.

F. N.

Loire-Inférieure. — Mon R. Père, j'ai prié Saint Michel; il m'a exaucé. Je vous envoie, en reconnaissance, 20 fr. pour vos Apostoliques, pour une messe d'action de grâces à l'autel du glorieux Archange.

G. DE L.

Belgique. — Mon R. Père, je vous envoie 4 fr. pour que vous vouliez bien dire deux messes; une en action de grâces pour une faveur obtenue par l'intercession de Saint Michel, la seconde pour que Dieu, par la pro-

tection de ce grand Archange, répande ses bénédictions sur un établissement de charité et le tire des embarras pécuniaires où il se trouve.

Je joins 1 fr. pour que vous vouliez bien faire brûler un cierge, afin que Dieu me bénisse, mes entreprises et ma famille.

P. D.

Tarn. — Mon R. Père, reconnaissance à Saint Michel; le malade recommandé à vos ferventes prières est mort après avoir accompli ses devoirs religieux d'une manière admirable. Veuillez en action de grâces faire une neuvaine, allumer une lampe et offrir le saint sacrifice pour remercier le bon Dieu.

E. M. G.

Sarthe. — Mon R. Père, au milieu des questions politiques qui nous agitent il faut s'adresser au très puissant Archange Saint Michel. Je viens d'en faire l'expérience. Le succès a dépassé mes espérances; j'avais promis une messe d'action de grâces, je viens accomplir mon vœu. Ci-joint 3 fr. en timbres-poste pour vos honoraires.

X...

Somme. — Mon R. Père, voulez-vous avoir la bonté de dire une messe en l'honneur de Saint Michel pour remercier le bon Dieu pour mon fils qui a fait un mariage comme il désirait, ainsi que nous, malgré les obstacles qui se présentaient?

A. L.

Manche. — Mon R. Père, je vous envoie ci-joint un mandat de 5 fr. vous priant de bien vouloir dire une messe en l'honneur de Saint Michel et faire une neuvaine en action de grâces d'une faveur reçue.

V^o LE G.

Mayenne. — Mon R. Père, je vous remets ci-inclus 5 fr. en timbres-poste, dont 2 fr. pour une messe d'action de grâces en l'honneur de Notre-Dame-des-Anges, 2 fr. pour une messe d'action de grâces en l'honneur de Saint Michel, pour les remercier d'une grande grâce qu'ils m'ont obtenue, et 1 fr. pour vos Apostoliques.

Veuillez, je vous prie, mon R. Père, publier dans vos *Annales* ma reconnaissance envers mes deux puissants protecteurs.

F. S.

Seine. — Mon R. Père, les 6 fr. ci-joints sont pour les frais de faire brûler une lampe pendant trente jours devant la statue de Saint Michel, pour une grâce obtenue.

X...

Mayenne. — Mon R. Père, vous trouverez sous ce pli un mandat postal de 50 fr. pour venir en aide aux enfants de votre école Apostolique, et veuillez faire faire une neuvaine pour plusieurs intentions de la donatrice.

H.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

Dans les années 1883-1884-1885

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

DIXIÈME ANNÉE

1^{re} Livraison — Avril 1883

A nos abonnés.....	1	Feuillets d'histoire : L'assaut	
Les vieux livres.....	2	de 1433.....	12
L'année archangélique : St Pie V	3	Abbaye de St-Michel à Tonnerre	16
Fête de Saint Michel (8 mai)...	5	Culte de Saint Michel : Diocèse	
Jeanne d'Arc et le Mont-Saint-		d'Amiens.....	19
Michel (<i>fin</i>).....	6	Faveurs obtenues.....	21
Ordre de St-Michel : Réceptions	9		

2^e Livraison — Juin 1883

Anniversaire du Couronnement.	25	Sanctuaires de Saint Michel :	
École apostolique.....	26	Abbaye de Saint-Michel à	
La Terre-Sainte (gravure).....	29	Tonnerre (<i>fin</i>).....	42
L'année archangélique : Saint		Faveurs obtenues.....	44
Jean-Baptiste.....	37	Nécrologie... ..	47
Ordre de Saint-Michel : Récep-			
tions (<i>suite</i>).....	39		

3^e Livraison — Août 1883

Anniversaire du Couronnement	49	École apostolique : Notice sur	
Heures des messes pendant la		Abel Boujat.....	55
saison d'été.....	52	Les Lieux-Saints (gravure)....	57
Fête de St Michel (29 septembre)	52	St Michel dans les arts (<i>suite</i>)..	64
L'année archangélique : Fête		Feuillets d'histoire : Louis de la	
de saint Bernard.....	53	Moricière.....	67
		Faveurs obtenues.....	69

4^e Livraison — Octobre 1883

La rentrée des classes.....	74	Feuillets d'histoire : Louis de la	
École apostolique : Abel Boujat	76	Moricière (<i>suite</i>).....	90
La Terre-Sainte (<i>suite</i>).....	79	Le culte de St Michel en France :	
Année archangélique : Conver-		Diocèse d'Amiens (<i>fin</i>).....	92
sion de Constantin (gravure).	85	Faveurs obtenues.....	95

5^e Livraison — Décembre 1883

Histoire du Mont-Saint-Michel		St Michel dans les arts (<i>suite</i>).	111
de 1863 à 1874.....	98	École apostolique : Notice sur	
Feuillets d'histoire : Louis de la		Abel Boujat (<i>suite</i>).....	114
Moricière (<i>fin</i>) (gravure)....	105	Ordre de l'Aile de Saint-Michel	117
		Faveurs obtenues.....	118

6^e Livraison — Février 1884

Causerie.....	121	Notes et documents sur l'histoire	
La Terre-Sainte (<i>suite</i>).....	124	du Mont-Saint-Michel (<i>suite</i>)	135
École apostolique : Notice sur		Ordre de l'Aile de St-Michel (<i>fin</i>)	141
Abel Boujat (<i>suite</i>).....	132	Faveurs obtenues.....	143

ONZIÈME ANNÉE

1^{re} Livraison — Avril 1884

A nos Zélateurs et Zélatrices...	145	La Terre-Sainte (<i>suite</i>) (gravure)	153
Fête du 8 mai.....	146	Abel-Germain Boujat (<i>fin</i>).....	162
Notes et documents sur l'histoire		St Michel dans les arts (<i>suite</i>)..	165
du Mont-Saint-Michel (<i>suite</i>)	147	Faveurs obtenues.....	168

2^e Livraison — Juin 1884

Notes et documents sur l'histoire		Variétés : Biens de l'abbaye	
du Mont-Saint-Michel (<i>suite</i>)	169	en 1790.....	185
Anniversaire du Couronnement.	177	École apostolique : Institution	
Heures des messes pendant l'été	177	libre de l'Immaculée-Concep-	
La Terre-Sainte (<i>suite</i>).....	178	tion.....	188
Saint Michel et Clovis (gravure)	178	Faveurs obtenues.....	190
Le nom de Saint Michel dans			
l'Écriture-Sainte.....	182		

3^e Livraison — Août 1884

Quelques beaux jours au Mont-		Roger II, abbé du Mont-Saint-	
Saint-Michel.....	193	Michel (gravure).....	201
L'année archangélique : Le nom		La Terre-Sainte (<i>suite</i>).....	205
de St Michel dans l'Écriture-		St Michel dans les arts (<i>suite</i>)..	212
Sainte (<i>suite</i>).....	198	Faveurs obtenues.....	214

4^e Livraison — Octobre 1884

Les visites du monument et les		Variétés : Les biens de l'abbaye	
pèlerinages.....	217	en 1790 (<i>fin</i>).....	234
La Terre-Sainte (<i>suite</i>).....	219	Le culte de St Michel en France :	
Henri IV et St Michel (gravure)	226	Diocèse de Valence.....	237
Dévotion de l'abbé Moigno à		Les chevaliers bretons de Saint	
Saint-Michel.....	230	Michel.....	239
		Faveurs obtenues.....	240

5^e Livraison — Décembre 1884

Fêtes de Saint Michel.....	241	St Michel dans les arts (<i>suite</i>)..	252
L'année archangélique : Le nom		A Tombelaine (poésie).....	257
de St Michel dans l'Écriture-		Pierre Corneille.....	258
Sainte (<i>suite</i>).....	245	Faveurs obtenues.....	263
Ordre de Saint-Michel (gravure)	248		

6^e Livraison — Février 1885

Notes et documents sur l'histoire		Variétés : L'abbaye du Mont-	
du Mont-Saint-Michel (<i>fin</i>)..	265	St-Michel et ses prieurés dans	
La Terre-Sainte (<i>suite</i>) (gravure)	272	l'archidiocèse de Rennes	282
St Michel dans les arts (<i>suite</i>)..	280	Une fête en l'honneur de saint	
		Aubert.....	285
		Faveurs obtenues.....	288

DOUZIÈME ANNÉE

1^{re} Livraison — Avril 1885

A nos Abonnés et à nos Bien-		St Michel dans les arts (<i>suite</i>)..	300
faiteurs.....	289	Variétés : L'abbaye du Mont-St-	
Tolle... Tolle!!!.....	291	Michel et ses prieurés dans l'ar-	
Henri II et saint Thomas Bec-		chidiocèse de Rennes (<i>suite</i>)..	302
ket (gravure).....	296	Sonnet à Saint Michel.....	310
		Faveurs obtenues.....	311

2^e Livraison — Juin 1885

Anniversaire du Couronnement. 313	Culte de Saint Michel..... 332
Tolle... Tolle!!! (suite)..... 316	Au Rédacteur..... 333
La Terre-Sainte (suite) (gravure) 321	Variétés : L'abbaye du Mont-St-Michel et ses prieurés dans l'archidiocèse de Rennes (suite). 334
L'année archangélique : Le nom de St Michel dans l'Écriture-Sainte (fin)..... 329	Faveurs obtenues..... 336

3^e Livraison — Août 1885

Fête de l'anniversaire du Couronnement de Saint Michel.. 337	Feuillets d'histoire : Le combat de la Broussinière (gravure). 346
Heures des messes pendant la saison d'été..... 339	École apostolique..... 349
Fête de Notre-Dame-des-Anges. 340	Le cercle catholique d'Alençon au Mont-Saint-Michel..... 351
Fête de St Michel (29 septembre) 340	Variétés : L'abbaye du Mont-St-Michel et ses prieurés dans l'archidiocèse de Rennes (suite). 355
Pèlerinage de Chartres au Mont-Saint-Michel..... 341	Faveurs obtenues..... 359

4^e Livraison — Octobre 1885

Tolle... Tolle!!! (fin)..... 361	Lettre du R. P. Félix à l'auteur. 376
La Terre-Sainte (fin)..... 365	Variétés : L'abbaye du Mont-St-Michel et ses prieurés dans l'archidiocèse de Rennes (suite). 377
Bibliographie : Le Mois de Saint Michel..... 373	Faveurs obtenues..... 383
Approbation de Mgr l'Évêque de Coutances et Avranches... 375	

5^e Livraison — Décembre 1885

A nos Bienfaiteurs..... 385	St Michel dans les arts (suite).. 399
École apostolique..... 388	Variétés : L'abbaye du Mont-St-Michel et ses prieurés dans l'archidiocèse de Rennes (fin)... 402
Notre-Dame du Rosaire et Saint Michel (gravure)..... 392	Faveurs obtenues..... 408
M. le comte Fernex de Montgex 398	

6^e Livraison — Février 1886

A nos Zélateurs et à nos Zélatrices..... 409	L'origine légendaire du Mont-Saint-Michel..... 420
Jeanne d'Arc et les femmes de France..... 410	Une recommandation..... 425
La restauration religieuse et sociale par le culte de Saint Michel et des saints Anges... 415	Faveurs obtenues..... 426
	Table des matières..... 429